HAL
archives-ouvertes.fr

Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso

Zakari Bouraima

▶ **To cite this version:**

Zakari Bouraima. Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso. Sociologie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2017. Français. NNT : 2017TOU20001 . tel-02020320

HAL Id: tel-02020320
https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02020320

Submitted on 15 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THESE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par:

Université Toulouse - Jean Jaurès

Présentée et soutenue par :

Zakari BOURAIMA

le 9 Janvier 2017

Titre :

Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso

---

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED TESC : Sociologie

Unité de recherche :

LISST - Dynamiques Rurales

Directeur / trice(s) de Thèse :

Catherine BARON - Professeure à l'Institut d'Études Politiques de Toulouse

Jury :

Rapporteurs :

Bernard TALLET -Professeur des Universités - Université Paris 1 Panthéon - Sorbonne

Jacky BOUJU - MCF - HDR - Université Aix-Marseille

Autres membres :

Bernard CHARLERY de la MASSELIÈRE - Professeur Émérite - Université Toulouse Jean-Jaurès

Jean Bosco BAZIE - Directeur Général d'Eau Vive Internationale - Montreuil - Ouagadougou

Fatoumata OUATTARA - Chargée de recherche - IRD - Université Aix-Marseille

Invité : Alain BONNASSIEUX - Sociologue - Université Toulouse Jean-Jaurès

Dédicace

A Fadel, Elias et Abidine, pour que l'énergie consentie dans ce travail leur inspire la voie de l'effort !

Remerciements

La décision de s'engager dans un projet de thèse relève assurément d'un choix personnel, mais sa conduite exige des contributions diverses aux plans académique et humain. Personnellement j'ai expérimenté, toutes ces années durant, en quoi la thèse exige un accompagnement humain de tous instants et de tous ordres sur le long chemin de sa conception, de sa maturation et de son aboutissement.

A l'issue de ce travail, je tiens d'abord à exprimer mes remerciements et toute ma gratitude à Catherine Baron. Directrice de ma thèse, je lui suis redevable pour avoir accepté de m'accompagner dans le difficile trajet de la thèse, qui nécessite un arbitrage constant entre vie professionnelle et projet académique, avec toutes les contraintes de gestion du temps et de mobilisation des ressources indispensables à la conduite du projet. Catherine Baron a su m'apporter toute l'assistance académique voulue et comprendre ma situation professionnelle et les conditions dans lesquelles cette thèse a été menée. Sans son encadrement méticuleux et de toute qualité, son sens de l'empathie et son abnégation, cette thèse n'aurait jamais pu aboutir.

Je tiens également à adresser tous mes remerciements à Alain Bonnassieux, que j'ai retrouvé avec beaucoup de plaisir, au démarrage de mon projet de thèse, longtemps après les cours de sociologie qu'il nous dispensait. Tout au long de cette thèse, nos échanges et les conseils qu'il n'a cessé de me prodiguer ont constitué pour moi une sorte de viatique inestimable sur le chemin de la thèse, et une expérience humaine riche.
Merci aussi au Laboratoire LISST – Dynamiques rurales, qui m'a accueilli, et à tous ceux qui m'ont aidé et ont facilité mes démarches administratives, notamment François Bon, Dominique Deligny, Myriam Guiraud, Marie-Chantal Dallet, Catherine Bernou, Achille Diendéré et Ramatou Traoré.

A Jean-Bosco Bazié, je dis un grand merci pour avoir bien voulu m'ouvrir les portes et m'accueillir dans la grande famille Eau Vive, une famille riche en expertise sur l'eau et l'assainissement mais surtout en expériences humaines fortes entre équipiers du Nord et du Sud, tous engagés, dans le même élan de solidarité, pour le développement et le bien-être des populations africaines. Je remercie toute l'administration d'Eau Vive ainsi que les équipiers d'Eau Vive Burkina Faso et des autres pays pour la collégialité et la cordialité.

A mes parents et amis dont j'ai bénéficié du soutien moral et des encouragements, j'adresse mes remerciements les plus fraternels : Souleymane Ibrahim, Boubacar Diallo, Pape Diouf, Mamadou Touré, Hamma Yacouba, Evariste Da, Pascaline Lingani, Laititia Somé et Mathieu Badolo m'ont beaucoup encouragé dans ce projet de thèse. Un remerciement spécial à mon frère et ami de l'Est, Issaka Zitenga, dont les encouragements constants ne m'ont jamais fait défaut depuis Nagré : cette thèse est aussi la sienne au plan moral. Comme elle l'est pour tous ceux et toutes celles qui, durant mes longues périodes d'enquêtes à Ouahigouya, Dori, Houndé et Pouytenga m'ont aidé, qui dans l'organisation logistique, qui dans la collecte ou la saisie des données: ces enquêtes ont mobilisé plus d'une trentaine d'enquêteurs que nous ne pouvons tous citer ici mais dont nous mesurons et saluons la contribution inestimable qu'ils (et elles) ont apporté à cette thèse : parmi eux les « leaders » Innocent Rouamba, Ignace, Moumouni,

Moussa Ouedraogo, Coulibaly, Awa Guiré, Hamma Gadiaga, Zaliatou Galbane et Pomileyi Dah, par l'intermédiaire desquels nous saluons tous les enquêteurs et superviseurs d'enquête. Martine Sawadago m'a apporté une précieuse contribution dans l'organisation logistique de ces enquêtes et de la saisie des données, et je l'en remercie sincèrement. Merci aussi à Adama Diakité, Corentin Somé, Ambasda Sandwidi et plus particulièrement Thiam Sina pour leur disponibilité et leur aide dans le processus ayant contribué à réunir ces données si indispensables à l'analyse.

La collaboration de plusieurs amis et collègues du secteur m'a aidé dans la compréhension du cadre de référence de l'assainissement, notamment les collègues membres de l'équipe chargée de l'élaboration du document de programme post 2015 sur l'assainissement au Burkina Faso, notamment Cheick Touré et Karim Sawadogo. Les spécialistes du secteur, dont Josephine Barro, Aboubacar Zougouri, Seydou Traoré, Yasseya Ganamé, Peter de Winter et Mathieu Badolo, m'ont fourni de précieuses informations. Merci également à mes anciens collègues du CREPA Amah Klutsè, Joseph Wethé et Ignace Koui.

Comment terminer ces lignes de remerciements sans penser à tous ceux qui, chefs de ménages, notables de quartiers, responsables des institutions, usagers et gérants des latrines, hommes, femmes, dans les quartiers et villages parcourus sur nos terrains, ont accepté de repondre à mes questions avec attention, souvent avec pudeur, parfois avec humour, et qui ont tous alimenté les « causeries» et guidé mes interprétations sur ce sujet, de l'ordre de l'intime, si délicat.

Enfin, je ne saurais oublier d'adresser mes remerciements et mon amitié aux moines bénédictins de Koubri et aux sœurs du diocèse Mariam Juali de Fada, responsables de ces havres de paix où je me retirais souvent pour rédiger ce travail. Je remercie particulièrement les frères Félix, Moïse et Joseph de Koubri et la sœur Marguerite Valea de Fada pour toute leur sollicitude : je garde de l'attention dont j'ai été entouré, lors de mes séjours de rédaction, une belle leçon d'amitié et de fraternité transconfessionnelle dont seul le Burkina Faso a le secret.

RESUME

L'objet de cette thèse est l'analyse de l'interface entre, d'une part l'offre technologique d'assainissement et de latrinisation au Burkina Faso, qui se traduit en grande partie par la mise en place de latrines dans les concessions et dans les lieux publics, et d'autre part la dimension sociétale à travers les représentations sociales des individus et des communautés et leurs logiques d'action dans le rapport à la latrine.
La confrontation des deux dimensions aborde en effet un champ d'étude qui analyse l'équipement "latrine" à l'épreuve des représentations sociales qui y sont associées et des contraintes objectives de son implémentation.
La thèse aborde ainsi une sociologie de l'assainissement qui questionne plus spécifiquement le processus de latrinisation au Burkina Faso, à travers les dimensions représentationnelles, notamment les représentations du propre et du sale et la symbolique de la latrine, les logiques d'action des usagers, leurs pratiques subséquentes, de la sphère domestique à la sphère publique. Dans un contexte national du Burkina Faso marqué par un faible taux d'accès à l'assainissement et avec des municipalités en construction dans un processus de décentralisation, l'étude de la latrinisation dans les villes moyennes étudiées (Ouahigouya, Dori, Houndé et Pouytenga) interroge par ailleurs les dispositifs effectifs de gestion des latrines pour comprendre la problématique globale de la diffusion et de la durabilité des ouvrages d'assainissement.

Mots clefs : assainissement, latrines, latrinisation, villes moyennes, représentations sociales, logiques d'action, gouvernance, communes, décentralisation, Burkina Faso

ABSRACT

The purpose of this thesis is to analyze the interface between, on the one hand, the technological supply of sanitation and latrinization in Burkina Faso, which is largely reflected in the setting up of latrines in concessions and in public places, and on the other hand, the social dimension through the social representations of individuals and communities and their action logics in relation to the latrine.
The confrontation between the two dimensions involves a field of study that analyzes the "latrine" equipment through social representations associated and objective constraints of its implementation.
The thesis addresses sociology of sanitation that more specifically questions about the process of latrinization in Burkina Faso, through the representational dimensions, including the representations of the clean and the dirty and the symbolism of the latrine, the logics of action of users, their subsequent practices, from the domestic sphere to the public sphere. In a national context of Burkina Faso marked by a low rate of access to sanitation and where, in a process of decentralization, the municipalities are under construction, the study of latrinization in the medium-sized cities (Ouahigouya, Dori, Houndé and Pouytenga helps in undersatnding the overall problem of the diffusion and sustainability of sanitation facilities, through the effective latrine management systems.

Key words: sanitation, latrines, latrinization, medium-sized cities, social representations, action logics, governance, communes, decentralization, Burkina Faso

Sommaire

Dédicace 2
Remerciements 3
Liste des sigles 11
Liste des photos 16
Liste des cartes 17
Liste des figures 18
Liste des tableaux 20
Liste des encadrés 22
INTRODUCTION GENERALE 23
PARTIE I : PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE ET CADRE DE REFERENCE 36
Chapitre 1 : Thématique et problématique de la thèse : l'assainissement, des composantes multiples 36
1.1. Thématique de l'assainissement : un enjeu de développement urbain 37
1.1.1. Le concept opératoire d'assainissement : des composantes plurielles 37
1.1.2. Le segment « latrine » dans la gestion des excreta 40
1.1.3. Enjeux et défis d'assainissement 41
1.2. Processus de latrinisation au Burkina Faso 44
1.2.1. Assainissement et latrinisation au Burkina Faso 44
1.2.2. Normes, technologies et niveaux de couverture 46
1.2.3. Typologie des technologies courantes 52
1.3. Problématique de la thèse 54
1.3.1. La problématique de l'assainissement dans le contexte des villes moyennes au Burkina Faso 54
1.3.2. Problématique de l'ingénierie et schèmes d'une sociologie de l'assainissement 65
1.3.3. Revue de la littérature, questionnement et hypothèses 72
Chapitre 2 : Protocole méthodologique 89
2.1. Terrains et unités d'analyse 89
2.1.1. Critères de choix des « terrains » 89
2.1.2. Unités d'analyse 92
2.2. Méthodes, outils et organisation 93
2.2.1. Démarches quantitatives et qualitatives 93
2.2.2. Outils d'enquêtes 94
2.2.3. Organisation de la collecte des données 95
2.3. Traitement et analyse des données 95

2.3.1. Données et traitement 95
2.3.2. Catégorisation ''à posteriori'' des réponses 95
2.4. Caractérisation descriptive des sites d'enquête 97
2.4.1. Sites de Ouahigouya 97
2.4.2. Sites de Dori 110
2.4.3. Sites de Houndé 120
2.4.4. Sites de Pouytenga 128
Chapitre 3 : Cadre institutionnel et politiques d'assainissement au Burkina Faso : une production de textes foisonnante 135
3.1. L'évolution des politiques et stratégies d'assainissement 135
3.1.1. Les prémices de la visibilité de l'assainissement à partir de 1996 135
3.1.2. Les déficits constatés : état des lieux en 2006 136
3.1.3. Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA) : une rupture à partir de 2006 137
3.1.4. Politique et Stratégie Nationale d'Assainissement en 2007 : un engagement étatique plus affirmé en faveur de l'assainissement 138
3.1.5. La dynamique stratégique et opératoire à partir de 2008 139
3.1.6. Politique nationale de l'eau : les références à l'assainissement 141
3.1.7. Les stratégies de changement de comportement 142
3.2. Politiques et stratégies connexes 143
3.2.1. Politique nationale en matière d'hygiène publique 143
3.2.2. Politique Sanitaire Nationale 143
3.2.3. Politiques nationales en matière d'environnement et de développement durable 144
3.2.4. Politique nationale Genre 144
3.3. Des politiques sectorielles en cohérence avec les grandes orientations de politique générale et la décentralisation 145
3.3.2.1. Genèse et processus de décentralisation 146
3.3.2.2. Le défi du transfert de compétences 148
3.4. Cadre législatif et réglementaire 150
3.4.1. Le Code Général des Collectivités Territoriales 150
3.4.2. Le Code de la santé publique 151
3.4.3. Le Code de l'hygiène publique 151
3.4.4. Le Code de l'environnement 152
3.4.5. La Loi sur la prévention et la gestion des risques et catastrophes 152
3.4.6. Le Code de l'urbanisme et de la construction 152
3.4.7. La Loi d'orientation relative à la gestion de l'eau 153

3.5. Identification et rôle des acteurs du secteur de l'assainissement 153
3.5.1. L'Etat et ses démembrements techniques 154
3.5.2. Le partage de l'urbain et du rural: ONEA et DGAEUE..... 154
3.5.3. Les Partenaires Techniques et Financiers 155
3.5.4. Les ONG et Associations..... 155
3.5.5. Les institutions de formation et de recherche-action..... 156
3.5.6. Prestataires et opérateurs privés..... 156
3.5.7. Communes, communautés et usagers 159
3.5.8. Analyse de la complexe coordination entre acteurs 160
Conclusion de la partie 1 161
PARTIE II: REPRESENTATIONS SOCIALES, LOGIQUES ET PRATIQUES D'USAGE 166
Chapitre 4 : Représentations sociales et symboliques 166
4.1. Représentations du propre et du sale 166
4.1.1. Représentations générales du propre et du sale – focus communautaires 167
4.1.2. Analyse du propre et du sale dans les proverbes, maximes et adages 177
4.1.3. Représentations individuelles du propre et du sale : catégorisations et tendances-à partir d'interviews individuelles..... 180
4.2. Symbolisme de la latrine..... 192
4.2.1. Symbolisme de la latrine – Focus Group 192
4.2.2. Symbolisme de la latrine – tendances des perceptions individuelles..... 194
4.3. Rapport culturel à la latrine 197
4.3.1. Rapport à la latrine dans la sphère domestique 197
4.3.2. Rapport à la latrine dans la sphère publique..... 207
4.3.3. Analyse des spécificités urbaines et rurales dans le rapport à la latrine ... 213
Chapitre 5 : Pratiques d'hygiène,-assainissement et logiques d'usages des latrines....218
5.1. Pratiques, comportements domestiques et accès à l'hygiène et l'assainissement..... 220
5.1.1. Habitation, promiscuité et insalubrité domestique..... 220
5.1.2. Une conception de la salubrité centrée sur le balayage quotidien 221
5.1.3. Le déficit de gestion des eaux usées domestiques..... 221
5.1.4. Une gestion domestique des excreta par des latrines non ''améliorées'' . 222
5.1.5. Des modes d'entretien déficitaires et risqués..... 225
5.1.6. Charge humaine et usages ''hors-normes'' des latrines 226
5.1.7. Des taux d'accès à l'assainissement familial très bas 226
5.1.8. La problématique du lavage des mains..... 227

5.2. Le phénomène de la défécation à l'air libre (DAL): un « fait social total » 230
5.2.1. L'envergure du phénomène de la DAL 231
5.2.2. La caractérisation de la pratique de la DAL 232
5.2.3. Les perceptions endogènes de la DAL 234
5.3. Logiques d'usage des latrines dans la sphère domestique 237
5.3.1. Perceptions de la latrine : fonction sociale – équipement à risques 237
5.3.2. La problématique de l'entretien : maintenance et nuisances olfactives 238
5.3.3. La latrine : un investissement ''lourd'' pour les ménages 239
5.3.4. La latrine : un équipement pour la frange impotente 241
5.4. Logiques d'usage des latrines dans la sphère publique 243
5.4.1. L'entretien : nœud gordien de la gestion des latrines publiques 243
5.4.2. Le cercle vicieux du déficit d'entretien : facteur de ''rejet'' des latrines publiques 243
5.4.3. Les freins socioculturels et psychosociaux : le regard introspectif des populations sur le rapport aux latrines publiques 246
5.5. Problématique du continuum d'usage des latrines 251
5.5.1. De la reproduction des pratiques de la sphère domestique à la sphère publique 251
5.5.2. De la transposition des usages de la campagne à la ville ? 260
5.5.3. De l'usage des latrines publiques urbaines par les ruraux et les ''citadins'' 266
Conclusion de la partie 2 271
PARTIE III : ACCESSIBILITE AUX LATRINES, MODES DE GESTION ET DURABILITE 274
Chapitre 6 : L'accessibilité à l'équipement latrine : entre offre et demande 274
6.1. De l'offre d'assainissement et de latrinisation 274
6.1.1. Action publique et axes d'intervention 274
6.1.2. Financement et déficits 275
6.1.3. Limites structurelles et opératoires de l'offre d'assainissement 277
6.1.4. Initiatives de projets et actions de terrain 279
6.1.5. L'IEC et la question du « soft » 282
6.2. De la demande d'assainissement et de latrinisation 284
6.2.1. Pratiques et relativité des pesanteurs socioculturelles 285
6.2.2. Conditions contextuelles, motivations et choix stratégiques 285
Chapitre 7 : Dispositifs de gestion et de maintenance des latrines 287
7.1. Gestion des latrines en milieu domestique 287
7.1.1. Type de latrine et capacité des ménages 287

7.1.2. Rôle de la femme dans la salubrité domestique 289
7.1.3. Contraintes logistiques et pratiques quotidiennes 289
7.2. Organisation de l'entretien des latrines ''institutionnelles'' : diversité de l'offre et prédominance du bénévolat 289
7.2.1. Des structures sanitaires et éducatives aux sources de financement variées 290
7.2.2. Organisation de l'entretien des latrines institutionnelles 292
7.3. Latrines des gares routières et des marchés : gestion, maintenance et acteurs 293
7.3.1. Diversité des modes de gestion dans les gares et marchés 293
7.3.2. Eclectisme de l'organisation de l'entretien et de la maintenance 295
7.4. Gestion affermée : le « business » des latrines publiques 296
7.4.1. Type de conventions de gérance et clauses contractuelles 296
7.4.2. Modèles d'exploitation et profils des locataires et gérants 297
7.4.3. Analyse financière de l'exploitation des latrines publiques 301
Chapitre 8 : Appropriation, citoyenneté et durabilité des ouvrages 305
8.1. Des usagers des latrines publiques et de leur provenance 305
8.2. Appropriation des latrines publiques : jeux d'acteurs et griefs croisés 306
8.2.1. Utilisation et déficit d'appropriation au niveau des latrines ''institutionnelles'' 306
8.2.2. Contraintes de fonctionnement des latrines publiques en convention de gérance 307
8.2.3. Conflits de gestion et d'usage des latrines publiques 310
8.3. Assainissement, latrinisation et maitrise d'ouvrage communale 316
8.3.1. La contrainte des ressources humaines et financières 317
8.3.2. L'accompagnement des communes par les partenaires 317
8.3.3. Etude de cas : Maitrise d'Ouvrage Communale (MOC) à Houndé 319
8.4. Action publique, citoyenneté et durabilité des ouvrages d'assainissement 325
8.4.1. La construction d'une citoyenneté dans les villes secondaires 326
8.4.2. La communauté contre la commune 327
8.4.3. Etude de cas de Pouytenga : une citoyenneté à construire 329
8.4.4. Les latrines publiques : entre faiblesse de l'offre et défaut d'hygiène 332
Conclusion de la partie 3 334
CONCLUSION GENERALE 337
BIBLIOGRAPHIE 345
ANNEXES 362

Liste des sigles

2IE	Institut international d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement
A2N	Association Nodo Nooto
AAS	Association des Artisans du Séno
AAY	Association Aide au Yatenga
ABM	Association Bonnes Mains
ADAE	Association pour le Développement des Adductions d'Eau
ADEFAD	Association d'Aide aux Enfants des Familles Démunies
AEPHA	Approvisionnement en Eau Potable Hygiène et Assainissement
AFD	Agence Française de Développement
AGED	Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement
AGEDECOL	Agence d'Appui à la Gestion et au Développement des Collectivités Locales
AME	Association des Mères Educatrices
AMI	Alliance Missionnaire Internationale
ANE	Acteurs Non Etatiques
APE	Association des Parents d'Elèves
APREL	Appui au Programme de Relance des Economies Locales
ASPAO	Association Professionnelle des Artisans de Ouahigouya
ATPC	Assainissement Total Piloté par la Communauté
ATPL	Assainissement Total Piloté par les Leaders
AUE	Association des Usagers de l'Eau
BAD	Banque Africaine de Développement
BUCO	Bureau de Coopération Suisse
CaPa	Cadre Partenarial
CCC	Communication pour le Changement de Comportement
CDR	Comités de Défense de la Révolution
CEMEAU	Centre des Métiers de l'Eau
CGCT	Code Général des Collectivités Territoriales
CHR	Centre Hospitalier Régional
CMA	Centre Médical avec Antenne chirurgicale
CND	Commission Nationale de la Décentralisation
CNR	Conseil National de la Révolution
COGES	Comité de Gestion

COPEGOL	Compétition Pour l'Excellence dans la Gouvernance Locale
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CREPA	Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement
CRPA	Centre Régionale de Promotion Agricole
CRS	Catholic Relief Service
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CUCA	Cadre Unifié de Coordiantion de l'Assainissement
CUI	Cadre Unifié d'Intervention
DAL	Défécation à l'Air Libre
DANIDA	Agence Danoise pour le Développement International
DASS	Direction de l'Assainissement
DDC	Direction du Développement et de la Coopération Suisse
DGAEUE	Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
DGESS	Direction Générale des Etudes et des Statistiques Sectorielles
DPAHRH	Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
DPASSN	Direction Provinciale de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale
DPEAHA	Direction Provinciale de l'Eau des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
DPEBA	Direction Provinciale de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation
DPECV	Direction Provinciale de l'Environnement et du Cadre de Vie
DPRA	Direction Provinciale des Ressources Animales
DREAHA	Direction Régionale de l'Eau des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
DSF	Développement Sans Frontières
EAA	Agence intergouvernementale panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique
ECLA	Etre Comme Les Autres
ECOSAN	Ecological Sanitation (Assainissement Ecologique)
EICVM	Enquête intégrale sur les Conditions de Vie des Ménages
ENA	Enquête Nationale d'Accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial
EPCD	Etablissement Public Communal de Développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDAL	Fin de la Défécation à l'Air Libre

FEER	Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural
FICOM	Fonds d'Investissement Communal
FNGN	Fédération National des Groupements Naam
FODECOL	Fonds de Développement des Collectivités Locales
FODECOM	Fonds d'appui au Démarrage et au développement des Communes
FPDCT	Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales
GCP	Gestion du Cycle de Projet
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GIZ	Agence Allemande de Coopération Internationale
HIMO	Haute Intensité de Main-d'œuvre
IEC	Information Education Communication
IGEDD	Institut de Génie de l'Environnement et du Développement Durable
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPM	Indice de Pauvreté Multidimensionnelle
IRC	Centre International de l'Eau et de l'Assainissement
JMP	Joint Monitoring Program
KFW	Banque Allemande de Développement
LAA	Latrine Améliorée Auto-ventilée
MAH	Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique
MAHRH	Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques
MATD	Ministère de l'Aménagement du Territoire et de la Décentralisation
MDG	Millennium Development Goals
MEAHA	Ministère de l'Eau des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement
MEF	Ministère de l'Economie et des Finances
MHU	Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme
MOC	Maitrise d'Ouvrage Communale
OCADES	Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONEA	Office National de l'Eau et de l'Assainissement
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAAMU	Projet de Promotion de l'Assainissement Autonome en Milieux Urbains
PACVU	Projet d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaines
PADSEA	Programme d'Appui au Développement du Secteur Eau et Assainissement

PAEPA	Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PAGIRE	Plan d'Action pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PCD	Plan Communal de Développement
PCD / AEPA	Plan Communal de Développement / Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement
PDU	Projet de Développement Urbain
PDVM	Programme de Développement des Villes Moyennes
PHAST	Paricipatory Hygiene and Sanitation Transformation
PHU	Projet d'Hydraulique Urbaine
PIHVES	Programme Intégré d'Hydraulique Villageoise et d'Education pour la Santé
PLCE	Programme de Lutte Contre l'Ensablement dans le bassin du fleuve Niger
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNAEPA	Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement
PNAEUE	Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excreta
PNDD	Politique Nationale de Développement Durable
PNE	Politique Nationale de l'Eau
PNE	Politique Nationale en matière d'Environnement
PNG	Politique Nationale Genre
PNGT	Programme National de Gestion des Terroirs
PNHDU	Politique Nationale de l'Habitat et de Développement Urbain
PNHP	Politique Nationale en matière d'Hygiène Publique
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PPTE	Initiative Pays Pauvres Très Endettés
PRCCU	Projet de Renforcement des Capacités des Communes Urbaines
PSA	Plan Stratégique d'Assainissement
PSNA	Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
SAGEDECOM	Service d'Appui à la Gestion et au développement des Communes
SCADD	Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SDAU	Schéma Directeur d'Aménagement Urbain
SNA	Stratégie Nationale d'Assainissement

TCM	Toilette à Chasse Manuelle
TDR	Termes de Référence
TOD	Textes d'Orientation de la Décentralisation
UFC	Union Fraternelle des Croyants
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education la Science et le Culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
VIH / SIDA	Virus de l'Immunodéficience Humaine / Syndrome de l'Immunodéficience Acquise
VIP	Ventilated Improved Pit
WASH	Water Sanitation and Hygiene
WHO	World Health Organization

Liste des photos

Photo 1: Types de latrines au Burkina Faso (superstructure et fosse) 54
Photo 2: Site de poterie à Sissamba 109
Photo 3: Scène de marché à Sissamba 109
Photo 4: Borne-fontaine (N'Djomga, Dori) 200
Photo 5: Puits traditionnel (Ouahigouya rural) 200
Photo 6: Ecoulement des eaux de douche dans la ruelle 221
Photo 7: Latrine traditionnelle (Ouahigouya rural) 223
Photo 8: Latrine externe - milieu urbain 239
Photo 9: Latrine externe - milieu rural 239
Photo 10: Concession Ouahigouya urbain 242
Photo 11: Concession Ouahigouya rural 242
Photo 12: Concession Gnarala Quartier périurbain de Dori 242
Photo 13: Alentours Latrines du marché de céréales de Pouytenga 244
Photo 14: Douche et latrine - Ancienne gare Ouahigouya 244
Photo 15: Toilette Cyber café 246
Photo 16: Latrine Collège privé de Houndé 246
Photo 17: CSPS de N'Djomga non inauguré 253
Photo 18: Dalle dégradée - CSPS de Sissamba 253
Photo 19: Repas - Cantine scolaire Ecole primaire de Sissamba 259
Photo 20: Déjeuner Ecole primaire de Sissamba 259
Photo 21: Latrines Gare routière de Houndé 262
Photo 22: Latrines Gare routière de Pouytenga 262
Photo 23: Latrines du marché de Dori 263
Photo 24: Vue du marché de Ouahigouya 263
Photo 25: Toilettes CHR de Dori 265
Photo 26: Toilettes à chasse manuelle CMA de Pouytenga 265
Photo 27: Latrine Ecole primaire évangélique (Dori urbain) 266
Photo 28: Latrine Ecole primaire de N'Djomga (Dori rural) 266
Photo 29: Latrine publique au marché de Dohoun 268
Photo 30: Auto-construction de latrine publique au marché de Dohoun 268
Photo 31: Locataire-gérant au marché central de Pouytenga 304
Photo 32: Aire d'ablution au marché central de Pouytenga 304
Photo 33: Auberge détériorée de la gare routière de Pouytenga 308
Photo 34: Latrines vétustes utilisées à la gare de Pouytenga 310
Photo 35: Latrines neuves non utilisées à la gare routière de Pouytenga 310
Photo 36: Gérant et usager des toilettes au CMA de Pouytenga 316
Photo 37: Passagers et vendeurs ambulants à la gare routière de Pouytenga 316
Photo 38: Alentours du marché de céréale de Pouytenga 331
Photo 39: Scène – Marché de céréales de Pouytenga 331

Liste des cartes

Carte 1: Régions du Burkina Faso 57
Carte 2: Situation des « terrains » dans les provinces du Burkina Faso 90
Carte 3: Localisation des villes étudiées au Burkina Faso 91

Liste des figures

Figure 1: Maillons de la chaîne de l'assainissement 39
Figure 2: Pourcentage de décès imputables à des services insuffisants dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement 42
Figure 3: Echelles d'accès à l'eau potable et à l'assainissement 52
Figure 4: Interface entre pôle technologique et schèmes d'analyse sociologique appliquée à l'assainissement, auteur 70
Figure 5: Pôles méthodologiques de la thèse 96
Figure 6: Propreté selon les chefs de ménages 181
Figure 7: Propreté selon les hommes chefs de ménage 182
Figure 8: Propreté selon les femmes chefs de ménage 182
Figure 9: Saleté selon les chefs de ménage 183
Figure 10: Le pur selon les chefs de ménages 184
Figure 11: L'impur selon les chefs de ménage 184
Figure 12: Quartier propre selon les chefs de ménage 186
Figure 13: Concession propre selon les chefs de ménage 188
Figure 14: Chambre propre selon les chefs de ménage 189
Figure 15: Homme propre selon les chefs de ménages 191
Figure 16: Femme propre selon les chefs de ménages 192
Figure 17: Symbolisme de la latrine selon les chefs de ménages 195
Figure 18: Risques liés à l'absence de latrine seon les chefs de ménages 196
Figure 19: Inconvénients de l'existence d'une latrine dans la concession 197
Figure 20: Ménages disposant de latrines selon les milieux 198
Figure 21: Types de latrines dans les concessions 201
Figure 22: Avantages du cadre de vie sain selon les chefs de ménage 202
Figure 23: Motivation à l'investissement dans une latrine 203
Figure 24: Freins à l'investissement dans la construction d'une latrine 204
Figure 25: Raisons de l'absence de latrine 205
Figure 26: Existence d'animaux dans la cour 205
Figure 27: Fréquentation des latrines publiques 206
Figure 28: Raisons de la non fréquentation des latrines publiques 206
Figure 29: Amélioration de l'utilisation des latrines publiques 207
Figure 30: Echantillon des usagers des latrines publiques 208
Figure 31: Répartition des usagers des latrines publiques par genre et par site 208
Figure 32: Représentations des latrines publiques par zones 209
Figure 33: Existence de latrine dans la concession des usagers des latrines publiques 210
Figure 34: Lieux de défécation habituels des usagers des latrines publiques 210
Figure 35: Blocages liés à l'utilisation des latrines publiques 211
Figure 36: Avis sur les tarifs d'utilisation des latrines 211
Figure 37: Proposition des usagers pour l'entretien des latrines publiques 212
Figure 38: Raisons de la non participation à la mise en place d'une latrine publique 213
Figure 39: Personnes et structures concernées par la mise en place des latrines publiques selon les usagers 213
Figure 40: Existence de latrine dans la concession des usagers des latrines publiques selon le milieu de résidence 215
Figure 41: Blocages à utiliser les latrines publiques selon le milieu de résidence 216

Figure 42: Formes de contribution à la mise en place des latrines publiques selon le milieu 217
Figure 43: Proportion de personnes se lavant les mains au savon avant les repas 228
Figure 44: Raisons du non lavage des mains après défécation..... 229
Figure 45: Latrines et Lave-mains au CSPS de Sissamba 229
Figure 46: Lieux de défécation des ménages sans latrines..... 233
Figure 47: Risques de la défécation dans la nature selon les ménages 235
Figure 48: Emplacement de latrine 239
Figure 49: Blocages liés à l'utilisation des latrines publiques selon les sites 245
Figure 50:Financements acquis du PNAEPA en milieu rural..... 276
Figure 51: Fréquence de vidange des latrines domestiques par lieu de résidence..... 288

Liste des tableaux

Tableau 1: Technologies d'assainissement privé 47
Tableau 2: Paquet technologique pour l'assainissement public..... 47
Tableau 3: Paquet technologies pour les écoles 48
Tableau 4: Paquet technologique pour les centres de santé 48
Tableau 5: Evolution de l'accès à l'assainissement au Burkina Faso sur 25 ans 52
Tableau 6: Communes urbaines du Burkina Faso (MATD, 2004) 56
Tableau 7: Grille d'analyse 87
Tableau 8: Récapitulatif des sites d'enquête..... 92
Tableau 9: Unités d'analyse et échantillonnage 93
Tableau 10: Quartiers et sous-quartiers de Sissamba..... 108
Tableau 11: Notions de propreté et de saleté 175
Tableau 12: Perceptions au niveau des espaces de vie 175
Tableau 13: Comportements individuels..... 176
Tableau 14: Catégories de représentations ''quartier (village) propre et quartier (village) sale 185
Tableau 15: Catégories de représentations ''concession propre et concession sale'' 187
Tableau 16: Catégories de représentations ''chambre propre et chambre sale''..... 188
Tableau 17: Catégories de représentations ''homme propre et homme sale''..... 189
Tableau 18: Catégories de représentations ''femme propre et femme sale'' 190
Tableau 19: Symbolisme de la latrine selon le genre..... 195
Tableau 20: Tableau : Modes d'approvisionnement en eau des ménages..... 199
Tableau 21: Modes d'éclairage dans les concessions..... 200
Tableau 22: Emplacement de la latrine..... 203
Tableau 23: Préoccupations pratiques des ménages..... 204
Tableau 24: Représentation des latrines publiques par les usagers..... 209
Tableau 25: Synthèse des pratiques locales négatives et positives d'hygiène et d'assainissement (selon les populations) 218
Tableau 26: Proportions de ménages utilisant des latrines améliorées dans les 4 régions et provinces de nos sites 224
Tableau 27: Répartition des latrines selon le mode de vidange (%) dans 4 régions du Burkina Faso 226
Tableau 28: Proportions de ménages pratiquant la défécation à l'air libre dans les 4 régions et provinces de nos sites..... 231
Tableau 29: Latrines publiques des 4 villages de l'hinterland rural 252
Tableau 30: Synopsis de l'état des latrines des gares routières des 4 villes moyennes 261
Tableau 31: Synopsis de l'état des latrines des marchés des 4 villes moyennes..... 262
Tableau 32: Synopsis de l'état des latrines des centres de santé des 4 villes moyennes..... 264
Tableau 33: Exemples de projet en milieu urbain 280
Tableau 34: Exemples de projets en milieu rural..... 280
Tableau 35: Sources de financement des nouvelles latrines dans les centres de santé et les écoles..... 291
Tableau 36: Date de réalisation et sources de financement des latrines des gares routières 294
Tableau 37: Dates de réalisation et sources de financement des latrines des marchés..... 295

Tableau 38: Latrines publiques exploitées par un gérant salarié (profil locataires et gérants) 298
Tableau 39: Latrines publiques exploitées par un locataire-gérant..... 299
Tableau 40: Exploitations de latrines publiques en sous-location..... 299

Liste des encadrés

Encadré 1: Dynamisme associative et léthargie sanitaire à Ouahigouya..... 103
Encadré 2: Un entreprenariat embryonnaire dans la chaine d'assainissement 158
Encadré 3: Prééminence de la main droite sur la main gauche : une conception culturelle incidente sur l'hygiène et l'assainissement 230
Encadré 4: Le difficile passage de la DAL à la ''dalle' 237
Encadré 5: ''Parents contre élèves : de l'usage abusif des latrines scolaires''..... 256
Encadré 6: La dimension hygiénique de la gestion des cantines scolaires 258
Encadré 7: Exemple d'une initiative privée dans l'espace public rural à Dohoun..... 268
Encadré 8: Hygiène, latrine et risque nosocomial dans les centres de santé au Burkina Faso 269
Encadré 9: Locataire-gérant d'une latrine publique : une ''success story''..... 303

INTRODUCTION GENERALE

Thématique de l'assainissement et segment « latrinisation » : des ambitions publiques au regain d'intérêt heuristique

Les interventions nationales volontaristes en matière d'assainissement, dans les pays en développement, tentent de concrétiser les orientations formulées à l'échelle internationale depuis quelques décennies. Ces options internationales, et les financements consécutifs, impriment forcément aux politiques nationales des cadrages stratégiques, des agendas et des cibles, même si les Etats conservent une certaine marge de manœuvre. Une genèse de ces préoccupations internationales permet de retenir, comme repère important, la déclaration de la Décennie Internationale de l'Eau et de l'Assainissement (DIEPA)[1] sur la période 1981-1990.

La mise en lumière de la problématique de l'assainissement s'est encore plus affirmée au cours du Sommet de Rio en 1992. Puis, au début du nouveau millénaire, le projet ambitieux destiné à combattre la pauvreté s'est traduit par la formulation de huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD formulés en 2000). Parmi ces objectifs, la cible 10 (objectif 7) inclut les questions relatives à l'eau et l'assainissement : la Communauté Internationale s'était notamment engagée à réduire de moitié, à l'horizon 2015, la proportion d'individus qui n'a pas accès à des services adéquats d'assainissement. Cet objectif sectoriel avait été entériné pour l'eau potable et l'assainissement au Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg (2002).

A la suite des OMD, s'est enclenché, à partir de 2012 (Rio + 20), le processus d'élaboration des Objectifs de Développement Durable (ODD), qui a abouti en Septembre 2015 à une nouvelle feuille de route internationale pour le développement durable, déclinée en 17 objectifs, 169 cibles ou sous-objectifs. Parmi eux, l'objectif relatif à l'accès universel à l'eau et à l'assainissement, dans une perspective transversale, vise à dépasser les approches sectorielles antérieures.

Ces questions relatives à l'assainissement, peu abordées par la recherche jusque dans les années 1990, commencent cependant à émerger, concomitamment à ces engagements politiques, particulièrement à travers la ''littérature grise'' et les études commanditées par les institutions internationales, les pouvoirs publics et les promoteurs de l'hygiène et de l'assainissement.

Les travaux de recherche existants ont abordé différents thèmes relatifs à l'assainissement sous des angles sociologiques ou anthropologiques qui seront présentés en détail dans la revue de la littérature. Ces travaux sur l'hygiène et l'assainissement, dans les pays en développement, abordent diverses thématiques qui mettent l'emphase sur un thème spécifique ou envisagent la problématique de manière systémique, en relevant les interrelations entre hygiène et santé, entre représentations, perceptions et conceptions

[1] Le Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies avait adopté déjà en 1977 une résolution par laquelle, il validait le rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'eau tenue à Mar del Plata et déclarait les années 1981-1990, Décennie Internationale de l'Eau potable et de l'Assainissement (DIEPA).

culturelles, voire mettent l'accent sur sociabilité, conflits d'usages, urbanisation, financements, gouvernance, action publique, décentralisation etc.

Notre thèse s'inscrit dans le prolongement de ces travaux récents, dans une analyse de l'assainissement non réductible aux seules dimensions techniques et technologiques, mais abordée à l'épreuve des contextes sociétaux, des représentations sociales, des logiques d'actions et des pratiques des acteurs (Bouju et Ouattara 2002, Blundo, Hahonou, et Olivier de Sardan 2002, Bouju 2009, Traoré 2011, Sorry et Tallet 2015). Par ailleurs, sa spécificité réside dans le fait qu'elle porte sur une sociologie de l'assainissement dans un segment peu étudié jusqu'ici, à savoir la gestion des excreta, à travers la « latrinisation ».
Si, dans la trame globale de l'assainissement, nous faisons le choix de porter la réflexion plus spécifiquement sur la « gestion des excreta » et son corollaire « latrinisation», c'est parce que nous considérons l' « option latrinisation » comme l'entrée stratégique et technologique majeure adoptée pour faire face au déficit d'assainissement, et qu'en cela elle permet d'interroger la portée et l'efficacité de l'action publique en la matière. Quant à l' « outil latrine », son utilisation attendue et les représentations qui s'y rattachent nous paraissent porter une forte « charge sociologique » susceptible d'intérêt dans l'analyse de la question.

Nous employons donc ce néologisme de « latrinisation » pour désigner l'ensemble du processus complexe de mise en place de latrines aussi bien en milieu domestique que dans la sphère publique. Le terme « latrine » dont provient ce néologisme est également utilisé par les praticiens et promoteurs hygiénistes dans les programmes d'assainissement qui développent souvent des technologies simples considérées comme appropriables : d'où le fait que le terme « latrine » est souvent jugé dépréciatif par rapport au mot « toilette » qui est utilisé pour des systèmes plus modernes. Mais nous optons pour le terme « latrine » parce qu'il rend compte d'une réalité de terrain et de processus effectifs de développement dans les sites étudiés. La dimension ''hard'' (construction et mise en place de latrines) de la « latrinisation » se complète ensuite d'un volet ''soft'' (communication pour le changement de comportements, à travers des actions de sensibilisation pour l'adoption de pratiques hygiéniques) dans la plupart des programmes d'assainissement.

Dans un contexte du Burkina Faso où l'offre d'assainissement et les interventions sur le terrain ont du mal à se concrétiser en résultats tangibles et durables, il n'est pas vain d'interroger – au-delà des technologies proposées – le jeu des acteurs individuels et collectifs, intervenant à différentes échelles, dont les représentations et les logiques d'action peuvent influer sur l'efficacité des projets en place.

La thèse s'inscrit fondamentalement dans cette analyse de l'interface entre :

- d'une part, cette dimension de la politique publique d'assainissement traduite par une offre technologique de latrinisation, associée à des stratégies opérationnelles de mise en œuvre (réalisation de latrines dans les concessions privées et dans les espaces publics, sous une optique d'assainissement, de lutte contre le péril fécal et de protection de l'environnement) ;
- d'autre part, la dimension sociétale à travers les représentations sociales, les logiques d'acteurs et les pratiques subséquentes d'usage et de gestion des latrines pouvant être explicatifs du niveau d'ancrage, de durabilité et de réplication de l'assainissement dans les milieux analysés.

La confrontation de ces deux dimensions, interdépendantes, représente un champ de réflexion potentiellement ouvert et stimulant, au demeurant très faiblement abordé dans les études sur l'assainissement, notamment le segment de la latrinisation. Or, cette entrée que nous privilégions dans la thèse permet d'analyser l''outil latrine'' en tant qu'équipement d'inspiration exogène, et de comprendre les représentions sociétales qui s'y rattachent ainsi que les contraintes objectives auxquelles son implémentation fait face.

Si l'on aborde ces questions de manière transversale, plusieurs points peuvent être discutés relativement aux technologies, leur place dans les politiques publiques et le processus de diffusion dont elles font l'objet.

Tout d'abord, les techniques et technologies employées dans le processus d'assainissement impliquent forcément l'action de l'homme : l'homme en tant que producteur de déchets, mais aussi comme acteur-usager censé adopter des comportements normés dans son rapport aux technologies. C'est là qu'intervient alors la confluence entre l'homme et la technologie et que se déploie l'objet – en construction – d'une sociologie appliquée à un domaine d'ingénierie : en l'occurrence l'assainissement.

Par ailleurs, l'intérêt de la thématique de l'assainissement est constitué par sa place dans les politiques publiques en tant que sujet de santé : cette optique, si elle est rappelée dans les discours, n'est pas souvent mise en exergue, et donc pas suffisamment traduite en actes par l'action publique. Or, les incidences du défaut d'assainissement et les risques qui y sont liés constituent, de toute évidence, matière à préoccupation de santé publique.

Enfin, la diffusion de la latrine, promue par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers, se confronte à des facteurs variés (sociologiques, organisationnels et gestionnaires) dont l'analyse, à travers les pratiques, les logiques d'action et les représentations sociales qui les sous-tendent, pourrait éclairer les raisons du faible niveau d'équipement des ménages.
L'analyse de la thématique de l'assainissement, sous ces angles, nous parait donc digne d'intérêt heuristique au regard des facteurs multidimensionnels mobilisables dans l'explication du phénomène et, plus prosaïquement, au vu des contraintes auxquelles l'action publique fait face en la matière, notamment dans les villes moyennes, peu étudiées de ce point de vue.

De la pertinence des villes moyennes comme « terrain » de recherche

Dans un contexte d'urbanisation croissante, les ODD prennent également en compte la dimension urbaine à travers l'objectif 11 qui vise à rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables. Plus spécifiquement, la tendance actuelle à l'émergence de villes moyennes, pour contrebalancer le rôle des capitales-métropoles, incite à porter un regard particulier sur ces « small towns », ''villes intermédiaires'' ou ''centres secondaires''. La gestion de ces villes moyennes est, du reste, perçue comme l'un

des grands défis du 21ème siècle et l'un des facteurs déterminants du succès ou de l'échec de la construction de villes durables, dans la veine des programmes pour l'après-2015[2] .

En dehors des métropoles que constituent les capitales, les villes moyennes, souvent capitales régionales en pleine croissance, tentent donc d'émerger. Du fait de leur passé rural récent, elles oscillent encore parfois entre ruralité résistante et urbanité réticente. Elles agrègent des communautés autochtones et des groupes humains venus d'autres contrées du pays et même de l'extérieur. Elles sont le réceptacle d'ambitions diverses et lointaines, le cadre de citoyennetés en construction, sur fond d'action publique souvent déficiente.

Cette problématique des villes moyennes est centrale au Burkina Faso. Certes, la population en Afrique subsaharienne reste encore à prédominance ''rurale'' car seuls 37, 4 % des habitants vit dans des villes pour une moyenne mondiale de 53% (PNUD, 2014). Le Burkina Faso, avec un taux d'urbanisation de 28,2 % (PNUD, 2014), reste encore largement sous la moyenne mondiale et même d'Afrique subsaharienne[3]. Mais cette population urbaine burkinabè est en constante évolution. Le Burkina Faso, l'un des pays les plus « ruraux » d'Afrique de l'Ouest, a amorcé tardivement sa « transition urbaine » (Gouëtsset 2009) avec un taux d'urbanisation de l'ordre de 22% en 2000 (contre 31% en Afrique de l'Ouest), puis 26% en 2010 (contre 33,6%) (PNUD 2014, INSD 2014). Le pays connait aujourd'hui une accélération de sa croissance urbaine et une progression de sa « métropolisation » et de sa macrocéphalie par la prééminence urbaine de Ouagadougou.

L'évolution démographique et le processus d'urbanisation de ces villes moyennes ne vont pas sans poser problème. La demande de services est largement supérieure à l'offre dans le domaine des services d'infrastructures sociales et économiques. Face aux besoins et à l'accroissement rapide de la population, la question de l'accès à une eau saine et à l'assainissement se présente comme une priorité majeure. Cette question est le plus souvent abordée sous l'angle des services à apporter aux populations en fonction des niveaux d'urbanisation, du développement économique, des variations internes à chaque pays et des clivages entre les zones rurales et les centres urbains, dans un contexte où la capacité des infrastructures actuelles à assurer les services d'eau et d'assainissement n'est pas à la hauteur du processus d'urbanisation (PNUE, 2013).

Dans le domaine de l'assainissement plus singulièrement, les villes moyennes offrent souvent le spectacle de villes-poubelles où s'imbriquent et se renforcent mutuellement différentes contraintes dans tous les segments de l'assainissement : absence d'ouvrages de gestion des eaux de ruissellement, déversement des eaux usées dans les ruelles en l'absence de réseaux adéquats, rejet des ordures ménagères dans des dépotoirs anarchiques, défécation dans la nature, déficit d'hygiène domestique etc.
Ces questionnement doivent être reliés aux processus de décentralisation en cours qui ne se traduisent pas sur le terrain par une capacité réelle des communes à prendre en charge les besoins en eau, en assainissement, en santé, en énergie, en infrastructures marchandes,

[2] http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/world-urbanization-prospects.html , consulté le 16 septembre 2015.

[3] Aujourd'hui, sur une population totale estimée en 2015 à 18.450.494 habitants (INSD, 2014), les villes burkinabè abritent 5,18 millions d'habitants.

etc. Les communes manquent très souvent de vision, de compétences et de ressources humaines et matérielles pour remplir leur mission de service public et répondre à la demande des ménages. Ce sont là des problématiques de développement, d'un intérêt certain pour la réflexion, l'analyse et l'action.
Etudier la problématique de l'assainissement et de la latrinisation, plus spécifiquement dans les villes moyennes, c'est donc interroger les processus d'urbanisation hors métropole, dans ces villes en devenir qui s'évertuent à sortir d'une ruralité résistante pour tenter d'assumer les exigences d'une cité, à savoir assurer l'offre d'infrastructures, d'équipements et de services de base continus et durables pour les résidents.

Le rapport aux excreta : un champ d'analyse éminemment sociologique

Les incidences du déficit d'assainissement et d'hygiène, dans différentes parties du monde, sont largement et régulièrement rappelées pour justifier l'intérêt de la question et les actions à mener. On note en effet que 2,4 milliards de personnes manquent d'installations sanitaires de base, telles que les toilettes ou les latrines. Chaque jour, 1 000 enfants meurent de maladies qu'il serait faciles à prévenir si les conditions d'assainissement et d'hygiène dans le monde étaient améliorées ; une personne sur trois vit dans des conditions de salubrité insatisfaisantes et une sur huit pratique la défécation à l'air libre ; 2,4 milliards de personnes n'ont pas accès à un système d'assainissement amélioré et 1 milliard de personnes pratiquent la défécation en plein air[4].

Au-delà de ces données et des actions qu'elles inspirent, la réflexion pour mieux comprendre les phénomènes qui sont à la base de ce défaut d'assainissement tient toute sa place dans la recherche. L'analyse sociologique des processus techniques d'assainissement dans laquelle nous nous inscrivons se conçoit en raison de l'incidence évidente de la dimension anthropique dans la production des eaux usées, des déchets solides, des excreta et de leur gestion. Cette sociologie de l'assainissement est à même d'interroger la relation homme-déchets, plus singulièrement l'attitude de l'homme en tant qu'il est producteur de déchets, mais aussi et surtout porteur de représentations du propre et du sale, de perceptions et de symbolismes rattachés à l'équipement-réceptacle des déchets biologiques.

Cet angle d'analyse sociologique est pertinent pour comprendre les processus d'assainissement – non pas sous l'angle des fonctions biologiques d'alimentation et d'excrétion de l'homme, car l'on convient que sur ces strictes fonctions biologiques, il ne se différencie pas des autres êtres du règne animal – parce que la production et l'évacuation des déchets et des fèces impliquent des choix et des comportements sociaux portés par des représentations collectives et des stratégies individuelles des acteurs en présence, elles-mêmes marquées du sceau d'un fond culturel de base. Parce qu'aussi l'assainissement se présente sous un angle multidimensionnel et dialectique, notre problématique imbrique, pour emprunter au lexique marxien, aussi bien des paramètres ''infrastructurels''

[4] http://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/water-and-sanitation/ consulté le 11 /11/ 2016

(technologique, économique, matériel, logistique etc.) que ''superstructurels'' (cultures, croyances, mentalités, valeurs, représentations etc.).

De ce point de vue, l'étude de l'assainissement représente un champ d'analyse éminemment sociologique : celle de la latrinisation et des excreta humains, plus particulièrement, constitue un domaine d'analyse d'intérêt sociologique, d'une part, parce qu'elle consacre la rencontre entre une technologie, un équipement (la latrine) souvent proposée du dehors et l'acteur social (usager de l'équipement); et d'autre part, parce que l'acte biologique de défécation – aussi intime qu'il soit ou parce qu'il est intime justement – se couvre de puissants référents sociétaux qui expliquent et éclairent les pratiques individuelles et collectives et le rapport à la technologie, à la nature et à l'environnement.
Mais dans les études récentes, de portée sociologique et anthropologique, la relation aux déchets solides est plus souvent abordée que le rapport aux excreta et aux processus de latrinisation d'une manière générale. Or ce segment, souvent ignoré, présente un intérêt d'analyse sous l'angle des pratiques, des représentations sociales et symboliques, des nuances de perceptions entre les promoteurs du discours hygiéniste et les usagers des ouvrages.

Par ailleurs, pendant longtemps, les praticiens et analystes des questions relatives à l'accès à l'assainissement (et à l'eau) ont privilégié les composantes infrastructurelles et technologiques au détriment des aspects humains et socio-économiques. Or, cette dimension du rapport des communautés aux technologies proposées et du rôle des différents acteurs engagés dans le processus d'accès à l'assainissement reste également significative dans la compréhension des processus d'implémentation, d'exploitation, de maintenance et de diffusion des infrastructures proposées.

Aujourd'hui, cette sociologie de l'assainissement est non seulement justifiée au regard du déficit d'analyse et du caractère sectoriel des études technicistes du passé, mais elle est aussi et surtout souhaitée pour donner un éclairage nouveau dans la compréhension des processus d'accès à l'assainissement et à la gestion durable des infrastructures. En mettant l'homme au cœur de cette problématique, l'analyse sociologique ambitionne de restituer à l'explication et à la compréhension scientifiques des composantes majeures qui éclairent et renouvellent cette thématique de l'accès à l'assainissement et permettent de mieux interpréter les facteurs de blocage.

Le choix que nous faisons, dans cette thèse, de mettre l'emphase sur le segment ''gestion des excreta'' et plus particulièrement le rapport à cette « technologie » qu'est la latrine, tient non seulement à son importance dans le processus d'assainissement en Afrique et dans les pays en développement en général (en l'occurrence sa place privilégiée dans les politiques et stratégies d'assainissement au Burkina Faso), mais aussi son intérêt sociologique en tant que technologie d'inspiration exogène dont l'implantation en milieu domestique traditionnel et dans la sphère publique et institutionnelle reste assujettie à des paramètres sociologiques, anthropologiques, organisationnels et matériels.

De l'objet au sujet de la thèse: l'assainissement et la latrinisation à l'épreuve des représentations sociales et des logiques d'action

Pourquoi les infrastructures d'assainissement, notamment les latrines, se heurtent-elles à un faible niveau de diffusion, malgré les efforts et les fonds déployés par les différents promoteurs ? Cette question, au centre du cadre d'analyse de notre thèse, oriente notre problématique dans une articulation à l'interface entre l'offre technologique et les pratiques liées à son implémentation, l'utilisation que les acteurs font des ouvrages en place, leur rapport aux équipements et leurs interactions dans ce processus d'assainissement et de latrinisation.

Deux concepts nous sont apparus centraux car ils participent à l'explicitation des conduites des individus et des groupes : les représentations sociales et les logiques d'actions.

Le concept de représentation apparait dès la fondation de la sociologie comme discipline à projet scientifique (Durkheim, 1898) : les représentations collectives sont définies dans la conception durkheimienne comme croyances et valeurs communes à tous les membres d'une société, intrinsèquement distinctes de l'addition des représentations individuelles. En tant que réalité sociale, elles permettent d'expliquer les faits sociaux. La théorisation ultérieure du concept comme phénomène mental et social construit pour et par la pratique (Moscovici 1961) permettra sa prise en charge opératoire dans les travaux en sciences sociales.

Les représentations sociales – mobilisées comme concept – renvoient à une grande diversité notionnelle et phénoménologique (images symboliques, croyances, valeurs etc.), mais elles ont en commun de pouvoir penser et expliquer la réalité quotidienne des pratiques. Au plan opératoire, les représentations sociales peuvent s'appliquer à « tous les cas où une situation nouvelle, étrange, inhabituelle a besoin d'être incorporée dans la pensée humaine » (Ferréol et al 2002) qu'il s'agisse de diffusion de connaissances, de savoirs ou d'une ''technologie'' simple comme la latrine qui tente de prendre place dans des environnements humains qui n'en disposaient pas.

Mobiliser un tel concept dans l'analyse de la latrinisation est intéressant parce qu'il permet d'approcher les représentations sur l'hygiène, mais aussi les images associées à la latrine dans un domaine (hygiène et l'assainissement) qui a été longtemps perçu sous une perspective technicienne.

Des travaux conduits au Burkina Faso sur l'accès à l'eau et à l'assainissement ont montré que cette perspective exclusivement technicienne du point de vue de l'Etat (Bonnassieux

2012)[5] ou d'intervenants comme les ONG (Bazié 2014)[6] a été réductrice et improductive dans l'accès à l'assainissement et la desserte en eau.
Dans notre travail, l'intérêt heuristique[7] de ce concept tient à la possibilité qu'il nous offre, de manière opératoire, d'approcher les pratiques et les « logiques d'action » des agents sociaux que sont les ménages et les usagers.

Les logiques d'action, concept fortement mobilisé en sciences sociales (Amblard et al. 1996, Bréchet, Schieb-Bienfait 2009), visent à décrypter les raisons d'agir des acteurs sans lecture déterministe. Nous l'adoptons dans ce sens pour rendre compte de la justification des pratiques des ménages et des usagers des latrines.

Les concepts d' « habitus », de « capital » et de « champ », utilisés dans le système théorique de Pierre Bourdieu, aident à opérationnaliser les représentations sociales et les logiques des acteurs et à analyser les phénomènes observés.

A ce sujet, Bourdieu explique que *« la notion d' « habitus » permet d'énoncer quelque chose qui s'apparente à ce qu'évoque la notion d'habitude, tout en s'en distinguant par un point essentiel [...], l'habitus, comme le mot le dit, c'est ce qu'on a acquis, mais qui s'est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes. La notion rappelle qu'elle se réfère à quelque chose d'historique, qui est lié à l'histoire individuelle ; [...] l'habitus est un capital incorporé [...]. Mais pourquoi ne pas dire habitude ? L'habitude est considérée spontanément comme répétitive, mécanique, automatique, plutôt reproductrice que productive. Or, je voulais insister sur l'idée que l'habitus est quelque chose de puissamment générateur. L'habitus est [...] un produit des conditionnements qui tend à reproduire la logique objective des conditionnements mais en lui faisant subir une transformation ; c'est une machine transformatrice qui fait que nous « reproduisons » les conditions sociales de notre propre production*» (Bourdieu 1980)[8].

La référence au concept de « capital » permet de rendre compte du volume de « capital » que détiennent les agents sociaux. Ce capital ne se réduit pas aux richesses matérielles, et Bourdieu lui adjoint le « capital culturel » (capacités intellectuelles, biens culturels, titres) et surtout le capital social (relations sociales). Concernant le champ, Bourdieu précise que « *dans un champ, les agents et les institutions sont en lutte, avec des forces différentes, et selon des règles constitutives de cet espace de jeu ; pour s'approprier les produits spécifiques qui*

[5]Bonnassieux, A., *Représentations de l'usage de l'eau et stratégies au Burkina Faso,* note que « pendant plusieurs décennies, l'Etat et ses partenaires ont considéré que le mode de gestion de l'eau était essentiellement une question technique et financière et qu'il suffisait de multiplier les points d'eau, forages et puits cimentés particulièrement, pour trouver une solution aux problèmes d'approvisionnement en eau ». Or, la compréhension des représentations des acteurs locaux est déterminante pour saisir leurs stratégies.

[6] Bazié , J.-B. (2014) *« Le rôle des ONG : de la réalisation de points d'eau à l'accompagnement de la maitrise d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement au niveau local »*, in Jamati Claude, (2014), (dir.), L'Afrique et l'eau, Paris, Edition : Alpharès, p. 144 ; retraçant l'histoire des intervention des ONG indique que celles-ci, dans les années 70, « munies de ressources financières mobilisées au Nord auprès des donateurs privés au nom de la charité et de la solidarité, seules les réalisations physiques, visibles, permettaient de justifier [...] leur action et leur raison d'être »

[7] Voir le texte de Danic, I. (2006) La notion de représentation pour les sociologues, Premier aperçu, Exposé, Séminaire UMR ESO sur les représentations, 4 p.

[8] Bourdieu, P. (1980) Questions de sociologie, Paris, Edition : Minuit ; extraits de « Habitus et champs » pp. 133-137

sont en jeu. Ceux qui dominent le champ ont les moyens de le faire fonctionner à leur profit, mais ils doivent compter avec la résistance des dominés»[9].

Pour résumer son cadre d'analyse, Bourdieu propose la formule suivante (Bourdieu, 1979)[10] : Pratique = *(habitus x capital) + champ.*

Muni de tels outils théoriques, nous proposons d'analyser les pratiques des acteurs dans notre thèse, de comprendre leurs logiques d'actions en tant qu'usagers, administrateurs et gestionnaires des technologies d'assainissement. Cette démarche permet d'approcher, à notre sens, le rapport au propre et au sale et le rapport direct aux ouvrages proposés par les projets, mais aussi d'analyser les conduites individuelles et les stratégies d'acteurs.

Analyser l'acteur multidimensionnel dans un continuum de pratiques : de la sphère domestique à l'espace privé et du rural à l'urbain

L'analyse sociologique des comportements et usages relatifs aux infrastructures d'assainissement met en scène une multitude d'acteurs aux besoins, aux perceptions, aux intérêts et aux usages différents.

Le concept d'acteur, au cœur de cette thèse, est un concept majeur dans les sciences sociales, dont « l'usage intensif et la plasticité du terme, sa valeur métaphorique et ses ambivalences, autorisent [...] quelques [...] ambigüités » (Gaudin, 2001, p. 7).
L'emploi de ce concept dans le cadre de cette thèse s'inscrit dans les contours qu'en donne Touraine. Dans l'analyse de la vie sociale, la connaissance du système et la compréhension des acteurs se correspondent, les rôles et les sentiments des acteurs sont définis dans le système qui les porte. L'acteur est social et, en tant que tel, il est avant tout un citoyen dont la liberté et la participation à la vie collective apparaissent indissociables (Touraine, 1984).

Dans notre thèse, les acteurs dont il s'agit sont aussi bien individuels qu'institutionnels, ces derniers étant porteurs de principes et d'objectifs qu'ils véhiculent. Acteurs individuels et institutionnels – Etat, administration, bailleurs de fonds, « projets », individus, communautés, hommes, femmes, associations, ONG, privés – participent ensemble dans les mêmes champs des processus de développement et d'assainissement. Ce qui importe dans l'analyse de ces acteurs, ce sont les enjeux qui les motivent, les jeux, les « agendas cachés », les « transactions » et les « motivations » qui aboutissent souvent à des compétitions.

Au sein de ces différentes catégories d'acteurs, nous mettons « l'usager » au centre de notre thèse. Celui-ci est en effet un acteur multidimensionnel : il peut renvoyer au ménage qui utilise les latrines domestiques, au sein de son habitation, mais il peut aussi renvoyer aux usagers des latrines publiques. Nous avons étudié ces passages de la sphère domestique à la sphère publique, du village à la ville, dans un continuum de pratiques et de comportements qui transcendent les espaces (rural, urbain et périurbain). Analyser la diversité de ces

[9] Bourdieu, P. (1980) op. cit
[10] Bourdieu, P (1979) La Distinction, critique sociale du jugement, Paris, Edition : Minuit

stratégies, en fonction de l'espace concerné, nous est apparu comme une entrée originale permettant de documenter cette complexité des stratégies des usagers des latrines.

Comprendre la diversité des champs dans lesquels l'acteur évolue permet d'aborder le sujet sous plusieurs angles : l'acteur face à la latrine (objet technique) ; la nature de l'offre et de la demande ; la place de la gouvernance publique et locale dans le processus de latrinisation (nature des politiques, modes de coordination entre acteurs, maitrise d'ouvrage communale) ; l'acteur porteur de représentations sociales et évoluant dans des territoires différents (ville centre, zone périurbaine, hinterland rural).
Ce sont ces dimensions qui caractérisent le « champ » et guident l'analyse sur l'ensemble de la thèse d'un point de vue holiste.

Un processus de latrinisation questionné à partir d'une démarche holiste et d'hypothèses distinctes

De ces questionnements relatifs à notre ancrage théorique a découlé la formulation de nos hypothèses de recherche :

- Les représentations sociales et symboliques des communautés relatives au propre et le sale en général, et à la symbolique de la latrine plus spécifiquement, influencent le processus de latrinisation aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique. Ici est interrogée la dimension anthropologique de la salubrité domestique et publique, en questionnant le vécu culturel des populations qui marque forcément les actes individuels posés par les acteurs en matière d'hygiène et d'assainissement.

- Les pratiques quotidiennes des populations, relatives à l'assainissement et à leur rapport à la latrine, sont guidées à la fois par des habitudes d'usages dans la sphère domestique et la sphère publique, et par des logiques et stratégies individuelles spécifiques. Nous postulons que les pratiques d'usage (ou de non usage) des latrines obéissent à des référents contextuels (culturels, symboliques, etc.) et des logiques et stratégies individuelles qu'il importe de décrypter.

- Les contraintes d'accessibilité à l'équipement-latrine, en termes d'acquisition et de diffusion des ouvrages, s'expliquent par une inadéquation entre l'offre publique de latrinisation et la demande sociétale. Pour comprendre cette inadéquation, il faut s'interroger sur les relations entre, d'une part, les politiques, stratégies et actions proposées, et d'autre part, les capacités propres des ménages à se doter des équipements.

- Les modes de gouvernance et les dispositifs de gestion des latrines dans les sphères domestique, ''institutionnelle'' et publique influent sur la durabilité des investissements dans le domaine de la latrinisation. Quels éclairages offrent l'analyse des conditions de durabilité des équipements sous l'angle des dispositifs prévus en amont et des systèmes effectifs de gestion des équipements ?.

Ainsi, l'instruction de ces hypothèses oriente la problématique de la latrinisation sous une perspective d'analyse des déterminants sociologiques, anthropologiques, socio-économiques et organisationnels de la diffusion et de la durabilité des équipements d'assainissement. Si l'entrée privilégiée est celle de la sociologie, un éclairage pluridisciplinaire s'est avéré nécessaire.

Terrains et options méthodologiques : qualitatif, quantitatif et catégorisations ''a posteriori''

Pour étudier cette problématique de l'assainissement et de la latrinisation dans les villes moyennes du Burkina Faso, sous l'angle des représentations sociales et des logiques d'action, nous avons opéré des choix méthodologiques qui nous ont paru indispensables à l'extraction et à la discussion des informations primaires et des données factuelles que nous avons recueillies sur le terrain.

Quatre terrains ont été finement investis dans le cadre de cette recherche. Il s'agit des villes moyennes de Ouahigouya, Dori, Houndé et Pouytenga au Burkina Faso. L'intérêt de travailler sur les villes moyennes a été précédemment rappelé. Du point de vue de leur degré d'urbanité et de leur statut de ''ville moyenne'', chacune à sa spécificité et les quatre donnent un échantillon diversifié des réalités burkinabè. Les critères choix de ces villes (en fonction de la région du Burkina Faso, de la nature du processus d'urbanisation et de développement socio-économique, des projets présents, des spécificités culturelles et ethniques), par les particularismes observés, permettent d'avoir une diversité de regards et une représentativité qualitative relativement aux villes moyennes du Burkina Faso et à l'objet d'étude.

Au niveau de chacun des quatre terrains, nous avons retenu trois sites d'étude (un quartier central, un quartier périphérique et un village de l'hinterland) dans l'idée d'une couverture territoriale diversifiée et de l'observation de situations spécifiques entre la ville-centre, la périphérie et l'hinterland rural. L'idée de continuum a guidé ce choix. Les quartiers centraux et les quartiers périphériques ont été retenus du point de vue de leur positionnement géographique : les premiers sont au cœur de la ville et disposent de plus d'infrastructures ; les seconds sont parfois des quartiers non lotis (Gnarala à Dori), ou couvrent d'anciens villages et conservent leurs caractéristiques rurales et coutumières (Koho-Yabiro à Houndé).

Quant aux quatre villages de l'hinterland, ils ont été choisis du fait de leur proximité et de leur interaction quotidienne marquée avec la ville. Du fait des flux humains (sociaux et économiques) journaliers des ruraux vers la ville, ils offrent un éclairage par rapport à l'indicateur relatif au continuum de pratiques village-ville. En définitive, là aussi, sont recherchés la diversité des situations et les liens entre les différentes portions de la ville.

Les principales unités que nous avons retenues sont les suivantes : ménages des quartiers urbains et des villages de l'hinterland ; usagers des latrines institutionnelles (écoles, centres de santé) que nous avons distingués des usagers des latrines publiques (gares routières, marchés) ; responsables, locataires et gérants des latrines publiques.

La diversité des outils utilisés pour collecter les informations auprès de ces interlocuteurs est fondée sur la nécessité de disposer de données quantitatives et qualitatives en fonction des axes de recherche à renseigner. La démarche de recherche adoptée combine ainsi des outils d'extraction de données quantifiables (questionnaires), mais aussi des outils de type qualitatif (fiches, focus group).

La collecte combinée de données primaires (documentaires) et d'enquêtes vivantes a concerné l'instruction des différentes hypothèses et des dimensions de recherche retenues dans notre grille d'analyse.

L'esprit qui a présidé à l'élaboration des outils, en particulier le questionnaire ''ménages'' et le questionnaire ''usagers'', est de se départir de catégories hygiénistes préétablies et d'un cadrage ''à priori'' et préconçu des réponses des interviewés. Ce faisant, les questions abordent les dimensions des différentes hypothèses en laissant libre cours à l'expression des interviewés : une bonne partie des deux questionnaires (''ménages'' et ''usagers'') a donc été délibérément constituée de questions ouvertes plutôt que fermées ou préformées.

Le traitement des réponses concernant ce type de questions ouvertes (surtout avec des échantillons larges) est forcément plus fastidieux. Cependant, la démarche a l'avantage d'approcher au plus près la réalité des opinions, des représentations et des perceptions individuelles.

C'est cette démarche qui a finalement prévalu dans notre recherche et qui a permis, même sur les perceptions, de dégager des tendances à la suite d'agrégations catégorielles quantifiées. Toutes les catégorisations qui étayent l'analyse ont été faites ''a posteriori'' par agrégation des avis individuels.

Articulation de la thèse

La problématique de la thèse s'inscrit dans un cadre politique et institutionnel complexe qu'il importe de décoder. Le cadre de référence de l'assainissement au Burkina Faso renvoie en effet aux politiques, aux stratégies des acteurs à différentes échelles et aux actions menées en tenant compte de leur évolution dans le temps. Ainsi, nous analyserons plus spécifiquement la place des différents acteurs en présence et leurs relations formelles, le potentiel et les contraintes de mise en œuvre des politiques sur les plans techniques, financiers, législatifs, institutionnels et humains. C'est l'objet de la **première partie** de la thèse qui, par ailleurs, clarifie la thématique étudiée, avant de la problématiser et d'en préciser les entrées théoriques. Cette partie liminaire justifie et présente enfin la caractérisation des différents sites d'enquête.

Pour identifier et comprendre les représentations sociales associées à l'assainissement, l'analyse des notions de propre et de sale est instructive. Nous avons donc retenu ces concepts pour discuter notre problématique dans les différents espaces de sociabilité que constituent le logement, la concession et l'espace public, à la fois au sein du quartier urbain ou du village. A cette dimension renvoyant aux représentations sociales, nous avons jugé

important de rendre compte de la symbolique liée à l'outil « latrine » : symbolique plurielle et perceptions courantes de la latrine se mettent donc au service de l'analyse pour compléter le décryptage de ces représentations sociales. La deuxième partie de la thèse mobilise donc ces différents concepts. De même, cette partie analyse les pratiques d'usages des latrines et les logiques qui sous-tendent les comportements des usagers dans l'espace domestique et dans la sphère publique, ainsi que le rapport à la latrine dans des contextes urbains et ruraux. De fait, les hypothèses 1 et 2 sont discutées tout au long de cette seconde partie.

Par ailleurs, la problématique de l'accessibilité à l'équipement « latrine » et au service qui lui est associé, est analysée dans la thèse sous l'angle de l'offre et de la demande. Analyser l'offre de latrinisation revient à interroger le rôle de l'action publique, les interventions des projets et les initiatives endogènes de latrinisation. Mais cette offre se décrypte également à travers les modes de coordination et le financement des réalisations dans les dimensions « hard » et « soft ». Quant à la demande, elle sera questionnée dans la mesure où la plupart des promoteurs la trouve « timide », sinon inexistante, incriminant des pesanteurs socioculturelles ou des contraintes endogènes qui freineraient la motivation des ménages à se doter de ces ouvrages. La thèse discute de la question de l'accessibilité sous ces angles à travers l'hypothèse 3.

Enfin, les villes moyennes constituent des territoires propices à l'analyse des questions de gouvernance, de gestion et d'appropriation des ouvrages existants qui mettent face à face « gouvernants » et « gouvernés ». La thèse analyse diverses modalités de confrontation des acteurs, sur fond de gestion des latrines, à travers des dispositifs qui traduisent « improvisations », « bénévolat » et début d'organisation par l'entremise de la « gestion déléguée », champ d'expérimentation, par excellence, de la maitrise d'ouvrage communale. Ces processus d'appropriation des latrines, qui se présentent parfois sous forme de conflits de gestion et d'usages, posent, *in fine*, les questions de citoyenneté et de durabilité des installations d'assainissement. Ces dimensions, mobilisées dans l'hypothèse 4, sont traitées dans la troisième partie de la thèse. Les liens entre les hypothèses 3 et 4 se conçoivent dans la mesure où l'accessibilité continue et durable à l'assainissement et à la latrine, fondée sur l'articulation entre l'offre et la demande, semble assujettie à l'appropriation des modalités de gestion des dispositifs techniques par les acteurs en présence.

PARTIE I : PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE ET CADRE DE REFERENCE

Chapitre 1 : Thématique et problématique de la thèse : l'assainissement, des composantes multiples

L'assainissement rend compte du processus par lequel les individus et les communautés sont censés vivre dans un environnement sain ; la gestion des eaux pluviales, des eaux usées, des excreta et des déchets solides en sont les composantes techniques principales. En se fondant sur l'interface entre dimensions naturelle, anthropique et technologique, l'on pourrait appréhender l'assainissement comme étant un mode de gestion et de contrôle des déchets, produits par les phénomènes naturels et les activités humaines, visant à améliorer l'environnement, le cadre de vie et la santé des individus et des communautés.

La pluie, le vent, les activités domestiques, médicales, agricoles et industrielles constituent autant de sources de production de déchets que l'assainissement est censé prendre en charge en utilisant une diversité de techniques et de technologies.

En effet, drainer, canaliser, collecter, vidanger, réutiliser, recycler, traiter, évacuer, etc. sont autant d'actes faisant appel à une gamme de techniques et de technologies appliquées aux eaux pluviales, aux eaux usées domestiques, médicales, agricoles et industrielles, aux excreta et aux déchets solides.

Les techniques et technologies – stations d'épuration, dépotoirs, latrines, station de traitement des boues de vidange etc. – employées dans le processus d'assainissement, impliquent l'action de l'homme, non seulement en tant que producteur de déchets, mais aussi comme acteur et usager, à qui l'on demande de les gérer et d'adopter un certain nombre de comportements standardisés et normés vis-à-vis de son cadre de vie et par rapport à l'utilisation desdites technologies. C'est là qu'intervient alors la confluence entre l'homme et la technologie et que se déploie l'objet – en construction – d'une sociologie appliquée à 'assainissement.

Dans ce chapitre, nous interrogeons cette confluence entre l'homme et la technologie en revenant sur les composantes basiques de l'assainissement en tant que domaine d'ingénierie et d'action. L'intérêt de traiter dans cette thèse de la question de l'assainissement est constitué par ailleurs par sa place dans les politiques publiques en tant que sujet de santé : cette place n'est pas souvent mise en exergue et donc pas suffisamment traduite en actes par l'action publique : en quoi les risques et incidences du défaut d'assainissement constituent-ils matière à préoccupation de santé publique ? Quels enjeux pour les villes moyennes en construction à ''adresser'' cette question de santé publique et à mettre à la disposition des administrés des infrastructures et ouvrages d'assainissement ? Enfin, du point de vue de l'analyse sociologique, quels schèmes constituent, ou à tout le moins, participent à la construction de l'objet d'une sociologie de l'assainissement ? Le recours aux grilles d'analyse de la sociologie et de l'anthropologie reste particulièrement utile pour comprendre et analyser les phénomènes de blocage face à un enjeu de développement majeur, rappelé lors des grandes conférences internationales, notamment à

l'occasion du bilan post Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) et lors de la définition des Objectifs du Développement Durable (ODD) adoptés en 2015.

1.1. Thématique de l'assainissement : un enjeu de développement urbain

1.1.1. Le concept opératoire d'assainissement : des composantes plurielles

1.1.1.1. Composante ''Eaux pluviales''

Les eaux pluviales qui s'écoulent (dites eaux de ruissellement), freinées par les constructions humaines (routes, bâtiments etc.) mais charriant différents types de déchets sur leur chemin, sont sujettes à pollution. L'assainissement ici consiste alors à les canaliser vers le milieu naturel (leur exutoire) comme les cours d'eau ou les zones propices à leur l'infiltration par différents ouvrages (bassins de rétention, ouvrages de régulation de débit, station de pompage etc.) en vue de prévenir les inondations, la détérioration des routes etc. et protéger les personnes et les biens.

Des volumes d'eau importants consécutifs à de très fortes ou très longues précipitations, pourraient, en effet, dépasser les capacités de stockage et de traitement des ouvrages prévus à cet effet : les stations d'épuration (STEP) et ouvrages de rétention ; le trop-plein est alors rejeté vers les cours d'eau naturels pour maintenir le bon fonctionnement de ces ouvrages et protéger les entités humaines voisines.

1.1.1.2. Composante ''Eaux usées''

Les eaux sont dites ''usées'' dès lors qu'elles ont été utilisées et ''souillées'' par des activités humaines, qu'elles soient domestiques, agricoles ou industrielles. Au niveau des activités domestiques produisant des eaux usées, l'on distingue les eaux vannes des eaux grises : les eaux vannes, dites aussi eaux noires, sont un mélange d'excreta (urines et fèces), d'eau de chasse, d'eau de nettoyage anal et de matériaux de nettoyage (papier et autres) ; les eaux grises, issues des activités ménagères, se composent des eaux de cuisine, de vaisselle, de lessive, de lavage du sol etc.

Avant de les retourner au milieu naturel, elles doivent être traitées par des technologies afin qu'elles ne stagnent pas, ne polluent pas l'environnement et n'engendrent pas des maladies et autres nuisances olfactives.

Parmi ces technologies, la fosse septique est un dispositif de prétraitement constitué d'une fosse étanche destinée à collecter l'ensemble des eaux usées et excreta domestiques. Cette fosse étanche permet aussi la décantation et la digestion des matières organiques biodégradables qui sont dirigées vers un dispositif d'épandage (puisard, tranchée, etc.) au sol.

La station d'épuration (STEP) ou station de traitement des eaux usées est, quant à elle, un système de traitement des effluents domestiques ou industriels. Elle vise à abattre la charge de pollution de ces effluents avant rejet vers des milieux récepteurs en conformité avec des normes spécifiques.

1.1.1.3. Composante ‘’Excreta’’

Les excreta englobent urine et fèces humains et sont pris en charge par l’assainissement dit ‘’autonome’’ qui consiste en un système permettant de les gérer sur une unité foncière : les effluents liquides sont infiltrés dans le sol ou réutilisés, alors que les sous-produits (boues) sont transportés périodiquement vers des centres publics de traitement des boues ou vers un lieu de valorisation agricole. L’assainissement autonome individuel porte sur le traitement effectué au niveau d’une maison individuelle à usage d'habitation : on y trouve des technologies telles les puisards, les latrines, les fosses septiques et les tranchées d'infiltration. Dans les lieux publics (établissements scolaires, sanitaires, marchés, gares, lieux de culte, etc.), les installations sanitaires se composent de blocs de latrines.

L'évacuation des excreta se présente comme le volet le plus sujet à risques au niveau domestique, et typique des problèmes d’assainissement : la défécation non contrôlée constituant une source importante de maladies dans la vie quotidienne, à telle enseigne que l’OMS fait de la latrine améliorée l’indicateur de l'assainissement de base, primant sur les eaux ménagères et les déchets solides.

En amont, il y a la collecte, le stockage et le traitement des excreta ; puis l'évacuation et le transport des matières partiellement traitées vers un site de dépotage : les boues ainsi évacuées doivent subir un traitement adapté afin d’assurer la protection de l’environnement. A chacune de ces étapes d’assainissement correspondent des technologies : celles qui sont destinées à stocker les excreta et eaux usées domestiques, celles qui visent à infiltrer les effluents, faire la vidange des boues produites et leur acheminement vers les sites de dépotage, et celles destinées à traiter ces boues.

Au niveau des habitations, on distingue par exemple les technologies dites « sèches » des technologies « humides ». Les premières ne nécessitent pas d’eau pour leur utilisation : il s’agit des latrines traditionnelles (avec de multiples variantes) et des latrines améliorées («*Ventilated Improved Pit*», VIP ou Latrine améliorée à fosse auto-ventilée, LAA, à fosse unique ou double). Les secondes exigent de l’eau dans leur fonctionnement : ce sont par exemple les fosses septiques et les toilettes à chasse manuelle (TCM).

La collecte des « boues de vidange », qui désignent les matières qui s'accumulent dans ces latrines, intervient lorsque celles-ci sont pleines : l’on procède alors à la vidange manuelle (les vidangeurs s’introduisent dans la fosse pour évacuer les boues avec des récipients) ou la vidange mécanique (les camions vidangeurs sont utilisés pour tirer les boues de la fosse).

Les choix de l’une ou l’autre de ces technologies est fonction de facteurs environnementaux, géomorphologiques, pédologiques, financiers, socioculturels ou fonciers. Au niveau de toutes ces composantes, les pratiques d’utilisation (on non) des ouvrages induisent par ailleurs des risques sanitaires pour les usagers et pour l’environnement.

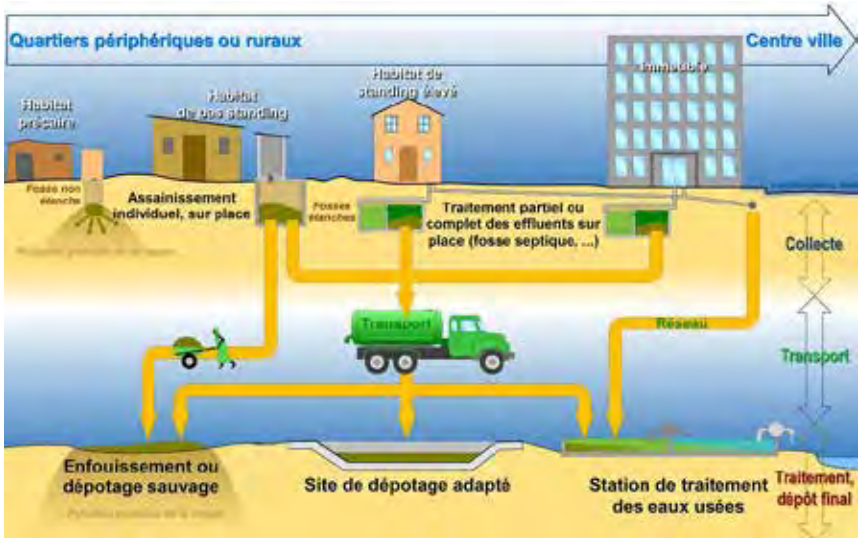

Figure 1: Maillons de la chaîne de l'assainissement
(Source : PSeau, 2012)

1.1.1.4. Composante ''Déchets solides''

L'activité humaine produit une diversité de déchets provenant des ménages, des industries, des hôpitaux etc. Les déchets ménagers se composent des détritus issus des habitations tels les reliefs de repas, les balayures, les journaux, papiers et plastiques, les objets divers, les emballages, les déchets végétaux provenant de l'entretien des cours. On y associe généralement d'autres détritus similaires aux déchets des ménages (déchets de bureaux, des marchés, de la voirie etc.).

Hors les ménages, d'autres types de déchets solides sont produits par les chantiers de construction (déblais, gravats, décombres, etc.), les sites industriels (encombrants métalliques, produits toxiques ou dangereux etc.) ; et les déchets hospitaliers potentiellement agents de pollutions bactériologiques ou médicamenteuses.

Concernant les déchets ménagers, plus spécifiquement, Thonart, Ph. et Diabaté, S.I., 2005, distinguent trois fractions :

- la fraction biodégradable qui comprend les matières pouvant être dégradées par l'action de microorganismes en un temps déterminé: végétaux, déchets alimentaires, fruits, produits cellulosiques et les plastiques biodégradables ;
- la fraction inerte qui se compose de matières ne pouvant être dégradées par l'action de microorganismes: verre, pierres, plastiques non biodégradables, textiles synthétiques, caoutchouc, etc. ;
- les contaminants, matières relâchant des contaminants chimiques (dont les métaux lourds) dans le milieu et non, ou peu, biodégradables: batteries, métaux non ferreux, solvants, peintures, huiles, encres, etc.

La gestion des déchets solides urbains intègre plusieurs étapes techniques, de la collecte au traitement en passant par le transport vers les décharges publiques. Elle inclut par ailleurs le nettoyage (manuel ou mécanique) des rues (ramassage, poubelles domestiques et publiques, collecte par brouettes, charrettes asines etc. vers les dépotoirs etc.).

A ces différentes composantes principales de l'assainissement, s'ajoute l'hygiène qui se décline en un certain nombre de comportements complémentaires tel le lavage des mains avec le savon (qui peut réduire les risques de contamination et le cycle de morbidité) aussi bien dans la sphère domestique que dans les lieux publiques (écoles, centres de santé, gares, marchés etc.). Les mains sont de véritables «autoroutes » pour les microbes, Tearfund et al. (2007), acheminant les germes fécaux des toilettes ou des sites de défécation jusqu'aux ustensiles, à l'eau et à la nourriture. Outre son efficacité contre les maladies diarrhéiques, le lavage des mains pourrait prévenir également les infections respiratoires comme la tuberculose, Cairncross, S. (2003).
Le lavage des mains au savon constitue un « indicateur indirect robuste » parmi les comportements hygiéniques déterminants pour la santé. L'OMS et l'UNICEF reconnaissent le peu de cas qui a été fait de l'hygiène dans les OMD et suggèrent, pour l'après-2015, une approche intégrée de l'eau potable, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) afin de renforcer les effets positifs sur la santé, le bien-être et la productivité des populations[11].

Quelle que soit la composante prise isolément (eaux pluviales, eaux usées, excreta et déchets solides), ou la chaîne d'assainissement dans sa globalité, se posent en Afrique subsaharienne de multiples problèmes de santé publique et de risques environnementaux, liés aux comportements des populations et aux insuffisances de l'action publique en matière d'assainissement. Qu'en est-il des tendances liées à ces paramètres anthropiques et de politique publique et des risques sanitaires et environnementaux qu'elles induisent ? Quels efforts (et insuffisances) caractérisent les villes et comment s'opère la prise en charge de la problématique d'assainissement ?

1.1.2. Le segment « latrine » dans la gestion des excreta

Si l'on considère la chaîne globale de l'assainissement, notre travail fait le choix de porter la réflexion sur la composante « gestion des excreta » et son corollaire « latrinisation». Plusieurs facteurs justifient ce choix. D'une part, l'option latrine est considérée comme le choix stratégique et technologique principal opéré dans divers pays africains, et notamment au Burkina Faso, pour faire face au déficit d'assainissement et en cela, elle permet d'interroger la portée et l'efficacité de l'action publique en la matière. D'autre part, l' « outil latrine », ses usages potentiels et les perceptions qui s'y rattachent, sont porteurs d'une forte « charge sociologique » rarement explicitée dans les travaux s'y référant.

Par ailleurs, la latrine, pouvant être perçue comme une technologie d'inspiration exogène, promue par l'Etat et ses partenaires techniques et financiers, se confronte à des problèmes multidimensionnels pouvant influer sur sa diffusion. De fait, l'ancrage et la diffusion d'un tel équipement, dans les villes moyennes et leur hinterland rural, en milieu domestique comme dans la sphère publique et institutionnelle, restent assujettis à des facteurs sociologiques, organisationnels et gestionnaires rarement mis en évidence dans les études portant sur ces

[11] OMS/UNICEF, 2014, WASH pour l'après 2015, Propositions de cibles et d'indicateurs pour l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène

questions. Cette thèse vise à comprendre les logiques d'action des acteurs dans leur diversité et à identifier les représentations sociales qui les sous-tendent. Il s'agit de contribuer au débat portant sur l'analyse des raisons expliquant le faible niveau d'équipement en latrines dans les sphères privées et publiques, notamment en milieu urbain en Afrique, et plus particulièrement au Burkina Faso.

1.1.3. Enjeux et défis d'assainissement

1.1.3.1. L'assainissement : une question de santé publique

Les liens entre assainissement et santé publique ne semblent pas être suffisamment perçus et intégrés dans les politiques publiques quand bien même cette prise en compte pourrait, dans son rôle préventif, réduire les problèmes sanitaires auxquels font face les pays en développement. En 2010, l'Assemblée générale des Nations Unies, reconnaissant le droit à l'eau potable et à l'assainissement comme un droit de l'homme, a lancé un appel pour plus d'aide aux pays afin qu'ils puissent fournir à leur population non seulement de l'eau potable mais aussi des services d'assainissement accessibles. Pourtant, le déficit d'eau et d'assainissement est toujours considérable, et, malgré certaines avancées, les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), visant à réduire de moitié la proportion de la population qui n'a pas accès à des services d'assainissement améliorés, ne sont pas atteints en 2015, laissant en marge près de 700 millions de personnes (OMS, 2015).

Quelles que soient les composantes de l'assainissement considérées, les conditions naturelles et l'action de l'homme (en termes de comportements et pratiques à risques) continuent d'induire des conséquences néfastes sur la santé humaine et l'environnement, faisant de l'assainissement un secteur fortement corrélé à la santé publique, du fait des nombreuses maladies liées à un milieu malsain, notamment le choléra, la diarrhée, la dysenterie, l'hépatite A, la typhoïde et la poliomyélite. Dans les pays à revenu faible (dont le Burkina Faso) ou à revenu intermédiaire, chaque année, plus de 840 000 personnes meurent par manque d'eau, d'assainissement et d'hygiène, soit 58% du total des décès par diarrhée ; pour 280 000 d'entre eux, la cause principale réside dans les mauvaises conditions d'assainissement[12].

La diarrhée reste un facteur majeur de mortalité, en particulier pour les enfants de moins de 5 ans : or l'OMS estime qu'en améliorant l'approvisionnement en eau potable, l'assainissement et l'hygiène, l'on pourrait éviter chaque année la mort de 361 000 enfants de moins de 5 ans, OMS, 2015.

[12] OMS, Aide-mémoire N° 391 Juillet 2015

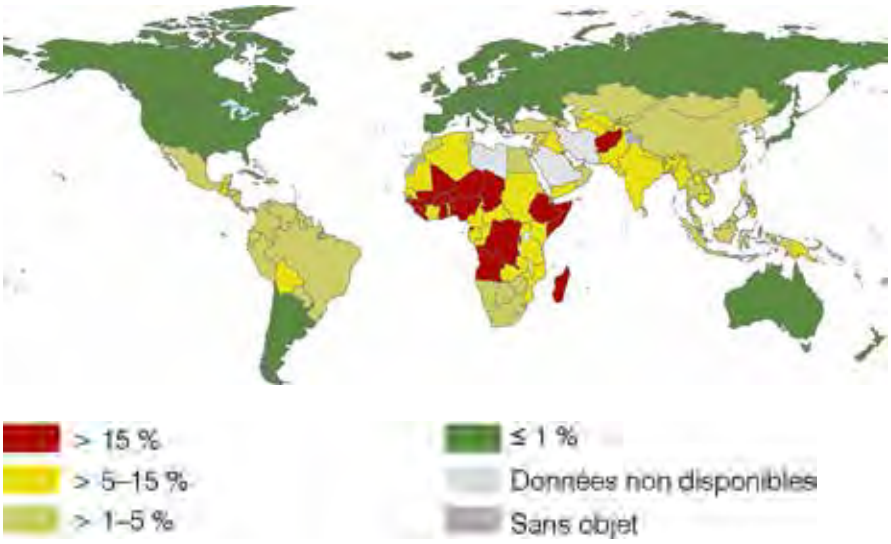

Figure 2: Pourcentage de décès imputables à des services insuffisants dans le secteur de l'eau, de l'hygiène et de l'assainissement
(Source : OMS, 2013)

Les flambées épidémiques, telles que la crise Ebola qui a frappé l'Afrique de l'Ouest en 2014, témoignent de l'importance d'un investissement préventif dans des services d'assainissement et d'eau potable continus et de qualité[13].

L'absence de canaux d'évacuation des eaux de ruissellement est cause d'inondations et d'éboulements, engendrant des nids pathogènes, propices à la prolifération des germes. La stagnation des eaux usées - jusqu'à 90% des eaux usées dans les pays en développement sont déversées partiellement traitées ou telles quelles dans les cours d'eau, les lacs ou la mer, OMS, 2015 - entraine des maladies à transmission fécale-orale (diarrhée, typhoïde, hépatites, choléra) ou liées à un vecteur comme le paludisme.

De plus, les eaux usées sont utilisées pour l'agriculture, notamment en milieu urbain et périurbains ; l'on estime à 10% la proportion de la population mondiale qui consomme des aliments provenant de cultures irriguées par des eaux usées, OMS, 2015, sources de maladies.

Les pratiques courantes d'usage et de contact avec les eaux usées, les déchets et les excreta sont légion dans la plupart des pays d'Afrique subsaharienne et sont facteurs de risques: les enfants jouant dans des caniveaux à ciel ouvert, des aliments vendus à même le sol non loin de dépotoirs où prolifèrent des mouches, la surcharge des latrines et la défécation à l'air libre entrainant, dans la majorité des cas, un contact avec la matière fécale, des vidangeurs manuels s'introduisant dans les latrines à mains nues et déversant les boues à même la parcelle entrainant risques sanitaires directs et gêne olfactive.

[13] UN Water et OMS, Glass 2014 Investir dans l'eau et l'assainissement, réduire les inégalités

Le défaut de gestion des déchets solides (lieu de reproduction de moustiques, de rats, prolifération de sachets plastiques, toxicité des déchets médicaux etc.) induit des risques sanitaires et environnementaux importants (maladie, nuisances olfactives, pollution de l'eau et de l'air etc.). La décomposition rapide des déchets solides ménagers, en particulier les restes de nourriture, constitue également une source pathogène.

La gestion des excreta reste un aspect déterminant du degré d'assainissement, en particulier au niveau des concessions : plus spécifiquement, l'inexistence ou la défectuosité des latrines ainsi que la défécation dans la nature[14] – bien plus que le rejet des eaux usées et des déchets solides dans la nature – constituent des sources majeures de maladies et de pollution environnementale.

1.1.3.2. Assainissement : un enjeu de développement urbain

La population mondiale, en 2015, a atteint 7,3 milliards de personnes dont 1, 2 milliards en Afrique. Plus de la moitié de la croissance de cette population mondiale, d'ici à 2050, devrait d'ailleurs se produire en Afrique : en effet sur les 2,4 milliards de personnes supplémentaires devant s'ajouter à la population mondiale dans les 45 prochaines années, l'Afrique devra y contribuer à hauteur de 1,3 milliard de personnes[15].

Aujourd'hui, 54% de cette population mondiale vit dans les zones urbaines, une proportion qui devrait passer à 66% en 2050[16], ce qui met en lumière la nécessité d'une planification urbaine et d'une plus grande attention à porter notamment aux villes moyennes peu étudiées dans les travaux sur l'urbain. Dans ce contexte d'urbanisation croissante du monde, la problématique des villes en devenir, des services de base et des infrastructures se pose ainsi avec plus de pertinence.

Certes, les pays d'Afrique subsaharienne restent encore très ''ruraux'' dans leurs caractéristiques démographiques et économiques, mais la tendance à l'émergence de villes moyennes, pour contrebalancer le rôle des capitales, se poursuit, d'où la nécessité de porter un regard particulier sur ces villes secondaires. La gestion de ces villes est du reste perçue comme l'un des grands défis du 21ème siècle et l'un des facteurs déterminants du succès ou de l'échec de la construction de villes durables, dans la veine des programmes pour l'après-2015[17]

---

[14] Selon l'OMS, aujourd'hui 2,4 milliards de personnes ne disposent toujours pas de toilettes ou de latrines couvertes et 13% de la population mondiale défèque à l'air libre (OMS, 2015). Certes le phénomène de la défécation à l'air libre est majoritairement rural (90% des personnes défèquant dans la nature sont en milieu rural) mais le nombre de citadins impliqués augmente proportionnellement à l'accroissement de la population urbaine en évolution constante, sans que les services d'assainissement n'adaptent leur offre à la demande.

[15] Nations-Unies, World population prospects, Key findings prospects and advance tables, Revision 2015.

[16] Nations-Unies, Rapport sur les perspectives de l'urbanisation, Edition 2014

[17] http://www.un.org/fr/development/desa/news/population/world-urbanization-prospects.html , consulté le 16 septembre 2015.

Ces villes moyennes, souvent capitales régionales en pleine croissance, oscillent parfois entre ruralité résistante et urbanité réticente. Elles agrègent des communautés autochtones et des groupes humains venus d'autres contrées du pays et même de l'extérieur. Elles sont le réceptacle d'ambitions diverses et lointaines, le cadre de citoyennetés en construction, sur fond d'action publique souvent déficiente.

L'évolution démographique et le processus d'urbanisation de ces villes moyennes ne sont donc pas sans poser problème. La demande de services est largement supérieure à l'offre dans le domaine des services d'infrastructures sociales et économiques. Face aux besoins et à l'accroissement rapide de la population, la question de l'accès à une eau saine et à l'assainissement se présente comme une priorité, un défi même, sous l'angle des services à apporter aux populations en fonction des niveaux d'urbanisation, des activités industrielles, des variations internes à chaque pays et des clivages entre les zones rurales et les centres urbains. Or, la capacité des infrastructures actuelles à assurer les services d'eau et d'assainissement n'est pas à la hauteur du processus d'urbanisation (PNUE, 2013).

Dans le domaine de l'assainissement plus singulièrement, les villes moyennes offrent souvent le spectacle de villes ''poubelles'' où s'imbriquent et se renforcent mutuellement les différents problèmes dans tous les segments de l'assainissement : absence d'ouvrages de gestion des eaux de ruissellement, eaux usées déversées dans les ruelles en l'absence de réseaux adéquats, ordures ménagères jetés dans des dépotoirs anarchiques, défécation dans la nature, manque d'accès à l'eau potable etc.

L'ensemble de ces constats traduit une carence des politiques publiques en la matière[18]. Les processus de décentralisation en cours dans beaucoup de pays africains ne se traduisent pas sur le terrain par une capacité des communes à prendre en charge bon nombre de services, notamment l'assainissement. Les communes manquent de vision, de compétences et de ressources humaines et matérielles pour remplir leur mission de service public et répondre à la demande des communautés et l'assainissement reste le parent pauvre de ces politiques.

1.2. Processus de latrinisation au Burkina Faso

1.2.1. Assainissement et latrinisation au Burkina Faso

Force est de constater que le traitement de la composante ''Gestion des excreta'' au Burkina Faso a essentiellement été conçu sous l'angle de la construction de latrines, notamment avec la mise en place du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA), à partir de 2006, élaboré dans le fil de l'engagement aux OMD.

[18] D'une manière générale, dans la plupart des pays africains, les pouvoirs publics incriminent le manque de ressources financières pour s'inscrire dans une logique curative plutôt que préventive en matière de santé publique. Or c'est là un mauvais calcul si l'on sait que pour chaque dollar (US $) investi dans l'assainissement, l'on obtient en retour 5,50 dollars (US $) provenant de la baisse des dépenses de santé, des gains de productivité et de la diminution du nombre de décès prématurés (OMS, 2012).

Ce volet visait à desservir, en milieu rural et milieu urbain, respectivement 5,7 millions de personnes et 2,1 millions de personnes supplémentaires à l'horizon 2015 (MHRH, 2006).

La composante 2 de ce programme, « Infrastructures d'assainissement Eaux usées et Excreta » en milieu rural, a essentiellement consisté à la construction et la réhabilitation de latrines familiales, de latrines publiques et de puisards à usage individuels. La composante urbaine a consisté à mettre en place des latrines et d'autres équipements comme les lavoirs-puisards et bacs à laver.

Dans la thèse, nous ferons la distinction, en cohérence avec la nomenclature retenue au Burkina Faso, entre sphère privée (habitations), sphère publique (lieux accessibles au grand public comme les gares routières et les marchés) et sphère institutionnelle. En effet, outre les ouvrages desservant les habitations privées, les gares routières et les marchés, le programme a prévu, dans la sphère dite institutionnelle, des ouvrages au sein de parcelles et bâtiments d'institutions telles les écoles et les centres de santé.

Cette ambition de desserte en ouvrages d'assainissement, dans ces différentes sphères, est soutenue par un certain nombre de dispositifs institutionnels et organisationnels visant à dynamiser le secteur de l'assainissement, notamment le processus de latrinisation.

Ainsi, l'on peut observer que la création d'une Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (DGAEUE) en 2008 connote une démarche volontariste de traitement spécifique de la question de l'assainissement par rapport à l'eau. Par ailleurs, la répartition des tâches entre différents Ministères – le Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (MEAHA) en charge des Eaux Usées et Excreta, le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme en charge des eaux pluviales et le Ministère de l'Environnement en charge des déchets solides et gazeux – clarifie les champs d'actions spécifiques dévolus aux différents départements ministériels même si des insuffisances subsistent en matière de collaboration effective. De même, une répartition territoriale des interventions est faite entre la DGAEUE et l'Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), la première s'occupant des réalisations en milieu rural et le second du milieu urbain.

Le PNAEPA lui-même constitue un creuset théoriquement pertinent et inédit comme cadre de référence fédérateur, doté d'outils de promotion de l'assainissement et de communication entre les différents acteurs du secteur. Ceci explique sans doute l'engagement des partenaires techniques et financiers à soutenir ce programme à travers leur appui budgétaire sectoriel, le financement de projets et programmes suite aux appels à propositions, le financement d'études spécifiques de structuration des actions d'assainissement etc.

Malgré cette dynamique et les efforts de réalisation d'ouvrages au cours de la décennie écoulée, force est de constater que les taux d'accès à l'assainissement sont encore très bas quel que soient les critères retenus, montrant le large fossé qui sépare les taux nationaux actuels des OMD en matière d'assainissement.

L'enquête sur l'assainissement au Burkina Faso, d'envergure nationale[19], réalisée en 2010, mentionnait un taux national de 3,1% (9,6% pour l'urbain et 0,8% pour le rural) ; l'état des lieux révisé en 2013 les rehaussait à 6% au niveau rural et 29,1% au niveau urbain, largement en deçà des OMD fixés à 54 % pour le rural et 57 % pour l'urbain à l'horizon 2015.

1.2.2. Normes, technologies et niveaux de couverture

L'accès à l'assainissement à été défini par une série de normes et de critères évolutifs selon les politiques nationales au Burkina Faso. De même les prescriptions techniques des ouvrages d'assainissement, à partir desquelles ces normes sont fixées, font régulièrement l'objet d'une caractérisation technique à travers des études et stratégies spécifiques.

1.2.2.1. Technologies d'assainissement privé

Plus précisément, l'accès à l'assainissement familial est déterminé selon les normes et critères définis dans le Document de programme du PNAEPA en 2006[20] et précisés dans l'Opérationnalisation de la stratégie d'assainissement (OSA) en 2009[21]. Sont donc pris en compte, selon le PNAEPA, le nombre d'utilisateurs et le type de latrine :

- le nombre d'utilisateurs quotidiens par ouvrage au plus égal à 10 ;
- l'utilisation d'une latrine améliorée (latrine VIP, EcoSan, TCM, toilette à chasse mécanique), qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non.

Selon ces critères, un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à 10.

Comme indicateurs d'accès à l'assainissement, ne sont pris en compte que les populations disposant d'ouvrage amélioré à domicile. Au sens des OMD, auxquels se réfèrent les politiques publiques, les ouvrages considérés comme «améliorés» sont :

- les toilettes à chasse d'eau classique ou à chasse manuelle vers un réseau d'égout, une fosse septique, une fosse couverte ;
- les latrines améliorées à fosse ventilée ;
- les latrines dont les fosses sont recouvertes de dalle ;
- les toilettes à compost (Ecosan par exemple).

En se fondant sur ces critères, l'on considère que les populations ayant recours exclusivement à d'autres types d'ouvrages que celles ci-dessus citées n'ont pas accès à l'assainissement. Ainsi, les usagers n'utilisant que les latrines publiques, quand bien même elles seraient améliorées, ne sont pas pris en compte dans la population ayant accès à l'assainissement, de même que les usagers de latrines à fosses à ciel ouvert par exemple.

[19] MAH et DGAEUE (2011) et al. Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement

[20] MAHRH PN-AEPA à l'horizon 2015, Document de Programme du PN-AEPA, Annexes : Normes Critères et Indicateurs, 2006

21 MAHRH, PN-AEPA à l'horizon 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante «infrastructures d'assainissement en milieu rural » du PN-AEPA, Volet 2 : Options technologiques, 2008

Sous ces conditions, même les populations détentrices de systèmes améliorés non accompagnés de pratiques hygiéniques, ne sont pas considérées comme ayant accès à l'assainissement selon les critères des OMD.

Ces critères, plus restrictifs, ont guidé la stratégie d'opérationnalisation du PNAEPA dans le choix les technologies à considérer au Burkina Faso ainsi que présenté dans le tableau 1 ci-dessous. [22]:

Tableau 1: Technologies d'assainissement privé

	Gestion des excreta	Gestion des eaux usées
Technologies d'assainissement privé	· Latrine ventilée à fosse unique avec dalle Sanplat · Latrine VIP double fosse · Latrine chasse manuelle double fosse · Latrine Ecosan · Fosse septique.	· Récipients (Valorisation directe des eaux grises pour la petite agriculture domestique) · Douche puisard · Lavoir-puisard.

1.2.2.2. Technologies d'assainissement public

Les technologies d'assainissement dans les lieux publics se composent d'un paquet comprenant, outre les latrines, des dispositifs de lave-mains et des urinoirs.

Tableau 2: Paquet technologique pour l'assainissement public

Lieu	Genre	Description du paquet technologique
Mosquée	Hommes	· 1 bloc de latrine VIP ou TCM à 4 cabines dont 1 cabine pour handicapés · 1 dispositif de lavage des mains + 1 dispositif d'ablution + 1 bloc urinoir
	Femmes	· 1 bloc de latrine VIP ou TCM à 4 cabines dont 1 cabine pour handicapées · 1 dispositif d'ablution + 1 dispositif de lavage des mains
Gare Marché Autre	Hommes	· 1 bloc de latrine VIP ou TCM à 4 cabines dont 1 cabine pour handicapés · 1 dispositif de lavage des mains + 1 bloc urinoir
	Femmes	· 1 bloc de latrine VIP ou TCM à 4 cabines dont 1 cabine pour handicapées · 1 dispositif de lavage des mains

[22] PNAEPA (2009) – Stratégie d'opérationnalisation de la composante ''infrastructures d'assainissement en milieu rural'' Volet 2 Options technologiques

1.2.2.3. Technologies d'assainissement institutionnel

Les technologies d'assainissement en milieu scolaire prévoient un paquet comprenant, outre les latrines, des dispositifs de lave-mains et des urinoirs avec un séparation filles-garçons et enseignants.

Pour les écoles, il s'agit d'un paquet comprenant trois modules présentés dans le tableau suivant :

Tableau 3: Paquet technologies pour les écoles

Usagers	Description du paquet technologique
Filles	· 1 Bloc de latrine VIP à 4 cabines dont 1 cabine spacieuse pour handicapés · 1 Dispositif de lavage des mains
Garçons	· 1 Bloc de latrine VIP à 4 cabines dont 1 cabine spacieuse pour handicapés · 1 Bloc urinoir · 1 Dispositif de lavage des mains
Enseignants	· 1 Bloc de latrine VIP à 2 cabines dont une pour enseignante · 1 Dispositif de lavage des mains

Pour les centres de santé, le paquet technologique retenu se présente comme suit :

Tableau 4: Paquet technologique pour les centres de santé

Usagers	Description du paquet technologique
Dispensaire	· 1 Bloc de latrine VIP à deux cabines pour homme et femme respectivement · 1 Douche-puisard · 1 aire de lavage des mains
Maternité	· 1 Bloc de latrine VIP à deux cabines pour homme et femme respectivement · 1 Douche-lavoir-puisard · 1 Aire de lavage des mains

Chacune de ces options technologiques exige des conditions spécifiques d'accès, de financement, d'entretien et de maintenance.

En 2010, la Direction Générale d'Assainissement, des Eaux Usée et Excreta (DGAEUE) et le Ministère en charge de l'assainissement, l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD), la Direction Générale des Ressources en Eau (DGRE) et de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) ont conjointement organisé la première

Enquête Nationale sur l'Accès (ENA) des ménages aux ouvrages d'assainissement familial. Cette enquête, pionnière dans le secteur de l'assainissement au Burkina Faso, visait à obtenir des données statistiques fiables exclusivement axées sur l'accès des ménages à ces ouvrages aux niveaux national, régional et provincial.

Publiée en octobre 2011, cette monographie nationale présente la situation de l'assainissement en 2010. Le document expose notamment une situation de référence basée sur des données collectées auprès de 58.000 ménages sur l'ensemble du territoire national. Outre la présentation du contexte du secteur de l'assainissement, le document traite des pratiques de défécation à l'air libre, des types de latrines domestiques, de leur caractérisation, ainsi que des pratiques d'évacuation des eaux usées des douches. Toutes ces thématiques et les données statistiques subséquentes, ont été présentées par cette enquête au niveau national, par régions, par provinces et selon les milieux (rural, urbain).

Estimant que cette enquête d'envergure nationale donne les grandes tendances de la situation de l'assainissement à ce jour, la DGAEUE, dans les termes de référence du Programme National d'Assainissement des Eaux Usées et Excreta 2016-2030, a expressément demandé aux experts chargés de l'élaboration dudit programme de considérer les données de cette ENA pour toutes les analyses techniques et les projections de nombre d'ouvrages. C'est dire l'importance attachée à cette monographie de portée nationale sur l'assainissement.
Il y a lieu de noter que les critères finaux retenus par l'ENA pour conduire les enquêtes en 2010 combinent les normes du PNAEPA à l'horizon 2015 (élaboré en 2006) et les choix de la Stratégie d'opérationnalisation du PNAEPA (validée en 2009). Ainsi, l'ENA, auquel les autorités en charge de l'assainissement se réfèrent à ce jour, donne les définitions suivantes[23] :

- Accès d'un ménage à l'assainissement familial : un ménage a accès à l'assainissement familial s'il utilise une latrine améliorée (qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non) dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à 10 ; sont donc pris en compte le nombre total d'utilisateurs quotidiens par ouvrage au plus égal à 10 et l'utilisation d'une latrine améliorée (latrine VIP, EcoSan, TCM, toilette à chasse mécanique), qu'elle soit partagée avec d'autres ménages ou non.

- Taux d'accès à l'assainissement familial : le taux d'accès à l'assainissement familial est le nombre de ménages qui ont accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages.

- Assainissement autonome : système de gestion des eaux usées et des excreta basé sur leur traitement in situ (sur l'unité foncière). La phase liquide des effluents est

[23]DGAEUE (2011) Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial-Monographie nationale 2010

généralement infiltrée dans le sol ou réutilisée, alors que les sous-produits du traitement (boues) sont transportés périodiquement vers des centres publics de traitement des boues ou vers un lieu de valorisation agricole.

- Assainissement autonome individuel : assainissement autonome d'une parcelle ou unité foncière desservant une maison individuelle à usage d'habitation. On rencontre principalement les technologies suivantes : puisards, latrines, fosses septiques, tranchées d'infiltration, etc.

- Douche améliorée : une douche améliorée est une douche dont les eaux usées sont convenablement évacuées. Il s'agit des douches raccordées au réseau d'égout, à une fosse septique, à une fosse étanche ou à un puisard.

- Eaux usées : eaux générées par la cuisine, la vaisselle, la lessive ainsi que les douches, au sens du présent rapport.

- Latrine/toilette améliorée : une latrine améliorée est une latrine qui répond aux conditions hygiéniques qui empêchent l'homme, l'animal ou l'insecte d'entrer en contact avec des excreta humains. Il s'agit des ouvrages suivants : latrine VIP une fosse/SanPlat améliorée, latrine VIP double fosses, latrine EcoSan, une toilette à chasse d'eau manuelle (TCM) une fosse ou double fosses ; toilette à chasse d'eau mécanique.

- Latrine non améliorée : une latrine non améliorée est une latrine traditionnelle sans dalle en béton ou avec dalle en béton, ou encore une latrine SanPlat simple.

Sur la base de ces précisions, les taux d'accès à l'assainissement au Burkina Faso ont été largement revus à la baisse, car l'ENA donnait en 2011, 3,1% d'accès au niveau national : 0,8% au niveau rural et 9,6% au niveau urbain. Ces taux, ont été actualisés au niveau national (cf. supra).

Cependant, certaines institutions de coopération multilatérale fournissent des critères d'accès à l'assainissement et des données souvent différents, même si leurs informations se fondent sur des données nationales : ainsi le Joint Monitoring Programme 2014 (Unicef OMS) précise ses échelles d'accès à l'assainissement et à l'eau potable (figure ci-dessous). Concernant l'assainissement plus spécifiquement, l'échelle va de l'utilisation d'installations améliorées (« installations assurant la séparation hygiénique des excreta humains empêchant tout contact avec les personnes ») à la défécation en plein air.

Relativement à ces critères (cf. Tableau évolution de l'accès à l'assainissement sur 25 ans), les taux d'accès au Burkina Faso en 2015 sont estimés comme suit selon Unicef-WHO, 2015[24] :

- Utilisation d'ouvrages améliorés : total (20%), rural (7%, montrant 5 points d'évolution en 25 ans, de 1990 à 2015), urbain (50%, 6 points d'amélioration sur la même période) ;

[24] Unicef-WHO, 2015, 25 years Progress on sanitation and drinking water – Update and MDG Assessment

- Défécation à l'air libre : total (55%), rural (75%), urbain (9%) : phénomène plus marqué en milieu rural.

Quels que soient les sources et les chiffres considérés, l'on peut noter que les taux d'accès à l'assainissement restent très bas au Burkina Faso, à l'inverse de l'accès à l'eau où la cible des OMD semble avoir été atteinte dès 2010.

Le Burkina Faso continue donc de faire face, dans ses zones rurales comme en milieux urbains, dans la sphère domestique comme dans les espaces publics et institutionnels, à des problèmes tangibles d'insalubrité, de promiscuité et de péril fécal.

Eaux de surface	Défécation en plein air
Fleuves, barrages, lacs, mares, rivières, canaux, canaux d'irrigation	Excreta humains déposés dans les champs, en foret, dans les buissons, dans des plans d'eau, sur une plage ou dans d'autres espaces ouverts, ou éliminés avec les déchets solides.
Points d'eau non améliorés	Installations non améliorés
Puits non protégés, sources non protégées, charrette surmontée d'un petit réservoir / fût, eau en bouteille	Installations n'assurant pas une séparation hygiénique des excreta humains en empêchant tout contact avec les personnes. Les installations non améliorées comprennent les latrines à fosse sans dalle ou plateforme, les latrines suspendues et les latrines a seau
Autres points améliorés	Installations partagées
Robinets publics ou bornes fontaines, puits tubulaires ou forages, puits protégés, sources protégées, collecte des eaux de pluie.	Installations, par ailleurs acceptables, utilisées par deux ou plusieurs ménages. Les installations partagées ou publiques ne sont pas considérées comme des installations améliorées.
Branchements domestiques	Installations améliorées
Branchements dans l'habitation, la parcelle ou la cour.	Installations assurant la séparation hygiénique des excreta humains empêchant tout contact avec les personnes. Il s'agit notamment des installations suivantes : · Chasses d'eau manuelles ou mécaniques vers : - réseau d'égout - fosse septique - latrines à fosse · Latrines améliorées à fosses ventilées · Latrines à fosse avec dalle Toilettes à compostage

Figure 3: Echelles d'accès à l'eau potable et à l'assainissement
Source : adapté de JMP, 2014

Tableau 5: Evolution de l'accès à l'assainissement au Burkina Faso sur 25 ans

Rubriques	1990	2000	2015
Population totale (x 1000)	8811	11608	17915
Pourcentage Population urbaine	14	18	30
Urbain utilisation ouvrages améliorés	44	47	50
Urbain utilisation ouvrages partagés	32	33	36
Urbain utilisation autres installations	13	10	5
Urbain défécation en plein air	11	10	9
Rural utilisation ouvrages améliorés	2	4	7
Rural utilisation ouvrages partagés	3	6	10
Rural utilisation autres installations	6	7	8
Rural défécation en plein air	89	87	75
Total utilisation ouvrages améliorés	8	12	20
Total utilisation ouvrages partagés	7	11	18
Total utilisation autres installations	7	7	7
Total défécation en plein air	78	70	55

(Sources de données : WHO/Unicef, Rapport 2014 Progrès en matière d'alimentation en eau et assainissement, 2014 ; Unicef-WHO 25 years Progress on sanitation and drinking water – Update and MDG Assessment, 2015)

La couverture en assainissement reste donc encore très faible au Burkina Faso, particulièrement en milieu rural. Ce déficit en assainissement n'est pas étranger aux forts ratios de mortalité encore enregistrés. Ainsi, par exemple, si la région Afrique enregistre[25] en 2012, 95 décès pour 1000 naissances vivantes pour les moins de 5 ans, le Burkina Faso reste plus qu'emblématique de ces problèmes typiques de santé publique rencontrés dans la région : en effet, le Burkina Faso a enregistré, en 2012, 102 décès pour 1000 naissances. Certes le pays a réalisé des progrès notables sur une décennie (quand on sait que le ratio était de 202 décès pour 1000 en 1990), mais le nombre de décès d'enfants de moins de 5 ans reste encore plus élevé que la moyenne africaine.

La morbidité et la mortalité, en général, incriminent encore pour une bonne part les maladies liées au péril fécal et à l'insalubrité environnementale : en effet, concernant la distribution des causes de décès des enfants de moins de 5 ans au Burkina Faso en 2012, 11% des décès sont imputables à la diarrhée et 23 % au paludisme.

1.2.3. Typologie des technologies courantes

Comme nous l'avons déjà mentionné, pour résorber le déficit en matière de gestion des excreta, l'Etat et ses partenaires ont privilégié l'entrée par la latrinisation. Ce choix s'explique probablement par les investissements lourds que nécessitent les autres segments

[25] Données chiffrées tirées de l'OMS, Statistiques sanitaires mondiales, 2014

d'assainissement, notamment l'évacuation des eaux pluviales et eaux usées dont l'incidence immédiate est moins sentie, en milieu rural plus particulièrement. Cette option de latrinisation se matérialise à travers une diversité de technologies mises en place par les projets et que viennent compléter les rares initiatives endogènes. Une palette de types de latrines se retrouve en l'occurrence sur le terrain, financées par les opérateurs d'assainissement, que ce soit en milieu rural, dans les quartiers suburbains ou dans les villes secondaires burkinabè. En nous référant à l'étude faite par l'IRC/CREPA, 2010, les caractéristiques spécifiques de ces latrines se présentent comme suit[26] :

- la latrine traditionnelle : elle est caractérisée par une fosse non ventilée, de diamètre variable, une dalle cylindrique ou rectangulaire construite en parpaing ou en banco, une cabine en parpaing ou en banco, une toiture et une porte en tôle ou d'autres matériaux (la latrine peut être dépourvue de ces deux dernière options). La latrine traditionnelle est le type le plus courant au Burkina Faso : on la retrouve en ville dans les quartiers populaires de moyen standing, dans les quartiers périurbains et dans les rares ménages ruraux pourvus de latrines. Elle est en règle générale financée sur fonds propres des propriétaires.
- la latrine VIP (*Ventilated Improved Pit*) ou latrine améliorée à fosse auto-ventilée : elle comprend une (ou des) fosse(s) de réception et d'accumulation des boues dont les parois sont construites, un ensemble de dalles en parpaing, une cabine, une ou plusieurs cheminées de ventilation dont l'extrémité est munie d´un grillage anti-mouches et une toiture en tôle. Ce type de latrine est promu par les pouvoirs publics, les municipalités, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) dans les lieux publics institutionnels (écoles, centres de santé, maternités etc.) et collectifs (gares routières, marchés etc.). Toutefois, les latrines VIP se retrouvent en milieu domestique, financées par l'ONEA et certaines ONG. Des ménages de moyen standing commencent à se l'approprier dans un processus d'autofinancement.
- la Latrine Ecosan: latrine construite hors sol et qui repose sur une plateforme en béton coulé sur une excavation; chaque compartiment est muni d'une ouverture et d'un tuyau de ventilation. Les dalles couvrent les deux compartiments et sont munies de cuvettes conçues pour la séparation urines/fèces; la cabine est construite en parpaings; la porte est métallique; un ou deux tuyaux de ventilation en PVC ou en claustrat assurent l'aération et la toiture est en tôle. Le fonctionnement est basé sur la déshydratation sur des sites d'hygiénisation (réduction du taux d'humidité de 25 %; séparation des urines des selles; ajout aux selles de matériaux secs, notamment cendres ou sable). La latrine Ecosan est conçue pour permettre la valorisation des déchets par leur réutilisation dans la fertilisation des sols dans l'agriculture, notamment les cultures maraichères.
- La toilette à chasse manuelle (TCM) est relativement rare en milieu rural et périurbain, mais se rencontre dans les quartiers urbains et les concessions plus modernes des centres urbains secondaires.

[26] IRC/CREPA Rapport WashCost, 2010

Latrine traditionnelle | Latrine VIP | Toilette à chasse manuelle | Latrine Ecosan

Photo 1: Types de latrines au Burkina Faso (superstructure et fosse)
Cliché IRC/CREPA 2010

1.3. Problématique de la thèse

1.3.1. La problématique de l'assainissement dans le contexte des villes moyennes au Burkina Faso

En considérant les taux d'accès précités, l'on constate, de prime abord, que les problèmes d'assainissement se posent avec plus d'acuité en milieu rural que dans les villes au Burkina Faso. Mais en réalité, la situation urbaine n'est pas plus satisfaisante dans la mesure où l'offre d'infrastructures et de services reste très en deçà de la demande. Malgré les politiques nationales d'aménagement du territoire, les politiques urbaines et les politiques d'accès aux services de base, les centres urbains se caractérisent par une augmentation de la demande en services d'infrastructures, du fait de leur croît démographique, tandis que les municipalités naissantes peinent à mobiliser les ressources humaines et matérielles nécessaires à l'extension de l'offre. En effet, l'urbanisation, alimentée par les soldes migratoires et naturels, a induit des problématiques de développement spécifiques et nouvelles pour les communes urbaines (grandes, moyennes ou petites). Cette croissance urbaine, relativement rapide, constitue un frein à la prise en main de la demande de services par les politiques publiques, aussi bien dans les deux grandes métropoles que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso que dans les autres villes du pays. Dans ce contexte, les villes moyennes semblent avoir moins de visibilité tant les investissements dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont plus massivement dirigés vers les deux grandes villes du pays ou en direction des zones rurales, délaissant largement ces ''small towns'' dites aussi, bien à propos, ''villes intermédiaires'' ou ''centres secondaires''.

A l'observation des données statistiques disponibles, d'une manière globale, la population en Afrique subsaharienne est encore à prédominance ''rurale'' car seuls 37, 4 % des habitants vit dans des villes pour une moyenne mondiale de 53% (PNUD, 2014). Le Burkina Faso, avec un taux d'urbanisation de 28,2 % (PNUD, 2014), reste encore largement sous la moyenne mondiale et même africaine subsaharienne. Mais cette population urbaine burkinabè est en constante évolution. Gouësset (2009) constate que le Burkina Faso, l'un des pays les plus « ruraux » d'Afrique de l'Ouest, a amorcé tardivement sa « transition urbaine » : taux d'urbanisation de l'ordre de 22% en 2000 (contre 31% en Afrique de l'Ouest), puis 26 % en 2010 (contre 33,6%) mais connait aujourd'hui une accélération de sa croissance urbaine et une progression de sa « métropolisation » et de sa macrocéphalie par la prééminence urbaine de Ouagadougou.

Aujourd'hui, sur une population totale estimée en 2015 à 18.450.494 habitants (INSD, 2014), les villes burkinabè abriteraient 5,18 millions d'habitants.

Pour rendre compte de la réalité des villes moyennes, et notamment traiter de la corrélation entre les spécificités de ces cités intermédiaires et l'accès aux infrastructures et ouvrages d'assainissement, il importe d'abord de tenter de caractériser la notion de ''ville moyenne'' au Burkina Faso. Que recouvre la notion ? Quels défis et enjeux portent ces villes, notamment du point de vue de l'accès aux services de base ? Comment l'Etat et ses partenaires au développement interviennent-ils pour opérationnaliser les orientations nationales relatives à ces centres urbains en matière d'assainissement ? A quelles contraintes persistantes ces villes moyennes continuent-elles d'être confrontées, malgré ces interventions de l'action publique, notamment celles en lien avec l'assainissement et les services de base à l'intention des populations? Et quel est l'impact, de ce point de vue, des processus de décentralisation et de gouvernance locale mis en œuvre à l'échelle du pays?

1.3.1.1. Caractérisation des « villes moyennes » au Burkina Faso : une notion ambiguë

On oppose classiquement l'urbain au rural en fonction de la nature des activités, des modes de vie et d'habitation, mais les critères de différenciation entre ces deux milieux ne sont pas toujours clairs et stabilisés et deviennent même peu pertinents dès lors qu'on tente d'attribuer des statuts officiels aux entités humaines.

Si l'on considère une combinaison de critères de types économiques, architecturaux, infrastructurels et démographiques (degré d'hétérogénéité socioprofessionnelle, niveau d'équipement, densité du tissu urbain, nombre d'habitants etc.), des difficultés de caractérisation transparaissent, rendant souvent discutables les typologies et caractérisations statutaires des entités géo-humaines.

De même, si l'on part du postulat que l'urbanité suppose des activités autres qu'agricoles, à savoir l'administration, le commerce, l'industrie et les services, l'on constate, *de facto*, que dans certaines zones rurales, ces fonctions existent plus ou moins également et qu'*à contrario*, elles sont même embryonnaires dans certaines « villes ». Interviennent alors, comme critères de différentiation, la question de l'importance, de la permanence de ces

fonctions et de l'ampleur des besoins (infrastructures, services etc.) à satisfaire pour un plus grand nombre d'habitants dans les villes.

Mais quelles tentatives de catégorisation ont officiellement cours au Burkina Faso et que recouvrent les notions de ville, de ville moyenne ou de petite ville dans ce contexte spécifique?

Il y a lieu de noter d'emblée que le Burkina Faso s'''urbanise'' par remodelages territoriaux successifs sur fond de déconcentration et de décentralisation. Si les critères de catégorisations tentent une certaine « objectivation », en réalité, les découpages et recoupages administratifs, au fil de l'histoire de la structuration territoriale du Burkina Faso, obéissent à des démarches volontaristes d'organisation administrative sur fonds de déconcentration, décentralisation, d'attributions de fonctions politiques, économiques etc. : ceci rend forcément difficile les classifications et l'analyse diachronique du phénomène urbain au Burkina Faso.

D'abord, la ville est définie relativement à la notion de ''commune urbaine'' dans le sens qu'en donne le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) (MATD, 2004)[27].

Une commune urbaine est érigée en commune à statut particulier si son agglomération principale atteint 200 000 habitants et si elle génère des ressources budgétaires propres annuelles de 500 000 000 FCFA (article 23 du CGCT) ; elle est composée d'arrondissements communaux comme démembrements : c'est le cas de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso. Au total, 49 communes sont retenues au sein des 13 régions et 45 provinces ainsi que le présente le tableau suivant:

Tableau 6: Communes urbaines du Burkina Faso (MATD, 2004)

Régions	Provinces	Communes urbaines
Boucle du Mouhoun	Balé	Boromo
	Banwa	Solenzo
	Kossi	Nouna
	Mouhoun	Dédougou
	Nayala	Toma
	Sourou	Tougan
Cascades	Comoé	Banfora, Niangoloko
	Leraba	Sindou
Centre	Kadiogo	Ouagadougou
Centre-Est	Boulgou	Bitou, Garango, Tenkodogo
	Koulpelogo	Ouargaye
Est	Gnagna	Bogandé
	Gourma	Fada N'Gourma
	Komandjoari	Gayéri
	Kompienga	Pama
	Tapoa	Diapaga
Hauts-Bassins	Houet	Bobo-Dioulasso
	Kénédougou	Orodara
	Tuy	Houndé
Nord	Loroun	Titao
	Passoré	Yako
	Yatenga	Ouahigouya
	Zondoma	Gourcy
Plateau Central	Ganzourgou	Zorgho
	Kourwéogo	Boussé
	Oubritenga	Ziniaré

[27] La Commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 000 000 FCFA (article 19 du CGCT).

	Kouritenga	Koupéla, Pouytenga
Centre-Nord	Bam	Kongoussi
	Namentenga	Boulsa
	Sanmatenga	Kaya
Centre-Ouest	Boulkiemdé	Koudougou
	Sanguié	Réo
	Sissili	Léo
	Ziro	Sapouy
Centre-Sud	Bazéga	Kombissiri
	Nahouri	Po
	Zoundwéogo	Manga

Sahel	Oudalan	Gorom-Gorom
	Séno	Dori
	Soum	Djibo
	Yagha	Sebba
Sud-Ouest	Bougouriba	Diébougou
	Ioba	Dano
	Noumbièl	Batié
	Poni	Gaoua

Carte 1: Régions du Burkina Faso

(Somé Y.S.C., BNDT 2015)

Partant des 49 communes urbaines[28] définies ainsi par le CGCT, la Politique Nationale de l'Habitat et du Développement Urbain (PNHDU) (MHU, 2008) distingue trois (3) niveaux de ville au Burkina Faso :

- les villes métropoles que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;
- les villes moyennes constituées par les 11 autres centres régionaux ;
- les petites villes au nombre de 36.

[28] Au Burkina la commune urbaine est une ville chef-lieu de province. Ces villes sont ainsi au nombre de 45, auxquelles s'ajoutent 4 chefs-lieux de département, à savoir, Bittou, Garango, Niangoloko et Pouytenga retenus comme communes urbaines au regard de l'importance de leurs activités économiques.

Le Rapport de Politique nationale des centres secondaires (MEF, 2007) distingue par ailleurs les centres à dimension régionale des centres à dimension provinciale[29] en fonction des niveaux de services attendus par chaque catégorie de centre :

- La catégorie des centres de dimension régionale est constituée par des villes-pôles régionaux de développement (une douzaine) devant offrir des services sociaux et infrastructurels à l'échelle régionale[30]. Certaines de ces communes sont théoriquement perçues comme ayant un dynamisme régional (Koudougou, Tenkodogo, Fada et Ouahigouya), un potentiel de développement de l'intercommunalité (Koudougou-Réo, Pouytenga-Koupéla, Tenkodogo-Garango), ou un atout économique, démographique ou géographique spécifique : c'est le cas de Pouytenga, qui, sans avoir officiellement le statut de capitale régionale constitue un centre commercial important rayonnant sur les localités de Koupéla, Zorgho ou Boulsa ; c'est également le cas de Dori (frontalier avec le Niger) ou de Gaoua (situé aux portes de la Côte d'Ivoire et du Ghana) dont le positionnement géographique et les activités sont censés leur conférer des atouts particuliers.

- Les centres de dimension provinciale regroupent les communes chefs-lieux de provinces restantes[31] et des communes spécifiques par leurs activités économiques et frontalières[32].

Mais, puisque la notion de ''commune urbaine'' recouvre administrativement et géographiquement ville (centre) et campagne (villages de la zone d'influence, hinterland rural) – du point de vue du Code Général des Collectivités Territoriales –, la Politique nationale de l'habitat et du développement urbain (MHU, 2008) croit bon de préciser que «la ville, au Burkina Faso, est définie comme le noyau urbain dans la commune urbaine, formé par un tissu urbain continu d'habitat, doté d'un réseau fonctionnel d'adduction d'eau, d'électricité, d'éclairage public, de téléphone et d'équipements structurants». L'on conçoit bien que ces critères relatifs au « noyau urbain » ne sont pas toujours faciles à évaluer.

Ouattara et Somé (2009), analysant les données du RGPH 2006, combinent et pondèrent plusieurs critères – taille des communes, origine du peuplement, fonctions scolaire et économique, habitation et confort des ménages – et leurs indicateurs spécifiques, et aboutissent à une hiérarchisation urbaine pour les 49 communes urbaines « officielles » du Burkina Faso (tout en n'omettant pas de mentionner, eux-mêmes, que leur classification est discutable car certaines variables infrastructurelles et économiques n'ont pu être prises en compte):

- les grandes villes, 2 villes : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ;
- les villes moyennes, 17 villes : Dédougou, Fada N'Gourma, Koudougou, Banfora, Ouahigouya, Koupèla, Diébougou, Diapaga, Gaoua, Kaya, Gorom-Gorom, Ziniaré, Boromo, Tougan, Dori, Niangoloko, Orodara ;

[29] MEF, Politique des centres secondaires, rapport 2007

[30] Koudougou-Réo, Pouytenga-Koupela, Ouahigouya, Banfora, Dédougou, Dori, Kaya, Tenkodogo-Garango, Fada N'Gourma, Ziniaré, Gaoua et Manga

[31] Houndé, Kongoussi,Titao, Ouargaye, Zorgho, Djibo, Nouna, Yako, Kombissiri, Dano, Orodara, Batié, Gourcy, Tougan, Diébougou, Boussé, Boulsa, Boromo, Bogandé, Solenzo,Toma,Diapaga, Gorom-Gorom, Sapouy, Sebba, Sindou et Gayeri

[32] Bittou, Niangoloko, Pô, Léo et Pama

- les petites villes, 15 villes : Kongoussi, Yako, Sebba, Pô, Tenkodogo, Nouna, Sindou, Dano, Manga, Pouytenga, Solenzo, Léo, Zorgho, Toma, Bittou, et
- les autres petites villes, 15 villes : Batié, Pama, Bogandé, Djibo, Gourcy, Kombissiri, Boulsa, Houndé, Titao, Réo, Ouargaye, Sapouy, Gayéri, Garango, Boussé.

On le voit, les notions de villes et de villes moyennes au Burkina Faso, à travers les classifications officielles, ne sont pas totalement stabilisées dans une catégorisation figée.

Ces constats nous permettent de retenir certaines villes moyennes représentatives de ces catégories dans le cadre de nos terrains, à savoir Ouahigouya, Dori, Houndé et Pouytenga. En effet, ces villes se retrouvent dans les différentes catégorisations officielles et techniques faites, à un niveau hiérarchique ou un autre, comme « villes » mais surtout, elles sont typiques des spécificités régionales, géographiques, humaines qui leurs donnent tout leur intérêt dans le cadre de l'objet de notre thèse (nous explicitons plus en détail ces choix dans le protocole méthodologique).

1.3.1.2. Défis d'urbanisation en lien avec la problématique d'accès aux services de base

Il y a déjà deux décennies, à Istanbul en 1996, le Sommet mondial des villes avait postulé l'impératif de soutenir les processus d'urbanisation plutôt que de les freiner, arguant du rôle moteur des villes dans l'économie nationale et mondiale, et la nécessité de répondre aux besoins des habitants à travers des partenariats public-privé-communautaire.

Les orientations politiques nationales en matière de développement urbain auront à cœur d'accompagner l'émergence des villes comme pôles de croissance économique et de développement.

Cependant, le processus d'urbanisation s'accompagne d'une série de contraintes qui sont autant de défis à relever : étalement et expansion incontrôlée, augmentation de quartiers suburbains précaires et irréguliers échappant à l'aménagement urbain, dits ''non lotis'' au Burkina Faso, faiblesse des capacités d'investissement et de mobilisation de ressources techniques ou déficit de citoyenneté et de participation populaire à la gouvernance urbaine et à la formulation des politiques.

Dans les villes moyennes au Burkina Faso, plus singulièrement, les défis peuvent être agrégés autour des points suivants :

- « Villes » ou « gros villages » ? Les villes moyennes, pôles régionaux de développement, sont censées jouer un rôle moteur pour dynamiser les activités économiques à l'échelle territoriale de la petite région, y compris l'hinterland rural, notamment en termes de processus de transformation de l'agriculture, de production de biens et services etc. Mais elles n'y arrivent que rarement et donnent même l'impression de constituer de « gros villages » dans leur configuration spatiale, infrastructurelle et socio-économique. Les caractéristiques sociologiques et économiques montrent ainsi une ''hésitation'' entre rural et urbain, en somme des

centres ''rurbains'' avec un pôle centre ''urbain'' et un hinterland ''rural'' proche exploitant les mêmes ressources.

- Déficience des services d'infrastructures. Dans les villes moyennes, les services infrastructurels et énergétiques (aménagements urbains, voirie, eau, électricité assainissement, santé, logement, emploi etc.) sont relativement récents et limités. Les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Petites et Moyennes Industries (PMI) sont embryonnaires et les agents économiques perpétuent volontairement l'informalité pour diverses raisons (comme pour échapper aux services fiscaux).
- Municipalités en manque de ressources. Les municipalités récentes, par insuffisance de ressources humaines en nombre et en qualité, se caractérisent par de faibles capacités d'analyse et de gestion. Comment assurer pleinement la maitrise d'ouvrage quand les services techniques essentiels au fonctionnement normal d'une administration communale et d'une gouvernance locale (voirie, planification, finances, état civil, domaines etc.) font défaut ?
- Villes-frontières poreuses et extraverties. Les villes moyennes frontalières sont souvent plus tournées vers leurs ''jumelles'' des pays voisins dans leurs relations sociales et économiques. Ceci s'explique par la défiance vis-à-vis d'une administration locale déficiente, les opportunités offertes par la ''frontière'' (réceptacle et symbole de tous les possibles) du fait de liens historiques de part et d'autre de la ligne et de synergies ethniques transnationales, favorisant plus les importations et la fraude que les exportations et la valorisation des produits nationaux.
- Paupérisation urbaine croissante. Les conditions de vie des populations des centres secondaires se détériorent sous les effets du chômage, de l'absence de tissu économique et industriel et de l'inflation due aux ressources pécuniaires ponctuels et fluctuants tirées d'une activité extractive artisanale comme l'orpaillage dans certains centres. Concernant la pauvreté monétaire[33], elle touche 44,6 % de la population burkinabè dont 63,8 % sont dans une situation d'extrême pauvreté (PNUD 2014). En outre, dans l'ensemble, 61,3 % de la population burkinabè vit dans une « pauvreté multidimensionnelle »[34]. Les intensités relatives de ces privations au Burkina Faso sont de l'ordre de 39 % pour l'éducation, 22,5% pour la santé et 38,5% pour les niveaux de vie (PNUD 2014). L'on sait que la pauvreté au Burkina est essentiellement ''rurale'' mais elle gagne du terrain dans les centres urbains où la solidarité sociale est par ailleurs plus distendue par rapport aux villages. L'INSD estime le seuil global de pauvreté au Burkina Faso à 108.454 F CFA par an (EICVM 2010), composé d'une partie alimentaire (75.315 F CFA) et d'une autre non alimentaire (33.139 F CFA) : partant de ce seuil, l'analyse des dépenses des ménages burkinabés montre que 43,9% de la population des ménages se trouve en dessous de ce seuil dont 19,9% pour le milieu urbain contre 50,7% pour le rural.

  Une analyse portant plus spécifiquement sur la pauvreté dans les villes de Ouagadougou, Ouahigouya et Houndé et leurs hinterlands ruraux (Klutsé, Bouraima,

[33] La pauvreté monétaire est celle qui concerne la population dont le revenu est inférieur à 1,25 dollars par jour selon (PNUD 2014)

[34] L'IPM (indice de pauvreté multidimensionnelle) est l'indice qui détermine la pauvreté non monétaire en termes de privations auxquelles les personnes sont confrontées dans les domaines de l'éducation, de la santé et des niveaux de vie, définie par (PNUD 2014)

2011) constate que sur l'ensemble des sites étudiés, les ménages très pauvres représentent 9%, les pauvres 45,57% et les non pauvres 45,43%. Dans l'hinterland rural, les ménages non pauvres représentent 33,54% tandis qu'en milieu urbain ils représentent 55,54% ; autour de Ouagadougou et Ouahigouya, les ménages non pauvres représentent respectivement 49,34% et 49,03% tandis que du côté de Houndé, ils représentent 35,91%. Ainsi par exemple, malgré les rentes du coton offrant aux producteurs de cette zone des Hauts-Bassins des opportunités de ressources pécuniaires substantielles, Houndé montre des niveaux de pauvreté plus élevés confirmant la fragilité, paradoxale au vu de son potentiel, de cette zone dont les « ressources financières ponctuelles mal gérées, et la pression foncière importante laissent très souvent à la marge des familles entières, qui restent dans un niveau de paupérisation avancé ». L'on pourrait arguer en plus que, de ces trois villes, Houndé elle est la plus ''rurale''.

Au regard de tels enjeux, contraintes et défis, quelles options privilégie l'action publique, en l'occurrence concernant le développement des centres secondaires en lien avec l'accès aux services de base?

1.3.1.3. Les villes moyennes dans le contexte des politiques publiques de décentralisation

Au Burkina Faso, comme ailleurs, le développement urbain et, plus largement, l'aménagement du territoire tiennent à une volonté politique de structurer des entités territoriales et humaines. Si, dans certains cas, les entités humaines émergent historiquement sous l'effet de processus sociaux ou économiques liés à la trajectoire propre des communautés, dans d'autres, la puissance publique opte pour une démarche volontariste et institutionnelle de structuration administrative du territoire qui attribue des statuts spécifiques et des fonctions particulières aux entités géographiques.
Partant, l'histoire de l'urbanisation tient également à celle de l'aménagement du territoire, de la déconcentration et de la décentralisation administrative qui, constatant les limites de l'Etat centralisé, tentent de reproduire des administrations régionales, provinciales et communales à l'image des fonctions du centre.

La décentralisation est inscrite dans la Constitution burkinabè de juin 1991 qui organise le pays en Collectivités Territoriales. En 1993, l'adoption de textes réglementaires enclenche cette organisation de l'administration territoriale. Puis l'on matérialise ces choix par les premières élections municipales en 1995: elles concernaient 33 communes urbaines. En 2004 le gouvernement adopte le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) consacrant ainsi la décentralisation intégrale du pays autour de 13 régions, 49 communes urbaines et 309 communes rurales.

S'appuyant sur ce socle principal de la décentralisation, des politiques publiques plus spécifiques tentent d'accompagner les entités créés dans leur développement.

La PNHDU ambitionne de faire des villes les nœuds de la croissance économique, d'assurer l'accès au logement décent et de faire reculer la pauvreté urbaine.

La politique des centres secondaires s'inscrit dans la même veine: elle ambitionne de consolider les fonctions socio-économiques de ces centres considérés comme la strate intermédiaire – située entre les grandes communes que sont Ouagadougou et Bobo-Dioulasso et les petites communes rurales – dans l'armature urbaine. Sous cette optique, ces centres sont censés jouer les rôles de pôles régionaux de développement et relais avec le monde rural par le renforcement de la relation ville-campagne.

1.3.1.4. Les interventions et actions dans les villes moyennes en matière d'infrastructures

Partant des défis, des politiques publiques et de la vocation assignée aux villes moyennes au Burkina Faso, celles-ci ont été le terrain d'une série d'interventions de projets et programmes, particulièrement au début des années 1990. Ces interventions ont porté essentiellement sur la mise en place d'infrastructures, l'accompagnement en matière d'administration communale, fiscale, financière etc.

Le Programme de Développement des Villes Moyennes (PDVM)

A la fin de la décennie 1980, le gouvernement du Burkina Faso a initié un Programme de Développement des Villes Moyennes (PDVM) pour rééquilibrer le tissu urbain caractérisé par sa macrocéphalie en dotant les villes moyennes d'équipements et d'infrastructures. Les actions conduites dans le cadre de ce programme portent sur la mise en place d'équipements marchands et sociaux, des actions d'assainissement, d'appui institutionnel, de planification et de soutien aux PME/PMI.

Dans le cadre de ce programme[35], trois villes ont bénéficié plus particulièrement du financement de la coopération suisse, à savoir Ouahigouya, Koudougou et Fada N'Gourma. Des investissements substantiels ont été drainés vers ces villes dans les domaines des infrastructures marchandes selon une approche d'intervention novatrice et intégrée : génération de valeur ajoutée locale par la valorisation des matériaux locaux, stimulation d'une économie locale à travers l'implication des PME locales et renforcement des échanges commerciaux entre la ville et son hinterland à partir des équipements marchands mis en place. Par ailleurs cette approche se fondait sur des mécanismes visant à améliorer la gestion budgétaire des communes et sur la mise en place d'établissements publics communaux pour le développement (EPCD) comme structures de maîtrise d'ouvrage locale déléguée censées soutenir les municipalités dans la réalisation et la gestion des infrastructures.

Les intervenants justifiaient l'entrée par les investissements marchands (marchés, gares routières, abattoirs etc.) par la recherche d'effets d'entrainements sur l'économie locale : les profits générés par les investissements marchands (recettes fiscales, locations, etc.)

[35] Ce programme phare soutenu par la coopération suisse au début des années 90 - d'un coût de 5 milliards 174 millions de francs CFA près de 1 milliard 200 millions de francs F CFA par ville (source) - a d'abord ciblé ses interventions sur Ouahigouya (une ville dont la coopération suisse semblait avoir fait son terrain d'action privilégié depuis les actions en faveur des Groupements naam), puis s'est ensuite étendu à Koudougou et Fada N'Gourma à partir de 1997 (Coopération suisse).

devaient permettre d'améliorer les finances locales et, par « effet revolving », de réaliser d'autres infrastructures sociales (eau, assainissement, écoles, centres de santé etc.) et ainsi dynamiser l'économie communale.

En ce sens, la démarche du PDVM constitue un modèle novateur de développement urbain par l'entremise de la dynamisation du tissu économique local et le prolongement vers les investissements sociaux.

Il est vrai que cette approche a produit quelques résultats tangibles : ainsi par exemple, le fonds d'investissement alimenté par les recettes nettes des infrastructures marchandes a mobilisé à Ouahigouya, entre 1994 et 2008, plus de 600.000.000 F CFA investis dans la réalisation d'infrastructures d'assainissement (curage de caniveaux, réhabilitation de canaux de collecte des eaux usées, construction de latrines) et sociales (Lycée communal) Le marché de Ouahigouya a, par exemple, rapporté, de 1994 à 2005, 233 millions de F CFA qui ont été investis dans plusieurs projets de développement dont le lycée municipal pour un coût de 135 millions de F CFA (Coopération suisse)..
Ainsi, outre le PDVM, la Suisse a contribué à Commission Nationale de la Décentralisation (CND) et à ses deux instruments, à savoir le Fonds de Développement des Communes (FODECOM) et le Service d'Appui à la Gestion et au Développement des Communes (SAGEDECOM), sous forme d'appui institutionnel à la décentralisation, de 2005 à 2007 (actions d'appropriation de la décentralisation par les populations et de plaidoyer national).
D'autres types d'expériences ont été conduits dans les villes moyennes dans l'optique de la valorisation du potentiel économique des villes et de leur prolongement rural. Ainsi en est-il du désenclavement de la région de l'Est par la réalisation de pistes rurales à Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), d'ouvrages de franchissement réalisés pour créer des opportunités de développement de petits périmètres irrigués.

Les initiatives complémentaires

En dehors du cadre formel du PDVM, mais y contribuant indirectement, les autres intervenants ont dirigé leurs financements[36] vers d'autres initiatives pour soutenir les

[36] Le Rapport sur le développement des centres secondaires (MEF, 2007) indique quelques exemples d'investissement de PTF danns les centres secondaires. A titre illustratif, l'on peut noter que les coopérations allemande et danoise ont financé les études de faisabilité des villes de Dori, Tenkodogo et de Gaoua. Un Fonds d'investissement communal (FICOM), d'un montant global de près de 8,3 milliards FCFA destiné aux 47 communes urbaines a été mis en place par la KFW entre 1996 et 2005 pour la réalisation d'infrastructures socio-économiques (marchés, de gares routières, d'abattoirs, d'équipements socio-éducatifs et de santé etc.). Le Fonds de Développement des Collectivités (FODECOL) et les fonds de l'Agence pour le Développement des Collectivités (AGEDECOL) ont permis la réalisation d'infrastructures et d'équipements de base financés par le fonds de démarrage des communes mis en place par le collectif de bailleurs de la CND (Pays-Bas, Canada, Suisse, Danemark). Le PRCCU (Projet de Renforcement des Capacités des Communes Urbaines, émanation du troisième Projet de Développement Urbain (PDU) a financé de petits projets communautaires pour l'amélioration du cadre de vie des populations des les villes secondaires de Banfora, Koudougou, Kaya, Orodara etc.. Le Programme pour la réduction de la pauvreté en milieu communal (PRPC) : financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à hauteur de 14 milliards de FCFA entre 2001-2006 : réduction de la pauvreté en milieu communal et accès aux services sociaux de base dans 15 communes dont deux villes moyennes (Kaya et Dori). Le Projet appui au programme de relance des économies locales (APREL) a consisté au renforcement des capacités de 13 villes moyennes et de leur hinterland rural (démocratie et gouvernance économique locale, investissements urbain-ruraux. Le Projet Pôles régionaux de développement - Appui au développement urbain décentralisé (financement Banque Mondiale) a orienté ses interventions en matière

entités naissantes décentralisées, créées « sur le papier », mais ne disposant pas de ressources pour mener à bien leurs prérogatives.
D'autres fonds d'investissement (coopérations bilatérales, multilatérales et décentralisées) ont continué à avoir cours en faveur du développement des centres urbains, exprimant cette démarche volontariste d'appui à l'émergence d'un tissu urbain plus dense et, plus généralement, d'accompagnement du processus de décentralisation.

Au total, comme le montrent ces exemples, sur plus de deux décennies, les centres secondaires ont été l'objet de multiples interventions et ont drainé des investissements substantiels ayant marqué leur niveau d'infrastructure et d'équipement. En dépit de l'éclectisme des interventions et de la diversité des approches, ces investissements traduisent une option affichée de la part de l'Etat et des bailleurs de fonds de dynamiser le processus de décentralisation tout en encourageant le développement urbain régional et local, avec un fort ciblage sur les aspects économiques, gageant les effets d'entrainement sur les aspects sociaux.
Cependant, l'équipement des villes moyennes est encore déficient et les contraintes majeures des municipalités locales restent persistantes : faible capacité de maîtrise d'ouvrage, impactant négativement sur la planification, la mise en œuvre, le contrôle et la maintenance des infrastructures ; faible niveau de mobilisation de ressources internes et de compétences techniques etc.

Problématiques actuelles - tendances post 2015

Les interventions dans les villes moyennes au Burkina Faso ont donc essentiellement porté, au cours de ces deux dernières décennies, sur la fourniture d'infrastructures, d'ouvrages et de services sociaux de base (eau, assainissement, santé, éducation etc.) et de mécanismes de création de richesse économique (infrastructures marchandes, PME/PMI etc.). Certes, ces types d'actions se poursuivront pour les villes moyennes déjà couvertes, mais aussi dans d'autres localités en émergence car les contraintes qu'elles tentent de transcender restent récurrentes.

De nouveaux axes d'action complémentaires sont envisagés pour le post 2015 et marqueront certaines nouvelles orientations des PTF dans les villes moyennes. En l'occurrence, les questions de politiques adaptées aux priorités des communautés[37], d'appui à la création de pôles de développement économique, la mise en place de fonds multi-partenariaux, le renforcement de la maitrise d'ouvrage, l'appui à une fiscalité locale adaptée, le soutien aux cadres de concertation et à la citoyenneté locale participative et interpellatrice sont actuellement à l'étude.

---

de renforcement des capacités des communes, infrastructures et services de base, contrats et gestion déléguée sur six principales communes (Banfora, Bobo-Dioulasso, Kaya, Koudougou, Ouagadougou et Ouahigouya).

[37] DDC BUCO, Stratégie de coopération suisse au Burkina 2013-2016

Ceci se conçoit bien dans le contexte d'une jeune citoyenneté revendicative en quête de plus de droits et de démocratie non seulement au niveau de l'administration centrale, mais aussi à l'échelle de la gouvernance locale[38].

1.3.2. Problématique de l'ingénierie et schèmes d'une sociologie de l'assainissement

1.3.2.1. Complexité des liens entre ingénierie du développement et sciences humaines

Les prestations techniques relevant du métier d'ingénieur – ciblant les populations vivant en zones urbaine, périurbaine ou rurale – concernent, notamment dans les pays africains, des domaines aussi divers que l'aménagement de l'espace, l'adduction d'eau potable, l'hygiène, l'assainissement, l'habitat, l'énergie etc. Il semble à priori évident de supposer que la portée et l'efficacité de ces services techniques et technologiques sont grandement tributaires d'une connaissance des contextes sociétaux dans lesquels ces actions sont mises en œuvre. D'autant que ces services, infrastructures et équipements s'inscrivent dans des cadres physiques et humains bien tangibles: les contextes socioculturels, réceptacles des technologies proposées, renvoient à des modes de pensée des populations, d'attachement affectif à certaines valeurs socioculturelles, de perceptions, de représentations sociales, toutes dimensions qui guident les choix, les logiques et les pratiques effectives des individus, des ménages et des communautés.
Pour autant, de nombreux projets de développement ignorent ce postulat et se sont soldés par un échec, du fait surtout d'un montage caractérisé par un manque de connaissances de base sur les contextes socioculturels. Ce constat a amené ultérieurement les « développeurs » (institutions nationales, partenaires bilatéraux et multilatéraux, ONG etc.) à s'inscrire dans l'identification et la prise en compte des variables socioculturelles dans la conception de projets. Leurs options ne sont d'ailleurs pas étrangères aux déclamations internationales sur la dimension culturelle du développement.

En effet, au plan politique et institutionnel international, l'importance de la dimension culturelle du développement a été plus explicitement affirmée dès les années 1970 : le concept a été utilisé à partir de 1975 à la Conférence d'Accra sur les politiques culturelles en Afrique, conjointement organisé par l'UNESCO et l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Depuis le début des années 1980, le concept de dimension culturelle du développement a été l'un des axes majeurs du programme de l'UNESCO. Un autre temps fort de cette réaffirmation du « social » a été la participation de nombre de gouvernements de la planète au Sommet Mondial pour le développement social (Copenhague, mars 1995) et l'adoption d'une série de déclarations politiques sur le « contenu social » du développement39.

L'influence de ces variables est plus volontiers reconnue lorsque l'on évalue le succès ou l'échec des projets. Partant, un effort plus marqué est consacré à l'intégration des

[38] L'insurrection d'octobre 2014 contre la tentative monopolistique du pouvoir d'Etat par l'ancien régime, puis le rejet de la tentative de coup d'Etat de septembre 2015, expriment à souhait les aspirations d'un peuple et surtout d'une jeunesse burkinabè plus exigeants en termes de démocratie, de droits humains, de justice et de participation à la gouvernance publique.

[39] United Nations, World Summit for Social-Development, the Copenhagen Declaration and Program of Action, New York, 1996.

dimensions humaines dans les composantes techniques des projets. D'où le regain d'intérêt pour la sociologie et l'anthropologie, et le recours plus systématique aux sciences sociales en tant que disciplines d'étude du changement social et du développement, dont les apports pratiques, découlant de leurs champs épistémologiques et méthodologiques spécifiques, sont requis dans les « commandes » pour l'analyse et la conduite des projets.

Dans l'histoire des « actions » de développement sur le terrain africain, les sciences de l'ingénieur, pendant longtemps, ont fait « cavalier seul » : cette tare originelle est le fait aussi bien des pouvoirs publics et de leurs partenaires au développement que des représentants de ces sciences dites « dures » qui se complaisaient dans cette suprématie supposée. Le constat d'échec de nombre de « projets », instruments opératoires du « développement », a amené les « développeurs » à réviser cette conception parcellaire et à inviter les spécialistes des sciences sociales (sociologues, anthropologues etc.) à la table du développement.

Mais là également, une seconde erreur s'est fait jour et a persisté : les sociologues et anthropologues devaient venir accompagner les ingénieurs, parfois en recours complémentaire, pour valider, au plan social, certaines options techniques préétablies, ou pour corriger, rattraper quelques dérapages, ou encore pour ''faire participer'' les populations aux « projets ».

Un troisième mouvement a alors consisté à mettre en place des équipes pluridisciplinaires et même transdisciplinaires pour aborder, de façon plus globale, ces problématiques traitées par les projets. Mais au sein d'une même discipline, il n'est déjà pas facile de s'entendre entre spécialistes, a fortiori, la difficulté est démultipliée quand il faut concevoir et conduire des travaux à travers un dialogue interdisciplinaire entre sciences aux concepts, paradigmes, méthodes et modèles d'analyse différents.

Au total, il faut reconnaître que par le passé, la présence subsidiaire des sociologues et anthropologues dans l'étude et la mise en œuvre des projets et programmes de développement n'a pas permis de reconnaître véritablement leur contribution dans les « projets ». L'on peut noter que, dans les pays en développement, c'est surtout au cours des années 1990 que les labels « études sociologiques » et « évaluations socio-économiques » ont commencé à se faire jour. Les applications pratiques de la sociologie et de l'anthropologie sont « commanditées » pour apporter une contribution opératoire ponctuelle dans des projets de différents types: les systèmes de production agricoles, les projets pastoraux, la protection de l'environnement, la gestion de l'eau, l'assainissement etc.

Hormis cette fonction « utilitariste » qu'on confie à une certaine « sociologie appliquée » dans la réussite des projets d'ingénierie du développement, le développement lui-même ne saurait se faire au détriment de l'homme : de fait, la prise en compte de la dimension culturelle suppose aussi la mise en adéquation entre les composantes psychosociologiques et les facteurs technologiques en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations. Sous cet angle, le développement n'est plus conçu comme la seule manifestation du progrès économique, de la modernité et de la technologie ; il agrège tout autant, et surtout, l'épanouissement moral et social des individus et des communautés : les

déterminants socioculturels demeurent tout aussi significatifs que les variables techniques et économiques.

Comment les sciences sociales tentent-elles de concrétiser cette nouvelle vocation qu'on leur assigne dans les projets de développement ? Autrement dit, comment se positionnent-elles entre leurs paradigmes traditionnels et les « résultats attendus » des « termes de référence » des projets ? Les sciences sociales perdent-elles leur âme disciplinaire ou au contraire renouvellent-elles leurs champs heuristiques en intervenant dans l'évaluation des projets ? Quelles idées-forces peut-on retenir dans la collaboration et la contribution des sciences sociales aux projets de développement?
Ces questionnements supposent d'interroger, sous un angle nouveau, le concept même de développement.

Si les sciences sociales sont invitées à la réflexion afin de contribuer au développement, c'est bien parce que le développement en soi revêt un caractère multidimensionnel. Analysant la dimension culturelle du développement, Kovacs, M. (1994) note que « le temps est venu [...] de reconnaître que le développement – et les actions qui visent à y contribuer – ne pourront jamais être réduits à une simple question de solutions techniques ou de calculs économiques »[40]. Mentionnant au passage que le développement est à l'interface des inventions technologiques et des décisions financières (facteurs « lourds) d'une part, et d'autre part des « rêves, aspirations, fierté, créativité, tabous et craintes partagées » d'une communauté (facteurs « intangibles »).
Toute la complexité du phénomène de développement – qui véhicule une culture, celle des développeurs – tient à son projet d'introduire des innovations et des changements jugés qualitatifs, et très souvent d'inspiration exogène, dans des contextes sociétaux aux modes de vie, de pensée et aux systèmes de valeurs différents. Dans ces contextes sociétaux, même si les attitudes et motivations (facteurs de rupture) des acteurs sont sujets à changement, il n'en demeure pas moins que perdurent des éléments structurants (facteurs de permanence) relativement plus statiques et donc moins réceptifs à certaines propositions exogènes.

1.3.2.2. Epistémologie des sciences sociales : holisme ou individualisme méthodologique pour analyser le changement social ?

Dans les Règles de la méthode sociologique, Durkheim[41], fixant les fondements épistémologiques de la recherche sociologique, définit les faits sociaux comme « un ordre de faits qui présentent des caractères spéciaux : ils consistent en des manières d'agir, de penser et de sentir, extérieures à l'individu, et qui sont doués d'un pouvoir de coercition en vertu duquel ils s'imposent à lui [...], ils ne sauraient se confondre avec les phénomènes organiques, puisqu'ils consistent en représentations et en actions». D'où la première règle qui consiste à « traiter les faits sociaux comme des choses » : elle postule, non pas une réification des faits sociaux, mais le fait que ceux-ci constituent le matériau principal de la recherche sociologique. Une autre idée derrière ce postulat de base est la référence au

[40] KOVACS, M. (dir.) (1994) La dimension culturelle du développement, vers une approche pratique, Paris, Editions : Unesco, Coll. : Culture et développement, p. 9
[41] DURKHEIM, E. (1999) Les règles de la méthode sociologique, Paris, Editions : Quadrige/Presses Universitaires de France, 10ème édition, édition originale : 1937, p. 5.

« holisme méthodologique » suggéré par le mot « extérieur » : l'individu est le produit (le jouet ?) d'une société qui lui imprime sa marque culturelle distinctive, sa « conscience collective ».

Mais cet axiome de base a été discuté par nombre de sociologues : Javeau (2001) y voit simplement un concept opératoire après s'être posé quelques questions de fond : « qu'il y ait des sentiments et des croyances communes à des groupes plus ou moins étendus de personnes, voilà qui correspond à une observation adéquate. Mais peut-on passer aussi aisément de « représentations collectives » à « conscience collective » ? Est-il démontrable, par surcroît, que cette conscience d'un type particulier est autonome par rapport aux consciences individuelles ? » [42].

Javeau (2001), en s'inscrivant dans la tradition wébérienne individualiste, note en se référant à Simmel « qu'il n'y a, en fin de compte, que des individus et que c'est en raison de notre inaptitude à saisir l'existence de chacun d'entre eux que nous sommes amenés à faire de la sociologie »[43].

L'individualisme méthodologique met en avant la dimension intentionnelle et stratégique des acteurs sociaux : « tout fait social n'est que la résultante de l'interaction d'un ensemble de comportements individuels [..], l'ensemble structuré des rapports humains n'est dès lors plus façonné par le poids des conditionnements, mais résulte d'affrontements entre rationalités divergentes », Férreol et al. (1995, p. 93).

Au final, selon ce paradigme, au lieu d'un « social » hégémonique et omnipotent, les faits sociaux doivent être abordés comme un phénomène d'émergence et le « social n'est rien d'autre que la résultante de « sociaux partiels » et de « rencontres intersubjectives ».

Que l'on se réfère à l'une ou l'autre de ces approches, quels enjeux pour les sociologues et anthropologues dans l'analyse des faits sociaux à travers leur participation au processus de développement ? Pour Olivier de Sardan (1995), « les processus de changement social et de développement. [...] peuvent contribuer à renouveler pour une part les problématiques [...] de l'anthropologie [...], de la sociologie et des sciences sociales »[44].

Il est vrai que le développement, par l'ampleur de son ambition et de ses discours, la diversité de ses domaines opérationnels, la multiplicité des acteurs mobilisés, sa démarche quelque peu volontariste et les conflits qu'il génère, ses succès et ses échecs, offre un champ d'investigation assez stimulant pour les sciences sociales.

[42] JAVEAU, C. (2001) Leçons de sociologie, Paris, Editions : Armand Colin/VUEF, 229 p., édition originale : 1997, p.52

[43] Idem, p. 210

[44] OLIVIER DE SARDAN J.-P. (1995) Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social, Paris, Editions : Karthala., p. 49

Sur ce terrain du développement, du point de vue de Olivier de Sardan (1995), holisme méthodologique et individualisme méthodologique ne sont du reste pas incompatibles et peuvent même être combinés. De ce point de vue, et dans la mesure où la spécificité et la complexité des « faits de développement » débordent les objets de l'anthropologie classique, lesquels portent sur la « permanence, l'homogénéité et la cohérence », il importe d'envisager désormais une « anthropologie du syncrétisme » qui puisse prendre en charge la grande hétérogénéité des processus de développement.

Parce que ces processus de développement se situent à l'interface entre les pesanteurs structurelles et l'action des agents sociaux, cette perspective syncrétique de Olivier de Sardan (1995) invite à ne pas « oblitérer les contextes plus larges et les bricolages créatifs des acteurs sociaux ». C'est donc dire que, d'une part, il ne faut pas se départir de la perspective holiste car les logiques variées qui s'expriment dans les processus de développement ne relèvent pas seulement de groupes d'acteurs différents, mais tiennent aussi à des rationalités collectives : « les pratiques et les représentations sont toujours à la fois d'ordre économique, social, politique, idéologique et symbolique ». D'autre part, parce qu'il n'y a pas de rationalité unique de l'acteur social, ni de matrice réceptacle de toutes les logiques d'actions singulières : « les acteurs circulent entre plusieurs « logiques » [...], gèrent de multiples contraintes, sont aux confluents de plusieurs rationalités ».

1.3.2.3. Les schèmes d'une sociologie appliquée à l'assainissement

En quoi l'assainissement, comme domaine opératoire, peut-il constituer un objet de recherche pour les sciences sociales?

Les sciences sociales se doivent d'occuper une place importante dans l'évaluation des processus techniques impliqués en matière d'assainissement en raison de l'incidence de la dimension anthropique dans la production des eaux usées, des déchets solides, des excreta et de leur gestion. Mais plus que la dimension « gestionnaire » de l'analyse des pratiques, une sociologie de l'assainissement interroge avant tout la relation homme-déchets dans sa multidimensionnalité : production de déchets, pratiques mais aussi et surtout représentation du propre et du sale, perceptions et symbolisme rattachés à la souillure, rapports aux technologies proposées, logiques d'action guidant les pratiques objectives, comportement et stratégies des usagers des ouvrages d'assainissement, citoyenneté etc.

L'analyse sociologique se retrouve donc au cœur de la compréhension du phénomène d'assainissement parce que la production de déchets et leur évacuation impliquent des choix et des comportements sociaux portés par une culture, des représentations collectives et des stratégies individuelles des acteurs en présence.

Si la question de l'assainissement constitue ainsi une thématique éminemment sociologique, celle de la latrinisation plus singulièrement représente un domaine d'analyse d'intérêt sociologique. En effet, d'une part elle consacre la rencontre entre une technologie, un équipement (la latrine) – souvent proposée du dehors – et l'acteur social qui en est l'usager. D'autre part, l'acte biologique de défécation – aussi intime qu'il soit, ou parce qu'il est intime justement – renvoie à de puissants référents sociétaux qui expliquent et éclairent

non seulement sur les pratiques individuelles et collectives, mais aussi sur le rapport à la technologie, à la nature et à l'environnement.

L'assainissement se présente ainsi sous une problématique multidimensionnelle et dialectique qui imbrique aussi bien des paramètres ''infrastructurels'' (technologique, économique, matériel, logistique etc.) que des facteurs ''superstructurels'' (cultures, croyances, mentalités, valeurs, représentations etc.).

Afin de rendre intelligibles les « commandes » confiées aux sociologues et anthropologues dans le domaine de l'assainissement, l'on peut schématiser (voir la figure ci-dessous) l'interface entre le pôle technologique et les schèmes d'analyse sociologique et anthropologique, ainsi que les contextes et les processus dans lesquels elle s'exerce.

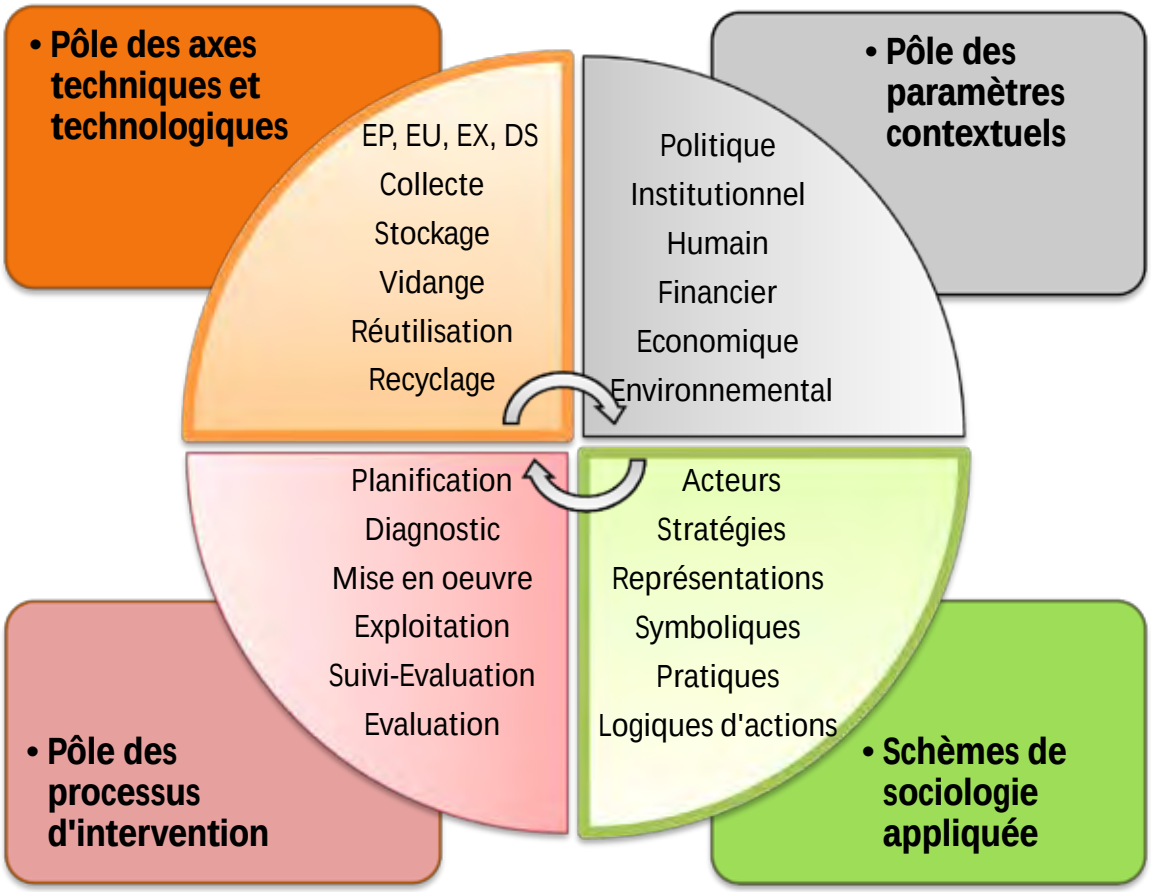

Figure 4: Interface entre pôle technologique et schèmes d'analyse sociologique appliquée à l'assainissement, auteur (EP = eaux pluviales, EU = eaux usées, EX = excreta, DS = déchets solides).

Nous proposons de définir plus précisément les différentes catégories retenues dans cette figure.

Le pôle technique et technologique

L'assainissement au plan opératoire se compose de domaines spécifiques d'action (cf.*supra*): eaux pluviales, eaux usées, excreta, déchets solides. Ces différentes composantes font appel à des processus et procédés techniques et se présentent comme des étapes

chronologiques du cycle d'assainissement : collecte, stockage, vidange, transport, traitement, réutilisation, recyclage. A chacun de ces processus techniques correspondent des technologies, ouvrages ou équipements qui sont utilisés : réseaux d'égouts, latrines, dépotoirs, engins de transport, bassins de collecte, stations d'épuration, centres techniques d'enfouissement etc. Ce sont ces composantes, techniques, procédés et technologies que nous proposons d'agréger sous le vocable de « pôle technique et technologique » dans cette figure.

Le pôle des processus d'intervention

Sous le modèle du cycle de vie des projets, les processus d'intervention en matière d'assainissement, à l'instar des autres secteurs d'action, passent par les étapes de la gestion du cycle de projet (GCP) : la planification concerne les cadres et domaines d'intervention, les plans d'action des projets et programmes, les allocations budgétaires etc. ; le diagnostic porte sur les évaluation ex ante, l'analyse de la situation de référence, les études initiales etc. ; la mise en œuvre définit les objectifs, finalités recherchées, volets d'actions prévus , sites d'intervention, groupes cibles, stratégies et méthodes participatives, méthodes Information Education Communication (IEC)/ Communication pour le Changement de Comportement (CCC), passation de marché etc. ; l'exploitation et la maintenance des ouvrages mobilisent les modes de gestion, les comités de gestion, la maintenance, la réhabilitation, les contrats d'affermage etc. ; le suivi-évaluation se compose de dispositifs, méthodes, outils, indicateurs etc., et l'évaluation porte sur les actions mise en œuvres, les critères d'évaluation etc.

Le pôle des paramètres contextuels

Les actions proposées et les processus d'intervention baignent dans des environnements contextuels qui déterminent les objectifs et influent sur la mise en œuvre des actions d'assainissement. Au plan des politiques publiques, il s'agit des orientations et stratégies nationales retenues, des principes, normes et critères ; au plan institutionnel, il est question de l'organisation de l'action publique, des rôles des ministères, de l'administration centrale et décentralisée, du positionnement des intervenants et partenaires au développement, des cadres de concertation, des groupes thématiques en place etc. ; au plan législatif, ce sont les textes en vigueur, les codes, les règlements etc. ; au plan humain, il s'agit des groupes dits « cibles », des individus, des communautés, des franges sociales etc. ; au plan environnemental, l'on note les milieux physiques d'implantation, les matériaux existants, les contraintes, catastrophes naturelles, etc. ; au plan financier, les modèles et niveaux de financement, les choix de la coopération extérieure et des partenariats techniques et financiers (PTF), les programmation budgétaires nationales etc.

Les schèmes d'application de la sociologie à l'assainissement

Il est intéressant de noter que la plupart des « termes de référence » (TDR) remis aux sociologues et anthropologues se réfèrent aux pôles techniques, technologiques, contextuels et opérationnels des actions qu'on leur demande d'évaluer. Ils exécutent ces mandats d'expertise dans une certaine conformité aux TDR. Pourtant, les grilles de lecture et leurs schèmes d'analyse sociologique et anthropologique sont mobilisés dans cette confrontation, notamment lors de cette interface entre pôles d'action et évaluation

sociologique. Divers concepts et domaines sont sous-jacents aux études commanditées par les bailleurs dans le domaine de l'assainissement. Ils renvoient à des mots clés de la sociologie que nous rappelons ci-dessous, en les reliant systématiquement aux questions formulées dans ce cadre :

- Acteurs, stratégies : il importe de repérer l'ensemble des parties prenantes dans leur diversité (Etat, administration, PTF, « Projets », communes, individus, groupes, communautés, franges sociales, homme, femmes, groupes vulnérables, associations, ONG, privés, etc.) dans la mesure où ils participent ensemble aux mêmes processus de développement et d'assainissement : l'action publique en elle-même est susceptible d'analyse critique car elle n'est pas exempte de contradictions, d'erreurs de perceptions. Les procédures non harmonisées des PTF, les méthodologies des projets biaisées, les interventions disparates des projets font également l'objet d'études de la part des sociologues. Ensuite, quels enjeux pour les différents acteurs dans la mise en œuvre? Quels jeux d'acteurs se mettent en place de part et d'autre, quels sont les « projets individuels », quels sont les « agendas cachés » des uns et des autres? Quelles « transactions » entre acteurs ? Quelles formes de participation ? sous quelles modalités ? quelles motivations ? quels conflits d'intérêt et d'usage ? etc. ;
- Logiques d'action : qu'est-ce qui guide les choix individuels et collectifs, quels sont les déterminants de leur participation ? quelles causalités des réticences et rejets ? quelles conditions d'appropriation, de réplication, etc. ?
- Culture, symbolisme et société : dans les communautés où se mettent en œuvre les projets d'assainissement, quel est le substrat culturel ? quel symbolisme est rattaché aux technologies d'assainissement ? qu'est-ce qui explique le rapport à ces technologies ? à quels référents culturels, mentaux, symboliques et matériels s'adossent les « réticences » des populations ? etc. ;
- Représentations sociales : quels sont les représentations courantes ? les stéréotypes, les systèmes de représentations ? les idéologies qui légitiment les conduites et les représentations au sein du groupe ? la perception des technologies d'assainissement ? les représentations de la salubrité et de la crasse, du propre et du sale, du pur et de l'impur ? etc. ;
- Pratiques et usages : quelles sont les pratiques, attitudes et comportements dans le domaine de l'assainissement ? quels usages et quel continuum dans les sphères domestiques et publiques ? quels modes d'utilisation des technologies et quels en sont les déterminants ? etc.

Ces concepts et domaines d'analyse, loin d'être exhaustifs, se retrouvent mobilisés dans les études sociologiques et anthropologiques récemment conduites sur le secteur de l'assainissement en Afrique. Bien que partant souvent de commandes institutionnelles, ils alimentent un objet de recherche en construction, auquel cette thèse contribue.

1.3.3. Revue de la littérature, questionnement et hypothèses

1.3.3.1. Etat de l'art sur l'hygiène et l'assainissement dans les sciences sociales

La revue de la littérature sur l'hygiène et l'assainissement dans les sciences sociales montre qu'il s'agit d'un objet d'étude longtemps négligé ou étant apparu peu attractif parmi les multiples champs de réflexion de l'anthropologie et de la sociologie, avant de susciter l'intérêt nouveau, relativement récent, que les chercheurs (et les décideurs) lui manifestent aujourd'hui. L'on peut schématiquement noter que cette réflexion part, historiquement, d'études de type monographique sur la notion d'hygiène et sur les pratiques, avant son déploiement actuel sur le terrain de l'anthropologie et de la sociologie ainsi que d'autres disciplines des sciences sociales, à partir de thématiques spécifiques.

Les chroniques historiques sur l'hygiène, le propre et le sale

Les réflexions initiales sur l'hygiène et l'assainissement interrogeaient le vécu social dans le rapport de la société à la propreté et à la saleté, en analysant des pratiques et des perceptions à travers les périodes. L'ouvrage de Georges Vigarello sur le propre[45] et le sale s'empare du motif de la propreté pour tracer une histoire sociale, celle de la société occidentale entre le Moyen Age et le XXe siècle. Ce travail majeur de Vigarello montre notamment que les pratiques hygiéniques, en particulier celles de la propreté, ne peuvent être envisagées sans la prise en compte des repères que constituent les représentations sociales de l'époque : l'une d'entre elles est celle d'un « corps totalement poreux », justifiant une forme d'hydrophobie (« [...] les bains menacent de rompre un équilibre. Ils envahissent, ils abîment et, surtout, ils ouvrent à bien d'autres dangers qu'à ceux de l'air pestilent » (Vigarello 2014). Ces images troubles qui suscitent des résistances à l'usage du bain se doublent d'une pudeur inhérente aux ''valeurs'' bourgeoises qui rend le bain suspect d'immoralité[46] (Mollo-Bouvier 1988).

Ce n'est qu'au début du XIXe siècle que le mot hygiène va occuper une place inédite et que, par exemple, le savon sera promu : ce produit qui « gomme et dissout la crasse » devient l'instrument de propreté par excellence, non plus comme « accessoire de coquetterie mais outil de santé » (Vigarello 2014).

En définitive, de cette chronique que dresse Vigarello, l'on conçoit que l'histoire de la propreté corporelle montre, à travers les usages, le lent cheminement des représentations au fil du temps.

A la suite de Vigarello, des historiens ont exploré les égouts et la propreté, des psychanalystes ont abordé les déchets corporels et leur analyse sociale[47] : tous ces travaux

[45] La première édition de cet ouvrage de Georges Vigarello est de 1985 et la dernière édition de 2014 ; l'auteur avance dès l'introduction de son ouvrage qu' « une histoire de la propreté est [...] une histoire sociale [et que le mot propreté est retenu dans son sens large, c'est-dire,] celui qui mobilise l'ensemble du corps ou l'ensemble des objets susceptibles d'en tenir lieu » .p.12 VIGARELLO, G. (2014) Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen Age, Paris, Editions : Seuil, 282 p, édition originale : 1985

[46] Mollo-Bouvier, Suzanne. Vigarello (Georges). – Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Age. In : Revue française de pédagogie. Volume 83, 1988, pp. 119 -121
http://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1988_num83_1_2439_t1_0119_0000_2

[47] Voir les références de ces travaux précurseurs dans le texte d'Agnès Jeanjean, « Le management du résidu. Le déchet vingt ans après », *Ethnologie française* 2015/ 3 (N° 153), pp. 477-485.

montrant les déchets, la crasse et les excreta comme un objet touchant aux dimensions sociales, culturelles, symboliques, économiques et politiques.

Le développement des travaux historiques : hygiène et transformation urbaine

Un regain d'intérêt s'est fait jour pour ces études qui plongent dans l'histoire de l'hygiène, notamment en France. Diverses publications abordent des thématiques qui touchent non seulement les pratiques en matière d'hygiène domestique, mais aussi l'évolution des techniques d'assainissement, l'histoire de l'urbanisation et la construction de faits sociaux, consubstantielle à la construction de la ville.

Les thèmes abordent ainsi la vie des habitants à travers les siècles, montrant que le nettoyage se limitait à l'espace privé, dans la maison, ou même seulement à la chambre, les gens ''acceptant'' la saleté des espaces extérieurs, de la rue et des places publiques (Denys, C, 2015)[48]. Les processus de ''construction'' de la ville sont traités dans des travaux sur les gestes des égoutiers (Jeanjean 2006). Enfin, le traitement des substances intimes est vu comme participant d'un ordre impliquant corps biologique et corps social (Jeanjean 2015)[49] .

Dans les différents travaux, les interrelations entre représentations sociales et pratiques d'hygiène, entre processus d'aménagement urbain et implications sociales, entre sociabilités nouvelles et voirie urbaine sont récurrentes. Par exemple, les études sur le quartier de la Goutte d'Or à Paris montrent l'appropriation de la rue comme espace d'activité et les trottoirs comme lieux de sociabilité, débouchant sur des conflits d'usage de la rue (Milliot 2015)[50] ; une rue à qui l'urbanisme impose des standards ''contestés'' par les usagers qui tentent de se la réapproprier. En effet, comme l'indiquent d'autres travaux, ce sont les piétons et autres usagers qui ont d'abord été ''chassés'' de la rue pour les besoins des aménagements urbains, des techniques viaires, du nettoiement, de la gestion du trafic etc. (Barles 2015)[51].

Les apports du regard anthropologique sur l'objet « déchets »

Les travaux des précurseurs sur l'hygiène domestique, les études plus récentes sur l'histoire des aménagements urbains et de leurs implications sociétales légitiment l'intérêt de s'approprier cet objet d'étude que constitue le déchet (qu'il soit biologique ou artificiel).

DOI 10.3917/ethn.153.0477
http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2015-3-page-477.htm

[48] Catherine Denys, « La police du nettoiement au XXe siècle », *Ethnologie française* 2015/3 (N° 153), p. 411-420. DOI 10.3917/ethn.153.0411
http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2015-3-page-411.htm

[49] Agnès Jeanjean, « Le management du résidu. Le déchet vingt ans après », *Ethnologie française* 2015/ 3 (N° 153), pp. 477-485. DOI 10.3917/ethn.153.0477
http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2015-3-page-477.htm

[50] Virginie Milliot, « Remettre de l'ordre dans la rue. Politiques de l'espace public à la Goutte d'Or (Paris) », *Ethnologie française* 2015/3 (N° 153), p. 431-443. DOI 10.3917/ethn.153.0431
http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2015-3-page-431.htm

[51] Sabine Barles, « La boue, la voiture et l'amuseur public. Les transformations de la voirie parisienne, fin XVIIe – fin XIXe siècles », *Ethnologie française* 2015/3 (N° 153), p. 421-430. DOI 10.3917/ethn.153.0421

Puisque la propreté et la saleté, les déchets solides et les excreta impliquent - au-delà de la dimension technicienne de leur gestion - des systèmes sociaux et des référents symboliques, des confrontations entre action publique, pratiques et logiques d'acteurs, ils constituent des schèmes d'analyse pertinents pour l'anthropologie et la sociologique ainsi que les autres sciences humaines et sociales.

L'ouvrage classique de l'anthropologue Mary Douglas[52] sur la souillure introduit cette question dans le champ de l'anthropologie culturelle et explique comment le propre et le sale, mais surtout le pur et l'impur s'insèrent dans l' « analyse culturelle ». Pour elle, la souillure est un phénomène culturel qui transcende les simples considérations hygiéniques et morales. La culture véhicule des valeurs et des rites qui, par leur pouvoir de symbolisation, produisent du sens. Alors, quand un acte ne rentre pas dans cette normalité culturelle, il fait désordre et menace la cohérence de la structure culturelle : il est donc ''sale'' (Douglas 1966). La souillure, qui résulte de la notion culturelle de pureté, est ce danger qui provient de la chose ''sale''[53].

Les travaux du géographe Jean Gouhier[54] proposent aussi un regard anthropologique en ce sens qu'ils analysent la manière dont la société tend à se mirer à travers ses propres déchets : « une société est à l'image des déchets qu'elle crée »[55] dans la mesure où, à travers ses déchets, on perçoit comment cette société vit. Il s'est intéressé, à partir des années 1970 – une époque où les déchets suscitaient peu d'intérêt pour la recherche scientifique –, à l'accumulation considérable de matériaux et de biens. Il a forgé en 1985 le concept de « rudologie » (du latin *rudus* qui signifie décombres) comme étant l'étude systématique des déchets, des biens et des espaces déclassés dans une démarche qui intègre espaces, biens et individus. Il montre la place du déchet dans ses dimensions économiques et sociétales, dans une société de consommation en expansion dans les sociétés occidentales. Bien que les contextes diffèrent en Afrique subsaharienne, quelques chercheurs en sciences sociales se sont intéressés à ces problématiques.

Sciences sociales et assainissement : les études en Afrique et au Burkina Faso

Sur le terrain africain jusque dans les années 1990 encore, les questions relatives à l'hygiène et l'assainissement étaient également peu étudiées : l'évolution de la réflexion est en quelque sorte concomitante avec les travaux de plus en plus nombreux sur le secteur de l'eau et de l'assainissement. Ce secteur était jusque-là le domaine privilégié des seuls

[52] Mary Douglas est une anthropologue britannique ayant conduit ses recherches de terrain chez les Lele du Congo ; La première édition de son ouvrage sur la souillure date de 1966 et la traduction français de 1967 : DOUGLAS, M. (2001) De la souillure, Essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris, Editions : La découverte, 206 p.

[53] On perçoit ici tout le lien entre ''propreté'' et ''pureté'' et ''saleté' et ''impureté'' : concepts difficiles à dissocier non seulement par leurs liens dans les acceptions culturelles mais surtout parce les deux réalités qu'ils connotent (instrumentale/morale ; profane/spirituelle) sont désignées par les mêmes mots dans beaucoup de langues, notamment en Afrique. D'où quelques limites lexicales lors des enquêtes de terrain concernant ces notions.

[54] Jean Gouhier, (2000) Au-delà du déchet, le territoire de qualité, Manuel de rudologie, Edition : Presses Universitaire de Rouen et du Havre

[55] L'Humanité du 3 mai 2013, Entretien avec Jean Gouhier, réalisée par Ixchel Delaporte

ingénieurs de l'hydraulique, et rares étaient les sociologues qui s'y intéressaient. Sociologues, géographes et économistes étaient, à l'époque, beaucoup plus sollicités dans des études de ''développement rural'' et des ''consultations'' complémentaires aux travaux des ingénieurs agronomes ou ingénieurs forestiers. La composante ''assainissement'', quand elle était analysée par les sciences sociales, l'était subsidiairement dans les études et actions d'approvisionnement en eau potable.

Une rupture intervient à partir des années 2000. Un intérêt particulier pour l'accès à l'assainissement de la part des décideurs publics s'est manifesté à partir de la déclinaison des OMD et lors du sommet de Johannesburg en 2002. Les connaissances et les méthodologies sur la problématique de l'assainissement, jusqu'alors peu exposées, commencent à émerger et à intéresser les pouvoirs publics, d'autant que les taux de couverture en assainissement, encore largement en deçà des attentes, comparés à l'accès à l'eau, interpellent de plus en plus les promoteurs de l'hygiène et de la salubrité. Une série d'études commanditées par les institutions internationales de développement et les pouvoirs publics ont alors permis d'aborder, notamment sous des perspectives sociologiques et anthropologiques, les questions d'assainissement dans plusieurs pays africains, dont le Burkina Faso.

Parallèlement à cette ''littérature grise'' (produite sur commandes de l'Etat, des agences de développement ou des ONG, par des spécialistes souvent expérimentés), des études de chercheurs ont abordé aussi des thématiques corrélées à l'assainissement sous une perspective anthropologique. Ces experts sont d'ailleurs parfois les mêmes, circulant entre ''consultations'' et travaux de recherche – tout comme les matériaux qui oscillent entre textes empiriques et réflexion théorique.

Ces réflexions des sciences sociales sur l'hygiène et l'assainissement dans les villes des pays en développement abordent diverses thématiques qui soit mettent l'accent sur un problème spécifique, soit traitent la problématique de manière systémique et transversale: hygiène et santé, représentations, perceptions et conceptions culturelles, sociabilité, conflits d'usages, urbanisation, financements, gouvernance, action publique, décentralisation etc. A travers quelques exemples illustratifs, on peut s'interroger sur les problématiques abordées dans leurs spécificités et leurs interactions.

Le postulat d'une analyse des questions d'hygiène et d'assainissement qui ne serait pas réductible aux seuls aspects techniques et technologiques apparait désormais comme un lieu commun dans les travaux de recherche. Toutes les études adoptent ce postulat et leurs développements s'évertuent à le montrer et le démontrer. L'hygiène, l'assainissement, la propreté, la maladie et la santé sont analysés à l'épreuve des contextes sociétaux et des pratiques des agents. Ces pratiques quotidiennes (utilisation des latrines, alimentation, eau de boisson, soin des enfants ou lavage des mains) sont perçues comme le produit de contraintes socio-économiques et culturelles. Les structures cognitives qui guident les actions mobilisent l' «habitus» et résultent des structures sociales incorporées (Poloni, 1990)[56].

[56] Poloni, A. (1990) « Sociologie et hygiène, Des pratiques de propreté dans les secteurs périphériques de Ouagadougou » in Fassin, D. et Jaffré, Y. (coord.), Sociétés, développement et santé, Coll. Universités francophones, Paris, Editions : Ellipses/Aupelf, p. 273-287. Cet ouvrage conclut que dans les pratiques

Des réflexions sur la survenue de la maladie et les représentations sociales abordent, dans des travaux de terrain aux perspectives diverses, la place de la dimension culturelle dans des contextes sanitaires et environnementaux spécifiques : ainsi par exemple, en est-il des travaux sur les représentations des maladies (maladies ordinaires / maladies d'origine magico-religieux) et les représentations résistantes dans des contextes de défaillance des systèmes de santé actuels (Jaffré et Olivier de Sardan 1999)[57] ; ou l'analyse de comportements sociaux dans des contextes environnementaux porteurs de risques de maladies d'origine hydrique (Yonkeu et alii 2005)[58].

D'autres travaux réitèrent l'importance de la dimension culturelle dans la prise en charge des actions d'assainissement. La mise en œuvre de solutions techniques en matière d'assainissement pose un problème sociétal, bien que certains décideurs continuent de l'appréhender sous le seul angle technico-économique (Bouju et Ouattara 2002)[59] . Les dysfonctionnements des projets d'assainissement sont expliqués par des défaillances organisationnelles et par le décalage entre le discours des promoteurs et les pratiques effectives (Albiges 2007)[60]. L'analyse des représentations et des pratiques populaires relatives aux déchets, à la propreté et l'hygiène, de la sphère domestique à l'espace public, contribue à la compréhension de ces dysfonctionnements (Blundo, Hahonou, Olivier de Sardan 2002)[61].

---

d'hygiène, les populations atteignent leur but avec une économie de moyens, les populations mettent en œuvre les ressources disponibles qui dénotent une adaptation réussie à leur milieu, même si ces pratiques sont en disjonction avec les principes de l'hygiène biomédicale.

[57] Jaffré, Y. et Olivier de Sardan, J.-P. (dir.) (1999) La construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest, Paris, Editions : Presses universitaires de France, 374 p. Coll : «Les champs de la santé ».

[58] Yonkeu, S. et alii. (2005) Elaboration de stratégies de réduction des risques de maladies diarrhéiques dus aux petits barrages en Afrique de l'Ouest : cas du barrage de Yitenga au Burkina Faso, Rapport final de recherche, Octobre 2002 – Décembre 2005, Ouagadougou : Groupe EIER/CRDI, 286 p. Il s'agit d'une étude transdisciplinaire sur l'écosystème d'un barrage au Burkina interrogeant les interrelations eau-environnement-homme, abordant les perceptions culturelles de la maladie et les attitudes lors de sa survenue. Les échelles et espaces de prise en charge de la maladie entre offre sanitaire formelle et processus thérapeutiques traditionnels sont abordés parmi les axes d'analyse de cette étude.

[59] Bouju, J. et Ouattara, F. (2002) Une anthropologie de la fange : Conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propreté urbaine à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Marseille/Ouagadougou : PS-Eau/PDM, Shadyc/Gril, 223 p.
Cette étude sur les deux métropoles du Burkina Faso, Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, analyse l'efficacité de la gestion des eaux usées et des excreta relativement aux conceptions culturelles et aux pratiques sociales des déchets, eaux usées et excreta, à la propreté comme rapport à l'espace (espace privé, espace public et hygiène hospitalière), à l'assainissement comme enjeu de pouvoir et comme problème politique et aux stratégies d'acteurs.

[60] Albiges, L. (2007) « Gestion des déchets et assainissement à Fada N'Gourma (Burkina Faso). Deux réalités, un récit », Étude Récit n°20, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés, 39p.
Cette étude synthétique sur l'assainissement dans la ville de Fada N'Gourma montre la complexité de la gestion populaire construite autour de conceptions divergentes de l'hygiène, des pratiques et des classifications des déchets par ces acteurs locaux.

[61] Blundo G., Hahonou, E. et Olivier de Sardan, J.-P. (2002) La question des déchets et de l'assainissement dans deux villes moyennes du Niger, Rapport final, Niamey : LASDEL, 121 p.

Les problématiques d'hygiène et d'assainissement sont donc vues sous l'angle des pratiques domestiques en lien avec les incidences sur la santé. Mais elles sortent aussi de l'espace de la concession pour aborder, dans la sphère publique, les thématiques de la sociabilité, des luttes et jeux d'acteurs en compétition et de la gouvernance municipale.

Les perceptions culturelles et l'instrumentalisation des ordures jouent sur la manière dont les communautés les gèrent et sont même enjeux de pouvoir (Guitard 2012)[62]. Le lien social, la sociabilité, les rapports entre voisins et avec les autorités peuvent se décoder à travers la relation des habitants à l'espace public et aussi à travers leurs comportements vis-à-vis des déchets (Bouju et Ouattara 2002). L'assainissement et l'hygiène peuvent constituer des champs illustratifs de relations conflictuelles entre une municipalité censée offrir un service public et des citadins dont on attend qu'ils expriment leur civisme dans les pratiques quotidiennes de gestion des déchets solides et des eaux usées (Bouju, 2010)[63].

Ainsi, autour de la gestion du déchet se mettent en place des rapports sociaux, des modes d'appropriation de l'espace urbain et des logiques différenciées entre plusieurs acteurs (Traoré 2011)[64]. Ces modes d'appropriation des espaces exercent un rôle important dans les pratiques d'assainissement. Bouju 2010[65] et Traoré 2011 mettent en évidence l'influence sur le rejet des déchets de la conception topocentrée de l'espace qui prévaut en Afrique de l'Ouest et qui est caractérisée par une différence entre un centre de vie habité très approprié et un espace de moins en moins approprié lorsqu'on s'éloigne du centre.

L'influence de cette construction sociale de l'espace sur les pratiques urbaines, notamment dans les quartiers périphériques d'habitat populaire, a été analysée à travers l'opposition forte entre un espace intérieur privé entretenu, approprié par les ménages, et un espace extérieur public non approprié, considéré comme libre, réceptacle de tous les déchets. Dans cette sphère urbaine, les pratiques en matière de maintien de la propreté et d'évacuation des ordures et des excretas, ont un lien avec les rapports de voisinage, la conception de l'espace partagé et le degré d'enracinement des néo-citadins (Bouju 2010, p 159).

D'autres travaux récents mettent en évidence le rôle de l'extrême pauvreté, le statut des occupants et la vétusté des logements dans la persistance de ces pratiques, notamment celle de la défécation à l'air libre en milieu urbain (Baron, Bonnassieux, Bontianti, 2016). Selon Bouju, les plus démunis sont ceux qui sont les plus indifférents à la saleté de la ville parce qu'ils sont victimes d'un processus de désaffiliation sociale qui entraine un repli sur

[62] Guitard, E, 2012, Le chef et le tas d'ordures. Politique africaine, Karthala, 2012, 3 (127), pp.155-177
Cet article sur les villes de Garoua et Maroua au Nord du Cameroun porte sur les représentations culturelles du tas d'ordures et leurs incidences dans les jeux de pouvoir

[63] Bouju, J. (2010) La leçon des ordures ou l'affrontement entre une municipalité « sourde » et des citadins « muets » (Bobo-Dioulasso, Burkina Faso) in Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire, le cas du Burkina Faso, Hilgers, M. et Masochetti, J. (dir.) Editions : Karthala, pp 151-173

[64] Traoré M. Y., 2011, Le sale et le propre. Modes de gestion des déchets ménagers et logiques identitaires à Ouagadougou, Thèse de sociologie, Université de Poitiers

[65] Bouju J, 2010, La leçon des ordures in Hilgers m et Mazzochetti j, (dir) Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire, Karthala, pp 151-173.

soi, et qu'ils sont négligés par les autorités qui les laissent croupir dans la fange (Bouju 2009, 157).

Bien que le secteur de l'assainissement mobilise des moyens humains et financiers croissants pour réduire l'insalubrité et les problèmes sanitaires qu'elle engendre, différentes contraintes et insuffisances limitent la portée des actions qui sont menées.

Malgré la multiplicité des acteurs (Etat, ONG, associations, GIE, opérateurs privés) engagés dans la gestion des déchets dans les villes, l'efficacité, en la matière, est assujettie à la qualité des prestations, notamment celles des services techniques municipaux (Bontianti, Sidikou 2008)[66] qui, très souvent, n'arrivent pas à faire face à la problématique de l'évacuation et du traitement des déchets solides urbains. Au niveau de la strate étatique elle-même, les collisions entre différents intervenants, s'agissant de la collecte des déchets, sont en cause (Diawara 2009)[67] , réduisant *de facto* la prise en charge des déchets en milieu urbain.

Ces difficultés de la ville à gérer ses déchets conduisent à une informalisation de leur prise en charge, une fragmentation des pouvoirs et des territoires de gestion, révélant ainsi une « co-production » de l'action publique par ces différents acteurs publics et privés, formels et informels (Merino 2007)[68]. Ceci a été observé dans le cas de Ouagadougou où les logiques différenciées des acteurs dans la gestion des déchets urbains amplifient les inégalités d'accès aux services de collecte des déchets et d'exposition aux nuisances (Sorry, Tallet 2012)[69]. Les difficultés de mise en œuvre des réformes au niveau local (plan stratégiques d'assainissement, programmes d'aménagement, schémas de gestion des déchets etc.) peuvent dès lors s'expliquer par des logiques antagoniques et des luttes de positionnement entre acteurs (Sorry et Tallet 2015)[70]. La gestion des déchets peut en outre pâtir de la fracture entre la politique de l'Etat et celles des collectivités locales dans des contextes marqués par des contraintes à la fois spatiales, comportementales et financières (Le Dorlot 1998).

[66] Bontianti, A et Sidikou, A. H, 2008, Gestion des déchets à Niamey, l'Harmattan

[67] Diawara, A. B., 2009, Les déchets solides à Dakar. Environnement, sociétés et gestion urbaine. Thèse de géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III

[68] Merino, M., 2007, Sociologie politique de l'action publique urbaine : politique publique de gestion des déchets à Nairobi (Kenya) de 1964 à 2002, Thèse Université de Pau

[69] Sorry, I. et Tallet B. « Des choix d'aménagement urbains porteurs d'inégalités sociales et environnementales : la gestion des déchets solides à Ouagadougou (Burkina Faso), Métropolis 2012/3 – N° 89-90 pp. 79-89

[70] Sorry, I. et Tallet B. « Un partenariat public-privé à l'épreuve des logiques d'acteurs : le Schéma directeur de gestion des déchets solides à Ouagadougou », Géocarrefour 90/1 (2015) Actions publiques dans les Suds : trajectoires et ajustement.
Dans cet article, les auteurs montrent que la mise en œuvre du Schéma Directeur de Gestion des Déchets solides (SDGD) de Ouagadougou est freinée par le fait que les acteurs formels bénéficiant de territoires de pré collecte bien identifiés sont fortement concurrencés par le foisonnement d'acteurs informels

Parmi les acteurs impliqués dans la gestion des déchets, une catégorie spécifique fait l'objet d'une forme de déconsidération alors même que son rôle en bout de chaîne est important : il s'agit de ceux qui ''manipulent'' les déchets (qu'il s'agisse de déchets solides ménagers ou de boue de vidange). En effet, littérature académique et littérature grise évoquent le « mépris social » dont font l'objet ces travailleurs du déchet : ces travaux montrent, à travers ces métiers, un rapport au déchet entouré de méfiance et de marginalité. La saleté manipulée déteint sur l'image que renvoient ces métiers: en effet, les travailleurs du déchet (éboueurs, égoutiers, travailleurs à la chaîne etc.) sont en général mésestimés (Corteel, Le Lay 2011)[71], les vidangeurs manuels sont déconsidérés (Réseau Projection, 2012)[72] et les gérants des latrines publiques discrédités (MAHRH et DGAEUE 2009a)[73].

La demande et l'implantation de la latrine sont fonction des perceptions culturelles et l'utilisation des installations tient à des considérations pratiques et sociétales, telle sa mise en place pour les personnes impotentes (MAHRH et DGAEUE 2009a, Traoré 2015)[74]. Par ailleurs, dans certains contextes, l'on peut même assister à une instrumentalisation de l'insalubrité et des déchets, comme armes d'indiscipline, de défiance et de rivalités entre citadins d'origines ethniques et de confessions différentes, faisant de l'ordure un instrument d' « agression » et de la rue le théâtre d'antagonismes entre voisins (Bouju et Ouattara 2002, Guitard 2015)[75] .

Les villes, parce qu'elles sont en processus de construction en tant qu'espace public, parce qu'elles doivent fournir à leurs administrés des services adéquats, constituent désormais un terrain idéal pour une anthropologie de la délivrance des biens publics et collectifs (Blundo, 2009)[76] . Les chercheurs en sciences sociales investissent donc la ville comme un terrain de

[71] Corteel, D., Le Lay, S. 2011, Les travailleurs des déchets, Clinique du travail

[72] Réseau Projection, 2012, Plongée au cœur des métiers de l'assainissement : le vidangeur manuel.
Cette étude fait cas de la déconsidération des vidangeurs manuels par les habitants des quartiers : puisque l'activité est jugée dégradante, elle ne pourrait être exercée que par des marginaux ; pour faire face à la pénibilité de leur travail, certains vidangeurs consomment de la drogue ou de l'alcool, ce qui contribue encore à accentuer l'image négative qu'ils renvoient.

[73] MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DGAEUE (Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usée et Excreta) (2009a) Programme National d'Approvisionnement en eau potable et d'assainissement à l'horizon 2015, PNAEPA 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » Volet 1 : Contexte socio-économique des populations et motivations liées à l'assainissement, Ouagadougou : MAHRH
Dans l'élaboration de cette politique publique, un développement a été fait à ce sujet à travers l'histoire de vie d'un gérant de latrine publique. Dans la présente thèse, nous évoquons les conflits entre gérants et usagers, sans doute teintés du prisme de la déconsidération dont ce profil fait l'objet. Sous toutes les latitudes, ceux qui manipulent les déchets, considérés somme une souillure, sont victimes de cette image de gens atypiques, marginaux, une classe à part : comme une « caste » d'intouchables même !

[74] Traoré, I et al. , 2015, « Impact de la logique paysanne de l'espace-assainissement sur la demande de latrines familiales dans la vallée du Sourou, Nord-Ouest du Burkina Faso », In Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou, Numéro 04, Sept. 2015, Vol. 1

[75] Guitard E, 2015, « Est-ce que c'est ta voirie ? Manipulation des déchets et contrôle des espaces collectifs à Garoua » Ethnologie française, 2015/3 (N° 153) pp. 455-466. DOI 10.3917 / ethn. 153.0455 http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2015-3-page-455.htm

[76] Blundo, G, (2009) Des ordures et de hommes, la gouvernance de l'assainissement à Dogondoutchi

prédilection pour leurs explorations empiriques dans les domaines de l'assainissement, mais aussi de la desserte en eau.

Si l'on considère le secteur de l'eau, les problématiques relevées par les études sont relativement proches de celles concernant l'assainissement. Les acteurs et les contextes sont sensiblement les mêmes : administrateurs municipaux, secteur privé, opérateurs de développement etc. Les interrelations entre acteurs se modifient en lien avec les nouveaux dispositifs techniques introduits dans le secteur de l'eau (Baron, Bonnassieux, 2013)[77]

Les études sur l'eau et l'assainissement qui s'inscrivent dans le contexte des villes africaines portent sur les réformes institutionnelles initiées par l'Etat central, avec l'appui des PTF, sans que la volonté affichée sur le papier ne se traduise de façon efficiente en résultats concrets. L'une de ces réformes majeures concerne les processus de décentralisation qui ont pris officiellement un coup d'accélérateur au tournant des années 2000. Mais les communes naissantes baignent encore dans un contexte confronté à diverses contraintes, non pas seulement technologiques, abordées par les études récentes. Des travaux traitant de l'accès à l'eau en lien avec la décentralisation au Burkina Faso, Baron (2014)[78] , font le diagnostic que « [...] le transfert de compétences s'est opéré sans les moyens humains, techniques et financiers nécessaires à la mise en œuvre effective de cette politique à l'échelle locale. Des outils de financement adaptés manquent, et la question de la fiscalité locale est rarement débattue dans des contextes fortement inégaux en termes de développement économique local. Dès lors, les ONG contribuent plus au renforcement des capacités des maires, et moins au financement d'infrastructures ».

Cette revue de la littérature sur l'hygiène et l'assainissement dans les sciences sociales, et les exemples présentés à titre illustratif, montre une diversité d'angles d'analyse dans des contextes différents : les récentes études confirment le regain d'intérêt pour l'assainissement comme objet d'étude et l'importance la prise en compte de dimensions autres que les seuls paramètres techniques et technologiques.

Enfin, malgré la diversité des perspectives, l'on peut noter que l'étude des déchets solides prend le pas sur la gestion des excreta, en particulier la latrinisation qui est marginalement abordée, comme en témoigne son absence de la revue de la littérature, notamment sous l'angle de l'analyse des représentations sur l'équipement « latrine » et des acteurs et usagers impliqués dans sa gestion.

En parcourant plus particulièrement la littérature grise, notamment la formulation et l'évaluation de projets et programmes d'assainissement, on constate que ces documents abordent, souvent incidemment, une diversité de thématiques : la caractérisation des acteurs en présence, la recension des rôles joués par ces acteurs, la description des pratiques, les modalités de financement, les modalités opératoires d'acquisition des

[77] Baron C et Bonnassieux , A, (2013) indiquent que les nouvelles modalités techniques d'accès à l'eau (les Adduction d'Eau Potable Simplifiées) induisent une complexification des systèmes d'acteurs, aboutissent à des constructions institutionnelles parfois ambigües et floutent les frontières entre sphère publique et espace privé.

[78] Baron, C. (2014) « ''Corporatisation'' dans le secteur de l'eau potable, L'ONEA, une expérience inédite en Afrique de l'Ouest (traduction) » in McDonald, D. A. (dir.) Rethinking Corporatization and Public Services in the Global South, Editions : Zed Books.

équipements par les ménages, les conditions d'appropriation et de diffusions aux plans techniques, technologiques, socio-économiques, environnementaux etc.

Quant à la littérature académique en sciences sociales, à travers l'analyse du déchet, elle aborde la place des acteurs, l'action publique, le jeu de rôles entre acteurs impliqués dans la gestion municipale, les pratiques de ces acteurs, leurs perceptions et leurs stratégies à travers l'offre et la demande d'assainissement.

Par rapport à la littérature de l'expertise, la littérature académique, ciblée sur les questions d'urbanisation, de gestion des déchets et de diffusion des notions d'hygiène face au péril fécal, apporte de nombreux éléments de débat sur les pratiques des acteurs. Ces travaux permettent, dans l' « arène » de l'assainissement, de mesurer et de saisir l'ampleur des confrontations entre acteurs en présence. Confrontations des perceptions, des logiques et intérêts différenciés entre acteurs institutionnels, collectifs et individus (Etat, municipalités, ONG, associations, secteur privés, ménages etc.) dans les contextes (culturels, sociaux, économiques, institutionnels, environnementaux) où ils s'inscrivent. En cela, cette revue de la littérature est capitale pour comprendre les problématiques à l'œuvre, celles qui émergent ou qui ne sont pas encore abordées, et identifier ainsi les questions devant être traitées dans la thèse.

1.3.3.2. Questionnement et hypothèses de la thèse

Lorsque l'on examine comment la problématique de l'assainissement, et plus spécifiquement la gestion des déchets, est prise en charge par l'analyse sociologique, c'est la relation aux déchets solides qui est le plus souvent abordée relativement au rapport à l'excreta et au processus de latrinisation. Pourtant, ce segment, souvent ignoré, présente un intérêt pour enrichir les analyses sociologiques sous l'angle des schèmes que nous venons de décrire (cf. *supra*), à savoir les pratiques, les représentations sociales et symboliques, les différences de perception entre les promoteurs du discours hygiéniste et les usagers des ouvrages, mais aussi du point de vue de la dimension spatiale (urbain/rural, espaces publics et privés) et des modes de gouvernance.

Les politiques publiques de latrinisation et les actions des projets doivent être étudiées et évaluées à l'épreuve des pratiques quotidiennes des populations, de leurs perceptions socioculturelles, mais aussi des déterminants du comportement des individus et des groupes sociaux en fonction de leur insertion dans des environnements spécifiques liés à leurs ancrages territoriaux, aux modes de production, à leurs ressources pécuniaires, aux niveaux d'instruction, aux capacités de gestion des acteurs, dans des contextes de pays en développement souvent caractérisés par un fort déficit d'accès à l'assainissement.

Pendant longtemps, les praticiens et analystes des questions relatives à l'accès à l'eau et à l'assainissement ont privilégié les composantes infrastructurelles et technologiques au détriment des aspects humains et socio-économiques : « très rarement l'action humaine est intégrée dans les processus de gestion». (Ruf, T., 1995).

Or cette dimension du rapport des communautés aux technologies proposées et du rôle des différents acteurs engagés dans le processus d'accès à l'assainissement est déterminante

dans les processus d'implantation, de financement, d'exploitation de maintenance et de diffusion des infrastructures proposées, et aussi du point de vue de leur pérennisation.

Cette thèse, qui s'inscrit résolument dans une sociologie de l'assainissement en construction, est non seulement justifiée au regard du déficit d'analyses et du caractère sectoriel des études technicistes du passé, mais elle permet aussi et surtout d'apporter un éclairage nouveau dans la compréhension des processus de gestion durable des infrastructures d'assainissement. En mettant l'homme au cœur de cette problématique, l'analyse sociologique vise à enrichir les interprétations des composantes majeures qui éclairent et renouvellent cette thématique de l'accès à l'assainissement.

La thématique visant à confronter les offres technologiques aux représentations sociales, aux logiques d'actions et pratiques des acteurs locaux renvoie à des dimensions plurielles au plan heuristique : représentations sociales, perceptions de la salubrité par les acteurs, logiques des usagers face à la latrine, positionnement de cet équipement dans l'échelle de priorité, capacités endogènes de gestion et de maintenance des infrastructures fournissent le matériau nécessaire à la recherche et à l'analyse.

Sur la trame globale de l'assainissement, la thèse fait le choix de porter la réflexion sur le segment ''gestion des excreta'' et particulièrement les rapports des divers acteurs vis-à-vis de cette « technologie » qu'est la latrine, du fait des considérations suivantes :

- son importance dans le processus d'assainissement en Afrique et dans les pays en développement en général;
- sa place privilégiée dans les politiques et stratégies d'assainissement au Burkina Faso ;
- son intérêt sociologique en tant que technologie d'inspiration exogène dont l'implantation en milieu domestique et dans les sphères publique et institutionnelle reste assujettie à des facteurs anthropologiques, organisationnels et matériels.

Au plan conceptuel, la thèse propose de décrypter les dimensions du phénomène étudié sous des angles théoriques variés : offre technologique (exogène) et représentations sociales et symboliques, logiques d'acteurs dans le continuum villes/campagne et sphère privée/sphère publique du point de vue des usages de la latrine, modes de gestion et durabilité des équipements à travers une action publique et une gouvernance municipale en construction.

Nous privilégions dans la thèse l'entrée par les représentations sociales, même si les autres aspects seront traités pour mieux cerner les raisons expliquant les faibles taux d'assainissement en Afrique. Les représentations sociales se présentent sous plusieurs dimensions (images symboliques, croyances, valeurs etc.) mais ont en commun de permettre de penser et d'interpréter la réalité quotidienne. Ferréol et al 2002 notent que les représentations sociales peuvent s'appliquer à « tous les cas où une situation nouvelle, étrange, inhabituelle a besoin d'être incorporée dans la pensée humaine », qu'il s'agisse donc de diffusion de connaissances, de savoirs ou de nouvelles technologies.

Quant aux logiques d'actions, elles placent les acteurs-usagers au cœur de l'analyse, même si les stratégies d'autres acteurs (par exemple les acteurs institutionnels, les ONG, les bailleurs) seront analysées ainsi que les modalités de la coordination (gouvernance). Dans leur rapport au propre et au sale, leur rapport aux ouvrages proposés par les projets, les comportements collectifs et les conduites individuelles des usagers sont portés par des perceptions culturelles, des motivations et des rationalités spécifiques.

La question de départ

Malgré les programmes en cours, le taux global de couverture en matière de latrinisation au Burkina Faso est encore faible ; la participation des populations reste minimale dans un secteur fortement subventionné, le niveau d'utilisation des infrastructures déjà réalisées est faible, l'exploitation et la maintenance sont déficientes.

Pourquoi les infrastructures d'assainissement, notamment les latrines (privées, publiques, institutionnelles) se heurtent-elles à un faible niveau de diffusion et d'appropriation, à des problèmes d'exploitation et de maintenance, dans des contextes diversifiés à l'échelle du Burkina Faso (centres urbains, quartiers périphériques, villages arrimés au périmètre urbain) malgré les efforts de promotion déployés par les différents acteurs du secteur ?

C'est la question centrale qui structure notre champ d'analyse dans le cadre de cette thèse : elle oriente notre problématique en termes d'interface entre l'offre technologique et les pratiques liées à son implémentation, l'utilisation que les acteurs font des ouvrages en place, leur rapport aux équipements et leurs interactions dans ce processus d'assainissement et de latrinisation.

L'analyse sociologique des comportements et usages relatifs aux infrastructures d'assainissement met effectivement en scène une multitude d'acteurs aux besoins, aux perceptions, aux intérêts et usages différents, influant sur le niveau de diffusion, de mise en place et de gestion de ces équipements.

Cette interrogation initiale appelle au préalable une série de questions sous-jacentes dont l'instruction nous permettra d'approcher le cœur de notre problématique :

- Comment se caractérise l'offre en termes de types de technologies (et leur origine), de coûts, de couverture et modes de financement ? Quels sont les acteurs impliqués dans l'offre de latrines et quelle est la nature de la coordination entre ces acteurs pluriels? Quels sont les modalités d'exploitation et les niveaux d'utilisation des ouvrages ?

- Quels sont les enjeux et l'état des lieux des pratiques en matière d'assainissement et de latrinisation ? Quelles sont les perceptions culturelles de la latrine par les individus et les communautés en présence et leurs pratiques subséquentes? Les interrelations urbain/rural influent-elles sur les comportements des usagers en lien avec leurs représentations ?

- Quels sont les acteurs engagés dans ce processus d'accès, de contrôle et de gestion de ces équipements et leurs interrelations?

- A quels obstacles socioculturels, organisationnels et pécuniaires le processus de diffusion de latrines se confronte-t-il? Quels sont les facteurs endogènes de changement et d'appropriation de cette « technologie »?

Les hypothèses de la thèse

De ce questionnement de base se dégagent nos hypothèses de travail dont découle notre grille d'analyse détaillée ci-dessous.

· Hypothèse 1 : Les représentations sociales et symboliques des usagers (ménages, individus, communautés) vis-à-vis du propre et du sale en général et de la symbolique de la latrine plus spécifiquement influencent le processus de latrinisation aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique.
Quelles représentations sociales et quelles perceptions culturelles les usagers ont- ils du propre et du sale, de la salubrité dans la sphère domestique et dans l'espace public ? Quelles symboliques les usagers rattachent-ils à la « latrine » ? Dans quelle mesure ces représentations influent-elles sur les pratiques individuelles et collectives dans les différents espaces et strates de sociabilités que constituent le lieu d'habitation, le village, le quartier, l'école, le centre de santé, le marché, la gare routière etc. ? Ces questions renvoient à la dimension anthropologique de la salubrité domestique et publique en interrogeant le vécu culturel des communautés qui marque forcément les actes individuels posés par les acteurs en matière d'hygiène et d'assainissement.

· Hypothèse 2 : Les pratiques quotidiennes des populations relatives à l'assainissement et à leur rapport à la latrine sont guidées à la fois par des habitudes d'usages dans la sphère domestique et dans la sphère publique, et par des logiques et stratégies individuelles spécifiques qu'il importe d'identifier.
A quelles habitudes d'usages et quelles logiques et stratégies individuelles obéissent les pratiques d'usage (ou de non usage) des latrines ? Les pratiques des acteurs (en présence ou en l'absence de l'équipement « latrine ») se présentent-elles en termes de continuum d'usages de la concession à l'espace public ? Du village à la ville ? En quoi les pratiques de l'hinterland rural rejaillissent-elles sur la ville-centre dans un contexte de flux quotidiens entre le village et la ville ? Quels déterminants sociologiques et anthropologiques guident les logiques d'action relatives aux modes d'utilisation des latrines et aux comportements des usagers vis-à-vis des installations d'assainissement ?

· Hypothèse 3 : Les contraintes d'accessibilité à l'équipement-latrine et de diffusion des ouvrages s'expliquent par une inadéquation entre l'offre publique de latrinisation et la demande sociétale.
L'offre publique de latrinisation correspond-elle à la demande ? Ou la demande est-elle effective et capable de « recevoir » l'offre ? Ces interrogations relatives à l'offre et la demande d'assainissement et de latrinisation s'inscrivent dans des contextes où la mise en place et l'acquisition des ouvrages, leur gestion et leur maintenance

questionnent les opportunités de financement et de couverture en ouvrages d'assainissement, la capacité des individus et des ménages à acquérir et s'approprier les équipements. L'équipement ''latrine'' est-il considéré par les usagers comme une technologie « exogène » et non prioritaire dans l'échelle des besoins pratiques ? La diffusion est-elle freinée par une faiblesse de la demande sociétale ?
Malgré les efforts de sensibilisation, d'information, d'éducation et de communication menés en matière de santé et d'hygiène, et en dépit de la politique de subvention, l'accès des ménages à la latrine ne reste-t-elle pas assujettie aux capacités propres des ménages à acquérir ou recevoir l'équipement ? Et finalement, quels avantages sociaux ou sanitaires les populations rattachent-elles à la latrine ?

- Hypothèse 4 : Les modes de gouvernance et les dispositifs de gestion des latrines dans les sphères domestique, ''institutionnelle'' et publique influent sur la durabilité des équipements dans le domaine de la latrinisation.
  Les installations de latrines pourront-elles être durables si les modèles de gouvernance et de gestion dysfonctionnent et remettent en cause la maintenance et la réplicabilité des ouvrages? Pourrait-on par ailleurs assurer la durabilité de ces équipements quand les usagers ne se les approprient pas et ne participent pas à leur maintenance par leur utilisation efficiente? L'instruction de cette hypothèse passe par l'analyse des conditions de durabilité des équipements sous l'angle des dispositifs prévus en amont et des systèmes effectifs de gestion des équipements, en tenant compte de la coordination entre les différentes parties prenantes (modes de gouvernance).
  Dans la sphère collective plus particulièrement, cette problématique s'analyse sous l'optique de la capacité des acteurs à s'investir dans la gestion et la maintenance des ouvrages selon des modalités diverses : « l'offre de temps » ou le bénévolat, les contrats de gérance entre municipalités et gestionnaires, la distribution des tâches, les retombées financières pour certains rôles spécialisés (en opposition parfois au bénévolat permanent), le rapport au bien public et donc la question sous-jacente de la citoyenneté dans ces villes moyennes en construction.

En résumé, par l'instruction de ces hypothèses et des dimensions de recherche sous-jacentes, la thèse analyse la problématique de la latrinisation sous une perspective holistique et critique. Elle adopte une démarche compréhensive et explicative des déterminants sociologiques, anthropologiques, socio-économiques et organisationnels de la diffusion et de la durabilité des équipements d'assainissement.

1.3.3.3. La grille d'analyse

Sur la base des hypothèses de travail, la grille d'analyse ci-après recense les dimensions[79] de recherche et les indicateurs qui y sont liés.

[79] Le concept de « dimension » renvoie aux axes de recherche suggérés par la problématique tandis que l'indicateur d'analyse est une donnée permettant de la saisir ; nous les utilisons dans le sens précis qu'en donne M. Grawitz (2001): «la dimension se réfère à des possibilités d'orientation, à une pluralité de voies de recherche dans des directions et des niveaux différents [...] ; un indicateur est une donnée observable permettant d'appréhender les dimensions, la présence ou l'absence de tel attribut dans la réalité étudiée » p.388.

Tableau 7: Grille d'analyse

Entrées des hypothèses	Dimensions de recherche	Indicateurs d'analyse
Hypothèse 1 : Représentations sociales du propre et du sale et symbolique de la latrine	Représentations sociales du propre et du sale	· Représentations courantes du propre et du sale · Perceptions culturelles du propre et du sale dans les différents espaces de sociabilité · Le propre et le sale : valorisation et réprobation sociales
	Symbolique de la latrine	· Symbolique plurielle · Perceptions courantes de la latrine
Hypothèse 2 : Pratiques d'assainissement, rapport à la latrine et logiques d'usage	Rapport « culturel » à la latrine	· Rapport à la latrine dans la sphère domestique · Rapport à la latrine dans la sphère publique · Spécificités urbaines et rurales dans le rapport à la latrine
	Pratiques d'hygiène-assainissement et logiques d'usage des latrines	· Habitudes domestiques d'hygiène et d'assainissement · Phénomène de la défécation à l'air libre · Logiques d'usage des latrines : sphère domestique, sphère publique et continuum d'usage entre différents territoires (centres urbains, quartiers périphériques, villages rattachés à la ville
Hypothèse 3 : Accessibilité à l'équipement-latrine, décalage entre offre publique et demande sociétale	Offre de latrinisation	· Action publique, projets et initiatives de latrinisation · Acteurs et modes de coordination · Financement des réalisations physiques · Articulation entre offre et demande · Dimension « soft » : Information Education Communication
	Demande de latrinisation	· Pesanteurs socioculturelles · Contraintes endogènes et motivation des ménages
Hypothèse 4 : Gouvernance, gestion, appropriation et durabilité des latrines dans les sphères domestique, ''institutionnelle'' et publique	Dispositifs de gestion et de maintenance des latrines	· Latrines domestiques et contraintes · Latrines ''institutionnelles'' et bénévolat · Gouvernance et jeux d'acteurs · Gestion déléguée des latrines publiques et rentabilité financière
	Appropriation des latrines, citoyenneté et durabilité	· Appropriation des latrines, conflits de gestion et d'''usages'' · Latrinisation et maitrise d'ouvrage communale · Action publique, citoyenneté et durabilité

Cette grille d'analyse synthétise la structuration de la thèse et indique l'orientation du développement discursif à travers les liens logiques entre les hypothèses de la thèse.

En effet, les axes de recherche et les indicateurs montrent la corrélation entre les hypothèses 1 et 2 (partie 2): les pratiques des acteurs sociaux en matière d'assainissement et leurs logiques d'action sont sous-tendues par les représentations sociales de la salubrité, mais aussi par la symbolique associée à l'équipement-latrine.
De même, les hypothèses 3 et 4 sont corrélées (partie 3) dans le sens où l'accessibilité à l'assainissement et à la latrine (indissociable de l'articulation entre l'offre et la demande), pour être continue et durable, suppose la prise en compte des modalités de gestion, de l'appropriation par les acteurs des dispositifs techniques et d'une citoyenneté en construction.

Chapitre 2 : Protocole méthodologique

2.1. Terrains et unités d'analyse

2.1.1. Critères de choix des « terrains »

Quatre (4) terrains sont retenus. Compte tenu des rares travaux sur les villes moyennes, nous avons privilégié cette échelle et sélectionné les villes moyennes de Ouahigouya, Dori, Houndé et Pouytenga au Burkina Faso. Du point de vue de leur degré d'urbanité et de leur statut de ville moyenne, chacune à sa spécificité et les quatre donnent un échantillon diversifié :

- Ouahigouya est particulièrement reconnue (à l'instar de Koudougou, Tenkodogo et Fada) par son dynamisme régional spécifique. La ville a une influence significative sur les centres urbains et ruraux de la région septentrionale du pays ;
- Dori, par sa position géographique particulière (ville-frontière à la porte du Niger) et sa composition humaine (groupes humains sahéliens), affirme sa spécificité de capitale régionale lui conférant *de facto* un statut de pôle régional de croissance ;
- Houndé est un centre urbain de dimension provinciale, chef-lieu du Tuy, en transition urbaine, quelque peu ''mangé'' par Bobo-Dioulasso, la capitale régionale et la seconde ville du pays, mais détenant un fort potentiel d'évolution à l'instar de Pouytenga ;
- Pouytenga, sans être chef-lieu de province, est reconnue comme une commune urbaine. Pouytenga fait partie des quatre chefs-lieux de département (comme Bittou, Garango et Niangoloko) qui accompagnent les 45 chefs-lieux de provinces dans le statut de ''commune urbaine'' ; c'est un centre économique important qui rayonne sur plusieurs localités (Koupéla, Zorgho et Boulsa).

Notre échantillonnage de ''villes moyennes'' déroge, d'un certain point de vue, à une classification officielle (elle-même non stabilisée) pour prendre en compte essentiellement la spécificité et l'intérêt de chacune de ces villes dans l'analyse de l'objet d'étude et de la problématique de recherche.

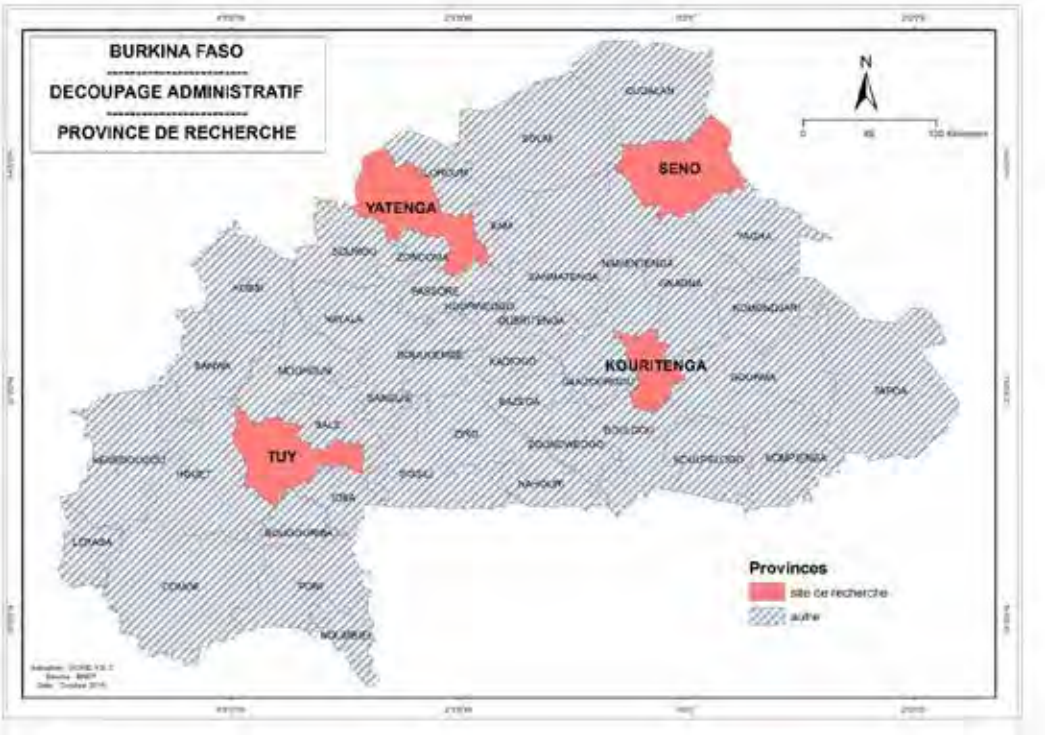

Carte 2: Situation des « terrains » dans les provinces du Burkina Faso

(Somé, YSC, 2015)

Le choix de ces villes obéit donc à quatre types de critères retenus en lien avec notre objet d'étude :

- Critère de spécificité de la zone géographique: chacune des villes retenues est typique d'une région du pays et en est même souvent le chef-lieu : Ouahigouya est la capitale de la région Nord du pays et est représentative des villes moyennes soutenues par l'action publique et les partenaires au développement pour contrebalancer la métropolisation de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ; Dori est également une capitale régionale, celle du septentrion burkinabè ; Houndé est une capitale provinciale à une centaine de kilomètres de la deuxième métropole que constitue Bobo-Dioulasso ; et Pouytenga est une ville atypique et dynamique qui impose sa reconnaissance administrative de ville. Ce critère de zone géographique permet d'approcher une certaine représentativité géographique relativement aux 13 régions du pays;
- Critère de spécificité urbaine : une diversité de situations caractérise les quatre villes retenues du point de vue de leur statut et de leurs caractéristiques urbaines. Ouahigouya, en tant que chef de file des villes moyennes, est soutenue dans son émergence urbaine comme capitale régionale à l'instar de Dori au Sahel : les deux se caractérisent par une évolution urbaine rapide et volontariste, par la mise en place d'infrastructures urbaines et des services déconcentrés de l'Etat. Houndé et Pouytenga doivent plus leur dynamisme à un développement endogène et à leurs propres potentiels que l'Etat tente ensuite d'accompagner ;
- Critère de spécificité culturelle: Ouahigouya et Dori, malgré leur statut de capitales régionales, sont plus ''monolitiques'' aux plans socioethnique et culturel:

Ouahigouya (yarsé) et Dori (peulh) sont plus culturellement typées. Certes, Houndé est le fief des bwaba autochtones, mais la ville est aujourd'hui plus ''ouverte'' culturellement ; quant à Pouytenga, il s'agit d'une ville cosmopolite par excellence, ouverte, et sur laquelle se projette une diversité ethnique large avec des populations venant des centres environnants (Koupéla et Zorgho notamment), en provenance d'autres régions du pays et même de pays voisins (des allogènes qui s'y sont établis depuis des décennies).

- Critère de spécificité du processus de développement et d'assainissement: les quatre villes ont des processus de développement et d'assainissement différents ; elles sont toutes soutenues similairement par l'action publique et les services déconcentrés de l'Etat, mais elles ont su mobiliser différemment des financements auprès des coopérations étrangères et décentralisées: Ouahigouya (Suisse, France), Dori (France, Italie), Houndé (France, Allemagne) ; Pouytenga semble dans ce domaine être une ''self made city',' peu accompagnée en la matière par rapport aux autres. Les projets d'assainissement et les investissements et expériences en matière de latinisation sont donc variés concernant ces villes.

Ces critères d'échantillonnage et de choix des villes, partant de ces spécificités et particularismes, permettent d'avoir une diversité de regards et une représentativité qualitative relativement aux villes moyennes du Burkina Faso et à l'objet d'étude.

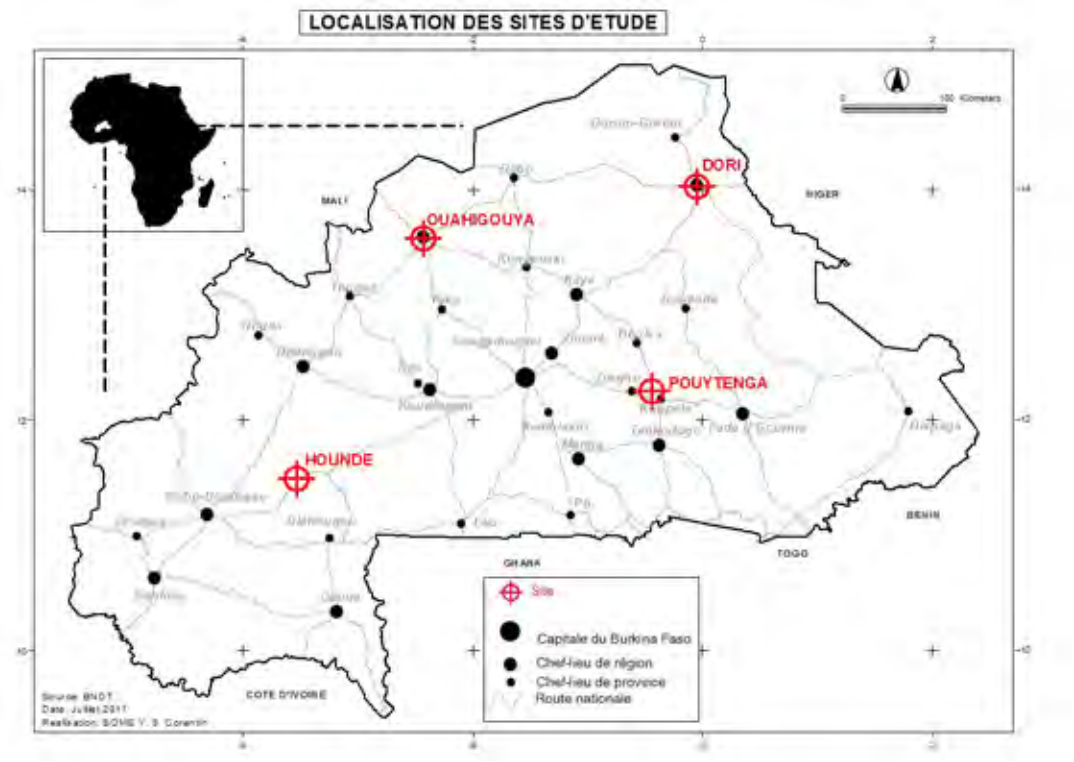

Carte 3: Localisation des villes étudiées au Burkina Faso

(Somé, Y. C. 2011)

Au niveau de chacun des quatre (4) terrains, nous avons retenu trois (3) sites d'étude dans l'idée d'une couverture territoriale diversifiée et d'observation de situations différentes entre la ville-centre, la périphérie et l'hinterland rural :

- Un quartier central ;
- Un quartier périphérique ;
- Un village de l'hinterland.

Ainsi nous avons mené les enquêtes sur douze (12) sites au total sur l'ensemble de nos terrains d'étude.

Tableau 8: Récapitulatif des sites d'enquête

Ville (terrain)	Quartier central	Quartier périphérique	Village
Ouahigouya	Secteur 9	Secteur 13	Sissamba
Dori	Secteur 4	Gnarala	N'Djomga
Houndé	Secteur 2	Secteur 5 (Koho-Yabiro)	Dohoun
Pouytenga	Secteur 5	Secteur 3	Kalwartenga

Les quartiers centraux et les quartiers périphériques ont été retenus du point de vue de leur positionnement géographique : les premiers sont au cœur de la ville et disposent de plus d'infrastructures, les seconds sont parfois non lotis comme Gnarala à Dori, ou couvrent d'anciens villages et conservent leurs caractéristiques rurales et coutumières comme Koho-Yabiro à Houndé. Quant aux quatre villages de l'hinterland, ils ont été choisis du fait de leur proximité et leur interaction quotidienne plus marquée avec la ville : avec des flux humains (sociaux et économiques) journaliers des ruraux vers la ville, ils offrent plus particulièrement l'éclairage par rapport à l'indicateur relatif au continuum de pratiques village-ville. En définitive, ont été recherchés la diversité des situations et les liens entre les différentes portions de la ville.

2.1.2. Unités d'analyse

Sur chacun de nos douze sites d'étude, nous avons retenu les unités d'analyses suivantes :

Au niveau de la sphère domestique

- Les ménages des quartiers urbains (centres, périphéries) ;
- Les ménages du village de l'hinterland.

Au niveau de la sphère publique

- Les usagers des latrines institutionnelles (écoles, centres de santé) ;
- Les usagers des latrines publiques (gares routières et marchés) ;
- Les responsables des latrines institutionnelles et des latrines publiques ;
- Les locataires gérants des latrines publiques et institutionnelles ;
- Les responsables des services municipaux ;
- Les acteurs institutionnels.

L'échantillonnage suivant est retenu pour chaque unité d'analyse :

Tableau 9: Unités d'analyse et échantillonnage

Unités d'analyse	Echantillon	Total
Ménages par quartier central	100	400
Ménage par quartier périphérique	100	400
Ménages par village	100	400
Latrines publiques par site urbain (écoles, centres de santé, gares routières, marchés)	10	80
Latrines publiques par site villageois (écoles, centres de santé)	Exhaustif	12
Usagers des latrines publiques par site urbain	300	2400
Usagers des latrines publiques par site villageois	100	400
Responsables des latrines publiques par site urbain	10	80
Responsables des latrines publiques par site villageois	Exhaustif	12

Cet échantillonnage qui couvre 1200 ménages interviewés, 2800 usagers des latrines publiques et 92 responsables de latrines publiques a consisté non seulement à obtenir des données statistiques significatives, mais aussi à approcher qualitativement les situations de terrain par la diversité des avis et l'agrégation des opinions pour en sortir des tendances globales et significatives pour l'analyse des dimensions de la recherche. Tous les ménages et les usagers interviewés ont été choisis de manière aléatoire pour des questions pratiques (disponibilités des enquêtés, coûts d'un choix raisonné strict etc.), mais une représentativité ''géographique'' est recherchée, notamment dans les enquêtes ménages, pour couvrir les différents pans territoriaux des quartiers urbains et des villages rattachés à la ville.

2.2. Méthodes, outils et organisation

2.2.1. Démarches quantitatives et qualitatives

La diversité des outils utilisés est fondée sur la nécessité de disposer de données quantitatives et qualitatives en fonction des axes de recherche à renseigner. La démarche de recherche adoptée combine donc des outils d'extraction de données quantifiables (questionnaires), mais aussi des outils de type qualitatif (fiches, focus group). Même dans la structuration des questionnaires, plus standardisés, l'élaboration des questions a obéi à la nécessité de disposer à la fois d'informations qualitatives et de données quantifiables pour mieux instruire les hypothèses et dimensions de la recherche.
A propos de cette combinaison de démarches qualitatives et quantitatives, certains auteurs, Lavigne Delville et M. Mathieu (2000) [80], mentionnent avec justesse cette possibilité d'utiliser les unes et les autres de concert pour mieux produire une information de qualité. Tout dépend donc des objectifs de la recherche et de la nature des informations à recueillir.

[80] Ph. Lavigne Delville et M. Mathieu (2000), *Donner corps aux ambitions : le diagnostic participatif comme enjeu de pouvoir et processus social*, in Les enquêtes participatives en débat, Ambitions, pratiques et enjeux, Ph ; Lavigne Delville, N.-E. Sellamna et M. Mathieu (2000)

L'objet et les dimensions de la thèse (représentations sociales, pratiques, accessibilité, gestion organisationnelle et financière, gouvernance), en l'occurrence, imposent cette nécessaire combinaison d'approches qualitatives et quantitatives.

2.2.2. Outils d'enquêtes

La collecte combinée de données primaires (documentaires) et d'enquêtes vivantes a concerné l'instruction des différentes hypothèses et des dimensions de recherche retenues dans notre grille d'analyse.

S'agissant des enquêtes sur le terrain, nous avons élaboré et utilisé cinq (5) outils spécifiques (cf. annexe) ayant chacun sa finalité dans le cadre de la recherche:

- Le focus group : il a permis de caractériser le profil culturel et socio-économique du site (qu'il s'agisse d'un quartier urbain ou d'un village), et d'appréhender la problématique globale de l'assainissement ainsi que les représentations et perceptions collectives ;

- La fiche technique latrine : elle a permis de décrire les caractéristiques techniques et l'état d'entretien des latrines institutionnelles (écoles, centres de santé) et publiques (gares routières, marchés) sur les sites d'enquêtes retenus, par observation directe ;

- Le questionnaire ''ménage'' : administré aux chefs de ménages et leurs conjointes, le questionnaire ménage aborde tous les axes de recherche en recueillant l'opinion et les comportements des ménages aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural ;

- Le questionnaire ''usager des latrines publiques et institutionnelles'': il a été utilisé pour recueillir l'avis et le comportement des usagers des latrines institutionnelles et publiques dans leur rapport à la latrine ;

- Le questionnaire ''responsable des latrines : il a permis de recueillir auprès des responsables, les informations sur les modes de gestion, d'utilisation, d'entretien et de fonctionnement des latrines institutionnelles et publiques ;

- Le questionnaire ''locataire/gérant'' des latrines publiques et institutionnelles : il a permis de collecter les informations sur l'exploitation technique et financière de ces latrines ;

- Le guide d'entretien ''responsables municipaux'' : cet outil administré aux responsables des communes a permis de collecter des informations sur le fonctionnement et les contraintes des municipalités ;

- Le guide d'entretien ''acteurs institutionnels'' : il a permis de conduire les entretiens auprès des acteurs du secteur (DGAEUE, ONEA, BM, EU, ONG, Projets etc.) sur les modes d'intervention et les contraintes du secteur.

2.2.3. Organisation de la collecte des données

Dans chaque zone, une équipe d'enquêteurs (6 à 7 agents) a été constituée pour administrer les questionnaires au niveau des ménages et des usagers des latrines publiques et institutionnelles sur les différents sites d'investigation. Ces enquêteurs ont tous été formés au préalable à l'administration des outils d'enquêtes avant d'être déployés sur les sites[81]. L'effort global de collecte de données est estimé à 560 hommes/jour.

2.3. Traitement et analyse des données

2.3.1. Données et traitement

Les données relatives aux ménages et aux usagers ont été traitées dans deux bases de données (sous Excel) distinctes tandis que les données issues des focus groups ont été essentiellement exploitées qualitativement. Les requêtes, recoupements et extractions ont ensuite servi de matériau à l'analyse qualitative et quantitative.

2.3.2. Catégorisation ''à posteriori'' des réponses

L'esprit qui a présidé à l'élaboration des outils, en particulier le questionnaire ''ménage'' et le questionnaire ''usagers'', est de se départir de catégories hygiénistes préétablies et d'un cadrage ''à priori'' et préconçu des réponses des interviewés.

De fait, les questions abordent les dimensions des différentes hypothèses en laissant libre cours à l'expression des interviewés. Une bonne partie des deux questionnaires (''ménages'' et ''usagers'') a donc été délibérément constituée de questions ouvertes plutôt que fermées ou préformées.

Le traitement des réponses concernant ce type de questions ouvertes (surtout avec des échantillons aussi larges) est forcément plus fastidieux. Mais la démarche a l'avantage d'approcher la réalité des opinions, des représentations et des perceptions individuelles.

C'est cette démarche qui a finalement prévalu dans notre recherche et qui a permis, même sur les perceptions, d'avoir des tendances à la suite d'agrégations catégorielles. Toutes les catégorisations qui étayent l'analyse ont été faites ''a posteriori'' par agrégation des avis individuels.

Nous résumons dans la figure ci-dessous (pôles méthodologiques de la thèse) nos différents choix méthodologiques dans le cadre de cette thèse.

[81] Les enquêteurs locaux, dont nous avons béneficié du concours lors de la collecte des informations, ont été formés à l'administration des outils d'enquête pour appréhender l'esprit de la recherche et le sens des questions. L'idée était, malgré le caractère standardisé du questionnaire, d'être capable de poser les questions dans les catégories lexicales des interviewés sans les enserrer dans des expressions et des modèles de raisonnement préétablis ; il s'agissait donc de laisser libre cours aux raisonnements et développement propres des interviewés.

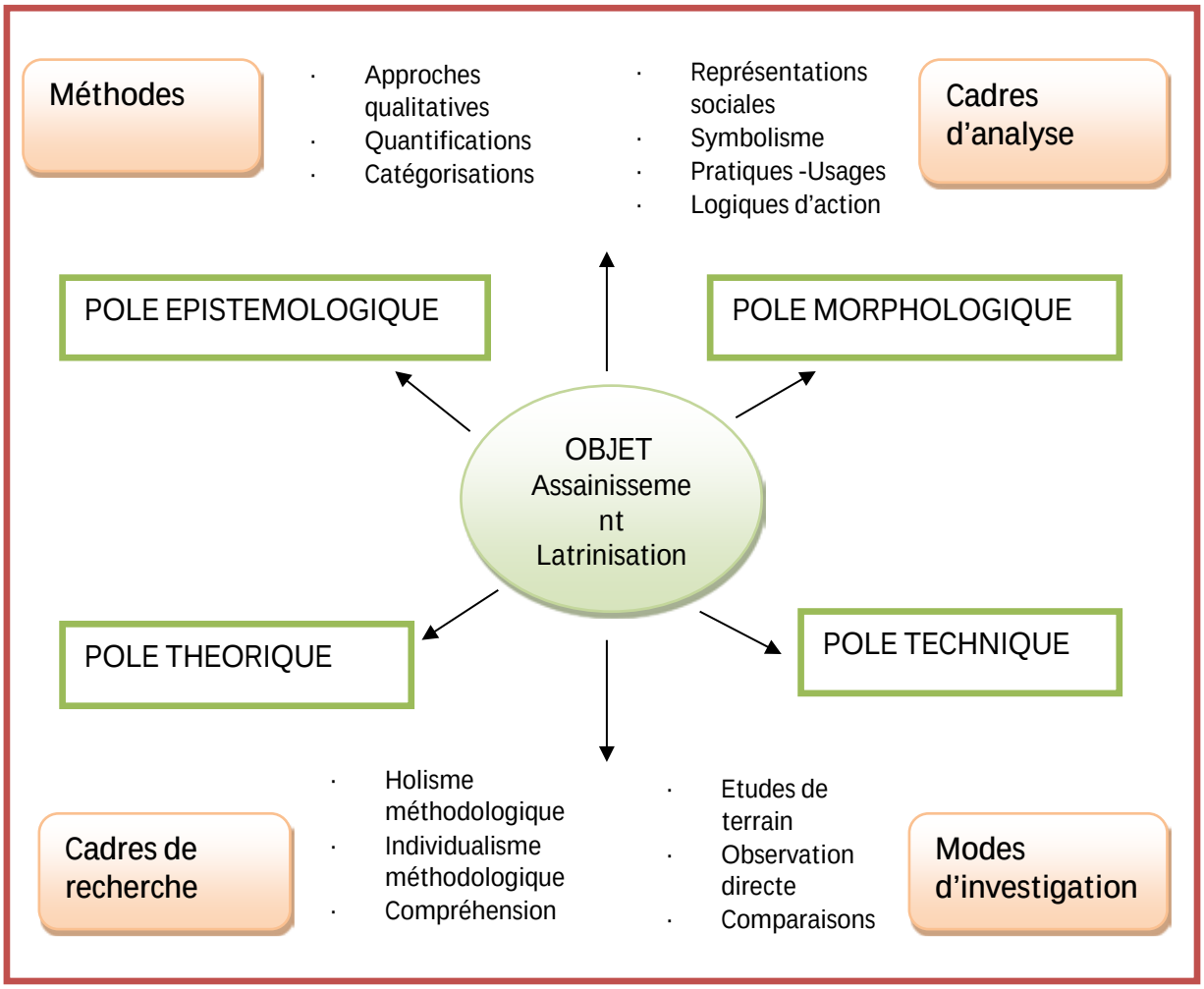

Figure 5: Pôles méthodologiques de la thèse

Adaptée de P. de Bruyne, J. Herman et M. de Schoutheete (1974), cités par G. Ferréol et Ph. Deubeul, (1993), p.41

2.4. Caractérisation descriptive des sites d'enquête

2.4.1. Sites de Ouahigouya

2.4.1.1. Ville de Ouahigouya

- Données physiques

Capitale de la province du Yatenga et de la région du Nord, laquelle est issue du découpage administratif du 02 juillet 2001 portant création des régions du Burkina Faso, la ville de Ouahigouya est située dans le bassin versant supérieur du Nakambé et de ses affluents : elle ne dispose pas de cours d'eau permanent, ce qui la pénalise en termes de mobilisation de ressources hydriques. Puits et forages exploitent les eaux souterraines pour assurer la desserte en eau de la population, avec des problèmes de pollution.
Des retenues d'eau artificielles[82] réalisées par l'Etat et ses partenaires au développement permettent une production maraichère et arboricole conséquente aux abords des barrages et dans les bas-fonds.

- Démographie - Société

La population totale de la Commune de Ouahigouya est de 85 315 habitants (Projections RGPH 2015) repartie dans 15 secteurs et 37 villages rattachés. L'évolution de la population de Ouahigouya a été marquée par une croissance modérée jusqu'à la fin des années.
L'Islam est la religion dominante dans la vie religieuse à Ouahigouya. Peu de personne se déclarent animistes même si les pratiques religieuses traditionnelles sont courantes et syncrétiques avec les religions révélées.

- Evolution administrative

Avant d'être aujourd'hui chef-lieu de province et capitale régionale, la ville de Ouahigouya, a connu une longue évolution historique et administrative. Elle était d'abord la capitale historique du royaume du Yatenga. Au cours de la période coloniale, Ouahigouya a été Chef-lieu de cercle (1904), puis Commune de plein exercice de la colonie de Haute-Volta (1958)[83] . Elle deviendra ensuite au fil de ses changements de statut administratif, chef-lieu ou capitale de département (1960), chef-lieu de préfecture (1973), chef-lieu de province (1984), commune de plein exercice du Burkina Faso (1995) avec des élections municipales et chef-lieu de région administrative (2001) dans le contexte de la mise en œuvre de la politique nationale de régionalisation.
Avec la loi N°055-2004/AN de décembre 2004, portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso, la Commune urbaine de Ouahigouya se voit rattacher 37 villages administratifs dont la grande majorité est située dans un rayon de 15 kms. Elle a été répartie, à l'instar des autres centres urbains en 15 secteurs en 2000 composés d'un ou de plusieurs anciens quartiers. Boissard (1996) a esquissé une classification de la ville de Ouahigouya en trois zones homogènes:

[82] Le barrage de Ouahigouya (2 700 000 m3 construit en 1977) et le barrage de Goinré d'une capacité de 1 988 000 m3 constituent les principales retenues exploitées par de nombreux maraîchers et arboriculteurs.
[83] Arrêté n°268/INT/APA du 28 mai 1958

- la zone moderne comportant les secteurs 1, 2, 3, 4, 10 et 13 constitue le domaine administratif et commercial (habitat en majorité de type moderne en matériaux définitifs, desservis en électricité, eau potable et réseau téléphonique) ;
- la zone traditionnelle constituée des secteurs 5, 6, 7, 8 et 9 a des caractéristiques similaires à la zone moderne avec toutefois un habitat en banco ; elle est bâtie autour de la cour des rois du Yatenga ;
- la zone non lotie composée des secteurs ruraux, récemment lotis ou non lotis (secteurs 14, 15, 11, 12) avec un habitat majoritairement en banco et des services de base peu disponibles, voire inexistants.

· Economie locale

L'économie locale est dominée par le secteur primaire : l'agriculture et l'élevage marquent les activités productives dans l'hinterland rural mais aussi jusque dans le cœur de la ville. Le sorgho, le mil le maïs, le fonio et le riz constituent les principales cultures vivrières ; bovins ovins et caprins représentent les espèces les plus élevées.

Les principales cultures de rapport sont l'arachide, le sésame, le coton et le niébé qui sont destinées à pourvoir aux revenus des ménages. Quant aux cultures irriguées et maraichères (dans les zones de bas-fonds et autour des plans d'eau et dépressions humides), elles constituent un segment dynamique de l'économie communale depuis deux décennies : pomme de terre, le haricot vert, oignon, patate, tomate, chou, concombre, carottes, riz etc. y sont produits. L'accompagnement des ONG locales et des projets dans ce secteur en explique le dynamisme.

Le commerce de produits agricoles et pastoraux (exportation de bétail sur pied, cuirs et peaux) et manufacturés, structuré dans un réseau traditionnel de négoce national et international (surtout d'import-export), est une tradition des gens de Ouahigouya et de la région du Nord considérés comme de grands commerçants (c'est la première activité génératrice de revenus du secteur tertiaire).

La province du Yatenga compte plusieurs marchés importants: les trois marchés de la ville de Ouahigouya (marché central et marchés du 13 et du 10) et les marchés de Séguénéga, Youba, Koumbri, Ziga, Kalsaka, Berenga, Rambo et Thiou.
A Ouahigouya, la Commune tente d'accompagner cette dynamique marchande traditionnelle à travers la réalisation d'infrastructures dédiées au développement de l'activité commerciale (marchés, boutiques de rues, magasins de stockage etc.).

Le tissu industriel quant à lui reste encore embryonnaire dans cette économie structurellement marquée par le secteur primaire: seules quelques boulangeries et unités artisanales de fabrication de savon et de transformation de produits agricoles (impulsées par les actions des Groupements Naam) tiennent lieu d'unités ''industrielles'' malgré le potentiel considérable qu'offre la diversité des produits agricoles, pastoraux et sylvicoles.
Les nombreux sites d'orpaillage dans l'hinterland rural (Koumbri, Thiou, Namissiguima, Titao, Séguénéga, Oula, Margo, Youba, Rounga, Watinoma, Kalo, Gambo, Toulfé, Sissamba etc.), bien qu'exploités artisanalement, génèrent des revenus monétaires

substantiels. Ils sont de fait très fréquentés par une jeunesse rurale et urbaine en mal d'emploi. En règle générale, le secteur informel représente le premier pourvoyeur d'emplois et de richesse dans la ville de Ouahigouya.

- Services d'infrastructures

En dehors de l'axe routier Ouahigouya - Ouagadougou qui est entièrement bitumé, les autres axes sont en latérite compactée. Quant aux rues de la voirie secondaire, elles sont en terre, très souvent ravinées par l'érosion hydrique qui contribue à leur insalubrité, notamment en saison de pluies.

La SONABEL (Société Nationale Burkinabè d'Electricité) assure la distribution de l'énergie électrique avec des défaillances notoires constatées sur toute l'étendue du territoire nationale (le branchement domestique ne signifie pas qu'on disposera de l'électricité en continue, avec les nombreux délestages constatés fréquemment). L'elairage public est également défaillant faute de maintenance des lampadaires.

- Services sociaux de base : éducation et santé

Compétence transférée aux collectivités locale, l'éducation de base (en l'occurrence la construction d'écoles) est censée être prise en charge par les municipalités dans leur périmètre communal depuis 2005. Dans cette mission, la faible capacité d'investissement de la Commune de Ouahigouya est suppléée en partie par les ONG, associations et privés qui interviennent dans la réalisation des infrastructures éducatives.

La fréquentation des écoles primaires se caractérise par une surpopulation scolaire et un sous-équipement (la majorité des classes dépasse la norme de 60 élèves) : certes la quasi-totalité des écoles possède aujourd'hui des latrines, mais leur niveau d'entretien reste très souvent défaillant ; une partie de ces écoles ne possède pas de point d'eau.

Certaines conditions d'enseignement (classes ''double flux'', classes ''multigrades'')[84] – présentées officiellement comme étant des ''innovations pédagogiques'' – montrent en réalité les carences et les limites des contextes d'apprentissages des élèves du primaire.
Dans les faits, les Associations de Parents d'Elèves (APE) essayent de pallier les insuffisances de l'action publique à travers les cotisations obligatoires des familles (de 500 à 1000 FCFA / an).

[84] Les classes ''double flux'' consistent à partager l'occupation d'une salle de classe par alternance entre deux cohortes d'élèves de même niveau gérées par un ou deux enseignants ; pendant que la salle est occupée par un groupe, l'autre cohorte s'occupe avec ou sans encadrement à l'extérieur. A Ouahigouya, ces classes ''double flux'' peuvent regrouper jusqu'à 140 élèves. Quant aux ''classes multigrades'', elles consistent à faire cohabiter, en milieu rural surtout, deux niveaux de classes enseignés par un même enseignant dans la même salle.

Les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS)[85] et les Centres Médicaux (CM) constituent les formations sanitaires de base au Burkina Faso ; Les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et les Centres Médicaux avec Antenne Chirurgicale représentent le second maillon et au troisième niveau l'on trouve les deux Centres Hospitaliers Nationaux (CHN) de Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

Tout comme dans le domaine éducatif, la Commune reste compétente pour la réalisation et la gestion des formations sanitaires de base, l'organisation de l'approvisionnement pharmaceutique, l'application et le contrôle de la réglementation sanitaire ; elle est en outre habilitée à prendre des mesures visant la prévention des maladies, et à favoriser l'hygiène et la salubrité sur son territoire.

La construction des CSPS est ainsi du ressort de la municipalité, les textes de loi lui en donnent la compétence gestionnaire mais dans la pratique, ce sont les équipes cadres du district sanitaire (ECD) qui assurent la gestion financière et technique des formations sanitaires ; le District Sanitaire (DS), service déconcentré de l'Etat, participe cependant à la construction des CSPS et leur fournit du personnel et du matériel de base. Là également les communes se font aider par les ONG qui financent la construction de CSPS et même les dotent en matériel médical et en médicaments.

Ces CSPS devant fonctionner en autonomie financière, leur administration est confiée à un Comité de Gestion (COGES) composé de l'infirmier chef de poste (ICP), professionnel responsable du CSPS, et des représentants communautaires élus dans l'aire de responsabilité de la formation sanitaire. Cette autonomie financière suppose que les recettes des établissements (consultations et vente de médicaments) servent à l'entretien et à l'achat des fournitures et matériels.

La commune de Ouahigouya compte, dans sa zone urbaine, les formations sanitaires publiques suivantes:

- 1 Centre Hospitalier Régional (CHR) ;
- 5 maternités: Gondolgo, Oufré, Siguivoussé, Souli, Zoodo (qui est en passe de devenir un CSPS) et la maternité du secteur 5 ;
- 5 Centres de Santé et de Promotion Sociale;
- 8 dispensaires.

L'hinterland rural est couvert par 9 CSPS dont celui de Sissamba. A ces formations sanitaires publiques, s'ajoutent des initiatives privées tels le centre médical islamique, la

[85] En termes de critères d'équipement, Selon les normes du Ministère de la Santé, une formation sanitaire doit disposer d'un dispensaire, d'une maternité, de trois logements (pour les 3 postes de base), de latrines, d'un forage, d'un dépôt de vente de Médicaments Essentiels Génériques et d'un incinérateur ; le critère d'accessibilité physique aux CSPS est de 10 km maximum ; et s'agissant du personnel soignant des CSPS, il se compose d'infirmiers diplômé d'Etat (IDE), d'infirmiers brevetés (IB), de sages-femmes d'Etat (SFE), d'accoucheuses auxiliaires (AA) et d'agents itinérants de santé (AIS), chargés de la vaccination dans les villages ainsi que des visites de prévention et de sensibilisation.

clinique Ahmadiyya ou les cabinets de soins ; trois pharmacies et une dizaine de dépôts pharmaceutiques assurent la vente des médicaments.
La situation sanitaire reste cependant marquée par la persistance des maladies infectieuses et parasitaires dans un contexte d'insalubrité du milieu urbain. Le déversement des ordures ménagères, l'écoulement des eaux usées, la faiblesse de drainage des eaux pluviales, l'insuffisance d'hygiène dans les lieux de production, l'abattage hors abattoir, la consommation alimentaire dans des lieux non hygiénique aux abords des marchés et des caniveaux etc. entrainant une prolifération des moustiques, mouches, cafards etc. et incidemment la prévalence de pathologies comme le paludisme, les diarrhées etc.

- Eau et assainissement

L'ONEA assure la desserte en eau dans le périmètre de la partie urbaine de la ville de Ouahigouya : ses services sont implantés dans cette ville depuis 1963. Les récentes lois de décentralisation donnent aux Communes urbaines la compétence de la production et la distribution de l'eau potable sur leur entité, de même que la réalisation et la gestion de puits, de forages et de bornes-fontaines.
Dans la zone rurale dépendante de la ville, les villages sont équipés de puits modernes busés, forages, bornes-fontaines (système d'Adduction d'Eau Potable Simplifiée, AEPS) : la mise en place de ces équipements en milieu rural relève du Ministère en charge de l'Eau et de ses Directions Régionales.
Une série de programmes récents intervient dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable tels le Programme d'accès à l'eau potable des communautés (PAEPC) et le Programme d'approvisionnement en potable de la commune de Ouahigouya. Les Adductions d'Eau Potables Simplifiées (AEPS) des villages Bogoya, Yabonsgo, Aorèma, Youba, Sissamba, Somyanga et Sodin participent d'une stratégie nationale d'amélioration de la desserte en eau des villages.
Concernant la gestion des déchets solides, Wéthé et al (2005) distinguent trois « filières »[86] à Ouahigouya :

- filière « traditionnelle » prédominante dans les anciens quartiers (stockage des déchets en tas d'ordures devant la concession, incinérées ou transportées vers les champs) ;
- filière « associative par abonnement » (stockage des ordures dans des fûts poubelles vidées par une association féminine (''Neeré'') contre paiement d'une somme allant de 500 F à 1000 F CFA ; les déchets sont transférés ensuite vers une décharge autorisée mais non aménagée ;
- filière « bacs publics » (stockage direct dans des bacs publics fixes construits par la mairie et parfois des dépotoirs sauvages ; les déchets sont incinérés ou transférés vers la décharge par la Mairie ou des prestataires privés sur demande de la Commune.

[86] Wéthé, J. et al. (2005). Elaboration d'un plan stratégique de gestion des ordures ménagères de la ville de Ouahigouya : Etude d'état des lieux et définition des principes directeurs et grandes orientations. Rapport d'étude commandée par la CAGEC, Bureau de la coopération suisse au Burkina Faso. 66 p.

Le plan d'organisation de gestion des ordures dans la ville n'a pas encore trouvé une application concrète ; les bacs à ordures autour du marché central et au niveau des secteurs 2 et 11 ne sont ni contrôlés, ni aménagés ; la pré-collecte qui devait se faire avec les associations n'est pas effective en l'absence de convention avec celles-ci.

Concernant les eaux usées, elles continuent d'être déversées dans les concessions, ruelles ou caniveaux tandis que le drainage des eaux pluviales se fait essentiellement à travers deux collecteurs qui se jettent dans l'exutoire au nord de la ville. Les caniveaux à ciel ouvert sont obstrués par les déchets solides qui y sont jetés et mélangés aux eaux usées déversées par les riverains.

La gestion des excreta dans la sphère publique se caractérise par une offre de latrines dans les marchés et gares routières ainsi que dans les écoles et centres de santé (ce sont pour la plupart des latrines VIP financées par les partenaires au développement) ; tandis que dans la sphère domestique, l'on observe généralement des auto-constructions de latrines traditionnelles.

La vidange de ces latrines est le fait de vidangeurs manuels, notamment dans les concessions ; les boues de vidange sont déversées dans les rues ou sur de nombreux sites périphériques de dépotage non aménagés. La réutilisation des boues pour l'amendement des champs reste fréquente sur les sites de cultures vivrières et les périmètres maraîchers.
L'offre de vidange mécanique est très réduite (camion vidangeur). A ces pratiques dénotant une hygiène et une salubrité domestique et publique déficientes, s'ajoutent la promiscuité homme-bête et la divagation des animaux au cœur même de la ville-centre. Ceci accentue les risques sanitaires déjà induits par les autres pratiques non hygiéniques dans la ville de Ouahigouya.

Dynamisme associatif et léthargie sanitaire à Ouahigouya

En réponse à un contexte de paupérisation urbaine et rurale croissante et d'amenuisement des bases productives dans la région de Ouahigouya, des leaders associatifs ont très tôt initié une diversité de groupements et d'associations depuis les années 1960.

Le plus emblématique d'entre eux et qui peut être considéré comme précurseur dans ce domaine est le ''Groupement Naam'', initié par le sociologue Bernard Lédéa OUEDRAOGO, leader associatif reconnu des années post indépendances.

S'inspirant de l'association traditionnelle des jeunes de la société ''moaga'' (le « Kombi naam » ou « pouvoir des jeunes ») – type d'organisation qu'on retrouve du reste dans d'autres pays sahéliens – le ''Groupement Naam'', créé en 1967 et reconnu comme association en 1978, s'est donné pour finalité de contribuer à la sécurité individuelle et collective, à la solidarité économique et sociale et la promotion du paysannat dans un contexte d'insécurité alimentaire, de dégradation de l'environnement et de changements sociaux et institutionnels. S'émancipant des premiers mouvements pré-coopératifs et coopératifs d'inspiration étatique post indépendances, le Groupement Naam peut être considéré comme précurseur en tant que forme d'économie sociale au sens qu'en donnent Defourny et al. (2003), c'est-à-dire participant d'activités productives d'organisations qui ne relèvent ni de l'action publique, ni du privé mercantile ni même de la sphère domestique stricte (''Le concept d'économie sociale confronté aux réalités du Sud, communication, 6, 7 et 8 janvier 2003, UFR/SEG, Ouagadougou).

En 2015, avec plus de 600.000 membres, la Fédération Nationale des Groupements Naam (FNGN) est considérée comme l'une des plus importantes organisations paysannes d'Afrique de l'Ouest. Elle a su mobiliser autour de ses objectifs et de ses activités une multitude d'ONG, d'Agences de développement et de Municipalités au Burkina Faso, en Europe et aux Etats-Unis d'Amérique. Une ONG internationale ''6 S'' (Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel) en est issue, fédérant plusieurs groupements de cet type, dans d'autres pays voisins, pour soutenir les activités de développement et de formation technique en savane et au Sahel).

Fort de ses résultats tangibles (amélioration des systèmes de production, petites unités de transformation agro-alimentaires, savonnerie etc.), le Groupement Naam a fait des émules à Ouahigouya : l'on assiste aujourd'hui à un foisonnement d'autres ONG et associations dans différents secteurs : ''Etre comme les autres'' (ECLA), Association d'Aide aux Enfants et Familles démunis (ADEFAD), Association pour le Soutien aux Enfants Déshérités (ASED), Aide Morale, Matérielle et Intellectuelle à l'Enfant (AMMIE) etc.

Mais cette diversité associative (plus de 300 associations sont recensées dans la Commune de Ouahigouya) souvent suscitée par un phénomène de ''captation de fonds'' (autour de domaine émotionnellement vendeurs ou pour accéder opportunément aux ressources des nouveaux projets et programmes et même des partis politiques) n'a pu toucher les domaines de l'assainissement, de l'hygiène et de la salubrité domestique et publique, peu ''attractifs'', ce qui renforce la fragilité de la ville de Ouahigouya en la matière.

Encadré 1: Dynamisme associative et léthargie sanitaire à Ouahigouya

- Fonctionnement municipal et partenariat au développement

Face aux défis multiformes d'urbanisation et de construction d'une citoyenneté active, la municipalité de Ouahigouya tente d'asseoir son action et remplir sa mission vis-à-vis de ses administrés. La portée de ses actions reste cependant amoindrie par la faiblesse de la mobilisation des ressources financières et l'insuffisance de personnel municipal en nombre et en qualité.
Au plan budgétaire, le niveau du stock de capital ne permet pas une fonctionnalité satisfaisante : le volume global des impôts et taxes baisse ; ainsi en 2014, les recettes totales n'atteignent que 80 892 104 FCFA pour des investissements de 282 339 043 FCFA (sources communales). Malgré la diversité des sources de recettes de la Communes – produits d'exploitation, produits domaniaux, recouvrement, impôts, taxes, contributions directs, taxes indirectes, produits exceptionnels ; dotations ; subventions, dons, legs – le financement des infrastructures locale est largement tributaire des ressources extérieures provenant des partenaires au développement.
Cette situation ne permet pas de faire des investissements structurants et d'offrir des services d'infrastructures adéquats et suffisants aux populations.
Au plan des ressources humaines, le personnel total de la Mairie de Ouahigouya est de 118 agents dont seulement 5 cadres ; le personnel des services techniques municipaux est de 8 personnes : un ingénieur en eau et assainissement, un géographe, deux techniciens en bâtiment, un animateur, deux chauffeurs et un manœuvre[87].

Pour remédier à ces insuffisances, la Commune a su se faire soutenir par des partenaires au développement (Coopération, ONG, Agences de développement etc.). En la matière la Coopération suisse se présente comme un partenaire privilégié ayant soutenu la Commune de Ouahigouya, notamment dans le cadre du programme de développement des villes moyennes au Burkina Faso. Un programme dont la finalité est d'impulser une dynamique de création de collectivités décentralisées comme pôles régionaux de développement.

C'est dans cette optique qu'a été suscitée et soutenue la mise en place d'un Etablissement Public Communal de Développement (EPCD) au sein de la municipalité dès 1992 : cette structure d'appui est dotée d'un Conseil d'Administration présidé par le Maire et composé de conseillers municipaux, de représentants des services déconcentrés de l'Etat et d'associations socioprofessionnelles. La Direction assure la gestion technique, administrative et financière de l'établissement, en l'occurrence la réalisation des infrastructures et la gestion des équipements marchands (marchés, gare routière, boutiques de rue, abattoir etc.) par une maitrise d'ouvrage déléguée.

Suivant le décret N°92-134/MFP/MAT, du 26 mai 1992, portant autorisation de création des EPCD au sein des municipalités, l'EPCD de Ouahigouya a été créée dès août de la même année (arrêté municipal n°92-000011/PYTG/COHG, du 10 août 1992). Ses activités, entamées à partir de l'année suivante ont porté notamment sur la réalisation et la gestion d'infrastructures et d'équipements marchands et sociocommunautaires (marché, gare

[87] Nos données d'enquête, entretiens de décembre auprès de la Mairie 2015.

routière, abattoir, etc.), la réfection et l'aménagement de la voirie, la promotion du partenariat entre les acteurs du développement local.

- Action communale et coopération décentralisée

La municipalité de Ouahigouya a développé, depuis plus de trois décennies, différents partenariats de coopération décentralisée à travers des jumelages en vue d'accompagner l'action communale.

Le jumelage triangulaire entre Ouahigouya, Vence (France) et Lahnstein (Allemagne) date de plus d'une trentaine d'années : le partenariat municipal s'est concrétisé par des actons telles que la mise en place d'un projet de micro crédits au profit des femmes pour la réalisation d'embouche ovine et la réalisation d'infrastructures scolaires (construction de salles de cours et de latrines).

Le jumelage avec Chambéry au début des années 1990, a porté essentiellement sur un appui institutionnel au fonctionnement municipal et le soutien au processus de participation des populations à la gestion communale au sein des quartiers (plan de développement test et la création d'un comité de développement, mobilisation des partenaires, appui aux services municipaux, appui à la société civile et renforcement des capacités des ressources humaines municipales et des structures associatives, coopération hospitalière etc.).

Au début des années 2000, la ville de Ouahigouya s'est engagée dans un programme de coopération décentralisée réticulaire avec des municipalités de la province de Turin dénommé Coordination des Communes Pour la Paix de la province de Turin (Co.Co.Pa.) dans une philosophie de dialogue des cultures et de préservation de la paix. Concrètement, cette coopération a permis de réaliser par exemple des infrastructures scolaires, des actions d'alphabétisation et d'éducation et des activités génératrices de revenus pour les femmes.

Enfin, s'agissant de la coopération Sud Sud, Ouahigouya est jumelée avec Mopti au Mali et Wa au Ghana, et au niveau national avec les villes de Banfora et Pouytenga. Ces coopérations ''locales'' portent essentiellement sur des partages de bonnes pratiques en matière de gestion communale.

Le défi d'une commune en construction est présent à l'esprit des autorités municipales qui affirment elles-mêmes, lors de nos entretiens que « la population de Ouahigouya est très battante et prête à relever les défis, mais elle aime trop revendiquer des choses qui ne sont pas réalisables, en plus il y a le manque d'autorité sur la population ».

2.4.1.2. Secteur 9 (quartier central)

Le secteur 9 (5 203 habitants en 2015), Projections INSD 2006, est l'un des quartiers centraux de Ouahigouya au cœur de la vieille ville : il est limité à l'Ouest par le secteur 7 (''Bingo''), au Nord par les quartiers traditionnels de Sandogo et Banwgonoré et au Sud par le secteur 10 (''Petit Paris'').

Les contours du découpage administratif actuel de ce secteur intègrent les anciens quartiers de Yangané et Kolokom. Ce dernier quartier, au nom toponymique - « Kolokom » signifiant littéralement « s'approcher de l'eau », en langue mooré - aurait été baptisé par les Ouédraogo, en bonne intelligence avec les Dogons, antérieurement installés sur les lieux vers 1800. Le peuplement se serait d'ailleurs constitué, dès les premières installations humaines, de Dogons, venus du Mali ; de Mossi, en provenance de Gambaga au Ghana et de Fulsés originaires du Bourzanga, du côté de Kongoussi (*nos données d'enquête, focus group du 1er février 2014)*. Le quartier actuel abrite aujourd'hui différents groupes ethniques (Mossi, Dogons, Fulsé, Peulhs etc.), de confessions religieuses diverses (islam, catholicisme, protestantisme, Témoins de Jehovah etc.) et vivant en bonne sociabilité multiethnique et ''transconfessionnelle''.

L'architecture locale se compose d'habitations en banco avec toiture en tôles ou en banco, des maisons en parpaings, des maisons en pierres taillées etc.

Au plan socioéconomique, les habitants du quartier, outre les activités urbaines classiques (emplois salariés), se consacrent au commerce et aux métiers artisanaux (maçonnerie, menuiserie, soudure, couture, tissage, poterie etc.), pratiquent l'agriculture vivrière (sorgho, mil, maïs, niébé, sésame, arachide, petit pois etc.), le maraichage (pommes de terre, oignons etc.), l'arboriculture fruitière (manguiers, goyaviers, papayers etc.) et l'élevage (bovins, ovins, porcins, aviculture etc.) sur les terres de l'hinterland rural. Ils maintiennent ainsi leurs liens avec la base familiale rurale, ce qui est typique de la plupart des villes secondaires burkinabè, caractérisées par une certaine ruralité dans la nature des activités et la permanence des liens sociaux avec les villages environnants.

Du point de vue de la salubrité publique, le déficit d'assainissement est tangible, incriminant la gouvernance technique municipale aussi bien que les comportements des habitants : les rues sont jonchées de détritus, les poubelles publiques déposées par endroits par la municipalité se remplissent et leur contenu se déverse sans être évacué, les caniveaux d'évacuation des eaux pluviales débordent ou sont bouchés, ce qui fait dire à l'un des participants au Focus Group : « *nous nous demandons parfois, s'il existe réellement un service technique d'assainissement à la Mairie de Ouahigouya !*».

L'approvisionnement en eau potable du secteur se fait par les branchements privés mais aussi par deux bornes-fontaines : borne-fontaine CEPGES (1990) et borne-fontaine Ali Yiri (1984). Les tarifs de ces bornes-fontaines sont de 5 f le sceau de 15 l ; 10 f le bidon de 20 l et 15 f la bassine de 30 l. La qualité de l'eau du robinet et des bornes-fontaines est remise en cause (troublée et parfois excès de produits ?). Le transport se fait à même la tête, à vélo, en pousse-pousse, en moto, par charrettes etc.

Au regard de la demande, ces deux bornes-fontaines ne couvrent ni les besoins ni la continuité du service ; elles sont distantes des concessions et dans les périodes de rupture du service, les populations s'approvisionnent aux puits traditionnels des vergers.

Le tissu associatif du secteur se compose de trois principales structures :

- le groupement Laguem –Taaba, crée en 2002 regroupant une centaine d'hommes et de femmes engagés dans la collecte, l'achat et la vente de céréales ;
- le groupement Nerwaya, institué en 2011, fort de 35 membres (hommes et femmes) intervenant dans la filière niébé (collecte et la vente).
- l'association Reproso, crée en 2012, composé d'une quinzaine d'hommes et de femmes participant au développement local dans les domaines de l'éducation, la santé, l'environnement, l'agriculture, l'appui à la décentralisation, la promotion du genre et des droits humains.

Le secteur entretient des liens familiaux, sociaux et socio-économiques avec l'hinterland rural ; les habitants de Sissamba sollicitent des services urbains de différentes sortes, notamment pour leur mobilité : transit vers les autres villes du Burkina Faso ou même vers les pays voisins.

2.4.1.3. Secteur 13 (quartier périphérique)

Le secteur 13 (1045 habitants, Données administratives 2015) qui regroupe les quartiers traditionnels de Lilbouré, Peela etTougouzagué, est une occupation humaine d'anciens tisserands de pagnes traditionnels. Les habitants actuels sont des Mossi, Peulh, Rimaibé, Dioula, Samo et Bella. La pratique religieuse est diversifiée : islam, catholicisme, protestantisme, Témoins de Jéhovah et animisme.
Les autochtones du secteur seraient les mossi de Issiguin, venus de Guirgo (village à 20 km de Manga, plus au Sud). Le quartier Peela serait fondé dans les années 1790 *(sources : notre Focus Group).*
L'architecture locale conserve des maisons en banco et quelques habitations en briques de parpaing ; l'école de trois classes et la permanence de Peela (en banco), sont toutes deux créées en 1983 par la population ; le forage de Peela (situé dans la cour de la Maison de la femme) a été installé en 2006 sur financement d'un homme politique originaire de Ouahigouya (Salif Diallo, actuel Président de l'Assemblée Nationale).
Au plan socio-économique, la population pratique l'agriculture (sorgho, maïs, riz, arachide, niébé, sésame) sur les espaces périphériques proches avec comme cultures de rapport l'arachide et les cultures maraichères ; quant au volet pastoral, le cheptel se compose de bœufs, moutons, chèvres, volaille, toutes espèces destinées essentiellement à la vente.
Le commerce, la menuiserie, la maçonnerie, la mécanique et la couture composent les activités extra-agricoles courantes.
Au plan infrastructurel, l'ont peut mentionner l'école de Peela, l'école franco-arabe et garderie populaire au titre des infrastructures éducatives. Concernant les infrastructures religieuses, il y a, essentiellement, la mosquée de Peela (60 ans), la mosquée de Lilbouré (40 ans), l'église des Témoins de Jéhovah (20 ans) et l'Eglise Protestante de Lilbouré (10 ans) confirmant cette diversité des pratiques religieuses.
Le service des douanes de Ouahigouya est situé sur le territoire du secteur, de même que les locaux de la Centrale d'achat des médicaments essentiels génériques (CAMEG) et les infrastructures marchandes que constituent le vieux marché à bétail (70 ans) et le marché du 13.
L'appui des services techniques en charge de l'assainissement est inexistant; les ménages disposent de leurs latrines autofinancées, minimisant la pratique de la défécation dans la nature. En matière de desserte en eau, la population locale, s'approvisionne par les

branchements ONEA (voir ONEA, pour le taux), utilise le forage de la Maison de la femme, distant de certaines habitations (5 f le bidon de 20 litres), les puits traditionnels (la quasi-totalité des concessions en dispose), le barrage Kanazoé (situé à Lilbouré et financé par Oumarou Kanazoé en 1978) ainsi que la mare de Tougouzagué.

Au plan associatif local, on note la présence de quelques groupements et ONG :

- FNGN (Fédération Nationale des Groupements Naam), la plus connue et plus emblématique des associations de développement communautaire dans la ville et même au Burkina Faso
- ECLA (Etre Comme Les Autres)
- ADEFAD (Association Association d'Aide aux Enfants des Familles Démunies)
- DSF (Développement Sans Frontière)
- AAY (Association Aide au Yatenga) etc.

2.4.1.4. Sissamba (Village de l'hinterland)

Situé à sept kilomètres de Ouahigouya sur l'axe de Tougan, le village de Sissamba, qui compte 3081 habitants (Données administratives 2015), se compose de quatre grands quartiers regroupant dix-sept sous-quartiers.
Le tableau suivant présente, par ordre d'importance numérique, ces regroupements humains avec les groupes d'ethnies et de castes résidant dans chacune de ces entités (*source : notre Focus Group du 6 janvier 2014*):

Tableau 10: Quartiers et sous-quartiers de Sissamba

Grands quartiers	Sous-quartiers	Ethnies / Castes
Sissamb Koudgo	Sissamb Koudgo Koungo Larro	Fulsé Mossi
Bingo	Bigkinga Sandgo Kamsaoguin Bingo Kom Nab Yiri	Mossi Peuhl Saanba (forgeron) Bindemba (autochtones)
Toguin	Toguin Widkingo Yargo Ragonga Bendogo 1	Mossi Yarsé Benda (griots)
Tobilin	Tobilin 1 Tobilin 2 Ouidin Bendogo Noungo	Mossi Benda

Le fondateur de Sissamba serait venu de la région de Yako. La religion dominante est l'Islam : environ 80% des habitants sont de confession musulmane, chaque quartier a sa

mosquée et il existe une mosquée du vendredi depuis 1972. Viennent ensuite par les catholiques (église catholique construite en 1968), les protestants (temple construit en 2011) et les animistes. La quasi-totalité des habitations sont en banco ; on retrouve des maisons en ''dur'' et enfin quelques rares cases.

Au plan de la production agricole, les principales productions sont le sorgho, le mil, le niébé, l'arachide, le sésame, le maïs, l'oseille, le riz, le pois de terre et le fonio. Les producteurs ne font pas de cultures de contre-saison du fait du manque d'eau. Les quelques productions agricoles commercialisées sont le niébé, l'arachide et le sésame.

Au plan pastoral, les espèces animales élevées sont, par ordre d'importance, les moutons, les chèvres, les poules, les bœufs, les ânes, les porcs et les pintades. Asins, caprins, avins et bovins sont les plus commercialisés.

On retrouve dans le village une diversité d'activités extra-agricoles : artisanat, poterie, forge, maçonnerie, mécanique, menuiserie, couture etc. D'autres habitants s'investissent dans l'orpaillage et le petit commerce.

Photo 2: Site de poterie à Sissamba
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

Photo 3: Scène de marché à Sissamba
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

Les principales infrastructures éducatives du village sont la première école primaire dotée d'une latrine moderne implantée en 1961, l'école primaire de Sissamb Koudgou réalisée en 2004 par la Coopération japonaise, l'école catholique située à Bingo (réalisée en 1961) par la mission catholique, l'école primaire de Bingo réalisée en 2010 par la Mairie de Ouahigouya, et l'école primaire de Koungo instituée en 2012 sur financement de l'Association le Grain de Perpignan. Le CEG de Sissamba a été crée en 2009 sur financement national, et le Centre d'alphabétisation en mooré ''Bantaré'' financé par ECLA (ONG Etre comme les Autres), ASPAO (Association Professonnelle des Artisans de Ouahigouya) et les Groupements Naam.
Les infrastructures sanitaires se composent de la maternité (réalisée en 1974 par la population) et du Centre de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) financé par l'Etat en 1986. Le premier forage a été implanté en 1987.

Les autres infrastructures administratives sont la banque céréalière instituée par le Fonds de l'Eau et de l'Equipement Rural (FEER) en 1972, le service de l'agriculture situé au quartier Toguin depuis 1980, le service de l'OCADES institué en 2003.
Le tissu associatif local se compose de plusieurs groupements et associations qui mettent en œuvre quelques actions de développement:

- Groupement Naam
- Groupement Relwendé
- Groupement Zaï
- Association ADEFAD
- Association source de bonheur
- Association des Usagers de l'Eau (AUE)
- Association Bonne Mains (ABM)
- OCADES.

2.4.2. Sites de Dori

2.4.2.1. Ville de Dori

- Données physiques

Située à l'extrême nord du Burkina Faso, le Sahel est l'une des treize régions que compte le pays. Cette région, frontalière avec le Niger, compte quatre (04) provinces que sont le Seno l'Oudalan, le Soum et la province du Yagha. Au total, cette région septentrionale compte aussi quatre (0 4) communes urbaines (Dori, Gorom-Gorom, Djibo et Sébba), 23 communes rurales et six cent cinquante (650) villages. Dori, située à 265 km de Ouagadougou, est la capitale de la région du Sahel et le chef-lieu de la province du Séno. Ville frontière, Dori n'est distante de Niamey (capitale du Niger) que de 261 km.

Le périmètre urbain se compose de 8 secteurs selon le découpage administratif sur un rayon de près de 5 km pour une superficie communale totale étant de 2 532 km² (Commune de Dori, 2008, Plan Communal de Développement 2009-2013).

Le réseau hydrographique naturel de la Commune de Dori fait partie intégrante du bassin du Niger mais il est peu dense : cours d'eau de Goudebo allant de Yakouta à Dani; les deux mares du centre-ville (la grande mare de 2,5 millions de m3 et la petite mare). La grande mare de Dori (toponyme de la ville, Dori signifiant en effet « derrière la mare », ou « l'autre rive » en fulfuldé) domine la configuration de ville qu'elle ceinture.

Quant au réseau hydrographique artificiel, il se compose de trois barrages (barrages de Yakouta, Sambonaye et Bombofa) et treize retenues d'eau de moyenne capacité. Ces réseaux permettent une production agricole maraichère et pastorale autour des points d'eau.

Du point de vue morphologique, le paysage communal est constitué d'une vaste pénéplaine sur de grandes étendues sablonneuses (Commune de Dori, 2008, Plan Communal de Développement 2009-2013). Le sol fortement sableux, l'insuffisance des réseaux de

drainage des eaux pluviales, les contraintes climatiques et l'action de l'homme sont des facteurs qui entrainent la détérioration des plans d'eau.

Le climat est de type soudano-sahélien marqué par une longue saison sèche qui s'étend d'octobre à juin (températures élevées avec de fortes amplitudes allant 40° à 45°C la journée et 27° à 33° C la nuit) et une saison de pluie allant de juillet à septembre (précipitations moyennes d'environ 475 mm/an).

- Démographie – Société

La ville de Dori compte 106 808 pour 23 267 ménages La commune urbaine est constituée de 8 secteurs et 78 villages rattachés (Commune de Dori, PCD, 2008).

La ville de Dori serait d'abord historiquement occupée par les Kouroumba venus de Hombori. Chassés par les Gourmantchés, les Kouroumba s'installèrent plus au nord à Gorgadji. Vers 1810, les peulhs chassèrent les Gourmantchés et s'emparèrent de Dori : le nom ''dori'' trouve son origine dans le conflit de succession de Wendou lorsqu'une partie des Torobe furent désignés comme ceux venus de « l'autre rive» en fulfulbé «Dori». (Commune de Dori, PCD 2008).

Plus tard Dori, en raison de son intérêt commercial (commerce de sel, cola, poisson etc.) a attiré des membres d'autres ethnies dont des Bella et des Fulsé (ou Kurumba). Aujourd'hui plusieurs groupes ethniques et communautés cohabitent dans la commune de Dori (fulbé, fulsé, bella, touareg, songhaï, gourmantchés, mossis, etc.). Les communautés étrangères résidentes sont les Nigériens, Togolais, Nigérians etc.

La confession religieuse dominante reste l'Islam, puis viennent le catholicisme et le protestantisme.

L'organisation traditionnelle dans la commune de Dori est caractérisée par une société très hiérarchisée distinguant nobles et gens de caste (griots et artisans), avec un pouvoir traditionnel détenu par l'Emir du Liptako et un mode succession en ligne patrilinéaire.

- Processus d'urbanisation et habitat

Le processus d'urbanisation de Dori est consubstantiel à l'évolution historique de la ville : à la période précoloniale, le noyau originel de la ville a été le « village » de Wendou comme centre commerciale attirant des populations diverses ; puis durant la période coloniale, Dori fait valoir sa position stratégique (point de rencontre entre monde nomade et monde sédentaire) et son rôle de place commerçante dynamique (commerce de sel, de cotonnade, de bétail, de chevaux etc. aussi sur la disponibilité d'une zone de pâturage généreuse. Enfin, les lotissements successifs réalisés en 1990, 1997 et 2005 ont donné à la ville sa configuration urbaine actuelle. Celui de 2005, notamment réalisée dans la partie ouest de la ville sur la rive gauche de la grande mare suivant l'axe de la route Dori-Djibo, a permis à la ville de franchir l'emprise de la grande mare et de créer une dynamique d'extension de la ville en donnant naissance aux secteurs 6, 7 et 8.

Le type d'habitation traditionnel (constructions en banco non clôturées et toiture en chaume) remarquable à l'entrée sud de la ville et s'étendant sur sa périphérie et les zones non loties est typique des sociétés sahéliennes d'agro-pasteurs : dominance dans les secteurs relevant des noyaux anciens (secteurs 2 et 4) et les secteurs ruraux (secteurs 6, 7 et 8). Ce type d'habitation est typique du mode d'habiter local et traduit une permanence de l'héritage culturel des peuples autochtones de Dori en la matière. La cohabitation avec les animaux y est très accentuée, la promiscuité et l'insalubrité favorisées par l'absence d'enclos.

La seconde catégorie d'habitations, souvent considérées dans la littérature comme de ''bas standing'' (matériaux mixtes, adobe, ciment), présentent en réalité des caractéristiques similaires aux habitations traditionnelles : à la différence que les toits de chaume sont remplacés par de la tôle.

Quant aux habitations ''modernes'', elles sont construites en matériaux durables (parpaings de ciment), couvertes en tôles, peintes ou à la tyrolienne : elles reflètent le niveau de vie social réservé aux classes sociales moyennes (secteurs 2 et 5).
La couverture en équipements (latrines, eau, électricité) est caractérisée par de grandes disparités d'une zone à l'autre : les quartiers de meilleur standing urbain (partie nord-est de la ville) étant plus favorisés.

- Evolution administrative

La ville de Dori a depuis la période coloniale été un centre doté de fonctions administratives et politiques notables : successivement chef-lieu de cercle, colonie du Haut-Sénégal-Niger, de la Haute-Volta et du Soudan.
Après les indépendances, Dori devient chef-lieu du département du Sahel en 1974 puis commune de plein exercice en 1979. A partir de 1994, Dori est divisée en onze secteurs dont cinq (05) sont dit urbains et six (06) périphériques composés par des villages rattachés (Wendou, Beguentigué et Tchiombogo formaient le secteur 06, Djomga et Selbo le secteur 07, Bouloye le secteur 08, Kampiti le secteur 09, Torodi et Lerbou le secteur 10 et enfin Bafélé et Mamassiol le secteur 11).

- Economie locale

L'économie locale se fonde sur les productions agricoles (mil sorgho, maïs, arachide, sésame, niébé, oignons etc.) et pastorales (élevage extensif et semi intensif de bovins, asins, caprins etc.). L'agriculture est pluviale et céréalière essentiellement ; le maraichage autour de la mare reste marginal du fait du tarissement régulier de la mare.
Principale activité socioéconomique pratiquée par les populations de la commune de Dori, l'élevage est typique de la zone[88]: pratique productive mais aussi foncièrement culturelle,

[88] L'Association pour la Promotion de l'Elevage au Sahel et en Savane (APESS), organisation internationale d'éleveurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre créée en 1989, en vue de la promotion de l'élevage et du mode de vie pastoral a fait de Dori la capitale de son Pôle Centre-Ouest (qui regroupe le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Togo) confirmant l'importance de cette pratique à Dori aux plans des systèmes de production et de la culture et de la philosophie de vie.

l'élevage marque fortement le mode de vie, la philosophie et les comportements sociaux et économiques des populations de Dori. Elle est anciennement pratiquée par les peuhls mais du fait des conditions favorables à son épanouissement les autres groupes ethniques et les communautés résidentes sont attirés par cette activité.

L'élevage urbain et périurbain de gros et petits ruminants, plus spécifiquement, constitue une composante importante d'un système complexe de sécurité alimentaire et financière: pour nombre de ménages cette forme d'élevage reste une stratégie de survie dans un contexte de paupérisation et de difficultés liées à la vie citadine.

L'activité commerciale elle-même s'organise autour des activités pastorales : vente de bétail, de produits d'élevage, produits d'artisanat, deux abattoirs, 16 parcs de vaccination, une pharmacie vétérinaire, deux marchés à bétail. S'agissant des produits agricoles, leur commercialisation se fait au niveau des marchés environnants et des banques céréalières villageoises.

Le bitumage de route nationale n°3 (tronçon Kaya-Dori) en 2006, a dynamisé les transactions commerciales entre Dori, Kaya, Ouagadougou et d'autres centres nationaux ; le bitumage de la route Dori-Niamey qui a son tour fluidifié les échanges avec Téra et Niamey.

Les infrastructures marchandes de la commune (un marché central fonctionnel, les marchés à bétail, les marchés secondaires des villages de la commune, une gare routière centrale et des gares privées[89]) favorisent cette activité économique et les échanges entre Dori et les autres villes ainsi qu'avec les villages de l'hinterland.

Le secteur industriel se résume à certaines infrastructures telles les mini-laiteries, boulangeries et la multitude de moulins servant à la transformation des grains de céréales. Quant à l'artisanat, non professionnalisé, il porte sur les métiers traditionnels de vannerie, de bijouterie, de maroquinerie, de poterie, de tissage etc.

- Services d'infrastructures

La partie urbaine de la Commune de Dori est desservie en énergie électrique par la centrale de la Société Nationale Burkinabè d'Electricité (SONABEL) alors que les sites périphériques et ruraux, à l'instar des autres villes, sont privés d'électricité. Même dans la ville, l'éclairage public ne couvre que quelques secteurs.

Des sources d'énergie diverses et variées sont utilisées par les ménages selon leur statut résidentiel (citadin ou rural) ou selon leurs capacités financières : outre l'énergie électrique, les autres sources d'énergie sont le bois de chauffe, le charbon de bois, et les produits pétroliers.

---

[89] La commune de Dori est desservie par plusieurs sociétés de transport interurbain (STMB, SOGEBAF, STAF, TSR) auxquelles s'ajoutent plusieurs transporteurs informels. Les sociétés disposant de gares privées et dotées de latrines ont fait partie de notre échantillon d'enquête sur les latrines publiques

Les télécommunications sont assurées par l'ONATEL et les trois opérateurs de téléphonies mobiles que sont TELMOB, AIRTEL et TELECEL et dont les services sont très demandés avec un nombre d'abonnés en constante croissance.

- Services sociaux de base : éducation et santé

La ville de Dori compte une vingtaine d'écoles primaires inégalement réparties dans les différents secteurs urbains ; en y ajoutant les écoles des villages rattachés, l'on dénombre une soixantaine d'écoles (Commune de Dori, 2008, Plan Communal de développement 2009-2013).

Les deux principaux établissements secondaires sont le Lycée provincial de Dori crée en 1977 et le collège privé Sabile El Nadjah créé en 1997 qui dispensent un enseignement général.
Au plan sanitaire, la faiblesse des infrastructures de santé et le déficit d'hygiène sont en partie la source de maladies telles le paludisme, les parasitoses, la diarrhée, les infections cutanées etc. (Commune de Dori, 2008, Plan Communal de développement 2009-2013).

- Eau et assainissement

L'approvisionnement en eau potable de la ville de Dori est assuré par l'ONEA (850 abonnés) à partir du barrage de Yacouta (qui alimente les principales villes de la région sahélienne et offre par ailleurs un périmètre aménageable de 50 hectares) et de trois forages complémentaires. La desserte se fait par branchement privé ou au niveau des 38 bornes-fontaines dont la gestion est confiée à des gérants privés ; les quartiers périphériques, à l'instar des villages, s'approvisionnent en général au niveau de forages et de puits busés.

Au plan de l'assainissement des eaux pluviales, malgré le renforcement du réseau de canalisations, la commune présente un déficit en caniveaux exposant encore les populations à des risques d'inondation.

Concernant la gestion des ordures ménagères, elle est organisée selon la chaîne suivante :
- pré collecte assurée par 5 associations ;
- collecte et transport par la mairie au moyen de 10 bacs et un camion porte-bac ;
- traitement assuré par la mairie au niveau du centre enfouissement où les ordures sont éliminées par enfouissement ;
- valorisation assurée par la mairie à travers la mise en place d'une unité de compostage.

Comme les autres villes du Burkina Faso, Dori est confrontée aux problèmes de gestion quotidienne des déchets solides. Malgré la présence de bacs à ordures dans les différents secteurs de la ville et l'existence une décharge contrôlée, les ordures ménagères, déversées dans la nature ou dans des dépotoirs à ciel ouvert, transportées par le vent ou charriées par les eaux de ruissellement contribuent à l'insalubrité de la ville.

En l'absence de système de gestion des eaux usées, la plupart des ménages jettent les eaux usées dans la rue : seuls quelques ménages utilisent des puits perdus. Le projet de réalisation de bacs à laver et de latrines privées, en partenariat avec l'ONEA, participe de cette volonté communale de prendre en charge la problématique de gestion des eaux usées et excreta. Plusieurs latrines publiques sont en gestion affermée, à l'instar des AEPS de Katchirga et Nelba. La ville de Dori s'est dotée d'un centre de traitement des boues de vidanges en 2012 : d'un coût de 134 000 000f CFA, ce centre a été financé par Annecy-le-Vieux, l'Union européenne (PAAEPA) et le Danemark (sources municipales).

- Fonctionnement municipal et partenariat au développement

Comme dans les autres municipalités, l'organisation de l'institution municipale prend appui sur l'organe législatif et délibérant qu'est le Conseil Municipal, l'organe exécutif dont le maire est le président et le service municipal dirigé par le Secrétaire Général. Cette structuration théorique est confrontée à deux limites principales à Dori : le Conseil municipal de la commune de Dori est à majorité analphabète et le service municipal manque de cadres techniques. La Mairie compte, en 2015, 36 agents dont 8 cadres et 4 staffs techniques (un ingénieur sanitaire, 2 techniciens en génie civil et un technicien en bâtiment) : un personnel limité en nombre et en compétences pour la gestion et le suivi des dossiers techniques et des services aux administrés.

Les processus de développement communal et les partenariats noués se mettent donc en place dans un tel contexte de faiblesse des capacités locales de mise en œuvre et de suivi des activités.

La Commune de Dori bénéficie de l'appui et de l'accompagnement des services déconcentrés de l'Etat, des organisations de la société civile et des partenaires au développement que sont les coopérations bilatérales (coopération suisse, italienne, française, allemande, canadienne) et des ONG et projets de terrain (Wateraid, Usaid-Wash, Onu habitat).

Quelques projets dans plusieurs domaines d'activités ont permis de changer la configuration urbaine locale. De petite bourgade aux allures rurales il y a encore une décennie, la ville se modernise et se dote d'infrastructures et de services dans différents secteurs:

- réalisation de caniveaux face aux inondations en saison de pluies ;
- Projet d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement financé par l'Union européenne à partir de 2009 : projet transfrontalier commun aux villes de Dori et Téra (au Niger) ;
- aménagement des deux principales mares du centre-ville (Hawaldiel et Gnoudiel) : surcreusement et création d'espaces verts;
- bitumage de routes au centre-ville (à la faveur du bitumage de la transnationale Dori-Téra) ;
- approvisionnement en eau potable et assainissement par un fonds de microcrédit en faveur des ménages défavorisés pour l'obtention d'un branchement d'eau courante du réseau ONEA et l'accès à des latrines et bac à laver domestiques ;

- réalisation d'AEPS dans les villages périphériques (N'Djomga, Torodi, Weedu et Kampiti) ;
- création d'un lycée municipal (financé par la coopération allemande à hauteur de 80 millions).

Ces réalisations ont été essentiellement financées par les partenaires extérieurs car le budget d'investissement communal reste modique.

· Action communale et coopération décentralisée

En matière de coopération décentralisée, Annecy-le-Vieux (France) soutient la ville de Dori dans différents domaines (contribution au financement du centre de traitement des boues de vidange). La ville a notamment élaboré un Plan stratégique d'assainissement et d'aménagement de la mare de Dori et un Programme pays urbain du Burkina Faso ''C3 sahel''. Mais les pratiques telles que le rejet des eaux usées et des déchets solides dans les caniveaux persistent et sont considérés par la municipalité comme typiques du manque de citoyenneté de la part des populations.

Selon les populations, à partir de 2006, les efforts faits par la nouvelle équipe municipale, ont entrainé des améliorations notables constatées en matière de gouvernance, de mobilisation de ressources, de mise en œuvre de projets et de gestion financière.

2.4.2.2. Secteur 4 (quartier central)

Le secteur 4 épouse les contours du quartier traditionnel de Débélétougou, déformation de *« débéré letougal »* qui signifie en fulfuldé « quartier de l'est » : on y retrouve des groupes ethniques autochtones et allogènes venus des différentes régions du pays mais aussi de l'étranger : peuhl, sonrhaï, mossi, fulsé, bella, gourounsi, bissa, gourmantché, samo, djerma, yorouba. Les plus nombreux sont les peuhl, les mossi et les yorouba : 80 % des habitants sont musulmans et les autres sont essentiellement des chrétiens.

L'habitat local est majoritairement est en banco (au moins 60%), mais l'on trouve quelques constructions en briques de parpaings.
Au plan socio-économique, les principales productions agricoles sont le mil, le sorgho, l'arachide et le haricot ; le cheptel est composé de bœufs, moutons, chèvres, ânes et volaille. Quant aux activités extra agricoles, ce sont la population s'adonnent à des petits métiers tels la coiffure, la couture, la boucherie, la soudure, la maçonnerie, la mécanique et le petit commerce (vente de galette).

La population estime que la quasi-totalité des ménages du quartier disposent de latrines domestiques. Quant aux latrines publiques du quartier ce sont celle de la Grande mosquée (réhabilitée en 1989) financée sur fonds koweitien, celle du dispensaire du centre coranique fiancée par des fonds saoudiens (la latrine réalisée en 1989 est défectueuse et sa fosse est fermée depuis plusieurs années, et une autre latrine plus récente est construite en 2011.

L'approvisionnement en eau du quartier est assuré par différentes infrastructures installées vers 1963 par l'ONEA : une borne-fontaine, deux pompes et deux autres points d'eau et par trois poste d'eau communautaires implantées en 2008 par l'Union Européenne.

La tarification de l'eau est jugée abordable d'une manière générale par la population (la barrique à 60 F, le bidon de 20 l à 10 F et le seau d'eau à 5 f), l'accès est aisé sans file d'attente longue ; le transport se fait par pousse-pousse, charrette ou brouette. L'eau est stockée à domicile dans des bidons, barriques et jarres. L'eau du robinet est jugée de bonne qualité, mais elle est souvent trouble.
Les activités des quatre principaux groupements et associations portent sur l'élevage et pour certains sur le petit commerce (achat et revente d'arachide et de goyave), la fabrication de savon, le dépistage du VIH/SIDA et l'accès aux soins, la promotion de la femme. Tois d'entre elles sont composée uniquement de femmes et l'un est mixte.

Un projet récent (''Coaching for the hope')' intervient sur un site aurifère depuis 2013 en vue de réduire le travail des enfants dans les activités d'orpaillage.
Le secteur entretient de bonnes relations avec les autres quartiers de Dori car les habitants participent aux groupements, associations et tontines et conservent les liens familiaux et sociaux avec les autres quartiers (participations aux baptêmes, mariages, funérailles etc.).

2.4.2.3. Gnarala (quartier périphérique)

Gnarala est un quartier périphérique « non loti » de Dori : le nom du quartier vient d'une plante herbacée *sida aurinse* (*gnar gnar des* en fulfuldé) présente dans la localité ; ces herbes affecteraient les premiers occupants, venus du secteur 1 de Dori (surpeuplé) à partir de 1992.
Les occupants actuels du site sont des peuhl, sonrhaï, bella, mossi, bissa, gourmantché, samo, bobo, bwaba, fulsé, gourounsi et haoussa. Les plus nombreux d'entre eux sont les Peulh, Bella et Mossi. 80 % de cette population est de confession musulmane, les autres sont chrétiens. Les leaders actuels du quartier sont le responsable du groupe Bella et le conseiller municipal.
L'architecture locale présente des habitations de dimensions modestes presque toutes en adobe (banco). Parmi les faits positifs mentionnés par la population du quartier au cours du Focus group, la réalisation de plusieurs infrastructures a été citée :

- La réalisation de la Maison de la femme en 2004
- La construction des latrines de la maison de la femme en 2004
- La réalisation de l'école satellite en 2006
- L'installation de trois bornes-fontaines en 2008
- La réalisation de forages en 2008

Concernant les infrastructures religieuses, l'on dénombre huit mosquées construites par la population, des privés, l'association islamique ou des obédiences spécifiques. Deux églises protestantes cohabitent avec ces mosquées dans le secteur.
Les principales productions agricoles sont le mil, le sorgho, le haricot, le sésame, l'arachide et l'oseille ; le cheptel se compose de bœufs, moutons, chèvres, chameaux, ânes et volaille : les plus vendus sont les bovins, asins et caprins. Quant aux petits métiers, on y pratique la maçonnerie, la confection de briques, la forge, la cordonnerie, le petit commerce etc.

Au plan de l'assainissement, la pratique de la défécation dans la nature est très courante dans le quartier : 80% des gens défèquent dans la nature et 20 % seulement utilisent les latrines, de l'avis de la population. Dans la sphère publique, seule la latrine de la ''maison de la femme'' sert de lieu d'aisance.

Les maladies les plus fréquentes dans le quartier et leurs causes sont :

- le paludisme (moustiques, saletés, mains sales)
- la diarrhée et les maux de ventre (mauvaise alimentation, manque d'alimentation)
- les maux de ventre (mauvaise alimentation, manque d'alimentation
- le rhume.

Trois postes d'eau communautaires (installés en 2006) et deux bornes-fontaines réalisées en 2013 (financements de l'Etat) assurent la desserte en eau potable du quartier. La population estime que les tarifs ne sont pas abordables (10 F le bidon de 20 litres, 60 F la barrique et 5 F le seau), que ces points sont distants de certaines habitations, que l'eau est de bonne qualité gustative mais que les longues files d'attente, pour la corvée d'eau, sont chronophages par les ménages.

La collecte se fait avec des barriques, des bidons de 20 litres et des seaux : ces récipients remplis sont transportés à pied, à vélo, en charrette ou à moto. Le stockage de l'eau à domicile est fait dans ces barriques et bidons mais aussi dans des jarres. La retenue d'eau, non pérenne, est utilisée uniquement pour les travaux de construction.

Les activités des cinq principaux groupements et associations concernent l'artisanat, l'élevage, le petit commerce, le tourisme et le développement culturel. Les femmes et les jeunes filles exercent un rôle très actif dans ces structures dont plusieurs sont mixtes.

L'appui extérieur par projets se réduit aux interventions du Projet d'Hydraulique Urbaine Phase 4 (PHU4P) et un autre projet de petit crédit.
Le quartier entretient des relations avec les autres quartiers de Dori sur le plan du petit commerce notamment (ventes de condiments, articles divers, bois etc.) et dans le domaine familial et social (participation aux événements sociaux, mariage avec les enfants des autres quartiers etc.).

2.4.2.4. N'Djomga (Village de l'hinterland)

Le village de N'Djomga se trouve à la périphérie de Dori (à 7 km). « N'Djomga » signifie « s'accrocher » dans la langue locale. A l'origine, il y aurait de chaque côté du village de l'eau et du sable, et il fallait ''s'accrocher'' pour survivre, d'où ce nom.
Différents groupes ethniques composent le village : peulh, sonrhaï, bella, bissa, gourounsi, mossi et fulsé. Les plus représentés sont les peulh, sonrhaï et bella. La principale religion pratiquée dans le village est l'islam et trois principales mosquées existent sur ce site dont les premiers habitants sont des sonrhaï venus de l'Oudalan (Gorom-Gorom).

Les habitations sont majoritairement en banco, mais l'on trouve encore quelques cases ; les seules constructions en ciment sont celles faites par l'administration publique.

Le profil historique évoque la réalisation de la pépinière régionale au cours de la période coloniale, la construction de l'école rurale en 1972, la construction du Centre de Promotion Rurale en 1977, la construction du ''bouli'' (retenue d'eau) en 1993 et l'école de N'Djomga en 2007.
L'économie villageoise se fonde sur la production agricole (mil, sorgho, haricot, sésame, arachide, oseille, produits maraichers), la production pastorale (bœufs, moutons chèvres, ânes, volaille) et les petits métiers (boucherie, forge, poterie, couture, coupe de bois, petit commerce).
Au plan de la latrinisation domestique, le village ne compte qu'au total 5 latrines toutes concessions comprises. Quant aux latrines publiques, il n'en existe qu'au niveau de l'école dite de l'Ouest réalisée en 2007 sur fonds publics. La quasi-totalité des habitants continue de déféquer dans la nature (« par manque de moyens pour construire des latrines ! » de l'avis des participants au Focus Group). Un CSPS est construit (avec des latrines) sur financement de l'OCADES.

Les différents quartiers du village sont desservis par les points d'eau suivants :

- la borne-fontaine financée par le Projet allemand en 1975
- la borne-fontaine réalisée sur fonds nationaux en 1987
- la borne fontaine réalisée sur fonds nationaux en 2010
- le forage financé par l'Etat en 2002
- le forage réalisé par la Mairie en 2003.

Les tarifs de 5 F le seau, 10 f le bidon de 20 litres et 60 F la barrique; ces prix sont jugés justes d'autant que les fonds générés par la vente de l'eau permettent de faire face aux pannes et petites réparations. L'accessibilité, la distance, la continuité du service et la qualité de l'eau sont jugés également satisfaisantes. La collecte est faite avec des bidons de 20 l, des seaux et des barriques ; le transport se fait à pied, par brouette, à vélo, en charrette ou à moto et le stockage se fait dans les mêmes types de récipient de collecte.

Les activités des principaux groupements du village, dont plusieurs sont mixtes, portent sur le maraichage, le séchage de fruits et légumes, l'élevage, l'approvisionnement en semences, la commercialisation des céréales, les activités antiérosives, le reboisement, la conservation de l'eau à travers des retenues d'eau arbres et l'alphabétisation.

Un projet et une association interviennent dans le village dans le domaine de la protection de l'environnement

- Le Programme de Lutte Contre l'Ensablement des Bassins du Niger (PLCE/BN) intervenant depuis 2005 dans les actions de fixation de dunes et de récupération des terres dégradées ;
- L'Association pour la Gestion de l'Environnement et le Développement (AGED) intervenant à partir de 2013, en matière de récupération des terres dégradées.

Le réseau relationnel inter-village met en relation les habitants de N'Djomga avec ceux des villages environnants (Selbo, Wendou, etc.) à travers des activités commerciales et sociales.

2.4.3. Sites de Houndé

2.4.3.1. Ville de Houndé

- Données physiques

Chef-lieu de la province du Tuy dans la région des Hauts-Bassins, la ville de Houndé est située à 105 km de Bobo-Dioulasso et à 255 km au sud-ouest de Ouagadougou. La Commune comprend 5 secteurs dans sa partie urbaine et 15 villages rattachés : Boho-Kari, Bombi, Bouahoun, Bouendé, Bouéré, Daboui, Dankari, Dohoun, Doufien, Kari, Kiéré, Laho, Siéni, Tiomboni et Touaho2. (PSA Houndé, 2007).

Le relief de Houndé est faiblement accidenté et orné de collines ou buttes cuirassées latéritiques qui occupent les parties Est, Ouest et Nord de la ville. La formation volcano-sédimentaire du site confère à la commune des ressources minières abondantes, notamment le manganèse, exploité à Kiéré, et des sites aurifères à Kari, Dohoun, Tiomboni, Bouéré, Koho. Les buttes latéritiques sont exploitées artisanalement pour l'extraction de matériaux de construction tels que les briques de latérite taillée (Commune de Houndé, PCD, 2009).

Le climat est caractérisé par deux grandes saisons: une saison humide allant de mai à octobre et une saison sèche de novembre à avril. La province du Tuy, située entre les isohyètes 800 et 1000 mm, est relativement bien arrosée au vu des relevés pluviométriques de la commune de Houndé des 10 dernières années (DPAHRH).

- Démographie – Société

La Commune de Houndé (142 043 habitants, INSD, Projections 2006) s'est caractérisée, à partir de l'année 2000, par une rapide croissance démographique sous l'effet d'une dynamique d'expansion économique et du retour massif des Burkinabé émigrés en Cote d'Ivoire, suite à la crise ivoirienne de 2002. .

La population est constituée essentiellement de Bwaba (autochtones), de mossi et de peuhls (allochtones). Les peuhls sont les migrants les plus anciennement installés; quant aux mossi, en grande majorité originaires du plateau central, ils se sont installés à partir des années 1970. De fait, les langues les plus parlées sont, outre le bwamu, le dioula et le dafing, le mooré et le fulfuldé. Les trois principales confessions religieuses sont l'animisme, l'islam et le christianisme (Commune de Houndé, PCD 2009).

Si les Bwaba constituent le groupe autochtone, ils ont été rejoints très tôt par d'autres ethnies; aujourd'hui, le processus d'urbanisation en cours, ou, à tout le moins le statut de centre administratif en émergence, met en présence plusieurs communautés ethniques en dehors du groupe originel : mossis, dioula, gourounsi, dafing, bissa, dagari, lobi, dian, gourmantché, peulh, senoufo etc.

Houndé présente les caractéristiques typiques des villes moyennes du Burkina Faso, avec une ruralité périphérique manifeste dans les modes de vie et de production. Les habitations sont pour la plupart en banco, en pierres taillées, en béton ; mais on trouve aussi quelques

cases. Historiquement, le site de Houndé aurait eu pour fondateur le nommé Boyana Toyo (tolo), originaire de Dédougou : depuis, la chefferie politique se transmet de père en fils au sein du lignage des Bognana.

- Evolution administrative

Après avoir été un poste militaire et une circonscription administrative au cours de la période coloniale, Houndé, à partir de l'indépendance du Burkina Faso (ex Haute-Volta), a été tour à tour cercle administratif, sous-préfecture et chef-lieu de département.
Houndé devient une entité communale en 1987 avec les villages de Karaba (secteur 1) et Koho-Yabiro (secteur 5) qui lui sont rattachés avant d'être instituée en commune de plein exercice en 1995, puis commune urbaine en 2004 à la faveur de la communalisation intégrale du territoire.

- Economie locale

L'agriculture est la principale activité exercée par la population : la pluviométrie moyenne de 875 mm, enregistrée au niveau de la commune sur les dix dernières années est un atout relatif en matière de production agricole. L'agriculture est extensive et semi-intensive avec les spéculations suivantes : céréales (sorgho, maïs, mil, riz), tubercules (igname, patate, manioc), cultures maraichères (tomate, oignon, choux, poivron, persil) et cultures de rente (coton, niébé, arachide, sésame, soja). Seconde mamelle de l'économie, l'élevage est traditionnel, extensif et semi intensif avec embouche (ovins, bovins, porcins etc.)

Un barrage, encore insuffisamment exploité, assure une mobilisation conséquente en ressources hydriques.
La commune de Houndé compte plus d'une centaine d'organisations de producteurs reparties dans les filières des céréales, du coton, des oléagineux, de la foresterie, de la transformation et la commercialisation, de l'élevage.

L'industrie locale se compose d'une huilerie (au secteur 2), d'une boulangerie moderne et de deux usines d'égrenage de coton de la SOFITEX : Houndé 1 et Houndé 2 qui jouent un rôle notable dans l'économie de la ville de Houndé en termes d'emplois et de dynamisme des échanges économiques.

Ville-carrefour sur l'axe routier principal Niamey-Abidjan (Route nationale N°1) et la voie ferroviaire Ouagadougou-Abidjan, cette position stratégique lui confère un atout en matière de commerce de produits agricoles avec l'intérieur du pays et les pays voisins.

- Services d'infrastructures

L'électrification de la ville, intervenue en 2000, est assurée par la SONABEL: le faible pouvoir d'achat des clients potentiels explique leur attentisme pour financer leur raccordement au réseau.
La position de Houndé sur l'axe Ouagadougou-Bobo-Dioulasso-Abidjan lui assure un trafic régulier et la présence régulière de plusieurs compagnies de transport.

S'agissant des télécom, notamment la couverture du réseau de téléphonie mobile, les trois grands opérateurs nationaux (ONATEL/TELMOB, AIRTEL et TELECEL) sont présents à Houndé.

- Services sociaux de base : éducation et santé

L'offre éducative de la Commune est offerte par les écoles primaires publiques et privées présentes et les établissements d'enseignement secondaire, notamment le Lycée provincial du Tuy, le Groupe Scolaire Bahoun, le Lycée municipal et le Collège d'enseignement Général de Bouéré.

Concernant l'alphabétisation, les centres se situent majoritairement en milieu rural, écartant ainsi une bonne partie de la population urbaine de l'offre d'alphabétisation. Deux centres de formation professionnelle viennent compléter les établissements d'enseignement : le Centre de Formation Professionnelle des Artisans et le Centre Social de Couture pour Jeunes Filles de Houndé.

S'agissant des centres de santé, l'on note l'existence du Centre Médical avec Antenne chirurgicale (CMA) à Houndé, les Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) à Houndé et les six CSPS des villages de Kari, Kiéré, Dohoun, Bouéré, Bouahoun et Boh-Kari.

Chaque formation sanitaire est dotée de dépôt pharmaceutique. L'accès à tous ces services est limité par le mauvais état des pistes et l'absence d'un service ambulancier en dépit de leur relative proximité.

Le paludisme constitue ici la première cause de mortalité, notamment chez les enfants de moins de cinq ans ; ensuite viennent les infections respiratoires et les maladies d'origine hydrique (consommation d'eau polluée) et liées au manque d'assainissement (contamination féco-orale, diarrhée, parasitoses digestives, etc.).
La prévalence du paludisme plus spécifiquement est liée à la présence de flaques d'eau stagnantes (eaux de pluie, eaux usées etc.) propice au développement et à la prolifération de l'anophèle femelle.

- Eau et assainissement

La ville de Houndé a connu son premier forage en 1963 (financé par l'église catholique).
Le nombre de points d'eau modernes recensés dans le milieu urbain s'élève à 58, tous types confondus, dont 6 en panne. Dans le secteur 5, il existe un système AEPS solaire, doté de 2 bornes-fontaines.
Selon le PCD-AEPA (2009), la Commune de Houndé visait, concernant les OMD pour l'assainissement, un taux d'assainissement en zone urbaine de 51 % et un taux en zone rurale de 50%. Les résultats visés en termes quantitatifs pour 2015 étaient les suivants :

- 26 865 personnes ont accès à l'assainissement en zone urbaine ;
- 23 427 personnes avec un ont un accès à l'assainissement en zone rurale
- 191 infrastructures publiques sont gérées de façon permanente.

En termes quantitatifs, il s'agissait de :

- réaliser 5030 systèmes d'assainissement familiaux ;
- réaliser 99 systèmes d'assainissement publics ;
- réaliser les études d'exécution et contrôle des travaux

Ces objectifs étaient budgétisés à hauteur de 930,4 millions FCFA pour la réalisation des infrastructures d'assainissement et 110 millions FCFA pour les mesures d'accompagnement (à savoir la mise en place de systèmes de gestion des ouvrages d'assainissements publics, la sensibilisation et la formation pour le renforcement de capacités et la maîtrise d'ouvrage communale, la communication et le suivi-évaluation du PCD-AEPA).

Force est de constater que ces objectifs, au plan quantitatif, sont loin d'être atteints : en effet les taux d'accès à l'assainissement mentionnés dans l'ENA 2010 montraient une faible progression vers ces objectifs dans la province du Tuy (dont Houndé est le chef-lieu et la seule commune urbaine parmi les 7 communes) :

- ménages urbains déféquant dans la nature : 39 %
- ménages ruraux déféquant dans la nature : 77,8 %
- ménages utilisant une latrine en zone urbaine : 61 %
- ménages utilisant une latrine en zone rurale : 22,2 %

Concernant la gestion des déchets solides, la mairie s'est engagée dans la mise en place d'un système de gestion allant de la pré-collecte jusqu'au dépôt dans la décharge municipale : des poubelles sont installées au niveau des ménages, des gares routières, des marchés et des établissements scolaires : ces futs-poubelles amovibles ont été fournis dans le cadre d'un partenariat entre la commune de Houndé et la région Rhône-Alpes (en France). L'organisation de la pré-collecte est confiée à trois associations féminines qui sont chargées du maintien de la propreté de la ville (« WEND WAOGA » « WEND PANGA » et «MANDAMI »), en contrats de prestation de service avec la mairie.

Enfin, concernant le système de drainage des eaux pluviales à Houndé, il se caractérise surtout par des ravinements et inondations des voies d'accès aux habitations en saison pluvieuse. Les eaux de ruissellement, eaux usées et déchets solides s'accumulent dans le marécage en aval.

- Fonctionnement municipal et partenariat au développement

Le Conseil Communal présidé par le Maire, le Cabinet du Maire et le Secrétariat Général garantissent la fonctionnalité de la municipalité. Outre les trois commissions permanentes, la Commune de Houndé à institué une Commission Communale de l'Eau et de l'Assainissement (CCEA) mise en place en 2009, ayant pour mission de gérer les partenariats en la matière et d'aider la commune à assumer son rôle de maître d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement.

Cette commission est constituée de représentants de plusieurs institutions et services, tels que l'ONEA, la Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DPAHRH), la Direction Provinciale de l'Environnement et du Cadre de Vie (DPECV), l'ADAE, l'Association des Usagers de l'Eau (AUE), la chefferie coutumière etc.

Par ailleurs, une commission ad hoc chargée du suivi du Plan Communal de Développement (PCD) a été mise en place par la Commune.

Les différents services déconcentrés accompagnent la commune dans ses domaines d'activités et tentent de suppléer le manque de personnel administratif et technique. En effet, sur un effectif total de 32 agents les seuls staffs techniques actuels sont l'animateur en assainissement et un agent environnement de niveau Brevet d'Etude du Premier Cycle (BEPC) et ce personnel ne bénéficie pas souvent de sessions de renforcement de capacités.

Au plan de la mobilisation des ressources financières, les recettes de la Commune proviennent des droits, taxes, impôts, subvention des partenaires et de l'Etat, ressources transférées. Pour un budget 2014 de 517 373 481 F CFA, les recettes recouvrées s'élèvent à 394 798 985f soit 76, 30% du budget pour des dépenses effectuées de 274 933 265 F CFA, soit 53, 14% du budget (données communales).

La Commune est accompagnée, au plan technique par des partenaires comme le PEA/GIZ, l'ONEA et Eau vive ; des initiatives de mobilisation de financements ont par ailleurs été développées : ainsi, des centaines d'exemplaires et supports CD du PCD-AEPA[90] ont été reproduits et ventilés aux partenaires techniques et financiers lors des rencontres nationales et internationales.
La Commune de Houndé est créditée d'une coopération dynamique avec différents partenaires autour l'élaboration et de la mise en œuvre de projets: l'Union Européenne, la coopération avec l'Allemagne, l'ONG Medicus Mundi, la Fondation Veolia etc.
Les projets récents concernent l'extension du réseau hydraulique dans les secteurs non lotis (secteurs 1 et 5) et la mise en œuvre du Projet d'assainissement SANIFASO uniquement dans les villages et le projet d'assainissement à la base de la KFW. Les infrastructures d'approvisionnement en eau des populations sont en affermage (réseau avec le Centre affermé de l'ONEA, AEPS) et les latrines publiques sont en convention de gérance. Ces contrats d'affermage se heurtent à un problème de suivi car les rapports parviennent en retard ainsi que les redevances dues à la commune.

En ce qui concerne les latrines publiques, l'ambition des autorités municipales est de doter chaque lieu public de latrines mais « *les habitudes et certains facteurs sociaux et culturels perdurent ; ce qui rend le processus long et pénible ; la population ne perçoit pas vraiment le sens du terme citoyenneté ; nous essayons à travers des canaux de communication de les sensibiliser mais c'est un processus qui prend du temps avant de se concrétiser* ». (Nos entretiens avec les responsables municipaux).

- Action communale et coopération décentralisée

Sur la base de son PCD-AEPA, la Commune de Houndé a su mobiliser les partenaires bilatéraux et décentralisés autour de la mise en œuvre d'initiatives tel le «projet 7 villages»

[90] Houndé dispose d'un PCD-AEPA adopté en janvier 2010 dont l'élaboration a été financée par la Coopération allemande. Le coût total de mise en œuvre du PCD-AEPA est de 1 934 millions de Francs CFA : un service communal est spécifiquement dédié aux questions d'accès à l'eau et à l'assainissement.

pour l'AEPA : réalisation de forages équipés de PMH, réhabilitation de PMH, réalisation de latrines scolaires. La commune de Saint-Fons, le Fonds de Solidarité pour le Développement (FSD) du Grand Lyon, la Fondation Veolia, la région Rhône-Alpes, le Syndicat des Eaux d'Iles de France (SEDIF) interviennent dans la mise en œuvre du PCD-AEPA.

2.4.3.2. Secteur 2 (Quartier central)

Le secteur 2 de Houndé (9157 habitants, sources communales, 2015) intègre plusieurs quartiers dont les habitants sont des bwaba, mossi, peulh, dafing, gourounsi, dagari, samo, bobo-dioula et sénoufo. Chez les bwaba autochtones du site, la chefferie se transmet en mode patrilinéaire dans le lignage régnant. L'actuel chef, Pankabomien Bognana, au pouvoir depuis 2006, est aussi le chef traditionnel de toute la ville de Houndé. Les religions pratiquées sont l'Islam, le christianisme et l'animisme. Les habitations, denses, sont en banco et en matériaux définitifs.

Les premières réalisations infrastructurelles mentionnées dans le profil historique sont l'école Houndé B, le premier forage de l'église protestante en 1975, l'installation de l'usine d'égrenage en 1977, l'ouverture du CEG en 1983, le barrage hydraulique 2007, les premières latrines dans 5 familles, l'installation du service de la SONABEL et l'électrification de la rue principale du quartier allant de la voie bitumée à l'hôpital en 2009.

L'école B, l'école E, l'école évangélique, l'école Karaba-Cira, le lycée municipal, écoles coranique (trois), le CEG, l'hôpital (CMA) constituent les infrastructures sociales principales.

Les principales activités économiques portent sur la production vivrière (maïs, mil, sorgho, arachide, riz, haricot etc.), l'élevage (porcins, ovins, bovins, caprins, volaille etc.) et les activités extra-agricoles (pêche, petit commerce, vente de dolo, petits emplois sur les sites miniers, orpaillage, tissage, teinture, savonnerie artisanale, sculpture, maçonnerie, soudure, forge etc.).

Trois principaux groupements interviennent dans le domaine de l'assainissement :

- Groupement féminin ''Mandami'' intervenant l'entraide agricole et la salubrité publique ;
- Groupement féminin ''Sebapaani'' de solidarité dans le domaine agricole et la salubrité de la ville ;
- Groupement mixte de tradi-thérapeutes œuvrant en matière de soins de santé et entretien des bosquets.

Les latrines publiques situées sur le territoire du secteur sont celles des écoles B, E et Evangélique, du lycée municipal, de l'ancien marché, de l'hôpital (CMA) et de la mosquée.

Le secteur de 2 de Houndé dispose de plusieurs points d'eau potable :

- La fontaine ''Tin Kababio'' datant de 2001
- La fontaine ''Mosquée'' installée en 2011
- La fontaine ''Claire'' datant de 2011

- La fontaine ''Ouattara'' de 2011
- La fontaine ''Joséphine'' installée en 2013
- La fontaine ''Pami'' de 2014
- La pompe ''Hanatou'' installée en 1983
- La pompe ''Ecole''.

Les points d'eau alternatifs sont le barrage Nakoua, le puits Gnihan et le puits de l'Alliance.
Le secteur entretient des échanges économiques (fréquentation des marchés, commerce d'animaux et de poisson), sociales (participation aux mariages, fêtes, funérailles), de solidarité (entraide agricole) avec plusieurs communes et villages environnants, notamment Koumbia, Kari, Dankari, Bouahoun, Dohoun, Dossi, Boni, Kiéré, Siéni, Béréba, Békuy, Pê, Makognadougou, Sara, Boho-Kari etc.

2.4.3.3. Secteur 5 –Koho-Yabiro (quartier périphérique)

Le découpage du secteur 5 couvre essentiellement l'ancien quartier de Koho dont le nom est donné par le marigot qui le sépare de Houndé. Les autres quartiers de Yabiro, Fabio et Mania intègrent également le secteur 5. Ce secteur compte 7384 habitants (sources communales).
Bwaba, Mossi, Peulh et Gourounsi, de confessions musulmane, chrétienne ou animiste, cohabitent en bonne entente dans ces différents quartiers du secteur et fréquentent qui la Grande mosquée construite en 2010 à Yabiro, qui les deux églises protestantes érigées en 1995 et 2000 respectivement à Fabiyo et Yabiro. Le pouvoir traditionnel est fondé sur la primogéniture et s'exerce à vie par son détenteur.

En matière d'infrastructure, la population se rappelle de l'installation du forage en 1982, de la création de l'école en 1985, de la construction de l'AEPS par la Commune en 1996 et de la réalisation de la première latrine publique en 1998.

La population du secteur s'investit dans les activités classiques des quartiers de la cité, en l'occurrence la mécanique, la forge, la maçonnerie, la menuiserie etc. mais aussi l'orpaillage qui occupe une bonne partie de la jeunesse locale.

Les concessions disposent de latrines traditionnelles, et, dans la sphère publique, les principales latrines sont celles de l'école primaire publique de Koho construite en 1998 sur financement communal, de l'école primaire publique de Yabiro réalisée en 2003 par le projet espagnol Médicus Mundi et du Lycée privé mise en place en 2014 à Fabiyo.

La desserte en eau du secteur se fait à partir de bornes-fontaines et de forages. Les ménages s'approvisionnent au niveau de huit bornes-fontaines :

- les bornes-fontaines Yabiro Bwaba et Natini (mises en place en 1996) ;
- les bornes-fontaines Peulh, Fabiyo, Mania, Missiri, Woutoum et Mandé datant de 2014.

Les autres points d'eau fréquentés par les habitants sont les forages (plus d'une quinzaine), et comme points d'eau alternatifs les marigots de Koho et Nadouba ; les bornes-fontaines sont jugées insuffisantes.
Les tarifs au niveau des bornes-fontaines sont jugés abordables, l'accessibilité est convenable depuis la mise en place des bornes-fontaines. De l'avis de la population, l'eau est de bonne qualité. Bidons et barriques sont utilisés pour la collecte et le stockage en plus des jarres. L'eau des points d'eau alternatifs est utilisée le plus souvent pour la lessive et la vaisselle.
Au plan associatif, l'on dénombre une douzaine de groupements intervenant essentiellement dans la production et la commercialisation du coton, mais aussi dans des actions comme la construction de classes. Une dizaine de groupements féminins s'adonne à la production de beurre de karité.
Quelques contraintes sont relevées par les habitants :

- le secteur ne dispose pas de CSPS ni de maternité
- l'orpaillage devient un fléau avec l'utilisation intensive de produits nocifs
- le secteur n'a pas encore fait l'objet d'un lotissement.

2.4.3.4. Dohoun (Village de l'hinterland)

Situé à 20 Km de Houndé sur l'axe Béréba, le village de Dohoun compte 4980 habitants (sources communales, 2015) répartis dans une dizaine de quartiers : Dombokuy, Wibiokuy, Bondé, Bonouma, Nouhounouma, Makounouma, Dakonouma, Daboui, Kakabakuy et Mossikuy.

Le village constitue une mosaïque ethnique composée de bwaba (autochtones originaires de Tanhoun, dans la région de Bagassi), de peulh, dafing, mossi et dagari, de confession musulmane, chrétienne et animiste. Le pouvoir traditionnel se transmet par la lignée agnatique au sein de la famille Kahoun établie dans les quartiers de Bonouma et Nouhounouma. L'habitat, groupé, se compose de maisons en adobe, de cases en toit de chaume et de quelques habitations en briques de parpaings.
Parmi les faits positifs évoqués dans le profil historique, il y a :

- la construction de la première latrine en 1975 ;
- l'octroi de crédits agricoles au village par le Centre Régional de Promotion Agricole (CRPA) en 1976 ;
- la construction de la maternité villageoise et formation d'accoucheuses auxiliaires en 1978 ;
- la construction du premier bâtiment de la première école primaire par la communauté villageoise en 1980 ;
- les actions de salubrité du mouvement scout autour du puits du village en 1981;
- l'installation du premier forage du village en 1982 ;
- la construction du CSPS (suite au deuxième prix d'un concours lancé par le CRPA remporté par le village).

Les écoles et le CSPS constituent les principales infrastructures éducatives et sociales, et aussi les seuls lieux où se trouvent des latrines publiques.

L'économie locale se fonde sur la production de coton, les cultures vivrières (maïs, mil, arachide, riz, sésame et soja.), le maraichage, l'élevage (porcs, moutons, chèvres, ânes, volaille), la mécanique, la couture, la menuiserie, le commerce du dolo et l'orpaillage.

Les principaux points d'eau potable du village sont les quatre bornes-fontaines réalisées en 2009 et deux forages réalisés en 1985 et 2003, tous sur financement de l'Etat. La population s'approvisionne aussi au niveau de cinq puits à grand diamètre construits par la communauté. La population estime que la qualité de l'eau est bonne (même si le goût est ''potassée''), mais que les d'eau sont insuffisantes et distants : la collecte se fait dans des bidons et bassines pour être stockée dans des jarres.

Quelques groupements et associations interviennent dans le village :

- le groupement des producteurs de coton crée en 1996, qui appuie la réalisation des infrastructures du village (écoles, CSPS) ;
- le groupement des semenciers créé en 2002 ;
- le groupement des maraichers créé en 2010 ;
- le groupement des femmes

Les projets intervenants dans le village sont :

- BKF (en 2002) : alphabétisation, magasins
- Alliance Missionnaire Internationales (AMI) (2012) : santé communautaire, latrines publiques
- Organisation Catholique pour le Développement et la Solidarité (OCADES) (2014) : formation, micro-finance, appui aux femmes

Les échanges du village se font essentiellement avec Houndé (administration), Karaba, Tioro et Bouéré (soutiens sur le plan foncier, en matière de production cotonnière et d'alliances matrimoniales).

2.4.4. Sites de Pouytenga

2.4.4.1. Ville de Pouytenga

- Données physiques

La commune de Pouytenga, située à 140 Km de Ouagadougou et à environ 10 Km de Koupéla, relève de la province du Kouritenga qui forme avec les provinces du Boulgou et du Koulpelogo la Région du Centre-Est. La commune est située dans une zone à climat soudano-sahélien caractérisé par l'alternance de deux saisons: une longue saison sèche de novembre à mai et une courte saison humide de juin à octobre : malgré les variations interannuelles des précipitations, l'on observe une moyenne annuelle de l'ordre de 800 mm.

Le relief est peu diversifié : les plus faibles altitudes (275-280 m) se rencontrent aux extrémités Nord et Sud de la commune et les plus fortes (316-335 m) occupent d'Est en Ouest, la partie centrale de la commune. Les cours d'eau émanent du bassin du fleuve Niger

et du bassin du Nakambé et offrent un potentiel de réalisation de petites retenues d'eau (à des fins agricoles et pastorales) dans les villages même s'ils sont saisonniers et tarissent une bonne partie de l'année.

Deux barrages marquent le réseau artificiel dans la commune de Pouytenga : le barrage de Pouytenga et le barrage de Yitenga. Le barrage de Yitenga, le plus important avec 2,5 millions de m3, (PCD 2010-2014, juin 2010) à cheval entre la commune de Pouytenga et celle de Koupéla voisine, assure l'approvisionnement en eau potable de ces villes.

- Démographie – Société

La population communale de Pouytenga est passée de 32 204 habitants en 1985 à 49 214 habitants en 1996, 75 250 habitants en 2006 et 110 297 en 2015 (Synthèses et Projections RGPH 2006), soit un triplement de la population communale en trois décennies. La ville elle-même regroupe 88 851 habitants : bien que n'étant pas chef-lieu de province, elle est la ville la plus peuplée de la région.

Ville cosmopolite, Pouytenga se caractérise par une grande hétérogénéité socio-ethnique : outre les ethnies du pays (mossi, bissa, peulh, gourmantchés etc.), la ville accueille une population étrangère immigrée de longue date (togolais, ghanéens, nigériens, béninois).

La ville de Pouyenga hériterait du nom de son fondateur (Naaba Pouya), d'où « Pouy tenga », qui signifie en mooré « la terre de Pouya ». Cette ville d'accueil se caractérise par la cohabitation résidentielle (plusieurs maisons dans la même concession), notamment dans les habitations de type traditionnel (maison en banco avec toiture de chaume) ou de bas standing (maisons an banco avec toiture en tôles et sol en terre battue ou cimentée). Les habitations de moyen standing (maisons bâties en parpaings crépis reposant sur un sol en béton et couvertes de tôles ou d'une dalle) et de haut standing (villas construites en matériaux définitifs et modernes) complètent le mode d'habiter.

- Evolution administrative

De gros village en 1975, formé de concessions entourées de champs, la ville de Pouytenga a connu une importante évolution administrative, économique et sociale en quatre décennies. Chef-lieu de département en 1985, commune dirigée par une délégation spéciale en 1987, Commune urbaine en 1993, Pouytenga est devenue à la faveur du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) de 2004 une Commune intégrant 5 secteurs et 17 villages.

Le noyau a connu plusieurs opérations de lotissement qui ont permis de dégager des parcelles à usage d'habitation et des espaces administratifs, et d'équipements marchands et sociaux. La zone commerciale est située au secteur 5, les zones d'activités diverses dans les secteurs 4 et 5, des espaces résidentiels dans tous les secteurs, des quartiers anciens (autochtones) plus présents dans le secteur 5, des installations et réserves administratives disséminées à travers les différents secteurs. Le PCD 2010-2014, juin 2010, relève comme contraintes d'urbanisation, le développement d'habitations spontanées, surtout dans les zones non loties, l'extension incontrôlée et la faiblesse de mise en valeur des parcelles

loties. De telles contraintes sont observables dans les autres villes moyenne en devenir au Burkina Faso.

- Economie locale

L'économie est dominée par les échanges fondés sur les systèmes de production agricoles : cultures céréalières et vivrières (sorgho rouge, le sorgho blanc, le mil, le maïs et le riz)., cultures de rapport (arachide, sésame, soja) et productions pastorales (bovins, ovins, caprins, asins, équins, porcins, avins) font l'objet d'échanges économiques.

La position stratégique de carrefour des voies menant au Niger, au Togo et au Bénin, confère à la ville un potentiel propice au développement des échanges économiques et de débouchés que constituent les pays voisin. La ville est reconnue pour son dynamisme commerçant avec ses marchés de céréales, de bétail, de fruits et légumes, qui attirent la population de la province entière et de nombreux exportateurs.

Le commerce reste dominé par l'informel dans les différents domaines et aires d'échanges :

- le marché central où se déroule un commerce très diversifié de produits locaux et de produits manufacturés venant de différents horizons (Ouagadougou, Ghana, Togo, Nigeria, Mali, Cote d'Ivoire, Asie, etc.), vendus dans des boutiques ou sur des étals de fortune dans la rue ;
- le marché de céréales où s' échange le mil, le maïs, le sorgho, le niébé, l'arachide, mais aussi les amandes de karité et d'autres produits forestiers non ligneux ;
- le marché à bétail, célèbre dans la sous-région pour le commerce du bétail local et des animaux en provenance du Niger, du Mali et de la Mauritanie ; ce marché attire des vendeurs locaux du Séno, du Gourma, de l'Oudalan, de la Gnagna et du Yatenga mais aussi des acheteurs exportateurs de cheptel vers le Ghana, le Bénin et le Nigeria.

Un important commerce de produits aviaires a cours également, ainsi que le commerce de viande, l'une des principales places en la matière après Ouagadougou et Bobo-Dioulasso.

- Services d'infrastructures

L'électrification publique et domestique de la commune est assurée par la SONABEL ; mais une bonne part des ménages continue d'utiliser d'autres sources d'énergie, notamment dans la partie rurale (pétrole lampant, torches et lampes, plaques solaires etc.). L'utilisation du bois de chauffe comme énergie domestique a induit une dégradation progressive des ressources naturelles ligneuses et faunistiques.

En dehors de quelques tronçons bitumés (partie de l'axe routier Pouytenga-Boulsa, axe Pouytenga-Koupela), l'on note essentiellement des pistes rurales en guise de voirie.
L'activité commerciale a favorisé l'amélioration du secteur du transport : la gare routière est une infrastructure centrale dans l'activité quotidienne de la ville, mais le mauvais état des

pistes rend difficile la jonction entre le chef-lieu de la commune et les villages de l'hinterland.

La commune est couverte par le réseau de téléphonie mobile des opérateurs principaux (TELMOB, TELECEL et AITEL).

- Services sociaux de base : éducation et santé

La commune compte au total une soixantaine d'écoles primaires publiques et privées et quelques établissements secondaires, à savoir le Lycée départemental de Pouytenga, le Lycée communal, le Lycée municipal de Pouytenga, le Collège privé Sangoulé Lamizana et le Lycée privé Suzanne Aorèma.
La trentaine de centres d'alphabétisation fonctionnels, soutenus par une diversité d'associations locales, complète l'offre éducative de la commune de Pouytenga.

Concernant l'offre de santé, l'on dénombre des CSPS, un centre médical avec antenne chirurgicale (CMA), divers cabinets de soin et dépôts pharmaceutiques privés.

- Eau et assainissement

L'approvisionnement en eau potable dans la commune est assuré pas le système d'adduction d'eau de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) et par les forages. Les puits et l'eau du barrage continuent d'être également utilisés par la population communale. Le centre ONEA assure l'approvisionnement en eau potable à partir des eaux du barrage de Yitenga, mais régulièrement, la ville de Pouytenga connaît des pénuries d'eau entre mars et juin notamment : en 2014, durant cette période de forte demande, la ville de Pouytenga a connu une grave pénurie d'eau que l'ONEA n'arrivait pas à résorber. En dehors de la consommation en eau de boisson, les autres usages ne semblent pas être pris en compte dans les prévisions de desserte en ville: eau pour l'abreuvement des animaux d'élevage de case, eau pour le maraîchage, pour la préparation du dolo, pour les activités de l'abattoir, pour les tanneries et teintureries artisanales etc.

Concernant l'assainissement, les composantes d'évacuation des eaux pluviales, de gestion des déchets solides, des eaux usées et excreta sont confrontées au manque d'équipements adéquats et aux contraintes liées aux pratiques des ménages.
Les caniveaux non couverts sont transformés en dépotoirs d'ordures ménagères et de boues de vidange ; ils sont utilisés comme lieux d'aisance ; il s'y déverse également les eaux usées.

Le système de gestion des ordures ménagères à travers les groupements et associations locales ne permet pas d'endiguer l'entassement des ordures dans les concessions et dans la rue où l'on constate d'importantes quantités de déchets notamment au niveau des marchés.

La collecte des ordures ménagères est assurée par une association féminine en partenariat avec la mairie de Pouytenga depuis 2012. Cependant la décharge des déchets située à quelques kilomètres de la ville reste anarchique.

Le réseau collectif d'assainissement des eaux usées et excreta est sommaire. L'insuffisance de latrines domestiques et publiques, l'utilisation de la nature et des caniveaux comme lieux

d'aisance contribuent à l'insalubrité, aux nuisances olfactives et visuelles et à l'apparition de maladies à support hydrique et fécal.

Les sources de pollution de l'environnement sont essentiellement liées aux comportements des individus et des ménages. Yonkeu et al (2005) notent que Pouytenga est le premier pollueur de l'écosystème du barrage de Yitenga.

- Fonctionnement municipal et partenariat au développement

Le fonctionnement du conseil municipal a souvent été entravé par l'analphabétisme des conseillers comme dans la plupart des municipalités. L'administration de la mairie est elle-même confrontée à une insuffisance de personnel qualifié, de bureaux, de moyens logistiques et de renouvellement de capacités des agents.

En 2015 (selon nos entretiens), le personnel total de la mairie est de 51 personnes dont 6 cadres seulement: le personnel technique se compose de 5 agents (1 Ingénieur des travaux en génie sanitaire, 1 Technicien supérieur en génie civil et 3 agents domaniaux).

C'est cette équipe qui est chargée conduire et de suivre les initiatives de la Mairie et les actions soutenues par les principaux partenaires actuels de la municipalité : l'Etat à travers le Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT) et le programme de développement infrastructurel par Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), l'ONEA (élaboration et mise en œuvre du Plan Stratégique d'Assainissement), LVIA (Association italienne de solidarité et de coopération internationale intervenant dans la promotion du développement humain à travers la lutte contre l'inégalité, l'insécurité alimentaire et la pauvreté).

Les jumelages de la ville de Pouytenga avec celles de Ouahigouya (Région du Nord), de Banfora (Région des Cascades) et de Gaoua (Région du Sud-Ouest) constituent les seules initiatives en matière de coopération interville: ces relations avec ces villes du pays se caractérisent surtout par des échanges culturels et, plus rarement, par des actions de renforcement de capacités.

2.4.4.2. Secteur 5 (quartier central)

Le secteur 5, qui compte 11 147 habitants (Projections 2015 du RGPH 2006), intègre essentiellement l'ancien quartier de Kiedpaalgo, avec les quartiers de Samakaoré et Kosrabim.

Le fondateur du site, Issouf Ganemtore, originaire de Zorgho, attiré par le potentiel commercial de Pouytenga - un marché-carrefour réputé dynamique, fréquenté par de nombreux commerçants nationaux et étrangers - aurait construit sa case, vers 1930, dans un Kiedpaalgo qui était à l'époque un bas-fond, zone préférentielle de défécation des populations alentours. Le peuplement de Kielpaalgo s'est alors mis en place progressivement et, au fil du temps, le bas-fond céda la place à des habitations (sources : notre Focus Group). A la suite de Issouf Ganemtore, qui mourut en 1960, le titre resta vacant

jusqu'en 1980, date à laquelle Souleymane Kaboré, régnant encore, fut intronisé chef de Kiedpaalgo.

En 1995, une épidémie de rougeole fit de nombreuses victimes.Le premier forage de Kielpaalgo a été mis en place en 2005. L'on note sur le site : l'école de Balkuy, le CSPS de Balkuy, des mosquées et chapelles. La vie socioéconomique est dominée par la production agricole et le commerce.

La fédération ''Wend panga'' groupement mixte créé en 2005 et l'Association des ressortissant du ganzourgou créée en 2011 sont les principales associations locales : elles interviennent dans les domaines du développement et de la lutte contre la pauvreté.

2.4.4.3. Secteur 3 (quartier périphérique)

Le secteur 3 (24 907 habitants, Projections 2015 du RGPH 2006) couvre les anciens quartiers de Poessin, Sakango, Parc et Léokinsan ; y résident des mossi, bissa et peulh pratiquant l'islam, le christianisme et l'animisme. La mosquée date de 1990.
C'est une zone de nouvelle occupation par des gens venus de différentes contrées pour s'y établir. Les habitations sont en adobe, en briques de parpaings, et on y trouve aussi des cases. L'école medersa a été mise en place en 2001 et l'école primaire publique en 2007.
Les services techniques organisent la gestion des déchets à travers un groupement de femmes qui se chargent de cette tâche.
Les bornes-fontaines, réalisées par l'ONEA en 1990 puis en 2008, sont situées à Léokinsan et à ''Antenne Woko''. Selon les usagers, l'attente y est longue lors de la desserte, l'eau de moyenne qualité, les distances longues, le service discontinu (coupures d'eau intempestives) et les bornes-fontaines insuffisantes. Des bidons, seaux et bassines sont remplis aux points d'eau pour être transportés en charrette, pousse-pousse vers les maisons.

L'économie locale est fondée sur les cultures vivrières, les petits ruminants, la volaille, le commerce et les activités de services comme la menuiserie et la maçonnerie.
Le secteur 3 entretient diverses formes de relations commerciales et sociales avec les d'autres villages et villes proches.

2.4.4.4. Kalwartenga (Village de l'hinterland)

Avec une population de 2 584 habitants (Projections 2015 du RGPH 2006), Kalwartenga est l'un des 17 villages de la Commune de Pouytenga, le trosième plus gros village après Zoré (3 963 habitants) et Pelga (2 791 habitants).
Situé à une vingtaine de kilomètres de Pouytenga, le village de Kalwartenga (qui signifie ''la terre des criquets pèlerins'' en mooré) aurait été fondé par des mossi venus de Leemtega (Koupéla).
Le village regroupe 14 quartiers dont les habitants sont essentiellement des mossi et de yarsé pratiquant l'islam, le catholicisme, le protestantisme et l'animisme. L'église catholique date de 1978, le temple protestant de 1994 et la mosquée de 2004.

Les habitations sont en cases de chaume et de banco mais l'on trouve quelques constructions en dur. Concernant la mise en place d'infrastructures, les faits positifs suivants ont été évoqués lors du Focus Group :

- la première école créée en 1980 ;
- le Dispensaire crée en 1978 ;
- la première latrine construite en 1998 par la mission catholique ;
- le premier forage installé par le Fonds des Nations-Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO).

Au plan de la gestion des excreta, l'on dénombre environs 200 latrines domestiques (la quasi-totalité des ménages dispose de latrines ; mais certains continuent de déféquer dans la nature). Les deux seuls blocs de latrines publiques sont situés à l'école primaire construite en 1998 et au CSPS datant de 1999 ; il n'en existe pas dans les autres lieux publics du village comme le marché.

Les principaux points de desserte en eau du village, installés entre 1984 et 2007, par Plan Burkina, PNGT et la FAO sont situés dans différents quartiers. Les tarifs sont jugés abordables, l'eau de bonne qualité, mais l'attente aux points d'eau est longue du l'importance de la population par rapport au nombre des points d'eau. La collecte se fait dans des bidons et barriques, à vélo ou en charrette, et le stockage dans des bidons, jarres et fûts.

Il existe plusieurs groupements villageois (association Wend-Panga, groupements Songtaaba, Baasnéré, Téengwendpanga) qui interviennent dans les domaines de l'alphabétisation, le reboisement, la savonnerie artisanale, le microcrédit et le petit commerce. Plan international intervient dans le village en matière de parrainage des enfants (scolarisation). De l'avis de la population, l'action des services techniques municipaux «n'''atteint'' pas toujours le village: des actions directement mises en œuvre avec la population locale auraient eu plus d'impacts !».

L'économie locale est basée sur la production agricole (sorgho blanc essentiellement), pastorale (ovins, caprins, porcins, bovins) et l'orpaillage. Le village de Kalwartenga entretient des relations économiques (commerce de produits vivriers et main-d'œuvre) et sociales avec les villages environnants.

Chapitre 3 : Cadre institutionnel et politiques d'assainissement au Burkina Faso : une production de textes foisonnante

Dans de nombreux secteurs (tel que celui de l'eau, mais aussi, progressivement, celui de l'assainissement), le Burkina Faso se distingue d'autres pays par une abondante production de textes législatifs, ce qui lui confère souvent le statut de « meilleur élève de la zone » auprès des bailleurs de fonds. Néanmoins, comme la thèse le montrera à travers l'analyse des réalités de terrain, il existe un décalage important entre le cadre législatif et règlementaire et sa mise en œuvre. Nous proposons, dans ce chapitre, de documenter le cadre institutionnel dans lequel s'inscrivent les politiques de l'assainissement au Burkina Faso et d'identifier les principaux acteurs impliqués dans la gouvernance de l'eau.

Comme composante du processus de développement, l'assainissement a très souvent été arrimé à l'environnement, la santé publique, la gestion urbaine et surtout à l'approvisionnement en eau potable. On comprend aisément que certains choix stratégiques, comme la ''dilution'' de l'assainissement dans le segment ''eau'', du fait des connexions évidentes entre les deux composantes, aient amoindri la portée de la réflexion et d'actions spécifiques sur l'assainissement, en raison du caractère prééminent et vital de l'eau. Volet traité donc comme ''secondaire'', l'assainissement a pâti de l'absence de réflexion et d'orientation claire en tant que composante à part entière des politiques de développement.

Au Burkina Faso, le premier document de politique nationale d'assainissement a été adopté en 1996 ; d'autres textes législatifs nationaux abordent la question de l'assainissement de manière presque subsidiaire : le Code de l'Environnement du Burkina Faso de 1997, par exemple, prescrit simplement l'élaboration d'une stratégie nationale d'assainissement.

Depuis, une certaine évolution en la matière montre une volonté politique de cadrage stratégique des interventions aussi bien concernant l'assainissement et l'eau que dans d'autres domaines connexes tels la gouvernance, la santé publique, le développement durable, l'environnement etc. Ces orientations ne sont pas sans lien avec les orientations formulées à l'échelle internationale (d'abord dans le cadre des OMD en 2000, puis lors de l'adoption des ODD en 2015).

3.1. L'évolution des politiques et stratégies d'assainissement

Le Burkina Faso a produit, au cours de ces dernières années, de nombreux textes d'orientations. Cela traduit la volonté du pays d'afficher aux yeux de l'extérieur, et des bailleurs de fonds notamment, une prise en compte de la question de l'assainissement souvent négligée dans les pays africains.

3.1.1. Les prémices de la visibilité de l'assainissement à partir de 1996

L'adoption de la Stratégie Nationale du sous-secteur de l'Assainissement (SNA) en 1996 a consacré, en quelque sorte, l'enclenchement d'une démarche plus volontariste de prise en compte des problèmes spécifiques d'assainissement au Burkina Faso.

Avant 1996, l'assainissement au Burkina Faso, pris en charge par un certain nombre de projets urbains, était intégré dans un cadre institutionnel plus englobant de l'environnement et de la santé publique dans ses composantes urbaines de gestion des eaux usées domestiques et excreta, des eaux pluviales, des déchets solides, industriels, hospitaliers et toxiques.

Le Projet d'amélioration des conditions de vie urbaines (PACVU), démarré en 1993 et logé au ministère en charge de l'urbanisme et de l'habitat, a élargi ses volets d'action au domaine de l'assainissement : ses acquis ont incité le ministère en charge de l'environnement et de l'eau à formuler une stratégie nationale du sous-secteur de l'environnement en 1996.

Cette visibilité accrue du segment spécifique ''assainissement'' à partir des années 1990 s'opère à la faveur de l'intérêt manifesté par les acteurs au Sommet de Rio en 1992, puis une décennie plus tard du Sommet du Millénaire (2000 à New York), qui a adopté la Déclaration du Millénaire, dans laquelle ont été énoncés les huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Au Sommet Mondial sur le Développement Durable de Johannesburg (2002) ont été entérinés les objectifs du millénaire relatifs à l'eau potable. Concernant l'assainissement, les OMD visaient à réduire de moitié, au plus tard en 2015, la proportion d'individus qui n'a pas accès à des services adéquats d'assainissement. Ainsi, le Burkina Faso, à l'instar des pays africains homologues, s'est engagé pour ces objectifs en matière d'eau et d'assainissement.

3.1.2. Les déficits constatés : état des lieux en 2006

L'état des lieux en 2006 (MARHR, 2006) notait que seuls 10% de la population burkinabé en milieu rural et 14% en milieu urbain disposeraient d'un ouvrage d'assainissement à domicile, présupposant alors un seuil considérable de défécation à l'air libre et de rejet anarchique dans la nature des excreta et eaux usées domestiques.

L'on notait également un manque d'infrastructures adéquates pour la gestion des déchets liquides dangereux tels que les eaux usées industrielles et assimilées, les huiles usagées, les stocks de produits phytosanitaires périmés.

Par ailleurs, l'urbanisation n'est pas toujours accompagnée de systèmes appropriés de gestion des eaux pluviales : les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales, très souvent à ciel ouvert, manquent d'entretien. Les riverains y déversent des ordures de toute nature (solides, liquides) rendant ces caniveaux impropres à un écoulement normal et donc propices à la prolifération des moustiques, aux vecteurs de maladies d'origine hydrique et aux nuisances olfactives.

Les faiblesses notoires relevées en 2006 concernaient les points suivants : la faible opérationnalisation des stratégies d'action en milieu rural, l'insuffisance d'ouvrages d'évacuation des eaux usées domestiques, l'inorganisation de la filière de gestion des boues de vidange, la forte propension à l'adoption des latrines traditionnelles (écologiquement et hygiéniquement inadéquates), les coûts rédhibitoires de la plupart des ouvrages améliorés d'assainissement autonome ; le déficit d'entretien des latrines publiques, l'insuffisance de suivi des infrastructures individuelles et collectives. Face à ces constats, une nouvelle dynamique sur le plan institutionnel a été amorcée à partir de 2006.

3.1.3. Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA) : une rupture à partir de 2006

A partir de 2006, un Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA) a été conçu afin d'améliorer la desserte en eau potable et l'accès à l'assainissement aussi bien en zone urbaine qu'en milieu rural à l'horizon 2015 (dans la dynamique des OMD). Pour le volet assainissement plus spécifiquement, le PNAEPA s'est fixé des objectifs suivants en matière de niveau d'accès:

- 54% pour le milieu rural, correspondant à 5,7 millions de personnes à desservir en ouvrages d'assainissement adéquat ;
- 57% pour le milieu urbain, soit 2,1 millions de personnes supplémentaires.

En milieu rural plus spécifiquement, l'objectif de ce Programme au plan national est :

- d'atteindre 80 % de couverture à l'horizon 2015 contre 60 % en 2005 concernant l'accès à l'eau potable
- de passer des 14 % en 2005 à 57 % en 2015 s'agissant du taux d'accès à l'assainissement[91].

La composante 2 de ce programme, intitulé « Infrastructures d'assainissement Eaux usées et Excreta » en milieu rural, d'un financement de 64,4 milliards FCFA, porte sur :

- la construction de 395 000 latrines familiales
- la construction de 12 300 latrines publiques
- la construction de 60 000 puisards à usage individuel
- la réhabilitation de 100 000 latrines familiales.[92]

Ces infrastructures d'assainissement concernent précisément trois sphères sociales principales (et donc des catégories différentes d'usagers):

- la sphère privée (ouvrages desservant les parcelles privées)
- la sphère institutionnelle (ouvrages construits au sein de parcelles et bâtiments d'institutions publiques ou privées)
- la sphère publique (ouvrages implantés dans le domaine public relevant des communes, notamment).

C'est en conformité avec les orientations définies dans le cadre du PNAEPA qu'une politique et stratégie nationale d'assainissement a été élaborée en 2007.

[91] MAHRH, Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement à l'horizon 2015, Document de programme, 2006
[92] MARHRH, Op cit.

3.1.4. Politique et Stratégie Nationale d'Assainissement en 2007 : un engagement étatique plus affirmé en faveur de l'assainissement

En juillet 2007 est adoptée, en Conseil des Ministres, une Politique et Stratégie Nationales d'Assainissement (PNSA) sur la base des enseignements et du bilan d'une décennie de pratiques, d'expériences, d'actions parfois pertinentes comme d'insuffisances notables.

Les orientations nationales relatives à l'assainissement s'inscrivaient dans la politique nationale en matière d'environnement. Le contexte national était alors marqué par un intérêt croissant des acteurs institutionnels pour la composante ''assainissement'', en raison de son incidence significative dans la protection de la santé publique et de l'environnement.

Par ailleurs, l'option prise par l'Etat, dans le processus de la décentralisation et de communalisation intégrale, d'aller vers le transfert des compétences aux communes en matière d'offre d'assainissement, incitait de plus en plus les intervenants à mettre en œuvre des projets dans cette veine, pour accompagner les municipalités en construction. D'autre part, longtemps perçu – et mis en œuvre – sous l'angle essentiellement ''technologique'', l'assainissement se conçoit désormais de manière plus systémique, englobant les dimensions ''soft'' et ''actor-oriented'' (analyses socioculturelles, information-éducation-communication, marketing et mobilisation social, changement de comportement etc.).

La finalité et les objectifs spécifiques du PNSA 2007 semblaient prendre en compte ces évolutions institutionnelles et contextuelles récentes. L'objectif global ambitionnait de contribuer au développement durable en apportant des solutions appropriées aux problèmes liés à l'assainissement, afin d'améliorer les conditions de vie et d'habitat des populations, de préserver leur santé et de protéger les ressources naturelles. Quant aux objectifs spécifiques, ils font référence à une mise en œuvre cohérente et concertée des plans d'action des sous-secteurs, une amélioration des pratiques et comportements des populations en matière d'assainissement; tout en créant des conditions propices au financement du secteur. On reconnait bien là les objectifs tels qu'ils sont définis dans tout document de projets, formulé en cohérence avec les orientations définies à l'échelle internationale.

Le PNSA définit l'assainissement au-delà de la simple acception de « fourniture d'ouvrages » pour s'étendre à la notion de « service » dans un contexte social, institutionnel et financier particulier.

Le secteur de l'assainissement est lui-même alors subdivisé en quatre sous-secteurs :

- sous-secteur déchets liquides : eaux usées issues des usages domestiques et eaux résiduaires des industries et établissements assimilés des administrations et des commerces, huiles usagées et produits phytosanitaires périmés ou obsolètes.
- sous-secteur eaux pluviales : gestion des eaux de pluie et de ruissellement
- sous-secteur déchets solides : déchets solides urbains, déchets solides dangereux et assimilés (biomédicaux, industriels), et déchets spéciaux (déchets électroniques, amiante, etc.)
- sous-secteur déchets gazeux : effluents gazeux issus des installations fixes et mobiles de combustion, gaz issus des processus de décomposition biologique, émanations

gazeuses issues des procédés industriels ou de l'entreposage de certains produits chimiques, et nuisances olfactives (PNSA, 2007).

Dans cette catégorisation technique, l'on perçoit que la gestion des excreta, au centre de notre thèse, s'intègre au sous-secteur des déchets liquides dans les eaux usées issues des ménages domestiques.

Le PNSA décline ses orientations en onze axes stratégiques majeurs : politique, juridique, institutionnel, planification, éducation, financement, technologie, valorisation, implication des populations, recherche-développement et communication-plaidoyer.

En somme, cette politique postule un engagement plus marqué de l'Etat en faveur de l'assainissement, sous-tendu par des financements extérieurs et publics, un subventionnement du secteur et des arsenaux juridiques et normatifs à même d'encadrer les comportements et pratiques des acteurs. L'axe institutionnel de la stratégie se fonde sur une clarification des missions des différents acteurs (gouvernement, administration centrale et déconcentrée, collectivités territoriales, secteur privé, ménages, etc.) et une nécessité d'un pilotage cohérent du secteur. Les questions méthodologiques de planification et de prise en compte du milieu éducatif devaient permettre d'identifier les actions d'assainissement et de faire les choix technologiques et sociologiques les plus pertinents en fonction des situations contextuelles spécifiques.

D'autres dimensions stratégiques à forte connotation méthodologique viennent s'ajouter aux axes préliminaires de cette stratégie: à savoir, la formation et l'éducation des populations en matière d'hygiène et d'assainissement (y compris pour les différents niveaux de l'éducation de base formelle et non formelle), l'implication des communautés dans la conception et la formulation des programmes, le renforcement des capacités des différentes parties prenantes, la valorisation des expériences communautaires locales, l'encouragement des bonnes pratiques et la médiatisation des programmes. La question de la recherche-développement est abordée en termes d'analyse de l'exploitation des ouvrages d'assainissement, d'identification de technologies innovantes et d'évaluation des politiques et stratégies sous sectorielles d'assainissement. A nouveau, on retrouve ici bon nombre d'orientations recommandées à l'échelle internationale.

S'agissant du financement, un volet spécifique du PNSA fait l'inventaire des sources de mobilisation de ressources en faveur du secteur de l'assainissement : budget de l'Etat et budget des collectivités territoriales incluant les apports de leurs partenaires techniques et financiers, ressources des ONG et associations, taxes, redevances et services rendus, contributions des usagers et maîtres d'ouvrages, apports des projets et programmes à caractère sectoriel.

3.1.5. La dynamique stratégique et opératoire à partir de 2008

A partir de 2008, la tutelle technique de ce cadre programmatique que constitue le PNAEPA a initié un processus d'amélioration de la mise en œuvre du programme, qui aboutit en 2009

à la validation de la stratégie d'opérationnalisation de la composante ''infrastructures assainissement en milieu rural', déclinée en quatre volets :

- le volet socio-économique qui, sur la base d'enquêtes de terrain réalisées dans plusieurs régions du pays, analyse la problématique de l'assainissement du point de vue des logiques, des choix et des motivations des ménages et usagers à s'engager dans la promotion de l'assainissement.
- le volet « options technologiques » qui aborde les technologies d'assainissement des eaux usées et excreta pour les ménages, les lieux institutionnels et publics ; ce volet traite du niveau de subvention, de la gestion des sous-produits et il présente un guide des options technologiques.
- le volet méthodes d'animation, lui, présente les approches de promotions de l'hygiène et de l'assainissement, les stratégies d'IEC ainsi que les conditions de diffusion et de pérennisation des activités.
- le volet dit ''stratégies opérationnelles'', se fondant sur les résultats des trois précédents volets, aborde les questions relatives au financement des ouvrages d'assainissement privé en milieu rural et les procédures de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de renforcement de capacités.

Ces quatre documents de stratégie mettent particulièrement l'accent sur le processus de mise en place des latrines au Burkina Faso: types des latrines, objectifs quantitatifs de construction de latrines, conditions de réceptivité et de participation des populations, méthodes d'animation et de promotion des latrines et mécanismes institutionnels, organisationnels et financiers.

Ils postulent une politique d'assainissement assujettie à la prise en compte des référents sociétaux et culturels locaux. Cette contextualisation est d'autant plus pertinente qu'il est loisible de penser que la relation entre les bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement et l'amélioration de la qualité de vie n'est pas immédiatement perçue et partagée par les différents acteurs communautaires. Ainsi, cette dimension que nous avons postulée comme essentielle dans nos hypothèses de thèse figure implicitement dans les documents de référence, d'où l'intérêt de rendre compte de manière fine de ces documents. Notre thèse visera ainsi à comprendre et documenter les raisons du décalage entre ces principes à la base des documents de politique nationale et les observations de terrain, aspects que nous traiterons dans les parties suivantes.

Au plan national, l'opérationnalisation de la stratégie d'assainissement, notamment du point de vue de la mise en œuvre et de la gestion des latrines, suppose une répartition claire des compétences entre l'Etat et les collectivités territoriales décentralisées[93].

[93] Adopté en 2004, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) définit l'orientation de la décentralisation au Burkina Faso, les compétences et les moyens d'action, les organes et l'administration desdites collectivités. Ce document de politique consacre le droit des collectivités territoriales à s'administrer elles-mêmes notamment en vue de promouvoir le développement à la base et le renforcement de la gouvernance locale.

Outre la définition de cette stratégie globale, le PNAEPA s'est régulièrement entouré d'une série de mécanismes d'autoévaluation et de révision de son exécution. Ainsi, la Revue conjointe annuelle et le Cadre Partenarial (CaPa) constituent des cadres de concertation et de dialogue entre le Gouvernement et les Partenaires Technique et Financiers (PTF) du Burkina Faso, en impliquant, à certaines étapes du processus, des acteurs de la société civile. Au titre de l'année 2011, par exemple, les rapports de la revue conjointe ont porté sur des propositions relatives au financement, à l'assainissement, à la maitrise d'ouvrage communale et au suivi-évaluation.

Les Groupes dits ''thématiques'', en charge des différents volets de ces grands programmes et composés des institutions intervenant dans le secteur, examinent régulièrement des thèmes relatifs à la composante ''assainissement et eaux usées et excreta'', notamment des questions telles que la programmation et la budgétisation, la coordination intra et intersectorielle, la maîtrise d'ouvrage, la durabilité des investissements, les normes et taux d'accès, le genre et l'équité, le suivi-évaluation, l'intermédiation sociale, les activités d'IEC etc.

Cette dynamique institutionnelle résolument volontariste aboutit à l'élaboration de documents techniques[94] d'exécution, d'harmonisation ou de suivi-évaluation des différentes interventions dans le secteur. Elle se poursuit avec les processus d'élaboration des programmes post-2015.
Malgré cet effort d'élaboration de ces documents, qui existent effectivement ou sont encore en cours de finalisation, l'on peut avancer que l'ensemble du processus se caractérise par un certain nombre de faiblesses notoires. En effet, le secteur manque d'harmonisation et de mise en cohérence entre les différents domaines et stratégies adoptées ; en outre, l'application sur le terrain souffre d'insuffisances qui remettent en cause la diffusion des équipements et leur gestion comme nous le montrerons dans les parties suivantes.
Le secteur de l'assainissement étant fortement associé, comme nous l'avons mentionné, à celui de l'eau, un certain nombre de dispositions prises dans le cadre de la politique nationale de l'eau concernent l'assainissement comme nous le soulignerons dans le point suivant.

3.1.6. Politique nationale de l'eau : les références à l'assainissement

La politique nationale de l'eau (PNE) a été adoptée en juillet 1998 et accorde une importance significative aux enjeux de développement durable. Cette politique prend notamment en compte les questions d'assainissement si l'on se réfère à son orientation

[94] Ainsi par exemple le Document de promotion de l'hygiène et de l'assainissement (PHA) en milieu scolaire (2013) qui définit « un paquet minimum d'actions communes en milieu rural » ; la Matrice des sous-thèmes de la revue à mi-parcours (2013) qui analyse les forces, faiblesses, opportunités, menaces du PNAEPA ; la Programmation des activités (2014) qui explicite le mode de programmation de la réalisation des ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement en milieu rural et urbain.

relative à la préservation d'un environnement sain. Le document de politique et stratégies consacre son orientation 4 à la mise en œuvre effective de la stratégie d'assainissement et des mesures de protection des ressources.

A partir de 2008, le Ministère chargé de l'eau a entrepris l'élaboration d'une nouvelle politique nationale de l'eau pour prendre en compte les évolutions intervenues depuis une décennie aux plans national, sous-régional et international. Le projet de document de politique et stratégie, intègre des problématiques majeures nouvelles comme les changements climatiques ou la décentralisation, mais consacre également l'une de ses orientations à la mise en œuvre de la politique et de la stratégie nationale d'assainissement. Les connexions avec la composante ''assainissement'' ont trait à la gestion des eaux usées et excreta en termes de protection des ressources en eau et de la disponibilité desdites ressources pour assurer un bon niveau d'assainissement.

Ce projet de politique nationale de l'eau a certes été validé par le Comité technique de l'eau et le Conseil national de l'eau en 2009, mais n'a jamais été adopté en Conseil des ministres. Une seconde initiative est actuellement en cours pour doter le pays d'une politique nationale de l'eau ; elle s'inscrit dans le processus des réflexions post 2015 (cf. *infra* programmes 2015).
Le contexte actuel, post OMD et adoption des ODD, est propice à l'enclenchement de nouveaux processus dans le secteur de l'eau et de l'assainissement. Pas moins de cinq documents de politiques sont actuellement en cours d'élaboration.

3.1.7. Les stratégies de changement de comportement

L'ensemble des dispositifs conçus dans le cadre de ces programmes et politiques, présentés ci-dessus, va de pair avec des documents de stratégie et de méthodologies de mise en œuvre des projets. Ces derniers ont été officiellement validés au plan national, confortant les acteurs de terrain (projets, ONG) dans des démarches et approches qu'ils avaient déjà testées dans leurs zones d'intervention. Par exemple, l'Assainissement Total Porté par Les Communautés (ATPC), l'Assainissement Total Porté par les Leaders (ATPL), la Stratégie d'opérationnalisation de l'Information, Education Communication (IEC), sont autant d'outils examinés et validés par les ONG et les services en charge de l'assainissement.

Le document de Stratégie ATPC horizon 2030 - guide de mise en œuvre, validé en septembre 2014 – fournit une adaptation de la version originale ATPC au contexte du Burkina Faso dominé par un niveau de pauvreté croissant, des pesanteurs socioculturelles persistantes et une forte subvention des projets d'assainissement.

L'Assainissement Total Porté par les Leaders (ATPL), inspiré de l'ATPC, implique dans sa démarche les leaders. L'objectif prioritaire est de mettre fin à la défécation à l'air libre.

En tant que processus ayant pour but de promouvoir le changement de comportement, l'IEC se veut une démarche fondée sur les facteurs contextuels objectifs (obstacles, facteurs favorables ou opportunités) sur la base desquels le message doit s'inscrire.

Fort de ce postulat, la stratégie opérationnelle d'IEC validée en 2009, s'est inspirée de l'analyse du contexte socio-économique des populations et des motivations liées à l'assainissement élaborée concomitamment[95].

3.2. Politiques et stratégies connexes

Depuis plus d'une décennie, le Burkina Faso élabore de nouveaux textes d'orientations dans plusieurs secteurs d'activités. Ces documents définissent des choix de politiques, des approches ou des stratégies de nature transversale et ont, de ce fait, des connexions immédiates ou lointaines avec les problématiques d'assainissement.

3.2.1. Politique nationale en matière d'hygiène publique

La Politique nationale en matière d'hygiène publique (PNHP)[96] a été adoptée en 2004, en vue d'assurer le confort et la qualité de vie des populations, prévenir les maladies et intoxication et des conditions favorables à la productivité des activités humaines. Le champ d'application de l'hygiène publique inclut l'hygiène du milieu naturel, dont relèvent les eaux usées et excreta. Concernant la collecte, l'évacuation, le traitement des eaux usées et des excreta, ce document note de nombreuses insuffisances, singulièrement dans la prise en charge des problèmes d'assainissement au niveau des Communes : « les problèmes d'assainissement des eaux usées et excreta et d'hygiène publique ne sont pas toujours notés comme des préoccupations de toutes les autorités communales et ne font donc pas l'objet de mobilisation de financement. Sans doute, l'absence de capacités humaines et de gestion de ces volets sont les raisons de la négligence constatée dans la lutte contre le péril fécal dans les villes du pays (PNHP, p.8).

3.2.2. Politique Sanitaire Nationale

La Politique sanitaire nationale (PSN) a été officiellement adoptée en 2000. Dans son diagnostic causal de la mauvaise situation sanitaire du pays, ce document revient sur les facteurs contextuels très défavorables, soulignant que l'approvisionnement en eau potable est déficitaire et la consommation d'eau polluée très importante, particulièrement en milieu rural, d'où la forte prévalence de maladies diarrhéiques et de parasitoses.
S'agissant de l'hygiène et d'assainissement, le réseau d'évacuation des eaux pluviales est jugé faible, induisant inondations, insalubrité et prolifération de vecteurs de maladies.

[95] PNAEPA (2015) – Stratégie d'opérationnalisation de la composante ''infrastructures d'assainissement en milieu rural''
Le volet méthodes d'animation présente les approches de promotions de l'hygiène et de l'assainissement, les stratégies d'IEC en se basant sur le volet socio-économie qui a analysé les logiques, les choix et les motivations des acteurs à s'engager dans promotion de l'assainissement.

[96] Décret n° 2004-538/PRES/PM/MS/MFB/MATD portant adoption du document de politique nationale en matière d'hygiène publique.

L'utilisation des latrines reste très limitée en raison de facteurs technologiques et anthropiques (absence d'installations et pratiques socioculturelles inadaptées).

Ce document de politique en matière de santé publique, propose de promouvoir simplement l'hygiène et l'assainissement, sans toutefois en définir des pistes stratégiques claires.

3.2.3. Politiques nationales en matière d'environnement et de développement durable

Cadre de référence des questions environnementales dans les politiques et stratégies de développement, la politique nationale en matière d'environnement (PNE)[97], adoptée en 2007, marque la volonté du gouvernement de prendre en charge une diversité de préoccupations telles la gestion des ressources naturelles (dont les ressources en eau), menacées d'une dégradation accélérée sous les effets conjugués des facteurs climatiques et anthropiques et l'amélioration du cadre de vie, objet de pollutions et de nuisances diverses.

L'urbanisation non toujours maîtrisée, avec ses incidences en termes de pollution et de nuisances, de problèmes de gestion des eaux usées domestiques et des excreta, des eaux pluviales, des déchets solides, des déchets industriels hospitaliers etc. sont autant de préoccupations que la politique entend encadrer et prendre en charge.

De même, la Politique nationale de développement durable (PNDD), adoptée en 2014, définit les orientations générales du pays, en lien avec les politiques sectorielles devant s'inscrire dans une logique de durabilité, c'est-à-dire d'efficacité économique, de viabilité environnementale et d'équité sociale : les liens avec l'assainissement se retrouvent en filigrane.

3.2.4. Politique nationale Genre

Les orientations nationales de développement au Burkina Faso ont régulièrement postulé la nécessité de l'accès sans discrimination de tous les Burkinabè aux retombées de la croissance, d'où un discours récurrent sur la prise en compte des inégalités entre hommes et femmes dans le processus de développement, à travers des projets et programmes qui prônent la valorisation du rôle de la femme, l'équité et l'égalité en termes de droits civique, civil, politique, économique et social etc.

Malgré les acquis, la problématique des inégalités et discriminations reste encore prégnante: le constat a été fait de l'inexistence d'un cadre formel d'orientation en matière de genre permettant de résorber les facteurs structurels de discrimination. La Politique Nationale Genre, adoptée en juillet 2009, a pour vocation de pallier cette insuffisance et marquer une volonté politique manifeste et une prise de conscience collective pour prendre en charge la question du genre dans un cadre formel national. Force est de constater que les

[97] Décret n°2007-160/PRES/PM/MECV/MFB du 30 mars 2007 portant adoption du document de politique en matière d'environnement.

enjeux liés à l'assainissement restent peu abordés en lien avec le rôle de la femme, dimension à laquelle nous nous attacherons particulièrement dans la thèse.

Il est fait mention à cette dimension dans certains des axes stratégiques de la PNG, et subséquemment dans la SCADD, les OMD et la Convention pour l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF). Les actions à mener dans le secteur de l'assainissement et de l'eau, concernent le contrôle et l'accès aux ressources et services sociaux de base et le partage équitable des revenus dans les métiers professionnels dans ledit secteur.

3.3. Des politiques sectorielles en cohérence avec les grandes orientations de politique générale et la décentralisation

3.3.1. Un cadre global fondé sur les retombées positives de la croissance

Rappelons que la définition de ces politiques, ciblées sur des secteurs particuliers, s'inscrit dans un cadre plus général. Par exemple, il serait difficile de dissocier bon nombre de segments de politiques que nous venons de décrire du Document de Politique nationale de bonne gouvernance (2005-2015) qui insiste sur l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative garantissant la participation des citoyens, la stabilité politique, le développement institutionnel et le respect des droits humains.

Mais, le document fédérateur des politiques nationales au Burkina Faso était le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP), élaboré en 2000, qui établissait les principes, axes et objectifs de développement et de croissance du Burkina Faso. Malgré des résultats relativement probants - un taux de croissance annuel moyen de 5% entre 2000 et 2010 -, le CSLP ne s'est pas traduit par une inversion notable du niveau de pauvreté national. Fort de ce constat, le gouvernement burkinabè a formulé une nouvelle orientation : la Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) qui devient le référentiel global des politiques de développement économique et social du Burkina Faso pour la période 2011-2015 (un nouveau cycle de la SCADD est en cours d'élaboration).

La SCADD est sous-tendue par six principes-directeurs : l'anticipation, l'appropriation nationale, la responsabilisation, le développement durable, la priorisation-cohérence des actions et la gestion axée sur les résultats. Sa finalité est de réaliser une croissance économique forte, soutenue et de qualité, génératrice d'effets multiplicateurs.

Enfin, une Etude nationale prospective « Burkina 2025 » [98], élaborée en 2005, visait à dégager les tendances d'évolution de la société burkinabé à l'horizon 2025. Dans la vision d'une « nation qui progresse » et au plan de la composante « amélioration de la qualité de vie des burkinabè », l'Etude prospective définit plus prosaïquement les stratégies d'un cadre de vie et d'un environnement sous les angles de la protection des ressources naturelles mais aussi par un assainissement individuel et collectif et une politique d'éducation de la

[98] Conseil National de la Planification Stratégique, Etude nationale prospective « Burkina 2025 » - 2005

population à l'hygiène publique. Mais ce document - somme toute de conception prospective globale - ne s'étend pas outre mesure sur la question de l'assainissement.

Concernant les germes de changement et les processus d'évolutions récentes dans le pays, l'Etude Prospective note que « des transformations s'opèrent dans les villes moyennes à la faveur de la décentralisation et de l'exécution du programme de développement des villes moyennes dans certaines villes ». (Etude prospective, 2005, p. 18).
L'on constate que dix ans après, ces processus ont du mal à se concrétiser en résultats tangibles et profonds.

Enfin, la décentralisation fournit un cadre pour favoriser une certaine autonomisation de ces villes moyennes en termes de développement local et de maitrise de leurs services, mais les moyens font souvent défaut pour assurer ces missions. Les résultats sont néanmoins contrastés en fonction des communes, d'où l'intérêt d'avoir retenu dans notre thèse des villes diversifiées de ce point de vue.

3.3.2. Une décentralisation pour favoriser une gestion de proximité des services de base par les communes

3.3.2.1. Genèse et processus de décentralisation

La genèse du processus de décentralisation-déconcentration au Burkina Faso remonte à la période coloniale, avec notamment les expériences d'organisation municipale concernant la ville de Bobo-Dioulasso d'abord, puis celle de Ouagadougou. Ces deux villes deviendront en 1956 des communes de plein exercice avec des organes élus au suffrage universel direct, avant d'être érigées en 1959, à la veille de l'indépendance, en délégations composées de notabilités locales dont les attributions sont celles de conseils municipaux initiaux.

Toute l'histoire de la décentralisation et de la déconcentration (de la période de la Haute Volta à celle du Burkina Faso) sera marquée de l'empreinte des bouleversements politiques du pays et des options proposées par les gouvernants à chaque période, dans le sens du contrôle et de l'administration des entités humaines comprises dans les découpages institués.

A partir de 1960 et dès les premières années de l'indépendance, sont instituées les collectivités rurales : loi du 2 février 1960 instituant 53 collectivités rurales, puis loi du 30 octobre 1964 généralisant les communes rurales à toutes les circonscriptions administratives existantes.

Les bouleversements politiques qui suivront à partir de 1966, puis 1974, introduisent à leur tour des modifications dans les options d'administration territoriale du pays : le département, la sous-préfecture et l'arrondissement sont les circonscriptions administratives ; de celles-ci, le département est érigé en collectivité territoriale au même titre que la commune.

En 1983, le Conseil National de la Révolution (CNR) introduit une autre réforme territoriale par la création des Conseils Révolutionnaires aux niveaux des provinces, des départements et des communes. La Commune est gérée par une assemblée populaire regroupant les Comités de Défense de la Révolution (CDR).

La Rectification intervenue en 1987 apporta sa part de réorganisation territoriale par la réintroduction des délégations spéciales, dans le cadre d'une période transitoire qui a pris fin en 1991 avec l'adoption d'une nouvelle constitution.

Les réformes qui vont suivre à partir de cette date donnent à la décentralisation un fondement constitutionnel. En effet, la Constitution du 2 juin 1991 consacre le Burkina Faso en « collectivité territoriale » et stipule « la participation démocratique des populations à la libre administration des collectivités territoriales »[99]

Pour comprendre les options actuelles en matière de décentralisation au Burkina Faso, trois dates-repères doivent être mentionnées :

- 1993 (lois de décentralisation et décrets d'application) ;
- 1998 (textes d'orientation de la décentralisation qui fixent les principes de base de la décentralisation et organisent le fonctionnement des collectivités locales[100]) ;
- 2004 (code général des collectivités territoriales).

Partant de ces lois de 1993, des Textes d'orientation de la décentralisation (TOD) ont été élaborés en 1998 : elles fixent les principes de base de la décentralisation et organisent le fonctionnement des collectivités locales.

La dernière réforme majeure concerne le « Code Général des Collectivités Territoriales » adopté le 21 décembre 2004, qui redéfinit, à la lumière d'une décennie de mise en pratique des TOD, le cadre territorial de la décentralisation et les compétences des différentes strates de la décentralisation.

L'ensemble du pays est subdivisé en collectivités territoriales ayant une personnalité juridique et une autonomie financière. Deux types de collectivités sont retenus : la Région (qui, en même temps, reste une circonscription administrative) et la Commune (qui est la collectivité de base, urbaine ou rurale[101]).

[99] Articles 143 et 145 de la Constitution adoptée le 2 juin 1991

[100] La loi n° 041/98-AN distingue les circonscriptions administratives (village, département, province) des collectivités territoriales (commune, province). Une relecture des TOD en 2001 introduit une nouvelle loi (loi n° 013/2001-AN) qui insère la Région comme collectivité territoriale et circonscription administrative.

[101] La Commune urbaine est une entité territoriale comprenant au moins une agglomération permanente de 25000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 25 000 000 FCFA (article 19 du CGCT).
Une commune urbaine est érigée en commune à statut particulier si son agglomération principale atteint 200 000 habitants et si elle génère des ressources budgétaires propres annuelle de 500 000 000 FCFA (article 23 du CGCT) ; elle est composée d'arrondissements communaux comme démembrements : c'est le cas de Ouagadougou et de Bobo-Dioulasso dont les secteurs ont encore été remodelées en 2009 (loi n° 066-2009/AN).

On voit bien que, dans la genèse de ce processus de décentralisation, l'Etat a beaucoup hésité entre décentralisation et déconcentration : les niveaux-entités ''régions'', ''province'', ''commune'', ''village'' ont changé de statut au fil des textes d'orientation et des réformes territoriales.
Au-delà des découpages et des statuts fluctuants des entités territoriales, ce qui doit donner chair à la décentralisation et permettre de la rendre effective, ce sont bien évidemment les compétences dévolues à ces collectivités et les moyens d'action dont elles disposent pour ce faire.

La loi n° 055-2004 portant code générale des collectivités territoriales leur attribue onze (11) domaines de compétences dont la santé et l'hygiène. Mais dans les faits, ces collectivités ne disposent, très souvent, ni du personnel qualifié ni des ressources financières nécessaires pour concrétiser leurs actions.

3.3.2.2. Le défi du transfert de compétences

Face aux difficultés que rencontrent les communes pour mobiliser les ressources financières et mettre en place le personnel technique, les autorités en charge du secteur de l'eau et de l'assainissement ont cru bon de prendre un Arrêté interministériel n°2009-023/MATD/MEF/MAHRH, en date du 5 mars 2009, portant protocole-type d'opérations entre l'Etat et les communes dans le cadre du transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement.

Sous cette perspective, ce protocole-type engage l'Etat à :

- « élaborer une stratégie de développement et de renforcement des capacités des ressources humaines du domaine de l'eau et de l'assainissement eaux usées et excreta ; rechercher des financements pour le développement de l'approvisionnement en eau potable et assainissement eaux usées et excreta » (Article 3) ;
- « contribuer à la mobilisation pour le compte de la Commune des ressources nécessaires à la mise en œuvre des programmes d'investissement adoptés dans son plan communal de développement. Ces ressources proviennent de la portion des fonds d'investissement sectoriels relevant des compétences effectivement transférées à la commune » (Article 4) ;
- « contribuer à mobiliser les ressources nécessaires à la réhabilitation des infrastructures d'alimentation en eau potable et assainissement transférées pour le compte de la commune. Les montants à transférer sont annuellement fixés par un arrêté conjoint des ministres en charge de la décentralisation et des finances » (Article 5).

La Commune rurale est un regroupement de villages ayant une population d'au moins 5000 habitants et dont les activités économiques permettent de générer des ressources budgétaires propres annuelles d'au moins 5 000 000 FCFA (article 27 du CGCT).

- « assurer par le canal de ses services techniques déconcentrés, l'appui-conseil de proximité à la Commune notamment dans le montage des dossiers de marchés, d'appel d'offres, de réception des travaux et dans la gestion de la maîtrise d'œuvre » (Article 6).

C'est dire qu'au vu de ces engagements étatiques, la partie gouvernementale réaffirme son rôle non seulement en matière d'élaboration et de mise en œuvre de stratégies qu'en ce qui concerne la mobilisation des crédits d'investissement, d'entretien, de maintenance et de réhabilitation des ouvrages.

En contrepartie, les Communes s'engagent, à :

- « établir un plan communal de développement qui prend en compte le volet approvisionnement en eau potable et d'assainissement eaux usées et excreta en cohérence avec la politique nationale et les normes d'accessibilité nationales ; créer les structures et/ou mécanismes institutionnels et développer les capacités nécessaires à pouvoir assurer les compétences transférées ; gérer les infrastructures d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement eaux usées et excreta de leur territoire ou en déléguer la gestion à toute autre personne physique ou morale dans un cadre contractuel » (Article 8) ;
- « élaborer et mettre en œuvre un plan de gestion et d'entretien des biens meubles et immeubles transférés conformément aux dispositions en vigueur en la matière ; élaborer et mettre en œuvre un code de bonne conduite pour l'utilisation adéquate des biens meubles et immeubles transférés conformément à la déontologie en matière de gestion de biens publics et aux normes en vigueur ; prévoir dans son budget annuel les ressources financières nécessaires pour l'entretien des biens meubles et immeubles transférés conformément aux dispositions en vigueur en la matière » (Article 9).
- « assurer le suivi et le contrôle de la gestion des ressources matérielles et financières allouées dans le cadre de l'exercice des compétences transférées dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement » (Article 11).

Mais ces engagements ressemblent fort à un nouveau « jeu de dupes » dans lequel l'Etat peine à transférer les ressources financières envisagées et n'arrive pas à mobiliser pleinement le personnel d'appui annoncé. Quant aux Communes, en l'absence de ces ressources financières et humaines, elles ont du mal à assumer la maitrise d'ouvrage communale à laquelle ce protocole et la loi les obligent.

3.4. Cadre législatif et réglementaire

Depuis les premières initiatives de règlementation datant de 1996, plusieurs lois et arrêtés définissent le cadre juridique et règlementaire du secteur des eaux usées et excreta au Burkina Faso.

3.4.1. Le Code Général des Collectivités Territoriales

La loi n° 055-2004/AN portant Code général des collectivités territoriales au Burkina Faso (CGCT) comporte d'importantes dispositions relatives à l'eau et rétrocède aux collectivités territoriales des attributions en matière de santé et d'hygiène. Les régions sont reconnues compétentes pour la réglementation et la conduite de mesures relatives à l'hygiène, à la salubrité et à la prévention des maladies. S'agissant des communes, elles sont compétentes d'une part, pour la prise de mesures d'hygiène et de salubrité et d'autre part, pour le contrôle de l'application des règlements sanitaires (CGCT, art. 93).

Dans le processus d'opérationnalisation des compétences des communes en matière d'eau et d'assainissement, le gouvernement s'est inscrit dans un processus de transfert des compétences et des ressources de l'Etat aux communes[102].

Les compétences transférées aux communes dans le domaine de l'assainissement, au titre dudit décret sont relatives aux avis sur le schéma directeur d'approvisionnement en eau et assainissement, l'élaboration et la mise en œuvre des plans locaux de mobilisation, de traitement et de distribution dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable, les plans locaux d'assainissement et l'assainissement des eaux usées et excreta.

Le transfert des compétences est censé s'accompagner du transfert du patrimoine et des ressources financières et humaines. S'agissant du transfert de patrimoine, l'Etat central est tenu notamment de transférer aux communes la gestion des latrines publiques.

Sur le transfert des ressources financières, l'Etat doit fournir les ressources financières nécessaires à l'exercice des compétences dévolues aux communes dans le domaine de l'assainissement. Ce transfert se met en place sous forme de subventions et de dotations, les communes pouvant disposer également de concours financiers provenant d'autres partenaires et acceptés par l'Etat.

Quant aux ressources humaines nécessaires à l'exercice des compétences dévolues aux communes dans le domaine de l'assainissement, l'option s'opère sous forme de mise à disposition du personnel de l'Etat.

Bien que la responsabilité principale en matière de compétences, patrimoine et ressources est désormais dévolue aux communes, l'Etat ne se désengage pas totalement, devant continuer à réguler le secteur et orienter les politiques nationales en matière d'assainissement des eaux usées et excreta, élaborer la réglementation y afférente, fixer les normes d'équipement, de desserte, assurer la supervision et le contrôle des activités en matière de réalisation des infrastructures.

[102] Décret n°2009-107 / PRES / PM / MATDS / MAHRH / MEF / MFPRE du 03 mars 2009

3.4.2. Le Code de la santé publique

La loi n° 23/94/ADP portant Code de la santé publique définit les droits et les devoirs inhérents à la protection et à la promotion de la santé de la population.

En matière d'assainissement plus spécifiquement, le Code de santé publique dispose que dans toutes les agglomérations pourvues de réseaux d'égouts, toute construction nouvelle devra être disposée de manière à y conduire directement et souterrainement, les eaux pluviales, ménagères et industrielles ainsi que les matières de vidange (art. 52). Toutefois, en attendant l'installation d'un système d'assainissement collectif dans les villes, celles-ci peuvent se doter de systèmes d'assainissement autonomes. Cet assainissement individuel concerne toutes constructions anciennes ou nouvelles à usage d'habitation, de bureaux ou de comptoirs de commerce.

L'assainissement individuel doit se mettre en place selon les dispositions suivantes:

- le traitement commun et l'évacuation des eaux vannes et des eaux ménagères doivent être réalisés par une fosse septique ;
- le traitement et l'évacuation séparée des eaux vannes doivent être réalisés dans les périmètres urbains au moyen de latrines à fosses alternées et ventilées ; et hors des périmètres urbains au moyen de latrines à fosse unique et ventilée ;
- le traitement et l'évacuation séparée des eaux ménagères doivent être réalisés au moyen d'un puits d'infiltration (art.53).

3.4.3. Le Code de l'hygiène publique

La loi n° 022-2005/AN du 24 mai 2005 portant Code de l'hygiène publique au Burkina Faso a pour objectif principal de préserver et de promouvoir la santé publique et son champ d'application, large, régit l'hygiène dans ses multiples dimensions. En ce qui concerne l'assainissement des eaux usées et excreta, l'article 28 rend obligatoire l'application des normes d'hygiène et d'assainissement définies au niveau des habitations. Ainsi par exemple, tout propriétaire d'habitation est tenu de pourvoir son habitation de système d'évacuation et de traitement des eaux usées ménagères et des excreta conformément à la réglementation en vigueur en matière d'autorisation de construire. Ces systèmes doivent être fonctionnels et hygiéniquement entretenus (art. 30).

Le contrôle de l'application de ces normes relève de la police de l'hygiène publique : des agents chargés de la police de l'hygiène publique sont supposés mener des inspections dans les domiciles conformément à la réglementation en vigueur, prodiguer des conseils à la population pour promouvoir l'hygiène et la salubrité dans les habitations. Ces agents ont accès à tous les ouvrages d'assainissement des locaux, logements et établissements pour l'accomplissement de leur mission. Si des contrôles révèlent que les ouvrages d'assainissement ne sont pas conformes au plan d'évacuation des eaux usées et des excreta inclus dans la demande d'autorisation de construire, des sanctions doivent être prises conformément à la réglementation en vigueur (art. 28 et 29).

3.4.4. Le Code de l'environnement

La loi n°06-2013 AN du 02 avril 2013 portant Code de l'environnement au Burkina-Faso comporte elle aussi plusieurs dispositions relatives à l'assainissement du milieu naturel (art. 47-94).

Concernant particulièrement l'assainissement lié à l'eau, elle dispose qu'en vue de la gestion des eaux de pluie, des eaux usées et des excreta issues des habitations ou des établissements classés, il est institué dans chaque commune un système d'assainissement collectif et un système d'assainissement non collectif. En situation d'assainissement collectif, le raccordement des immeubles, des habitations et des établissements classés au réseau d'assainissement collectif est obligatoire dans un délai de deux ans suivant la mise en service du réseau. Passé ce délai, l'établissement communal pour l'assainissement des eaux met tout contrevenant en demeure d'opérer ledit raccordement. Lorsque la mise en demeure est restée vaine, l'établissement réalise les travaux de raccordement à la charge du contrevenant.

Pour l'assainissement non collectif, le système mis en place doit être conforme à la réglementation en vigueur sous peine de sanctions administratives ou contraventionnelles (art. 80). Toute opération de lotissement doit intégrer la réalisation préalable d'ouvrages d'assainissement appropriés (art. 82).

Les communes sont encouragées à créer une structure de gestion et de valorisation des eaux de pluie, des eaux usées et excreta (art. 81).

3.4.5. La Loi sur la prévention et la gestion des risques et catastrophes

La loi n° 012-2014/AN a pour objet la prévention et la gestion des risques, des crises humanitaires et des catastrophes au Burkina Faso, de quelque nature, origine et ampleur qu'ils soient.

Elle classe les inondations dans la catégorie des catastrophes naturelles qui sont susceptibles d'affecter la qualité de l'eau et remettre en cause les opérations d'assainissement des eaux usées, tant pour le système collectif qu'autonome d'assainissement. Divers outils ont été mis en place suite à la fameuse inondation du 1er septembre 2009.

Les communes sont censées élaborer et mettre en œuvre des plans communaux de sauvegarde qui présentent les risques et catastrophes notamment les crues et inondations ainsi que les phénomènes météorologiques extrêmes qui y sont associés.

3.4.6. Le Code de l'urbanisme et de la construction

Ce code précise, en ses articles 33, 59 et 73, des dispositions relatives aux ouvrages d'assainissement, mais les normes de construction des ouvrages d'assainissement n'y sont pas traitées. Le code dispose par ailleurs que "les ouvrages d'assainissement sont agréés par les services techniques compétents" sans être explicite sur la déclinaison desdits services techniques compétents, ni des ouvrages d'assainissement agréés.

3.4.7. La Loi d'orientation relative à la gestion de l'eau

Outre la détermination du régime général de l'eau, la loi d'orientation relative à la gestion de l'eau (loi n° 002-2001/AN) et ses textes d'application comportent d'importantes dispositions spécifiques à l'assainissement en lien avec l'eau :

- le domaine public de l'eau comporte, entre autres comme dépendances, les canaux d'irrigation, d'assainissement et de drainage (art. 6) ;
- l'édification de constructions ou de bâtiments, à usage d'habitation ou non, est interdite ou subordonnée à l'observation de prescriptions spéciales, est interdite à l'intérieur de certaines zones, en raison des risques d'atteinte à la qualité de l'eau, des dangers pour la population, des difficultés prévisibles d'approvisionnement en eau ou encore des obstacles à la réalisation de l'assainissement (art. 34);
- l'Etat peut déléguer aux collectivités territoriales, la gestion du service public de l'eau mais aussi de l'assainissement, entendu comme le traitement et l'évacuation des eaux usées et, le cas échéant, l'évacuation des eaux pluviales. La personne publique ou privée qui, dans le cadre d'un contrat passé avec l'Etat ou une collectivité territoriale, assure la distribution de l'eau, peut également prendre en charge le service de l'assainissement. Ce dernier est alors géré selon les mêmes modalités que la distribution de l'eau ou en application de dispositions qui lui sont propres (art. 43 et 44).

Cette loi apporte une contribution à la législation du sous-secteur de l'assainissement et renforce le champ normatif de la gestion des déchets solides.
Comme nous venons de le montrer, un outillage très développé existe au Burkina Faso à travers un cadre législatif et réglementaire foisonnant. L'assainissement est traité de façon annexe, en lien avec une grande diversité de codes et de lois portant sur des secteurs tels que l'hygiène, l'eau, la santé, l'environnement, l'urbanisme etc. Mais en considérant cette réglementation et l'ensemble des dispositifs y référant, on peut s'interroger sur les capacités des acteurs à assurer régulation et contrôle du respect de ces règles formelles. Nous proposons de présenter, dans le point suivant, les acteurs clés qui interviennent, à différents niveaux, dans la gouvernance du secteur de l'assainissement.

3.5. Identification et rôle des acteurs du secteur de l'assainissement

L'échiquier institutionnel de l'assainissement au Burkina Faso repose sur un jeu d'acteurs et de rôles, en place *de jure ou de facto*, qui tente de réguler le secteur, concevoir les interventions, mobiliser les ressources, financer et assurer la mise en œuvre sur le terrain, suivre et évaluer les processus d'action et les opérations de terrain, mettre en place des cadres de concertation et les faire vivre, valoriser les connaissances et renforcer les compétences etc. A la faveur des évolutions politiques et institutionnelles récentes, les rôles et les interrelations fluctuent et se modifient. L'Etat central, ses démembrements techniques et ses institutions spécialisées, les collectivités territoriales, les partenaires au développement les ONG et les associations, les opérateurs privés, les institutions de

recherche-action, les communautés locales, les usagers etc. sont autant d'acteurs dont le positionnement et la marge d'action conditionnement l'efficacité globale du secteur. Pour autant, on constate à nouveau un décalage entre les fonctions telles qu'elles sont affichées et les modes d'action effectifs.

3.5.1. L'Etat et ses démembrements techniques

Dans son rôle de régulateur, l'Etat définit les orientations, mobilise ses partenaires et met en œuvre les reformes sectorielles. Il agit à travers le Ministère en charge de l'Eau et de l'Assainissement qui change régulièrement de dénomination et de structuration.[103]

Au niveau central, la conduite des dossiers techniques est assurée par les principales directions générales qui détiennent d'importantes attributions : la Direction générale des ressources en eau (DGRE), la Direction générale de l'assainissement des eaux usées et excreta (DGAEUE), la Direction générale des bassins hydrographiques (DGBH), la Direction générale des aménagements hydrauliques (DGAH), la Direction générale des études et des statistiques sectorielles (DGESS)

Au niveau déconcentré, dans les régions et les provinces, les Directions régionales de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement (DREAHA) et les directions provinciales de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement (DPEAHA), jouent un rôle l'appui technique que l'Etat est censé apporter aux communes aussi bien en matière d'assainissement et de gestion des eaux usées et excreta que d'approvisionnement en eau potable. Ces démembrements techniques sont chargés d'appliquer les mesures et les politiques selon les spécificités régionales, en l'occurrence assurer le suivi de la mise en œuvre des projets et programme sous tutelle du Ministère, assurer l'appui conseil et l'assistance technique aux collectivités territoriales et aux autres acteurs de terrain.

3.5.2. Le partage de l'urbain et du rural: ONEA et DGAEUE

L'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), anciennement Office National de l'Eau, est une Société d'Etat[104] rattachée au Ministère en charge de l'eau pour sa tutelle technique.

Le fonctionnement de l'ONEA est régi par un contrat plan triennal et un cahier des charges qui fixe les conditions de création, d'exploitation et de protection des infrastructures d'eau et d'assainissement sous sa gestion. Actuellement, l'ONEA gère 43 centres dotés de systèmes d'approvisionnement en eau potable.
Concernant l'assainissement, l'ONEA est chargé de la création, la promotion et l'amélioration ainsi que la gestion des installations d'assainissement collectif, individuel ou autonome pour l'évacuation des eaux usées et des excreta en milieu urbain et semi urbain.

Dans ce cadre, le PNAEPA a prévu le développement de l'assainissement à travers les Plans Stratégiques d'Assainissement (PSA), dans le cadre de partenariats entre l'ONEA, l'État et

[103] Ce département ministériel est actuellement structuré par le décret n°2013/854/PRES/PM/MEAHA du 03 octobre 2013 portant organisation du Ministère de l'eau, des aménagements hydrauliques et de l'assainissement.

[104] L'ONEA a été créée par décret n°1985-387/CNR/PRES du 22 juillet 1985,

les Municipalités ; il a pour rôle également de veiller à la mobilisation des ressources financières dont une partie provient de la taxe d'assainissement qu'il collecte sur la facture d'eau potable. La Direction de l'Assainissement (DASS) de l'ONEA a fait l'objet d'un audit organisationnel en 2014 qui formule des recommandations en vue du repositionnement stratégique de cette direction dans le contexte de sa nouvelle vision d'accompagnement et de transfert de l'assainissement autonome aux communes.

La Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (DGAEUE), créée en 2008, constitue l'entité du Ministère en charge de la mise en œuvre des stratégies d'assainissement des eaux usées et excreta.

Les directions régionales relevant du Ministère de tutelle au niveau déconcentré interviennent également dans le sens des attributions de la DGAEUE et comme structures d'appui-conseil aux communes.

La mise en place de cette DGAEUE procède d'une évolution institutionnelle qui traduit une démarche volontariste de promotion de l'assainissement dans la mission ministérielle globale. En effet, les questions d'assainissement, de gestion des eaux usées et excreta étaient moins visibles il y a une décennie encore, bien que relevant des attributions du Ministère en charge de l'eau. C'est d'abord à partir de 2006 qu'émerge au sein de la Direction Générale des Ressources en Eau, une Direction chargée de l'assainissement, avant que celle-ci ne soit érigée en Direction générale deux ans plus tard.

En somme, le volet urbain de l'assainissement est couvert par l'ONEA tandis que le volet rural relève de la DGAEUE: chaque volet est constitué d'une composante « investissement en infrastructures ».

Un Cadre unifié d'intervention, érigé depuis le PSNA 2007, désigne l'ensemble des procédures de mise en œuvre et les mesures de renforcement des capacités en vue d'assurer une meilleure coordination et une cohérence des actions prévues en milieu rural.

3.5.3. Les Partenaires Techniques et Financiers

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) se composent de la coopération multilatérale (Union Européenne, Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale, UNICEF etc.) et bilatérale (DANIDA, GIZ, KFW, AFD etc.) qui soutiennent les efforts du Gouvernement dans la promotion de l'assainissement des eaux usées et excreta, à travers des projets et programmes.

Ils contribuent aux niveaux central et décentralisé à la mobilisation des ressources nécessaires aux investissements neufs, aux renouvellements et aux réhabilitations d'infrastructures d'assainissement et fournissent des appuis techniques à travers les programmes et projets qu'ils soutiennent.

3.5.4. Les ONG et Associations

Dans la mise en œuvre de la stratégie d'assainissement, les ONG sont présentes, dans la mesure où elles jouent un rôle d'appui technique et financier et de chaînon de proximité en

matière de communication entre les communautés et les acteurs institutionnels et économiques dans les initiatives de base des populations.

En tant que structures d'accompagnement des politiques, les ONG interviennent dans la mise en œuvre des ouvrages, mais aussi dans les actions de mobilisation sociale, d'intermédiation sociale et d'encadrement technique d'appui-conseil. Sous cet angle, elles se donnent pour mandat de contribuer à l'élaboration des politiques et stratégies, concevoir des techniques de sensibilisation qui permettent aux populations de ''s'approprier'' les ouvrages proposés ; participer à la mise en œuvre, développer une culture d'assainissement chez les populations; organiser et former les artisans ou apporter un appui à la construction des ouvrages.

Dans ce sens, elles peuvent conclure, avec les communes, des ententes ou accords dans différents secteurs d'activités. En effet, depuis le décret n°2013- 290/PRES/PM/MEF/MATS du 16 Avril 2013 portant signature de convention entre les collectivités territoriales et les Associations/ONG internationales, les ONG et Associations sont officiellement en mesure de signer des conventions avec les communes ; accords leur permettant de transférer directement des fonds à celles-ci.

3.5.5. Les institutions de formation et de recherche-action

Plusieurs institutions de formation supérieure et de recherche-action interviennent dans le domaine de l'assainissement et de l'eau en matière de formation des ressources humaines qualifiées d'une part et le développement des technologies appropriées d'hygiène, d'assainissement et d'hydraulique d'autre part. Ces institutions de formation (initiale et continue) et de recherche sont pourvoyeuses de personnels qualifiés pour la conception et la mise en œuvre des activités d'assainissement en milieu urbain et rural : l'Institut international d'Ingénierie de l'Eau et de l'Environnement (2iE), l'Institut de Génie de l'Environnement et du Développement Durable (IGEDD) et le Centre des Métiers de l'Eau (CEMEAU) en sont les plus anciens ; de nouvelles institutions de formation se positionnent sur le marché des compétences en assainissement depuis plusieurs années, notamment l'ISIG (Institut Supérieur d'Informatique de Gestion), devenu Université Aube Nouvelle. Ces structures forment des profils diversifiés pour le secteur de l'assainissement, essentiellement aux niveaux Licence et Master professionnel.

3.5.6. Prestataires et opérateurs privés

Dans le secteur de l'assainissement, une diversité d'acteurs intervient sous contrat pour la conception et la mise en œuvre des actions.

Les bureaux d'étude, institutions de recherche et consultants individuels sont sollicités dans l'élaboration des politiques et stratégies ainsi que l'évaluation des programmes ; d'autres structures de terrains prestataires de service, d'appui-conseil et de formation sont spécialisées dans la mise en œuvre et l'accompagnement des projets dans les volets relatifs à la communication et l'intermédiation et l'ingénierie sociale auprès des communautés.

Les entreprises sont retenues pour construire des ouvrages et mettre en place des équipements : des travaux complexes confiés aux grandes entreprises nationales ou internationales comme des tâches simples demandées aux PME.
Les artisans constructeurs (maçons et pré-fabricants), constituent un maillon important du dispositif de promotion des ouvrages d'assainissement autonome. Dans le cadre normé des interventions de l'ONEA, par exemple, le maçon agréé est chargé de la construction des installations à la demande et pour le compte des ménages, et ce, conformément aux spécifications techniques prédéfinies. Il est garant de la qualité des matériaux, assure la construction des dalles avant leur acheminement vers les ménages.
Les entreprises de vidange mécanique et les vidangeurs manuels assurent la vidange de certaines latrines réalisées dans le cadre formel des programmes, ou à la demande des ménages : leur travail est souvent rendu difficile par la configuration des ouvrages (mauvaise implantation de l'ouvrage, inondation par les eaux pluviales) et le niveau d'entretien (défectuosité des latrines qui servent parfois de douches aussi bien dans les ménages que dans les lieux publics).

Les gestionnaires privés assurent la gérance technique et financière des ouvrages (en contrat d'affermage par exemple) pour le compte des communes : concernant les latrines publiques relevant des communes, ces gestionnaires en contrat avec la commune, emploient à leur tour des ''gérants'' qui sont au bout de la chaîne opérationnelle de gestion des latrines.
Ces opérateurs privés, contrairement à l'approvisionnement en eau potable, ne s'intéressent que peu à l'assainissement, aux eaux usées et excreta en raison de la faible rentabilité financière supposée de la gestion des latrines. De ce fait, le secteur privé dans l'assainissement, notamment en milieu rural, reste très peu développé. Toutefois, on note de plus en plus l'émergence d'acteurs privés ambitionnant de se positionner comme prestataires auprès des communes (le développement des concepts comme «Sanimarché », « Boutiques d'assainissement »[105] prend corps et devra favoriser davantage l'émergence d'un secteur privé).

[105] Les « Sanimarchés » sont des lieux ''incitatifs'' de fabrication et d'exposition de latrines et accessoires d'hygiène à faible coût, activité privée de commercialisation de latrines, le concept émane d'expériences antérieures au Cambodge, à Madagascar et en Mauritanie. Les « Boutiques d'assainissement » constituent des relais entre communautés et structures d'appui promoteurs de l'assainissement.

Un entreprenariat embryonnaire dans la chaine d'assainissement

D'une manière générale, l'entreprenariat dans la chaîne d'assainissement au Burkina reste embryonnaire et les entreprises qui commencent à se positionner, notamment dans la construction de latrines et la maitrise d'œuvre sociale, font face à de multiples contraintes :

- *accès aux marchés: l'on note une lenteur dans l'attribution des marchés (parfois un processus courant sur une année) et aboutissant parfois à des choix inopérants (sélection d'entreprises ne disposant pas des capacités annoncées d'exécution des marchés) ;*
- *relations entreprises-administration : les délais de réalisation des travaux sont parfois sous-estimés et non réalistes, pénalisant les entreprises ; il y a également un déficit de suivi des travaux des entreprises de la part de l'administration ; des décalages considérables entre les propositions financières des entreprises et les marchés finaux attribués, des retards dans les décomptes etc. ;*
- *coût des matériaux : les coûts des matériaux ne sont pas actualisés et sont sous-estimés, remettant en cause l'exécution des travaux, et à cela s'ajoute l'éparpillement des sites (distance, sous estimation du déplacement des équipes d'ouvriers et du matériel) ;*
- *conception des devis et des dossiers : la conception des dossiers de réalisation des travaux ne correspond pas à la réalité de terrain ; par exemple la spécificité de certains terrains n'est pas prise en compte (cuirasses épais à Ouahigouya, rareté des agrégats, problèmes de disponibilité d'eau par exemple au Sahel etc.), les implantations ne sont donc pas aisées ;*
- *mobilisation de la main-d'œuvre : en général les entreprises ne disposent pas de manœuvres permanents, elles font face à des difficultés de mobilisation de la main-d'œuvre locale, notamment dans les zones à sites aurifères sujettes à inflation et à un déficit de main-d'œuvre; la dureté de certains types de sols renchérit les coûts de la fouille;*
- *matériel et matériaux: outre les problèmes d'équipement, les entreprises font face aux problèmes de disponibilité d'eau et de matériaux sur certains sites (qualité du sable dans le Sahel, problèmes de disponibilités en eau etc.) et les distances entre sites ;*
- *sites de réalisation des ouvrages et manutention: le choix de l'administration de faire construire les dalles aux niveaux provincial et communal s'est révélé inopérant ; quantité de dalles n'ayant pas toujours les qualités requises (sans crochet, pas forcément bien dosées, bétonnées, vibrées et ferraillées) n'ont pu être acheminées dans les villages et quartiers.*
- *maitrise d'œuvre sociale: la mobilisation sociale est restreinte en saison pluvieuse, et les populations ont du mal à achever les superstructures des ouvrages ;*
- *pesanteurs socioculturelles : dans certaines zones (Sud Ouest par exemple), la main d'œuvre est d'autant plus rare que toutes les franges sociales ne sont pas culturellement habilitées à ''creuser'' un trou (corrélation avec l'acte du fossoyeur) ;*
- *maitrise d'ouvrage communale : dans la relation entreprises-administration, les communes jouent un rôle de second plan (marché attribué au niveau central) ; il s'y ajoute les problèmes de contrôle et de réception des marchés dus au manque de ressources techniques.*

Certes, même si certaines collaborations entreprises-administration se déroulent convenablement, il n'en demeure pas moins que ces multiples contraintes entravent la célérité et le niveau de réalisation des travaux de construction de latrines, remettent en cause la dynamisation d'un tissu entrepreneurial encore embryonnaire dans le secteur de l'assainissement et ralentissent en définitive la diffusion des ouvrages.

Encadré 2: Un entreprenariat embryonnaire dans la chaine d'assainissement

3.5.7. Communes, communautés et usagers

Les Communes, en tant que maitres d'ouvrage, ont la responsabilité principale, aussi bien en milieu urbain que rural, de définir le cadre d'intervention, la planification, les réalisations et la gestion des infrastructures et équipements dans leur entité administrative.
A ce titre, elles sont engagées dans l'élaboration de Plans Communaux de Développement-Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA), entretiennent des relations contractuelles avec l'ONEA et des prestataires privés dans l'affermage et la gérance des infrastructures, elles mobilisent les équipes d'animation pour servir de point d'information, délivrent des autorisations aux prestataires pour la mise en œuvre de leurs activités et sont chargées de faire appliquer les textes réglementant les pratiques d'assainissement.

Même si le transfert des ressources (normalement subséquent au transfert de compétences) n'est pas encore effectif, de nombreux acteurs interviennent déjà depuis des décennies dans les communes en matière d'assainissement (Etat, PTF, ONG et associations). Leurs interventions ont certes accru l'offre d'assainissement mais elles restent disparates du point de vue des approches et des méthodologies de mise en œuvre. D'autre part, ces interventions se caractérisent par une implication insuffisante des autorités communales, d'où la non-pérennisation des actions à la fin des projets, les déficits d'appropriation des activités et les insuffisances de capitalisation et de réplication des ''*success stories''* éventuelles[106].

C'est dire que les stratégies prônées par le PNSA en 2007 restent encore lettre morte.
Les communautés, populations ou bénéficiaires selon les vocables du champ lexical assez large du développement, sont considérés dans les stratégies nationales d'assainissement comme des interlocuteurs à part entière dans les processus de prise de décision. Il n'en a pas toujours été le cas dans la pratique, même si les intervenants prennent désormais la mesure du rôle prépondérant des communautés dans l'efficacité et la durabilité des actions.

Quant aux usagers finaux concernés par la problématique de l'assainissement, on peut les catégoriser en deux groupes d'acteurs distincts:

- les hommes, femmes, adultes, vieux, jeunes et enfants au sein des ménages et des concessions, vivant en milieux urbain, périurbain ou rural (ici l'unité considérée est la sphère domestique) ;
- les passagers citadins ou de l'hinterland rural dans les gares routières, les travailleurs et vendeurs d'articles aux abords des gares, les marchands et clients dans les marchés, les malades et accompagnants dans les centres de santé , les élèves et enseignants dans les écoles (sphère publique et institutionnelle) .

La demande et l'offre d'assainissement concernent donc ces différents usagers aussi bien dans les centres urbains que dans leurs prolongements ruraux.

[106] MEAHA. Document de procédure détaillée, concertée et harmonisée entre les acteurs étatiques et non étatiques pour promouvoir l'assainissement en milieu rural, décembre 2013, p.5.

3.5.8. Analyse de la complexe coordination entre acteurs

L'analyse des dispositifs de mise en place et de gestion des latrines montre, d'emblée, un certain nombre de changements et de contraintes dans le jeu de rôles des acteurs. Les communes sont désormais maîtres d'ouvrage en matière d'assainissement des eaux usées et excreta à l'échelle de leur territoire, mais peinent à jouer pleinement leur rôle. Les bureaux d'études ou ONG, chargés de conduire des activités d'intermédiation sociale ou de suivi-contrôle de la prestation des artisans maçons et pré-fabricants, ont manqué souvent de qualification avérée dans ces domaines. Certains se sont dotés de ces compétences pour être éligibles.

Au plan des réformes institutionnelles au niveau de l'Etat, l'on peut noter le désengagement de l'Etat de la sphère de production et de mise en œuvre, notamment à partir de 1990 ; le secteur privé a alors été de plus en plus promu. Dans le cadre du processus de décentralisation, les directions régionales des différents ministères sont désormais des structures d'appui-conseil aux communes (dans cette optique, celles du ministère en charge de l'assainissement des eaux usées et excreta appuient les communes dans l'élaboration et la mise en œuvre) ; la réorganisation du ministère en charge de l'Eau en 2008 a donné lieu à la naissance de la Direction Générale de l'Assainissement Eaux Usées et Excreta (DGAUE), porteuse et fédératrice de toutes les actions devant traduire dans les faits la politique et la stratégie nationales d'assainissement.

S'agissant des capacités opérationnelles, les artisans, maçons et pré-fabricants, tout comme les bureaux d'études, rencontrent des difficultés pour s'organiser, notamment dans la rétention de leur personnel sur le long terme, dans le financement de leurs activités, dès qu'un retard intervient dans le paiement de leurs factures, et dans l'exécution de leurs marchés sur le terrain.

Au plan des propositions technologiques, de nouvelles générations de latrines sont en cours d'expérimentation (après les latrines à fosse ventilée et les toilettes à chasse manuelle, les latrines Ecosan ont fait leur apparition).

Concernant les gestionnaires privés en contrats d'affermage avec les communes dans la sphère publique, leur activité semble entourée de confusion à travers des ''sous-traitances'' informelles impliquant des gérants en bout de chaînes.

Au niveau des ménages et des usagers dans la sphère domestique, leurs rôles consistent à participer aux séances d'animation sociale, à contribuer au financement (physiquement ou pécuniairement), à s'approprier les équipements subventionnés, et à enclencher une dynamique durable et réplicable. Mais des facteurs socioculturels liés aux représentations qu'ils ont de la latrine et de l'intimité, des facteurs organisationnels et économiques remettent en cause ces objectifs.

Conclusion de la partie 1

Cette première partie thématique, méthodologique et contextuelle ambitionnait, d'une part, de définir la problématique de la thèse, le modèle d'analyse et les choix méthodologiques retenus, et d'autre part d'appréhender le contexte national d'assainissement et de latrinisation en lien avec l'objet de la recherche.

Le paradigme de l'interface technologie-homme

La thèse a été circonscrite dans un paradigme qui privilégie l'étude des interactions entre l'homme et la technologie : l'homme en tant que producteur de déchets, mais aussi comme acteur et usager de ces technologies proposées. Ce rapport de l'homme à la technologie est au cœur d'une sociologie de l'assainissement et encore plus d'une analyse de la latrinisation dont la thèse a essayé de définir les schèmes d'analyse, à savoir les dimensions relatives aux représentations sociales et symboliques, les pratiques, les usages, les logiques d'action et les stratégies d'acteurs engagés dans les processus de latrinisation. Ce segment « excreta » que nous abordons dans cette thèse est moins étudié par les sciences sociales que la gestion des déchets solides par exemple.

La thématique de l'assainissement et de la latrinisation est un véritable sujet de santé publique au regard de la morbidité et de la mortalité dans lesquelles les causes hydro et oro-fécales interviennent en grande partie. Or, la politique publique nationale ne semble pas prendre toute la mesure du problème que constitue le déficit d'assainissement au Burkina Faso. Elle s'inscrit toujours dans une démarche plus curative que préventive.

Un cadre institutionnel et législatif à l'efficacité questionnée

Certes au Burkina Faso, le cadre institutionnel et législatif est effectif: les instruments institutionnels, les documents officiels de politique et d'orientations nationales – en matière d'assainissement et de politiques connexes (santé, hygiène, environnement, action sociale, genre etc.) – existent et sont régulièrement actualisés au fil des décennies. Mais leur concrétisation en résultats tangibles reste largement en-deçà de tous ces efforts de conception et de cadrage, malgré une forte implication des PTF.

Cet échiquier institutionnel de l'assainissement au Burkina Faso présente une diversité d'acteurs qui tentent de réguler le secteur, concevoir les interventions, mobiliser les ressources, financer et assurer la mise en œuvre des actions sur le terrain, suivre et évaluer les processus d'action, mettre en place des cadres de concertation et les faire vivre, valoriser les connaissances et renforcer les compétences etc.

L'Etat central, ses démembrements techniques et ses institutions spécialisées, les collectivités territoriales, les partenaires au développement, les ONG et les associations, les opérateurs privés, les institutions de recherche-action, les communautés locales, les usagers etc. sont autant d'acteurs dont le positionnement et la marge d'action conditionnent l'efficacité globale du secteur. Les évolutions politiques et institutionnelles récentes modifient les rôles et les interrelations sans induire forcément une efficacité pratique du système.

Une mission spécifique est dévolue à deux acteurs institutionnels clé en matière d'assainissement au Burkina Faso : l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA), et la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (DGAEUE), créée en 2008.
La mise en place récente de cette DGAEUE traduit une volonté de promotion de l'assainissement dans la mission ministérielle globale. En effet, les questions d'assainissement, de gestion des eaux usées et excreta étaient moins visibles il y a une décennie encore au sein du Ministère en charge de l'eau.
Le partage des missions entre ces deux institutions – volet urbain de l'assainissement couvert par l'ONEA et volet rural pris en charge par la DGAEUE – ne suffit pas à donner plus de lisibilité dans la prise en charge de l'assainissement, l'harmonisation des méthodes d'actions ou la mobilisation des partenaires, les deux institutions ayant des personnalités administratives, une histoire institutionnelle et des ressources humaines et des moyens d'action opérationnelle différents.

La propension à produire des documents d'orientations et des cadres normatifs traduit-il une réelle volonté de dynamisation du secteur ou obéit-il aux injonctions des partenaires et aux agendas internationaux ?

La mise en place du Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA), à partir de 2006, élaboré dans le fil de l'engagement aux OMD, ambitionnait une desserte supplémentaire de 5,7 millions de personnes en milieu rural et 2,1 millions de personnes en milieu urbain à l'horizon 2015 (MHRH, 2006). Mais ce cadre programmatique, largement soutenu par les partenaires techniques et financiers à travers leur appui budgétaire sectoriel, n'a pu atteindre ses objectifs. Ainsi, on peut en conclure que la dynamique institutionnelle n'a pu se traduire en résultats tangibles quand on constate les taux d'accès à l'assainissement encore très bas, quels que soient les critères pris et les statistiques considérées. L'enquête nationale d'assainissement en 2010 retenait un taux national de 3,1% (9,6% pour l'urbain et 0,8% pour le rural) ; l'état des lieux révisé en 2013 indiquait 6% au niveau rural et 29,1% au niveau urbain, largement en-deçà des OMD.

Ce déficit en assainissement justifie sans doute les efforts consentis par l'Etat ces dernières années pour donner une plus grande visibilité et une nouvelle dynamique au segment de l'assainissement longtemps ''dilué'' dans la composante ''eau''. L'engagement plus marqué de l'Etat en faveur de l'assainissement se caractérise par des financements publics, une subvention du secteur et des arsenaux juridiques et normatifs destinés à encadrer les comportements et pratiques des acteurs. En 2009, une stratégie dite d'opérationnalisation de la composante ''infrastructures assainissement'' a été validée.

Cette stratégie d'opérationnalisation s'est fondée sur la diffusion de documents là encore très formalisés. Ces documents proposaient une analyse de la problématique de l'assainissement du point de vue des logiques, des choix et des motivations des acteurs, une caractérisation des choix de technologies d'assainissement des eaux usées et excreta pour les ménages, les lieux institutionnels et publics, mais aussi une analyse des méthodologies d'IEC et de communication pour le changement de comportement et la formulation de modalités de financement et de procédures de mise en œuvre, de suivi-évaluation et de renforcement de capacités.

En dépit de cet effort d'élaboration de documents d'orientation et de cadrage des interventions, qui semblent attester d'une dynamisation du segment assainissement, il est loisible de constater que le secteur manque d'harmonisation et de mise en cohérence entre les différents domaines d'action et stratégies adoptées.

Depuis plus d'une décennie, le Burkina Faso élabore de nouveaux textes d'orientations dans plusieurs autres secteurs d'activités (genre, action sociale, hygiène publique etc.). Ces documents définissent des choix de politiques, des approches ou des stratégies visant à encadrer les interventions sectorielles : dans leur transversalité et dans la largeur de leur portée, ils ont des connexions immédiates ou lointaines avec les problématiques d'assainissement. Ces politiques connexes abordent, au détour de leurs déclinaisons, certaines questions d'assainissement, mais la synergie et la cohérence intersectorielle ne paraissent pas toujours évidentes.

Un potentiel d'acteurs et de partenaires dans le secteur

En apparence, les partenaires du secteur de l'eau et de l'assainissement au Burkina Faso semblent cautionner les orientations nationales et attelages institutionnels chargés d'impulser une dynamique au secteur.

Les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) de coopération multilatérale (Union Européenne, Banque Africaine de Développement, Banque Mondiale, UNICEF etc.) et bilatérale (DANIDA, GIZ, KFW, AFD etc.) s'inscrivent dans un appui aux efforts du Gouvernement dans la promotion de l'assainissement des eaux usées et excreta, à travers des projets et programmes : mobilisation de ressources, études diagnostic stratégiques, financement d'ouvrages neufs, renouvellement, réhabilitations d'infrastructures etc.

Les ONG[107] et autres acteurs non étatiques – à l'instar des partenaires de coopération décentralisée très présents dans certaines communes – apportent une contribution notable dans la mise en œuvre effective des actions d'assainissement par leur appui financier et technique, leur proximité avec les communes (Bazié J.-B, 2014), les opérateurs privés, les communautés et les leaders d'opinion, leurs expériences en mobilisation sociale.

A partir de 2013, les ONG sont formellement[108] en mesure de conclure avec les communes des ententes ou accords dans différents secteurs d'activités leur permettant de transférer directement des fonds à celles-ci.

Le secteur l'assainissement au Burkina Faso bénéfice par ailleurs d'un potentiel de ressources humaines par la présence d'institutions de recherche et de formation dans les domaines de l'eau, l'assainissement, l'environnement et le marketing social.

[107] Dans une genèse sur le rôle des ONG dans l'accompagnement de la maitrise d'ouvrage, Jean Bosco Bazié estime qu'elles ont joué de leur proximité avec les acteurs locaux , de leur rapidité d'intervention et d'un dimensionnement de leurs opérations comme d'un avantage comparatif par rapport aux autres acteurs, pour remplir leurs missions, notamment dans le sous-domaine de l'hygiène et l'assainissement, Voir J.-B. Bazié, (2014) *« Le rôle des ONG : de la réalisation de points d'eau à l'accompagnement de la maitrise d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement au niveau local »*, in Jamati Claude, (2014), (dir.), L'Afrique et l'eau, Paris, Edition : Alpharès, p. 144

[108] Décret n°2013- 290/PRES/PM/MEF/MATS du 16 Avril 2013 portant signature de convention entre les collectivités territoriales et les Associations/ONG internationales

De plus en plus, le marché de l'emploi peine à absorber ces diplômés, bien que de tels profils professionnels intéresseraient les communes urbaines et rurales en manque de ressources humaines.

Les bureaux d'étude, les consultants individuels et structures de terrain prestataires de d'appui-conseil et de formation sont spécialisées dans la mise en œuvre et l'accompagnement des projets. Le secteur privé opérant dans le secteur concerne les entreprises fournisseurs de biens et services pour la construction de gros ouvrages et infrastructures, mais aussi les artisans constructeurs (maçons et pré-fabricants).

Les entreprises de vidange mécanique et les vidangeurs manuels assurent la vidange de certaines latrines réalisées dans le cadre formel des programmes, ou à la demande des ménages. D'une manière générale, cet entreprenariat dans la chaîne d'assainissement au Burkina Faso reste embryonnaire et les entreprises qui se positionnent dans la construction de latrines et la maitrise d'œuvre sociale, font face à de multiples contraintes (cf. encadré 2).

Quant aux gestionnaires privés des ouvrages d'assainissement, il s'agit d'une nouvelle catégorie d'opérateurs privés (homologues des fontainiers dans le secteur de la desserte en eau) à laquelle notre thèse s'est intéressée. Elle est nouvelle et encore peu couverte, sans doute en raison des stéréotypes associés à la latrine et de la faible rentabilité supposée (démentie par nos investigations) de l'exploitation des latrines (cf. partie 3).

Une construction communale bridée

En faisant le choix de porter l'analyse sur ces problématiques d'assainissement dans les villes moyennes (Ouahigouya, Dori, Houndé et Pouytenga), la thèse aborde par ailleurs la question du processus d'urbanisation dans un contexte de décentralisation.

En la matière, l'option affichée par l'Etat, dans le processus de la décentralisation et de communalisation intégrale consiste à opérer le transfert des compétences aux communes en matière d'offre d'assainissement. Les communes plus spécifiquement sont donc officiellement compétentes pour la prise de mesures d'hygiène et de salubrité dans leur ressort territorial.
Forts de ces arsenaux juridiques, la plupart des acteurs de terrain (ONG, associations, coopération décentralisée etc.) s'y sont inscrit en mettant en œuvre des projets de nouvelle génération pour accompagner les municipalités dans leurs nouvelles missions.

Ces acteurs non étatiques (ANE) semblent faire cavaliers seuls tant les Communes ont du mal à suivre la cadence, à mobiliser ''la contrepartie'' financière et les ressources humaines indispensables à la formulation et la mise en œuvre des projets, malgré les dispositifs législatifs mis en place pour le permettre.

Dans ces contextes, les Communes urbaines actuelles offrent un bilan très en-deçà des attentes en matière de services d'infrastructures : l'urbanisation en cours ne s'accompagne pas de systèmes appropriés de gestion des eaux pluviales ; les ouvrages d'évacuation des eaux pluviales, les systèmes de gestion des déchets solides, des eaux usées et excreta sont inexistants, insuffisants ou manquent d'entretien. Elles élaborent des Plans Communaux de développement- Approvisionnement en Eau Potable Assainissement (PCD-AEPA), des Plans Stratégiques d'Assainissement (PSA), des Schémas Directeurs d'Aménagement

Urbains (SDAU), mais ont du mal à les mettre en œuvre et peinent à assumer leur mission de maitrise d'ouvrage. Ceci explique l'impatience, la défiance et la contestation des communautés qui, de leur côté, ont aussi des comportements contreproductifs en matière de salubrité publique.

Dans la caractérisation descriptive des villes moyennes de Ouahigouya, Dori, Houndé et Pouytenga, cadre de nos investigations de terrain, la demande en services d'infrastructures augmente avec la croissance démographique alors que ces municipalités en devenir n'arrivent pas à répondre aux besoins de leurs administrés. Leurs processus endogènes de mutation, leurs cheminements de grosses bourgades qu'elles étaient vers la configuration d'une ''ville'' butent sur ces faiblesses de fonctionnement administratif et de desserte en services d'infrastructures adéquats.

Enfin, deux contraintes significatives, communes aux quatre villes présentées, illustrent leurs difficultés à assumer leurs nouvelles responsabilités à la suite de la communalisation intégrale et au ''transfert de compétences'' :

- La délimitation actuelle des communes reflète une réalité territoriale communale qui inclut à la fois un espace urbain et une partie rurale avec les villages rattachés à la commune urbaine : une juxtaposition spatiale qui se perçoit comme un réel problème pour les urbanistes et pour les administrateurs communaux pour prendre concomitamment en charge la ville-centre et la périphérie rurale, continuum de l'urbain dans les textes ;
- Le manque de compétences techniques et de ressources (financières, humaines et logistiques) qui réduit la capacité de maitrise d'ouvrage communale et remet en cause le potentiel de mise en place et de gestion des infrastructures et équipements.

Les acteurs dont les représentations sociales, les pratiques d'usages et les logiques seront abordées dans la partie suivante se déploient dans le cadre institutionnel et la caractérisation des municipalités qui viennent d'être brossés.

PARTIE II: REPRESENTATIONS SOCIALES, LOGIQUES ET PRATIQUES D'USAGE

Cette seconde partie de la thèse, en lien avec les hypothèses 1 et 2, aborde les représentations sociales et symboliques qui se fondent sur les matériaux fournis par les enquêtes ménages et les focus group. Le chapitre 4 les analyse plus en détail tandis que le chapitre 5 aborde les pratiques des acteurs de la sphère domestique à la sphère publique.

Chapitre 4 : Représentations sociales et symboliques

4.1. Représentations du propre et du sale

Les populations des zones d'étude, à l'instar des communautés des autres régions, véhiculent des représentations spécifiques du propre et du sale, du pur et de l'impur, sous-tendues par des conceptions culturelles et par le vécu social. Comment ces représentations se décryptent-elles ? Sous quelles déclinaisons et catégorisations propres apparaissent-elles dans nos différents sites d'enquête ?

Ces questions nous semblent fondamentales car elles permettent de comprendre certains facteurs de blocage à la diffusion des dispositifs techniques accompagnant les processus de latrinisation. Or, elles apparaissent souvent de façon marginale dans les analyses traitant de ces questions.

L'analyse des représentations du propre et du sale, du pur et de l'impur se fonde sur les expressions très ouvertes des interviewés au niveau de tous les sites, et cela ressort quelle que soit la méthodologie utilisée:

- Au niveau des Focus group, sur tous les sites, les communautés expriment leurs représentations du propre et du sale (les expressions libres et les proverbes et adages populaires renseignent sur ces notions) ;
- Au niveau des interviews individuelles, la démarche consistait à ne pas enserrer les interviewés dans des catégories hygiénistes théoriques préétablies mais de laisser chacun s'exprimer à sa guise sur des notions aussi larges que le propre et le sale, le pur et l'impur, le quartier (village) propre et sale, la concession propre et sale, la chambre propre et sale, l'homme propre et sale, la femme propre et sale: ces réponses ''libres'', ces représentations effectives, ont été ensuite catégorisées ''à posteriori''.

4.1.1. Représentations générales du propre et du sale – focus communautaires

4.1.1.1. Représentations courantes sur le propre et le sale

Le propre

Le propre dans les perceptions populaires renvoie à différentes composantes de l'assainissement telles que la gestion des ordures ménagères, l'évacuation des déchets, l'hygiène corporelle et alimentaire et à des actes quotidiens comme le balayage, le rangement des objets, le lavage des ustensiles de cuisine etc. Ces perceptions se déclinent au plan de la gestion de la salubrité physique des différents espaces de vie et des comportements des individus.

La responsabilité des individus (hommes et femmes) est mentionnée dans l'état de propreté ou de saleté des lieux, de l'espace public à l'espace domestique et même l'espace intime que constitue la chambre (ou la case). On perçoit, à ce niveau, la distribution des rôles telle que la société l'exprime à travers les images de ''l'homme propre'' ou sale et de la ''femme propre'' ou sale, évoquées aussi bien lors des focus group que lors des entretiens individuels.

Même si l'eau n'est pas majoritairement insérée dans ces représentations ''directes'' sur ''l'assainissement'', les représentations qui y sont liées – notamment dans les multiples proverbes et adages populaires – exposent son caractère vital et son association avec la propreté.

La propreté renvoie ainsi aux actes quotidiens d'évacuation des ordures et à la disponibilité d'un minimum d'équipements :

> « *La propreté c'est l'absence de tas d'ordures, la présence d'une poubelle qui est déversée dans les champs quand elle est pleine, le balayage régulier, l'incinération des ordures, l'existence d'un canal d'évacuation des eaux sales et l'hygiène corporelle et vestimentaire* » (Focus Group, Dori secteur 4) ;
>
> *« La propreté c'est la santé ! la saleté c'est les excreta, les eaux usées, la pourriture, la souillure »*. (Focus Group, Secteur 5-Koho Yabiro).

En plus de ces actes quotidiens, le niveau de salubrité est associé à la survenue de la maladie, à l'hygiène corporelle, à l'hygiène alimentaire, à la responsabilité individuelle des habitants de l'espace domestique, à la cohésion sociale et à l'existence d'eau potable :

> *« La propreté permet d'éviter les maladies, elle se voit à travers l'habillement, l'hygiène, les ustensiles de cuisine, la propreté de la cour, le respect entre les occupants de la cour »*. (Focus Group, village de N'djomga)
>
> *« La propreté c'est le balayage et l'entretien des lieux, c'est l'existence de puits perdu pour évacuer les eaux sales, c'est l'existence de forage pour consommer de l'eau potable ainsi que l'entente et la compréhension entre les habitants du quartier».* (Focus Group, quartier périphérique de Gnarala).

« La propreté c'est le fait de se laver les mains avant et après les repas, avant et après les selles, de laver les habits, de balayer ou nettoyer les maisons et les lieux fréquentés » (Focus Group, village de Kalwartenga)

La responsabilité individuelle, l'empathie envers les concitoyens, exprimée souvent dans la déclinaison de la notion de propreté, montrent que, du point de vue des populations, la propreté ne se perçoit pas seulement sous l'angle technique et instrumental, mais fait appel aux dimensions comportementales et à la responsabilité individuelle:

« La propreté, c'est tout ce qui est bon pour l'homme » (Focus Group au Secteur 5 de Pouytenga) ;

« La propreté, c'est l'ordre, c'est ce qui est entretenu, sans poussière, c'est blanc, ça brille, c'est la propreté du cœur, je peux paraitre sale dans ma tenue de chasseur, mais je suis propre en réalité ! » (Chef traditionnel ''dozo'' du quartier du secteur 2 de Houndé) ;

« La propreté c'est aussi être pur dans son cœur, s'accepter mutuellement, se donner des conseils, pour éviter le manque dans la famille et autour de soi, éduquer ses enfants, se respecter dans le couple et connaitre sa place !» (Focus Group à Kalwartenga).

Le sale

L'acception de la saleté sous-entend la crasse et les déchets et met en cause non seulement la responsabilité des populations, mais aussi le déficit d'action publique :

« La saleté, c'est la vomissure, la morve, les excreta, les urines, les ordures, tous sont sources de maladies ». (Focus Group, Secteur 2 Houndé) ;

« La saleté, c'est la présence d'ordures partout, les enfants qui défèquent n'importe où, la cohabitation entre les animaux et les hommes, les ustensiles de cuisine en désordre partout dans la maison, la présence de nids de mouches ». (Focus Group, Secteur 4 de Dori) ;

« La saleté, c'est l'accumulation des déchets, l'absence d'équipements pour stocker les ordures… et le manque de lotissement ». (Focus Group Gnarala, Dori).

Se fondant sur l'adage en mooré « *Ringda ya banssé » (« de la saleté découle la maladie »*), la population du secteur 9 de Ouahigouya exprime la relation de cause à effet entre santé et salubrité en soutenant que l'utilisation d'une latrine préserve des maladies et garantit une forme de sécurité ; *à contrario*, son inexistence expose aux maux de toutes sortes et autres risques de la défécation dans la nature (morsures de serpents, de scorpions, honte, absence d'intimité etc.).

Si l'on prend conscience des risques sanitaires liées au manque d'hygiène (*« La saleté c'est tout ce qui peut contaminer, causer des maladies »,* Focus Group Village de Kalwartenga) , la gestion de la propreté est aussi liée, causalement, à des questions plus prosaïques de manque de ressources vivrières et pécuniaires, alimentant un cercle vicieux saleté-maladie-pauvreté : *« ceux qui ont faim, ne peuvent pas gérer les ordures, ils ne peuvent pas évacuer dans de bonnes conditions les fèces et les eaux usées et aménager leur cadre de vie comme il faut ; et c'est ceux-là qui ont faim qui tombent souvent malades ! »* (Focus Group secteur 13 Ouahigouya).

Dans ces registres, l'on perçoit que la propreté se décline à travers sa dimension technique à laquelle on allie une forme de sociabilité tandis que la saleté est perçue dans son lien de causalité avec la maladie.

4.1.1.2. Le propre et le sale de l'espace public à l'espace intime

Représentations de la propreté dans la sphère publique : le quartier/village

Dans la sphère publique, les représentations de la propreté agrègent d'abord les paramètres d'une bonne gestion des ordures ménagères, des eaux usées et excreta, de la voirie et de la salubrité publique, de l'existence d'équipements, de la disponibilité d'eau potable:

> *« Dans un quartier propre, il y a des latrines, des poubelles, des routes sont bien balayées, les eaux usées ne sont pas déversées au hasard ».* (Dori Ndjomga) ;
>
> *« Un quartier propre est balayé chaque matin, on y trouve des poubelles qui sont vidées ensuite dans les bacs à ordure, les devantures des maisons et les alentours sont balayés, il n'y a pas d'eaux usées versées dans les ruelles »* (Focus Group, secteur 4 Dori)
>
> *« Un quartier propre a des poubelles, il est toujours balayé, les ordures sont mises dans les poubelles, il y a un dépotoir et des personnes sont chargées de l'enlèvement des ordures ».* (Focus Group Secteur 2, Houndé)
>
> *« Un quartier propre, c'est un quartier balayé et disposant d'eau potable ».* (Secteur 5-Koho Yabiro)
>
> *«Un village propre, c'est un village sans ordures, tout comme une concession propre et une chambre propre ! ».* (Focus Group Village de Dohoun)

Aux paramètres techniques et à l'imputabilité de l'action publique, s'ajoutent, de l'avis des populations, leur propre responsabilité dans la salubrité publique, les termes ''d'entente'', de ''cohésion'', de ''compréhension mutuelle'' revenant à plusieurs reprises dans le discours des populations locales:

> *« Un quartier propre est un quartier loti, toujours bien balayé, il y règne l'entente et il y a des lieux de stockage des ordures et des ouvrages d'évacuation des eaux usées ».* (Focus Group Dori Gnarala) ;
>
> *« La propreté c'est l'absence d'ordure ; un quartier propre c'est là où c'est balayé, lavé, nettoyé, entretenu, là où il y a l'entente entre les gens »* (Focus Group, Secteur 3, Pouytenga)
>
> *« Un village propre, c'est la compréhension entre les villageois pour s'organiser pour le nettoyage du village, l'évacuation des eaux usées »* (Focus Group, Kalwartenga)

Représentations de la propreté dans la sphère domestique : cour-concession

La propreté domestique renvoie d'abord à l'hygiène corporelle et vestimentaire (se laver avec du savon, qu'il s'agisse des adultes et des enfants), la salubrité quotidienne (balayer la cour, avoir des poubelles, des ustensiles propres), l'évacuation des excreta (disposer de

latrines propres) et des eaux usées (fosses), la disponibilité d'eau potable, le tout garantissant la santé des occupants:

> *« Une concession propre, c'est celle qui possède une latrine, qui a de l'eau potable, et dont les ordures sont régulièrement évacuées ».* (Focus Group, Secteur 5- Koho Yabiro)

> *« Une concession propre c'est une concession où les ordures sont ramassées chaque matin, elle est bien balayée, a des poubelles et les maisons sont sans poussières ».* (Secteur 2 Houndé)

> *« Dans une concession propre, les gens sont en bonne santé ! »* (Focus Group, Secteur 5 Pouytenga)

Dans la sphère de la concession, la propreté est perçue à l'aune de l'existence de latrines bien construites, de l'évacuation des eaux usées et aussi de l'absence d'animaux dans la cour, ou, à tout le moins, de l'existence d'enclos pour les bêtes (la plupart des concessions traditionnelles disposent d'un cheptel qui est ramené le soir dans la concession) :

> *« Une concession propre est une cour sans animaux, elle est balayée chaque matin, elle dispose de poubelles et de latrines bien entretenues » (Dori, secteur 4) ;*

A l'échelle de la concession, la vision des populations est également celle d'une salubrité qui englobe autant les questions logistiques que les dimensions anthropiques et la responsabilité quotidienne des gens, en l'occurrence celle de la femme :

> *« Une concession propre est bien balayée, bien entretenue, sans eaux sales dans la cour, avec une latrine et caractérisée par l'entente entre ceux qui y vivent ».* (Focus Group, quartier de Gnarala) ;

> *« Une concession propre, c'est quand la concession est balayée chaque jour, les ordures sont à leur place (fosse fumière), les occupants se comprennent pour donner un éclat à la maison ».* (Focus Group Village de Kalwartenga) ;

> *« Une concession propre est une concession bien balayée, les femmes sont propres, la maison dispose d'une latrine et d'une douche, les ustensiles et couverts pour le repas sont propres et ne sont pas à la portée des enfants, l'intérieur et l'extérieur de la concession sont propres et il y a une bonne organisation ».* (Focus Group, Village de N'Djomga).

Représentations de la propreté dans l'espace intime : chambre-case

Dans l'espace intime de la chambre, la notion de propreté se réfère au balayage, au nettoyage, à la propreté et au rangement des objets, de la literie, mais également à l'attitude des occupants de la chambre (ou case) qui doivent eux-mêmes être propres :

> *« Une chambre propre, ce sont des ustensiles propres, des draps propres, une entente dans le couple ».* (Focus Group Gnarala) ;

> *« La chambre propre est une chambre bien balayée, tout ce qui s'y trouve est propre, la jarre, le gobelet, les autres objets sont bien rangés »* (Focus Group N'Djomga) ;

« Une chambre propre est une chambre bien balayée, rangée, avec des meubles rangés, elle est sans poussière et sans toiles d'araignée ». (Focus Group Secteur 2 Houndé) ;

« La chambre propre, c'est celle qui est régulièrement balayée, lavée, aérée et qui possède une porte qui se ferme ». (Focus Group Secteur 5-Koho Yabiro) ;

« Une chambre propre, il faudrait que les occupants de la chambre soient d'abord propres, ils nettoient et rangent bien la chambre ». (Focus Group Village de Kalwartenga)

« Une chambre propre est une chambre balayée chaque matin, dont le matériel est propre et bien rangé, les vêtements sont lavés, les habits propres séparés des sales ». (Focus Group Secteur 13 Ouahigouya)

De l'espace public (du quartier urbain ou du village) à la chambre (ou la case), en passant par la concession (la cour), la caractérisation de la saleté s'exprime et se fonde sur les conceptions courantes du sale.

Représentations de la saleté dans les différents espaces de vie

Comme nous l'avons vu dans le domaine de la propreté, au niveau du quartier (ou village), la perception de la population sur la ''propreté'' traduit la vision d'une salubrité autant ''technique'' (la présence des routes, de caniveaux, l'évacuation des eaux usées) que ''sociale et économique'' (« la propreté, c'est quand les gens du quartier s'entendent bien, quand ils ont un bon travail et quand ils ont les ressources pour s'épanouir). Dans le même registre, le quartier ou le village sale, c'est celui caractérisé par un manque d'hygiène et d'assainissement (pas de bacs à ordures, pas de caniveaux, écoulement des eaux sales dans les ruelles etc.), mais aussi un déficit de cohésion sociale :

« Un quartier sale a des ordures partout, les enfants défèquent partout, les toilettes sont absentes ou mal entretenues, il y a beaucoup de moustiques et de sachets plastiques » (Focus Group Secteur 2 de Houndé) ;

« Dans un village sale, on est accueilli par des ordures, déjà sur la voie publique et ensuite dans les habitations, il n'y a pas de latrines, les hommes et les animaux utilisent les mêmes récipients et la nourriture est servie dans des plats sales !». (Focus Group, Village de Ndjomga) ;

« Un village sale, c'est quand il n'y a pas de compréhension dans le village, chacun fait ce qu'il veut, les lieux publics sont sales, les cours des ménages ne sont pas entretenues, les habitants sont sales car ils n'ont pas de notion d'hygiène ». (Focus Group, Village de Kalwartenga).

A l'échelle de la concession, la saleté renvoie aussi à l'absence d'équipement et aux pratiques des habitants mises en cause :

« Dans une concession sale, il n'y a pas de latrine, les eaux sales sont déversées partout et les aliments ne sont pas protégées ». (Secteur 5-Koho Yabiro) ;

« Une concession sale est détestable ! » (Secteur 5 Pouytenga).

Au niveau de la chambre, nous avons vu que le balayage, le nettoyage, la décoration, le rangement, notamment des habits, constituent les critères principaux de propreté. En

conséquence, la chambre sale est celle qui manque de ce niveau d'hygiène et de ces aspects relatifs au rangement des objets; de plus elle, est ouverte à tous les vents et on y laisse même entrer les animaux. Dans cette sphère intime, toute la responsabilité sociale de la salubrité relève de la femme :

> *« Une chambre sale est un lieu négligé, les ordures entassées partout, les mouches rodent autour des plats, les vêtements sont entassés pêle-mêle, les ustensiles sont éparpillés et les eaux usées y coulent »* (Focus Group secteur 13 Ouahigouya) *;*
>
> *« Dans une chambre sale, il y a des odeurs d'urine, les restes de repas, de la nourriture non couverte et des mouches partout »* (Focus Group, Secteur 2 Houndé) *;*
>
> *« Dans une chambre sale, rien n'est balayé, tout est éparpillé, il n'y a même pas de passage pour y entrer, les ordures et les selles des enfants y séjournent avant d'être jetés»* (Focus Group Village de N'Djomga) ;
>
> *« Quand la chambre est sale… c'est que la femme est sale, c'est le non respect de soi-même, la négligence, la paresse »* (Focus Group Village de Gnarala) *;*
>
> *« Une chambre sale, c'est…quand la femme du foyer ne se donne aucun temps pour s'occuper de sa maison, on y trouve des ordures, des saletés et plein d'odeurs) »* (Focus Group Village de Kalwartenga).

4.1.1.3. Du propre et du sale : les comportements valorisés et reprouvés

L'homme propre et la femme propre

L'homme propre c'est celui qui prend soin de son hygiène corporelle et soigne son apparence physique, mais c'est aussi un organisateur décisif de la vie du ménage, dont la propreté dépend…de la femme:

> *« Un homme propre, c'est celui qui se douche, qui a des vêtements propres, qui se coiffe, qui porte des habits propres, qui n'a pas beaucoup de cheveux et se peigne, et …qui a de l'argent ».* (Focus Group, Secteur 4 de Dori)
>
> *« Un homme propre c'est quelqu'un qui se lave, qui porte des vêtements propres, et qui se coiffe ».* (Focus Group, Secteur 5-Koho Yabiro)
>
> *« Un homme est propre si sa femme est propre…c'est la femme qui s'occupe de la propreté de son mari »* (Focus Group, Secteur 4 de Dori)
>
> *« Un homme propre veille sur sa cour, se lave, donne des instructions à la femme pour bien entretenir sa cour ; la propreté d'un homme dépend de sa femmes».* (Focus Group, quartier de Gnarala)
>
> *« Un homme propre estbien habillé, il est propre, porte des chaussures propres, il respecte sa femme et les voisins, c'est la femme qui aide l'homme à être propre ».* (Focus Group, Secteur 2 Houndé)

Mais on ne lui demande pas tant de s'occuper de sa toilette que d'assumer ses responsabilités vis-à-vis de sa famille en tant que pourvoyeur de moyens matériels et pécuniaires:

> *« L'homme propre doit entretenir sa famille et être responsable »* (Focus Group, Secteur 13 Ouahigouya) ;
>
> *« Un homme propre se reconnait à travers son hygiène corporelle et vestimentaire et veille sur la propreté de sa famille ».* (Focus Group, Village de N'Djomga) ;

S'agissant des représentations comportementales, la femme propre, c'est celle qui ne néglige pas son hygiène corporelle ; celle qui est non seulement responsable de l'hygiène domestique – elle protège l'eau de boisson et les ustensiles de cuisine de toute contamination, s'occupe des enfants etc. car « le foyer est à la femme ce que la maison est à l'homme » (Focus secteur 13 Ouahigouya) – mais aussi respectueuse d'elle-même et de son conjoint. La femme est « sale » quand « elle oublie ses devoirs de femme »…elle est responsable et garante de la propreté de son mari :

> *« Une femme propre, c'est celle qui se lave chaque matin, lave ses enfants, lave ses vêtements, lave ses ustensiles de cuisine, balaie sa cour, range ses plats dans des placards »* (Focus Secteur 4 de Dori) ;
>
> *« Une femme propre s'occupe d'elle-même et de tous ceux qui sont dans la maison ».* (Focus Group, Secteur 5 de Pouytenga) ;
>
> *« Une femme propre c'est une femme qui se lave tous les jours, qui lave ses habits, même si elle n'en possède qu'un seul, qui s'occupe de son foyer, de ses enfants et qui se respecte moralement »* (Focus Group, Village de Kalwartenga)
>
> *« Une femme propre s'occupe bien de sa propreté corporelle et vestimentaire, même si ses habits sont vieux, ils doivent être propres ; elle entretient sa chevelure et se reconnait à travers la propreté des matériels utilisés ».* (Focus Group, Village de N'Djomga) ;
>
> *« Une femme propre n'a pas d'odeurs, elle se lave bien et a des cheveux propres, elle fait sa toilette intime, ses affaires sont bien rangées, elle est propre dedans et propre dehors, mais parfois elle peut être sale dehors mais propre dedans, elle a un bon comportement dans le foyer et dans la famille qu'elle gère ».* (Focus Group, Secteur 2 Houndé) ;

Elle doit, en plus, dans certains cas, prendre certaines responsabilités dans la mobilisation des ressources, notamment pour ses petits besoins matériels :

> *« Une femme propre surveille tout !, n'attend pas toujours son mari pour le savon, ne se néglige pas, balaie chaque matin, lave ses enfants et se lave elle-même, lave les ustensiles, les couverts, les habits, et entretient bien son mari ».* (Focus Group, Gnarala) ;

L'homme sale et la femme sale

Les perceptions avancées de l'homme « sale » renvoient à une caractérisation quadridimensionnelle :

- l'absence d'hygiène corporelle sur sa propre personne : *« Un homme sale ressemble à un fou, il ne s'entretient pas ! ».* (Focus, Group, Secteur 5-Koho Yabiro)

- sa contribution « effective » dans l'insalubrité domestique : *« L'homme sale est à l'origine de la saleté de sa maison, par exemple quand il ramène les animaux qui occasionnent la saleté et ne s'en occupe pas ».* (Focus Group, Village de N'Djomga)

- ses comportements « déviants » : « *L'homme est « sale » lorsqu'il ne prend pas en charge sa famille et fait preuve en plus d'intolérance et même de maltraitance sur son épouse ».* (Focus Group, Secteur 13 Ouahigouya) ;

- sa démission face à ses responsabilités familiales : « *Un homme sale ne se lave pas, même après le boulot ou le cabaret et il veut des rapports avec sa femme, c'est un homme qui ne s'occupe pas de sa famille, il dépense tout son argent dehors, dans l'alcool et avec ses maitresses ».* (Focus Group, Secteur 2 Houndé).

Quant à la femme, elle est considérée comme « sale » quand elle :

- néglige son hygiène corporelle : « *La femme sale ne se lave pas, ne se tresse pas, ne lave pas ses enfants, ne se respecte pas ».* (Focus Group, Secteur 4 de Dori) ; *« Une femme sale est désordonnée dans la maison, souvent elle est propre à travers son habillement, mais sa maison n'est pas propre » (Focus Group, Village de N'Djomga) ;*

- n'assure pas la propreté du ménage : *« La femme sale est irresponsable concernant l'entretien de la famille et des enfants, elle tarde à enlever les déchets des enfants, elle fait la cuisine sans hygiène, se mouche et se gratte la tête à la cuisine »* (Focus Group, Secteur 2 de Houndé) ;

- est socialement « déviante »: « *Une femme sale ? une femme qui ne fait rien dans sa maison, qui ne respecte pas son mari, qui sort et rentre comme elle veut, qui passe son temps à boire le dolo, à se saouler et à rentrer tard» (Focus Group, Village de Kalwartenga).*

4.1.1.4. Le propre et le sale : un exemple de perceptions différenciées des hommes et des femmes

Focus Group séparés selon le genre dans le village de Sissamba

Concernant les représentations du propre et du sale (aux plans spatial et comportemental), les opinions différentiées des hommes et des femmes nous donnent ici quelques nuances de perceptions.

- *Sur les notions de propreté et de saleté*

Tableau 11: Notions de propreté et de saleté

Représentations	Focus Group Hommes	Focus Group Femmes
Propreté	« La propreté, c'est être propre sur soi, avoir des habits propres, avoir une cour balayée, les résidents de la maison propres et une alimentation propre ».	« La propreté, c'est se doucher correctement, porter des habits propres, c'est bien prendre soin des enfants et les laver avec du savon, préparer une nourriture saine, laver les ustensiles de cuisine avec du savon, se laver les mains avec du savon avant et après les repas, balayer sa cour, être propre dans sa cour et à l'extérieur ».
Saleté	« La saleté, c'est tout ce qui nuit à l'homme et entraine les maladies, elle se perçoit au niveau corporel, alimentaire et domestique ».	« La saleté, c'est manger sans se laver les mains avec du savon, c'est consommer des aliments mal cuits, ce sont les jarres, canaris et marmites sales et sans couvercles, c'est la paresse qui entraine la maladie » !

- *Sur les perceptions au niveau des espaces de vie*

Tableau 12: Perceptions au niveau des espaces de vie

Représentations	Focus Group Hommes	Focus Group Femmes
Quartier-Village propre	« Un village propre est un village qui a de l'eau potable et des latrines, et dans lequel tout le monde s'entend bien »	« Un village propre c'est quand les femmes du village sont propres et savent entretenir leurs maris, leurs enfants et les personnes âgées, c'est un village où il y a l'entente, la cohésion sociale, la paix et la solidarité »
Quartier-Village sale	«Quand un village est sale, on y rencontre beaucoup de maladies »	« Quand un village est sale, par contre, tout va mal, les enfants défèquent dans la cour et devant les concessions, les adultes défèquent dans la nature ».
Concession propre	« Dans une concession propre, il y a des latrines, des enclos pour les animaux, les enfants ne défèquent pas dans la cour, les eaux sales ne sont pas versées dans la cour, les gens connaissent ''le sens de la vie'' et il y a	« Dans une concession propre, la cour est balayée matin et soir, il y a la cohésion dans les familles, la joie, le respect et tout le monde est propre ».

	l'entente entre eux ».	
Concession sale	« Dans une concession sale, il n'y a ni latrines, ni poubelles, ni bacs à laver pour la lessive et la vaisselle, les eaux usées sont déversées partout, les ustensiles de cuisine ne sont pas lavés au savon, ils sont éparpillés dans la cour et les animaux, qui n'ont pas d'enclos, y ont accès, l'eau de boisson n'est pas protégée, on ne prend pas soin des enfants, il n'y a pas d'entente dans la concession et chacun fait ce qu'il veut ».	« Dans une concession sale, on ne balaie pas, les animaux et leurs déjections sont partout et …c'est quand on attend l'arrivée d'un étranger qu'on commence à nettoyer »
Chambre (case) propre	« Une chambre propre est bien construite, elle a une porte, elle est peinte, elle est toujours bien balayée, elle n'a pas de toile d'araignée et les habits sales n'y sont pas éparpillés».	« Une chambre propre est faite en matériaux définitifs, elle est nettoyée quotidiennement, on la lave souvent, il y règne l'amour et l'estime de soi car qui s'aime entretient bien sa chambre »
Chambre-Case sale	« la chambre sale, c'est les ordures et le désordre ».	« Une chambre sale n'est pas cimentée, elle est surpeuplée et quand les enfants sont nombreux, le nettoyage quotidien est fastidieux, les effets ne sont pas bien rangés ».

- *Sur les comportements individuels*

Tableau 13: Comportements individuels

Représentations	Focus Group Hommes	Focus Group Femmes
Homme propre	« Un homme propre est un homme qui se lave bien, qui porte des habits propres, qui mange bien, qui est fier de lui-même et des membres de sa famille, qui a une bonne femme, qui est heureux dans son foyer, qui est sincère et vit en harmonie avec sa femme,	« Un homme propre est un homme qui a une femme propre et est fier d'elle, c'est un homme qui est capable de nourrir sa famille, c'est un homme ''rassasié'' et bien portant »

	c'est un homme qui est intelligent ».	
Homme sale	« Un homme sale est un homme qui aime la facilité, qui est paresseux, et se dispute avec sa femme et ses enfants ».	« L'homme sale ne peut nourrir sa famille, ne peut avoir une femme propre, et il bat sa femme».
Femme propre	« Une femme propre, est une femme qui se lève tôt pour préparer, c'est une femme qui balaie sa cour, porte des vêtements propres, s'occupe bien de ses enfants, se douche avant de préparer, c'est une femme qui se ''maitrise'' ».	« Une femme propre, c'est une femme qui a une cour propre, une maison propre, un corps propre et des vêtements propres et qui prépare une nourriture propre ».
Femme sale	« Une femme sale, ne balaie pas sa cour, ne nettoie pas ses ustensiles de cuisine, ne couvre pas ses canaris, ne se lave pas, ne s'aime pas elle-même, s'oublie, est désordonnée, ne s'arrange pas, n'est pas intelligente ! ».	« Une femme sale est une femme qui est sale à l'intérieur et à l'extérieur de sa maison et ne prépare que pour les chiens (personne ne veux de ce qu'elle prépare) ».

4.1.2. Analyse du propre et du sale dans les proverbes, maximes et adages

Les proverbes, dictons, maximes et adages d'une culture, actes verbaux qui valident la sagesse populaire, renvoient à une morale et un code social et remplissent une fonction normative. Les normes qu'ils véhiculent orientent souvent les conduites individuelles. Dans les domaines de l'assainissement et de l'eau, de l'hygiène et de la santé, d'innombrables proverbes expriment les conceptions culturelles du propre et du sale dans les différentes sociétés burkinabè, comme partout en Afrique. La propreté y est valorisée, la saleté reprouvée, l'individu propre encensé, la personne sale indexée, les risques sanitaires mentionnés et les comportements sociaux favorables ou défavorables à la salubrité publique symbolisés.

Lors des focus group et des entretiens individuels, nos interlocuteurs ont largement usé de ces images verbales pour exprimer leurs conceptions et avis. Nous en proposons l'analyse suivante à travers six entrées qui rendent compte des perceptions notionnelles sociétales du propre et du sale:

- La valorisation de la propreté
- La réprobation de la saleté

- La valorisation de la personne propre
- La mise à l'index de la personne sale
- Les risques liés aux comportements non hygiéniques
- Le rôle de la sociabilité dans la salubrité publique

4.1.2.1. La valorisation de la propreté

La propreté, c'est la « bonne vie » (*"laharai woh gouname lobbame"*), la « source de vie » (*"yolmde la viim yingre", ''labal yoo gourdam''*) et « la mère de la santé » (*"yologde la laafi yingre" ou '' lamougol woh djellale''*), «une richesse et un prestige» (*''labal yo djaoudi ée dimakou''*) car des « mille et une nourriture, c'est la santé qui prédomine ». Notre longévité dépend tout simplement de notre mode de vie (*"yonre sa kawsé a saab banga zanbo"*), et c'est pourquoi, il faut « balayer » car « celui qui ne sait pas balayer ignore la propreté (*''mo wouwai labata"*), « il faut balayer sa maison pour ne pas donner raison au scorpion » (*"Piis roogo mong nang buum"*) et pouvoir y vivre sans risques pour soi-même et pour les étrangers qui auront du plaisir à vous honorer de leurs visites.

L'état de propreté, « être propre » (*''lahagool''*), renvoie également à une image esthétique : ce qui est propre est joli à voir (''*koh lamit na welli narougol*''), ce qui est propre est beau (*''koloabi no woodisanne''*) ; la propreté saute aux yeux : ''*kowodi rewaï fa gnantcha goodo*'' (« ce qui est propre, on n'a pas besoin de gratter autrui pour le démontrer ») ; « l'aspect fait le respect » (*"woogoouf ninga toobwoog foo"*) et l'on voudrait que tous les habitants de la cité soient propres (*''kon taouta ouro ma hella doum mbomata"*); même si l'on sait que « la propreté n'est pas facile à avoir » (*''lamal haimataquai mairai''*) et que « la saleté s'achète plus rapidement que la propreté » (*''toudi bouri sordèdè do labale''*).

Ainsi pour accéder à la propreté, il faut consentir quelques sacrifices, fournir l'effort nécessaire, car l'on sait qu'« il faut supporter la fumée si l'on veut du charbon » (*"mo mougnai tchurki hebata djulbé", "si a dahadja inna suka sei pidjira suka"*), c'est dire que pour avoir un cadre de vie sain, il faut se démener et ne pas lésiner sur les moyens.

4.1.2.2. La fonction vitale, sanitaire et sociale de l'eau, symbole de propreté

De nombreux interlocuteurs, lors de nos investigations, ont associé l'assainissement à l'eau, renvoyant à des maximes relatives tout spécifiquement à l'eau.
Partout, la fonction vitale de l'eau est la réalité biologique suprême : « l'eau c'est la vie » (*''koom la vuiim''*), renforcée par sa sacralité : « l'eau est le lait de Dieu » *(''koom yaa wênd biisim'').* D'ailleurs, « l'eau n'a pas d'ennemis » (*"diam woola gagno"*), c'est même l'allié universel par excellence, car « celui qui est ami de l'eau reste propre » (''*koom dol kou ki la neguedé'') et «* il vaut mieux côtoyer une rivière qu'une colline ».

Il faut éviter qu'usée et impropre elle ne soit utilisée car elle est alors source de maladies (''*koom regda wata ne banse*") et peut mettre en péril l'intégrité physique ; « l'eau ne bouge pas pour rien » (*''kom pa ramèdai jaloum''*).

Le fluide vital est indispensable car « même si l'eau a tué ton amant, tu continueras à la boire » (*"baa koom kouf role fo youda koom"*), « même si le feu te brûle, tu en useras; même

si l'eau te fait du mal; tu la boiras » (*"bugum rifo fo na diya lamin, kom rifo fona youwlamè"*) ; « on ne peut oublier l'eau après un repas de haricots » ; il faut donc lui vouer un amour sans faille pour garantir sa propre intégrité physique : « aimer l'eau, c'est aimer l'hygiène » (*"koom n'dole kon kuy nè ringdo"*) car « un village sans eau ne peut prétendre à la santé » (*''tèng koom sèn ka be, Laafi ka be be ye''*).

L'image de l'eau, élément indispensable dans la vie et les activités quotidiennes, est employée pour symboliser la sociabilité : *''doure yari yarnay nonkam djouwaye''*(«si le berger boit sans abreuver ses animaux, c'est que sa soif n'est pas finie !»).

4.1.2.3. La réprobation de la saleté - les risques sanitaires

La saleté est perçue comme « la racine principale de la maladie » (*"manngal nwuuji woni tuundi"*), « tout ce qui est sale est vilain à voir » (*''koh tounih na yudinih et narougol''*), la « saleté ne coûte pas cher » (*''norgo songor ma gwelè''*); les « lieux très sales » (''in ja tomade ta indjode''), domaines d'esprits malfaisants, sont à éviter ; et une maison sale est comparable à un dépotoir ou un enclos.
Si les « saletés engendrent les maladies » (''regda kota baase"), alors il faut être très précautionneux car « le bord d'un puits n'est pas un lieu d'amusement pour l'aveugle » et «tout ce qui pourrit finira par sentir » (''koh gnolli loumane'') ; il faut éviter de s'exposer car si « la pluie te bat, les saletés ne te craignent plus ».

4.1.2.4. La valorisation de la personne propre

Puisque la propreté exige un effort individuel et un comportement normé, l'individu (homme, et surtout femme) qui fait preuve de propreté (corporelle et domestique) est encensé et valorisé dans les perceptions populaires. Celui qui se « décarcasse » (se démène) pour pratiquer l'hygiène et être propre vaut mieux que celui qui ne l'est pas (*"tinnido na bouri motinnaki"*) et se complait dans la crasse.

Dans le ménage, la responsabilité sociale de la propreté dévolue à la femme est récurrente dans les proverbes: *''pag la zaka*'' (« la cour, c'est la femme »); *''poug sông la zag sôngo*'' (« une bonne femme, c'est avoir une bonne cour »). Cette responsabilité amène la société à porter un jugement spécifique sur le rapport de la femme à la propreté: les qualificatifs les plus flatteurs constituent autant de lauriers recherchés par la femme ; en réunissant les palmes de l'hygiène domestique, de l'hygiène alimentaire, de l'hygiène corporelle et vestimentaire, elle pourrait alors se voir attribuer - et se prévaloir - des qualificatifs de *''Debbo gnalèdjo'' (femme propre), ''laïdo hoono lingou'' (propre comme un poisson..) ''Poognéré'' (femme coquette)* comme d'autant de titres de gloire qui magnifient sa propreté et sa coquetterie.

4.1.2.5. La mise à l'index de la personne sale

En même temps qu'elle encense l'individu propre, la société reprouve le comportement de la « personne sale », et même « très sale » : *"kalougara hauirité'' ''doudjido" ou ''doudjaré'', ''djakouganle onowavdevè'' ''merewel tounguel'' ''tihiganle ganle latako''* sont des expressions qui désignent l'individu sale, qui est mis à l'index, parce qu'il ne se lave pas, ne

fait pas de lessive, mange tout ce qu'il trouve, ne balaie pas, «toutes les saletés sont mélangées dans son corps (*''tihiganle badiganle*) et on l' associe à tout le règne animal:

- *« Etre sale comme un mouton » (''ciiyal hono nbaalu'')*
- *« Sale comme un bouc » (''nandouganl'' ''toukourdi'')*
- *« Sale comme un âne » (''taunougal woono aara'')*
- *« Sale somme la viande de chat ("tirfiga yonoteou mussuru")*
- *« Si ton corps est propre et ton milieu est sale, tu es pire qu'un porc''*
- *« Je ne suis pas une mouche pour lier amitié avec un dépotoir »*

La personne sale est même tournée en ridicule dans les images proverbiales : '' *essoudiam mbodiga kataré, mo lornata, mo lotatako, gnandé yéhi yaïré lidji payane''* (« celui qui n'aime pas utiliser l'eau ni le savon, le jour où il arrivera à la marre, les poissons grossiront »).

Plus particulièrement, aucune femme ne voudrait se voir traitée de ''*gagan no ina moini way*'' (« femme sale »), de ''*poki*'' (« femme qui ne se lave pas et qui ne lave rien » ; là où l'on considère que « toute femme sale, est une dépense supplémentaire » (''*dêbbo tunno fu, yo cad-na triffiguel''*). La société n'accepte même pas qu'elle soit ''*gnadjo gnalal''* (« avoir des habits propres mais une chambre sale ») ou ''*nayi nidiam nayicataare ya loootoya*'' (« une femme très jolie mais qui n'aime pas l'eau »).
Certains proverbes vont jusqu'à mettre l'emphase sur le statut asocial de la personne sale : ''*bornido saayo luludjè yaata niaalu boododjé*'' (« celui qui est sale ne part pas chez celui qui est propre ») ou ''*borniido saayo cokka andi yaata n yallo cofe*'' (une personne sale ne peut jamais être parmi les gens propres ») et elle toujours montrée du doigt : ''*mayi dudjidon na wa*ra'' (« voilà une personne sale qui arrive ») ''*ou oun aaganoa*'' (« c'est une personne sale) !.

4.1.2.6. Propreté, hygiène et sociabilité

L' « habitus » marque les comportements des individus car « c'est ce qu'on est ''né trouver'', que ça soit dans la propreté ou dans la saleté, c'est ce qu'on va emprunter ». ("hoh molla moyni noum degguatta"). La propreté c'est aussi un état d'esprit qui caractérise le niveau d'ordre domestique : « c'est un bon ménage qui est propre», ("jag song li yiguemdé") ; l'expression d'une sociabilité agissante puisque « c'est dans l'unité qu'on peut avoir un cadre de vie sain » ("laag taab la yolmde") et que « tu n'es propre et sain que lorsque ton voisin l'est aussi » ("wa gese yellé pas jéna soab yé"). La propreté est donc une affaire collective : « une cour propre appartient à tout le monde » ("zag nong yaa neb faa zaka") et donc il faut cultiver la solidarité car « ce sont les deux mains qui se lavent pour qu'elles soient propres » (''djudé didié lotodinta kolaba '') ; mais dans cette responsabilité collective, chacun est invité à fournir son propre effort personnel car ''quand on lave ton dos, tu dois laver ton ventre'' et « si l'on t'apporte de l'eau, tu dois te débrouiller pour être propre » (''si ne ddo yigga naama baawon fu na hani yiggudè meedum'').
Quand cet effort individuel est fourni, la société le reconnait à juste titre, quel que soit le statut social de l'individu : « un enfant qui a les mains propres partage le repas avec les vieux » (''*taaba hampète hamatake sabou de hamadou gnatak*è'') !.

4.1.3. Représentations individuelles du propre et du sale : catégorisations et tendances-à partir d'interviews individuelles

Pour toutes les questions ouvertes relatives aux représentations, l'expression libre des interviewés a été analysée *à posteriori* : elle a permis à tous les niveaux de relever les composantes principales vers lesquelles penchent les représentations individuelles. Ensuite, le dénombrement de ces représentations et des composantes catégorielles, nous a permis de dégager des éléments statistiques qui permettent d'observer dans quels sens vont les tendances. C'est l'objet de cette partie qui revient sur les perceptions individuelles et en présente les tendances statistiques. Ceci a justifié la nécessité de compléter les focus group par des interviews individuels.

4.1.3.1. Du propre et du sale dans les perceptions individuelles

Le propre renvoie à au moins 6 catégories de représentations :

- Cadre de vie assaini : les lieux d'habitation doivent être débarrassés des ordures, des déchets, excréments, excreta, eaux sales, odeurs etc.
- Hygiène corporelle et vestimentaire : les personnes doivent se laver, garantir leur propreté corporelle, être habillées proprement et décemment etc.
- Hygiène alimentaire : l'on doit protéger la nourriture, garantir son hygiène en la couvrant, consommer de l'eau propre etc.
- Hygiène des objets : tous les objets usuels, ustensiles, matériels de la cour et de la chambre doivent être lavés, nettoyés, entretenus, rangés etc.
- Les notions morales : la propreté est également perçue comme un état d'esprit qui guide les comportements positifs ; c'est être honnête, franc, convenable, dénué de souillure etc.
- Les notions esthétiques : la propreté c'est ce qui est pur, net, écuré, plaisant, brillant, beau etc.

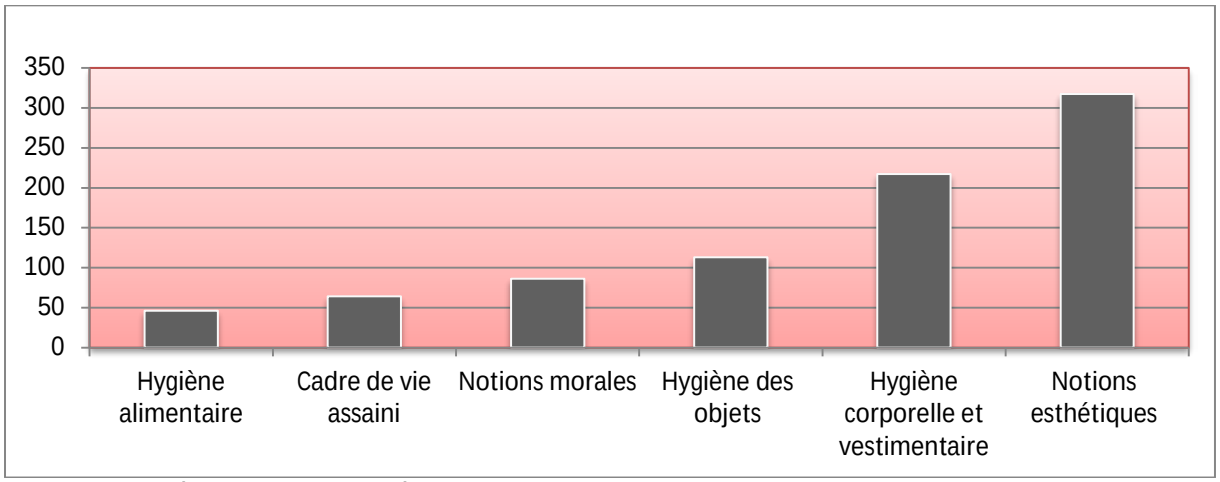

Figure 6: Propreté selon les chefs de ménages

Des différentes composantes de la notion de propreté, l'on constate que les notions esthétiques et l'hygiène corporelle et vestimentaire l'emportent par exemple sur l'assainissement du cadre de vie et l'hygiène alimentaire. Cette tendance montre une forme

de priorisation qui, de notre point de vue, pose problème en indiquant que les volets ''cadre de vie'' et ''aliments consommés'' sont relégués à un plan secondaire alors que, du point de vie du discours hygiéniste, ces composantes constituent des éléments centraux de l'hygiène et de l'assainissement. Par ailleurs la gestion des excreta étant incluse dans la gestion du ''cadre de vie'', l'on constate bien qu'il constitue un élément marginalement cité dans les représentations de la propreté.

Il y a également une nuance selon les avis des hommes et femmes chefs de ménages rendus par les figures suivantes :

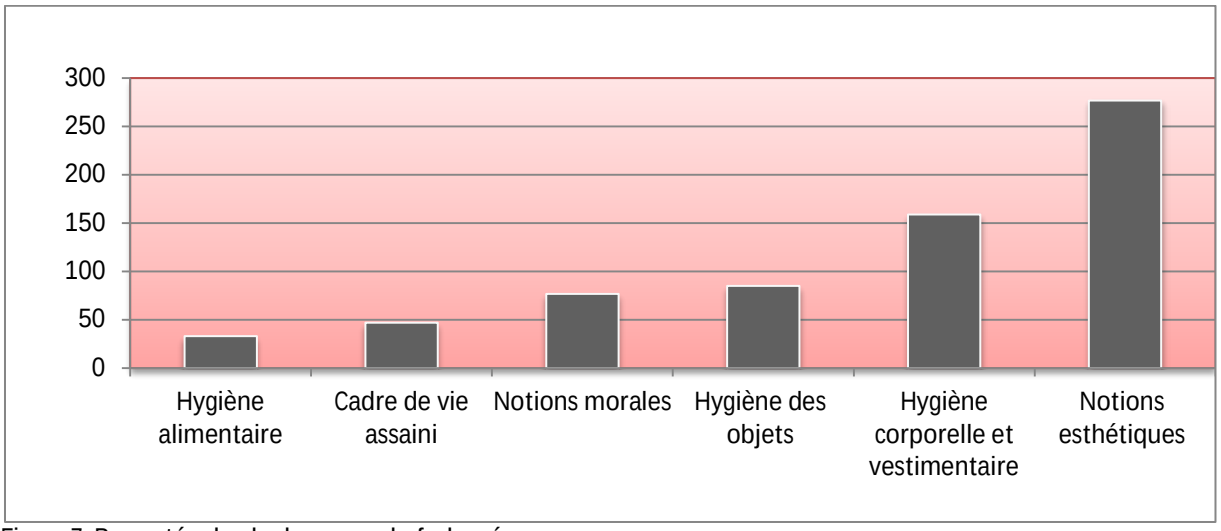

Figure 7: Propreté selon les hommes chefs de ménage

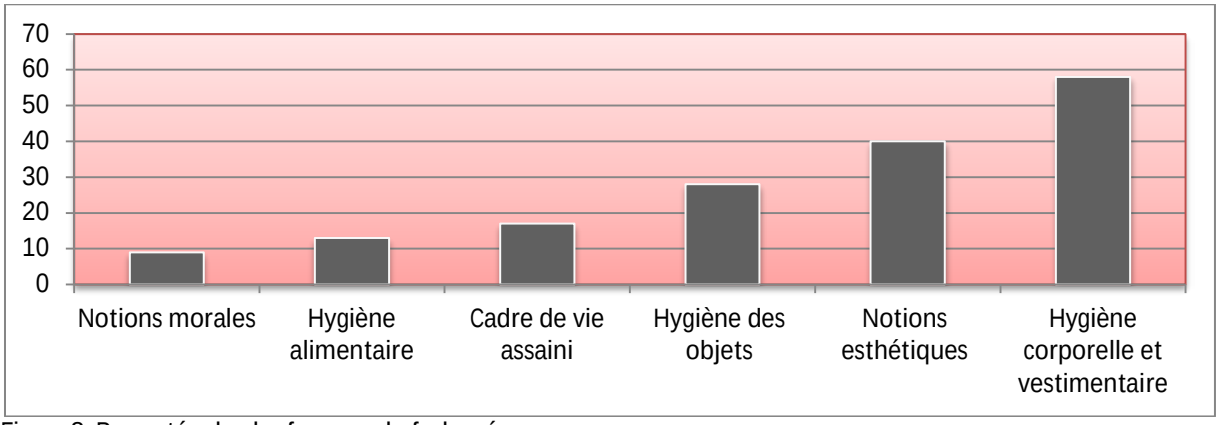

Figure 8: Propreté selon les femmes chefs de ménage

Chez les hommes comme chez les femmes, l'assainissement du cadre de vie et l'hygiène alimentaire sont faiblement cités dans ces perceptions de la propreté ; la petite nuance se situe au niveau de l'hygiène corporelle qui vient en tête dans les conceptions des femmes : l'on sait que la société est très regardante de ce point de vue concernant la propreté corporelle de la femme, et elle semble bien l'appréhender en en faisant une donnée primordiale.

Dans la caractérisation représentative de la saleté, l'on retrouve quatre (4) catégories principales :

- La crasse-déchets comme odeurs, poussières, tâches, lieux sales, manque de nettoyage etc.
- Les germes-maladies : microbes, agents pathogènes, maladies etc.
- Le déficit d'hygiène : manque d'hygiène corporelle, vestimentaire, alimentaire etc.
- Le désordre social : souillure, comportement nuisible, ''mauvaises choses'', désordre en milieux professionnel et domestique etc.

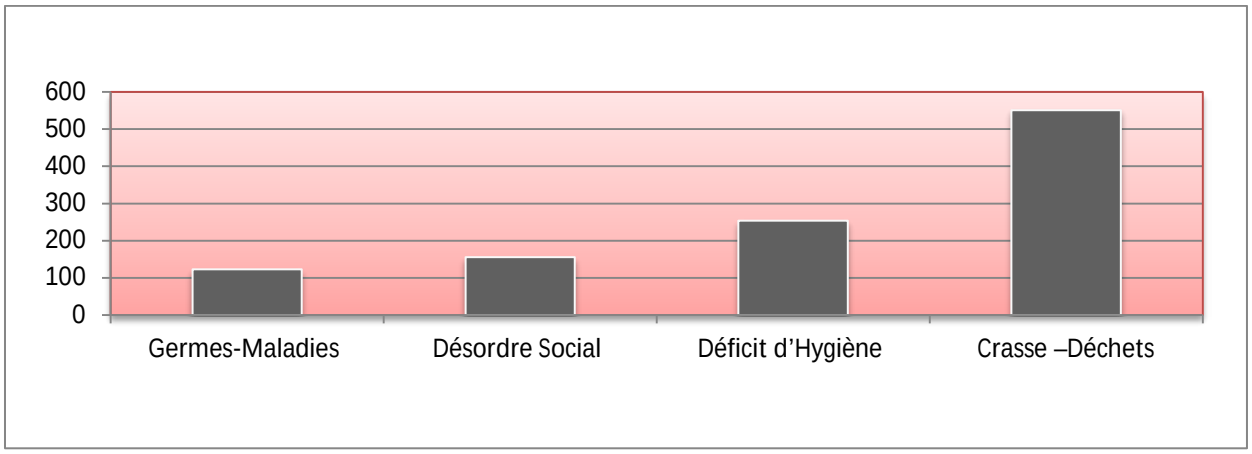

Figure 9: Saleté selon les chefs de ménage

D'une manière générale, les populations mettent l'accent sur la crasse et les déchets prioritairement, ensuite sur le déficit d'hygiène et le désordre social ; l'on peut estimer que ces représentations de type comportemental constituent les déterminants associés à la présence de germes qui induisent les maladies ; d'où peut-être la faible citation des ''germes-maladies''.

L'on constate, à travers nos données, que dans ces représentations du propre et du sale, les femmes citent moins souvent ''les notions morales'' et le ''désordre social'' que les hommes, s'attardant plus sur les questions pratiques, peut-être parce qu'elles préfèrent mettre au centre des préoccupations les tâches effectives attendues d'elles quotidiennement.

4.1.3.2. Du pur et de l'impur

Malgré les difficultés de nuances entre ''pur-impur'' – ''propre-sale'', liées souvent à des limites de rendu lexical lors de la collecte des informations, le pur et l'impur ont pu être décryptés sous deux registres symétriques :

- Le pur renvoie d'une part au ''naturel'' (originel, inaltéré, intact, sans mélange, sans corps étranger, sans artifice, sans défaut etc.), d'autre part au ''sain'' (propre, limpide, non pollué, non souillé, non vicié, sans germes, sans odeurs, sans danger, beau, vrai etc.).

- L'impur à tout ce qui est ''dénaturé'' (composite, artificialisé, falsifié, ambivalent, transformé, modifié etc.) et ''souillé'' (sale, impropre, infecté, mauvais, malsain, dangereux, risqué etc.)

De ces acceptions représentatives, la tendance largement majoritaire penche pour une perception du pur dans sa dimension ''sanitaire'' (91%) et de l'impur comme une ''souillure'' (99%), privilégiant ainsi les représentations ''pratiques'' aux perceptions ''mentales''.

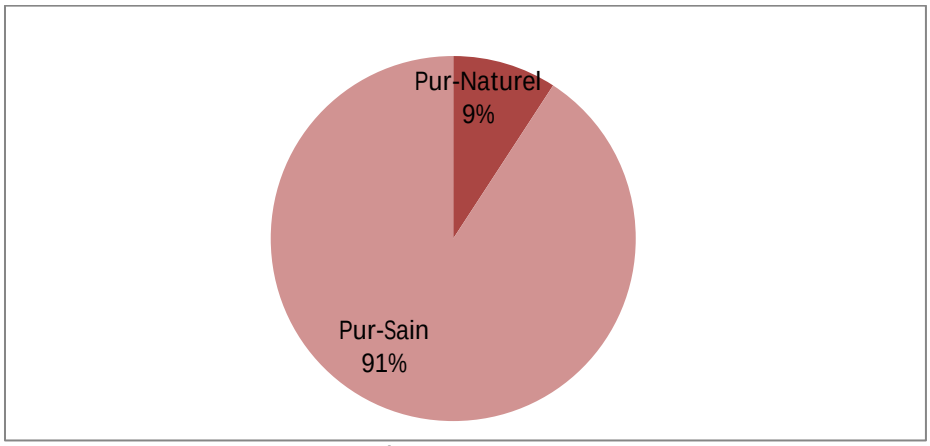

Figure 10: Le pur selon les chefs de ménages

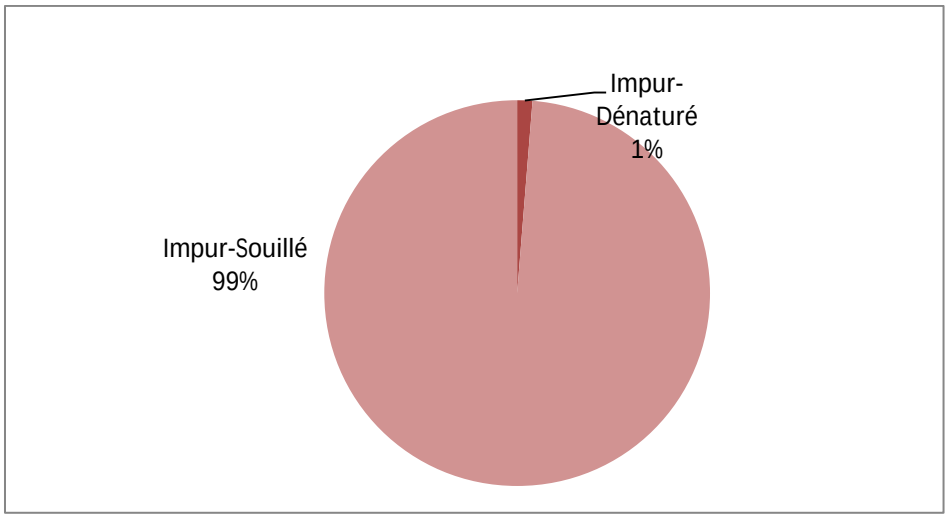

Figure 11: L'impur selon les chefs de ménage

4.1.3.3. Le propre et le sale : de l'espace du quartier-village à la chambre-case

Au niveau territorial du quartier (ou village), les représentations du propre et du sale, telles que données par la population, se regroupent autour de six (6) rubriques principales : ''la gestion des déchets solides'', ''la gestion des eaux usées et eaux pluviales'', ''la gestion des excreta'', ''l'hygiène et l'assainissement total'', la ''qualité environnementale globale'' et la ''sociabilité-citoyenneté-gouvernance''.

Le tableau suivant en donne les indications spécifiques selon qu'il s'agisse du quartier propre ou du quartier sale.

Tableau 14: Catégories de représentations ''quartier (village) propre et quartier (village) sale

Composantes représentatives	Quartier (village) propre	Quartier (village) sale
Gestion des déchets solides	*Evacuation des déchets, de détritus, des herbes et feuilles mortes, etc.*	*Existence de déchets, de détritus, d'herbes et feuilles mortes, etc.*
Gestion des eaux usées et pluviales	*Bonne évacuation des eaux usées et eaux pluviales, pas de flaques d'eau de pluie, etc.*	*Présence d'eaux usées et eaux pluviales, flaques d'eau de pluie, etc.*
Gestion des excreta	*Existence de latrines, gestion des excreta, etc.*	*Manque de latrines, présence d'excreta, etc.*
Hygiène et assainissement total	*Combinaison de la gestion des déchets solides et liquides, absence d'odeurs, quartier global assaini, sans maladies etc.*	*Imbrication de déchets solides et liquides, d'odeurs, de problèmes globaux d'assainissement, de maladies etc.*
Qualité environnementale globale	*Quartier bien construit, bon lotissement, bonne architecture, jolies maisons, bonne voirie, pas de pollution de l'air, rues propres, verdure, beauté des arbres etc.*	*Mauvaises constructions, lotissement inexistant ou mauvais, architecture et habitations inesthétiques, problèmes d'enclavement, de pollution de l'air, de voirie, de boisement etc.*
Sociabilité-citoyenneté-gouvernance	*Entente entre les habitants, respects des coutumes et des règles de vie en société, entraide, travail et emploi etc.*	*Mésentente et conflits entre les habitants, incivisme, individualisme, chômage etc.*

Sur la base de ces indications spécifiques, les tendances qui se dégagent se présentent comme suit :

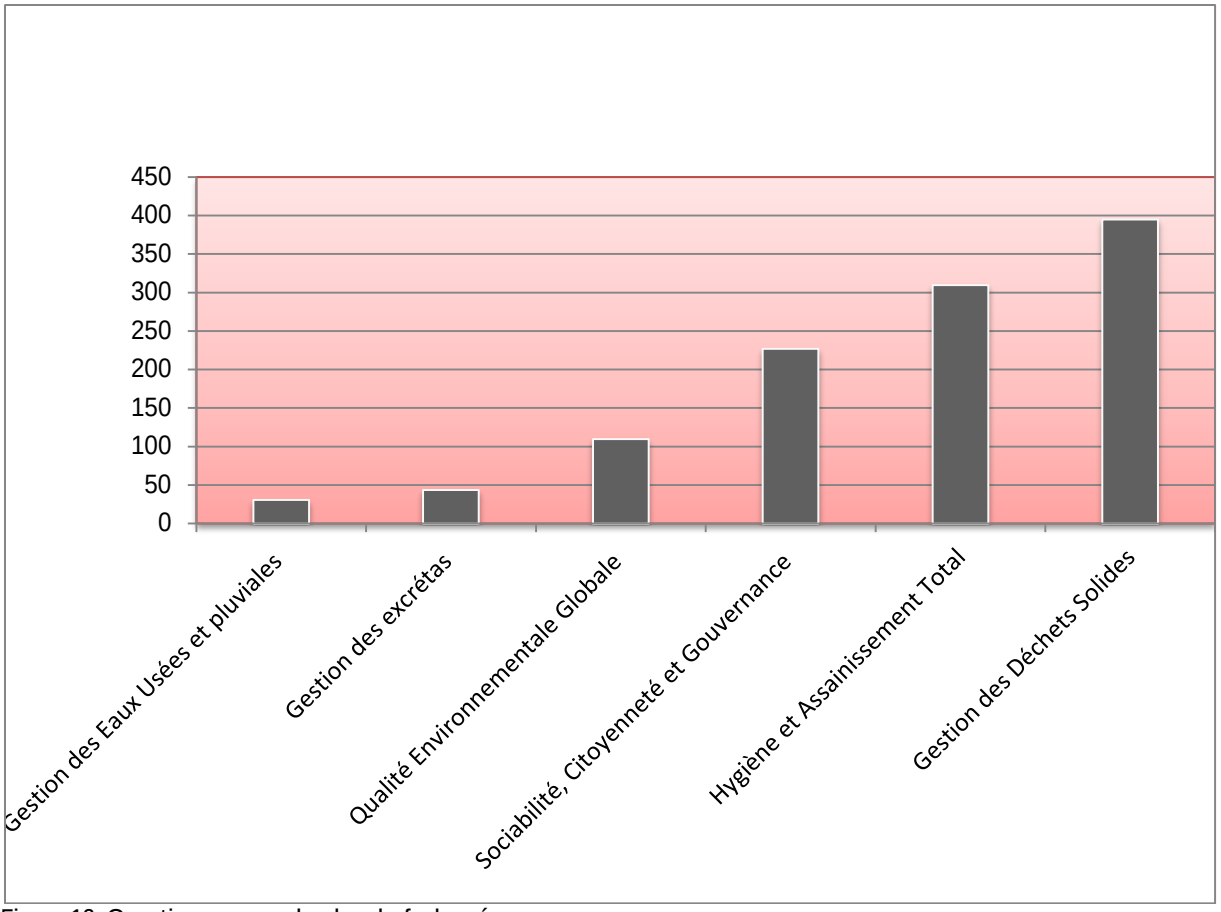

Figure 12: Quartier propre selon les chefs de ménage

L'on remarque que, majoritairement, l'image du quartier propre renvoie à la gestion des déchets solides (33, 4% de citations) suivie de la prise en compte de l'assainissement compris comme gestion des déchets solides et liquides (29,16 %); l'on constate également que la question de la sociabilité (régulièrement mentionné dans le corpus des focus group) associée à la citoyenneté et à la gouvernance viennent en troisième position dans les perceptions des chefs de ménage (20,89%), puis la qualité environnementale globale (10,77%).

Dans cette sphère publique, même si l'on évoque la qualité environnementale globale, la gestion des excreta (4,03 %) et la gestion des eaux usées et pluviales (1,74 %) sont faiblement cités comme constitutives de la propreté publique. Ces perceptions des ménages coïncident sans doute avec les options publiques qui privilégient – faute de ressources – l'assainissement autonome au détriment de l'assainissement collectif: on pourrait penser alors que la gestion des eaux usées et des excreta est reléguée dans la sphère domestique quand bien même dans beaucoup de quartiers, et donc dans l'espace public l'on remarque, outre les déchets solides, la pollution environnementale par les excreta, et l'absence ou l'obstruction des caniveaux d'évacuation des eaux pluviales.

Mais comme on le constatera dans les représentations de la concession propre, la citation spécifique de la gestion des excreta dans la sphère domestique reste toujours marginale, confirmant peut-être le faible positionnement de la gestion des excreta dans la notion même de l'assainissement et la perpétuation des pratiques consécutives à cette conception.

Dans ce sens le quartier (ou village) sale est donc perçu plus sous l'angle de l'existence de déchets et de détritus que par l'absence de latrines, et la pollution de l'environnement urbain par la présence d'excreta, ce qui est confirmé par la revue de la littérature que nous avons réalisée.

Les représentations dans la sphère de la concession empruntent les mêmes rubriques catégorielles comme rendues par le tableau suivant :

Tableau 15: Catégories de représentations ''concession propre et concession sale''

Composantes représentatives	Concession propre	Concession sale
Evacuation des ordures ménagères	*Balayage, ramassage des ordures, existence de poubelles etc.*	*Pas de balayage, ordures partout, pas de poubelles, etc.*
Evacuation des eaux usées domestiques	*Gestion des eaux sales, puits perdus etc.*	*Eaux sales partout, pas de puits perdus etc.*
Gestion des excreta	*Existence de latrines*	*Absence de latrines.*
Hygiène et assainissement total	*Combinaison de la gestion des déchets solides et liquides, absence d'odeurs, etc.*	*Imbrication de déchets solides et liquides, d'odeurs, de problèmes globaux d'assainissement domestique, de maladies etc.*
Aménagement environnement domestique	*Nettoyage, désherbage, clôture, aération, animaux parqués etc.*	*Pas de nettoyage, herbes, pas de clôture, pas d'aération, animaux sans enclos, odeurs etc.*
Cohésion sociale, bien-être	*Entente, respect, pas de malades etc.*	*Mésentente, irrespect, maladies etc.*

Les tendances suivantes se dégagent de ces indications imagées sur la concession propre :

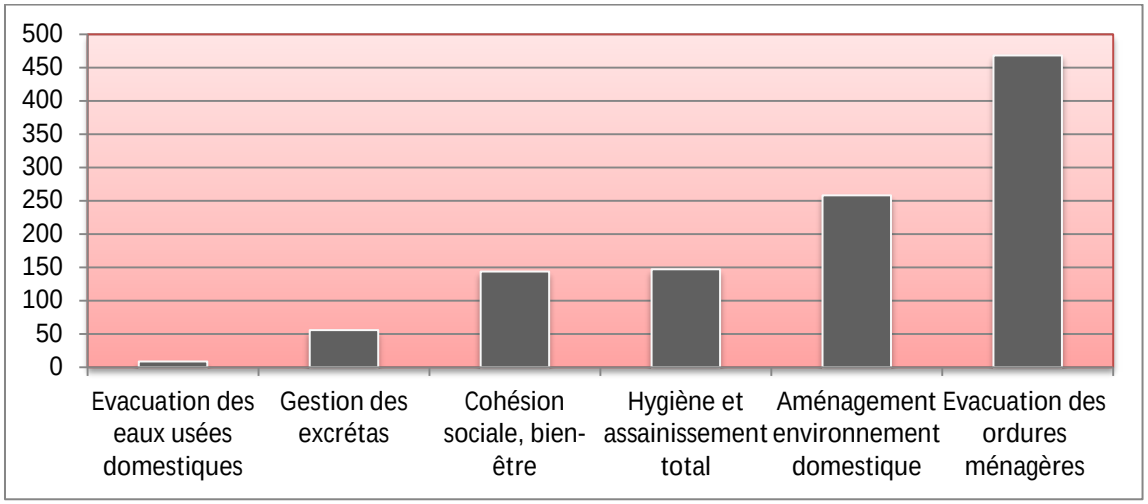

Figure 13: Concession propre selon les chefs de ménage

L'on constate que même dans l'espace domestique, lieu par définition de production et de gestion de déchets solides, liquides, eaux usées et excreta, l'image de la propreté est associée de manière prédominante à l'évacuation des ordures ménagères (43,25%) alors que la gestion spécifique des excreta (5,18 %) et eaux usées domestiques (0,83) sont encore à ce niveau très faiblement cités, tout comme dans la sphère publique.

Enfin, au niveau de la chambre (case), l'image de la propreté ou de la saleté est fonction de trois (3) états (balayage-nettoyage, rangement des objets et état des murs et mobiliers) comme présenté ci-dessous :

Tableau 16: Catégories de représentations ''chambre propre et chambre sale''

Composantes représentatives	Chambre (case) propre	Chambre (case) sale
Balayage-nettoyage	*Chambre balayée, nettoyée, propre, aéré, sans odeurs, sans insectes, cafards, toiles d'araignée etc.*	*Chambre non balayée, non nettoyée, sale, pas aérée, miasmes, infestée d'insectes, de toiles d'araignée etc.*
Rangement des objets	*Objets rangés, ordonnés, habits propres séparés des sales, etc.*	*Absence de rangement, désordre, habits jetés pêle-mêle, etc.*

Etat des murs et mobiliers	*Jolis, peints, crépis, décorés etc.*	*Murs sales, décrépis, mauvais état du mobilier etc.*

Dans la perception de ces trois états, s'agissant de la propreté de la chambre, la prédominance va au balayage, suivi du rangement des objets et enfin de l'état des murs et du mobilier.

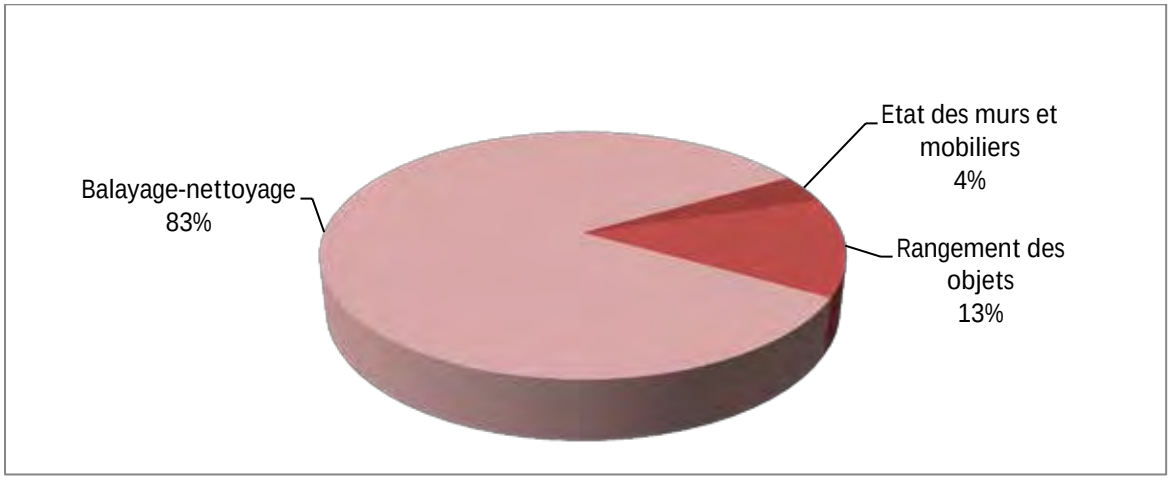

Figure 14: Chambre propre selon les chefs de ménage

4.1.3.4. Dimensions ontologiques du propre et du sale: l'homme et la femme

Les représentations du propre et du sale sont perçues du point de vue de la gestion de l'espace et des composantes ''techniques'' supposées de l'assainissement, mais la prise en compte des dimensions anthropiques dans ces processus techniques sont fondamentales : d'un point de vue ontologique, l'être, homme ou femme, produit des déchets et a une responsabilité dans leur gestion. A ce niveau, les catégories représentatives principales de la personne propre ou sale se réfèrent à trois (3) dimensions principales, selon les réponses des populations des zones d'investigation :

- l'hygiène corporelle et vestimentaire ;
- l'hygiène domestique ;
- l'hygiène sociale et comportementale.

Les déclinaisons de ces trois catégories sont spécifiées pour l'homme et la femme selon qu'ils sont considérés comme propres ou sales. Ainsi, les tableaux suivants en résument les éléments :

Tableau 17: Catégories de représentations ''homme propre et homme sale''

Catégories représentatives	Homme propre	Homme sale

Hygiène corporelle et vestimentaire	*Un homme qui se lave toujours, bien soigné, prend soin de son corps, porte des habits propres etc.*	*Un homme qui ne se lave pas, sale sur son corps et ses vêtements, etc.*
Hygiène domestique	*Un homme qui évite les saletés, qui a une latrine, qui contrôle même ce qu'il mange etc.*	*Un homme qui n'évite pas les déchets, se soulage à l'air libre, ''comme un cochon'', il mange et s'assoit partout, etc.*
Hygiène sociale et comportementale	*Un homme qui s'occupe de sa famille, respecte sa femme, aime ses enfants, honnête, dit la vérité, ne vole pas, ne commet pas l'adultère, initié aux coutumes traditionnelles etc.*	*Un homme qui ne s'occupe pas de sa famille, sans pudeur, sans dignité, ivre, frappe sa femme, découche, irresponsable, malhonnête, infidèle, etc.*

Tableau 18: Catégories de représentations ''femme propre et femme sale''

Catégories représentatives	Femme propre	Femme sale
Hygiène corporelle et vestimentaire	*Une femme qui se lave, s'occupe de son corps, porte des habits propres etc.*	*Une femme qui ne se lave pas, se néglige, ne prend pas soin de son corps, porte des habits sales etc.*
Hygiène domestique	*Une femme qui balaie, prend soin de la propreté de son cadre de vie, évite toute saleté, garde sa cuisine propre, lave ses ustensiles etc.*	*Une femme qui ne balaie pas sa cour, néglige la propreté, ne prend pas soin des ustensiles etc.*
Hygiène sociale et comportementale	*Une femme respectueuse, respectable, s'occupe des enfants et du mari, prend soin de sa famille et de son entourage, a bon caractère, ne ''regarde'' que son mari etc.*	*Une femme irrespectueuse, ne s'occupe pas de ses enfants, ne s'occupe pas de son mari, a mauvais caractère, etc.*

Les tendances principales de ces déclinaisons mettent en avant, chez l'homme comme chez la femme, l'hygiène corporelle et vestimentaire (autour de 60 %). Mais elles font plus appel au sens de l'hygiène sociale et comportementale de l'homme (29%) qu'à son implication effective dans l'hygiène domestique (8%). La femme, elle, est interpellée presque deux fois plus que l'homme dans cette responsabilité de l'hygiène domestique (14%), tout en étant aussi jugée sur son comportement social d'ensemble (26%).

En fait, cette composante ''hygiène sociale et comportementale'' vient plus conforter et affirmer la responsabilité domestique de la femme (dans les tâches quotidiennes, sa propreté à elle, celle de ses enfants, de son mari, l'organisation globale de la vie familiale, les repas, la cohésion de la concession ou l'''intégrité physique'' du foyer par un comportement digne) telle que la société l'attribue à la femme. Par contre, pour cette même rubrique, l'homme est plus interpellé pour sa capacité à s'occuper matériellement de sa famille et à s'ancrer dans les codes sociétaux qui ''protègent'' sa famille.

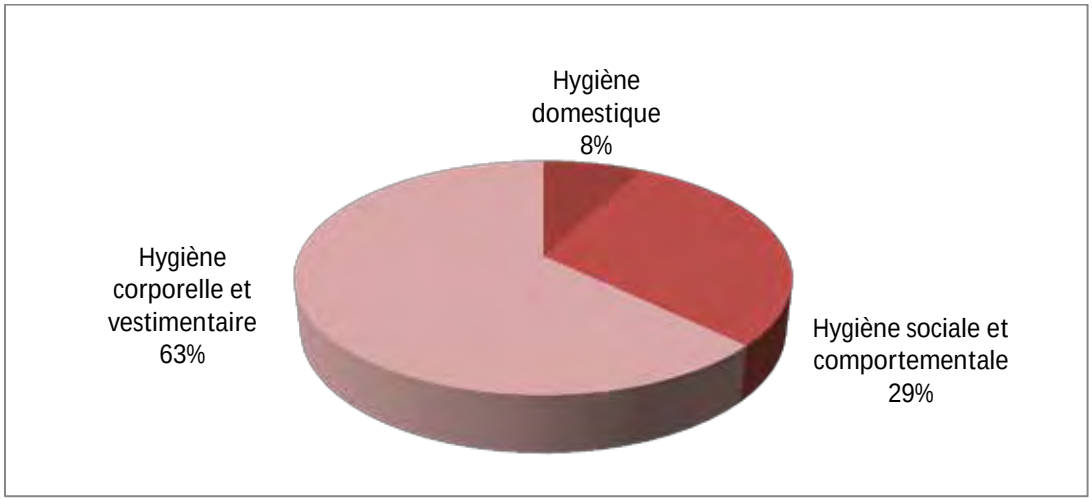

Figure 15: Homme propre selon les chefs de ménages

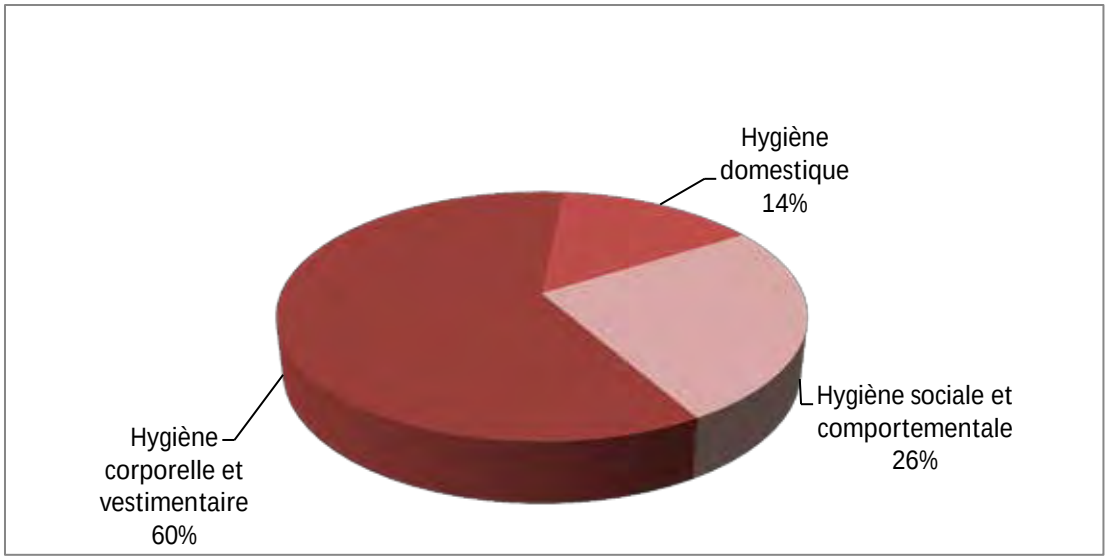

Figure 16: Femme propre selon les chefs de ménages

4.2. Symbolisme de la latrine

4.2.1. Symbolisme de la latrine – Focus Group

L'analyse de la symbolique de la latrine est signifiante dans la mesure où elle touche aux perceptions culturelles et détermine les actes que les individus posent : comme le postule Van Meter (1994) *« L'action humaine est « culturelle » de par le fait que les significations et les intentions concernant les actes sont structurées en termes de systèmes symboliques»*[109].
Sur les différents sites d'investigation, la latrine véhicule une symbolique plurielle : elle est non seulement perçue comme un objet utilitaire garantissant la santé, mais aussi comme un équipement qui assure une certaine commodité sociale, une intimité ou une dignité, même si par ailleurs elle s'entoure de beaucoup de pudeur et de pesanteurs qui peuvent expliquer la réticence à l'utiliser.
En tant qu'objet d'utilité pratique, du point de vue des perceptions courantes, la latrine « permet de se soulager » sur place et de « faciliter la tâche quand…on a la diarrhée ». De ce point de vue, elle a un certain « avantage » sur la défécation à l'air libre car, elle assure « un gain de temps » relativement à la distance à parcourir pour aller faire ses besoins en brousse et aux risques liés à cette pratique:

> *« Avant, avec l'existence de la brousse, on pouvait y aller pour se soulager, mais maintenant, la brousse a tendance… à disparaitre ou trop s'éloigner »* (Focus Group, Village de N'Djomga).

> *« L'existence d'une latrine permet d'éviter certaines maladies, de raccourcir les distances, de protéger les vieilles personnes et les malades et de soulager les personnes âgées ».* (Focus Group Village de N'Djomga, Dori).

> *« La latrine raccourcit les distances !»*. (Focus Group Secteur 4, Dori).

[109] VAN METER, K.M. (dir.) (1994) La sociologie, Paris, Editions : Larousse, Coll. : Textes essentiels, 891 p., édition originale : 1992 p. 527

« La latrine c'est un gain de temps par la réduction de la distance, un lieu de protection, qui permet d'éviter les maladies, évite que les poules ne picorent les déchets et ensuite aller picorer aussi dans les repas » (Focus Group Village de N'Djomga).

« Avoir une latrine…permet d'y verser les selles des enfants, garantit la propreté et protège contre les maladies ; mais si la latrine est mal entretenue, il y a l'inconvénient des odeurs ; si l'on n'a pas de latrine, on n'a pas d'odeurs ! mais il y a les risques de morsure de serpent en allant déféquer dans la nature et on peut avoir aussi les maladies qui viennent de la saleté et des moustiques (maux de ventre, diarrhée, paludisme etc.) » (Focus Group Quartier de Gnarala, Dori).

Comme équipement de commodité sociale, la latrine préserve l'intimité et garantit la dignité, notamment vis-à-vis de l'étranger qu'on reçoit et qu'on est souvent gêné de voir devoir « aller en brousse ». Cette gêne est portée par les référents culturels qui, partout, entourent l'acte de défécation d'une grande pudeur y compris dans le langage verbal : en effet, même quand on fait ses besoins dans une latrine à domicile on ne dit pas qu'on va déféquer ; en termes plus policés « on va en brousse ». Cette pudeur est le fait de toutes les sociétés: on ne va pas « déféquer », on « fait ses besoins », on « va aux selles » etc. Mais l'expression typique « aller en brousse » pour signifier qu'on « va déféquer » dans le lexique courant, trahit, en quelque sorte, toute la pratique effective qui se perpétue depuis fort longtemps.

C'est cette pudeur, cette intimité et cette socialisation de l'acte de défécation qui s'expriment et qui marquent la symbolique de la latrine lorsque les populations avancent que :

« La latrine symbolise la préservation de l'intimité et de la dignité, elle nous évite la honte et permet de recevoir les étrangers en toute quiétude» (Focus Group ''Hommes'' Village de Sisamba) ;

« La latrine symbolise une protection et une cachette ; quand une personne demande à faire ses besoins chez toi, cela est une source de bénédictions ; la latrine symbolise la protection, le début de la propreté, le bien-être familial, l'intimité, la pudeur, le rejet des déchets, l'estime des autres, notamment l'entourage, la fierté d'accueillir un étranger». (Focus Group Secteur 4 Dori) ;

« La latrine symbolise la pureté, la propreté et l'intégrité ». (Focus Group ''Femmes'' Village de Sisamba).

Certes partout, on en mesure l'utilité pratique (*« La latrine symbolise le rejet des déchets »*, Focus Group secteur 5 de Pouytenga, *« La latrine symbolise le stockage des excreta »*, Focus Group Secteur 5, Koho-Yabiro, Houndé, mais aussi la ''réduction de la distance'' permettant d' *« éviter de longs déplacements pour aller déféquer en brousse»*, Focus Group Village de Dohoun ; la possibilité de disposer d'engrais pour le champ, la préservation de la santé etc.). Et l'on en souligne, outre la fonction sanitaire, la dimension sociale *«avoir une latrine, permet d'éviter les maladies, la contagion, garantit l'intimité de l'être, permet de recevoir les étrangers des grandes villes….l'absence de latrine, c'est la honte surtout quand tu as un besoin pressant » !* (Focus Group Village de Kalwartenga).

Mais l'on met le doigt également sur un certain nombre d'inconvénients et de risques liés à l'existence de cet équipement dans la concession : source d'odeurs, *« quand on n'a pas de latrine on est dispensé du coût de la vidange et on a moins d'odeurs autour de soi»* (Focus Group, Secteur 3 de Pouytenga), nid de moustiques et de cafards, de risques de chutes des enfants dans le trou liés à la malfaçon de la dalle, de contamination des puits environnants, des eaux des marigots etc.

Ces inconvénients et risques, qui relativisent la perception ''positive'' de la latrine, reviennent dans les discours des populations et mettent l'accent sur des aspects pratiques de l'utilisation :

> *« La malfaçon d'une dalle est un risque, elle peut se casser et mettre en danger la vie des usagers (notamment les enfants qui risquent de tomber dans le trou), la vidange est couteuse et les odeurs gênantes (Secteur 13 Ouahigouya) ;*
>
> *« La latrine est source de contamination de la nappe, et source de maladies lorsqu'elle est mal entretenue et quand après son utilisation, l'on ne se lave pas les mains avec du savon ; il y a aussi le risque de chute des petits enfants ».* (Focus Group ''Hommes'' Village de Sisamba) ;
>
> *« La latrine est source de mauvaises odeurs quand elle est proche des maisons et qu'elle n'est pas entretenue, quand elle n'est pas couverte, les mouches peuvent transmettre des maladies »* (Focus Group ''Femmes'' Village de Sisamba) ;
>
> *« Si la latrine n'est pas couverte, il ya risque que les poussins tombent dedans ; les enfants aussi ne doivent pas s'amuser à côté de la latrine, il y a aussi des odeurs ».* (Focus Group Village de N'Djomga).

D'autres perceptions culturelles sont de nature à remettre en cause l'utilisation des latrines et à perpétuer la défécation à l'air libre ; car *« même quand la latrine existe, certaines personnes sont réticentes à l'utiliser, elles estiment que l'homme doit regarder ses excreta de temps en temps pour évaluer sa sant!»* (Focus Group, Secteur 2 de Houndé); or la latrine ne permet pas cette observation empirique.

Pour autant, l'utilité générale des latrines n'est pas remise pas en cause lorsqu'on conclut que *« les latrines domestiques sont utiles à l'homme et à la vie en communauté, les latrines publiques sont aussi une bonne chose, notamment dans les hôpitaux ».* (Focus Group, Secteur 2 de Houndé). Alors même que les gens mettent en cause leur propre part de responsabilité : *« certaines personnes sont encore ignorantes, inconscientes, irresponsables, méchantes ou de mauvaise foi !»* (Focus Group, Secteur 2 de Houndé). On peut cependant avancer que les perceptions relatives aux inconvénients et risques objectifs des latrines, tels que relevés, peuvent être, en bonne partie, explicatifs du déficit d'utilisation des équipements existants aussi bien dans la sphère domestique que dans l'espace public.

4.2.2. Symbolisme de la latrine – tendances des perceptions individuelles

Le triptyque des représentations courantes sur la latrine, relevées lors des entretiens de groupe, se confirme dans le symbolisme de la latrine qui véhicule en effet une triple symbolique :

- Symbolique de l'hygiène et de la santé (conditions de vie, santé, propreté, éloignement des maladies etc.) ;
- Symbolique de l'utilité pratique (c'est un lieu de défécation, là où on peut faire ses besoins, évacuer les excreta, se doucher, uriner, qui assure la ''protection'', la ''distance courte'' etc.) ;
- Symbolique de l'utilité sociale et morale (permet de recevoir les étrangers, assure intimité, pudeur, respect, dignité, bonheur, honneur, fierté, paix etc.).

Comme le montre la figure ci-dessous, si 33% des chefs de ménages interviewés, mentionnent l'image de l'hygiène et de la santé que renvoie la latrine, et que 46 % notent son utilité pratique, il n'en demeure pas moins que 21 % relèvent la symbolique de l'utilité ''sociale et morale'' de la latrine. Ceci représente un déterminant non négligeable pour emporter la décision de disposer, à tout le moins, d'une latrine ; ce qui est (déjà) une chose, son utilisation en étant une autre.

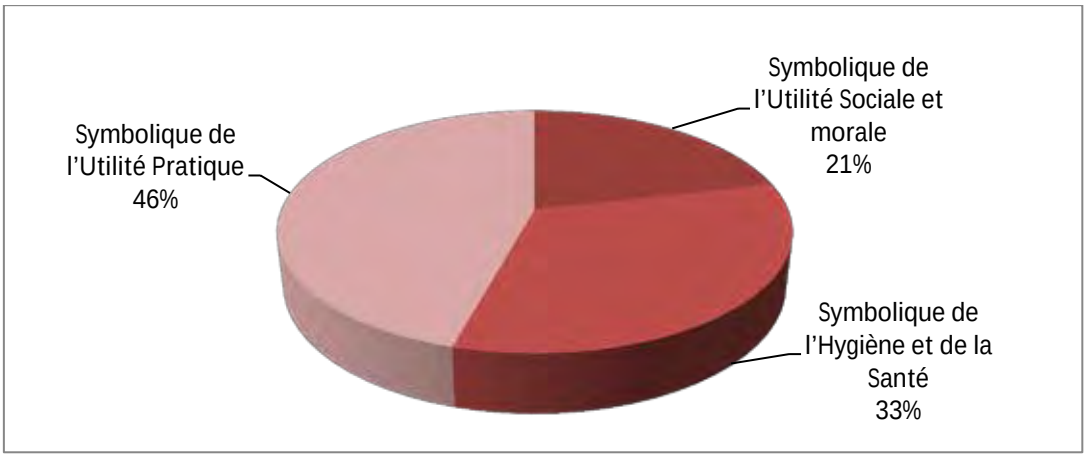

Figure 17: Symbolisme de la latrine selon les chefs de ménages

La symbolique de la latrine (tableau ci-dessous), en termes d'hygiène et de santé ; se retrouve dans les mêmes proportions chez les hommes et les femmes (respectivement 33 % et 34 %) ; par contre l'on pourrait se demander pourquoi les femmes mettent plus l'accent sur la symbolique de l'utilité ''sociale et morale'' que les hommes (respectivement 32 % et 19 %). Ces proportions confirment encore une fois le rôle prépondérant de la femme dans la gestion ''sanitaire'' du ménage et dans la gestion sous l'angle de l'organisation sociale en général. La place de la femme est importante dans cette symbolique de l'intimité et de l'hospitalité lors de la réception des étrangers, car de son rôle dépend la qualité de l'accueil et qu'en cas de manquements en la matière, c'est elle qui ''endosse la honte''.

Tableau 19: Symbolisme de la latrine selon le genre

Symbolisme de la latrine	Hommes	Femmes
Symbolique de l'Hygiène et de la Santé	33	34
Symbolique de l'Utilité Pratique	48	34
Symbolique de l'Utilité Sociale et morale	19	32
Total général	100	100

Il est vrai que la latrine véhicule ces symboliques ''positives'' (hygiène, santé, utilité pratique, sociale et morale), et que son absence dans la concession induit des risques dont sont conscientes les populations et qu'elles relèvent:

- Risques de maladies et de contamination (maladies, contamination de la nourriture, des eaux etc.) ;
- Risques de pollution d'environnement (défécation dans les environs, pollution de l'environnement) ;
- Risques liés à la défécation en brousse (morsures de serpents sur place ou lors de la marche souvent longue, fatigue lors de la marche, on peut marcher sur des excreta, piqûres d'insectes, scorpions, attaques d'animaux sauvages, « mauvaises rencontres nocturnes, génies et démons », vols et agressions en brousse, vols dans la maison lors de l'absence, perte de temps, on peut être vu etc.) ;
- Risque sociaux et moraux (humiliations, conflits avec les voisins, honte en cas de réception d'étrangers, honte en cas de diarrhée etc.).

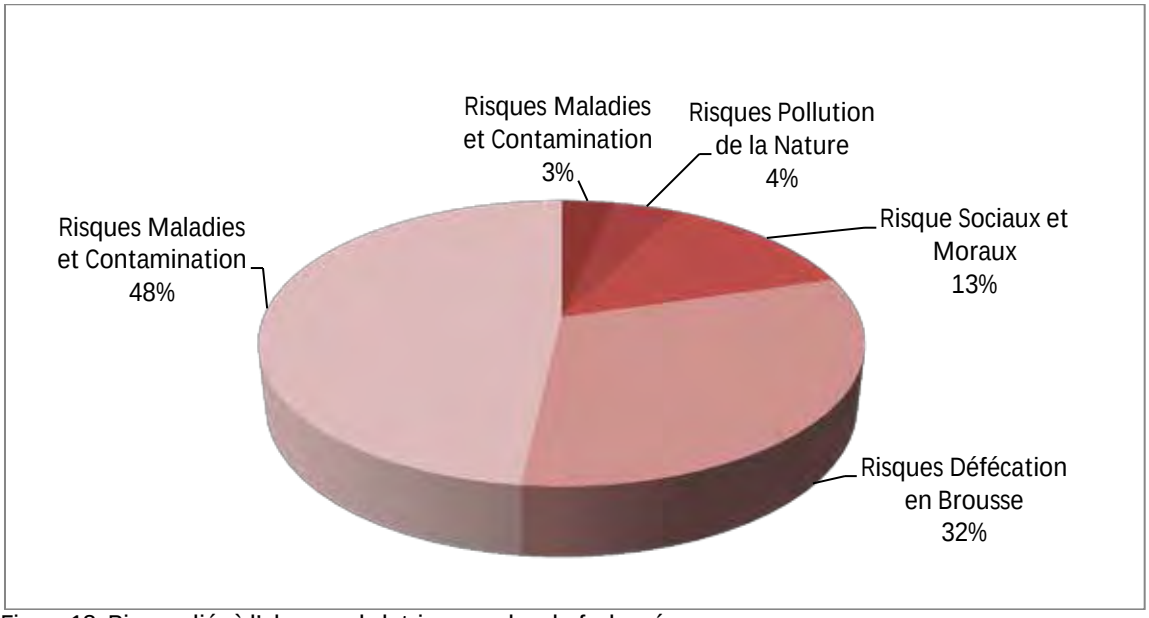

Figure 18: Risques liés à l'absence de latrine seon les chefs de ménages

Au regard des tendances, le risque principal est celui de la contamination et de la maladie induit par l'absence de latrine, ensuite vient la rubrique ''risques de la défécation en brousse'', car en l'absence de latrine se poursuit cette pratique de ''*l'open defecation*'' avec tous les risques physiques que mentionnent les populations. Les questions sociales et morales sont également en bonne place par rapport à la pollution de l'environnement.

Il n'en demeure pas moins qu'à la latrine s'attache également un certain nombre de perceptions qui mentionnent les ''inconvénients'' de la présence même de cet équipement dans la concession. Ces images pourraient insidieusement remettre en cause l'adhésion à la latrine et la motivation à en disposer.
A ce sujet, au moins 4 types de ''griefs'', qui constituent autant de risques, ressortent du décryptage des perceptions des chefs de ménages et sont ''reprochés'' à la latrine:

- La saleté et les maladies'' (saleté, mouches, cafards, moustiques, dégradation du sol, infiltration dans les puits contagion, développement de maladies, paludisme etc.)
- Les odeurs nauséabondes (odeurs nauséabondes, miasmes qui « coupent la faim » etc.)
- Les difficultés d'entretien (quand la latrine est mal entretenue, difficultés d'entretien, manque de produits d'entretien, quand elle est sale, quand on défèque à bord, latrine inondée en cas de pluie etc.)
- Les risques de chute (la latrine peut s'effondrer en cas de malfaçon, la dalle peut s'effondrer, la superstructure peut tomber, risques de tomber dedans pour les enfants surtout, la volaille, « les portes-monnaies, la monnaie, les téléphones portables peuvent tomber dedans » etc.etc.).

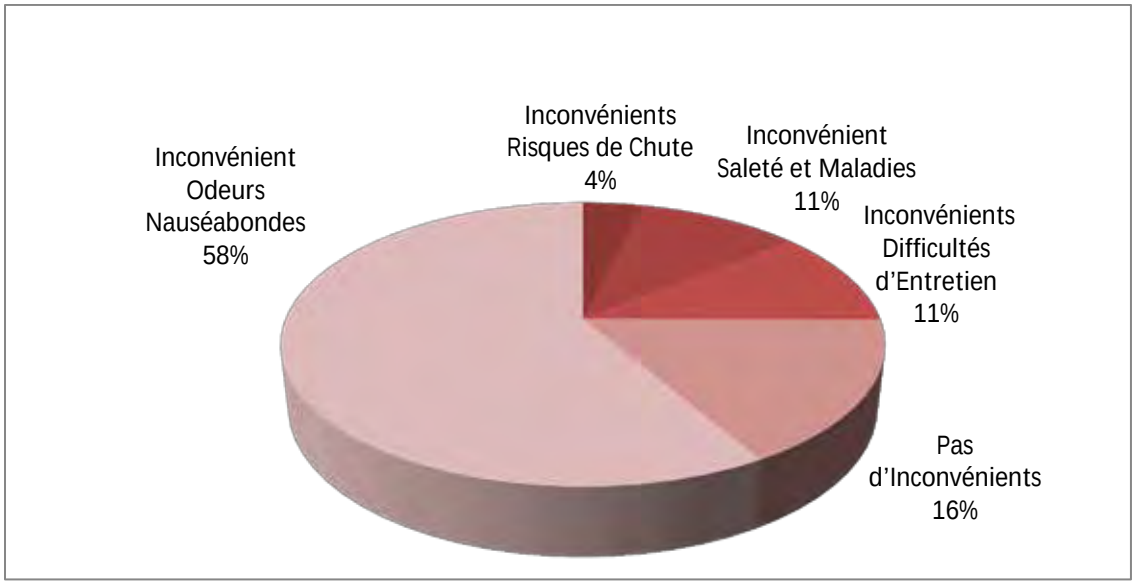

Figure 19: Inconvénients de l'existence d'une latrine dans la concession

Le désagrément principal de la latrine dans la cour, c'est d'abord les odeurs nauséabondes (58%) ensuite les difficultés d'entretien (11%), ces deux facteurs étant bien évidemment liés pour freiner la motivation à mettre en place cet équipement, dans certains cas, du fait de la difficulté objective de gérer convenablement son entretien au sein du cadre de vie.

4.3. Rapport culturel à la latrine

4.3.1. Rapport à la latrine dans la sphère domestique

L'on peut postuler que le rapport des populations à la latrine est déterminé par les représentations du propre et du sale, par la symbolique même de cet équipement et la perpétuation des pratiques habituelles préexistantes en l'absence de l'ouvrage. Mais qu'est-ce qui motive et emporte la décision d'un individu ou d'un ménage à disposer d'une latrine ? Qu'est-ce qui détermine l'acceptation ou le rejet de cet équipement dans l'espace domestique ? Quelles contraintes objectives (matérielles, pécuniaires ou logistiques) remettent en cause la mise en place de la latrine dans l'espace domestique ? Le rapport à la latrine, tel que nous l'analysons dans ce point, est instruit par ce questionnement qui met en

balance les référents culturels et psychosociologiques, les pratiques effectives et les arguments matériels avancés.

Certes, sous l'effet conjugué des actions des projets et de l'intérêt ''social'' perçu par certaines populations elles-mêmes, de plus en plus de ménages des villes et des villages font l'effort de disposer d'une latrine dans la cour.

Sur l'ensemble de notre échantillon d'enquête, 86% des ménages en milieu urbain, 65 % en zone périurbaine et 63 % en milieu rural disposent de latrines (quel que soit le type de technologie).

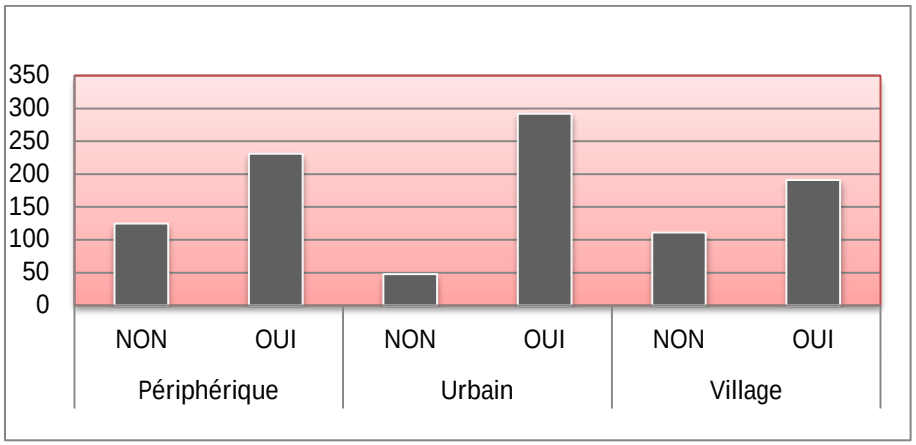

Figure 20: Ménages disposant de latrines selon les milieux

Outre cet accès théorique aux ouvrages d'assainissement, la couverture en eau des ménages (volet important de l'assainissement) parait effective à première vue dans la plupart des ménages.

Mode d'approvisionnement en eau	Effectif	%
Bimodal (Branchement ONEA/Fontaine publique)	1	0,09%
Mare	1	0,09%
Quadrimodal (Fontaine/Branchement ONEA/Puits à grand diamètre, Puits traditionnel)	1	0,09%
Trimodal (Fontaine publique/Puits à grand diamètre/Puits traditionnel)	1	0,09%
Bimodal (Puits traditionnel/ Fontaine publique)	2	0,17%
Bimodal (Borne fontaine/Branchement ONEA)	3	0,26%
Puits à grand diamètre	4	0,34%
Trimodal (Forage/Borne fontaine/Puits à grand diamètre)	4	0,34%
Fontaine publique	7	0,60%
Trimodal (Forage/Borne fontaine/Puits traditionnel	7	0,60%

Bimodal (Puits traditionnel/Branchement ONEA)	11	0,94%
Bimodal (Forage/Puis à grand diamètre)	13	1,11%
Bimodal (Forage/Puits traditionnel)	22	1,89%
Bimodal (Borne fontaine/Puits traditionnel)	41	3,52%
Puits traditionnel	80	6,86%
Branchement ONEA	96	8,23%
Bimodal (Forage/Borne fontaine)	111	9,52%
Forage	286	24,53%
Borne fontaine	475	40,74%
Total général	1166	100,00%

Tableau 20: Tableau : Modes d'approvisionnement en eau des ménages

Ainsi, comme le présente le tableau ci-dessus, sur l'ensemble de nos sites, dans notre échantillon de 1166 ménages répondants, 8,23 % des ménages ont un branchement privé ONEA, 24,53% s'approvisionnent aux forages et 40,74% aux bornes-fontaines des adductions d'eau potable simplifiées (AEPS), soit au total 73,5 % de taux d'accès à un type spécifique de point d'eau potable; le reste des ménages fait un usage alternatif de plusieurs points d'eau potable ou une combinaison de l'utilisation de points d'eau potable et non potable tels les puits traditionnels, les mares etc.

L'on peut estimer que le taux d'accès aux branchements privés, bornes-fontaines et forages réunis est significatif, mais il n'en est pas véritablement le cas si l'on considère l'échelle d'accès à l'eau potable que JMP (2014) établit : selon cette échelle, seuls sont considérés comme points d'eau potables les branchements domestiques dans l'habitation, la cour ou la parcelle et les point d'eau améliorés tels les robinets publics ou bornes-fontaines, les forages ou autres puits protégés. A l'inverse, les puits non protégés, les charrettes

surmontées de réservoirs et surtout les fleuves, barrages, lacs, mares etc. sont des points d'eau non potable.

Photo 4: Borne-fontaine (N'Djomga, Dori)
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

Photo 5: Puits traditionnel (Ouahigouya rural)
Cliché IRC/CREPA, 2010

Or, de ce point de vue, l'on constate d'emblée le déficit d'accès au regard de ces pratiques combinatoires d'approvisionnement bimodales, trimodales ou même quadrimodales (Figure : Modes d'approvisionnement en eau potable) alternant points d'eau potables et non potables (Photo 2), et sujettes à risques de contamination dans la chaîne du puisage, du transport, du stockage et de la consommation.

D'une manière générale, en termes d'accès aux services d'infrastructures rurales ou urbaines, ces ménages sont déficitaires ; par exemple seuls 29,19% (villes et villages compris) ont accès à l'énergie électrique, et 5,53% s'éclairent avec des plaques photovoltaïques ; les autres utilisent des lampes torches, des lampes tempête, des batteries usagées etc.

Tableau 21: Modes d'éclairage dans les concessions

Mode d'éclairage	Effectif	%
Bimodal (lampe à pétrole/ Electricité)	1	0,09%
Trimodal (Lampe à pétrole/Lampe torche/Plaque solaire)	1	0,09%
Bimode (Lampe torche/Electricité)	2	0,18%
Batterie	5	0,45%
Bimode (Lampe torche/Plaque solaire)	11	1,00%
Pas éclairage	11	1,00%
Bimode (Lampe à pétrole/lampe torche)	23	2,09%
Lampe à pétrole	25	2,27%
Plaque solaire	61	5,53%
Electricité	322	29,19%

Lampe torche	641	58,11%
Total général	1103	100,00%

L'accès à l'assainissement, à l'instar des volets eau et énergie, reste notamment faible : malgré la présence effective de ''latrines'' dans les concessions, celles-ci ne répondent ni aux critères technologiques, ni aux normes d'usages établies, ce qui n'en garantit pas le bon usage et la qualité de maintenance.

En effet 87% des latrines (cf. figure types de latrines) dans les concessions de nos sites sont des latrines traditionnelles (très souvent des ouvrages de fortune, sommairement construits), incertaines et sujettes aux risques d'effondrement et de contamination fécale.

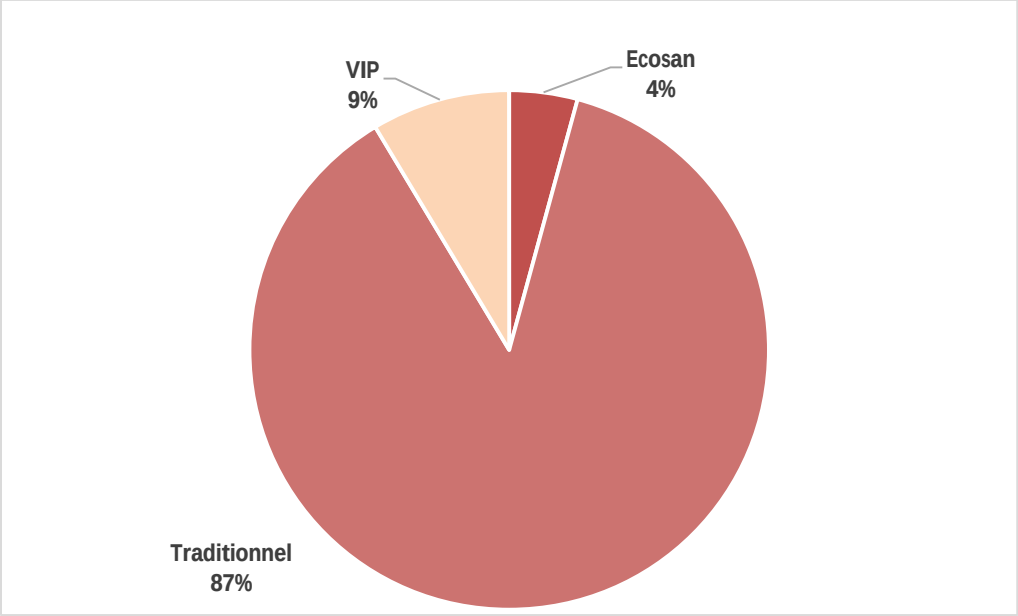

Figure 21: Types de latrines dans les concessions

Hormis ce faible accès aux ouvrages ''conventionnels'', les concessions regroupant souvent plusieurs ménages, dans les quartiers urbains comme dans l'hinterland rural, sont relativement denses : sur nos sites, les concessions regroupent en moyenne 13 habitants à Dori, 12 à Houndé, 31 à Ouahigouya et 8 Pouytenga, montrant par ailleurs des différences dans les spécificités des regroupements humains. Ces données montrent que Ouahigouya se caractérise plus par un mode d'habitation en ''famille élargie'' que Pouytenga, un site à la configuration culturelle diversifié. En moyenne les concessions regroupent, 3 ménages à Dori, 2 à Houndé, 5 à Ouahigouya et 1 à Pouytenga, avec respectivement des tailles moyennes par ménage de 6 personnes à Dori, 7 à Houndé, 9 à Ouahigouya et 8 à Pouytenga. Sur l'ensemble de ces sites d'enquête, la taille moyenne des ménages est de l'ordre de 7 personnes.

Les ratios d'usagers des latrines dans les concessions de nos sites (''habitants des concessions/nombre de latrines'') est de 21 habitants pour une latrine à Dori, 17 à Houndé,

29 à Ouahigouya et 9 à Pouytenga, dépassant partout la norme officielle de 10 personnes par latrine, sauf à Pouytenga qui reste dans la norme.

De fait, même en présence de latrines, dans certains cas, les gens continuent d' « aller en brousse ». Soit parce que la latrine est installée essentiellement pour les personnes impotentes : situation montrant la préférence pour la « défécation à l'air libre » et la réticence, la résistance même, vis-à-vis de la latrine, dans la mesure où l'on ne consent à installer la latrine que pour ceux qui ne peuvent se déplacer pour aller loin dans les broussailles. Soit parce que le « partage » de la latrine, la promiscuité dans les cours populeuses, poussent certains à préférer aller se soulager dans les environs plutôt que d'attendre leur tour ou de faire face au regard des cohabitants.

En règle générale, les ménages perçoivent l'importance du cadre de vie sain en mettant en avant les avantages économiques, environnementaux, sanitaires et sociaux : dans cette catégorisant, la dimension sanitaire est prépondérante à 82,88 %, suivie des avantages sociaux et moraux (9,47%) environnementaux (6,47%) et économiques (1,1%) comme le montre la figure ci-dessous.

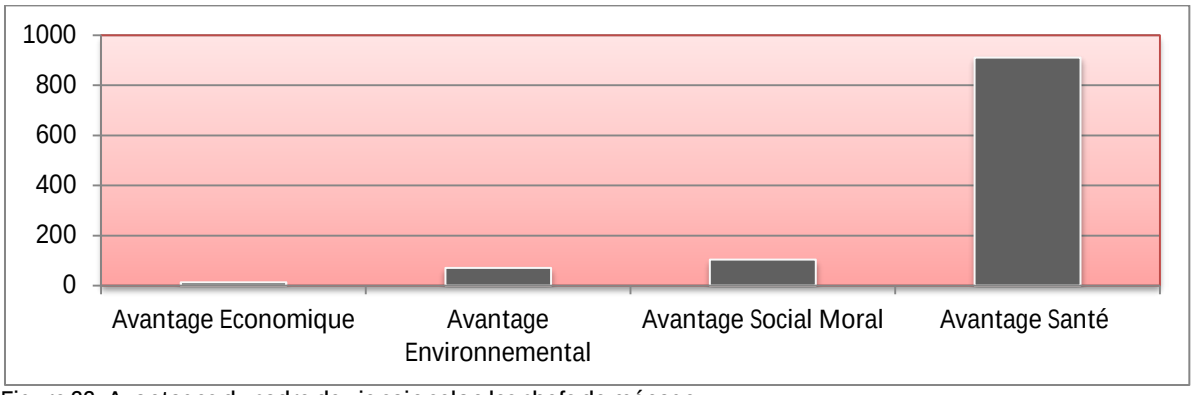

Figure 22: Avantages du cadre de vie sain selon les chefs de ménage

Cette catégorisation est sensiblement identique chez les hommes et chez les femmes, à la seule nuance que les hommes mettent un peu plus l'accent sur la dimension environnementale et les femmes sur la dimension sociale et morale. En introduisant la question de la latrine dans cette perception globale du cadre de vie, l'on se rend compte que la majorité des ménages affirme être disposée à investir dans la construction d'une latrine (figure ci-dessous).

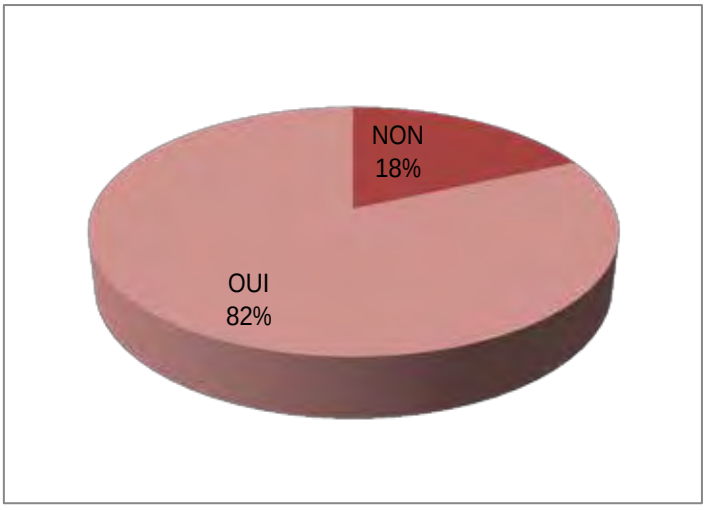

Figure 23: Motivation à l'investissement dans une latrine

Cependant, la concrétisation de cette assertion bute sur une série de freins (cf. figure sur les freins à l'investissement dans une latrine): du fait des ressources financières faibles, l'auto-construction est remise en cause face aux autres besoins prioritaires.

Les autres blocages avancés mettent en exergue, des aspects liés au foncier (les ménages non propriétaires de leur concession ne peuvent investir dans des ouvrages sanitaires ; quand bien même ces ouvrages existent, ils ne sont jamais réhabilités en cas de défectuosité par ces ménages en situation de ''transit'' en attendant d'acquérir leur logement. Une autre contrainte avancée est celle de la difficulté de ''maintenance'' de la latrine dans l'espace domestique : faute de pouvoir garantir l'entretien de la latrine (utilisation, eau, savons, grésil, vidange etc.), certains ménages préfèrent s'en dispenser en optant pour une défécation dans la nature, loin des habitations.

La pratique de la construction de la latrine hors de l'espace domestique (qui concerne 16,64% des ménages interviewés) ; obéit également à cette contrainte de gestion de la maintenance dans la concession (tableau ci-dessous : emplacement de la latrine).

Tableau 22: Emplacement de la latrine

Emplacement Latrine	Nb. Réponses	%
Dans la concession	169	25,11%
Dans la concession - un angle, un coin	210	31,20%
Dans la concession - à l'entrée / à la porte	182	27,04%
Hors de la concession	112	16,64%
Total général	673	100,00%

D'autres, enfin, avancent des raisons relatives à la maitrise d'œuvre (méconnaissance du mode opératoire de construction de la latrine, manque de main-d'œuvre etc.).

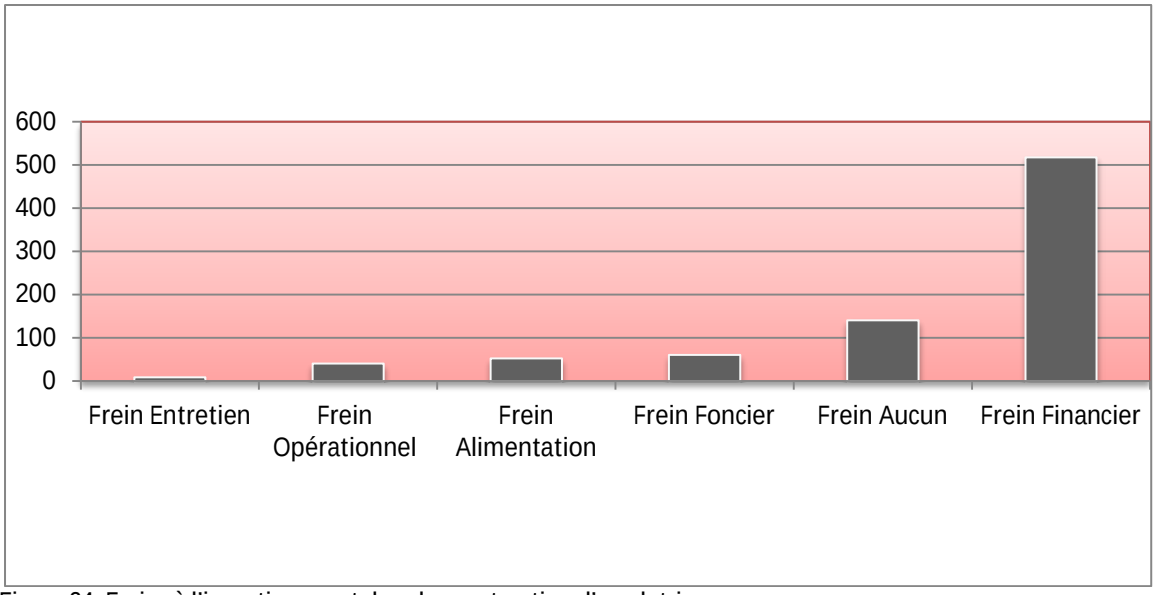

Figure 24: Freins à l'investissement dans la construction d'une latrine

Ces raisons relèguent la latrine à un plan secondaire dans les choix pratiques des ménages, relativement à la multitude de besoins prioritaires effectifs des ménages (santé, alimentation commerce etc.). Certes la figure sur ''les préoccupations pratiques des ménages'' montre que l'''intention'' de construire une latrine dans la concession tient une certaine place dans l'esprit des ménages (même si ce potentiel d'intentions annoncées pourrait être ''gonflé'' par un biais possible de l'enquête, si l'on pose le postulat que les interviewés ''captent'' la thématique de l'enquête et tentent de s'y inscrire), mais le spectre des préoccupations des ménages montre une diversité de besoins allant des questions alimentaires au soins de santé en passant par les besoins de capital (commerce), l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration des systèmes de production etc.

Tableau 23: Préoccupations pratiques des ménages

Préoccupations pratiques des ménages	Nb. Réponses	%
Alimentation	154	16,23%
Amélioration des systèmes de production	47	4,95%
Aménagement Maison	69	7,27%
Approvisionnement en Eau	35	3,69%
Capital Commerce	180	18,97%
Construction de Latrine	142	14,96%
Energie	4	0,42%
Equipements	9	0,95%
Evacuation des Eaux usées domestiques	1	0,11%
Evacuation des Ordures	11	1,16%
Scolarisation	21	2,21%
Soins de Santé	274	28,87%
Cérémonies	2	0,21%
Total général	949	100,00%

Concernant spécifiquement les ménages qui ne disposent d'aucune latrine, les raisons avancées tiennent, par ordre d'importance, au manque de moyens, au frein foncier, à la réticence culturelle et à la contrainte opérationnelle comme le présente la figure ci-dessous :

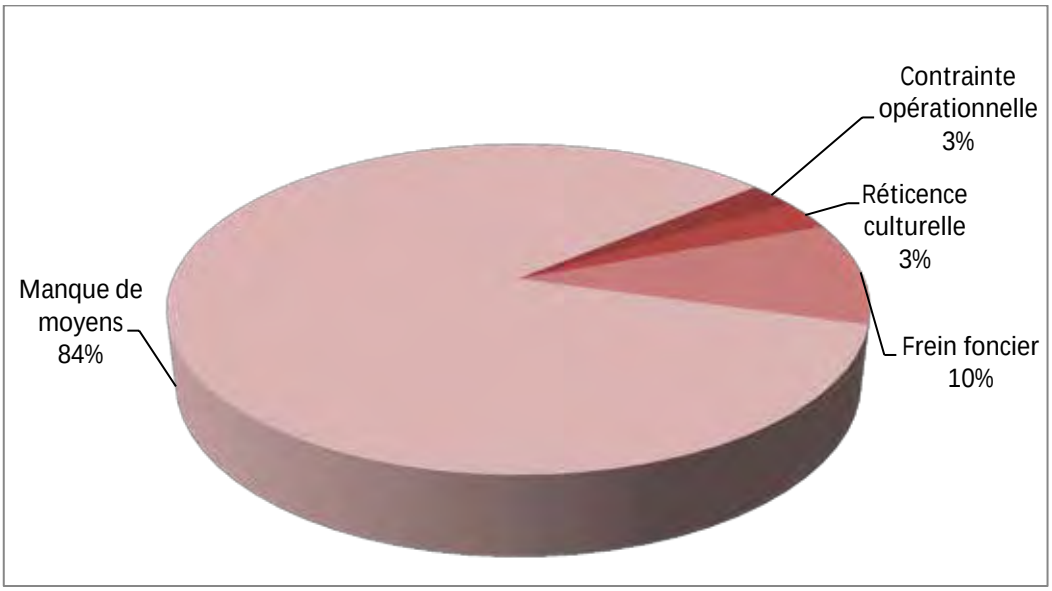

Figure 25: Raisons de l'absence de latrine

L'on comprend que ce sont là potentiellement les ménages pratiquant la défécation dans la nature, même s'ils sont rejoints dans cette pratique par certains habitants des concessions disposant de latrines (cf. chapitre 5 sur la défécation dans la nature).

D'une manière générale, la ''prise de conscience postulée'' ne se concrétise pas dans les actes : les pratiques hygiéniques connexes restent déficientes dans la plupart des ménages : l'on postule que le cadre de vie sain procure la santé, mais les pratiques non hygiéniques se poursuivent. Ainsi par exemple cette promiscuité hommes-animaux est le fait de 63% des ménages tous sites confondus (et dans 53% de ces cas, les animaux n'ont pas d'enclos).

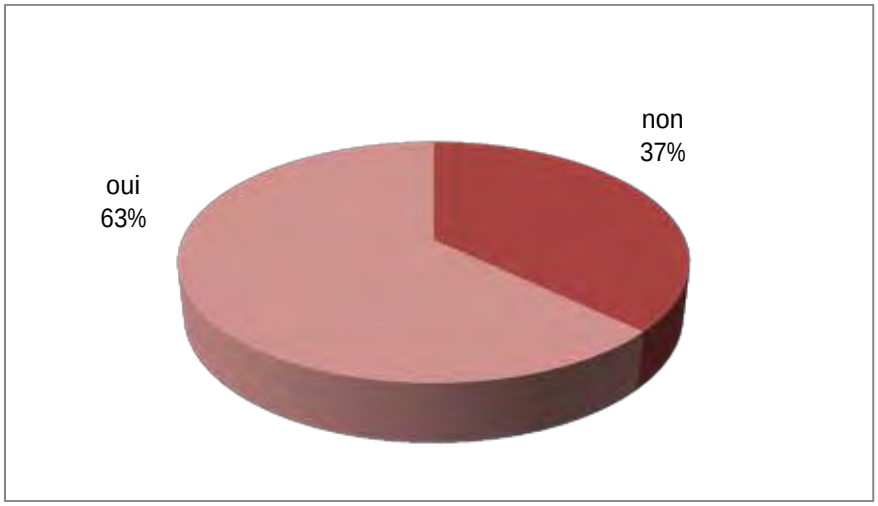

Figure 26: Existence d'animaux dans la cour

En l'absence ou en présence de latrines domestiques, les ménages utilisent souvent les latrines publiques (fréquentation de l'ordre de 61 %) confirmant l'importance et la pertinence de ces ouvrages de la sphère publique dans l'offre globale de latrinisation.

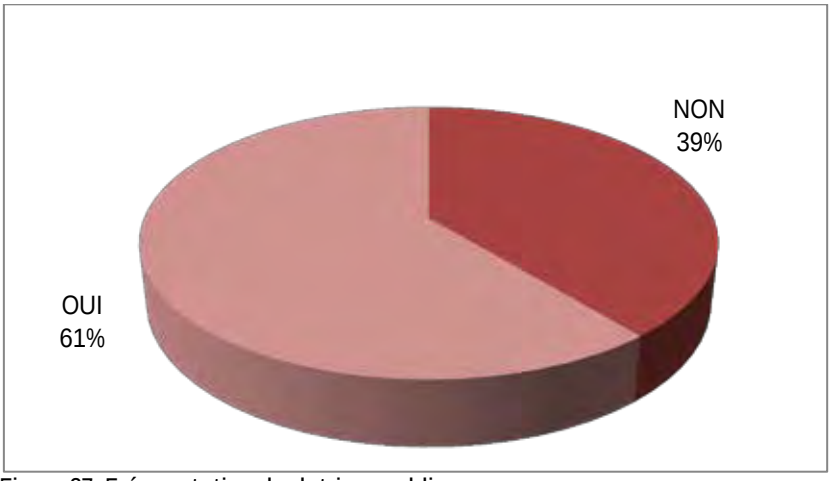

Figure 27: Fréquentation des latrines publiques

Ceux qui sont y sont encore rétifs mettent en cause le déficit d'hygiène de ces latrines publiques, la distance, les blocages d'ordre psychologique, les blocages d'ordre socioculturel, les problèmes d'utilisation et les aspects financiers.

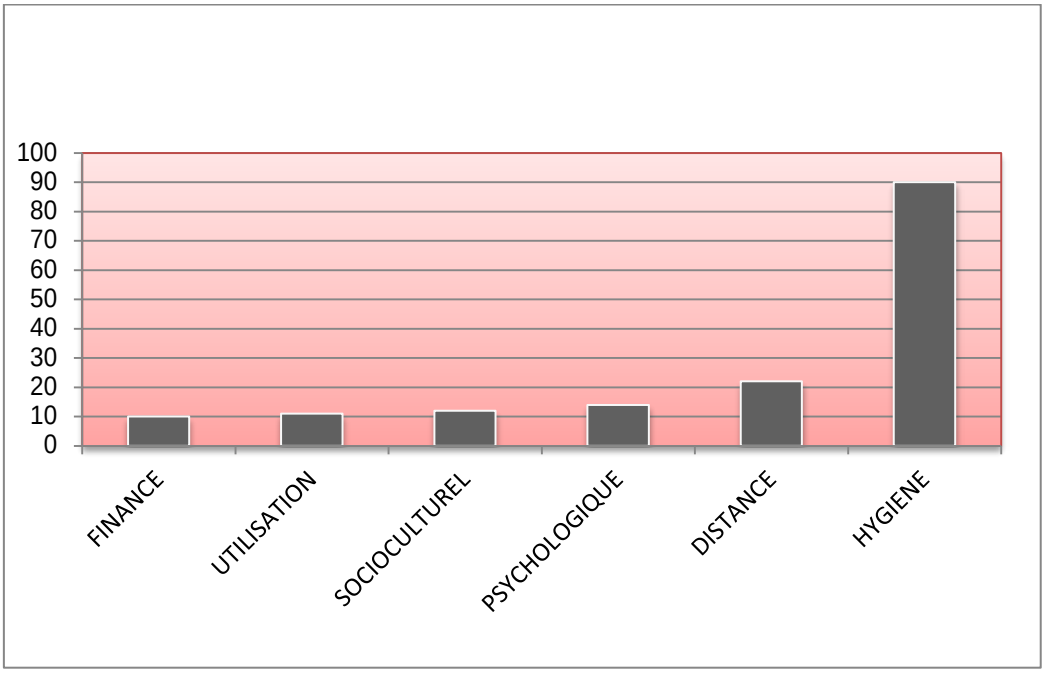

Figure 28: Raisons de la non fréquentation des latrines publiques

Dans cette configuration globale de la fréquentation des latrines publiques par les chefs de ménages, 28 % des chefs de ménages hommes et 54 % des chefs de ménages femmes avouent avoir quelques blocages à utiliser les latrines publiques: les femmes, plus nombreuses à éviter ces latrines publiques, incriminent plus le déficit d'hygiène (86%) que les hommes (72%) (cf. chapitre 5).

Si fait qu'en règle générale, de l'avis de ces usagers, l'amélioration de la fréquentation des latrines publiques passe par la qualité de l'entretien (55% des avis) la sensibilisation (25%), l'amélioration de la gérance (11%) et la construction de nouvelles latrines (9%) (cf. Figure ci-dessous) (cf. chapitre 5).

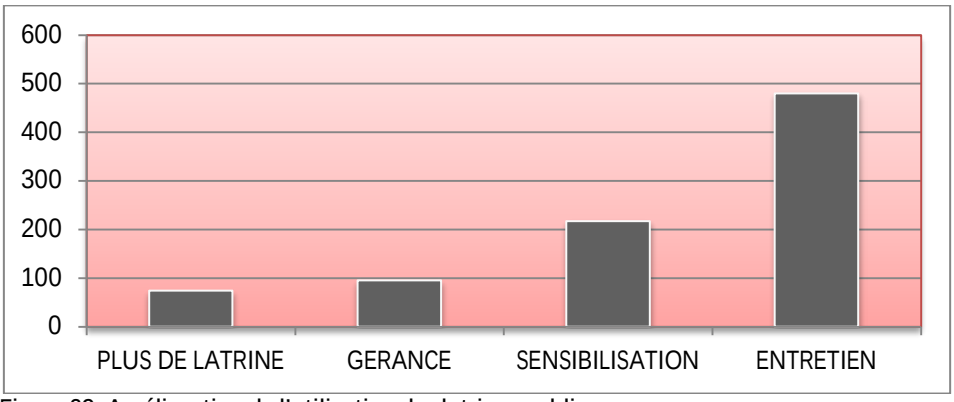

Figure 29: Amélioration de l'utilisation des latrines publiques

4.3.2. Rapport à la latrine dans la sphère publique

A l'instar du rapport à la latrine dans la sphère privée, le rapport des populations à la latrine dans la sphère publique (gares, marchés, écoles et centres de santé) est porté par une série de déterminants de types culturels, par l'habitus des pratiques dès la sphère domestique, ou du village à la ville - comme une sorte de continuum des pratiques – ainsi que par la symbolique même de l'ouvrage. A ces déterminants culturels s'ajoutent ici d'autres facteurs complémentaires liés à la spécificité des usages dans la sphère publique: l'usage du même équipement par des personnes d'horizons divers, la question du niveau d'entretien et de maintenance des ouvrages, l'aspect pécuniaire etc. questionnent le rapport à la latrine sous des angles différents de ceux de la sphère domestique. C'est sous ces déterminants et facteurs variés que les usagers des latrines publiques livrent leurs perceptions et leur rapport à l'équipement sanitaire.

4.3.2.1. Profil des usagers des latrines publiques

L'échantillon aléatoire des usagers interviewés au niveau des gares routières, des marchés, des écoles et des centres de santé se compose d'hommes et de femmes, de célibataires et de mariés, de jeunes et d'adultes, de clients et de commerçants (dans les marchés), de passagers et de personnel (dans les gares routières), d'élèves et d'enseignants (dans les écoles), de malades et d'accompagnants (dans les centres de santé), de gérants et de riverains de ces lieux publics (cf. Figure échantillon des usagers des latrines publiques et Figure Répartition des usagers par genre et par site).
Ils viennent de divers horizons (villes et villages d'influence et au-delà) pour utiliser ces installations de la sphère publique dans les différents lieux d'implantation.

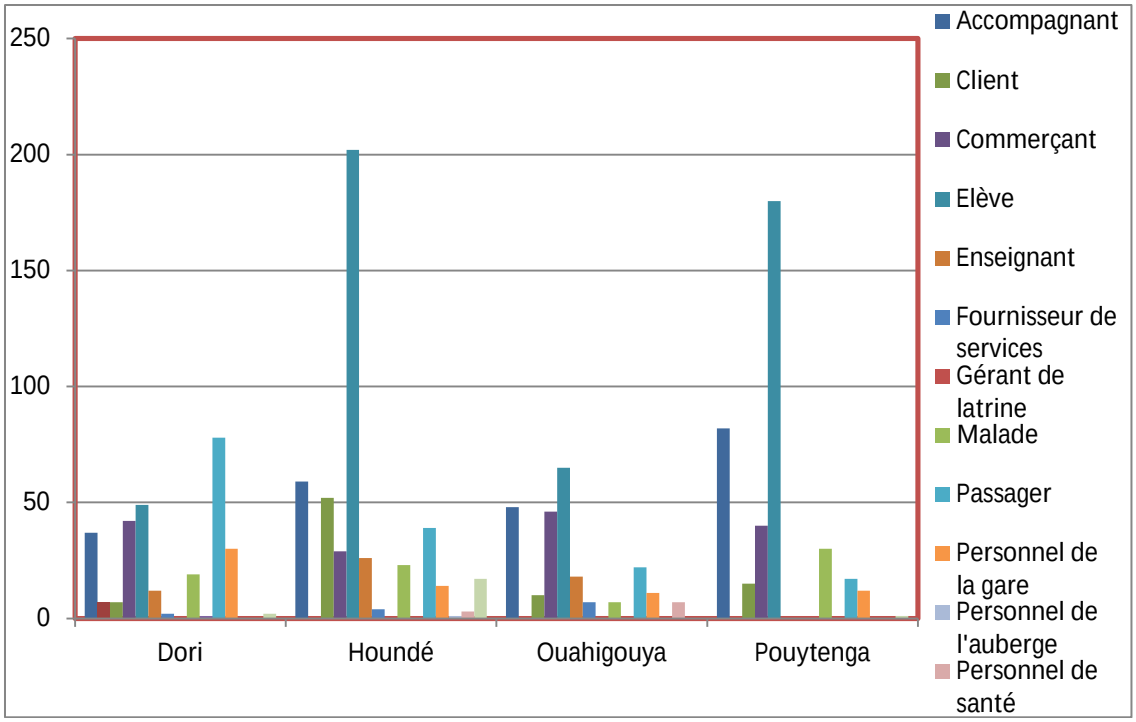

Figure 30: Echantillon des usagers des latrines publiques

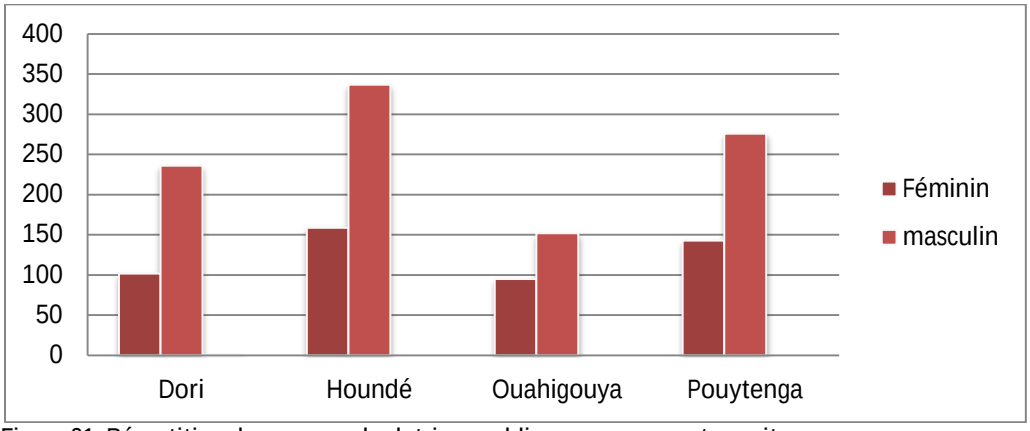

Figure 31: Répartition des usagers des latrines publiques par genre et par site

4.3.2.2. Le rapport à la latrine publique : tendances globales et spécifiques locales

De prime abord, les usagers – venant de nos sites d'enquête et souvent hors des sites - mentionnent l'utilité pratique, sociale, hygiénique et sanitaire associée à la latrine, corroborant les perceptions similaires que nous avons analysées dans le cas des représentations des ménages (cf. Tableau : Représentation des latrines publiques par les usagers, ci-dessous).

Tableau 24: Représentation des latrines publiques par les usagers

Représentation des Latrines publiques	NB. Réponse	%
Représentation de l'Utilité Sociale et morale	85	6,20%
Représentation de l'Hygiène et de la Santé	244	17,78%
Représentation de l'Utilité Pratique	1043	76,02%
Total général	1372	100 %

Dans tous les sites (Figure : Représentation des latrines publiques par zones), la perception dominante de la latrine est celle d'un équipement utilitaire et pratique avant sa fonction hygiénique et sanitaire : à Houndé, plus qu'à Ouahigouya, cette perception est plus marquée, tandis qu'à Dori et Pouytenga, même si l'utilité pratique de la latrine est également majoritairement soulignée, les usagers de ces deux contrées mentionnent un peu plus les connotations hygiéniques et sanitaires associées à la latrine.

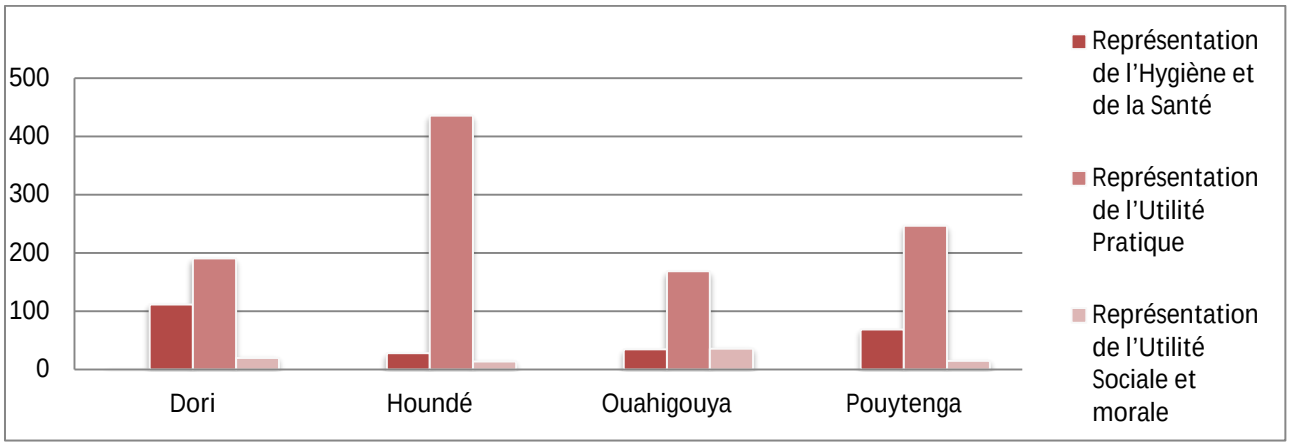

Figure 32: Représentations des latrines publiques par zones

De l'ensemble des usagers des latrines publiques, 20% ne disposent pas de latrines dans leur concession, ce qui questionne la qualité même d'utilisation de la latrine dans la sphère publique, car, en l'absence de latrine domestique, l'on peut supposer un usage déficient de la latrine dans le lieu public. La zone de Pouytenga, en la matière, est la moins bien lotie car 27% des usagers des latrines publiques de cette ville et de son hinterland rural ne disposent pas de latrine à domicile, viennent ensuite Houndé (20%), Dori (19%) et enfin Ouahigouya (6%) qui s'en sort nettement mieux sur ce critère (cf. Figure ci-dessous : Existence de latrine dans la concession des usagers des latrines publiques).

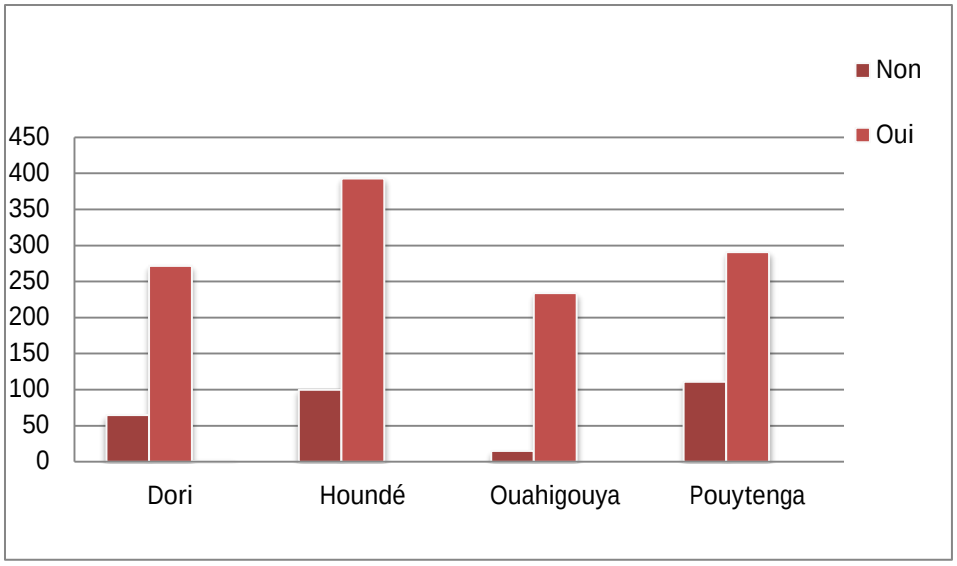

Figure 33: Existence de latrine dans la concession des usagers des latrines publiques

L'on constate également que, dans l'ensemble, 24 % des usagers des latrines publiques ''utilisent'' « la brousse » comme lieu de défécation habituel (cf. Figure : lieux de défécation habituels des usagers des latrines publiques), tout en alternant avec l'utilisation des latrines publiques. Cette alternance entre défécation à l'air libre et utilisation des latrines publiques est plus le fait de Houndé et de sa zone d'influence : en effet 34% des usagers des latrines publiques de cette zone avouent cette pratique de la défécation à l'air libre contre par exemple 21% à Dori.

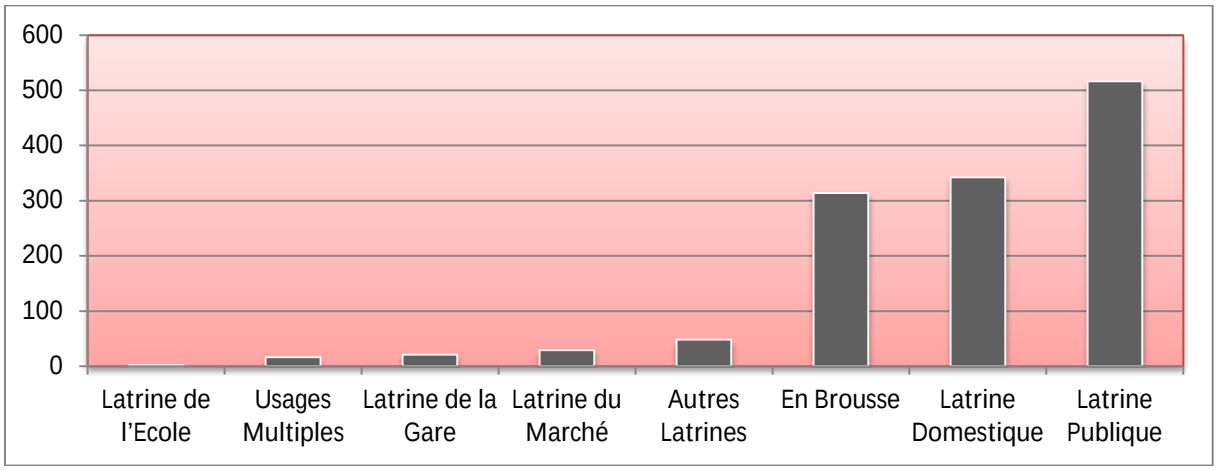

Figure 34: Lieux de défécation habituels des usagers des latrines publiques

Bien que ''fréquentant'' les latrines publiques, 32 % de l'ensemble des usagers affirment avoir quelques ''blocages'' à les utiliser (51% à Ouahigouya, 35% à Dori, 23% à Houndé et 20 % à Pouytenga) : ces réticences tiennent essentiellement au manque d'hygiène incriminé dans 82% des opinions, et le reste aux problèmes pratiques d'utilisation, aux aspects pécuniaires et aux blocages socioculturels et psychosociologiques (Figure : Blocages liés à l'utilisation des latrines publiques).

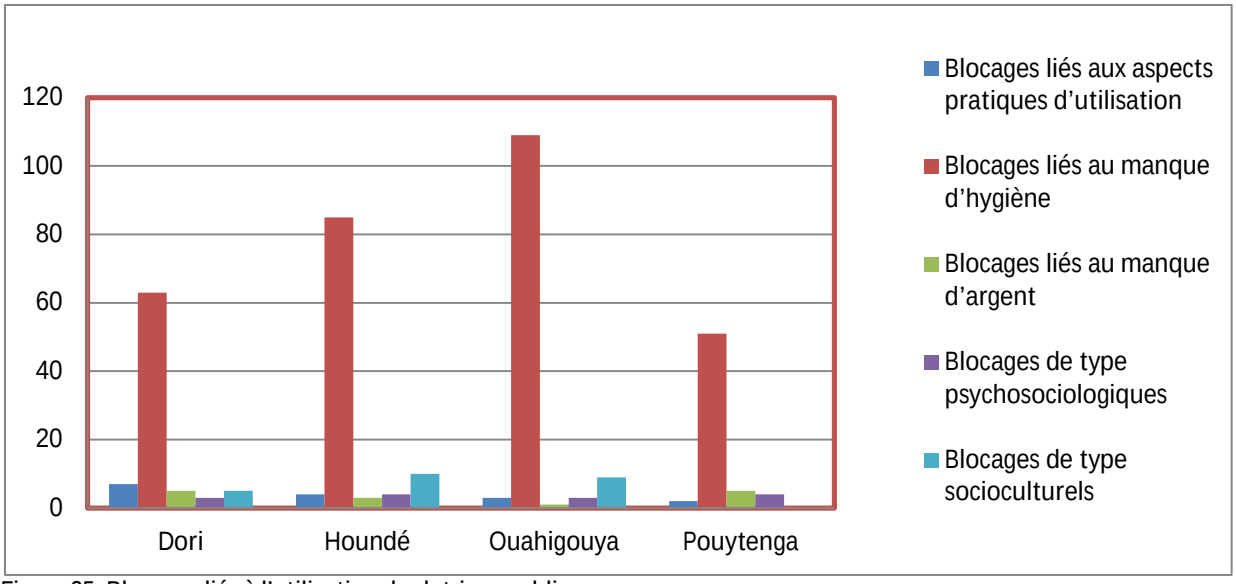

Figure 35: Blocages liés à l'utilisation des latrines publiques

La question du niveau d'entretien des latrines publiques reste au cœur de la problématique de leur usage : plus ces latrines continuent d'être mal entretenues, plus leurs usagers montrent peu de scrupules à les utiliser correctement, créant ainsi un cercle vicieux d'insalubrité autour et dans ces latrines. Toutes latrines publiques confondues, 45 % des usagers interviewés estiment qu'elles sont mal entretenues (52% à Pouytenga, 45% à Houndé, 43% à Ouahigouya et 37% à Dori). Les autres blocages paraissent ici presque marginaux au regard de cette problématique de l'entretien, éminemment centrale.

Ainsi par exemple, les tarifs des latrines publiques des marchés et gares routières sont jugés abordables par les usagers dans environ 55 % des cas : 72% à Dori, 55 % à Houndé, 55% à Ouahigouya et 40% à Pouytenga (cf. Figure : Avis sur les tarifs des latrines publiques). Ces usagers estiment qu'il faut bien un prix pour assurer l'entretien, la maintenance et payer le gérant.

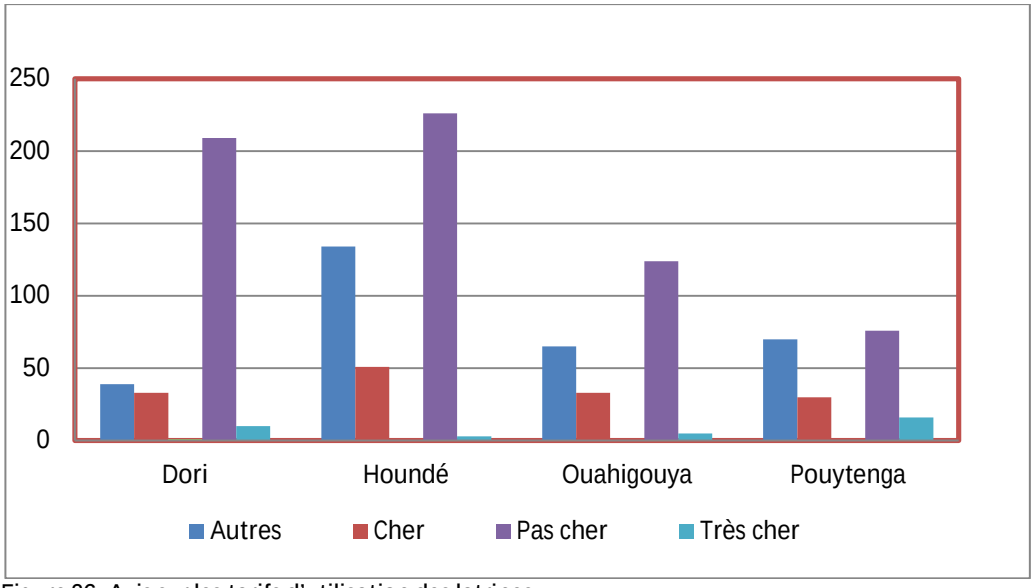

Figure 36: Avis sur les tarifs d'utilisation des latrines

De l'avis des usagers, le nettoyage régulier de la latrine publique est au cœur de la problématique de gestion des latrines publiques : les propositions que font les usagers synthétisent la problématique de l'entretien des latrines publiques autour du nettoyage (68%), mais aussi de la gérance et de la surveillance, du respect du bien public (citoyenneté), de la qualité de la construction, de la sensibilisation, du bon usage et de la vidange.

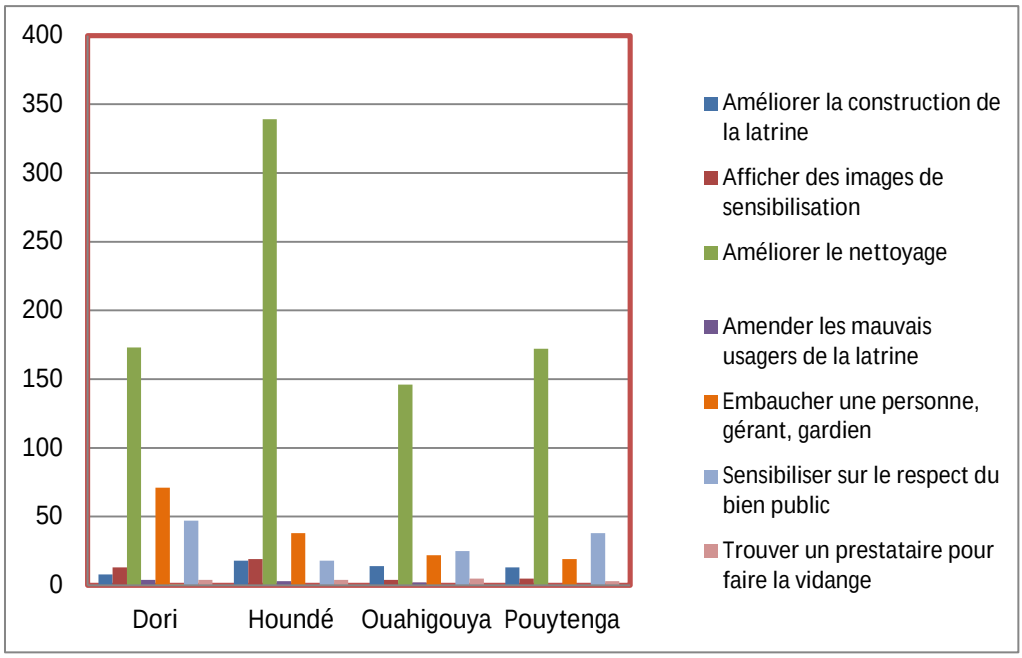

Figure 37: Proposition des usagers pour l'entretien des latrines publiques

Malgré les réticences liées à ce déficit d'entretien des latrines publiques, la majorité des usagers (88%) se dit prête à participer à la mise en place d'une latrine dans un lieu public quelconque : cette motivation est plus partagée à Houndé où 95 % des usagers se disent disposés à participer à la mise en place d'une latrine publique, contre 90 % à Ouahigouya, 76% à Pouytenga et 69 % à Dori. Cette participation à la mise en place des latrines publiques pouvant être physique (51%), financière (45%) ou sous d'autres formes non explicitement spécifiées. Ceux qui, au contraire, ne se sentent pas concernés par la mise en place d'une latrine dans un lieu public estiment que cela est exclusivement du ressort de la mairie (gouvernement) (19%), que cette action ne les intéresse pas (40%) ou qu'ils manquent de moyens et de ressources monétaires (41%) pour le faire.

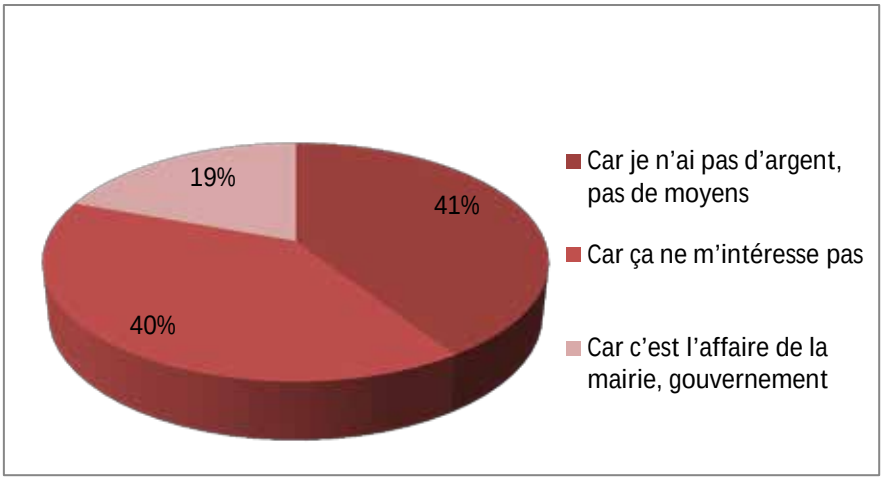

Figure 38: Raisons de la non participation à la mise en place d'une latrine publique

En ce qui concerne les acteurs supposés être impliqués dans l'installation des latrines publiques, seuls 12% des usagers estiment que la « communauté » a un rôle à jouer: majoritairement 88% des populations pensent que c'est l'affaire de la mairie, des gouvernants, de l'administration et des responsables des lieux publics (Figure : Personnes et structures concernées par la mise en place des latrines publiques selon les usagers).

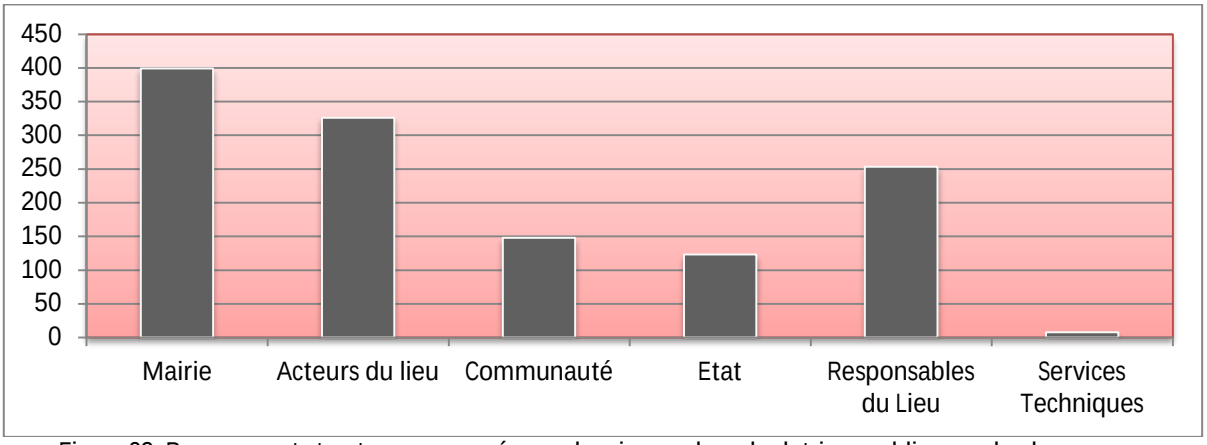

Figure 39: Personnes et structures concernées par la mise en place des latrines publiques selon les usagers

4.3.3. Analyse des spécificités urbaines et rurales dans le rapport à la latrine

Qu'il s'agisse des représentations de la latrine (dans la sphère publique ou domestique), de la perception du niveau d'entretien des équipements et de leur maintenance, de l'avis sur la cherté de l'accès aux ouvrages ou de la participation à la mise en place de la latrine dans l'espace public, il existe quelques nuances dans les perceptions des citadins et des ruraux qu'il importe de saisir dans leur rapport à la latrine.

Concernant les représentations de la latrine, la perception primordiale d'un équipement pratique et utilitaire est partagée majoritairement aussi bien en milieu rural qu'en milieu

urbain. En milieu rural, cette perception est de l'ordre de 96% à Houndé, 66% à Ouahigouya et 62% à Pouytenga[110].

En milieu urbain, cette tendance sur l'utilité pratique de la latrine se confirme puisqu'elle est de l'ordre 89 % à Houndé, 77% à Pouytenga, 72% à Ouahigouya et 60% à Dori. Ensuite vient la perception de l'hygiène et de la santé associée à la latrine : de l'urbain à l'hinterland rural, elle se place en deuxième position dans les perceptions des usagers (respectivement 7% et 3% à Houndé, 12 % et 24 % à Ouahigouya, 20 % et 23 % à Pouytenga et enfin 34 % à Houndé urbain. Enfin la fonction sociale et morale de la latrine est annoncée en dernière instance de l'urbain au rural : respectivement 4% et 1 % à Houndé, 16% et 10 % à Ouahigouya, 3% et 15 % à Pouytenga et 6 % à Dori urbain.

Le constat statistique spécifique à ce niveau est le cas unique de Ouahigouya urbain où les usagers se prononcent plus pour ''la fonction sociale et morale'' de la latrine (16%) que pour son rôle ''hygiénique et sanitaire'' (12%) : à quoi renvoie une telle particularité ? peut-on arguer une empreinte plus marquée de cette ''pudeur'' qui conditionne l'avis des usagers ? Il peut être hasardeux d'en décider hâtivement même si dans les contrées du Nord du Burkina Faso cette interprétation est ressortie de certaines analyses antérieures[111].

S'agissant de l'existence d'une latrine dans la concession des usagers (notamment si l'on considère ceux qui utilisent des latrines publiques), il existe également des différences notables entre l'urbain et le rural (cf. Figure : Latrine dans la concession des usagers selon le milieu de résidence). Les tendances des statistiques nationales montrant une faible couverture rurale par rapport à l'urbain, en termes d'accès aux équipements d'assainissement, se confirment à l'analyse de nos données d'enquête, du moins pour les sites de Dori, Houndé et Ouahigouya. En effet, la quasi-totalité des habitants de N'Djomga (Dori) ne dispose pas de latrines à domicile, à Houndé rural, 38% en manquent contre 15 % dans les quartiers urbains, à Ouahigouya, 13 % des usagers des latrines publiques de Sissamba affirment ne pas disposer de latrines à domicile contre seulement 4% dans les quartiers centraux et périphériques.

Par contre, 23% des usagers des latrines publiques de Pouytenga rural n'ont pas de latrines à domicile contre 28 % en milieu urbain : ce cas spécifique en défaveur du milieu urbain doit cependant être relativisé, si l'on tient compte de ce que les usagers (passagers, commerçants, élèves, accompagnant des malades etc.) des latrines publiques urbaines (fréquentant gares, marchés, écoles et centres de santé) viennent en partie de l'hinterland rural et font la navette quotidiennement entre ville et campagne.

[110] Le faible nombre de répondants à N'Djomga, Dori rural rend l'information peut significative sur cette question particulière

[111] MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DGAEUE (Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usée et Excreta) (2009a) Programme National d'Approvisionnement en eau potable et d'assainissement à l'horizon 2015, PNAEPA 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » Volet 1 : Contexte socio-économique des populations et motivations liées à l'assainissement, Ouagadougou : MAHRH

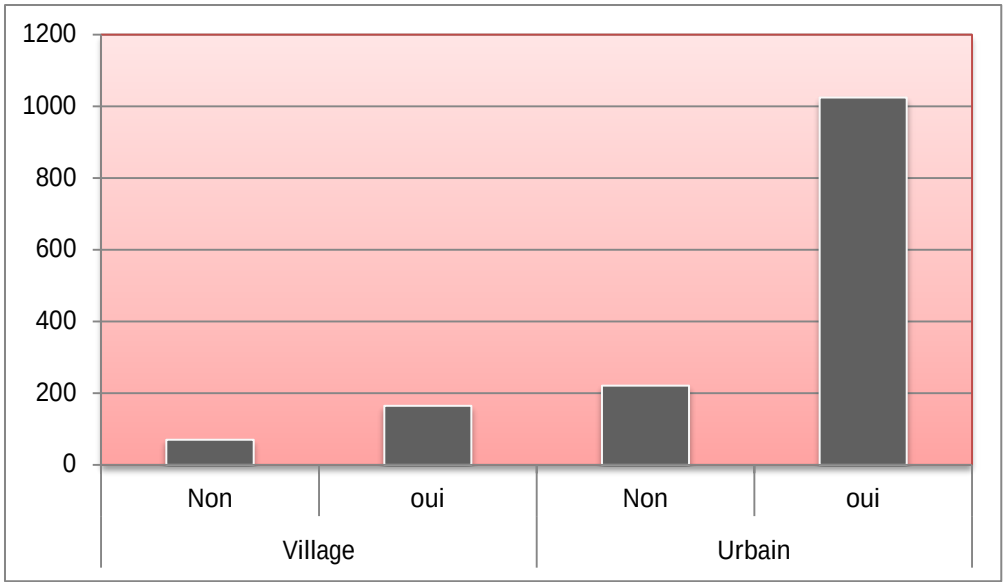

Figure 40: Existence de latrine dans la concession des usagers des latrines publiques selon le milieu de résidence

La moyenne globale de 24 % des usagers des latrines publiques ''utilisant'' « la brousse » comme lieu de défécation cache quelques disparités selon le milieu de résidence et les zones : à Dori, la quasi-totalité des répondants de N'Djomga pratiquent la défécation à l'air libre tandis que cela concerne 20% des usagers des quartiers urbains ; à Ouahigouya, 16 % des usagers ruraux (Sissamba) utilisent la brousse contre seulement 6% des citadins : dans ces deux villes les données sont en faveur de l'urbain sur la question. Par contre, à Pouytenga, en campagne (village de Kalwartenga) comme dans les quartiers urbains, c'est le même pourcentage de 23% des usagers des latrines publiques qui avouent utiliser aussi la brousse comme lieu de défécation ; et à Houndé, la tendance s'inverse même en faveur du rural, car là, 38 % des ''citadins'' (ou plutôt des usagers des latrines publiques en ville) pratiquent la défécation à l'air libre contre ''seulement'' 23 % en milieu rural (village de Dohoun).

Ces données factuelles montrent qu'au-delà de la couverture en ouvrages d'assainissement, il importe d'interroger aussi les pratiques dans la mesure où, même en présence de latrines privées et de latrines publiques, une bonne part des populations continue de pratiquer occasionnellement et alternativement la défécation à l'air libre. Il faut, sous cet angle, nuancer également le fait que le rural est essentiellement le lieu de la défécation à l'air libre par rapport à la ville.

Par ailleurs, l'appréhension à utiliser les latrines publiques – manifestée un peu partout par les usagers qui affirment avoir quelques ''blocages'' à utiliser ces équipements publics en raison essentiellement du manque d'hygiène, puis secondairement des barrières d'ordres socioculturels et psychosociologiques – est une perception indistinctement partagée par les ruraux et les citadins.

Certes les données montrent, comme à Houndé, que les ''blocages à utiliser les latrines publiques sont un peu plus ''urbains'' que ''ruraux'' (cf. Figure : Blocages à l'utiliser les latrines publiques selon le milieu de résidence). Toutefois, ces données expriment non pas une méconnaissance des risques sanitaires de ces lieux insalubres, ni une ''défiance'' vis-à-

vis de la saleté par les ruraux, mais elles montrent qu'en milieu rural, les latrines publiques, essentiellement des latrines ''institutionnelles'' (écoles, centre de santé), sont moins massivement utilisées et polluées que les latrines urbaines des gares routières et des marchés.

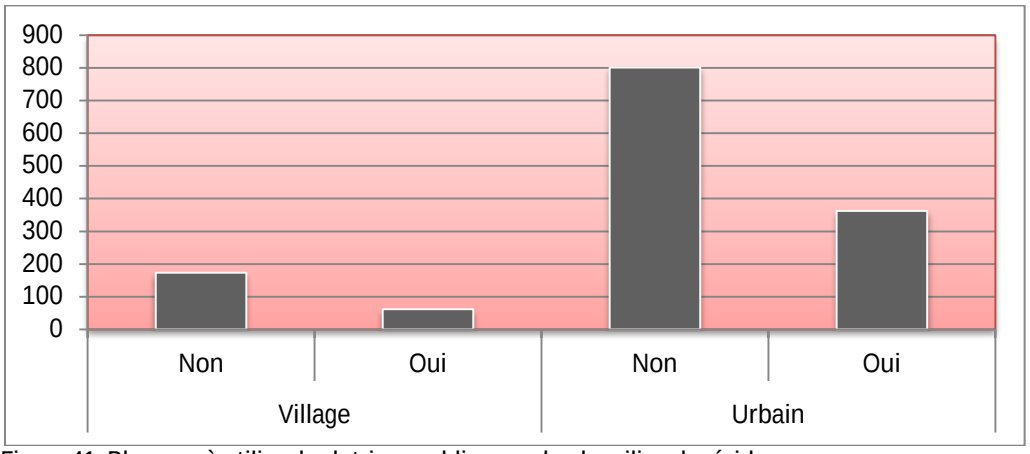

Figure 41: Blocages à utiliser les latrines publiques selon le milieu de résidence

Cependant, sur 45 % des usagers interviewés estimant que les latrines publiques sont mal entretenues, les usagers ''urbains'' de Dori et Pouytenga se plaignent plus du niveau d'entretien des latrines que les ''ruraux''. Mais partout, l'on estime que le nettoyage et l'entretien des latrines restent prépondérants dans la qualité gestionnaire des ouvrages.

La motivation à contribuer à la mise en place des ouvrages d'assainissement est un fait largement partagé (de 73% à 98%) dans les sites urbains et ruraux : les données attestent qu'à Pouytenga et Ouahigouya les usagers ruraux montrent plus d'entrain à adopter une démarche participative que les citadins. A l'inverse, à Dori et Houndé, ce sont les usagers urbains qui sont plus enclins à apporter leur contribution à la mise en place des latrines publiques.

Si en ville, la tendance est à la contribution financière, en campagne, les gens se disposent plus à offrir leur main-d'œuvre, ce qui se conçoit aisément dans un contexte de pauvreté ''rurale'', de manque de ressources monétaires et de disponibilité de force de travail salariée (Figure : Formes de contribution à la mise en place des latrines publiques selon le milieu). A Houndé et Pouytenga urbains, la contribution physique semble être importante également : le caractère ''rural'' des quartiers-villages de Houndé pourrait expliquer cette donnée proche de celle de l'hinterland rural.

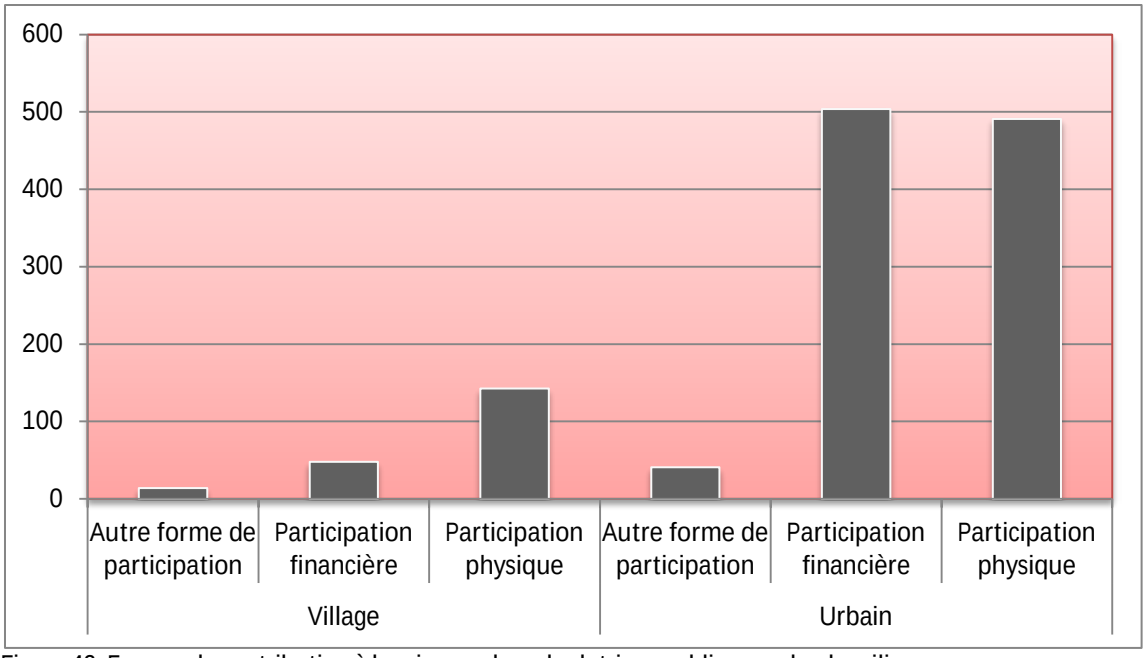

Figure 42: Formes de contribution à la mise en place des latrines publiques selon le milieu

Dans cette partie, il ressort de l'analyse que les représentations du propre et du sale, renvoient à différentes catégories parmi lesquelles la gestion des déchets prime sur la gestion des excreta. La propreté connote une dimension sociale dans les différents espaces de vie et fait appel à la responsabilité des individus. La faible place donnée à la gestion des excreta dans la perception de la salubrité domestique joue sur sa prise en charge. A la latrine se rattache par ailleurs une appréciation ambivalente qui met en cause son passage à l'échelle. Enfin, dans la sphère publique, le bas niveau d'entretien amoindrit leur niveau de fréquentation tout en expliquant, en partie, la perpétuation de la défécation dans la nature qui se perpétue malgré la présence de des latrines.

Chapitre 5 : Pratiques d'hygiène,-assainissement et logiques d'usages des latrines

Les pratiques d'hygiène et d'assainissement sont, certes, sous-tendues par les perceptions et représentations courantes de l'assainissement et par les conceptions culturelles du propre et du sale qui guident les actes des individus et des communautés. Les parties précédentes ont documenté ces aspects. L'''acceptation'' ou le ''rejet'' des ouvrages d'assainissement sont moins la résultante d'un déficit de prise de conscience ou d'une faible appréhension des risques liés au défaut d'hygiène que de l'internalisation de systèmes culturels et de conditions matérielles, logistiques et financières effectives.

Ainsi, il ressort de l'opinion même des ménages sur leurs propres pratiques (favorables ou défavorables à l'hygiène et l'assainissement) une série de contraintes et atouts relatifs à la gestion des déchets, des eaux usées, des excreta et de l'eau de boisson.
A titre illustratif, nous présentons, dans le tableau 26 ci-dessous, les pratiques considérées comme positives ou négatives : cette synthèse, sans partir d'une classification hygiénique préétablie, est obtenue à partir d'une compilation et une agrégation des réponses des ménages. Une telle démarche informe sur les comportements quotidiens et les pratiques culturelles structurantes qui peuvent influer sur le niveau d'assainissement, aussi bien dans la sphère privée que dans l'espace public.

Tableau 25: Synthèse des pratiques locales négatives et positives d'hygiène et d'assainissement (selon les populations)

Domaines AEPHA / Comportements et pratiques	Pratiques négatives	Pratiques positives
Gestion des déchets solides	Entassement des ordures et déchets (ordures partout, non évacuation des déchets, excreta des enfants éparpillés, reliefs de repas jetés partout, déchets jetés lors de certaines cérémonies telle la fête des masques etc.)	Balayage et nettoyage domestique (balayage de la concession, nettoyage, lessive, vaisselle, bruler les ordures etc.) Balayage et nettoyage collectif (balayage collectif du village, du quartier, journée salubrité, bruler les ordures etc.) Construction de fosses fumières (construction de fosses fumières, compost etc.)
Gestion des eaux usées	Non évacuation des eaux sales (flaques d'eau dans la cour, pas de bac à laver ni de puisards, eaux de vaisselle et de lessives, eaux de douche déversées partout etc.)	Utilisation d'équipement d'évacuation des eaux usées domestiques (bac, puisard etc.)
Gestion des excreta	Concession sans latrine (manque de latrines, pas de latrine dans la cour etc.) Rejet social de la latrine (refus de construire une latrine dans la cour, refus d'utiliser la latrine, etc.) Défécation dans la nature (faire ses besoins en brousse, ''aller en brousse'' faire ses besoins, etc.)	Construction de latrines (construction de latrines, participation à la construction, dalles etc.)

Eau potable	Consommation d'eau non potable (boire l'eau des mares, des marigots, rivières, des puits traditionnels etc.)	Consommation d'eau potable (consommation eau potable, protection de l'eau etc.)
Comportements quotidiens / Hygiène domestique	Animaux dans la concession (animaux dans la cour, sans enclos, promiscuité hommes-bêtes, entassement du fumier dans la cour, trop-plein des fosses fumières etc.) Multi-usages des bouilloires (utiliser les mêmes bouilloires pour les ablutions et pour la toilette intime)	Hygiène corporelle (se laver, laver les habits etc.) Enclos pour le bétail (enclos pour les animaux, parcs domestiques, etc.) Lavage des mains (lavage des mains avant de manger, utilisation de savon, lavage des mains après les selles etc..)
Pratiques culturelles	Enterrements à domicile (les parents sont inhumés dans la cour etc.) Sites sacrés sales (sites traditionnels jamais balayés, etc.) Positivation de la saleté (saleté source de richesse, le pauvre ne peut pas être propre, etc.) Pratiques et interdits coutumiers (interdits et comportements traditionnels à risques, certains détenteurs de fétiches familiaux ne doivent pas désherber leur cour avant les récoltes ou en début de saison hivernale, ne pas se laver à l'eau et au savon pendant l'utilisation de certains produits traditionnels à usage thérapeutique ou mystique, les femmes ne balaient à certaines périodes etc.)	Fêtes traditionnelles (fêtes réjouissances coutumières, balayages collectifs etc.) Cérémonies et réjouissances (propreté lors des baptêmes, funérailles, fêtes religieuses etc.)

Ce tableau montre une couverture des différentes catégories d'hygiène et d'assainissement dans les perceptions des ménages. Cers derniers mettent en exergue, dans une démarche critique (et même d'autocritique), les pratiques jugées contraignantes et les atouts. Le listing de ces différentes catégories montre que les problèmes d'hygiène et d'assainissement ne traduisent pas « une ignorance » ou une absence de prise de conscience des ménages, mais les facteurs explicatifs doivent être recherchés dans une imbrication de déterminants qui allient les pratiques, les référents culturels et les conditions matérielles objectives à même de changer la situation défavorable dans laquelle les ménages évoluent.

En définitive, il importe d'observer les pratiques locales sous une perspective holistique, dans la mesure où les comportements des individus, à domicile comme dans l'espace public, dans les villages comme dans les villes, sont guidés par une imbrication de facteurs et un arbitrage constant entre, d'une part les déterminants sociétaux et mentaux, et d'autre part les conditions matérielles et organisationnelles, à savoir comment les gens s'organisent pour prendre en charge la gestion de leurs déchets organiques et artificiels.

Cet arbitrage, souvent ignoré par les analystes, les décideurs et les intervenants, explique la difficulté à faire coïncider l'offre l'assainissement avec la demande sociale et ses référents sociétaux. Il convient de le prendre en considération afin de pouvoir analyser tous les problèmes auxquels sont confrontés les opérateurs d'assainissement – projets, programmes, municipalités – pour proposer une offre adaptée aux contextes du terrain.

Ce chapitre interroge ainsi ces pratiques locales d'assainissement et les logiques qui les portent, dans les sphères domestiques et publiques, dans un continuum d'usages domestique-public, campagne-ville.

5.1. Pratiques, comportements domestiques et accès à l'hygiène et l'assainissement[112]

5.1.1. Habitation, promiscuité et insalubrité domestique

La taille moyenne des concessions sur nos sites d'investigation montre des entités humaines relativement grandes (Ouahigouya étant typique par excellence de ce mode d'habitation de la famille élargie). En milieu urbain comme en milieu rural, l'on dénombre des concessions regroupant plusieurs ménages : l'effectif de ces ménages oscille entre 6 et 9 membres sur l'ensemble de nos sites. Des données antérieures de la composante assainissement rural avaient déjà noté que « les ménages vivent le plus souvent dans des concessions suivant l'organisation traditionnelle de la famille élargie. La tendance majoritaire est de 2 à 5 ménages par concession et 22% des concessions regroupent plus de 5 ménages»[113].

Non seulement cette donne démographique impacte la charge sur les latrines (21 habitants pour une latrine à Dori, 17 à Houndé, 29 à Ouahigouya et 9 à Pouytenga), mais elle pose aussi de réels problèmes de gestion quotidienne de la salubrité domestique.

Ce mode de regroupement familial, fondée sur l'organisation sociale et socio-productive traditionnelle, influe sur la gestion de la salubrité domestique : la promiscuité, la difficile gestion des eaux usées, l'existence d'animaux parqués dans la cour etc. induisent des problèmes quotidiens d'assainissement.

Le phénomène des « animaux dans la cour » est un fait rural, mais aussi, dans une moindre mesure périurbain et même parfois urbain ; ce qui engendre une forte insalubrité domestique et des risques sanitaires liés à cette cohabitation hommes-animaux.

[112] Dans ce chapitre nous nous référons, comme matériau d'analyse, aux données de MAH et DGAEUE (2011) relatives à l'Enquête Nationale d'Assainissement, données d'envergure nationale dans le secteur de l'assainissement au Burkina Faso et fournissant des ordres de grandeur statistiques aux niveaux national, régional et provinciale, urbain et rural : nous comparons bien entendu ces données avec celles collectées par nos propres enquêtes sur nos sites de recherche.

[113] MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DGAEUE (Direction Générale de l'Assainissement, des Eaux Usées et Excreta), Volet 1 (2009a)

5.1.2. Une conception de la salubrité centrée sur le balayage quotidien

La conception globale de la salubrité met d'abord l'accent sur l'entretien du cadre de vie en termes de balayage quotidien des ordures ménagères, leur incinération ou leur évacuation hors du cadre domestique immédiat. Cette perception ''spatiale'' primordiale se complète ensuite de l'hygiène corporelle et vestimentaire (se laver, faire la lessive, utiliser le savon etc.) mais aussi l'hygiène alimentaire (consommer de la nourriture saine, vaisselle, boire de l'eau potable etc.).

La vision partagée, axée sur l'entretien quotidien de l'espace domestique, donne une place et une responsabilité prépondérantes à la femme dans la gestion de l'hygiène domestique.

La société confie à la femme, outre sa propre hygiène corporelle, de s'assurer de la salubrité domestique aux plans de l'organisation socio-spatiale et alimentaire - balayer sa maison, faire la vaisselle, faire la lessive, laver ses enfants, protéger la nourriture, mobiliser et utiliser de l'eau propre etc. – tout en adoptant les comportements à même de garantir la salubrité et même la stabilité de l'unité domestique.

5.1.3. Le déficit de gestion des eaux usées domestiques

La gestion des eaux vannes et des eaux grises dans les ménages pose problème : l'eau de chasse, les eaux des activités ménagères sont le plus souvent déversées à travers des trous, sommairement empierrés, sur la voie publique. Dans les quartiers urbains, l'on profite souvent des pluies nocturnes pour déverser eaux noires (mélange d'urines et urines et fèces, l'eau de chasse, l'eau de nettoyage anal et de matériaux de nettoyage) et eaux grises (eaux de cuisine, de vaisselle, de lessive, de lavage du sol) dans les ruelles, créant gêne, nuisances olfactives et risques sanitaires pour les ménages qui s'y adonnent, les voisins immédiats et les riverains.

Photo 6: Ecoulement des eaux de douche dans la ruelle
Cliché Z. BOURAIMA / COWI / OSA 2008

Ce comportement courant de déversement des eaux usées dans les rues des ménages touche les deux principales métropoles du pays, les moyennes et petites villes, et les villages.

Si, en milieu rural, la faible consommation en eau et la faible densité de population peuvent amoindrir les incidences du rejet des eaux grises, dans les centres urbains, au contraire, la concentration humaine et le volume des activités et les formes d'usage de l'eau impactent plus la santé humaine et engendrent une pollution de l'environnement.

Malgré les récentes campagnes de promotion menées par l'ONEA en milieu urbain, à travers les Plans stratégiques d'assainissement, la technologie simple de bac à laver raccordé au puisard a du mal à s'ancrer dans les comportements d'assainissement autonome des ménages.

D'une manière générale au Burkina Faso, les douches traditionnelles – très souvent en banco, ou parfois clôturées de matériaux végétaux sommaires – constituent l'ouvrage majoritaire. Le MAH et la DGAEUE (2011) notent que sur l'ensemble du territoire national, 75 % des ménages affirme disposer de douches traditionnelles, 6% de douches modernes (parpaings), 8% se lavent dans l'enceinte des latrines, et les autres utilisent d'autres modes (aux alentours des concessions, souvent la nuit etc.).

Concernant l'équipement ''douche'', le déficit d'ouvrage et les pratiques subséquentes induisent des problèmes sociaux et environnementaux spécifiques. Dans les sites de forte concentration humaine caractérisés par une certaine promiscuité, prendre une douche reste un acte aléatoire du fait de la pénurie d'eau et du caractère sommaire des ouvrages domestiques. Tout comme pour la construction des latrines, le statut d'occupant provisoire de certains ménages n'incite pas à la mise en place d'équipements pérennes comme les douches. C'est le cas de certains sites aurifères par exemple où la couverture en équipements domestiques pour les excreta et les eaux usées reste particulièrement déficiente, les orpailleurs se rabattant souvent sur les infrastructures des villages alentours pour satisfaire leurs besoins en services de douches et de latrines.

Ce segment des ''douches'', ignoré par les politiques publiques, en raison de son caractère supposé ''personnel'' et moins ''incident'', pose pourtant des problèmes environnementaux réels : les eaux des douches sont en effet déversées aux alentours des concessions, directement dans la nature, dans le cas de 80% des ménages burkinabè (MAH et DGAEUE, 2011).

5.1.4. Une gestion domestique des excreta par des latrines non ''améliorées''

Nos données montrent, sur l'ensemble des sites d'investigation, que la majorité des ouvrages d'assainissement auto-construits par les ménages ne correspond pas aux normes nationales retenues: 87% des latrines dans les concessions de nos sites sont des latrines traditionnelles à fosse simple. Ce chiffre coïncide pratiquement avec celui de l'Enquête Nationale d'Assainissement (MAH et DGAEUE, 2011) qui note que plus de 88% des

ménages utilisent des latrines traditionnelles dont 16% n'ont pas de dalle en béton[114], quel que soit le milieu d'habitation.

Klutsè, A., Bouraima, Z. et alii. (2011), notaient également que des différentes technologies d'assainissement, les latrines traditionnelles sont celles qui prédominent, quel que soit le milieu considéré. Elles sont les plus courantes dans les concessions et cette constatation peut être extrapolée à tout le Burkina Faso.

Le MAH et la DGAEUE (2011) soulignent cependant que l'absence de dalle en béton est typique du milieu rural (plus de 30% ménages utilisent des latrines traditionnelles sans dalle en béton contre moins de 20% pour l'urbain).

Si l'on se réfère à l'échelle d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de JMP, (2014), (Figure 3), on perçoit le grand déficit d'assainissement au Burkina Faso, même là où l'on pense que les ménages et les usagers des latrines publiques de ''latrines''. En effet, ne sont considérées comme latrines améliorées que les « installations assurant la séparation hygiénique des excreta humains empêchant tout contact avec les personnes (chasses d'eaux manuelles ou mécaniques vers les réseaux d'égout, les fosses septiques et les latrines à fosse, latrines améliorées à fosses ventilées, à fosses avec dalles et toilettes à compostage) ; les installations partagées ou publiques ne sont pas considérées comme améliorées».

En milieu rural plus spécifiquement, la quasi-totalité des latrines ont pour mode de stockage la fosse simple ; MAH et DGAEUE, (2011) notent que seules 2,4% des latrines sont équipées de systèmes améliorés de stockage (fosse septique, fosse étanche ou fosse EcoSan); la tendance est similaire en milieu urbain. L'assainissement collectif est quasi inexistant dans un contexte d'orientations nationales privilégiant l'assainissement autonome individuel.

Photo 7: Latrine traditionnelle (Ouahigouya rural)
Cliché Z. BOURAIMA, 2009

[114] MAH (Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique) et DGAEUE (Direction Générale de l'Assainissement, des Eaux Usées et Excreta, (2011), Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial-Monographie nationale, Ouagadougou, MAH

Cependant, le comportement apparemment homogène de construction de latrines traditionnelles cache des disparités régionales et provinciales : selon MAH et DGAEUE(2001), au total, seuls 11,3 % des ménages utilisent des latrines améliorées au Burkina Faso (respectivement 13% et 8,7% en milieu urbain et milieu rural), au sens du PNAEPA, c'est-à-dire « une latrine qui répond aux conditions hygiéniques qui empêchent l'homme, l'animal ou l'insecte d'entrer en contact avec des excreta humains. Il s'agit des ouvrages suivants : latrine VIP une fosse/SanPlat améliorée, latrine VIP double fosses, latrine EcoSan, une toilette à chasse d'eau manuelle (TCM) une fosse ou double fosses ; toilette à chasse d'eau mécanique » MAHRH, DGAEUE, 2009b.
Les ménages qui utilisent des latrines améliorées se retrouvent principalement au Plateau Central, au Centre et au Centre-Est, selon les données de MAH et DGAEUE (2011). Cette performance relative s'expliquerait par l'action des projets et programmes dans les régions considérées (campagne d'assainissement dans le Plateau-Central, Plan stratégique d'assainissement de la ville de Ouagadougou dans le Kadiogo, Programme intégré d'hydraulique villageoise et d'éducation pour la santé (PIHVES) et le Programme d'Appui au développement du secteur de l'eau et de l'assainissement (PADSEA II) dans le Centre-Est.
Les régions les moins bien loties en la matière sont les Hauts-Bassins, les Cascades, le Nord et le Centre-Sud où moins de 5% des ménages utilisent des latrines améliorées (MAH et DGAEUE, 2011).

Ces disparités se confirment dans les provinces : près de 1/3 des ménages utilisent des latrines améliorées dans les Balé, alors qu'il n'y en a quasiment pas dans la province de Zondoma. Dans la grande majorité des provinces, seuls 10% des ménages utilisent des latrines améliorées ; puis une seconde vague de 14 autres provinces, où la proportion de ménages qui utilisent une latrine améliorée se situe entre 10 et 20 %. Et enfin émergent 3 provinces relativement ''bons élèves'' où 1/4 des ménages disposent de latrines améliorées (les Balé dans la région de la Boucle du Mouhoun, le Ganzourgou dans le Plateau-Central et l'Oudalan au Sahel).
Dans les régions et provinces relevant de nos investigations – Ouahigouya (région du Nord, province du Yatenga), Houndé (région des Hauts-Bassins, province de Tuy), Pouytenga (région du Centre-Est, province de Kouritenga) et Dori (région du Sahel, province de Séno) – les proportions des ménages utilisant des latrines améliorées montrent certaines disparités en termes de niveau de couverture en équipements (tableau 27).

Tableau 26: Proportions de ménages utilisant des latrines améliorées dans les 4 régions et provinces de nos sites

Régions / Provinces	Milieu urbain %	Milieu rural %	Total %
Régions			
Centre-Est	14,9	20,5	17,5
Hauts-Bassins	6,6	1,3	4,4
Nord	3,5	0,5	1,7
Sahel	6,2	11,4	9 ,4
Provinces			
Kouritenga	7,3	39,8	17,2
Tuy	0,3	1,4	1,0
Yatenga	3,9	0,3	1,8

Séno	13,2	0,0	6,4

Source de données, MAH et DGAEUE, 2011,

Au regard des données de ce tableau, les constats principaux sur nos régions et provinces d'investigation peuvent être faits :

Au niveau urbain :

- Le Kouritenga urbain avec ses 7,3 % fait chuter la moyenne régionale urbaine du Centre Est (comparé au Boulgou, 23, 9% et Koulpelogo, 26,9 %) ;
- Le Séno urbain avec 13,2 % fait grimper la moyenne régionale urbaine sahélienne (comparé à l'Oudalan au Soum et au Yagha qui sont autour de 2 % chacun) ;
- Yatenga urbain avec 3,9% dépasse la moyenne régionale urbaine du Nord qui est de 3,5% mais se retrouve loin derrière le Loroum à 9,3 %, le Passoré et le Zondoma fermant la marche ;
- Le Tuy urbain avec 0,3 % est en queue de peloton dans la région des Hauts-Bassins (comparé au Houet, 7% et au Kénédougou, 2,1%)

Au niveau rural:

- Le Kouritenga rural avec 39,8 % fait monter la moyenne régionale rurale du Centre-Est (comparé aux provinces de du Boulgou, 13,3% et du Koulpélogo, 11,4%) ;
- Le Séno rural, sans latrines améliorées dans sa frange rurale, fait largement chuter la moyenne régionale rurale du Sahel qui est pourtant de 11,4% (surtout quand on observe que que l'Oudalan rural et le Soum rural sont respectivement à 45,9 % et 20,5%) ;
- Le Yatenga rural, de même avec 0,3% est dans la moyenne régionale rurale du Nord, très faible (0,5%) ;
- Le Tuy rural, avec 1,4% est dans la moyenne régionale rurale des Hauts-Bassins, faible (1,3%).

En somme, au sein d'une même région, les écarts entre les provinces sont parfois considérables. Ainsi, par exemple, le Séno urbain (13,2%) a largement plus de ménages dotés de latrines améliorées que le Yagha (2%) ; et à l'intérieur des provinces, les disparités entre l'urbain et le rural sont également notables : le même Séno urbain qui atteint 13,2% dans sa parte urbaine ne dispose pratiquement pas de latrines dans sa zone rurale.

5.1.5. Des modes d'entretien déficitaires et risqués

La question de la vidange des ouvrages existants vient compléter la problématique d'accès réel à l'assainissement. Les niveaux de maintenance sont dans l'ensemble déficitaires: au niveau national, plus de 70 % des latrines n'ont pas encore été vidangées (60% en milieu urbain contre 90 % en milieu rural), DGAEUE, (2011), malgré la prédominance de fosses simples, plus prédisposées à une vidange régulière.

Quand elles le sont, les latrines sont mécaniquement vidangées en milieu urbain par les services de camions-citernes plus disponibles dans les centres urbains. Par contre, en milieu rural et dans les centres secondaires, où les services d'évacuation sont rares et les ressources faibles, la quasi-totalité des latrines sont vidangées manuellement (tableau 28)

et les boues de vidange sont rejetées dans la nature (main-d'œuvre familiale ou prestataire) induisant des risques sanitaires et environnementaux importants.

Tableau 27: Répartition des latrines selon le mode de vidange (%) dans 4 régions du Burkina Faso

Régions	Manuel ménage	Manuel prestataire	Mécanique
Centre-Est	4,6	53,9	41,5
Haut-Bassins	10,2	64,0	25,8
Nord	23,0	65,0	12,0
Sahel	38,7	51,7	9,6

Source de données, DGAEUE, 2011,

5.1.6. Charge humaine et usages ''hors-normes'' des latrines

Nos chiffres corroborent les tendances nationales décrites par MAH et DGAEUE (2011) qui montrent qu'au Burkina Faso, 60% des latrines sont ''partagées'' par plusieurs ménages (55,8 % en milieu urbain et plus de 70% en milieu rural). Non seulement les ouvrages sont ''partagés'', mais ils sont aussi ''surexploités'' (moyenne de 11 personnes pour un ouvrage d'assainissement quel qu'il soit). Cette tendance est accentuée en milieu rural où 90 % des latrines sont utilisées par plus de 10 personnes, donc au-delà de la norme nationale, traduisant ainsi la charge qui pèse sur les ouvrages.

Une autre pratique que l'on rencontre dans les villes moyennes et les villages du Burkina Faso est celle de la ''délocalisation'' de la latrine : elle est excentrée et même positionnée hors de la concession.

Selon nos données d'enquêtes, 16,6% des latrines sur nos différents sites sont construites hors de l'espace domestique ; nos données coïncident ici avec celles de MAH et DGAEUE (2011) qui indiquent qu'au niveau national, plus de 15% des latrines sont situées hors des concessions, ce taux atteignant jusqu'à 35 % en milieu rural et en zone urbaine non lotie.

Cette pratique, en porte-à-faux avec le Code de l'hygiène publique qui prohibe la construction de tout ouvrage d'assainissement individuel en dehors de la parcelle, tient à un mélange de logiques culturelles et de choix pratiques (acceptation de la latrine, difficulté de son entretien quotidien, appréhension des odeurs, éloignement de sa position, etc.).

Par ailleurs, en milieu domestique, la plupart des latrines sont utilisées exclusivement pour les excreta. Les 10% de latrines utilisées de façon mixte (évacuation des excreta et des eaux usées) se retrouvent essentiellement en milieu urbain et notamment dans les ''non lotis''.

5.1.7. Des taux d'accès à l'assainissement familial très bas

Comme nous l'avons déjà mentionné, le taux d'accès à l'assainissement familial est de l'ordre de 3,1% au niveau national, 9,6% en milieu urbain et 0,8% en milieu rural (MAH et DGAEUE, 2011). Ce taux représente le nombre de ménages ayant accès à l'assainissement familial rapporté au nombre total de ménages, sachant qu'un ménage n'a accès à l'assainissement familial que s'il utilise une latrine améliorée (qu'elle soit partagée avec

d'autres ménages ou non) et dont le nombre total d'utilisateurs quotidiens est inférieur ou égal à 10 (MAHRH, 2006 et 2008).

L'accès à l'assainissement intègre donc la couverture en ouvrages et les modes d'usages (11% des ménages utilisent des latrines améliorées, mais seulement 3,1 % ont accès à l'assainissement familial).
Le milieu urbain bénéficie d'interventions volontaristes de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement avec la mise en place de Plans Stratégiques d'Assainissement, notamment dans les deux grandes métropoles ; ce qui constitue un avantage relatif par rapport au milieu rural. L'on constate des écarts souvent notables dans une même région entre les provinces plus rurales comme le Tuy (Houndé) et les provinces chefs-lieux de région (Houet, Bobo-Dioulasso).

Mais les 4 provinces dont relèvent nos villes moyennes d'enquête, sont toutes sous la moyenne nationale de 3,1 % :

- Kouritenga (Pouytenga) : 2,5%
- Yatenga (Ouahigouya) : 0,5%
- Séno (Dori) : 0,5%
- Tuy (Houndé) : 0,2%.

5.1.8. La problématique du lavage des mains

Les actions de promotion de l'hygiène au Burkina Faso, complémentaires aux ouvrages d'assainissement, mettent l'accent sur le lavage des mains pour rompre le cycle de contamination oro-fécale. Elles sont conduites sous deux axes :

- Un axe ''soft'' de communication pour le changement de comportement à travers des campagnes encourageant le lavage des mains au savon après défécation et avant les repas ;
- Un axe ''hard'', plus récent, de construction et de la mise en place de lave-mains, notamment au niveau des latrines institutionnelles (écoles, centres de santé).

Malgré ces efforts, les pratiques se caractérisent encore par la permanence des usages à risques, aussi bien dans les centres urbains que dans les villages: mettant en cause les pénuries d'eau, les populations de certains sites ruraux se lavent rarement les mains avec du savon. Quant aux citadins, il n'est pas rare, au Burkina Faso, de voir les clients des restaurants et ''maquis'' consommer leur mets à la main sans lavage au savon.

Sur nos sites, presque la moitié des interviewés disent ne pas effectuer le lavage simple des mains avant les repas ; et seuls 32% de ceux qui se lavent les mains utilisent du savon : sachant que les habitudes, notamment en milieu rural, consistent à manger à la main et se caractérisent par une forte commensalité (beaucoup de gens mangent ensemble par classe d'âge et par genre), les risques de contamination et de contagion sont effectifs.

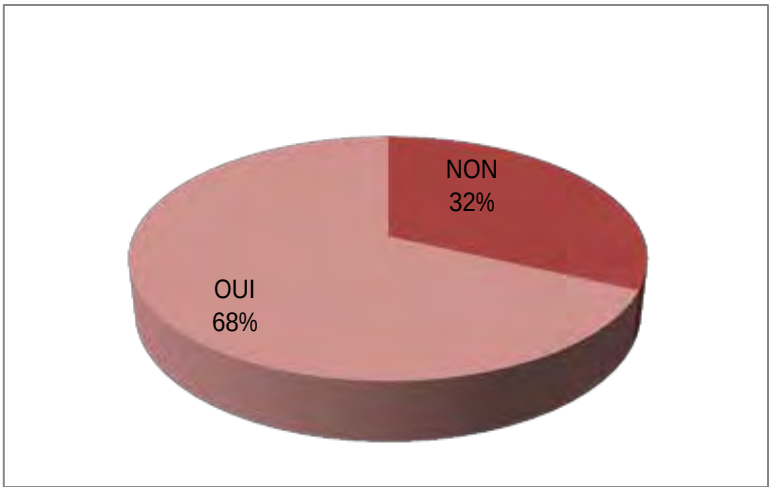

Figure 43: Proportion de personnes se lavant les mains au savon avant les repas

Le lavage au savon après défécation est encore plus problématique, surtout lorsqu'on utilise la nature comme lieu de défécation : comment parcourir dès lors une certaine distance loin des habitations en emportant avec soi eau et savon ?

Dans l'ensemble de nos unités d'analyse ''ménage'', 25% des interviewés disent ne pas se laver les mains après défécation. Ils avancent à ce sujet trois catégories de raisons dans les explicitations et les proportions suivantes:

- ''Habitudes culturelles'' (55%) : *« nous ne nous lavons pas les mains parce que nous ne sommes pas habitués à cela »* (M. K chef de ménage de Dohoun), *« pour nous les paysans, le temps nous manque pour ces comportements de gens de la ville »* (D. T, chef de ménage de Dohoun), *« se laver les mains, c'est une habitude de riche, payer l'eau, payer le savon…manger sans se laver les mains au savon, ce n'est rien »* (T. D, chef de ménage de Dohoun) etc.
- ''Manque de moyens'' (24%) : *« ce n'est pas tous les jours qu'on peut avoir du savon »* (L.S. chef de ménage de Sissamba) *« pas assez d'argent pour se nourrir, n'en parlons pas pour utiliser le savon ! »* (O. L, chef de ménage de Dohoun) etc.
- ''Contraintes pratiques'' (21%) : *« on ne peut pas se déplacer avec de l'eau pour aller faire ses besoins en brousse »* (T.K, chef de ménage de Dohoun), *« je fais mes besoins en brousse et je n'ai pas d'eau à côté pour laver les mains immédiatement, d'ici que j'arrive à la maison, il se peut que j'oublie ! »* (S.K, chef de ménage de Sissamba).

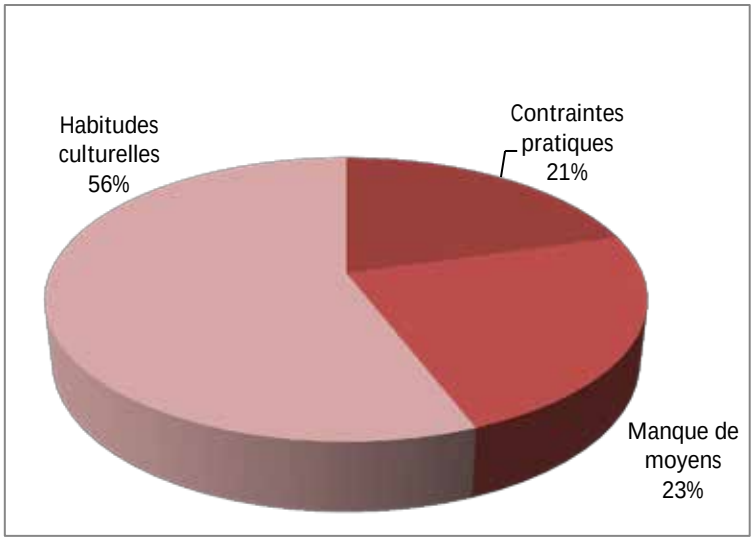

Figure 44: Raisons du non lavage des mains après défécation

Figure 45: Latrines et Lave-mains au CSPS de Sissamba
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

La réticence permanente au lavage des mains tient à certaines conceptions culturelles qui veulent qu'on « s'appauvrit et l'on gaspille ses chances en lavant ses mains à ''tout bout de champ'' » ou que l'on « n'a pas besoin de se laver les mains puisque qu'on mange avec la main droite, qui est ''propre'' à l'inverse de la main gauche qui est ''sale''» (cf. Encadré ''prééminence de la main droite sur la main gauche : une conception culturelle incidente sur l'hygiène et l'assainissement'').

''Prééminence de la main droite sur la main gauche : une conception culturelle incidente sur l'hygiène et l'assainissement''!

La plupart des sociétés africaines donnent une représentation duelle et séparée de la main droite (pôle du propre et du pur) et de la main gauche (pôle du sale et de l'impur). La force de la symbolique rattachée à chaque main glisse sur le terrain fonctionnel : la main droite est le siège de la sociabilité, de la franchise, de la bonne fortune (elle est ''propre'' et c'est avec elle qu'on touche les aliments et qu'on mange), la main gauche est le reflet du caché, de la souillure, de la mauvaise conscience (on ne tend ni ne prend l'argent avec, elle touche au sale et est donc chargée du nettoyage anal et intime).

Ces symboliques et les fonctionnalités séparées qu'elles véhiculent, portées à outrance, peuvent jouer sur des attitudes ordinaires, jugées « normales », mais souvent contre-productives en matière d'hygiène : « - Vous lavez-vous les mains ? – Non !, c'est la main gauche qui est généralement utilisée pour le nettoyage, et cette main n'est pas utilisée pour manger ni pour saluer, son lavage n'est pas nécessaire !» (Interview avec un chef de ménage, nos enquêtes ménage).

Ces conceptions symboliques mais qui guident les actes quotidiens peuvent être rapprochées de la classique analyse sociologique de Robert Hertz (qui nous inspire l'intitulé de cet encadré), dans d'autres contextes humains, sur les fondements de la « prééminence de la main droite » sur la main gauche. L'auteur note en effet qu'« à la main droite vont les honneurs, les désignations flatteuses, les prérogatives : elle agit, elle ordonne, elle prend. Au contraire, la main gauche est méprisée et réduite au rang d'humble auxiliaire : elle ne peut rien par elle-même ; elle assiste, elle seconde, elle tient. La main droite est le symbole et le modèle de toutes les aristocraties, la main gauche de toutes les plèbes. (...) La prépondérance de la main droite est obligatoire, imposée par la contrainte, garantie par les sanctions ; par contre, un véritable interdit pèse sur la main gauche et la paralyse. (...) La droite est le dedans, le fini, le bien-être et la paix assurés ; la gauche est le dehors, l'infini, l'hostile, la perpétuelle menace du mal. » HERTZ, R. (1928), Sociologie religieuse et folklore, Paris, Editions : PUF, pp.84-88 et 97, cité par LALLEMENT, M. (1993a).

Encadré 3: Prééminence de la main droite sur la main gauche : une conception culturelle incidente sur l'hygiène et l'assainissement

Comment peut-on prendre en charge (déconstruire) ce type de référents culturels structurant les comportements et se projeter vers des pratiques à même de rompre la chaîne de contamination ? C'est là toute l'équation stratégique et méthodologique posée aux promoteurs de l'hygiène.

5.2. Le phénomène de la défécation à l'air libre (DAL): un « fait social total »

L'existence de latrines dans la concession n'est pas associée à la salubrité domestique dans les perceptions des populations: le rapport à la latrine, les comportements vis-à-vis de cet équipement, perçu souvent comme d'inspiration ''exogène'', incitent à s'interroger sur les liens entre la présence (ou l'absence) de cet ouvrage et une pratique typique comme la défécation à l'air libre.

S'adonne-t-on à la défécation dans la nature parce que l'on n'a pas de latrine ? Ou ''refuse'' t-on la latrine parce que l'on préfère pratiquer la défécation dans la nature ?

En quoi l' « habitus » des pratiques courantes, en l'occurrence la pratique de la défécation à l'air libre (DAL), joue-t-il encore sur l'inanité de la latrine (comme un objet non indispensable ou largement secondaire) malgré le niveau de perception des risques liés à cette pratique ?

Les pistes de réponses à ces questions introduisent à la fois les problématiques de manque d'opportunités, de moyens, de logiques d'action portées par des représentations sociales. En somme une imbrication de facteurs matériels, économiques, financières et sociétaux qui font de la défécation à l'air libre un « fait social total », au sens maussien du terme, c'est-à-dire une scansion des liens entre dimensions matérielles, économiques, idéelles, et symboliques.

5.2.1. L'envergure du phénomène de la DAL

D'abord, qu'en est-il de l'ampleur du phénomène de la défécation à l'air libre au Burkina Faso et sur nos sites d'enquête ?

La défécation dans la nature concerne au Burkina Faso 62,8% des ménages, MAH et DGAEUE, (2011). Sur les 4 régions et provinces de nos sites, MAH et DGAEUE fournissent les proportions de ménages qui pratiquent la défécation à l'air libre, récapitulées ci-dessous (tableau 29).

Tableau 28: Proportions de ménages pratiquant la défécation à l'air libre dans les 4 régions et provinces de nos sites

Régions / Provinces	Milieu urbain %	Milieu rural %	Total %
Régions			
Centre-Est	46,4	89,8	81,6
Hauts-Bassins	7,0	60,1	39,9
Nord	13,3	76,0	66,8
Sahel	26,0	90,8	86,4
Provinces			
Kouritenga	31,2	87,6	71,2
Tuy	39,0	77,8	71,6
Yatenga	4,6	67,7	55,8
Séno	16,7	93,2	87,9

(Source de données, DGAEUE, 2011)

Au niveau global, l'on constate que le Kouritenga est sous la moyenne régionale, de même que le Yatenga ; le Tuy dépasse la moyenne régionale (sans le comparer au Houet dont le chef-lieu est Bobo-Dioulasso ; le Tuy a tout de même une pratique de défécation dans la nature plus élevée que le Kénédougou l'autre province de la région) ; le Séno enfin reste dans la tendance globale de la région du Sahel, où les taux de défécation dans la nature sont les plus élevés comparés aux trois provinces de nos sites.

Au niveau urbain, le Kouritenga urbain pratique moins la défécation à l'air libre et les deux autres province de sa région, à savoir le Boulgou et le Koulpelogo ; le Yatenga urbain a aussi un bien meilleur comportement que le Louroum (35,7%), le Passoré (31,4%) et le Zondoma

(16,5%) les trois autres provinces de la région Nord ; la proportion dans le Tuy urbain est très élevée comparée au Kénédougou (18,8%) et enfin le Séno, dans sa partie urbaine se comporte mieux par rapport à la tendance régionale sahélienne.

Au niveau rural, le Yatenga se comporte encore mieux que les trois autres provinces du Nord, de même que le Kouritenga qui est en deçà de la moyenne rurale régionale du Centre-Est ; le Tuy rural a les plus fortes proportions de la région des Haut-Bassins et enfin, le Séno rural épouse la mauvaise tendance générale du Sahel en matière de défécation à l'air libre.

Ces chiffres montrent de prime abord que le phénomène de la défécation dans la nature est plus rural qu'urbain ; les données de MAH et DGAEUE (2011) indiquent de plus que la DAL est plus prégnante en zone non lotie. Mais il faudrait ajouter que, dans ces zones suburbaines, les populations adoptent des stratégies résidentielles anticipatrices et des logiques foncières spéculatives en prélude aux nouveaux lotissements : une fois qu'elles ont bénéficié des avantages compensatoires des nouveaux lotissements, elles repartent ''coloniser'' d'autres sites ''non lotis''.

Ces situations résidentielles transitoires et précaires n'incitent pas à l'investissement dans des ouvrages pérennes : de fait, certaines entités ''non loties'' sont même moins dotées en infrastructures durables que des villages.

Par ailleurs, MAH et DGAEUE, 2011, estiment que l'utilisation d'une latrine est avant tout liée à l'urbanisation et au lotissement. L'on peut là aussi relativiser cette assertion et la compléter en avançant que le processus de latrinisation tient également aux motivations des populations, à leurs stratégies, leurs perceptions, leurs choix ainsi qu'aux opportunités « externes » qu'offrent les opérateurs d'assainissement.
Les données spécifiques sur nos sites sont présentées dans les points qui suivent.

5.2.2. La caractérisation de la pratique de la DAL

Plus de la moitié des ménages sans latrines, sur nos sites d'enquêtes, pratique exclusivement la DAL (55%) ; les autres utilisent les latrines publiques (33%), ''vont chez le voisin'' (8%) ou ''font une combinaison'' (4%) de lieux de défécation (cf. Lieux de défécation des ménages sans latrines).

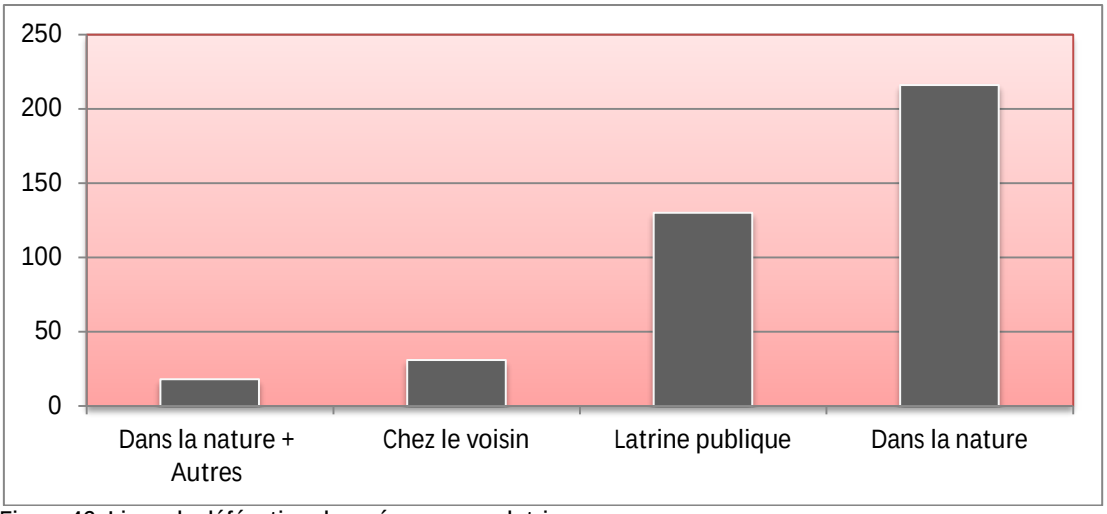

Figure 46: Lieux de défécation des ménages sans latrines

Dans chacun de ces lieux, la description des pratiques observées, peut se fonder sur la caractérisation qu'en font les ménages eux-mêmes :

- ''Dans la nature'' : les individus font leurs besoins aux alentours des concessions, dans les caniveaux, dans les buissons autour du village, les recoins isolés, au champ, dans les buissons etc. :

> *« Chez nous au village les gens défèquent sous les arbustes, comme on n'a pas de WC, on le fait dans la nature » ; « On a laissé exprès un petit bosquet pour nos besoins car n'ayant pas encore les moyens pour construire des latrines » ; « On va dans un marigot tari à côté de la maison » ;« Notre lieu de défécation actuel est dans les forêts et dans les petites marres sèches » ; « On va derrière la concession vers la porcherie » ; « Au champ, je fais un trou pour me soulager » ; « Notre lieu de besoin est loin, mais pas d'arbre pour se cacher et faire les selles ». ; « Notre lieu de défécation est dans la brousse et les coins, à savoir dans les maisons tombées et certains endroits de la ville » ; « Nous pensons que ce n'est pas une bonne chose mais comme nous sommes dans les champs, cela n'est pas un problème et ça nous procure de l'engrais » ; « Quand j'y vais avec l'eau, je me nettoie et je ferme les déchets avec le sable».*

- ''Les latrines publiques'' : la population utilise les latrines publiques (gare, école, marché, centre de santé, mais aussi les latrines des mosquées, des auberges, etc.) :

> *« Les lieux publics c'est pour tout le monde, mais pour moi c'est mieux dans concession, vous voyez l'avantage ? » « Souvent il m'arrive d'utiliser les latrines des mosquées et aussi celles des mairies installées au marché ; souvent pour uriner, je peux utiliser les latrines publiques, j'utilise toutes sortes de latrines que je gagne ! »*

- ''Chez le voisin'' : l'on partage la latrine du voisin, le frère d'à côté, la latrine de la grande famille etc. :

> *« C'est un service que le voisin nous rendait qui permettait de ne pas se soulager dans la nature » ; « Chez les voisins ce n'est pas honorable » ; « A force de*

''demander'' chaque jour chez le voisin ça peut amener la honte un jour » ; « Aller ''faire'' chez les voisins engendre la mésentente » ; « Quand on rentre chez les voisins et si quelqu'un est déjà rentré dans les WC, on est obligé d'attendre : c'est pour cela que ce n'est pas bien ! ».

- ''La combinaison'' : l'on alterne les lieux de défécation selon les opportunités, les moments de la journée, les lieux d'activités dans une sorte de combinaison d'usage de latrines et la défécation dans la nature etc. :

« A la maison je vais en brousse, à l'école je vais dans les latrines » ; « Au champ on défèque en brousse, à l'école on défèque dans les WC » ; « Dans la latrine quand je suis à la maison, mais dans la nature quand je suis sur le sites d'or » ; « En plein jour je le fais chez mon voisin, si c'est la nuit je vais en brousse » ; « Ici au marché ce sont les latrines mais à la maison, je me débrouille dans la nature » ; « Souvent en brousse et souvent dans les latrines ! ».

5.2.3. Les perceptions endogènes de la DAL

Comment ce fait anthropique de la défécation à l'air libre est-il perçu par ses ''pratiquants'' ? Environ 40% des ménages reconnaissent que la défécation dans la nature est ''une mauvaise chose'' ; cependant il faut noter que l'habitude de la défécation dans la nature se présente comme une situation de fait dans laquelle certains semblent se complaire, freinant ainsi le processus de latrinisation. On s'investit moins dans l'effort de disposer d'une latrine, on dit « manquer de moyens » (« *La latrine met à l'aise ; je pense que si j'en avais dans ma concession, ça allait être bien mais comme les moyens ne me permettent pas… ») et o*n poursuit la pratique de la DAL parce que la « brousse est proche ».

Dans ces contextes, pour une certaine frange de ménages la latrine ne fait pas partie des besoins pratiques immédiats: cela se renforce de certaines logiques culturelles qui estiment qu'avec la latrine, on stocke les fèces dans l'espace de vie et de ce fait on le pollue soi-même par ses propres excreta. De même, la « pudeur » déterminerait la DAL par la logique selon laquelle, aller loin pour faire ses besoins permet en fait de se « cacher », au contraire de ceux qui pensent que c'est la latrine qui est une « cachette », or pour cette dernière perception, elle ne l'est pas, pour d'autres, qui estiment que vous rentrez dans une latrine au vu et au su de tous, (que la latrine soit à la maison ou dans un espace public), tout le monde vous voit rentrer et « l'on a honte » (« *C'est bien quand il n'y a pas de personne dans la concession !»).*

Toutefois, d'autres montrent tout l'intérêt à disposer d'une latrine (par nécessité ou obligation pratique) et donc envisagent d'abandonner la DAL :

« C'est bien et plus facile de faire les besoins dans une latrine » ; « C'est mieux que d'aller me faire ridiculiser par des enfants ! » ; « C'est bien et on a des latrines pour les hommes à part ainsi que pour les femmes » ; « Ceyniino ceyniino: un lieu propre n'a pas peur d'un étranger et d'un autochtone » ; « De nos jours, nous n'avons plus le choix : la ville s'est développée et c'est la meilleure façon pour nous, avec la latrine on se respecte ! » ; « C'est le monde qui veut ça, il n'y a plus de buissons pour s'y refugier pour ça »; « Nous ne sommes pas à côté de la brousse, nous sommes serrés en ville donc il faut des latrines » ; « La latrine, je trouve ça un peu dérangeant mais c'est mieux par rapport à la nature, ça ne salit pas le village » ; « La latrine c'est bien, tu ne dois plus poser cette question encore ! ».

Il y a cependant dans certaines réponses un aveu d'impuissance confinant au fatalisme, une reproduction des comportements habituels et la réitération du manque de moyens, toutes raisons invoquées pour expliquer la perpétuation de la DAL (« ce n'est pas bon, mais on n'y peut rien ! »):

> *« Je pense que ce mode de défécation est mauvais mais comme je n'ai pas les moyens, comment faire? » ; « C'est bien puisque c'est ce qui se passe ! » ; « C'est parce que c'est bien que je le fais, comme cela les porcs seront plus enviables et les poules ne nous contamineront pas » ; « La pratique ne nous plait pas, mais vu la réalité, nous sommes obligés de faire comme ça pour le moment » ; « Les gens sont cachés dans la brousse en cas de besoin, ils pensent que c'est bon avec eux, car ils sont ''nés trouver'' » ; « Nous pensons construire des latrines mais pour le moment il n'y a pas d'argent » ; « On n'a pas le choix car on est dans le non-loti » ; « Puisque je n'ai pas de latrine chez moi donc je n'ai pas le choix » ; « Que veux-tu que je fasse? ».*

Si cette pratique de la défécation à l'air libre se perpétue, ce n'est pourtant pas par méconnaissance des risques qui y sont liés : les risques de ''contamination et de maladies'' (52%), les risques ''physiques'' (24%), les risques de ''pollution environnementale'' (18%) et les risques ''sociaux et moraux'' (6%). Ces risques que les populations associent à la défécation dans la nature sont tour à tour cités par les ménages qui la pratiquent (figure 47).

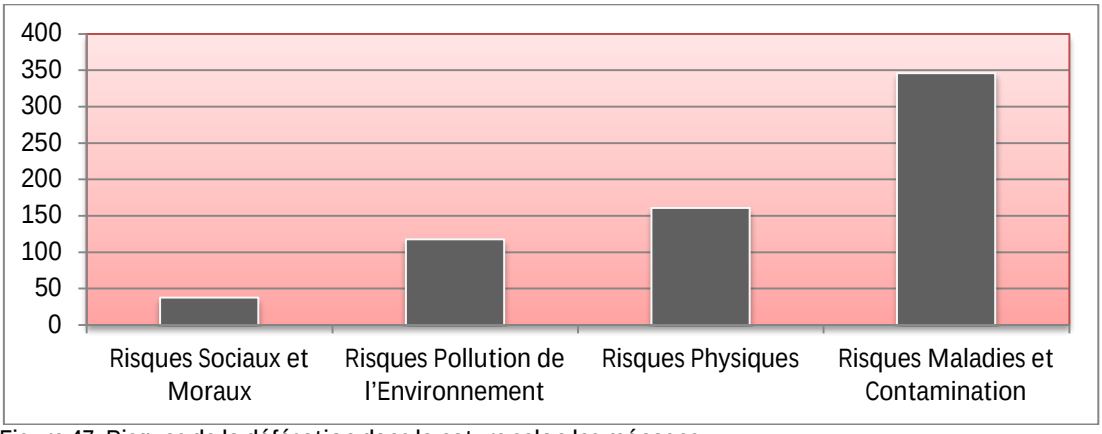

Figure 47: Risques de la défécation dans la nature selon les ménages

Cette catégorisation des perceptions relative aux risques liés à la défécation dans la nature se décline comme suit :

- ''Risques de maladies et de contamination'' : une catégorie qui évoque les risques encourus de contracter des maladies, d'être contaminé etc. :

> *« Tu peux prendre des maladies, surtout pour les femmes, on attrape rapidement des maladies» ; « Ce n'est pas bien, cela peut nous donner des maladies c'est honteux quand une personne te surprend » ; « Tu peux rencontrer les mauvais esprits et tomber malade» ; « Quand tu pars, tu peux marcher sur le caca ; les saletés, ce n'est pas bien, tu peux les ramener à la maison et causer des maladies » ; « Si tu parcours une longue distance, tu peux avoir des vertiges, ce n'est pas bien pour les personnes âgées » ;*

- ‘’Risques Physiques’’ : cette catégorie évoque les risques d’atteinte à l’intégrité physique lors des déplacements dans la brousse :

> *« Au lieu de défécation il peut y avoir morsure de serpent, de scorpions, d’abeilles » ; « Etre piqué par les épines ; heurter des cailloux » ; « Tu peux être attaqué par les animaux sauvages » ; « On peut tomber dans un puits » ; « Dans la nature tu peux te faire violer par les passants, être agressée par les bandits, tu peux faire de mauvaises rencontres la nuit » ; « C'est fatiguant la marche surtout lorsqu'on est malade », « Tu perds du temps chaque fois! »*

- ‘’Risques de pollution de l’environnement’’ montrent la sensibilité à la question de la pollution de l’environnement, des eaux etc. :

> *« Avec ce mode de défécation, au moment de l'hivernage, l’eau ramasse les déchets vers les marigots, cela provoque des maladies à la population » ; « Dehors ce n'est pas bon, car si les déchets sèchent lorsque nous déféquons dehors, cela est source de contamination de maladies à travers la poussière» ; « L'eau de pluie peut emporter les déchets de la nature dans les puits » ; « Je pense qu’avec la défécation en brousse le monde ne vivra pas en bonne santé et si tout le monde arrive a déféquer dans le latrine notre l’environnement sera propre ».*

- ‘’Risques sociaux et moraux’’ font allusion à la gêne, à la honte, aux désagréments moraux d’être ‘’vu’’ lors de cet acte intime que constitue la défécation etc. :

> *« C’est une humiliation, la honte si on te voit, honte en cas de diarrhée, la honte de croiser une personne qu'on respect, ce n’est pas notre honneur ! », « Tu peux même croiser ton premier fils ! » ; « Tu peux être vu par un rival » ; « On peut croiser des personnes qu’on respecte, et en brousse…on utilise des tiges à la place de l'eau ! » ; « Tu as peur être vu par un de tes beaux-parents » ; « Tu peux juste te positionner pour faire tes besoins et apercevoir ton ‘’beau’’ ! » ; « Ton intimité est bafouée, violée » ; « C'est humiliant mais que voulez-vous ?. Ce n’est pas à moi, femme, de devancer l'homme de peur de me créer des problèmes. La latrine c’est mieux que d'aller s'exposer au plaisir des passants ! ».« Un homme peut te surprendre et c'est la honte, en cas aussi de diarrhée c'est difficile d'aller en brousse » ; « Tu vas loin pour faire tes besoins, et tout le monde te regarde comme un irresponsable, ça fait pitié d’aller dans la nature ! ».*

Le décalage entre les opinions et les perceptions d’une part, et les comportements d’autre part, se perçoit dans cette pratique de la défécation à l’air libre, mais aussi d’une manière générale dans les comportements hygiéniques.

''Le difficile passage de la DAL à la ''dalle'!

La défécation à l'air libre (DAL) est un phénomène courant au Burkina Faso ; il est certes plus prégnant en milieu rural qu'en ville ; dans les villes moyennes et même dans les deux métropoles que constituent Ouagadougou et Bobo-Dioulasso, le phénomène s'observe dans les quartiers périphériques notamment. Si au village, l'on « va en brousse », dans les quartiers urbains et les entités suburbaines qui manquent plus de services d'infrastructures, l'on attend la nuit, aux abords des caniveaux et des lieux de détritus pour « faire ses besoins».
L'on a toujours tenté d'expliquer le phénomène par ''l'ignorance'', la pauvreté, le manque de ressources monétaires pour construire des latrines, un ''éveil de conscience'' qu'on attend encore. Si ces dimensions incriminées sont plus explicatives de la pratique en ville qu'en campagne, l'on peut cependant noter que les déterminants de la DAL sont multifactoriels. Par quels leviers actionner pour passer de la DAL à la ''dalle'', c'est-à-dire de la prolifération des excreta humains dans la nature à l'utilisation systématique de la latrine ? Quelles conditions réunir pour que les objectifs post 2015 qui prônent tous la FDAL (''fin de la défécation à l'air libre'') et ''l'accès universel'' à l'assainissement ne restent pas de vains slogans ''politiques'' supplémentaires.

Il y a assurément à incorporer dans la réflexion une multiplicité de conditions : celles-ci sont à la fois politiques, stratégiques, institutionnelles, technologiques, mais aussi économiques, sociétales etc. ; aucune d'elles ne peut, exclusivement, prendre en charge, le phénomène et le projeter vers les changements tant attendus. Ni les aspects stratégiques, ni les questions matérielles et logistiques, ni les ''blocages'' socioculturels n'expliquent, partout et isolément, l'absence de latrines dans les concessions et la pratique de la défécation dans la nature: il faut plutôt envisager une diversité de raisons solidairement explicatives du phénomène et sur lesquelles doivent se fonder des actions concomitantes.

Encadré 4: Le difficile passage de la DAL à la ''dalle'

5.3. Logiques d'usage des latrines dans la sphère domestique

5.3.1. Perceptions de la latrine : fonction sociale – équipement à risques

Les comportements des individus et des communautés prennent racine dans leurs perceptions, dans l'image qu'ils se font des ouvrages mais aussi des conditions objectives d'accès, de gestion et de maintenance des latrines.

Ces perceptions peuvent être ambivalentes, antagoniques même, en fonction des contextes, des conditions, des situations des individus, des ménages et des communautés.

Ainsi, dans le rapport à la latrine, est exprimée la fonction sociale associée à cet équipement, au-delà de son utilité pratique : si la latrine permet de se soulager ''tranquillement'' à la maison, d'éviter tous les risques induits par d'autres pratiques telle la DAL, de se prémunir de maladies, elle est aussi et surtout perçue comme constitutive d'une

forme de ‘’sérénité sociale’’. L’on est tranquille quand on a une latrine parce qu’on fait ses besoins sans déranger quelqu’un et aussi parce qu’on n’a pas « à se gratter la tête » (être embarrassé) lorsqu’il faut accueillir un étranger, de surcroit s’il vient de la ville.

Ce genre de justifications ‘’sociales’’ qui transparaissent dans les différentes catégorisations reflétent l’avis des ménages et portent un message fort pour exprimer « la fonction sociale » de la latrine, aussi puissante que la fonction utilitaire. De fait, elles peuvent constituer un levier de communication important dans la mesure où les individus et les communautés y attachent une grande importance et s’y fondent pour changer de comportement et chercher à accéder à cette technologie.

Mais il ne faut pas perdre de vue également les ‘’réticences’’ exprimées par une autre frange de la population : la latrine est aussi perçue comme un ‘’équipement potentiellement à risques’’. En quelque sorte, les tenants de cette vision estiment, pour justifier cette réserve vis-à-vis de la latrine, que si l’on n’a pas la technique et les moyens d’en assurer l’entretien quotidien, il vaut mieux s’en passer, sinon on s’exposerait à tous les désagréments possibles (odeurs, maladies, effondrement, risque de chute etc.) : ces formes de réticences, qui expliquent aussi la perpétuation de la défécation dans la nature posent les questions sous-jacentes de la malfaçon dans les constructions, des limites des auto-constructions, des informations sur l’entretien, des ressources subséquentes etc.

Ces perceptions antagoniques montrent les difficultés auxquelles les opérateurs d’assainissement devraient faire face pour impulser « le changement de comportement » tant recherché, s’ils n’arrivent pas à faire la jonction entre les logiques endogènes et leur offre « exogène » de latrinisation.

5.3.2. La problématique de l’entretien : maintenance et nuisances olfactives

La problématique de l’entretien est au cœur de la gestion de l’équipement dans les ménages disposant de latrines : comment assurer le nettoyage ? la disponibilité de l’eau ? le savon ? éviter les odeurs ? disposer de l’équipement nécessaire ?

Cette question de l’entretien des latrines dans la sphère domestique explique certaines logiques, tel que l’emplacement géographique de la latrine hors de l’espace domestique. La latrine donne ici l’image d’un ‘’mal nécessaire’’ : elle est utile mais difficile à gérer, donc il faut l’avoir mais l’éloigner quelque peu pour ne pas souiller l’espace de vie. Ces préoccupations pratiques se renforcent de référents culturels qui expliquent l’emplacement excentré de la latrine, notamment dans les villages mais aussi dans certains milieux semi-urbains.

Sur l’ensemble de nos sites, 17% des latrines sont placées hors de la concession, une bonne part étant par ailleurs excentrée par rapport à l’habitation, montrant la portée, somme toute significative de ce phénomène, notamment en milieu rural.

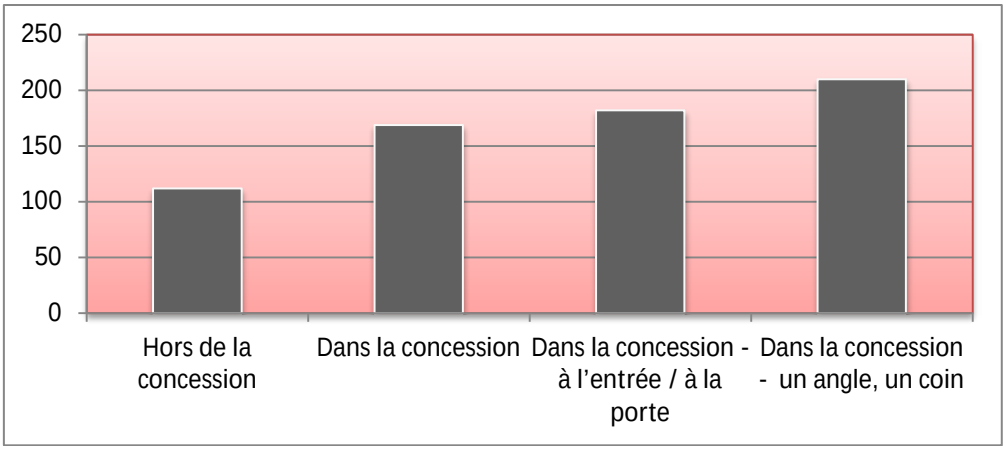

Figure 48: Emplacement de latrine

Photo 8: Latrine externe - milieu urbain
Cliché Z. BOURAIMA / COWI / OSA 2008

Photo 9: Latrine externe - milieu rural
Cliché Z.BOURAIMA / COWI / OSA 2008

La problématique de l'entretien de la latrine, outre la question des produits et matériel de nettoyage, touche aussi la vidange: là également la question se pose sous les angles technique (comment procéder ?), financier (comment mobiliser un prestataire ?) sanitaire (quels risques pour la santé humaine?) et environnemental (quelles incidences sur le milieu ? quelles nuisances olfactives ?).
Face à ces multiples contraintes, la solution souvent adoptée est de se passer de la latrine et d'aller évacuer ses excreta loin du cadre d'habitation.

5.3.3. La latrine : un investissement ''lourd'' pour les ménages

Au plan de l'investissement financier, la latrine, qui exige un apport direct et conséquent de ressources, reste du point de vue de son coût, assez prohibitif pour bon nombre de ménages[115].

[115] Il est toujours difficile de disposer des coûts exacts des latrines auto-construites par les ménages, du fait de la diversité des matériaux utilisés, de non comptabilisation de la main-d'oeuvre. Quant aux latrines publiques plus spécifiquement, leurs coûts sont intégrés le plus souvent aux coûts globaux de construction des bâtiments ; à part celles qui sont construites ultérieurement par d'autres institutions.

MAHRH et DGAEUE (2009b) estiment les coûts de certains ouvrages en fonction du maçonnage ou non de la fosse : ainsi la latrine VIP double fosse couterait entre 155 905 FCFA à 206 805 FCFA, la TCM entre 135 640 FCFA à 186 690 FCFA, la latrine EcoSan à 187 450 FCFA et la latrine à dalle Sanplat entre 100 875 FCFA à 131 165 FCFA.

Klutsè, A., Bouraima, Z. et alii. (2011), dans le cadre de l'analyse des coûts unitaires d'accès aux services d'eau et d'assainissement au Burkina Faso, estimaient cependant que le coût d'investissement pour une latrine traditionnelle est en moyenne de 45 892 FCFA ; 68 332 FCFA en milieu périurbain contre 29 996 FCFA en milieu rural. Les écarts de coûts pouvant s'expliquer par les matériaux de construction utilisés par les ménages, la contribution en nature du ménage, non estimée en milieu rural. Pour les latrines VIP, quasi absentes en milieu rural, l'investissement moyen est de l'ordre de 261 376 FCFA tandis que pour les latrines Ecosan, il est de 239 012 FCFA. Ils notent que chaque technologie exige, pour son entretien et sa réhabilitation éventuelle, des dépenses récurrentes annuelles : les ''OpEx'' (coûts d'entretien) et les ''CapManEx'' (coûts de réhabilitation) ; selon leurs données, concernant les latrines traditionnelles, il faut en moyenne 4353 FCFA (2898FCFA en rural et 4652FCFA en périurbain) pour les ''OpEx'' et 2007 FCFA (1279 FCFA en rural et 2181 FCFA en périurbain) pour les ''CapManEx''.

Par ailleurs Klutsè, A., Bouraima, Z. et alii. (2011), observent que « la plupart des latrines ont un âge inférieur ou égal à 20 ans ; les latrines qui n'ont pas atteint leur durée de vie sont d'environ 62% contre 38% qui ont une durée de vie observée au-delà de la norme nationale (10 ans pour la latrine traditionnelle) ».

Sur nos sites, ces ordres de grandeur concernant l'âge des latrines se confirment quelque peu : nos données indiquent que 54% des latrines ont moins de 10 ans et parmi les latrines de plus de 10 ans (46%), 18 % ont plus de 30 ans. C'est dire la situation ambivalente dans laquelle on se trouve à ce sujet : deux portions relativement équivalentes de nouvelles constructions et d'ouvrages obsolescents.

Quant au coût de la latrine traditionnelle, sur nos sites, nous obtenons une moyenne de 68541 FCFA pour le coût d'investissement.

Quoi qu'il en soit, il s'agit là d'estimations, notamment pour la latrine traditionnelle, car les coûts de ces latrines auto-construites fluctuent selon les possibilités des ménages ; elles sont construites sans normes concernant la superstructure et la dalle, et les propriétaires ou ayant-droits n'ont pas forcément l'historique des investissements, surtout pour les plus vieux ouvrages, montrant ainsi les limites des estimations financières basées sur les informations fournies par les ménages. Sur l'ensemble de nos sites, 88 % des latrines domestiques existantes sont auto-construites par les ménages, contre 10 % par les projets et 2 % par une subvention partielle des projets.

Perçue cependant, du point de vue de la situation économique de bon nombre de ménages, comme un équipement ''cher'', la latrine est *de facto* reléguée à un plan secondaire dans l'échelle de besoins pratiques, par rapport aux autres préoccupations domestiques (cf. chapitre 6)

5.3.4. La latrine : un équipement pour la frange impotente

La taille moyenne des ménages sur nos sites est de l'ordre de 7 personnes (ce qui rejoint les données de l'INSD[116] qui décompte au niveau national, un nombre moyen de personnes par ménage de 7,27 pour le milieu rural et de 5,43 pour l'urbain).

Sur nos sites, dans les concessions disposant de latrines, la charge humaine est théoriquement très élevée sur les latrines dans entités humaines qui regroupent entre 6 et 9 ménages et où vivent entre 8 et 31 habitants.

Cette contrainte explique le choix des membres de ces habitations populeuses et sous-équipées à préférer ''laisser la latrine'' pour ceux qui ne peuvent pas marcher pour ''aller en brousse'' : de fait, la latrine devient un équipement uniquement pour les personnes impotentes (les vieux et les malades) et les enfants.

Les données que nous avions collectées et analysées dans le cadre de la stratégie d'opérationnalisation du PNAEPA117 mettaient déjà en évidence ces situations dans la zone de Ouahigouya où les chefs de ménages et les collatéraux vivent en unités de production et de commensalité : 15 ménages et au moins 75 personnes vivent dans l'une des concessions interviewées. Les modes de production influent sur l'organisation de la vie quotidienne: les productions céréalières (mil, sorgho essentiellement) et les résidus agricoles sont stockés dans la cour, les animaux y sont parqués de même que leurs déjections.

Pendant les périodes d'activités champêtres intenses (chronophages), de l'avis des ménages, l'espace domestique est encore plus insalubre, puisque l'on manque de temps pour s'occuper de soi-même, à plus forte raison de la cour. Une telle configuration socio-spatiale est propice à la promiscuité et à l'insalubrité et les actes hygiéniques de base font défaut. Quand bien même une latrine existe, elle n'est pas utilisée par la plupart des membres qui préfèrent « aller en brousse ».

[116] INSD (2009) Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie des Manages (EICVM), Tableau 2 : Hypothèse socio-spatiales
[117] MAHRH et DGAEUE (2009a)

Photo 10: Concession Ouahigouya urbain
Cliché Z. BOURAIMA 2014

Photo 11: Concession Ouahigouya rural
Cliché Z.BOURAIMA 2008

Photo 12: Concession Gnarala Quartier périurbain de Dori
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

Ces situations se confirment dans nos données actuelles sur les différents sites. Elles montrent que la présence d'une latrine dans la concession n'est pas synonyme de son utilisation par l'ensemble des membres de la concession, et ne correspond donc pas à la fin de la défécation à l'air libre.

Au delà de l'existence de la latrine dans la concession, les questions relatives au nombre d'usagers et aux comportements de ''partage'' des latrines tiennent une tout aussi grande importance dans l'accès effectif à l'assainissement et dans l'objectif de la fin de la défécation à l'air libre affiché par les promoteurs de l'hygiène et de l'assainissement.

5.4. Logiques d'usage des latrines dans la sphère publique

5.4.1. L'entretien : nœud gordien de la gestion des latrines publiques

Nos données d'enquête montrent l'importance stratégique des latrines publiques dans l'accès à l'assainissement et l'amélioration des pratiques, notamment pour résoudre la question de la défécation à l'air libre.

Les ménages ne disposant pas de latrines utilisent les latrines publiques à hauteur de 33%, contrebalançant ainsi la pratique exclusive de la défécation dans la nature. De ce point de vue, même si les critères internationaux excluent les latrines publiques des ''ouvrages améliorées'', la politique nationale au Burkina Faso sur les ''latrines publiques et institutionnelles'' reste pertinente, comme segment complémentaire à l'assainissement domestique, à même d'améliorer les pratiques d'hygiène et d'assainissement.

Le Document de Programme National d'Assainissement, des Eaux Usées et Excreta (PNAEUE) 2016-2030, dans son Action 8, dite de ''rationalisation de l'assainissement public'' ne s'y trompe pas, en prévoyant d'« optimiser la construction de latrines dans les lieux publics du milieu rural et de systématiser l'installation des latrines publiques dans 90% des lieux publics du milieu urbain[118] ». Ce faisant, la politique nationale réaffirme l'importance de ce volet relatif aux latrines publiques.

Cependant le nœud gordien de l'usage des latrines publiques reste la gestion, notamment le problème d'entretien au quotidien des ouvrages existants.

A la question de savoir pourquoi les usagers ont des réticences à utiliser ces ouvrages collectifs, la réponse majoritaire porte sur le déficit d'entretien. Pour les usagers des latrines publiques, l'amélioration de la fréquentation de ces ouvrages passe par la qualité de l'entretien, la sensibilisation des usagers, l'amélioration de la gérance et la construction de nouvelles latrines pour élargir l'offre.

Le déficit d'entretien des latrines s'observe aussi bien au niveau des latrines des gares routières et marchés que des latrines des écoles et centres de santé. Il s'explique non seulement par les problèmes de gestion des équipements mais aussi par l'usage que les utilisateurs font de ces ouvrages.

5.4.2. Le cercle vicieux du déficit d'entretien : facteur de ''rejet'' des latrines publiques

L'utilité des latrines publiques est avérée en tant qu'ouvrages complémentaires aux latrines domestiques et volet d'atténuation de la défécation à l'air libre.

Elles répondent à une demande réelle, elles sont utilisées dans les gares routières, les marchés, les écoles et les centres de santé par les personnes en déplacement et d'autres usagers y travaillant, par les citadins et les ruraux.

[118] Le Plan d'action du Programme National d'Assainissement, des Eaux Usées et Excreta (PNAEUE) 2016-2030 prévoit en effet la réalisation de pas moins de 4000 blocs de latrines publiques et 6000 à réhabiliter, équitablement repartis entre l'urbain et le rural à l'horizon 2030.

Mais leur niveau d'utilisation se heurte à un grand déficit d'entretien. Il y a d'abord le déficit de salubrité autour des latrines dans les lieux publics : un déni d'efficacité des pouvoirs publics, des municipalités, de l'avis des usagers (Photos 11 et 12).

Photo 13: Alentours Latrines du marché de céréales de Pouytenga
Cliché Z. BOURAIMA 2014

Photo 14: Douche et latrine - Ancienne gare Ouahigouya
Cliché Z.BOURAIMA 2008

S'agissant des latrines elles-mêmes, le problème d'entretien se pose dans la cabine, justifiant cette réticence des usagers à y pénétrer et recourir aux latrines publiques.

Nos données montrent que les femmes sont plus particulièrement sensibles au déficit d'hygiène des latrines publiques que les hommes ; cette ''allergie'' à utiliser les latrines publiques est partagée par les ruraux et les citadins même si quelques nuances existent : les latrines publiques villageoises étant moins massivement utilisées que celles de la ville, les ''ruraux'' s'en plaignent un peu moins que les ''citadins''.

Sur l'ensemble des sites prédomine cette ''plainte'' contre le manque d'hygiène des latrines publique ; ensuite quelques nuances existent selon les sites quant aux autres raisons avancées : Dori est plus sensible aux questions socioculturelles que les autres villes tandis que Houndé l'est plus pour les questions liées aux aspects pratiques d'utilisation.

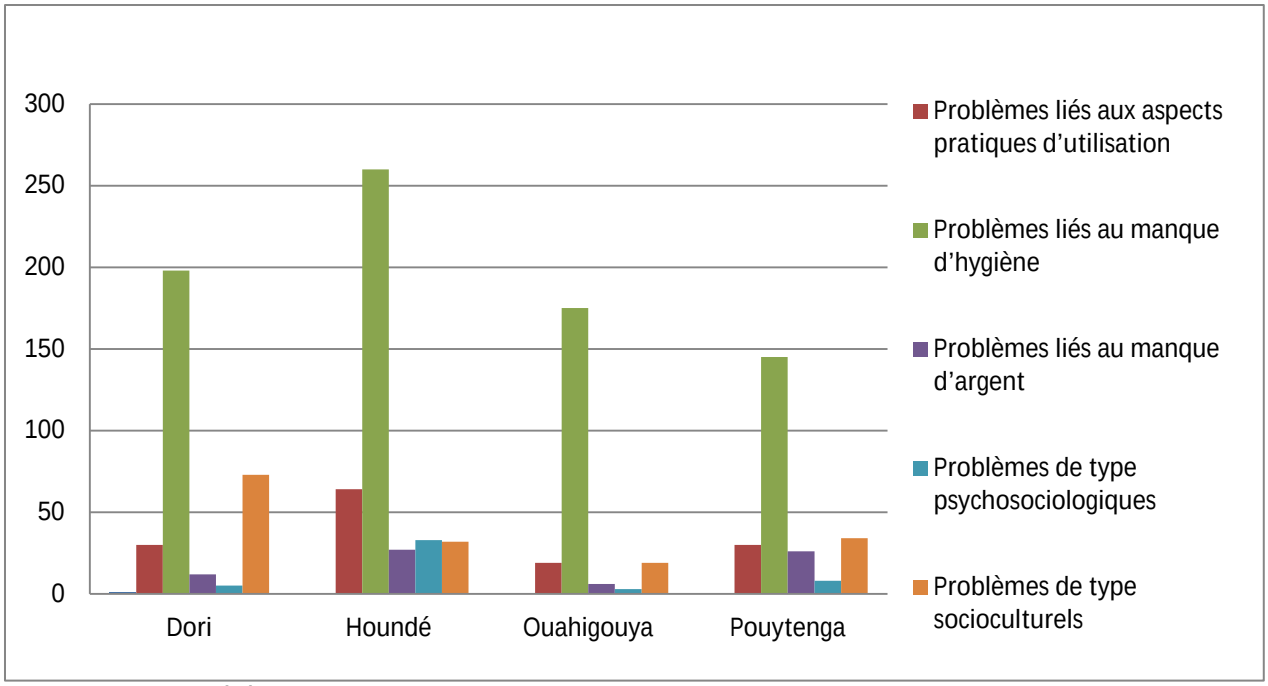

Figure 49: Blocages liés à l'utilisation des latrines publiques selon les sites

Le problème d'entretien tient donc à l'utilisation effective dans la cabine ainsi qu'au manque d'entretien (désinfection, nettoyage à l'eau savonnée etc.), le tout résultant d'une faiblesse du dispositif organisationnel de gestion (cf. chapitre 7 et 8).

Concernant les usages en général, si ceux qui préfèrent aller dans les buissons pour faire leurs besoins et s'essuyer avec du bois et des cailloux sont catégorisés comme des « usagers écolos » qui ''aiment'' la nature et préfèrent toujours « aller en brousse », ceux qui utilisent mal la cabine des latrines publiques sont considérés comme des « usagers maladroits », accusés par d'autres de « viser mal le trou » et de salir plus souvent la dalle dans la cabine, rendant encore plus difficiles les problèmes de nettoyage et de désinfection de la dalle.

Au niveau des latrines collectives et institutionnelles, ces défauts d'usage se posent comme une sorte de cercle vicieux de la saleté: puisque la cabine est sale, on préfère parfois même « faire » aux alentours et « un peu loin » des fèces. La cabine reste sale, car du point de vue des gérants, les usagers la salissent à la minute où on la nettoie : usagers et gérants s'accusant mutuellement dans ce qui ressemble à un problème sans fin.

D'une part les gestionnaires présagent d'une mauvaise ''utilisation'' de la latrine et des contraintes de gestion que cela engendrerait, en termes de problèmes de nettoyage, odeurs, dévalorisation des lieux etc. (La photo 13 prise dans un cyber café de Ouagadougou, à titre illustratif, montre que le gérant appréhende une utilisation chaotique de la toilette et en restreint l'usage (« juste pour uriner SVP » est-il écrit). Cela rappelle ces ménages ruraux qui sont dans une logique qui redoute l'installation de la latrine dans l'espace domestique, estimant qu'elle le polluerait et qu'ils ne pourraient y faire face.

La mauvaise utilisation des cabines des latrines s'exprime parfois comme une forme de contestation du déficit de gestion (La photos 16 de la porte d'une latrine dans un collège de Houndé montre un échange sur fond de contestation et de… ''conflit d'usage'' : il est écrit « *Visez bien le trou ! »*, ce à quoi un élève répond *« On ne vise pas le trou car c'est nos 75.000 F qu'on a payés »*, allusion aux frais de scolarité et donc à la responsabilité de l'administration de se « débrouiller » pour garder les lieux propres.

Ces situations et les logiques qui les sous-tendent mettent la question de l'entretien au cœur de la problématique de mise en place et de gestion des latrines dans la sphère publique et montrent la similarité avec les logiques de décision et d'action dans les contextes domestiques et publics.

Photo 15: Toilette Cyber café
Cliché Z. BOURAIMA 2015

Photo 16: Latrine Collège privé de Houndé
Cliché Z.BOURAIMA 2014

Cette mauvaise utilisation des latrines est souvent le cas au niveau des latrines des établissements scolaires, notamment dans les écoles primaires des quartiers urbains périphériques et des villages : les habitants proches de ces latrines scolaires accentuent la « pression » sur ces latrines et, de l'avis des enseignants, contribuent à les salir (cf. Encadré 5).

5.4.3. Les freins socioculturels et psychosociaux : le regard introspectif des populations sur le rapport aux latrines publiques

Par-delà la présence effective des ouvrages d'assainissement, il importe d'analyser l'usage que les populations en font pour comprendre réellement le niveau d'accès par rapport à l'offre de technologie : nos investigations ont cherché à savoir pourquoi les usagers eux-mêmes rechignent à utiliser régulièrement les latrines et qu'est-ce qu'ils pensent, de manière générale, de ceux, nombreux, qui s'en détournent complètement.

Des différentes réponses et opinions aisni que de nos observations, il ressort que l'offre de latrinisation par la mise en place des ouvrages d'assainissement dans la sphère publique n'est une composante suffisante de l'accès aux services. Au-delà de la construction de latrines publiques, les problématiques de l'usage des équipements, d'entretien des installations et de maintenance dans la chaîne globale de leur gestion, sont déterminantes dans l'accès à un service efficace et continu.

Aux questions de déficit d'entretien, de saleté dans la cabine des latrines publiques viennent se greffer les pesanteurs liées aux référents socioculturels et aux postures mentales qui freinent l'accès et l'usage aux latrines. A ces facteurs socioculturels, psychosociaux et mentaux, s'ajoutent les facteurs pratiques qui montrent toutes les limites des options gestionnaires des municipalités et des administrations d'une part, et des choix et comportements inefficients des usagers d'autre part.

Cette situation contribue à rétrécir l'usage effectif des infrastructures d'assainissement qui continuent d'être contrebalancées par la poursuite de la pratique de défécation à l'air libre.

5.4.3.1. La pudeur (« la honte »), le regard des autres et les pesanteurs socioculturelles

Les blocages socioculturels portent sur la gêne à rentrer dans la cabine face au regard des autres dans des contextes où l'acte est entouré d'une grande pudeur (*''semtendè'', ''gnangdé'', ''koysé'' etc. selon les groupes ethniques)* et même d'évitement dans les rapports hommes-femmes, jeunes-vieux etc. Sur ces questions, les usagers potentiels des latrines publiques abhorrent un certain nombre de situations qui les ''bloquent'' quant à l'utilisation des ouvrages de ces lieux publics:

> *« C'est parce que certaines personnes ont honte de rentrer dans les latrines en plein jour » ; « Certaines personnes, c'est le fait de croiser les gens qui ne sont pas de leur ''catégorie'' » ; «Je ne supporte pas le regard du public » ; « Ils pensent que c'est honteux de déféquer dans un marché ! » ; « C'est la honte de déféquer en présence des autres, c'est le regard d'autrui qui met mal à l'aise, surtout devant un grand nombre de personnes » ; « C'est parce qu'ils ont les vielles coutumes ». « Certains pensent que se soulager au vu de tout le monde est honteux ! » ; « Ceux qui viennent du village ont honte d'utiliser ces latrines ; « Ici parce que c'est beaucoup utilisé par les femmes donc les hommes ne veulent pas rentrer ; d'autres femmes pensent que ces lieux sont sales !» ; « Il y a des gens qui ne veulent pas qu'on les regarde » ; « Les gens ne veulent pas qu'on les voit entrer dans les latrines pour déféquer, cela se trouve dans leurs coutumes, Ils y a des gens qui n'aiment pas utiliser les mêmes latrines que les enfants » ; « Ils ont honte qu'on dise qu'ils partent déféquer! » ; « Pour certains c'est un totem d'utiliser les latrines publiques » ; « D'autres ont des idées qu'il ne faut pas que leurs déchets se mélangent aux déchets des autres ! »« Je ne veux pas me*

souiller, je n'aime pas voir les vers et les mauvaise odeurs, ça rend impur, où les femmes se soulagent ! ».

5.4.3.2. Le manque d'intimité, la peur, la timidité et les blocages mentaux

Ces référents culturels se renforcent de réticences de nature psychosociale qui freinent l'accès et rebutent les usagers potentiels des latrines publiques :

« Je n'arrive pas à y faire mes besoins » ; «Je me dis que je sens mauvais en sortant de ces latrines » ; « Certains n'aiment pas les lieux publics, surtout où il n'y a pas d'intimité » ; « C'est parce que les murs sont très bas et c'est situé à la sortie du marché sur la route » ; « Ils ont peur de s'enfermer dans la maisonnette (latrine) ! » ; « Ils pensent qu'ils ne sont pas en sécurité à cause du trou, la peur de tomber » ; « Le fait qu'il n'y a de clôture » ; « Le fait qu'il y'a quelqu'un qui l'attend pour rentrer ! » ; « Les odeurs qui se dégagent, le fait d'être assis sur un trou ! » « Parce qu'ils ont peur de tomber dans le trou des latrines » ; « Certains ne savent même pas que ces latrines sont faites pour le public et ils ont peur de rentrer dedans » ; « J'ai eu des blocages personnels pour utiliser les latrines publiques parce que les portes ne peuvent pas bien se fermer et a cause de la religion !» ; « Je n'arrive pas à faire mes besoins j'ai même essayé une fois mais je n'ai pas pu faire mes besoins » ; « Au marché il ya une personne qui détient la clé, ça me gène d'aller demander la clé ! » ; « Les hommes ne veulent pas utiliser les latrines avec les femmes et les femmes sont sensibles aux odeurs ! »

5.4.3.3. L'habitude, l'absence de latrines à domicile, la reproduction des mauvais comportements de la maison à la latrine publique

La transposition des situations et des comportements domestiques dans la sphère publique induit quelques blocages quant à l'utilisation des latrines : l'usage des latrines publiques se présente comme un acte non usuel et quotidien pour ceux qui ne disposent pas de latrines à domicile et qui ont d'autres types de comportements dans la sphère domestique:

« Les gens n'ont pas l'habitude d'utiliser des latrines c'est pour ça » ; « Certains font dans les lieux publics ce qu'ils n'osent pas faire chez eux, certains font le malin qu'ils ont un dégout des lieux alors qu'ils n'en ont pas pareils chez eux » ; « Certains ne possèdent pas de latrine à domicile donc ils n'ont pas l'habitude » ;«C'est parce qu'il s'agit de villageois qui l'utilisent, qui ne savent pas comment l'utiliser» ; « Cela est une question d'habitude, plus tu les utilises à la maison, plus l'envie de les utiliser en ville se présente » ; « Les jours de marché on voit des gens qui ont vraiment des problèmes, d'autres se font accompagner, je ne sais pas pourquoi, peut-être ils n'ont pas ça chez eux !».

5.4.3.4. La mauvaise utilisation, l'incivisme, la ''mauvaise foi'

Les comportements des usagers une fois dans la cabine de la latrine sont critiqués : l'on met en cause leur méconnaissance des bonnes attitudes d'utilisation, leur incivisme et leur mauvaise foi ! La mauvaise utilisation et les salissures sur la dalle sont expliquées par une série de raisons dont, justement, l'absence de latrine dans la concession de ceux qui viennent utiliser les latrines publiques :

« Certaines personnes ne savent pas comment utiliser la latrine et ils ont la honte de faire des déchets ; « D'autres parce qu'ils ont hâte de repartir dans le car, préfèrent faire leurs besoins très rapidement afin de continuer leur route !» ; « La précipitation des voyageurs, la mauvaise volonté !» ; « Certains utilisent très mal ces latrines surtout certains passagers. Quand ils arrivent, ils sont très pressés et une fois dans les latrines ils font rapidement les besoins et ne prennent pas soin de les nettoyer » ; « On y trouve même des selles parfois ''déposés'' a côté dans la clôture de la latrine » ; « A la gare ici, c'est souvent la mauvaise foi de certains passagers, souvent parce que les latrines sont presque pleines » ; « Chacun vient faire ces bêtises comme il veut et part ! » ; « Ce n'est pas aussi facile, chez certains ce n'est pas de leur faute, en cas de diarrhée par exemple et que le gars est pressé l'intéressé ne pourra pas utiliser correctement les latrines, c'est d'autres, c'est le manque d'habitude ! » ; « Chez toi, latrine propre et ailleurs latrine sale » ; « Ceux qui viennent des villages ne sont pas habitués aux latrines » ; « Il y a d'autres personnes qui font leurs besoins hors du trou de la dalle, ils défèquent au bord et si on rentre on a envie de vomir !» ;« La mauvaise foi de certains usagers qui se soulagent près du trou » ; « Ils ne connaissent pas les latrines ils ne possèdent pas de latrine chez eux donc ils n'ont pas l'habitude… ils ne savent pas déféquer dans une latrine ;« Les gens ont des problèmes pour utiliser les latrines publiques en général parce que certains ne peuvent pas vivre en groupe, ils font des choses mauvaises que d'autres ne peuvent pas supporter » ; « Certaines personnes connaissent la propreté et sont bien propres partout, il y a aussi des personnes qui aiment ce qui est sale, qui aiment vivre dans les saletés, ce sont eux gâtent les latrines !»« Ils n'ont pas reçu d'encadrement pour comprendre comment utiliser les latrines publiques » ; « Parce qu'ils n'ont pas l'art de gérer un lieu commun !» ; « Je ne suis pas habitué, je vise toujours mal le trou, les fortes odeurs ».

5.4.3.5. Latrines versus défécation à l'air libre

L'utilisation des latrines en général, et des latrines publiques plus spécifiquement, semble rester en compétition avec la défécation à l'air libre tant les pratiques habituelles se perpétuent malgré l'offre de latrinisation ; outre les rasions culturelles, la DAL se renforce du déficit d'entretien des latrines publiques et plus rarement de raisons telles que les tarifs :

« Ceux qui viennent des brousses préfèrent aller hors de la ville pour déféquer, l'ignorance, ils ne savent que ces latrines sont publiques » ; « La brousse est un lieu habituel pour nous ! » ; « Comme les latrines sont sales, d'autres aiment déféquer dans la nature » ; « Il y a des gens qui préfèrent déféquer dans la nature que d'entrer dans ces latrines » ; « Ils n'ont pas l'habitude de faire leurs besoins dans les latrines, ils ont l'habitude de le faire dans la nature au hasard !» ; « Parce qu'ils ne sont pas à l'air libre, ils ne sont pas habitués à utiliser les latrines, le fait d'être assis sur un trou ; « Peut être à cause du manque d'espace une fois qu'on est dedans, en tout cas ce n'est pas comme dans la nature où on est libre » ; « Je ne suis pas habitué et je préfère être à l'aise dans la nature » ; « La distance pour arriver aux latrines, souvent pour garder les besoins jusqu'aux latrines c'est très difficile donc nous sommes obligés de prendre des raccourcis pour rentrer dans les buissons !»

Aux freins socioculturels, mentaux et pratiques d'utilisation des latrines publiques, s'ajoutent les craintes nosologiques, les risques physiques, le facteur pécuniaire et l'incrimination du déficit de gestion.

5.4.3.6. La saleté, les odeurs, les risques et les craintes nosologiques

La crasse, les odeurs, les craintes de contamination sont autant de raisons (prédominantes) qui justifient ce ''rejet'' des latrines publiques : elles prennent racine à la fois dans la mauvaise utilisation et le déficit d'entretien et mettent en cause la gestion :

> *« Certains ont peur du trou, d'autres ne supportent pas les mauvaises odeurs certains ont peur que les latrines s'effondrent » ; « La cause est que déjà quand on entre dans une latrine pour ses besoins on constate qu'elles sont mal entretenues et aussi avec l'apparition du virus d'Ebola et d'autres maladies transmissibles, ce n''est pas évident ! »« Parce qu'on peut avoir des problèmes très grave (maladies), parce que les latrines publiques sentent mauvais et on respire mal quand on y rentre » ; « Parce que c'est sale et on peut facilement contracter des maladies sexuellement transmissibles » ; « Il y a beaucoup de monde qui les utilise donc on peut contracter des maladies » ; « Imaginez un peu les maladies que l'on peut ramasser, surtout les femmes ! » ; « Je hais l'odeur de ces latrines et je déteste aussi le dérangement pendant les selles, or c'est ce qui se passe dans ces latrines » ;« Les latrines sont placées près d'une boutique où il y a toujours des hommes et ces latrines sont utilisées par tous sans être nettoyées ! ».*

5.4.3.7. Le facteur pécuniaire

Même si nos données ont montré que le facteur pécuniaire n'est pas prééminent dans l'accès et l'utilisation des latrines publiques, il n'en demeure pas moins que certains y font référence et en font une raison de la non-utilisation des latrines publiques et de la poursuite de la DAL (cette frange est critiquée en cela par d'autres usagers) :

> *« C'est parce que quand on circule dans la rue, on ne pense pas qu'on aura envie de se soulager et soudainement quand l'envie vient vous avez des difficultés pour payer parce que vous êtes surpris ! » ; « C'est parce que les gens aiment trop la gratuité et quand on doit payer cher, chacun préfère aller là ou on ne paye pas (la brousse) » ; « Les gens n'ont pas d'argent pour rentrer, imaginons la diarrhée te prend, tu vas dépenser beaucoup non ?» ; « Les gens n'ont pas les moyens pour payer, c'est-à-dire que les pauvres ne peuvent pas déféquer dans ces latrines » ; « Tout dépend de l'endroit où tu te trouves, si tu n'as pas le choix tu es obligé de payer pour te libérer ! » ; « Ce qui nous empêche d'utiliser les latrines publiques c'est que tu veux faire ton besoin mais tu n'a pas d'argent or que les latrines publiques c'est payant » ; « L'accès est cher et il n'y a souvent pas de savon après les toilettes ».*

5.4.3.8. La mauvaise gestion, l'insuffisance d'ouvrages et le déficit d'action publique

L'autocritique de la population et ce tableau défavorable des pratiques des usagers n'absout nullement la part de responsabilité des gestionnaires, des responsables et de l'action publique dans la gestion des latrines publiques, du fait de la défaillance du dispositif d'entretien et de maintenance et aussi de l'élargissement de l'offre en infrastructures supplémentaires :

> *« On ne peut pas les utiliser car on ne peut pas avoir la latrine publique propre car ceux qui sont devant nous nous flattent et ils prennent cette économie pour bouffer entre eux, c'est pour cela nous, nous leur demandons pardon d'éviter ces genres de bêtises »« Les gens ne peuvent pas être à l'aise quant ils se soulagent, les latrines sont mal construites (des cabines*

sans porte, des trous non centrés !), la peur de contracter une maladie !» « La ligne est trop longue ! » ; « Les gens ont des problèmes pour utiliser les latrines publiques en général car on doit mettre des produits dans la latrine, avoir un robinet à coté de la latrine » ; « Souvent il faut attendre pendant 5 à 10 minutes pour que l'autre sortent avant d'entrer et généralement c'est dans les marchés qu'on les met » ; « Les gens ont la honte car les portes ne se ferment pas » ; « Les trous ont petit et ça sont mauvais » ; « Les latrines généralement sales et aussi le manque d'eau et savon à côté de ces latrines » ; « Pas de confort, pas de sécurité (risque de maladies) » ;« Insuffisance de cabines, ce qui nous fait attendre à la porte, latrines toujours pleines avec des vers !» ; « Parce que souvent on peut aller trouver trop de monde donc on est ''bouleversé'' ».

Cette analyse, fondée sur le point de vue des populations et des usagers sur leurs pratiques, montre en définitive la corrélation entre une multiplicité de facteurs culturels, mentaux et pratiques qui freinent l'efficacité de l'offre de latrinisation sans pour autant remettre en cause l'importance et la pertinence de ce segment de l'offre d'assainissement que constituent les latrines publiques.

5.5. Problématique du continuum d'usage des latrines

Des concessions aux centres de santé et à l'école, des villages aux gares routières et aux marchés, à pied, à moto, à vélo, à dos d'âne etc., les populations des villes secondaires et de leurs villages d'influence se meuvent et exercent leurs activités quotidiennes dans différents espaces. A travers ces déplacements et cette interconnexion entre ville et campagne, l'offre d'assainissement, aussi diversifiée qu'elle soit, intéresse en grande partie les mêmes acteurs, les mêmes usagers.

L'un de nos postulats de base était que l'utilisation de la latrine se pose en termes de continuum de la sphère domestique à la sphère publique et de la campagne à la ville. Elle interroge les pratiques des acteurs (en présence ou en l'absence de l'équipement « latrine ») et leurs logiques d'action dans un contexte de flux humain entre le village et la ville. Quels sont les traits caractéristiques majeurs de ce continuum d'usages et en quoi joue-t-il sur la portée de l'offre et la réponse à la demande ?

5.5.1. De la reproduction des pratiques de la sphère domestique à la sphère publique

5.5.1.1. Les latrines institutionnelles rurales

Quatre villages - hinterland ruraux de nos quatre villes moyennes retenues - ont concerné notre échantillon et nos unités d'analyse en milieu rural: Sissamba (Ouahigouya), N'Djomga (Dori), Dohoun (Houndé) et Kalwartenga (Pouytenga).
Les latrines publiques de ces villages ont été retenues de manière exhaustive dans l'échantillon global d'enquête et se composent des ouvrages suivants présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 29: Latrines publiques des 4 villages de l'hinterland rural

Villages	Lieux (Latrines)	Types / Cabines	Etat / Fonctionnement
Sissamba	CSPS	VIP 2 bloc 3 cabines 2 douches	1 cabine sans porte, alentours propres / 1 cabine sans portes, dalle effondrée
	Ecole A	TRAD 1 bloc 2 cabines	Latrines en mauvais état, pas de porte
	Ecole B	TRAD 1 bloc 2 cabines	Alentours sales, pas de portes
	Ecole Sissamb'Koudgo	TRAD 2 bloc 8 cabines	Absence de portes, pas de lave mains/ Latrines en bon état, alentours propres (pas de lave mains)
	Ecole catholique	VIP 2 blocs (6 cabines) TRAD 1 bloc 2 cabines	Latrines et alentours propres (une des cabines n'a pas de porte), Dispositif de lave-main non fonctionnel/Latrines en mauvais état, non entretenues, absence de portes
	CEG	TRAD 9 cabines	Propres et fonctionnelles/Laves mains non fonctionnels / Latrines des garçons sales
N'Djomga	Ecole primaire	VIP 1 bloc 4 cabines	Mauvais entretien, excreta autour du trou, pas de toiture
Dohoun	CSPS	VIP 1 boc 3 cabines + 1 douche	Pas d'entretien et beaucoup d'ordures alentours, Presque pas utilisée, très sale à l'intérieur comme aux alentours), Insalubre
	Ecole primaire A	VIP 1 bloc 4 cabines	Dalle ouverte à l'extérieur, Manque d'hygiène à l'intérieur (déchets), Pas de porte, pas de toiture
	Ecole primaire B	VIP 1 bloc 4 cabines	Seule une cabine a une porte, cheminée d'évacuation détachée, manque de propreté à l'intérieur
Kalwartenga	CSPS	VIP double fosse 3 blocs 10 cabines	1 bloc de latrines nouvellement construites (non encore utilisée) Autres blocs : fosse remplie avec débordement des excreta (fosse très large, utilisation dangereuse, portes défectueueses), Alentours propres sauf une ouverture de dalle extérieure (+ou- bon fonctionnement)
	Ecole primaire	VIP 1 bloc 6 cabines	Latrines propres (extérieur et intérieur)

Sources : nos données d'enquête
TRAD : Traditionnelle

Au niveau de ces villages, l'on observe que les latrines publiques sont essentiellement ''institutionnelles'' (écoles et centres de santé). Seul N'Djomga ne dispose pas de CSPS fonctionnelle lors de nos enquêtes (le bâtiment est construit mais le CSPS n'a pas encore été inauguré).

Photo 17: CSPS de N'Djomga non inauguré
Cliché Z. BOURAIMA 2014

Photo 18: Dalle dégradée - CSPS de Sissamba
Cliché Z.BOURAIMA 2014

Même si le besoin de latrinisation est exprimé dans certains marchés ruraux tournants comme Sissamba, il n'existe pas pour l'instant de latrines au niveau des places publiques rurales. Sur les quatre villages, seul Dohoun dispose d'une latrine ''non institutionnelle'' située au marché (en fait deux latrines, si l'on tient compte de l'initiative privée d'auto-construction d'une latrine traditionnelle au marché) (cf. Encadre 7).

Dans l'ensemble, l'on constate que les latrines de Dohoun et N'Djomga sont mal entretenues et peu fonctionnelles à l'instar de deux blocs du CSPS de Kalwartenga ; Les latrines du CSPS et des écoles de Sissamba sont un peu mieux entretenus, même si les blocs sont défectueux (cabines sans portes, dalles effondrées, lave-mains non fonctionnels). L'étude de cas de ce dernier village (et l'encadré 6) montre que cette offre minimale dans la sphère publique villageoise est l'objet d'une forte pression de la part de la population qui utilise surtout les latrines scolaires et sont en partie responsables de leur défectuosité et de leur mauvais niveau d'entretien.

5.5.1.2. Etude de cas du village de Sissamba

Nous avons retenu de mettre un zoom spécifique sur le village de Sissamba en analysant ses établissements scolaires, afin de faire ressortir des contraintes typiques auxquelles sont confrontées les écoles en matière de gestion des excréta et d'hygiène en milieu scolaire et plus spécifiquement les modalités d'entretien et d'utilisation des latrines.

Cas 1 : Collège d'Enseignement Général (CEG) de Sissamba (Interview avec B. R. le 8.01.2014)

Le CEG de Sissamba a ouvert ses portes an 2008 sur financement national (Programme d'Education Post-primaire, PEPP) mais la première année scolaire a été effective en 2009. Le personnel administratif se compose du Directeur, de l'économe, de six enseignant(e)s, du surveillant bénévole (payé par l'Association des Parents d'Elèves, APE) et d'un gardien.

L'effectif est de 266 élèves (156 garçons et 110 filles) pour 6 classes, ouvertes de 7 h à 16 h. Le CEG de Sissamba et celui proche de Bogoya ont été institués pour désengorger la pression exercée sur les établissements de la Commune de Ouahigouya. Ces derniers font face à des effectifs pléthoriques (il y a très souvent plus de 100 élèves par classes alors que l'Etat avait retenu 70 élèves maximum par classe au premier cycle et 60 au second cycle).

Mais c'est l'Etat lui-même qui affecte en surnombre d'autres élèves dans les établissements scolaires, particulièrement les élèves admis à l'entrée en 6ème. Par ailleurs les parents sollicitent des places pour leurs enfants qui n'ont pu être admis à l'entrée en 6ème. Toutes ces admissions complémentaires sont certes effectuées après un test de recrutement et acceptées en fonction des places ''disponibles''…et parfois contre avantages spécifiques pour forcer la décision des professeurs.

La gestion des latrines est dévolue à l'économe, le gardien chargé de fermer les portes. Le nettoyage des latrines est confié aux « élèves punis » : ils font la corvée d'eau au forage de l'école et utilisent du savon liquide et des balais. Ces élèves sont aussi chargés de l'arrosage des plants.

Dans l'ensemble, les latrines sont bien construites et fonctionnelles, mais des remontées d'eau en saison hivernale sont constatées (« nous n'avons pas eu à vidanger depuis 2008, le besoin ne s'est pas encore fait sentir »).

Cas 2 : Ecole primaire catholique de Sissamba (Interview P .N).

L'école primaire ''catholique'' est un ancien établissement datant de 1961 ''récupéré'' par les catholiques dans leur démarche d'appui à l'enseignement primaire. Deux enseignants (qui résident à Ouahigouya) assurent les cours pour un effectif de 52 élèves (30 filles et 22 garçons). Les latrines (des blocs séparés pour les filles, les garçons et les enseignants ont été construites en 2006.

La gestion des latrines est confiée à l'enseignant chargé de l'hygiène et de l'assainissement. Les plus petits (jusqu'au Cours Elémentaire 1, CE1) se chargent de la corvée d'eau (au forage de l'école); les plus grands (Cours Elémentaire 2, CE2 et Cours Elémentaire 2, CM2), filles comme garçons, se chargent du nettoyage des latrines, 2 fois par semaine (lundi et vendredi). Le nettoyage des latrines est fait à l'eau, parfois avec du savon, du grésil et de la cendre ; les élèves utilisent des balais, sans gants. Ils refusent parfois de nettoyer en l'absence des enseignants.

Le gardien est chargé de cadenasser les portes des latrines à la descente, mais ces latrines sont utilisées au-delà des heures de cours par les villageois qui…cassent les cadenas ! « *Finalement nous avons décidé de ne pas utiliser les cadenas »* selon P.N! ; « *Le gros problème c'est l'entretien, c'est sale, les gens défèquent ''hors du trou'', ils s'en foutent, comme une*

attitude de défiance ! Le lundi matin, on n'a plus envie d'utiliser les latrines, on utilise du grésil mais l'entretien est défectueux ; les lave-mains n'ont jamais été utilisés ».

L'école n'est pas clôturée, et comme par « malchance géographique » elle est au centre du village et traversée par une piste : « *les gens utilisent beaucoup les latrines de l'école ; même les cordons pierreux pour délimiter l'école ont été enlevés par les villageois* ».
Cette utilisation anarchique n'encourage pas les élèves et les enseignants à l'entretien des latrines. Les latrines n'ont pas encore été vidangées pour l'instant.
« *Les latrines sont nécessaires dans les écoles pour la santé des enfants et la protection de l'environnement. Les latrines publiques, il en faut également, par exemple, s'il y avait des latrines au marché de à côté, nos latrines à l'école seraient à l'abri de l'usage anarchique qu'en font les populations »* !

Cas 3 : Ecole primaire de Sissamb'Koudgo (Interview P .O et M. O).

L'école primaire de Sissamb'Koudgo (un quartier de Sissamba) a été créée en 2004 (5 salles de classes) ; l'effectif actuel est de 192 élèves (113 filles et 79 garçons) encadrés par 5 enseignants tous résidant à Ouahigouya.

Il y a deux blocs de latrines : l'un construit en 2007 par l'Etat et l'autre en 2011 par la Coopération japonaise.

Les élèves du Cours Moyen 2, CM2 assurent le nettoyage des latrines tous les samedis : seaux, balais, ''omo''[119] sont utilisés (pas de gants ni d'eau de javel) : de manière tournante, un groupe fait la corvée d'eau et un autre nettoie). Ceux qui sont chargés de la corvée d'eau vont la faire à 1 km dans le quartier proche car l'école n'a pas de forage. Les autres élèves sont chargés du balayage de la cour de l'école.

Quant à l'utilisation des latrines, il n'y a pas de séparation élèves-enseignants ou garçons-filles : les latrines sont utilisées par tous y compris par la population (« les gens du village utilisent mal les latrines de l'école, ils utilisent des cailloux, du bois etc. ») !
Il y a une surcharge d'utilisation des latrines (« vu la courte durée de la récréation, certains élèves partent déféquer dans la nature afin de revenir à temps pour reprendre les cours ») !
En général, « *je n'aime pas rentrer dans les latrines publiques car elles sont sales ! Mais je pense que les latrines publiques sont indispensables, car les gens aiment uriner le long des murs ; mais le problème de ces latrines c'est l'entretien ; elles doivent être propres et carrelées pour être bien entretenues, avec un dispositif de lave-main ; le problème d'eau se pose aussi, même les citadins n'ont pas d'eau courante !* ».

[119] Marque de savon en poudre

''Parents contre élèves : de l'usage abusif des latrines scolaires'''

L'offre de latrinisation dans la sphère publique s'étend aux établissements scolaires et beaucoup d'ONG et opérateurs d'assainissement en font un crédo et une piste d'action majeure pour différentes raisons stratégiques : tout en protégeant les enfants – plus fragiles – du péril fécal, on s'inscrit dans une démarche d'inculcation de bons reflexes et de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement dès le plus jeune âge.

D'autres intervenants font même le pari que la bonne utilisation des ouvrages d'assainissement à l'école et l'adoption de nouvelles pratiques d'hygiène (par des formations et l'apprentissage à travers des modules spécifiques) pourraient conduire les enfants à remettre en cause les pratiques de leurs parents et même à les sensibiliser et à les amener à adopter de nouveaux comportements. Ce, d'autant qu'à domicile, beaucoup de parents ne disposent ni de ces ouvrages qu'on retrouve à l'école ni ne se conduisent selon les modes normatifs et les standards définis par les tenants du discours hygiéniste.

Force est de constater qu'au lieu du changement de comportement dans le sens ''enfants-parents'' recherché en l'occurrence, et au lieu de voir les enfants tirer les parents par le haut, ce sont plutôt les parents qui tirent les enfants par le bas, notamment dans la pression qu'ils exercent sur ''les latrines de leurs enfants'' et l'usage abusif qu'ils en font! (« ils cassent les cadenas pour rentrer dans les latrines ! », « ils viennent la nuit utiliser les latrines de l'école! » , « ils utilisent mal les latrines ! », « le lundi, on n'a même plus envie d'utiliser les latrines de l'école » se plaignent les responsables des écoles). Le panorama présenté sur le village de Sissamba (cf. Etude de cas) est symptomatique de ce type de situations qu'on retrouve aussi bien dans les écoles rurales que dans établissements scolaires urbains (à Pouytenga par exemple, plusieurs cas similaires ont été relevés).

Cette situation montre que si les parents en viennent à utiliser les latrines des écoles, c'est que le besoin en latrines domestiques et latrines publiques ''non institutionnelles'' existe aussi dans les villages (« si le marché de Sissamba avait une latrine, peut-être que les gens mettraient moins la pression sur nos latrines à l'école» selon de Directeur d'une des écoles primaires de Sissamba) ; ces usagers « pirates » s'en tirent par ailleurs à bon compte, car ils utilisent gratuitement des latrines loin de leurs propres concessions, sans se préoccuper de l'entretien, des odeurs et de tous les désagréments qu'ils appréhendent dans leur domicile par la présence d'une latrine.

Encadré 5: ''Parents contre élèves : de l'usage abusif des latrines scolaires'''

Au cours de nos enquêtes au niveau des écoles de Sissamba, nos observations nous ont conduit à établir un lien entre l'usage des latrines et le fonctionnement des cantines scolaires au plan hygiénique.

En effet, les cantines scolaires permettent aux enfants de prendre leur repas à l'école avant de reprendre les cours sans devoir retourner à la maison, souvent très distante pour ces élèves qui viennent de différents quartiers et villages voisins. La finalité des cantines scolaires est donc de garantir ce déjeuner aux enfants, notamment dans les zones

déficitaires en vivres et de résoudre un problème pratique permettant de soutenir la scolarisation.

Dans les faits, chaque élève est servi dans son plat (qu'il emporte avec lui chaque jour) : certains élèves viennent avec des '' sachets plastiques'' faute de tasses. Ils se mettent alors sur des bancs de fortune, dans les recoins de l'école où sous les arbres pour prendre leur repas à la main : beaucoup mangent sans se laver les mains.

Ces cantines scolaires, tout en se présentant comme un remède à une situation pratique, posent néanmoins un problème d'hygiène alimentaire: les récipients et contenants sales trimbalés par les enfants des quartiers villageois à l'école (tasses, assiettes et même sachets plastiques), le manque d'eau et de savon pour le lavage des mains après défécation et avant la prise des repas, le laisser-aller des responsables sur ce principe du lavage des mains avant le repas etc. Toutes conditions qui posent de réels problèmes d'hygiène et présentent des risques perceptibles pour la santé des élèves (encadré 7).

''La dimension hygiénique de la gestion des cantines scolaires''

Le système de ''cantines scolaires'' part du constat selon lequel, dans les zones démunies, surtout en milieu rural, les parents d'élèves n'ont pas les moyens d'assurer l'alimentation de leurs enfants sur place à l'école et que ces derniers n'ont pas la possibilité de revenir à midi pour prendre le déjeuner à la maison (quand ce repas est disponible) et repartir pour suivre leurs cours dans l'après-midi (l'école est souvent distante du domicile familial de 3 à 5 km, parfois plus).

Au Burkina Faso plusieurs partenaires au développement ont précédé les initiatives de l'Etat dans cette option de mise en place de cantines scolaires: ''Catholic Relief Service" (CRS), une ONG américaine, présente au Burkina Faso depuis 1960, ''Frère des hommes" qui intervenait dans les années 60 et 70, le Programme Alimentaire Mondial (PAM) etc. Les autorités nationales ne s'y sont mises qu'à partir de 1988 estimant que la cantine a une incidence positive notable sur l'efficience de l'éducation et la performance scolaire et que dans les zones déficitaires en vivres, elle constitue un facteur de motivation sociale autour de l'école, améliorant la fréquentation des classes.

Dans les écoles primaires et le CEG du village de Sissamba, les élèves prennent leur repas de midi dans la cour de l'établissement : le système de cantines dites endogènes est conjointement organisé par l'administration de l'école, l'Association des Parents d'Elèves (APE) et l'Association des Mères Educatrices (AME). Les élèves viennent des quartiers proches mais aussi de quartiers excentrés et même de villages voisins : le bien-fondé du système est avéré si l'on veut assurer l'alimentation des enfants et leur épargner des allers-retours fastidieux entre le domicile et l'école pour déjeuner et revenir à l'école.

La mobilisation des vivres et des condiments fonctionne tant bien que mal : les mères s'organisent pour préparer les repas de leurs enfants mais les ruptures de stock sont fréquentes ; l'association des parents d'élève ne peut pas toujours suivre le rythme de mobilisation des vivres et la dotation de l'Etat est fluctuante et insuffisante pour couvrir les besoins sur toute l'année scolaire.

Mais le problème majeur des cantines scolaires réside par dans le manque d'hygiène : au cours du trajet, des domiciles familiaux à l'école, les élèves transportent tasses, sachets et autres récipients en plastique destinés à recueillir le repas ; à l'école ces contenants trimbalés sont ensuite entreposés un peu partout ; entre ces récipients sales, les passages à la latrine de l'école, la prise du repas à la main sans se laver les mains, la bagarre pour avoir de l'eau au forage, les risques d'infection sont évidentes dans toute la chaîne de fonctionnement de ces cantines.

Encadré 6: La dimension hygiénique de la gestion des cantines scolaires

Photo 19: Repas - Cantine scolaire Ecole primaire de Sissamba
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

Photo 20: Déjeuner Ecole primaire de Sissamba
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

Cas 4 : CSPS de Sissamba (Interview N.G).

Le CSPS de Sissamba a été créé en 1985 : il est constitué d'une maternité de 5 lits, d'un dispensaire de 6 lits et d'un dépôt pharmaceutique qui fonctionnent en service continu.
Le personnel se compose du major d'un infirmier, de deux accoucheuses, d'un agent itinérant de santé, d'un gérant de la pharmacie, d'un manœuvre et d'un gardien. Les trois derniers sont pris en charge par le Comité de Gestion (COGES).

Le Centre dispose de 3 latrines pour ce personnel et de 3 autres pour les usagers (malades et accompagnants). Le nettoyage des latrines est fait par les usagers et le manœuvre (qui les « conseille ») avec des gants, du savon, du grésil et de l'eau de javel etc.). L'eau est puisée par les usagers au forage du CSPS.
Les équipements et produits de nettoyage sont fournis par le COGES (le Président du COGES est ordonnateur du budget) dont les ressources proviennent de la vente des médicaments essentiels génériques et des frais de consultation des malades[120].

Il existe des lave-mains au dispensaire (salles de consultation et de pansement) et à la maternité (salles de consultation et d'accouchement) : elles ont été financées par l'ONG ''Terre des hommes''. Il y a également, à l'extérieur, des lave-mains pour les usagers (mais ceux-ci ne sont pas fonctionnels).

Le CSPS est confronté à certaines contraintes de l'avis du major : l'absence d'incinérateur performant (seuls les papiers sont brulables et non les seringues) ! , l'absence de clôture, l'absence d'eau courante (« *alors que le raccordement à l'AEPS construit en 2013 serait une*

[120] Tarifs des actes médicaux au CSPS de Sissamba : consultation des enfants de moins de 5 ans (75 FCFA), consultation des enfants de plus de 5 ans (100 FCFA), accouchement (900 FCFA), mise en observation (200 FCFA la nuitée)

solution pratique »), le manque de matériel de ramassage des ordures comme les brouettes etc.

L'état actuel des latrines est ''moyen'' : l'une des cabines est défectueuse et la porte ''arrachée''; deux lave-mains extérieurs sur trois sont défectueux.
Selon le major, « *Les latrines publiques sont un élément essentiel dans la lutte contre le péril fécal ; en matière de dignité les latrines offrent un confort, en cas de diarrhée ça soulage ! Mais leur entretien est très insuffisant aussi bien dans les concessions que dans les lieux publics ; dans les lieux publics c'est une insuffisance d'organisation !* »
« *Quant aux gens qui n'ont pas de latrines chez eux, je ne pense pas ce soit un problème culturel, surtout pas au Yatenga, les gens n'ont pas ce type de blocages ! je pense que c'est une question d'argent ou un manque d'information parfois : les gens pensent parfois que les latrines sont chères car ils n'ont pas l'habitude de construire leurs habitations avec du fer et du ciment, donc ils pensent que c'est trop cher* » !

Cette étude de cas des latrines institutionnelles de Sissamba montre deux situations qui posent problème dans le continuum d'usages domestique-sphère publique. D'une part, elle montre qu'au niveau d'une entité villageoise, du domicile à l'espace public, par la pression exercée sur les latrines de l'école par les parents eux-mêmes, les mauvaises pratiques se poursuivent et remettent en cause l'offre de latrinisation. Cet usage qui est fait des latrines scolaires par les parents des élèves est comme une forme de défécation dans la nature qui ne dit pas son nom: un usage abusif, gratuit, polluant sans préoccupation de l'entretien des lieux. L'étude cas de Sissamba montre tous les risques auxquels les élèves sont exposés quotidiennement à l'école à travers l'usage des latrines.

5.5.2. De la transposition des usages de la campagne à la ville ?

L'offre en latrines publiques dans la ville est plus diversifiée qu'en milieu rural : en dehors des latrines ''institutionnelles'' (écoles et centres de santé), l'on rencontre une diversité d'installation de latrines (gares routières publiques et privées, marché centraux, marchés de quartiers etc.). Par l'interconnexion quotidienne entre hinterland rural et ville-centre à travers les déplacements des populations pour les activités économiques et pour les services sociaux de santé, d'éducation et d'administration, l'on constate que cette offre s'adresse indistinctement aux populations de la ville-centre et à celles des villages environnants. C'est le cas dans l'ensemble de nos sites où les latrines sont utilisées par les citadins et les ruraux dans un continuum d'usage et d'usagers des lieux d'origine à l'espace public.

Mais avant d'aborder les pratiques et d'en faire l'analyse critique (ici dans l'idée d'un continuum d'usages), un bref aperçu de l'état et du fonctionnement des latrines de ces lieux publics urbains montre un synopsis défavorable.

5.5.2.1. Synopsis de l'état des latrines publiques urbaines

Les gares routières et les marchés

Concernant les gares routières, il en existe neuf (9) au total sur l'ensemble des quatre villes : l'on observe que dans ces lieux, les gares centrales (municipales) sont généralement dotées

de latrines de type VIP (respectant les standards nationaux) et que les gares de 3 compagnies de transport privées sur 4 (TSR, Teel Taaba et Sahel Voyage) ont des latrines TCM et des traditionnelles plus sommaires.

Sur les neuf (9) lieux publics, les gares centrales municipales et la gare privée Teel Taaba s'en sortent mieux que les autres gares privées, dont l'état d'entretien et le niveau de fonctionnement sont défectueux (latrines sales, eaux stagnantes, risques d'effondrement, ouvrages détériorés, portes abimées etc.) comme le résume le tableau synoptique ci-dessous. De ces gares centrales, celle de Pouytenga est la plus délabrée allant jusqu'au risque d'effondrement.

Tableau 30: Synopsis de l'état des latrines des gares routières des 4 villes moyennes

Villes	Lieux (Latrines)	Types / Cabines	Etat / Fonctionnement
Ouahigouya	Gare centrale	VIP 1 bloc 6 cabines	Alentours propres, pas de saletés dans la latrine, présence de dispositif de lave main et de bac à ordure
	Gare STAF	TCM 1 bloc 4 cabines	Eaux stagnantes, latrines et alentours sales, présence de dispositif de lave main
	Gare TSR	TRAD 1 cabine	Latrine sale, urines stagnantes, pas de porte, accès difficile à la latrine, pas de lave main
Dori	Gare centrale	VIP 5 blocs 12 cabines	Latrines en bon état, alentours propres, portes légèrement détruites en bas (une cabine fermée utilisée pour stocker les bouilloires)/Intérieur mal entretenu
	Gare STAF	VIP 1 bloc 4 cabines	Latrines mal entretenues, une porte défectueuse, puits ouvert à proximité, pas de gérant
	Gare Teel Taaba	TRAD 1 bloc 2 cabines	Bon entretien, alentours propres (pas de toiture)
	Gare Sahel Voyage	TRAD 1 bloc 2 cabines	Mauvais entretien des latrines, Latrines sales, pas de toiture
Houndé	Gare routière	VIP 1 blocs 8 cabines	Bon état, Présence d'un bloc d'urinoir en bon état (toits en voie de délabrement)/ Latrines propres (intérieur et extérieur)
Pouytenga	Gare routière	VIP 1 bloc 8 cabines	Latrines complètement délabrées à l'intérieur comme à l'extérieur, risques d'effondrement

Photo 21: Latrines Gare routière de Houndé
Cliché Z. BOURAIMA 2014

Photo 22: Latrines Gare routière de Pouytenga
Cliché Z.BOURAIMA 2014

S'agissant des sept (7) marchés des 4 villes – dont la construction a été soutenue par la coopération au développement en vue de dynamiser ces pôles régionaux ou provinciaux de développement et leurs zones d'influence –, elles présentent une offre globale de 23 blocs de latrines essentiellement de type VIP pour 71 cabines. Hormis les latrines de l'ancien marché de Houndé, du marché central de Dori et de quelques cabines du marché de céréales de Pouytenga, toutes les autres sont sales et/ou en mauvais état (eaux stagnantes, déchets alentours, nuisances olfactives, pas de portes etc.).
Leur environnement immédiat est insalubre avec des immondices, des sachets plastiques dispersés aux alentours.

Tableau 31: Synopsis de l'état des latrines des marchés des 4 villes moyennes

Villes	Lieux (Latrines)	Types / Cabines	Etat / Fonctionnement
Ouahigouya	Marché central	ECO et TRAD 3 blocs 9 cabines	Mal entretenu, (odeurs, eaux stagnantes), tôles trouées, portes en mauvais état / Pas de portes, pas de lave mains/ Pas de portes, alentours sales
	Marché du secteur 13	ECO 4 blocs 24 cabines	Un seul bloc utilisé géré par les commerçants, toutes les cabines sont sales / Pas de lave main
Dori	Marché central	VIP 5 blocs 12 cabines	Latrines propres, déchets aux alentours extérieurs
Houndé	Ancien marché	VIP 1 bloc 4 cabines	Latrines propres et très bien utilisées (+ un bloc de 5 urinoirs)
	Nouveau marché	VIP 2 blocs 8 cabines	Latrines très sales à l'intérieur comme à l'extérieur (portes délabrées)
	Marché de Dohoun	TRAD 1 cabine + 1 douche (+ 1 latrine TRAD à 1 cabine)	Latrines sommaires, porte en bois, douche mal entretenue
Pouytenga	Marché central	VIP 1 bloc 8 cabines	Latrines propres (intérieur et extérieur, portes en mauvais état)
	Marché de céréales	VIP 2 bloc 6 cabines	Bloc 1 Latrines double fosse bien entretenues

			/ Bloc 2 Latrines à double fosse mal entretenues / Environnement immédiat très sale (immondices, sachets plastiques, pneus usagés etc.)

Photo 23: Latrines du marché de Dori
Cliché Z. BOURAIMA 2014

Photo 24: Vue du marché de Ouahigouya
Cliché Z.BOURAIMA 2014

Les latrines des centres de santé

S'agissant des centres de santé, l'on observe que, hormis le Centre Hospitalier Régional (CHR) (où les latrines sont bien entretenues) et quelques blocs de latrines du CMA de Pouytenga et du CSPS de Natenga (Pouytenga) , la majorité des centre de santé présente un tableau déficient en matière de fonctionnement des infrastructures et de niveau d'entretien : mauvais entretien et défectuosité des latrines, absence de service de nettoyage, alentours insalubres, présence de déchets, excreta, traces de sang etc. Dans ces contextes sanitaires, propice aux contaminations nosocomiales, les risques sont démultipliés pour les malades, les accompagnants et le personnel de santé.
Malgré un total de 32 blocs pour 93 cabines, 14 douches pour l'ensemble de ces neuf (9) établissements sanitaires, l'offre de latrines et la gestion des ouvrages sont en cause et exposent les usagers de ces installations à des risques patents dans cet environnement sanitaire.

Tableau 32: Synopsis de l'état des latrines des centres de santé des 4 villes moyennes

Villes	Lieux (Latrines)	Types / Cabines	Etat / Fonctionnement
Ouahigouya	CHR	TCM 2 blocs 16 cabines	Alentours propres, présence de lave main et de savon (présence de latrines spécifiques aux malades au sein des bâtiments)
	CSPS Karpallé	VIP et TRAD 2 blocs 14 cabines	Bloc 1 : Latrines propres, porte en bon état (pas de dispositif de lave-mains) Bloc 2 : Latrines et ses alentours sales (pas de dispositif de lave mains)
Dori	CSPS	VIP 5 blocs 10 cabines	Mauvais entretien, pas de service de nettoyage
Houndé	CMA	VIP 8 blocs 14 latrines 11 douches/urinoirs	Mauvais entretien des latrines/Mauvais entretien, beaucoup herbes autour des blocs/ Pas d'entretien, pas d'hygiène/ 1 bloc en bon état autres latrines non entretenues (présence de sachets plastiques dans la douche comme un dépotoir/ Nouvelle construction (état correct, les 2 douches sont carrelés)/ Latrines très mal entretenues (ordures, gants dans les douches)
	CSPS urbain	VIP 1 bloc 4 cabines	Insuffisance d'eau, odeurs, alentours insalubres (détritus, feuilles mortes)
	CSPS Karaba	VIP 1 bloc 2 cabines 2 douches	Latrines très défectueuses (morceaux de pagnes, traces de sang etc.)
Pouytenga	CMA	VIP 11 blocs 25 cabines	Les 7 blocs très mal entretenus (comportant au total 21 cabines sur un total de 25 cabines) se trouvent du côté de la maternité, de la salle de consultation et de la pharmacie : déchets, excreta / Seuls 2 blocs regroupant seulement 4 latrines sont relativement bien entretenus
	CSPS Natenga	VIP 2 blocs 6 cabines	Bloc 1 : Latrines mal entretenues Bloc 2 : Latrines en bon état
	CSPS Balkiou	VIP 2 cabines 1 douche	Latrines mal entretenues / Insalubre aux alentours / Porte de la douche arrachée

Photo 25: Toilettes CHR de Dori
Cliché Z. BOURAIMA 2014

Photo 26: Toilettes à chasse manuelle CMA de Pouytenga
Cliché Z.BOURAIMA 2015

Les latrines des établissements scolaires urbains

A Ouahigouya, lors de nos enquêtes, sur quatre établissements scolaires de l'échantillon, trois ont leurs latrines en mauvais état avec un faible niveau de fonctionnement:

- Les latrines de l'école islamique moderne ne sont pas nettoyées, n'ont plus de portes et les alentours sont insalubres ;
- Celles de l'Ecole Bimbili et de l'Ecole privée évangélique sont également sales, elles ne sont pas nettoyées avec des excreta aux alentours ainsi que des sachets plastiques et il n'y a pas de lave-mains ;
- Au lycée Yadéga, certaines cabines sont en bon état ; mais les autres sont défectueuses (portes défectueuse, pas de lave-mains, nuisances olfactives etc.).

A Dori, l'Ecole évangélique et le Lycée privéé Sabil s'en sortent mieux que l'Ecole medersa :

- A l'école primaire évangélique, le nettoyage est effectif et les alentours sont propres, même s'il y a deux vieux blocs en état de dégradation avancé (cf. Photo 25);
- Au Lycée Sabil, les latrines sont propres, ce qui n'est pas le cas à l'école Medersa où le bloc de latrines est même inaccessible (sous les branchages d'un arbre) avec des dépôts de détritus aux alentours et des latrines abandonnées.

A Houndé, les latrines scolaires sont relativement en bon état (Ecole primaire de Koho, Lycée privé Morija, Groupe scolaire Bahoun) même si des problèmes subsistent là également:

- A l'Ecole primaire publique E où les latrines mal entretenues et pleines
- Au Lycée municipal (alentours sales, mauvaise utilisation et mauvais entretien)
- A Ecole primaire évangélique (manque d'eau au sein de l'établissement, absence de lave-mains)

- A l'Ecole primaire publique B de Houndé (manque d'eau après l'utilisation des latrines, absence de portes aux cabines du bloc 2)

A Pouytenga, les latrines scolaires sont presque toutes en mauvais état en dehors de celles du Lycée Aouréma et dans une moindre mesure de l'Ecole Balkiou :

- A l'école Tangzougou, les latrines sont mal entretenues, l'hygiène fait défaut, les portes sont arrachées sur l'un des blocs ;
- A l'Ecole Pissy, 5 blocs regroupant au total 16 latrines sont mal entretenus (manque d'hygiène, insalubrité), seul un bloc de 4 latrines est relativement bien entretenu ;
- Au Lycée municipal, l'hygiène manque et certaines dalles sont détériorées ;
- Au lycée Aouréma, les portes de deux cabines sont arrachées.

Photo 27: Latrine Ecole primaire évangélique (Dori urbain)
Cliché Z. BOURAIMA 2013

Photo 28: Latrine Ecole primaire de N'Djomga (Dori rural)
Cliché Z.BOURAIMA 2013

5.5.3. De l'usage des latrines publiques urbaines par les ruraux et les ''citadins''

Les latrines collectives (payantes) et institutionnelles (gratuites) font face à un usage et une gestion déficients, en milieu urbain plus particulièrement où la charge d'utilisation est grande et diversifiée.

La mauvaise utilisation et le déficit d'entretien ressortent des opinions même des usagers : cette situation est manifeste non seulement au niveau des latrines des établissements scolaires, notamment dans les écoles primaires des quartiers urbains périphériques et des villages, mais aussi dans les gares routières, les marchés centraux et périphériques et les centres de santé.

De même que le continuum des pratiques d'usages montre, dans le cas des latrines institutionnelles rurales, un usage défectueux et une reproduction des pratiques domestiques vers l'espace public, l'on note également la même situation en milieu urbain y

compris, comme le déclarent les usagers urbains, une transposition des mauvaises pratiques du rural au milieu urbain.
L'on ne peut cependant conclure hâtivement que le mauvais usage des latrines publiques est uniquement imputable aux populations rurales qui viennent en ville: si l'on prend le critère d'''absence'' de latrines dans la concession des usagers des latrines publiques'', le milieu rural n'est pas seul en cause car dans les quartiers urbains aussi, l'on trouve des ménages sans latrines et des personnes qui continuent la pratique de la défécation dans la nature.

Certains citadins, en effet, n'ont pas de latrines à domicile, d'autres ont un ''potentiel d'utilisation de latrines'' réduit (du fait du partage et de la charge élevée sur la latrine de la concession les amenant à se tourner vers les voisins ou la nature). *A contrario*, l'on trouve en milieu rural des ménages qui disposent de latrines et qui les utilisent correctement.

Par ailleurs, la problématique de l'usage déficient et du mauvais état des latrines publiques a fait ressortir que les pratiques des usagers tiennent tout à la fois à des pesanteurs socioculturelles, des postures mentales, des aspects pratiques et à des faiblesses des dispositifs de gestion : or, ni les ruraux, ni les citadins n'ont l'apanage exclusif de la contribution à ces multiples facteurs. Qu'en est-il alors objectivement des situations effectives de l'état des latrines, de l'usage et du ''background'' des usagers des latrines des gares routières, des marchés et des centres de santé plus spécifiquement ?

5.5.3.1. Les comportements dans les gares et les marchés

Parce qu'ils sont typiques des lieux de brassage et se caractérisent par un flux humain journalier et incessant composé de petits commerçants statiques, de passagers et de clients en mouvement du village à la ville et de la ville vers d'autres centres urbains, les gares routières et les marchés constituent par excellence des lieux publics où la jonction entre l'offre et la demande d'assainissement en général et de latrinisation en particulier est supposée se matérialiser. Mais c'est dans ces lieux que justement la rencontre entre l'offre et la demande reste la plus improbable à ce jour, avec une la responsabilité partagée des «offreurs» et des «demandeurs» de services d'assainissement, tel que nous en avons donné quelque aperçu dans le chapitre précédent.

Sur le segment de la «demande» (qui est effective au regard même de certaines initiatives personnelles comme le montre l'encadré 8) , le panorama que présentent ces lieux publics et le niveau de défectuosité des infrastructures, incrimine forcément les usagers (sur la base du recueil de leurs opinions sur leurs propres pratiques et de l'avis des gestionnaires) ; quant à « l'offre » elle pose au fond la question des mécanicismes de gestion des ouvrages en place et leur efficience (cf. chapitre 6 et 7).

''Exemple d'une initiative privée dans l'espace public rural à Dohoun''

« Je suis L. O., j'ai 29 ans, yarcé originaire de Seguenega, et ma famille s'est installée ici à Dohoun depuis plus de trente ans. Je suis commerçant au marché de Dohoun. J'ai eu l'idée de construire cette latrine au marché pour mes besoins personnels, et je l'ai fait en 2010 y investissant environ 50.000 FCFA. Elle est située près de la petite mosquée sise au marché et est aujourd'hui utilisée par beaucoup de personnes gratuitement; certains usagers l'utilisent aussi pour faire leurs ablutions.

Bien que ma latrine soit en banco, elle est plus utilisée que la latrine en pierres taillées construite en 2012. J'ai pensé le faire aussi à cause de la mosquée mais elle est maintenant utilisée par tous les usagers du marché sans distinction (environ 60 personnes l'utilisent par jour) ; les gens l'utilisent tout le temps, même la nuit, ça aide tout le monde et c'est mieux ainsi. Je l'entretiens avec du pétrole ».

Encadré 7: Exemple d'une initiative privée dans l'espace public rural à Dohoun

Photo 29: Latrine publique au marché de Dohoun
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

Photo 30: Auto-construction de latrine publique au marché de Dohoun
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

5.5.3.2. Les usages dans les centres de santé

Dans les centres de santé, les pratiques sont encore plus défavorables que dans les gares, les marchés et les écoles : les usages, la mauvaise gestion des infrastructures posent plus de problèmes quand on sait que les risques sanitaires sont démultipliés dans ces contextes hospitaliers.

Or, la plupart des équipements d'assainissement de ces formations sanitaires sont délabrés, mal entretenus, de même que l'environnement immédiat des latrines et des douches utilisées par les malades et leurs accompagnants : les pratiques et l'environnement à risques de ces centres posent un problème de santé publique (cf. Encadré 8).

''Hygiène, latrine et risque nosocomial dans les centres de santé au Burkina Faso!''

Nos observations au niveau de la plupart des latrines des centres de santé montrent un panorama déficient en matière de fonctionnement des infrastructures et de niveau d'entretien : absence de nettoyage et de désinfection, insalubrité ambiante, nuisances olfactives, présence d'excreta, de traces de sang, menstrues, lochies etc.

L'utilisation de ces ouvrages dans un contexte sanitaire propice à la transmission des germes pathogènes présente des risques sanitaires certains non seulement pour les patients et les accompagnants mais aussi pour le personnel soignant. En tant que réceptacles de déchets de toutes natures, les latrines des centres de santé constituent potentiellement un facteur aggravant de la transmission de maladies nosocomiales dans les formations sanitaires des villes et des campagnes.

Il s'agit là d'un véritable problème de santé publique quand on sait que, selon certaines études, telle l'analyse qu'en font Simon, F. et al (2007) in Med Trop 2007 ; 67 197 -203, Le risque nosocomial en Afrique intertropical : les infections des patients, «... en Afrique subsaharienne, la prédominance des infections nosocomiales bactériennes est probable [...] et l'incidence de la contamination nosocomiale de certaines infections virales est [...] élevée dans certains hôpitaux [...] ; la promiscuité à l'hôpital majore aussi le risque de contracter une infection communautaire transmise par voie féco-orale [...] ; la diffusion intra-hospitalière d'infections intestinales est une réalité avérée [...] la diffusion épidémique résulte de l'exposition à certains liquides biologiques infectés (sang, vomissures, selles) ».

**Consulté le 8/12/2015 sur http://www.jle.com/fr/MedSanteTrop/2007/67.2/197-203%20Le%20risque%20nosocomal%20en%20Afrique%20intertropicale%20partie_2%20les%20infections%20des%20patients%20%28Simon%29.pdf)*

Encadré 8: Hygiène, latrine et risque nosocomial dans les centres de santé au Burkina Faso

Dans les gares routières et les marchés, tout comme dans les formations sanitaires, les responsables sanitaires et le personnel dédié à l'entretien mettent cause la transposition des pratiques des usagers de la sphère domestique à la latrine publique et du village à la ville : de leur point de vue, les usagers font un mauvais usage des latrines dans la mesure où ils n'en disposent pas à domicile.

Dans l'appréciation de cette hypothèse du ''continuum de pratiques'', l'on constate certes que 20 % des usagers ne disposent pas de latrines chez eux, que 11 %, en plus d'utiliser les latrines publiques, continuent de déféquer à l'air libre, que 16 % des usagers des latrines publiques urbaines sont d'extraction rurale.

Mais ces éléments font-ils des ruraux des ruraux les seuls mauvais usagers des latrines publiques urbaines ?

La question apparait plus complexe si l'on prend en compte d'autres paramètres : 70 % des ruraux usagers des latrines publiques disposent de la latrine à domicile ; certes cela n'en fait pas des utilisateurs réguliers et exclusifs de ces latrines quand on sait que 4 % d'entre les détenteurs de latrines à domicile continuent de déféquer dans la nature.

Par ailleurs si l'absence de latrines à domicile est un facteur de perpétuation de mauvaises pratiques au niveau des ouvrages publiques, alors elle concerne aussi les citadins usagers de ces latrines car 18 % d'entre eux n'ont pas de latrine à domicile.

En tout état de cause, le continuum d'usages et la permanence des mauvaises pratiques, s'il va du domicile et du lieu de résidence à la sphère publique concerne aussi bien les ruraux que les citadins dans ces contextes où le statut même des individus (citadin / villageois) est fluctuant et imprécis tant les interconnexions, les mouvements, les liens familiaux et communautaires, la nature des activités économiques etc. créent un brassage humain qui ne permet pas toujours une césure nette entre ville-centre et hinterland rural.

Conclusion de la partie 2

La première hypothèse présupposait que les représentations sociales et symboliques des usagers (ménages, individus, communautés) relatives au propre et au sale en général et à la symbolique de la latrine plus spécifiquement influencent le processus de latrinisation aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique. Il revenait de décrypter ces représentations sociales et symboliques et ensuite d'observer dans quelle mesure elles orientaient les comportements ''sanitaires'' individuels et communautaires dans les différentes strates de sociabilité que constituaient le ménage, le village, le quartier, l'école, le centre de santé, le marché ou la gare routière.

Nos démarches et outils d'enquête (focus group, enquêtes ménages, collecte de proverbes) nous ont permis d'approcher les conceptions culturelles et représentations sociales dans différents sites. Les notions de propreté, de saleté, au cœur de ces représentations, et celles de pureté et d'impureté, puis le symbolisme rattaché à la latrine ont été caractérisées. Il en ressort des éléments montrant comment la propreté est valorisée, la saleté reprouvée, l'individu propre encensé, la personne sale indexée, la causalité et les incidences du défaut d'hygiène expliquées et la latrine symbolisée.

Ce matériau permet de rendre intelligibles les représentations du propre et du sale sous des angles aussi variés que les dimensions techniques et ontologiques, la notion de sociabilité et celle plus large encore de citoyenneté avant de permettre d'en cerner l'influence sur les conduites individuelles et de groupe.

Nos données d'enquête nous ont indiqué dans un premier temps que la notion de propreté s'exprime en termes de prise en charge des déchets ménagers et de la salubrité de l'espace de vie (actes quotidiens et répétés de balayage, rangement des objets, lavage des ustensiles), à l'hygiène corporelle et alimentaire : cette propreté intègre ainsi la salubrité physique de l'espace de vie et celle de l'individu lui-même vivant dans cet espace. La propreté s'acquiert par l'effort que les individus (hommes et femmes) sont prêts à consentir, la prise de conscience de leur responsabilité pour garder propre l'espace domestique, l'espace intime que constitue la chambre ou la case et l'espace public.

Au niveau du territoire global du quartier (ou village), les représentations du propre et du sale renvoient à différentes connotations – la gestion des déchets solides, la gestion des eaux et pluviales, la gestion des excreta, ''l'hygiène et l'assainissement total'', la ''qualité environnementale globale'' et la ''sociabilité-citoyenneté-gouvernance'' – donnant une place centrale à la gestion des déchets solides. La dimension de la sociabilité, associée à la citoyenneté et à la gouvernance, prime la qualité environnementale globale. Dans cette sphère publique, même si la dimension environnement est évoquée, la gestion des excreta et des eaux usées et pluviales est faiblement citée comme constitutive de la propreté publique.

La prise en compte spécifique de la gestion des excreta dans la sphère domestique reste toujours marginale dans la perception de la propreté, confirmant le faible positionnement de la gestion des excreta dans la notion même de l'assainissement.

Au niveau de la concession, les rubriques catégorielles sont similaires à celle de la sphère publique: l'image de la propreté est associée de manière prédominante à l'évacuation des ordures ménagères alors que la gestion spécifique des excreta et celle des eaux usées domestiques sont encore ici très faiblement mentionnées. Quant à la chambre, sont état de propreté ou de la saleté est fonction des actes de balayage-nettoyage, de rangement des objets et de l'état des murs et du mobilier.

En somme, dans les différents espaces de vie, la vision des populations est celle d'une salubrité qui englobe autant les questions logistiques que les dimensions anthropiques, appelant la responsabilité quotidienne des gens, notamment celle de la femme, gardienne première de la propreté du foyer comme dans la plupart des sociétés africaines.

La faible place de la gestion des excréta dans la perception de la salubrité domestique et publique indique une incidence négative sur sa prise effective des déchets biologiques par les individus et les communautés. Quant à la symbolique de la latrine, les référents culturels spécifiques lui rattachent une image plurielle d'objet utilitaire, de commodité sociale d'intimité ou de dignité, quand bien même son utilisation et son passage à l'échelle se confrontent aux questions de pudeur. Les stéréotypes qui évoquent les ''inconvénients'' de la présence de la latrine dans la cour de la concession, s'expliquent par les difficultés que rencontrent les ménages à prendre en charge, au plan logistique, la gestion des latrines. Ceci conduit à des perceptions et des choix de nature à impacter négativement sur l'adhésion à la latrine et la motivation à en disposer et à l'utiliser.

La seconde hypothèse postulait que les pratiques quotidiennes des populations relatives à l'assainissement et leur rapport à la latrine sont guidées à la fois par des habitudes d'usages dans la sphère domestique et dans la sphère publique et par des logiques individuelles spécifiques. Cette hypothèse interrogeait les pratiques hygiéniques et le rapport à la latrine à l'aune des habitudes d'usage, des logiques et des stratégies individuelles. Ceci a conduit à analyser les comportements effectifs en présence ou en l'absence de latrine et les logiques qui expliquent les modes d'utilisation des latrines dans la sphère domestique. Puis, dans la sphère publique, l'analyse a porté sur l'utilisation de la latrine pour observer dans quelle mesure ces comportements s'inscrivent ou non dans un continuum d'usages, de la concession à l'espace public et village à la campagne.

Ce dernier angle d'analyse est signifiant au regard d'un espace public urbain caractérisé par des déplacements quotidiens entre villages et villes.

De ces analyses, nous pouvons noter que la difficulté à prendre en charge la gestion des excreta et la latrine dans la sphère domestique tient à des facteurs multiples. La latrine se présente comme un équipement marginal dans l'échelle des besoins pratiques des ménages. D'autres formes de blocages mettent en exergue des aspects liés au foncier : en effet, les ménages non propriétaires de leur concession ne peuvent investir dans des ouvrages sanitaires ; en situation de ''transit'', ils ne sont tenus de réhabiliter les ouvrages existants. Par ailleurs, la question de la maintenance de la latrine dans l'espace domestique :

se présente sous une forme de logique défavorable : faute de pouvoir garantir l'entretien de la latrine (utilisation, eau, savons, grésil, vidange etc.), certains ménages préfèrent s'en dispenser.

Cette logique de la difficulté de prise en charge logistique de la latrine s'exprime aussi dans la pratique de la construction de la latrine hors de l'espace domestique. D'autres contraintes observées concernent la question de la maitrise d'œuvre, à savoir la méconnaissance du mode opératoire de construction de la latrine et le manque de main-d'œuvre par exemple pour construire la latrine. Ces différents facteurs et les logiques auxquelles ils conduisent relèguent la latrine à un plan secondaire dans les choix pratiques des ménages. Cette situation est à relier à la pratique de la défécation dans la nature qui concerne les ménages ne disposant pas de latrines, mais aussi certains habitants des concessions dotées de latrines.

Dans la sphère publique, le constat principal concerne la saleté et le bas niveau d'entretien des latrines publiques qui expliquent la réticence à fréquenter les installations sanitaires. Cette réticence tient par ailleurs à d'autres facteurs complémentaires qui ont trait aux pratiques d'utilisation, aux aspects pécuniaires et aux blocages socioculturels et psychosociologiques.

Elle explique en partie pourquoi ruraux et citadins continuent de pratiquer la défécation dans la nature malgré la présence de ces latrines publiques. Ruraux et citadins se rejoignent du reste dans la perpétuation des habitudes et de situations telles l'absence de lavage des mains et la défécation à l'air libre. La pratique de la défécation à l'air libre se perpétue, malgré la connaissance des risques liés à la pratique.

Les habitudes influent sur les pratiques et expliquent leur permanence malgré la prise de conscience de leurs incidences négatives. De la sphère domestique à la sphère publique, du domicile à l'espace public, ces habitudes se transposent d'un lieu à l'autre dans un continuum de pratiques. Ce continuum d'usages et la permanence des mauvaises pratiques concernent aussi bien les ruraux que les citadins dans ces contextes où le statut même des individus (citadin / villageois) est fluctuant et imprécis. Dans les interconnexions, les mouvements, les liens familiaux et communautaires, la nature des activités économiques créent un brassage humain qui ne permet pas toujours une césure nette entre ville-centre et hinterland rural.

PARTIE III : ACCESSIBILITE AUX LATRINES, MODES DE GESTION ET DURABILITE

Chapitre 6 : L'accessibilité à l'équipement latrine : entre offre et demande

Entre l'offre et la demande d'assainissement d'une part, et les initiatives individuelles d'auto-construction d'autre part, le processus d'acquisition de l'équipement « latrine » mobilise une diversité de conditions qui déterminent l'accessibilité finale à cette « technologie », dans l'espace domestique comme dans la sphère publique, en milieu rural comme en ville et dans les zones périurbaines.

Du point de vue de l'offre, comme nous l'avons abordé dans le chapitre 3, au Burkina Faso, différents acteurs, à savoir l'Etat à travers la Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta (DGAEUE) et l'ONEA, mais aussi d'autres départements ministériels sectoriels comme la santé et l'éducation, les partenaires au développement, les ONG et projets, les institutions spécialisées comme l'Agence intergouvernementale Eau et Assainissement pour l'Afrique, EAA (ex CREPA) etc. interviennent dans la mise en place d'ouvrages d'assainissement.

Du point de vue de la demande, que certains partenaires jugent timide du fait des réticences culturelles des populations vis-à-vis d'équipements perçus comme secondaires ou ''exogènes'', le besoin est de plus en plus impulsé sous l'effet des changements économiques, démographiques et environnementaux propres aux communautés qui modifient les pratiques et les modes de vie. Des initiatives d'auto-construction se mettent en place, témoignant du besoin de latrines, et des demandes s'expriment dans la sphère privée comme publique.

Mais la rencontre de l'offre et de la demande de latrines, et d'ouvrages d'assainissement en général, est assujettie à un certain nombre de conditions interactives qui sont à la fois politiques, technologiques, financières, institutionnelles, sociologiques et environnementales. Elle met en confrontation des paramètres exogènes et endogènes et interroge spécifiquement les politiques et méthodes des uns, et les capacités et motivations des autres. Elle explique les problèmes de gestion rencontrés sur le terrain et le niveau de maintenance et de réhabilitation des ouvrages existants. Elle détermine le niveau de diffusion et de couverture des ouvrages et l'utilisation qui en sera faite.

Au-delà du nombre de latrines, la problématique de l'accessibilité, tel que nous l'abordons dans ce chapitre, s'intéresse à ces différents paramètres et à leurs interrelations.

6.1. De l'offre d'assainissement et de latrinisation

6.1.1. Action publique et axes d'intervention

Depuis l'élaboration du PNSA 2006 et la mise en place du PNAEPA à l'horizon 2015, un certain nombre d'options politiques nationales au Burkina Faso semblent indiquer l'enclenchement d'un processus d'émancipation de l'assainissement (vis-à-vis de l'approvisionnement en eau) et la prise en charge, dans une démarche volontariste, de ce segment spécifique. La création de la DGAEUE participe de cette volonté politique de traiter

plus spécifiquement la question de l'assainissement. Dans le domaine de la latrinisation, la DGAEUE est en charge des réalisations en milieu rural tandis que l'ONEA intervient dans les villes. Quant au PNAEPA, il constitue le cadre global orientant l'action publique en matière d'assainissement et d'approvisionnement en eau potable. Les partenaires semblent s'accommoder de cette organisation et du cadre d'intervention global en s'y engageant par l'entremise de l'appui budgétaire sectoriel et du financement de projets et de programmes d'assainissement.

Ce processus d'une visibilité et d'une promotion spécifique de l'assainissement se poursuit avec la politique post 2015 (PNAEUE 2016-2030) en passe d'être validée et qui adopte le scenario d'un accès universel à l'assainissement et la fin de la défécation à l'air libre à l'horizon 2030.

6.1.2. Financement et déficits

La question du financement de l'assainissement reste un débat de fond marqué par des philosophies et des écoles différentes. Certains intervenants (notamment parmi les bailleurs de fonds) estiment que, dans le champ du privé et de l'intime, l'on ne doit pas suggérer aux ménages leurs comportements et qu'une subvention dans des ouvrages comme les latrines est de fait inconvenante, ou, à tout le moins, doit être partielle et minimale. D'autres (dont des ONG) pensent que la subvention est impérative du fait de la faiblesse de la demande, du niveau de pauvreté, de la faible capacité financière des usagers et de l'impact négatif de leurs pratiques sur la santé publique et l'environnement. Ces questions, qui divisent financeurs, décideurs et intervenants sur les niveaux de subvention, ne sont toujours pas tranchées.

En tout état de cause, au Burkina Faso, l'on opte pour la subvention avec l'appui des partenaires au développement qui s'alignent sur cette option nationale, même si les opérateurs et projets d'assainissement insistent sur ''l'apport personnel'' des ménages, comme pour se convaincre de l'effectivité de la demande et de l'intérêt des ménages pour les ouvrages qu'ils financent, arguant que la subvention totale a montré ses limites en termes d'appropriation et de maintenance des ouvrages.

L'engagement des partenaires techniques et financiers à appuyer le secteur se met en place à travers l'appui budgétaire sectoriel, le financement de projets et programmes à l'issue d'appels à propositions, et le financement d'études spécifiques de structuration des actions d'assainissement (DANIDA, Union Européenne, UNICEF etc.).

Le financement global du secteur de l'eau et de l'assainissement s'inscrit dans le cadre programmatique du PNAEPA et fait appel aux principaux groupes d'acteurs qui financent le Programme : l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), l'ONEA (qui prélève une taxe d'assainissement sur la facture d'eau), les collectivités territoriales, les ONG et Associations, la coopération décentralisée et les bénéficiaires.
Le coût global du PNAEPA est d'environ 577 milliards de FCFA, soit 406 milliards pour le volet rural et 171 milliards pour le volet urbain[121].

[121] MEAHA Rapport Grand public 2012

Dans son volet rural, le PN-AEPA est d'un coût total de 406 milliards de FCFA sur la période 2007-2015. Ce montant est reparti comme suit :

- infrastructures « eau potable » : 308 milliards de FCFA ;
- infrastructures « assainissement » : 71 milliards de FCFA ;
- cadre unifié d'intervention : 27 milliards de FCFA[122].

Le financement est assuré par plusieurs acteurs qui interviennent sous diverses formes, à savoir les fonds propres de l'Etat, l'Appui Budgétaire Sectoriel (ABS), le panier commun, les appuis programme/projet, et la coopération décentralisée.

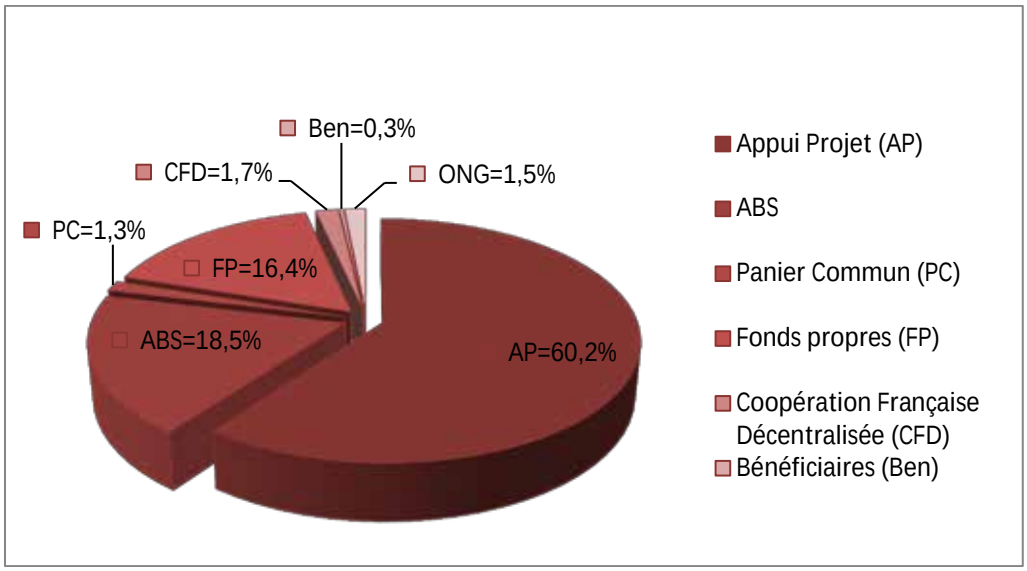

Figure 50:Financements acquis du PNAEPA en milieu rural
Source : Plan de financement du PN-AEPA 2012

Le financement acquis du PNAEPA en milieu rural sur la période 2007-2015 s'élève à 267,1 milliards de FCFA. Les ressources extérieures et intérieures représentent respectivement 83,3% et 16,7%. Sur la base du coût total du programme et du financement acquis, il se dégage un besoin de financement de 138,9 milliards soit 34,2%.

Les allocations budgétaires au niveau des investissements dans le secteur de l'AEPA ont connu une augmentation depuis 2007.

De 2007 à 2012, sur un budget global de 208,1 milliards de FCFA, 140,8 milliards de FCFA ont été dépensés dans le secteur de l'AEPA en milieu rural soit un niveau d'exécution financière global de 67,7%. Le niveau d'exécution financière global du budget de l'Etat est de 81,3% et celui des ressources extérieures de 62,6%.

Le coût total révisé du PNAEPA dans son volet urbain s'élève à 170,9 milliards de FCFA sur la période 2007-2015 dont 125,4 milliards de FCFA pour l'eau potable et 45,5 milliards de FCFA

[122] Le Cadre Unifié d'Intervention intègre toutes les activités « soft » relatives à l'eau potable et à l'assainissement autres que les réalisations physiques, notamment les actions de renforcement de capacités, l'appui à la maitrise d'ouvrage communale et les activités d'Information Education Communication.

pour l'assainissement. Les financements déjà mobilisés sur la période 2007-2015 s'élèvent à 153,5 milliards de FCFA dont 107,9 milliards de FCFA pour l'eau potable et 45,6 milliards de FCFA pour l'assainissement. Les contributions des PTF, de l'ONEA, de l'Etat et des ONG représentent respectivement 90% ; 7%, 2,7% et 0,3% selon le plan de financement.

Sur la base du coût total du programme et des financements acquis, se dégage un écart de 17,4 milliards de FCFA soit environ 10,2%. De 2007 à 2012, 133,8 milliards de FCFA ont été dépensés dans le secteur de l'eau potable et de l'assainissement par l'ONEA sur 174,5 milliards de FCFA mobilisés. Le niveau de consommation global est de 76,7%.
Le cumul des financements acquis du PN-AEPA (milieu rural et urbain) s'élève à 420, 6 milliards de FCFA pour un coût total révisé de 577 milliards de FCFA, soit un taux de mobilisation financière de 72,9%. Le montant total de financement à rechercher est de 156,3 milliards de FCFA.

6.1.3. Limites structurelles et opératoires de l'offre d'assainissement

Malgré les options politiques prises, les stratégies d'intervention et la mobilisation des ressources, les taux d'accès à l'assainissement sont très en-deçà des attentes et des résultats escomptés : au regard des critères retenus, l'assainissement familial se situe à 3,1 au niveau national, 9,6% en milieu urbain et 0,8 % en milieu rural selon les chiffres de MAH et DGAEUE, 2011. Dans les quatre provinces auxquelles appartiennent nos sites d'enquête, les taux d'accès sont encore sous la moyenne nationale (elles se situent entre 0,5 et 2,5 %) : autant dire que le niveau de couverture actuel est très insignifiant et que le fossé à combler est énorme.

Du point de vue de l'offre, les dispositifs institutionnels et l'efficience de la mise œuvre doivent être interrogés quant à la portée des interventions visant à améliorer l'accessibilité aux ouvrages d'assainissement. A quels obstacles structurels et opératoires fait face la politique d'assainissement et quelles en sont les manifestations ?

6.1.3.1. Faiblesses institutionnelles et structurelles

Officiellement, la répartition des tâches entre différents Ministères impliqués dans l'assainissement (dans son acception globale) clarifie les champs d'actions spécifiques dévolus aux différents départements ministériels : le Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement (MEAHA, ancienne appellation) en charge des Eaux Usées et Excreta, le Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme en charge des eaux pluviales et le Ministère de l'Environnement en charge des déchets solides et gazeux.

Mais sur le terrain se pose toujours des problèmes d'harmonisation des interventions entre ces ministères ; à cela s'ajoute le déficit de concertation entre d'une part la DGAEUE et l'ONEA, d'autre part le Ministère en charge de l'éducation. Ceci pose problème au regard des stratégies d'intervention en matière de promotion de l'hygiène et de l'assainissement dans l'éducation formelle et non formelle et des actions spécifiques en la matière.

Cela tient-il du manque de personnel dédié à l'assainissement au sein des structures du Ministère technique qui en a la charge principale? La DGAEUE et l'ONEA ont-ils le personnel

adéquat en nombre et en diversité de profils pour remplir les missions qui leur sont confiées ? Dans quelle mesure la DGAEUE et l'ONEA coordonnent-ils leurs actions avec le Ministère de la santé dans le cadre de l'hygiène préventive et non structurelle face à des agents de santé plus occupés à l'action curative? De quelles marges d'action opérationnelles disposent la DGAEUE et l'ONEA au niveau déconcentré et décentralisé, en termes d'équipes techniques propres, dédiées à la promotion et aux actions d'assainissement? Ces questions qui interpellent l'action publique restent en suspens et se posent au vu de l'envergure de la tâche et des attributions de ces deux entités (chargées de concevoir la politique d'assainissement mais aussi, ce que certains leur reprochent, de la mettre en œuvre parfois).

Certes, le ''cadre unifié d'intervention'' (CUI) était un dispositif prévu depuis 2006 ; et dans la même veine, les perspectives post 2015 prévoient le Cadre unifié de coordination de l'assainissement (CUCA) en termes de cadres programmatiques, mais aussi de concertation. Des revues sectorielles et des groupes de concertation thématiques se tiennent pour aborder les problématiques de l'assainissement et esquisser des bilans et des plans d'actions et les budgets y afférant ; le dispositif de suivi-évaluation tente de s'opérationnaliser à travers des inventaires de réalisation des ouvrages.

Mais différentes initiatives n'induisent pas un niveau adéquat de coordination et d'harmonisation des interventions sur le terrain – à la hauteur des investissements institutionnels consentis – entre les partenaires techniques et financiers, les projets qu'ils soutiennent, les ONG et les services techniques déconcentrés.

La communalisation intégrale du pays a dévolu aux communes de multiples compétences, dont les domaines de l'assainissement et de l'eau ; elle prône le transfert de ressources en leur faveur pour concrétiser ces nouvelles attributions ; la gouvernance locale s'enclenche formellement (service technique communal, planification, concertation multi-acteurs, appel au secteur privé, contrats d'affermage etc.), les communes appréhendent leurs nouveaux rôles et sont certes soutenues quelque peu par certaines initiatives spécifiques (élaboration de leurs PCD-AEPA, appui de projets, coopération décentralisation, appui à la maitrise d'ouvrage etc.). Mais elles manquent de ressources propres et de personnel pour remplir leur mission vis-à-vis des populations et au vu de leurs faiblesses actuelles, on les placerait dans le rang des « demandeurs » alors que, de par le processus de décentralisation, les municipalités devraient être dans la position d' ''offreurs'' vis-à-vis de leurs administrés!

Dans ces contextes d'incertitudes structurelles et institutionnelles de l'« offre », susciter la « demande » et y répondre devient un autre défi et un enjeu pour l'action publique. Conscient du gap, la politique à venir (horizon 2030) prévoit une série d'actions spécifiques (''hard'' et ''soft) pour le rural et l'urbain.

6.1.3.2. Contraintes de mise en œuvre

La composante infrastructurelle du PNAEUE concernant les eaux usées et excreta a axé ses efforts d'intervention sur la construction et la réhabilitation de latrines familiales et de puisards à usage individuel dans les habitations. Elle a ciblé la mise en place de latrines dans les lieux publics ''institutionnels'' (écoles et centres de santé) sachant que les lieux comme les gares routières et les marchés relèvent plus directement du domaine d'action des

communes qui mobilisent des ressources internes et externes (ONG, projets, coopération décentralisée) pour ce segment.

Par ailleurs, dans la mise en œuvre des actions d'assainissement, l'analyse du contexte actuel au Burkina Faso montre quelques initiatives et efforts illustratifs d'une dynamique évolutive et du volontarisme des intervenants dans le secteur. La diversification des lieux de construction de latrines (familiales, ''institutionnelles'' et publiques) et des milieux de vie (zones rurales, urbaines et périurbaines), la démarche de ''faire faire'' privilégiée par les promoteurs dans des domaines où certains opérateurs privés détiennent quelque expertise et la mise à contribution d'opérateurs privés dans la gestion des infrastructures d'assainissement sont autant d'éléments évolutifs par rapport à la situation ex-ante.

Mais cette dynamique de la mise en œuvre est souvent freinée sur le terrain par des contraintes aussi bien méthodologiques (difficultés d'harmonisation des approches entre les promoteurs dans les mêmes zones d'intervention, conflits de messages etc.) que contextuelles (lenteurs du changement de comportement, messages non ciblés, méconnaissance de la capacité des ménages, des codes culturels communautaires et des logiques d'action des individus et des groupes).

6.1.4. Initiatives de projets et actions de terrain

Sur le terrain, les intervenants investissent dans deux volets principaux d'action : d'une part, la mise en place d'ouvrages dans les ménages et les lieux publics, d'autre part, des actions de sensibilisation et de promotion de l'hygiène à domicile et dans l'espace public. Quels sont les axes de ces deux volets et quelles synergies d'action possibles dans l'offre des projets et ONG intervenant sur le terrain?

Projets et infrastructures d'assainissement

Les projets en tant qu'instruments et dispositifs opérationnels de mise en œuvre englobent très souvent l'eau et l'assainissement dans leurs financements ; ils choisissent leurs zones de couverture de prédilection en fonction des diagnostics préalables et des objectifs définis et leurs offres d'action touchent le rural, l'urbain et le périurbain.

Des institutions spécialisées comme EAA (ex-CREPA), des Associations et ONG (Eau Vive, Wateraid, SNV, Plan BF, LVIA etc.) mettent en œuvre des projets de terrain sous des financements divers : contribution de l'Etat, coopération bilatérale (DANIDA, KFW, USAID etc.), coopération multilatérale (UNICEF, UE, etc.), institutions africaines (BAD, UEMOA, etc.), Fondations (Bill et Melinda Gates), coopération décentralisée, initiatives privées etc.

Les projets ci-dessous, touchant en partie nos zones d'investigation, illustrent la diversité des intervenants et des types d'action dans les régions, provinces et villes et villages couverts :

Tableau 33: Exemples de projet en milieu urbain

Projets	Domaines d'intervention	Financement/ Partenaires
Projet de promotion de l'assainissement autonome en milieu urbain (Koudougou, Ouahigouya, Fada N'Gourma, Banfora, Titao et Boulsa)	Réalisation de latrines familiales et de puisards / Renforcement des capacités des services communaux d'assainissement / Intermédiation sociale	ONEA
Projet d'appui à l'assainissement de base dans les petites et moyennes villes (Boromo, Fara, Poura, Bagassi, Houndé, Koumbia, Léo, Réo, Diébougou et Gaoua)	Construction de latrines familiales, de douches, bacs à laver et puisards / Sensibilisation et marketing social pour l'hygiène et l'assainissement / Promotion de l'hygiène dans les écoles	KFW
Programme de mise en œuvre de Plan stratégiques d'assainissement dans 4 communes pilotes	Renforcer des capacités des acteurs communaux / Promotion de l'intégration de l'assainissement dans le fonctionnement des communes / IEC par les associations féminines locales / Formation des artisans locaux en construction d'ouvrages d'assainissement	SNV/ONEA

Tableau 34: Exemples de projets en milieu rural

Projets	Domaines d'intervention	Financement/ Partenaires
Projet d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement dans la Région du Centre-Nord (PAEPA-CN)	Réalisation d'ouvrages d'eau potable et d'assainissement/ Renforcement de capacité	AFD/ETAT
Projet de Promotion de l'hygiène et de l'Assainissement par l'approche ATPC dans 30 villages du Centre, du Centre-ouest et de la Boucle de Mouhoun du Burkina Faso	Latrine VIP/ Lave-mains / Promotion Hygiène / Fin de la défécation à l'air libre / Communication	USAID
Programme Eau-Assainissement (Batié, Boromo, Dano, Diébougou, Gaoua, Fara, Houndé)	Assainissement / Sensibilisation en milieu scolaire / Renforcement de capacités/ Elaboration de PCD-AEPA	PEA/GIZ

Promotion de l'Hygiène et l'assainissement (Centre, Centre-est, Centre-ouest, Boucle du Mouhoun, Sud-ouest, Est, Nord et Sahel)	Assainissement / Communication / Assainissement Total Porté par les Leaders (ATPL)	WaterAid , Eau Vive UE, Fondations Ensemble, Rain, Conrad Hilton, Glows
Appui à l'assainissement familial en milieu rural et renforcement de capacité des collectivités locales (Plateau central et Centre-ouest)	Réalisation de latrines (type EcoSan)	UE (ONG LVIA)
Amélioration durable de l'assainissement familial dans douze (12) communes du Burkina Faso –SaniFaso (régions du Centre-ouest, Sud-ouest et Hauts Bassins)	Réalisation de latrines familiales	EAU VIVE
Projet d'Amélioration de l'Accès aux services d'Assainissement Durable dans les provinces du Kouritenga et du Bam (PASAAD)	Assainissement familial / Réalisation de latrines	PLAN /BF (UE)

Certains partenaires techniques et financiers majeurs (DANIDA, Union Européenne, UNICEF notamment) sont particulièrement présents dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable et l'assainissement au Burkina Faso. Ils interviennent en appui budgétaire, institutionnel et/ou financent des ONG, des associations et des institutions spécialisées détenant une expertise dans la mise en œuvre des projets sur le terrain. Ces opérateurs sur le terrain mobilisent à leur tour l'expertise logistique, le secteur privé, et collaborent avec les municipalités pour l'exécution de leurs programmes.

Les exemples de projets ci-dessus montrent les centres d'intérêt des partenaires et des maitres d'œuvre, et les points d'ancrage de leurs interventions : milieu familial, espace public, milieu urbain, milieu rural, construction d'ouvrages, appui à la planification et à l'élaboration de plan d'action, suivi-évaluation, appui à la maitrise d'ouvrage communale, intermédiation sociale etc.

Ces projets illustrent aussi une tendance évolutive de l'offre d'assainissement qui, tout en poursuivant la construction d'ouvrages d'assainissement, s'oriente de plus en plus vers l'accompagnement des communes dans le processus de décentralisation en cours (renforcement de capacités des services techniques communaux, formation et mise à contribution des associations locales et des artisans constructeurs, maçons, pré-fabricants etc.).

Si le rural a longtemps été au cœur des centres d'intérêt en matière de développement – une tradition dans les pays africains –, l'urbain préoccupe de plus en plus d'intervenants car

la métropolisation induit des problèmes spécifiques de développement autrement plus complexes. Or, les questions d'assainissement n'y échappent pas et l'on commence donc à percevoir l'acuité de certains risques sociaux, sanitaires et environnementaux relatifs au défaut d'assainissement.

D'où l'émergence également de certaines formes d'appui en direction des deux métropoles principales (mobilité urbaine, voirie, extension du réseau d'assainissement, déserte en eau dans les zones non loties, station d'épuration, centre d'enfouissement technique, station de traitement de boues de vidanges[123]etc.), mais aussi des communes naissantes (élaboration des PCD-AEPA, de PSA de villes secondaires, appui à la maitrise d'ouvrage communale etc.).

Par ailleurs, la dimension IEC qu'on retrouve désormais dans nombre de projets vise non seulement à susciter et à affiner la demande, mais aussi à renforcer l'appropriation des ouvrages, la contribution des bénéficiaires et l'inculcation de nouveaux réflexes et comportements sur la base de modèles hygiéniques prédéfinis.

6.1.5. L'IEC et la question du « soft »

En milieu rural comme en zones urbaine et périurbaine, les intervenants du secteur de l'assainissement, outre la construction de latrines, s'activent dans la sensibilisation sur l'hygiène et la santé. Ces interventions *ex-ante*, *in curso* ou *ex-post,* par rapport à la mise en œuvre des projets, se donnent pour finalité d'enclencher le changement de comportement, l'adoption de bonnes pratiques, l'acceptation et la maintenance des ouvrages, la participation des bénéficiaires etc. Sous cette optique, le volet IEC se veut être un processus d'apprentissage à la suite duquel les individus et les communautés sont censés modifier leurs perceptions sur l'hygiène et les ouvrages d'assainissement, et adopter de nouvelles attitudes en conséquence.

L'histoire de l'hygiène et de l'assainissement a largement été traversée par une série de méthodes et approches destinées à accompagner ce changement de comportement dans les pays en développement, avec plus ou moins de réussites et plus souvent d'erreurs méthodologiques liées[124] au calquage systématique et à la reproduction d'approches inadaptées à des contextes culturels et socio-économiques spécifiques.

[123] Le déversement des boues de vidange à la périphérie des centres urbains constitue un problème environnemental majeur, notamment dans les deux grandes villes et les villes secondaires ; en septembre 2014 une station de traitement de boue de vidange à été inaugurée à Zagtouli, loin de Ouagadougou ; une expérience de création d'une unité de production de biogaz (par fermentation de boues de vidange et de matières organiques) est en processus d'implantation à Kossodo, un quartier périphérique de Ouagadougou.

[124] Beaucoup d'outils ont été conçues certes dans des contextes de populations pauvres et aux comportements hygiéniques et sanitaires défavorables relativement similaires, mais les contextes culturels sont différents et

Au Burkina Faso, quelques efforts récents ont été fournis pour structurer et encadrer ce volet «soft » dans lequel nombre de projets, associations et ONG s'insèrent avec plus ou moins d'efficacité. Ainsi, une stratégie opérationnelle d'IEC sur la promotion des ouvrages d'assainissement en milieu rural a été validée en 2008. Cette stratégie a tenté d'être en cohérence avec le Plan Stratégique de Communication du PN-AEPA, tout en s'inspirant des enseignements de l'étude socio-économique concomitamment conduite sur les logiques et les motivations des communautés[125]. Cette stratégie IEC propose notamment de mener un plaidoyer lors du lancement du programme dans les régions et communes, d'accentuer la communication interpersonnelle (jusqu'alors menée largement par la plupart des projets au Burkina Faso selon la méthode PHAST[126]) et de conduire des campagnes de communication de masse en cascade du niveau national au niveau villageois en passant par les régions et les communes.

Par ailleurs, le Burkina Faso a également officiellement adopté en 2014 une stratégie nationale d'Assainissement Total Porté par les Communautés (ATPC).

Enfin, un guide d'intermédiation sociale en AEUE, élaboré en 2014, en voie de validation, est censé constituer le principal document de référence des actions d'IMS (intermédiation sociale) au Burkina Faso.

Orientant les actions d'assainissement, des eaux usées et excreta dans la perspective post 2015 et à l'horizon 2030, le Document de Programme PNAEUE 2016-2030 note que « *l'information, la sensibilisation et la communication constituent un précieux complément aux investissements et aux instruments économiques et réglementaires et doivent constituer une composante à part entière de la stratégie* » [127] confirmant ainsi la ligne d'action et le choix national de poursuivre les efforts dans le volet « soft ».

Ce volet de l'IEC en tant qu'il intègre des dimensions informationnelles, ''pédagogiques'' et communicationnelles, mobilise des thématiques, des outils, des approches et des principes usités sur le terrain dans la diversité de leurs gammes. Les campagnes d'IEC portent en effet sur des thèmes variés pour susciter la demande et y répondre à travers des manuels didactiques et leurs modules : sensibilisations sur les gestes d'hygiène et l'assainissement, subvention et contribution des populations, mode opératoire de construction d'une latrines, etc.

Elles se fondent sur des outils et approches méthodologiques spécifiques: communication de proximité, outils PHAST, SARAR, ATPC harmonisé, éducation à l'hygiène en milieu

---

une application mécanique et systématique de tous leurs modules dans le contexte du Burkina Faso peut être parfois inadapté et contreproductif.

[125] MAHRH et DGAEUE (2009a)

[126] Le PHAST (de l'anglais Participatory Hygiene and Sanitation Transformation) est une méthode d'animation axée sur le renforcement de la confiance et des capacités en vue d'apporter des améliorations dans une communauté. Elle est utilisée en matière d'assainissement pour empêcher la propagation des maladies diarrhéiques grâce à l'amélioration du système d'approvisionnement en eau, des comportements en matière d'hygiène et d'assainissement.

[127] MAH (2015) PNAEUE 2016-2030

scolaire et communautaires, le changement par l'émulation, l'implication de leaders politiques coutumiers et religieux pour montrer l'exemple et susciter le changement, etc.

Elles mettent enfin en avant un certain nombre de principes dans le processus de mise en œuvre, tels que la subsidiarité (attribuer la responsabilité de l'action à l'entité la plus capable de la conduire), la suppléance (attribuer à la strate supérieure l'action que le niveau inférieur ne peut réaliser), le droit à l'assainissement (qui postule que l'accès à l'assainissement est un droit humain fondé sur la dignité et l'assistance aux populations en matière de santé) qui implique équité et inclusion.

Mais comment ces bonnes intentions peuvent-elles se concrétiser et être efficientes si l'offre d'IEC ne s'adapte pas aux contextes locaux ? Comment doit-elle s'arrimer à l'offre d'infrastructure ? Et comment opérer la jonction entre l'offre d'infrastructure elle-même et la demande des populations ?

Les réponses à ces questions déterminent la pertinence, l'efficacité et l'efficience des actions d'IEC et soulèvent des problématiques sous-jacentes: stimulation et adaptation à la demande, appui aux systèmes de production et relèvement du niveau de vie des populations, incitation du marché de l'assainissement, fonctionnalité de la chaîne d'approvisionnement en matériaux, appropriation et maitrise d'ouvrage des technologies, synergie eau-assainissement etc.

6.2. De la demande d'assainissement et de latrinisation

Etre en situation de demande d'une technologie comme la latrine, c'est en percevoir l'intérêt, l'utilité et la portée dans la vie quotidienne. Cet intérêt peut être à la fois pratique et symbolique pour emporter la décision du demandeur. L'assertion omniprésente – véhiculée par les hygiénistes et promoteurs de l'assainissement – d'un ''rejet'' de la latrine de la part des populations par le seul fait du paramètre du ''blocage culturel'' n'est-elle pas réductrice? Tous ceux qui n'ont pas de latrine, tous ceux qui continuent de pratiquer la défécation dans la nature sont-ils guidés par des considérations exclusivement culturelles ? Nous nous sommes posé ces questions et en avons ébauché des pistes d'analyse dans les chapitres précédents qui relativisent l'analyse de la situation.

Un certain nombre de facteurs permettent en effet de nuancer les réponses. Même si l'on continue de juger la demande timide, du fait de ces réticences culturelles des populations vis-à-vis d'un équipement perçu comme secondaire ou ''exogène'', le besoin s'impulse de plus en plus sous l'emprise à la fois des actions de communication et des changements sociaux, économiques, démographiques et environnementaux propres aux communautés.
Les initiatives d'auto-construction de latrines dans les ménages, et même dans l'espace public, indiquent par exemple que l'on ne peut généraliser et voir partout cette « absence de demande ».

Mais « la demande », quelle qu'elle soit, doit être mesurée à la fois à l'épreuve des déterminants de la permanence des pratiques habituelles, des contextes économiques et du niveau de pauvreté, et subséquemment des choix stratégiques des populations elles-mêmes et de leur degré de motivation à s'engager dans un changement en la matière.

6.2.1. Pratiques et relativité des pesanteurs socioculturelles

La mise en place des infrastructures, complétée par le volet communication pour le changement de comportement en direction des ménages, mais aussi des écoles et des centres de santé part très souvent du postulat d'une méconnaissance des populations concernant les risques sanitaires de leurs pratiques ainsi que de freins culturels qui justifieraient toutes les pratiques. Il est vrai que les usages à risques s'observent largement dans les maisons et les lieux publics, avec un risque accru dans les centres de santé, comme nous l'avons montré dans la partie précédente.

Il est certain également que les taux de défécation à l'air libre restent élevés et, comme l'a signifié un responsable de l'assainissement, « la défécation à l'air libre a de beaux jours devant elle au Burkina Faso !». Outre cette pratique de la défécation à l'air libre, les comportements quotidiens en matière d'hygiène montrent, par exemple, qu'en ville comme à la campagne, le lavage des mains ne fait pas partie des réflexes de beaucoup de personnes (sur nos sites seuls 32% de ceux qui se lavent les mains utilisent du savon ; de plus après les selles, cela n'est pas courant, notamment dans un contexte de la pratique courante de la défécation à l'air libre).

Mais toutes ces pratiques ne découlent pas uniquement de pesanteurs culturelles et n'expliquent pas, à elles seules, l'étroitesse de la demande: leurs déterminants agrègent différents paramètres dont les dimensions économiques et financières. Nos données ont tout autant montré un niveau de pratiques hygiéniques déficient et un rapport difficile à la latrine. Elles ont montré également dans les représentations sociales la valorisation du propre et la réprobation du sale, la fonction symbolique associée à la latrine et son utilité « sociale », mais aussi la perception des intérêts sociaux, sanitaires associés à la latrine par les populations et les risques liés à la défécation dans la nature. Se pose alors la question des conditions matérielles effectives qui jouent sur la permanence des pratiques.

6.2.2. Conditions contextuelles, motivations et choix stratégiques

La problématique de l'acquisition de la latrine elle-même se pose en termes de capacité monétaire dans un contexte de paupérisation croissante des populations en milieu rural comme en milieu urbain qui amenuise la capacité objective des ménages à acquérir cet équipement. Les études antérieures ont montré que les populations affirment être prêtes à s'engager dans le processus de latrinisation, mais les niveaux de contribution financière restent modiques au vu de leurs ressources propres. Ceci ramène à la surface la question de la subvention des ouvrages.

En définitive, plus que le rejet d'un équipement supposée être « exogène », les difficultés d'implémentation de la latrine, tiennent aussi à un choix stratégique dans l'échelle des besoins des ménages qui positionnent la latrine comme « secondaire » face aux préoccupations « prioritaires » (alimentation, scolarisation, soins de santé etc.).

La jonction entre l'offre et la demande, même si elle reste quelque peu ténue à ce jour, n'est pas improbable si l'on adopte une démarche holistique intégrant la multiplicité des déterminants concernant les pratiques et les choix des individus et des communautés.

Les éclairages fournis dans ce chapitre indiquent un faible niveau d'accessibilité à la latrine du fait de l'inadéquation entre offre et demande de latrines. Toute efficience en la matière pour garantir une mise en adéquation est assujettie à la prise en compte de paramètres. L'analyse spécifique de la demande indiquent que les pesanteurs culturelles qui seraient explicatives de la faiblesse de la demande doivent être relativisée car le niveau de pauvreté et les difficultés des ménages à faire face aux besoins primaires d'alimentation et de santé doit être également considérées au lieu d'analyser la question, de manière péremptoire, sous forme d' « absence de demande ».

Chapitre 7 : Dispositifs de gestion et de maintenance des latrines

La problématique de la latrinisation est jusqu'ici essentiellement vue sous l'angle de la construction de nouveaux ouvrages par les pouvoirs publics et leurs partenaires. Mais cette vision ne semble t- elle pas réductrice pour impulser une dynamique de diffusion au regard du niveau de gestion et de maintenance des ouvrages existants ? Peut-on rattraper le fossé en construisant de nouveaux ouvrages, tout en laissant en désuétude ceux qui existent déjà?

Dans le chapitre précédent, les constatations faites ont montré à quel point les latrines manquent d'entretien, notamment dans la sphère publique. Or ceci questionne l'efficience des dispositifs de gestion et de maintenance en place : si les modèles de gestion dysfonctionnent, alors la maintenance, la diffusion et la durabilité des ouvrages d'assainissement pourraient être compromises. Ce questionnement concerne plus particulièrement la sphère publique, mais elle intéresse également les latrines domestiques dont certaines sont subventionnées par des projets d'assainissement.

Dans ce chapitre sont donc analysées les conditions de durabilité des équipements sous l'optique de l'évaluation des dispositifs de gestion des équipements : quels modes de gestion en place, notamment dans la sphère publique ? Et à quels types de problèmes font face les différentes formes de gestion ? Finalement, l'activité de gérance d'une latrine publique est-elle rentable dans un contexte où les municipalités en confient l'exploitation à des locataires à travers des contrats d'affermage?

7.1. Gestion des latrines en milieu domestique

7.1.1. Type de latrine et capacité des ménages

Dans l'espace domestique, la majorité des latrines sont de type traditionnel : nos données indiquent que 98 % des latrines dans les quartiers périurbains sont des latrines traditionnelles, 81 % dans les quartiers urbains centraux et 86 % dans les villages (le milieu rural ayant bénéficié de quelques latrines Ecosan et VIP par rapport aux quartiers périurbains dont nous avons montré , par ailleurs, que les habitants sont dans une stratégie foncière de transition peu propice à la construction d'ouvrages durables).

Ces latrines traditionnelles se caractérisent par une fosse non ventilée, et surtout une dalle et une cabine souvent en banco pour les ménages n'ayant pas bénéficié de subvention; et une superstructure et une porte en tôle ou matériau végétal. La propension à auto-construire des latrines de type traditionnel tient à deux facteurs majeurs: d'une part, le coût d'investissement (adapté aux moyens pécuniaires et aux matériaux de construction disponibles), d'autre part, le caractère plus pratique en termes d'entretien (toilettes sèches ne nécessitant pas la disponibilité d'eau courante). Les autres types de technologies sont donc financièrement hors de portée de la majorité des ménages et peu ''accessibles'' en termes d'entretien (fonctionnement et maintenance plus coûteux).

Ce critère d'entretien de la latrine reste capital dans la logique des ménages. Nos données ont permis d'observer que les contraintes d'entretien et les nuisances olfactives constituent les deux facteurs capitaux démotivants pour la mise en place de la latrine.

Cette difficulté à mobiliser le matériel et les produits de nettoyage (eau, savon, grésil etc.) pour faire face à l'entretien et gérer les odeurs explique en grande partie la logique qui consiste à excentrer la latrine par rapport à la localisation de l'habitation : nos données ont montré que dans une proportion significative de cas, ces latrines auto-construites sont excentrées. Dans nos sites d'investigation, les latrines sont même hors de la concession dans 9 % des concessions en milieu urbain-centre, 17 % en zone périurbaine et 28 % dans les villages.

L'état des latrines montre effectivement des ouvrages caractérisés par un faible niveau d'entretien et de fonctionnalité (saleté dans la cabine, odeurs, mouches, effondrement de la fosse, dalle peu sûre, etc.).

Les coûts d'entretien des latrines sont pratiquement du même niveau en milieu urbain et périurbain : dans les deux cas, 77 % des ménages dépensent au maximum 5000 FCFA dans l'année pour l'entretien de leurs latrines ; tandis qu'en milieu rural, ce sont 92 % des ménages. Ces coûts d'entretien sont donc relativement bas mais correspondent à la capacité des ménages et surtout à leur choix de ne pas consacrer plus de ressources à l'entretien de cet équipement, en dehors des balais localement produits, principal matériel d'entretien.

Quant à la vidange, elle est généralement manuelle, excepté pour quelques ménages urbains où l'on trouve des services de vidange mécanique : l'on constate que la fréquence de vidange est généralement annuelle, plus particulièrement en zone périurbaine où les ouvrages sont encore plus sommaires et se remplissent plus vite.

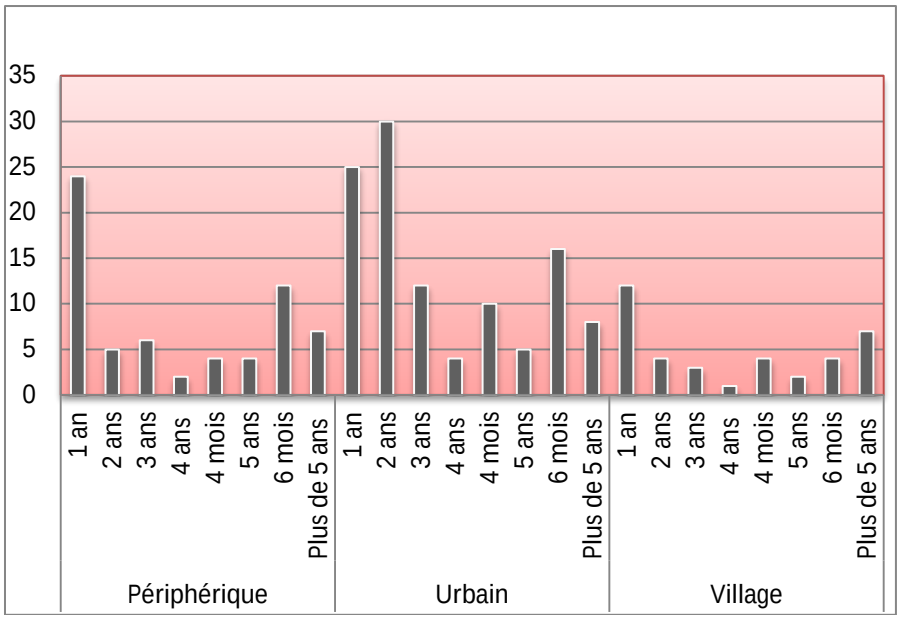

Figure 51: Fréquence de vidange des latrines domestiques par lieu de résidence

Cependant, 7% des latrines en milieu urbain, 11% en zone périurbaine et 19% en milieu rural n'ont pas été vidangées depuis plus de 5 ans sur nos sites d'investigation. Certes la main-d'œuvre domestique existerait bien pour assurer la vidange manuelle, mais elle est plus occupée à d'autres activités pourvoyeuses de revenus et de vivres.

7.1.2. Rôle de la femme dans la salubrité domestique

Entre la perception de la salubrité de l'habitation – évoquant l'évacuation des eaux usées, l'absence d'animaux dans la cour, sinon la présence d'un étable et l'existence d'une latrine bien construite dans la cour – et les pratiques effectives, il y a assurément un décalage au regard du tableau qu'offrent certaines concessions et de l'état des latrines dans la sphère domestique.

Dans cet espace de l'habitation, la propreté, incluant celle de la latrine, est dévolue à la femme, responsable de l'assainissement du cadre de vie dans sa globalité, comme nous l'avons déjà longuement détaillé. Elle se fait aider, dans ces ''attributions'', par les jeunes filles de la cour, dans une logique de reproduction sociale des tâches ''féminines''.

La gestion des excreta dans l'espace domestique participe donc des tâches quotidiennes de salubrité. Dans la gestion des excreta, la ''division sociale du travail'' attribue à la femme le balayage et le nettoyage de la cour y compris la latrine, et à l'homme la gestion plus physique de la vidange (par la mobilisation des ressources pour les services d'un prestataire et par la main-d'œuvre familiale en mobilisant les garçons de la cour).

7.1.3. Contraintes logistiques et pratiques quotidiennes

Les limites de la gestion des latrines dans l'espace domestique sont essentiellement matérielles et pécuniaires : de fait, l'entretien des latrines se réduit au balayage, sans autre possibilité de désinfection et sans ressources pour la maitrise des odeurs du fait du type de technologie, manquant d'aération. L'entretien des latrines domestiques est donc très sommaire : balayage autour de la latrine, de la dalle et du trou de défécation, faible utilisation d'eau et de savon etc.

Les ménages manquent de solution et d'information, particulièrement en ce qui concerne la vidange qui est faite dans des conditions à risque, à mains nues, et avec des boues déversées à même le sol des concessions et évacuées souvent aux alentours des concessions, voire même dans les ruelles en temps de pluies. Les rejets des eaux de lessive et de vaisselle obéissent à des comportements similaires du fait de l'absence d'équipement d'évacuation. Les ménages installés dans certains lieux spécifiques tels les habitations des sites aurifères par exemple, où les équipements domestiques concernant l'évacuation des excreta et des eaux usées sont inexistants ou sommaires, ont un rapport à la latrine encore plus déficient.

7.2. Organisation de l'entretien des latrines ''institutionnelles'' : diversité de l'offre et prédominance du bénévolat

Dans les structures comme les écoles et les centres de santé, l'entretien des latrines se met en place et s'organise selon la disponibilité de la main-d'œuvre et les conditions internes propres à chaque entité.

Les dispositifs plus ou moins informels, bien que se voulant structurés et réguliers dans leurs formes d'organisation, tentent tant bien que mal d'assurer un minimum d'entretien des ouvrages réalisés, certes avec des subventions, mais sans modèle préétabli d'entretien et de maintenance. Diverses infrastructures, initialement construites avec des sources de financement variées, sont parfois dotées ultérieurement de latrines, suite aux constats et actions de nouveaux financeurs. De nouveaux investissements viennent alors se greffer aux efforts initiaux. Nous en faisons un bref synopsis avant d'en aborder les modes de gestion et de maintenance.

7.2.1. Des structures sanitaires et éducatives aux sources de financement variées

La plupart des latrines ''institutionnelles'' (écoles et centres de santé) ont été subventionnées selon les opportunités offertes et les centres d'intérêt des partenaires. L'Etat est présent dans ces subventions par la mise à contribution des fonds publics et la mobilisation du financement des partenaires au développement, à travers la coopération bilatérale par exemple. Les communes s'impliquent directement, mais plus rarement (Houndé par exemple), ou via la coopération décentralisée. Les ONG se sont aussi investies dans le financement d'ouvrages. Enfin certaines infrastructures sont prises en charge par des communautés locales (Houndé, Dohoun) ou par des privés, notamment au niveau des écoles[128].

A l'analyse, l'on observe que les ''projets'' sont moins présents dans le financement initial de ces infrastructures éducatives et sanitaires structurantes. Ils interviennent dans une phase ultérieure pour accompagner l'effort initial de l'Etat et de ses partenaires par des ouvrages complémentaires comme les latrines.

[128] Sur nos sites d'enquête, les sources de financement des structures (et de la mise en place de leurs premières latrines) peuvent être classées en six groupes:

- L'Etat : à Ouahigouya, le CSPS de Karpallé a été construit en 1964 sur financement de l'Etat, le lycée Yadega, à l'époque coloniale (1946) , le CSPS de Sissamba a été construit en 1995, l'Ecole Sissamb'Koudgo en 2004 et le CEG de Sissamba en 2008 sur financement national à travers le Programme d'Education Post-Primaire (PEPP) ; à Dori, le CSPS a été mis en place en 2000 dans le cadre du Programme de Développement Sanitaire National (PDSN) sur budget national, l'Ecole primaire de N'Djomga a été réalisée en 2006 ; à Houndé, le CSPS urbain de Houndé a été crée en 1999 sur financement du Fonds de Développement des Communes (FODECOM) et l'Ecole primaire B a été créée en 1977 également sur fonds nationaux ;
- La commune : le Lycée municipal de Houndé a été créé en 2008 sur fonds communaux ;
- La coopération bilatérale: a Ouahigouya le Centre Hospitalier Régional (CHR) a été construit sur financement de la Chine Taiwan en 2011 ; à Dori, l'école Madersa a été créée en 1980 sur fonds libyens ;
- Les ONG : Le CSPS de Kalwartenga a été crée en 1996 sur financement de Plan Burkina (et de l'Etat) ; à Houndé, l''Ecole primaire évangélique a été créée en 2007 par l'Alliance Missionnaire Internationale (AMI) ;
- La communauté locale : A Houndé, le CSPS de Karaba a été réalisé en 2000 par les habitants ; Le CSPS de Dohoun a été crée en 1989 sur fonds de la communauté villageoise ; l'Ecole primaire ''A'' a été créée en 1980 par la communauté locale et l'Ecole primaire de Koho en 1985 par les habitants du village-quartier ;
- Le privé: A Ouahigouya, l'école catholique de Sissamba date de 1961 ; à Dori, l'Ecole évangélique a été créée en 2003 ; à Houndé, le Groupe scolaire Bahoun a vu le jour en 2003 et le Lycée Morija (privé) a été mis en place en 2014 ; à Pouytenga, le lycée privé Aouréma a été crée en 2010.

L'on peut faire mention également de l'existence effective d'une demande des populations en infrastructures sanitaires et scolaires et d'initiatives endogènes pour y répondre : à Houndé particulièrement, depuis plus de trois décennies, les communautés urbaines et rurales s'organisent pour financer elles-mêmes la construction d'écoles et de centres de santé.

Ainsi, dans plusieurs situations, des constructions de nouvelles latrines dans les lieux qui en disposaient déjà voient le jour au gré des opportunités, des projets et programmes, soit parce que les latrines initiales sont jugées obsolètes, soit parce qu'estimées insuffisantes.
Le tableau ci-dessous montre cette tendance au renouvellement par la construction de ''nouvelles'' latrines sur les lieux qui en disposaient.

Tableau 35: Sources de financement des nouvelles latrines dans les centres de santé et les écoles

Structures sanitaires et scolaires	Date de création de la structure et premières latrines	Date de construction des ''nouvelles'' latrines	Sources de financement des ''nouvelles'' latrines
CSPS de Karpallé (Ouahigouya)	1964	2010	ONEA
CSPS de Sisamba	1995	2002	Pharmaciens sans Frontières
CSPS de Dori	2000	2009	ONU-Habitat
CSPS de Kalwartenga	1996	1997	PIHVES
Ecole islamique de Ouahigouya	2001	2001 2012	Fonds koweitien Etat
Lycée Yadéga de Ouahigouya	1946	2008	CREPA
Ecole Sissamba A		2004	Etat
Ecole Sissamba B		2007	''Grain de Perpignan''
Ecole Sissamb'Koudgo	2004	2007 2011	Etat Coopération japonaise
Ecole ''Catholique'' de Sissamba	1961	2006	Mission catholique
Ecole Madersa de Dori	1980	2004	Projet Rambol canadien
Ecole évangélique de Dori	2003	2008	Coopération Annecy-le-Vieux
Ecole privée Sabil de Dori	1996	2008	ONU-Habitat
Ecole primaire de Ndjomga	2006	2008	Etat
Ecole primaire de Koho (Houndé)	1985	1998	Etat
Ecole primaire B de Houndé	1977	1980 2005	Etat Etat
Ecole Pissy de Houndé	2005	2007	ONG RIVEST

Ce tableau indique une diversité d'intervenants (Etat, ONG, Projets, Coopération décentralisée). Il permet par ailleurs de souligner la vague de construction de latrines qui est caractéristique du milieu des années 2000, accompagnant, *de facto*, les options nationales d'assainissement prises à partir de 2006 avec l'élaboration du PNSA, puis le lancement du PNAEPA. L'on peut noter par ailleurs que l'offre publique d'assainissement s'étend jusqu'aux initiatives privées qui sont accompagnées par des projets (constructions de latrines dans les écoles privées).

7.2.2. Organisation de l'entretien des latrines institutionnelles

Dans les centres de santé, où en règle générale l'usage des latrines est gratuit et où les lignes budgétaires de l'entretien et de la maintenance des lieux et des équipements ne sont pas visibles, la problématique de l'entretien reste plus complexe. L'on n'a pas toujours la possibilité d'employer un personnel dédié à ces tâches. Alors, gérants bénévoles, manœuvres employés à d'autres tâches, accompagnants et usagers sont sollicités pour nettoyer les latrines. Là où le matériel et les produits de nettoyage sont disponibles, on les met à disposition des bénévoles: balais, eau, savon et grésil plus souvent, râteaux, eau de javel, chlore, gants très rarement.

Les situations sont diverses selon les lieux mais le modèle d'organisation de l'entretien est similaire dans les centres de santé. Le nettoyage et la désinfection des latrines sont faits par les accompagnants des malades (CMA Houndé) qui sont même chargés de fournir l'eau (CSPS Dohoun) ; par des manœuvres (CSPS urbain de Houndé, CSPS de Karaba, CMA de Pouytenga) et même par les filles de salle (CSPS de Balkiou à Pouytenga) ; très rarement par un technicien de surface dédié à cette tâche (CSPS de Dori, CSPS de Kalwartenga). Le CHR de Ouahigouya et le CMA de Pouytenga constituent les seuls cas où les latrines en milieu hospitalier sont payantes et confiées à un gérant. Les produits utilisés (savon, grésil, eau de javel etc.) sont fournis par le COGES, mais la fréquence de nettoyage dépend de la disponibilité de ces différents acteurs.

Dans les établissements scolaires, la main-d'œuvre est d'office disponible: si l'on s'aligne sur la vision des éducateurs, l'on s'interdirait d'avancer que les élèves sont taillables et corvéables à merci car, du point de vue des enseignants, toutes les tâches que les éducateurs confient aux élèves et qu'ils contrôlent et supervisent participent de l'apprentissage et de l'éducation des enfants.

En tout état de cause, en règle générale, dans les établissements scolaires (notamment au cours primaire), le nettoyage des latrines est assuré par les élèves (à coups de balais, eau, savon et quelquefois de cendre) sous la surveillance des enseignants selon une organisation par classe, et de façon tournante, par semaine. Cette corvée met les élèves sont en contact avec les fèces, sans matériel adéquat : en règle générale, ils font le nettoyage à mains nues (un seul cas à Pouytenga où l'on utilise par exemple des gants). On comprend pourquoi cette corvée est rebutante pour les élèves qui n'y montrent pas une ardeur particulière à s'en acquitter. Du reste, dans certains établissements, la tâche est assignée aux élèves punis (CEG de Sissamba). Dans quelques cas rares par contre, certains responsables tentent de dispenser les élèves de cette tâche d'entretien des latrines. Ce sont parfois des Associations

des Mères Educatrices (AME) comme à Kalwartenga, ou des femmes bénévoles (Lycée Yadega à Ouahigouya) qui assurent cette tâche.

Ces schémas de gestion de l'entretien des latrines ''institutionnelles'' expliquent grandement l'état d'insalubrité relevé, notamment au niveau des latrines des centres de santé où le risque de contamination est élevé (cf. chapitre 5). Ils montrent aussi que la dimension hygiénique est peu présente dans la gestion quotidienne du cadre de travail, non seulement du point de vue des comportements mais aussi de la planification budgétaire, puisque les responsables invoquent l'absence de ressources allouées à l'entretien et la maintenance.

7.3. Latrines des gares routières et des marchés : gestion, maintenance et acteurs

Si les latrines des écoles et des centres de santé sont destinées à des usagers bien définis (élèves, enseignants, malades, accompagnants) – quoi qu'elles sont souvent ''piratées'' par les populations riveraines –, les latrines des gares et des marchés sont, par excellence, des lieux où l'offre (marchande) s'adresse à un public plus ouvert (commerçants, clients, passagers, personnels du marché, passants, populations riveraines etc.). Cela en fait des lieux où la demande est plus étendue et l'entretien fondé sur des modes de gestion différents : ces latrines publiques, tout en répondant à une demande sociale constituent également une activité génératrice de revenus, avec des équipements exploités dans une logique marchande censée en garantir la maintenance et l'amortissement sur la base des recettes d'exploitation.

De fait, les communes, pour répondre à ces exigences de fond, confient la régie de ces latrines à des gestionnaires à travers des contrats d'affermage, du moins dans les gares et marchés leur appartenant ; car de plus en plus de compagnies de transport privées mettent en place leurs propres gares et organisent l'utilisation des latrines selon leurs modèles internes.
Cette situation est du reste symptomatique du « tiraillement » entre, d'une part, les communes qui tentent de contrôler et structurer certains secteurs en voulant y drainer tous les acteurs et, d'autre part, les privés, qui ''résistent'' et se détournent des infrastructures communales en s'organisant eux-mêmes autour de leurs propres infrastructures. Beaucoup de nouvelles gares routières ''centrales'' sont ainsi délaissées par des compagnies privées aussi bien dans les métropoles que dans les villes secondaires.

Nous analysons ici ces modes de gestion et les acteurs impliqués dans le fonctionnement des latrines des lieux publics avant d'en mesurer l'efficacité organisationnelle et financière.

7.3.1. Diversité des modes de gestion dans les gares et marchés

Les gares routières centrales et les marchés constituent des infrastructures emblématiques de l'accompagnement du processus de décentralisation.
Pour ce qui concerne les gares routières, certaines coopérations ont particulièrement ciblé leurs interventions sur la construction de ces ouvrages, comme c'est le cas du Bureau de coopération suisse (financement de la gare routière de Ouahigouya construite en 2013). Ces infrastructures municipales, dotées de latrines de type VIP, tranchent avec les gares privées

qui mettent en place souvent des latrines traditionnelles. Les modes de gestion diffèrent également : tandis que les équipements municipaux sont gérés en affermage, les latrines des gares privées sont gérées selon les modèles moins formels en mettant à contribution le personnel de la gare dédié à d'autres tâches.

L'effort de formalisation de la gestion des latrines des gares publiques est quelque peu payant dans la mesure où elles présentent un meilleur état d'entretien que les autres, même si une gare privée comme Teel Taaba fait exception en montrant un niveau d'entretien plus acceptable que d'autres gares centrales comme celle de Pouytenga. C'est dire que si l'affermage constitue une option sérieuse de gestion et de maintenance des latrines publiques, elle présente aussi quelques faiblesses, en partie liées à son caractère récent (ce processus de délégation de la gestion de services municipaux étant encore en construction).

Le tableau 36 ci-dessous montre par ailleurs que les villes secondaires continuent d'être dotées d'ouvrages neufs par le biais d'investissements publics partenariaux (gare centrale de Ouahigouya érigée en 2013) et privés (gares de Teel Taaba et de Sahel Voyage en 2013).

De même que dans les centres de santé et écoles, le renouvellement des ouvrages s'observe dans les gares routières centrales (gare centrale de Ouahigouya, gare de Dori construite en 1995 et dotée de latrines en 2008 à travers la coopération avec Annecy-le-Vieux, gare de Houndé construite en 2002 et bénéficiant de nouvelles latrines en 2014 sur financement ONEA/KFW) et même au niveau des gares privées (gare STAF de Ouahigouya datant de 1992, avec de nouvelles latrines en 2011).

Tableau 36: Date de réalisation et sources de financement des latrines des gares routières

Villes	Gares / Latrines	Date de création structure/ Latrines	Financement structure/ Latrines
Ouahigouya	Gare centrale	2013	Coopération suisse
	Gare STAF	1992 (latrines 2011)	Privé
	Gare TSR	2010	Privé
Dori	Gare centrale	1995 Latrines 2008	Annecy-le-Vieux
	Gare STAF	2010	Privé
	Gare Teel Taaba	2013	Privé
	Gare Sahel Voyage	2013	Privé
Houndé	Gare routière	2002 Latrines 2014	FICOM ONEA/KFW
Pouytenga	Gare routière	1998	Etat

En ce qui concerne les marchés, l'Etat, les projets et la coopération bilatérale financent leur construction dans les villes secondaires en vue de dynamiser l'économie locale. Ils mettent en place dans ces lieux publics des latrines dont certaines sont renouvelées par des financements additionnels récents (tableau 37).

Tableau 37: Dates de réalisation et sources de financement des latrines des marchés

Villes	Lieux /Latrines	Date de création structure/ Latrines	Financement structure / Latrines
Ouahigouya	Marché central		
	Marché du secteur 13	2002	Coopération Suisse
Dori	Marché central	1995	Commune
Houndé	Ancien marché	Latrines (2014)	KFW
	Nouveau marché	1997	Commune / KFW
Pouytenga	Marché central	Latrines (2012)	Etat
	Marché de céréales	1993 Latrines (2013)	Etat Projet CRDI

D'autres lieux publics, autres que les gares et marchés, ont bénéficié, dans certaines villes, de la mise en place de latrines. C'est par exemple le cas des deux aires de stationnement de camions à Houndé, de la Grande Mosquée de Dori (financement canadien) et de la ''Maison de la femme'' (financement de latrines en 2008 par ONU-Habitat).

Toutes les latrines dans les gares et marchés sont en gérance privée entre les communes et des particuliers : mais ces modes de gestion constituent-ils un gage d'entretien efficient de ces latrines publiques?

7.3.2. Eclectisme de l'organisation de l'entretien et de la maintenance

Dans l'ensemble des lieux publics (gares, marchés et autres lieux dotés de latrines), que la gestion soit contractuelle ou ''informelle'', les dispositifs d'organisation de l'entretien montrent une diversité de schémas et, dans certains de ces cas, des défaillances qui expliquent l'état déficient de la tenue des lieux. Des situations observées se dégage une typologie qui montre les formes suivantes :

- Un nettoyage assuré par des gérants et aides-gérants (cas du marché central, de la gare centrale et de la gare STAF de Ouahigouya, de la gare routière de Dori) notamment dans les gares et marchés centraux ;
- Un nettoyage effectué par des agents dédiés à d'autres tâches (gare STAF et gare Teel Taaba de Dori où les latrines sont nettoyées par le bagagiste, gare Sahel Voyage dont le nettoyage des latrines est confié au gardien), particulièrement dans les gares privées;
- Un nettoyage assuré par des bénévoles sans qu'il n'existe de contractualisation (cas de la Grande Mosquée et de la Maison de la femme à Dori). Au niveau du marché du secteur 13 de Ouahigouya plus spécifiquement, aucun des 4 blocs de latrines n'est géré par un locataire dans un quelconque contrat: trois de ces blocs sont en piteux état (la population y défèque sur la dalle et tout autour non loin des stands du marché). Concernant le quatrième bloc, un groupe de 6 commerçants a décidé de se

l''approprier'' pour sa propre utilisation en le nettoyant et le fermant à clé afin que d'autres personnes ne l'utilise en leur absence.

Ces exemples, issus de nos sites d'investigation, montrent qu'indépendamment du dispositif formel de gestion mis en place, l'organisation quotidienne de l'entretien des latrines échappe à toute standardisation et traduit un éclectisme mélangeant tâches diverses des employés et bénévolat.

On présumerait que dans les lieux où l'usage des latrines est payant, l'entretien serait de meilleure qualité puisque les installations y sont gérées dans une logique marchande d'offre de services. Mais qu'en est-il véritablement lorsque l'on procède minutieusement à l'évaluation des latrines où se met en place un service tarifé? Les ''fermiers'' tirent-ils leur compte de ce service? En quoi leurs résultats financiers jouent-ils sur la qualité du service ? Ou alors manquent-ils d'honnêteté citoyenne pour offrir des services à la hauteur de leurs gains ? Ou bien font-ils face à d'autres types de problèmes rédhibitoires quant à la continuité d'un service de qualité ? (telle que la mauvaise utilisation des latrines par les ''clients'') ? Et finalement, qu'en est-il du contrôle a posteriori des services communaux sur les ouvrages dont la gestion est déléguée ?

L'évaluation de l'activité économique liée à la gestion des latrines publiques, l'utilisation des latrines, le suivi-évaluation par les services communaux, les griefs croisés entre gestionnaires et usagers nous permettent d'ébaucher quelques pistes de réponses à ces questions.

7.4. Gestion affermée : le « business » des latrines publiques

Les latrines des lieux publics, propriétés de l'administration publique font l'objet d'accords de gérance en vue de remplir la mission de service public qui leur est assignée. Notre analyse de la gestion de ces latrines publiques a porté, de manière exhaustive, sur toutes les latrines sous contrat de gérance dans les quatre villes : à savoir 2 à Dori, 5 à Pouytenga, 6 à Houndé et 10 à Ouahigouya, soit au total 23 situations spécifiques analysées du point de vue de leurs modes de gestion, sous l'angle de leur exploitation, de leurs résultats financiers et des contraintes de fonctionnement auxquels elles font face.

Ces résultats sont présentés en détail en annexe et les grandes tendances sont dégagées dans ce point.

7.4.1. Type de conventions de gérance et clauses contractuelles

Les 23 latrines publiques payantes analysées peuvent être classées en trois catégories de ''conventions'' de gérance :

- Les contrats de gérance formels entre le « bailleur » (la Mairie) et le « locataire» (un particulier) : cas des latrines de la gare routière, du marché central et du marché de céréales de Pouytenga ; de la gare routière et du marché central de Dori ; de la gare routière, des deux aires de stationnement de camions, de l'ancien marché et des deux blocs de latrines du nouveau marché de Houndé ;

- Des contrats de gérance entre l'Etablissement public communal de développement (EPCD) et le « locataire » (un particulier) : L'EPCD a été mis en place pour soutenir la Mairie dans la gestion des infrastructures financées par la coopération suisse à Ouahigouya. Ces contrats concernent les latrines de la gare routière et des 8 blocs de latrines du marché central de Ouahigouya, dont chacun est en gérance avec un locataire individuel (les contrats au niveau de ces blocs du marché sont anciens et peu suivis par le « bailleur ») ;

- Des contrats verbaux sans reversement formel de frais de ''loyer'' : au CHR de Ouahigouya, la gestion des latrines est confiée à une association (ASMA) qui emploie un gérant ; au CMA de Pouytenga, un ancien gardien s'est vu confier la gérance des latrines avec des reversements ''informels'' au responsable de l'hygiène ; quant à la mosquée de la gare routière de Pouytenga, la gestion de ses latrines et douches est confiée à un gérant.

Les conventions de gérance formelles fixent explicitement les obligations des parties dans les termes de ces contrats de location des latrines. En échange de frais de location allant de 5.000 FCFA à 50.000 FCFA (en fonction de la nature des ouvrages) à verser par le locataire, le bailleur (municipalité) met à sa disposition les installations (bloc de latrines, urinoirs, lave-mains selon les cas) à exploiter selon des tarifs d'usage convenus. Une caution (correspondant à trois mois de loyer) est parfois requise. Ces conventions font obligation au locataire:

- d'assurer l'exploitation techniques des installations : le nettoyage des ouvrages, les petites réparations, notamment les portes afin de garantir l'intimité des usagers, les grillages anti-moustiques, les repose-pieds etc., et le nettoyage du périmètre immédiat autour des installations ;
- d'assurer la vidange des fosses et des puisards ;
- de mettre en place le personnel pour le nettoyage de l'édicule ;
- d'utiliser des équipements de protection (gants, masques, blouses…) ;
- de renouveler le matériel et les produits de nettoyage (serpillères, balais, bouilloires, détergent, désinfectant, eau, savon pour les usagers, poubelles) ;
- de mettre à la disposition des usagers de l'eau et/ou du papier hygiénique, et du savon pour la toilette.

Ces obligations, de part et d'autre, ne sont pas forcément remplies, ce qui explique les reproches que les parties se font mutuellement concernant l'exploitation de ces équipements et le renouvellement des installations (cf. contraintes de gestion).

7.4.2. Modèles d'exploitation et profils des locataires et gérants

Que les latrines soient confiées à des exploitants par un contrat verbal ou qu'elles fassent l'objet d'une convention d'exploitation en bonne et due forme, elles se retrouvent, très souvent, entre plusieurs mains dans des intendances diversifiées entre « locataires officiels » et « gérants ». En la matière, nos données d'enquête nous permettent de catégoriser la gestion des latrines publiques payantes en trois « modèles » différents d'exploitation:

- L'exploitation où le « locataire » emploie le « gérant » comme salarié : dans ce type de contrat, le locataire, en contrat de gérance avec la mairie, l'établissement communal ou le centre de santé, remet la gérance quotidienne aux mains d'un gérant posté au niveau des latrines : celui-ci est chargé de veiller à l'entretien des lieux, d'encaisser et de s'assurer de la disponibilité du matériel et des produits de nettoyage. Son salaire est compris entre 10.000 FCFA et 40.000 FCFA. C'est le cas au niveau des neuf lieux récapitulés dans le tableau 38 suivant :

Tableau 38: Latrines publiques exploitées par un gérant salarié (profil locataires et gérants)

Lieux	Profil locataire	Profil gérant
Marché de céréales de Pouytenga	K. Issa, commerçant de céréales	N. Issa, 75 ans, ancien agriculteur
Gare routière de Pouytenga	K. Ousmane, 75 ans, agriculteur	O. Amadou, 70 ans, ancien agriculteur
Mosquée de la gare de Pouytenga	P. Hamidou, responsable de la mosquée	K. Souleymane, 54 ans, agriculteur et actuel gardien de la mosquée
Gare routière de Houndé	Commerçant	O. Nourou, 60 ans, gérant 1 (du jour), agriculteur et S. Rasmané, 60 ans, gérant 2 (de la nuit), agriculteur
Aire de stationnement face à la gare de Houndé	Commerçant	B. Hami, 40 ans, agriculteur
Aire de stationnement côté Sofitex à Houndé	Commerçant	''Vieux'' Salam, 67 ans, agriculteur
Gare routière de Ouahigouya	Commerçant (vendeur de volailles)	O. Salfo, 63 ans, ancien agriculteur
Marché central de Ouahigouya (Bloc n° 1)	O. Harouna, commerçant (transporteur)	G. Boureima, 60 ans, ancien vigile
Marché central de Ouahigouya (Bloc n° 2)	C. Azèta, commerçante	S. Boureima, 50 ans, ancien gérant de borne-fontaine

- L'exploitation où le locataire est lui-même le gérant : dans ce cas de figure, le locataire ayant signé son contrat ou ayant été responsabilisé, prend lui-même directement en charge la gérance des latrines. Il assure la gestion et assume toutes les tâches nécessaires. C'est le cas des latrines de la gare routière et du marché central de Dori, du marché central et du CMA de Pouytenga, des deux blocs de

latrines du nouveau marché de Houndé, du CHR et du bloc n° 5 du marché central de Ouahigouya.

Tableau 39: Latrines publiques exploitées par un locataire-gérant

Lieux	Profil locataire-gérant
Gare routière de Dori	A. Amadou, 55 ans, ancien collecteur de tickets de stationnement à la gare
Marché central de Dori	D. Oumarou, 44 ans, ancien réparateur de montre, vendeur de volaille
Marche central de Pouytenga	S. Harouna, 39 ans, commerçant, vend de la cigarette et des bonbons à côté. Aidé dans ses tâches de gérant par son épouse et par le K. Justin, 73 ans
CMA de Pouytenga	K. Joseph, 57 ans, ancien agriculteur-bucheron et ancien gardien au CMA
Nouveau marché de Houndé Bloc 1	O. Boukaré, 65 ans, agriculteur
Nouveau marché de Houndé Bloc 2	O. Boureima, 65 ans, ancien tailleur et agriculteur. Se fait aider dans ses tâches par ses enfants et petits enfants
Marché central de Ouahigouya (Bloc n°5)	Ouédraogo Boukari, 43 ans, pratique actuellement l'élevage
CHR de Ouahigouya	D. Boureima, 39 ans, membre de l'association ASMA à qui le CHR a confié la gestion des latrines

- L'exploitation en sous-location : le locataire, en convention de gérance, sous-loue la gérance à une tierce personne qui lui reverse une somme journalière convenue dans le ''contrat'', sans préjudice des difficultés de gestion que ce dernier pourrait rencontrer. Ces cas s'observent au niveau de l'ancien marché de Houndé et des blocs n° 3, 4, 6 ; 7 et 8 du marché central de Ouahigouya. Il y a lieu de noter que les clauses de la convention de location de gérance à Pouytenga récusent explicitement cette forme de sous-location en précisant que « le *locataire ne peut ni céder son droit à la présente convention, ni le sous-traiter avec une tierce personne*».[129]

Tableau 40: Exploitations de latrines publiques en sous-location

Lieux	Profil locataire	Profil sous-locataire
Ancien marché de Houndé	Agriculteur et commerçant	Z. Bibata, 40 ans, ancienne agricultrice, fait du petit commerce, seule femme gérante de latrines ayant

[129] Convention de location gérance du bloc de latrines ouest du marché central de Pouytenga

		remplacé un vieux gérant il ya un an
Marché central de Ouahigouya (Bloc ° 3)	S. Moumouni, gérant d'une borne fontaine au secteur 1	S. Abdoul Salam, 25 ans, ex élève, (fils du locataire)
Marché central de Ouahigouya (Bloc ° 4)	D. Idrissa, commerçant de gingembre	O. Harouna, 25 ans, pratique actuellement l'embouche
Marché central de Ouahigouya (Bloc ° 6)	Z. Issaka, commerçant de bétail	K. Drissa, 40 ans, ancien agriculteur, gère actuellement un parking devant son bloc de latrine (en employant son fils)
Marché central de Ouahigouya (Bloc ° 7)	Z. Boureima, commerçant vendeur de tasses au marché	O. Hamadé, 42 ans, ancien artisan fabricant de tamis
Marché central de Ouahigouya (Bloc ° 8)	L. Réparateur de selles de motos au marché non loin du bloc qu'il gère	M. Boureima, 35 ans, ancien maraicher, actuellement laveur de motos en plus de la gérance des latrines

Certains de ces contrats sont relativement récents. En effet, en s'inscrivant dans une nouvelle dynamique de maitrise d'ouvrage communale, les municipalités tentent de prendre en main leurs installations, d'où la formalisation de situations antérieurement informelles et confuses. C'est le cas du contrat signé en 2013 entre S. Harouna et la mairie de Pouytenga alors que l'intéressé exploitait ces latrines depuis plusieurs années sous la ''location'' du syndicat du marché, à qui il faisait des reversements officieux. Ayant eu à effectuer des aménagements à son compte, son investissement lui a conféré une sorte de droit de préemption lors de la sélection d'un locataire par la mairie, cette fois-ci dans un contrat en bonne et due forme. C'est le cas également au bloc 1 du nouveau marché de Houndé, où le locataire-gérant O. Boukaré gérait les latrines, en toute informalité, depuis la construction du nouveau marché. Là aussi, ce n'est en 2013 qu'un contrat en bonne et due forme a été signé avec la mairie.

Les profils individuels des locataires à qui les latrines sont confiées montrent qu'il s'agit surtout de commerçants qui profitent de ces nouvelles opportunités d'affaires pour bonifier leurs sources de revenus, de travailleurs manuels qui se recyclent ou d' individus cooptés par des responsables d'institutions où ils travaillaient déjà. Parmi eux, les locataires-gérants qui s'auto-emploient, sans recruter de gérants, se font cependant aider dans leurs tâches quotidiennes par des amis, des connaissances ou des membres de leurs familles.[130]

[130] Cas de S. Harouna au marché central de Pouytenga qui est soutenu par son épouse et de O. Boureima au Bloc 2 du nouveau marché de Houndé aidé par ses enfants et petits-enfants.

En résumé, les trois tableaux ci-dessus nous permettent de dégager les profils-types des personnes impliquées dans la gérance des latrines comme suit :

- Les gérants des latrines publiques sont généralement d'anciens agriculteurs, ou d'anciens travailleurs manuels dont l'âge est compris entre 50 et 75 ans. Ils sont recrutés par les locataires avec lesquels ils avaient déjà travaillé ou ont des liens sociaux. Ils les emploient aujourd'hui dans une sorte de partage des revenus tirés de cette activité.
- Les locataires-gérants sont dans une tranche d'âge médiane (39-65 ans) par rapport à celle des gérants. Ce sont de petits commerçants, continuant souvent leurs petits commerces et activités complémentaires (vente de cigarettes, de volaille, réparation de montre etc.), parfois à côté des latrines qu'ils gèrent, ou des travailleurs manuels ayant servi dans des lieux où les responsables les cooptent pour prendre en charge les latrines.
- Quant aux sous-locataires en ''contrat'' avec les locataires, plus jeunes (25-42 ans) et dans la force de l'âge, ils exploitent les latrines tout en continuant leurs petits métiers antérieurs ou additionnels (parking et lavage de motos, embouche ovine etc.) et ils sont prêts à faire respecter les règles auprès des locataires, usagers ou bailleurs.

Dans chacun de ces modèles de gérance, quelques problèmes de gestion et ''conflits'' d'exploitation subviennent, influant sur la qualité de gestion des latrines (cf. contraintes de fonctionnement des latrines en convention de gérance).

7.4.3. Analyse financière de l'exploitation des latrines publiques

De l'ensemble des situations spécifiques, les constatations principales et les tendances globales suivantes émergent de l'analyse de la comptabilité des latrines publiques :

- De la rentabilité de l'exploitation d'une latrine publique : l'analyse de ces différentes gérances montre que 95 % des latrines publiques ont un compte de résultat positif. Le bloc de 8 latrines et 4 douches du marché central de Pouytenga fait même un résultat exceptionnel de 4.260.500 F CFA. Le bloc de latrines et d'urinoirs de l'ancien marché de Houndé, qui fait un résultat négatif ainsi que les autres cas qui ont des résultats positifs relativement faibles, sont confrontés à des problèmes de gestion ou de fidélisation d'une clientèle qui préfère aller vers d'autres latrines ou « aller dans la nature ». Au total, l'on peut dire que l'activité d'exploitation d'une latrine publique est rentable quel que soit le nombre de cabines. Elle se bonifie avec la présence complémentaire de douches et urinoirs.

- L'eau et la vidange, prépondérantes dans les charges variables : les charges variables (achat de matériel et de produits de nettoyage) augmentent nécessairement en fonction du volume d'usage. Cela se constate dans le cas emblématique des latrines du marché central de Pouytenga où elles atteignent 69% du total des charges du fait de la ''facture'' d'eau, des frais de vidange et de l'entretien à forte dose d'''omo'' et de désodorisant. Concernant plus

spécifiquement l'eau, l'on peut constater que l'exploitation des latrines publiques exige une disponibilité et une mobilisation conséquente de ce ''produit''. Les données désagrégées des latrines du marché central de Pouytenga montrent que la ligne de consommation d'eau atteint 25 % des charges. L'eau, mobilisée directement par le locataire à travers la fourniture de l'ONEA (cas du marché central de Pouytenga), pris en charge par l'institution détentrice de la latrine (cas du CMA de Pouytenga) ou stockée à partir de barriques d'eau approvisionnées par des charretiers (plusieurs autres cas tels que la gare de Pouytenga), est déterminante dans la gestion des latrines. De surcroit, d'autres conditions spécifiques augmentent la consommation d'eau au niveau des latrines publiques : la présence additionnelle de douches et d'urinoirs et la pratique de l'ablution dans des contextes où la majorité des usagers sont des musulmans (91% à Dori, 87% à Ouahigouya, 75% à Pouytenga et 59% à Houndé). Certains gérants tentent même de répondre à cette demande spécifique pour améliorer leur chiffre d'affaire (cas du gérant des latrines du marché central de Pouytenga qui a aménagé une aire d'ablution pour ceux qui demandent uniquement ce service : l'utilisation d'une bouilloire d'eau est tarifée à 25 F CFA).

Quant à la facture de la vidange, elle alourdit encore plus les charges : dans le même cas du marché central de Pouytenga, la vidange représente 57 % des charges. D'une manière générale, les frais de vidange sont élevés dans la plupart des cas du fait d'une utilisation intensive des latrines (induisant une fréquence rapprochée de vidanges), du manque de curage de certaines latrines qui se remplissent vite et des coûts fluctuants du service mécanique dans des contextes de monopole comme à Ouahigouya (une seule société de vidange dans la ville) et même d'absence de société dans les villes de Pouytenga, Dori et Houndé (qui recourent aux vidangeurs venant de Ouagadougou ou Bobo-Dioulasso).

- Des charges fixes : elles sont essentiellement accrues par les salaires des gérants tandis que les frais de location paraissent relativement modiques, presque en défaveur du « bailleur », en l'occurrence la Mairie ou l'Etablissement Public Communal de Développement (EPCD), au vu des marges bénéficiaires de certaines exploitations.

- Des retombées pour les locataires et gérants : la quasi-totalité des exploitants des latrines publiques payantes fait un résultat positif. Quand ils gèrent eux-mêmes leurs affaires (cas des locataire-gérants), le business parait encore plus maitrisé et rentable. Lorsqu'ils la confient à un gérant (comme employé salarié) ou dans le cas d'une forme de sous-location (avec un paiement journalier effectué pour le locataire), les résultats sont également positifs et les marges profitables à l'un ou l'autre en fonction des situations spécifiques. Sur l'ensemble des situations où le locataire emploie un gérant, les locataires recueillent en moyenne 56 % des gains contre 44 % pour les gérants. Quant aux modèles de sous-location, en moyenne, les locataires gagnent 61 % des revenus générés contre 39 % pour les sous-locataires.

  En règle générale, locataires, locataire-gérants, gérants et sous-locataires font des marges et se partagent les retombées de ce business dans des proportions plus ou moins substantielles leur permettant de subvenir aux besoins de leurs familles (*« je suis marié et père de 6 enfants ; depuis que j'ai commencé ce travail, je ne me plains pas*

car je gagne de quoi nourrir ma famille et j'ai même confectionné des briques pour arranger la maison de ma mère» note le gérant des toilettes du CMA de Pouytenga) ; (cf. encadré 8).

- Des retombées pour les municipalités: pour les municipalités qui s'essaient à ces conventions de location-gérance des latrines publiques, la finalité apparait être de remplir leur mission de service public par l'entremise de ces ''fermiers''. Mais elles semblent moins regardantes sur la maintenance de ces ouvrages dont la gestion et l'exploitation devraient pouvoir garantir la durabilité et même la réplicabilité des investissements.

''Locataire-gérant d'une latrine publique : une ''success story'' !''

Dans le cas de S. Harouna, 39 ans, originaire du village de Goghin et locataire-gérant d'un bloc de latrines et de douches au marché central de Pouytenga, l'on peut dire que le travail d'exploitant de latrine nourrit son homme avec le résultat net annuel de plus de quatre millions qu'il réalise : une ''success story'' dans son domaine. « J'étais commerçant ambulant. Aujourd'hui dans la gestion de ces latrines et douches, je n'ai aucun problème. Tous les gens du marché, hommes et femmes, viennent utiliser mes latrines et douches : certains utilisent les latrines à crédit, mais on se connait tous ! Je n'ai aucun problème dans la gestion du contrat actuel. Les problèmes, c'était quand le syndicat du marché avait la mainmise sur les latrines : je ne gagnais pas grand chose à l'époque et je suis allé me plaindre à la mairie qui a alors récupéré la propriété des latrines et me les as données en gérance dans un vrai contrat. Je suis le locataire en contrat avec la Mairie et je gère moi-même l'activité, en me faisant de temps en temps aider par mon épouse ou par le vieux K. Justin qui est comme mon papa ; je m'occupe de ses besoins. C'est un travail qui m'arrange beaucoup, je suis marié, je m'occupe de ma famille et je paie la scolarité de mes enfants grâce à ce travail. Les agents de la Mairie me disent que c'est rare de trouver quelqu'un de si ponctuel que moi dans le versement de la redevance » !

Encadré 9: Locataire-gérant d'une latrine publique : une ''success story''

Malgré la diversité des formes d'entretien des latrines et des « expérimentations » en la matière, le constat qui se dégage à l'analyse est le déficit d'entretien des équipements à tous les niveaux. Qu'il s'agisse des latrines domestiques ou des latrines des lieux publics, à savoir les latrines ''institutionnelles'' (écoles et centres de santé) et les latrines publiques (gares routières et marchés). On s'attendrait cependant à ce que ce niveau d'entretien soit relevé au moins au niveau des latrines publiques payantes, au vu des retombées financières générées par les locataires et gérants de ces lieux.

Photo 31: Locataire-gérant au marché central de Pouytenga
Cliché Z. BOURAIMA, 2015

Photo 32: Aire d'ablution au marché central de Pouytenga
Cliché Z. BOURAIMA, 2015

Chapitre 8 : Appropriation, citoyenneté et durabilité des ouvrages

Dans la sphère publique, la problématique de l'assainissement – outre la dimension technologique – se pose en termes d'analyse des attitudes et comportements des citoyens dans leur rapport aux infrastructures et équipements publics. Dans un contexte où les municipalités naissantes tentent de faire face à une demande de services de plus en plus large, la dimension anthropique tient forcément une place majeure dans la gestion, la maintenance et la durabilité des ouvrages en place et à venir. La mise en place, l'entretien et la gestion des équipements publics mettent donc au centre des enjeux les rôles des différents acteurs et posent la question sous l'angle de l'appropriation.

La question de l'appropriation des latrines, plus singulièrement, mobilise une diversité d'acteurs: les financeurs, une fois les ouvrages réalisés, s'écartent de la scène pour faire place aux acteurs locaux. De fait, l'appropriation peut se décrypter à travers le jeu de rôles des acteurs-clefs en présence, à savoir les municipalités, les gestionnaires-locataires en contrat de gestion, les responsables des structures privées et publiques, les gérants recrutés par les ''fermiers'', les communautés et les usagers des latrines.

Dans ce chapitre sont donc analysées les conditions de durabilité des équipements sous l'optique de l'attitude des usagers, du jeu de rôles et, *in fine*, de la construction d'une citoyenneté locale. L'analyse des reproches mutuels et des griefs croisés des uns et des autres est instructive à plus d'un titre. Elle expose en effet toute la complexité de la gestion des latrines sur le terrain et montre à quel point cette appropriation, déficiente, remet en cause la réplicabilité et l'amortissement des investissements ainsi que la durabilité des investissements existants. Nous avons choisi de retenir quelques études de cas afin de documenter la réalité des pratiques et des comportements en la matière.

8.1. Des usagers des latrines publiques et de leur provenance

Qu'il s'agisse des latrines ''institutionnelles'' ou des latrines des gares routières et marchés, une diversité d'usagers est concernée : usagers habituels des lieux, riverains, gens du quartier ou personnes venant de plus loin.

Le profil des usagers des latrines publiques montre une diversité de personnes utilisant ces équipements. Ils proviennent des lieux même où se trouvent ces installations sanitaires, mais aussi des zones plus éloignées. Nos données montrent les situations suivantes :

- Au niveau des gares routières centrales : les usagers sont des gens travaillant à la gare, le personnel des marchés attenants, les vendeurs ambulants, les passagers, les étrangers de passage qui viennent des régions du pays, des villages environnants même des pays voisins (nigériens venant à Dori par exemple) ;
- Au niveau gare privées : outre les usagers travaillant à la gare, il y a les petits commerçants riverains, les passagers, les musulmans qui fréquentent les marchés proches (comme aux gares Teel Taaba et sahel Voyage de Dori dont les usagers des latrines viennent de Tilabé, Sebba, Falagountou, Seytenga, Gorgadji, Gorom-Gorom, Markoye et du Niger) ;

- Au niveau des marchés centraux : les usagers fréquentant les latrines des marchés sont, en règle générale, des commerçants, hommes, femmes, de la ville et des villages environnants ; une situation atypique se présente au marché du 13 à Ouahigouya, où le seul bloc de latrines fonctionnel est ''privatisé'' par quelques commerçants qui en disposent et le mettent quand ils le veulent au service des gens du quartier ou des clients de la buvette du marché ;
- Au niveau des centres de santé : les usagers des CSPS sont en général les malades et accompagnants qui viennent de la ville et des villages environnants (CSPS de Dori, CMA de Houndé, CHR de Ouahigouya etc.), notamment des aires sanitaires couvertes par ces centres. Ainsi, au CSPS de Kalwartenga, les usagers sont les malades, accompagnants et les accouchées venant surtout de ce village, mais aussi de Donsin, Ouemtenga, Zogou, Lilkoom, Nayamtenga, et Takonemsé ;
- Au niveau des écoles : les latrines de ces établissements sont utilisées par les élèves et le personnel enseignants, mais aussi par la population de la ville, notamment les passants et les riverains ; l'utilisation des latrines des écoles par les riverains est le cas de plusieurs sites, notamment en milieu rural (comme par exemple dans les écoles de des villages de Kalwartenga, Sissamba et Djomga), mais aussi en ville (école de Pissy à Pouytenga).

Dans les autres types de lieux sur lesquels nos enquêtes ont porté, cette diversité d'usagers et de provenance s'observe également : c'est le cas de la Maison de la femme à Dori, dont les usagers des latrines sont les habitants voisins de Gnarala ; ou alors au niveau des aires de stationnement de camions de Houndé dont les latrines sont utilisées par les chauffeurs, apprentis et convoyeurs venant des villes du pays, mais aussi du Mali, du Togo, de la Côte d'Ivoire et du Ghana essentiellement, et aussi les passagers, commerçants, voyageurs, riverains et commerçants du voisinage.

La problématique de l'appropriation des latrines publiques par les usagers se pose du fait de la vocation de ces ouvrages qui consiste à offrir un service à des usagers passant souvent de façon temporaire sur les lieux (malades, accompagnants, chauffeurs, passagers etc.) et venant de contrées différentes. Elle se pose aussi pour ceux qui sont sur ces lieux quotidiennement (élèves, commerçants etc.) et qui, eux aussi, ont du mal à s'approprier ces ouvrages quant à l'utilisation qu'ils en font. En tout état de cause, la question de l'appropriation concerne tous ces usagers, mais aussi les autres acteurs impliqués dans la gestion, l'entretien et la maintenance des ouvrages, à savoir les municipalités, les locataires à qui elles confient ces ouvrages et les gérants de ces latrines publiques.

8.2. Appropriation des latrines publiques : jeux d'acteurs et griefs croisés

8.2.1. Utilisation et déficit d'appropriation au niveau des latrines ''institutionnelles''

Si l'appropriation des latrines passe d'abord par l'usage qu'on en fait, alors elle semble loin d'être acquise au regard des comportements des usagers des latrines institutionnelles et des reproches que les gestionnaires et les gérants de ces lieux leur adressent.

A Dori, au CSPS, les malades et accompagnants « utilisent mal les latrines, certains négligent les latrines au profit des recoins ». A l'école Madersa, « les portes sont

défectueuses et il n'y a même pas d'eau » ; à la Maison de la femme, l'on « défèque aussi hors des trous »; à l'école primaire de N'Djomga, les usagers « défèquent hors de la latrine, les villageois utilisent des tiges et du bois ».

A Houndé, au CSPS de Karaba, certains malades et accompagnants « préfèrent la nature, d'autres défèquent au bord du trou » ; au CSPS de Dohoun, les villageois « n'ont pas l'habitude d'utiliser les latrines »; à l'école primaire Koho, « les jeunes élèves défèquent au bord du trou », tout comme dans les écoles primaires. Au Groupe scolaire Bahoun aussi, « les usagers visent mal le trou et il y a de mauvaises odeurs alentours».

A Ouahigouya, au Lycée Yadéga, il y a une forte pression sur les latrines (nombre insuffisant au regard des usagers) et la notion d'hygiène fait souvent défaut dans ce contexte où les élèves « défèquent à côté du trou et urinent sur les murs». Dans les écoles primaires rurales de Sissamba à Sissamb'Koudgo et à l'Ecole catholique, la surcharge d'utilisation des latrines pousse certains élèves à aller déféquer dans la nature pendant la récréation ; et dans ces deux établissements scolaires, la population ajoute à cette pression en utilisant ces latrines scolaires, les salissant (« ils défèquent hors du trou ») et les détériorant (« ils cassent les cadenas ») (cf. Etude de cas sur Sissamba). Au CSPS de Karpallé, l'absence de douches amène les accouchées à utiliser les latrines pour leur toilette ; de même, le contenu des bassins de lit, après accouchement, sont déversés dans la cabine des latrines.

Au détour des critiques faites aux usagers, ces responsables évoquent le rôle que doit jouer la municipalité pour améliorer la question de la latrinisation dans ces lieux : *«étant donné que les CSPS sont transférées aux communes, nous voudrions que la Mairie nous accompagne en nous dotant de latrines supplémentaires et surtout avec du matériel d'entretien »* (CSPS de Kalwartenga)*; « La mairie doit doter les écoles en matériel d'entretien et accessoires des latrines »* (Ecole primaire publique B de Houndé).

8.2.2. Contraintes de fonctionnement des latrines publiques en convention de gérance

Les services aux usagers, l'exploitation des latrines publiques et les résultats financiers se réalisent souvent, d'une part, dans des contextes de vétusté des latrines et de déficit d'entretien, et d'autre part, au prix de conflits quotidiens entre acteurs concernés par la gérance. L'étude de cas de la gare routière de Pouytenga, que nous proposons dans cette partie, en donne un éclairage spécifique et un condensé des problèmes observés au niveau des latrines publiques.

Etude de cas de la Gare routière de Pouytenga

La gare de Pouytenga construite en 1999, offre l'image d'une ville dans la ville avec ses bureaux du syndicat des transporteurs routiers, ses véhicules en provenance de toutes les régions du pays et de l'étranger, ses latrines, ses douches, la cafeteria, la buvette, l'auberge (il est vrai abimée), le ''maquis'', la mosquée, les vendeurs ambulants etc.

Photo 33: Auberge détériorée de la gare routière de Pouytenga
Cliché Z. BOURAIMA, 2014

Au sein de cette gare, la gestion des anciennes latrines (un bloc de 4 cabines pour les hommes et un autre de 4 pour les femmes), très vétustes mais toujours en exploitation, pose problème. Selon le locataire, *« les latrines étaient déjà en mauvais état au moment du contrat, la Mairie prend l'argent de la location mais ne s'occupe pas des latrines ; ces latrines sont presque inutilisables, beaucoup préfèrent aller aux latrines de la mosquée de la gare, sauf les étrangers qui ne savent pas, des voyageurs en escale !».*

En 2012, de nouvelles latrines (financées par le projet du Centre de Recherche pour le Développement International, en collaboration avec le 2iE) ont été construites pour pallier la situation des latrines détériorées qui ont alors été fermées. Mais, de l'avis des gérants, *« les gens qui ont peur de rater leur car ont continué à venir déféquer autour des latrines fermées, car les voyageurs en escale veulent satisfaire leurs besoins rapidement pour retourner dans leurs véhicules»*.

Les latrines détériorées ont alors été rouvertes et les neuves fermées. Le locataire actuel de ces anciennes latrines est K. Ousmane, 75, ans, agriculteur. Il en a confié la gérance à O. Amadou, 70 ans, avec lequel il travaillait déjà dans l'agriculture. Mais O. Amadou, âgé et souvent malade (tout comme K. Ousmane, maladif lui aussi), note : *« je me suis fait remplacer ces deux jours-là car ''je ne me sens pas''[131] !»*. Le temps de se rétablir complètement, il a alors confié, à son tour, la gérance à K. Soumaila, 38 ans, le fils du locataire, lequel a recruté N. Soumaila comme gérant, un jeune maçon de 20 ans, actuellement désœuvré car son patron n'a pas de marché en ce moment. Mais K. Ablassé, 45 ans, collecteur à la mairie, supervise aussi son frère cadet K. Soumaila dans la gérance de ces latrines.

En somme des latrines *« pourries »*, pour reprendre le terme des usagers, qui passent de mains en mains, dans une gestion patrimoniale chaotique. *« Les latrines sont vraiment gâtées. Il faut les arranger et construire des douches en même temps »*, suggère K. Ablassé.

[131] ''Je ne me sens pas'' : expression typique au Burkina, signifiant ne pas se sentir bien, être quelque peu souffrant, malade.

Concernant les nouvelles latrines construites en 2012, un contrat de gestion avait été signé avec la Mairie, le locataire paie sa redevance mais ces nouvelles latrines ne sont toujours pas utilisées (elles sont même cadenassées). Donc, le contrat sur les nouvelles latrines est comme 'transféré'', dans les faits, sur les anciennes.

Dans ce contexte, les usagers se plaignent de l'état des latrines et les gérants de leurs comportements : *«entre gérants et clients, on ne s'entend pas, certains refusent de payer après utilisation et nous insultent même, disant que ''avec vos latrines pourries comme ça vous voulez qu'en paye'' ? d'autres défèquent à côté du trou, d'autres encore emportent les bouilloires !»* indique K. Soumaila.

La vidange est un autre problème car il n'y a pas de société de vidange à Pouytenga. Les gestionnaires de latrines font appel à des privés de Ouagadougou ou Koupéla, très souvent sollicités par les villes environnantes (Tenkodogo, Fada etc.).

La demande de services d'assainissement est pourtant effective dans cette gare fréquentée par les populations des différentes régions du pays et par les ressortissants étrangers (en provenance du Niger, du Nigéria, du Bénin, du Togo, du Ghana, du Mali, de la Côte d'Ivoire, du Sénégal, du Tchad etc). *« Même des Indiens viennent chercher du sésame ici »* note le Secrétaire à l'organisation du Syndicat des transpositeurs. Il précise que *« beaucoup de chauffeurs restent à la gare parfois plusieurs jours, attendant leur ''tour'' pour continuer vers les localités voisines (Gnagna, Piéla, Bogandé, Tougouri, Boulsa etc.) ; ils dorment à la gare, souvent dans leurs véhicules ; ils ont besoin des latrines. A la période des fruits, par exemple, des dizaines de camions de mangues, oranges etc., en provenance de Orodara, Banfora ou Bobo-Dioulasso, viennent approvisionner le marché de Pouytenga ; alors les chauffeurs et apprentis font plusieurs jours sur place ! »*.

C'est cette demande que la Mairie a voulu satisfaire en construisant une auberge au sein même de la gare. Celle-ci avait été mise en gérance auprès d'un commerçant membre du Syndicat, mais le contrat a été dénoncé par la Mairie pour mauvaise gestion : c'est une auberge actuellement détériorée (toit en tuiles, effondré, cf. photo 33).

En 2013, le Syndicat des transporteurs a initié la construction d'une dizaine de douches dans l'aile Ouest de la gare, mais cette initiative est stoppée car elle n'a pas reçu l'aval de la Mairie : *« Les latrines ne suffisent pas, il faut des partenaires pour résoudre le problème » ; , « Nous voulions montrer que nous pouvons intervenir pour répondre au besoin de latrines et de douches des chauffeurs, apprentis et passagers, même si c'est un espace appartenant à la mairie, mais le service d'hygiène n'a pas été d'accord avec ça, sous prétexte qu'on n'avait pas l'autorisation»* affirme P. Soumaila, du syndicat des transporteurs routiers.

Une buvette et un restaurant, construits dans les mêmes matériaux de briques de terre comprimées avec toiture en tuiles, sont également détériorés et pratiquement inutilisés ; un petit ''maquis'' (restaurant servant des mets traditionnels) offre ses services actuellement au sein de la gare, à la place de ces investissements initiaux importants.

Non loin de l'auberge désaffectée de la gare, une mosquée a été construite en 2005 dans la gare par un homme d'affaire basé à Ouagadougou, qui avait commencé sa carrière de

commerçant à Pouytenga. Cette initiative privée dans l'espace public s'est dotée d'abord de douches en 2005, puis de latrines en 2009, relativement propres et séparées (hommes/femmes). Ces installations sont actuellement les plus utilisées dans la gare par les prieurs et les passagers.

Photo 34: Latrines vétustes utilisées à la gare de Pouytenga
Cliché Z. BOURAIMA, 2015

Photo 35: Latrines neuves non utilisées à la gare routière de Pouytenga
Crédit Z.BOURAIMA, 2015

Ce cas de la gare routière de Pouytenga, qui montre la vétusté des latrines, est révélateur des difficultés de gestion des installations sanitaires dans un espace public et résume un certain nombre de conflits entre acteurs impliqués dans la gestion et l'utilisation des latrines.

8.2.3. Conflits de gestion et d'usage des latrines publiques

Les conflits en matière de gestion et usage des latrines peuvent être agrégés autour de trois principaux types de relations: entre gérants-usagers, locataires-gérants et locataires-bailleurs.

8.2.3.1. Conflits gérants-usagers

Nous avons vu dans les chapitres précédents à quel point les usagers reprochent aux gérants de négliger l'entretien des latrines, faisant de cette question le principal motif de rejet de l'utilisation des latrines. Mais les gérants à leur tour leur adressent quelques griefs en la matière.

Certes, dans certaines situations relativement rares, les gérants disent entretenir des relations courtoises avec les usagers des latrines publiques, justement quand leurs latrines sont bien entretenues : *« Les usagers apprécient l'existence des latrines publiques surtout quand elles sont bien entretenues. Parfois le gérant reçoit des cadeaux de leur part »* (gérant des latrines de la gare de Dori) ; *« les usagers apprécient les latrines publiques et surtout la propreté »* (gérant des latrines du marché de Dori) ; *« je m'entends bien avec les usagers, puisque c'est presque les mêmes qui viennent tous les jours »* (gérant au marché central de Ouahigouya Bloc 4) ; *«je connais le caractère de chacun et je fais attention »* (gérant au marché central de Ouahigouya Bloc 7).

Il n'en demeure pas moins que, très souvent, revient une série de reproches faits par les gérants à leurs clients. L'on peut regrouper ces reproches essentiellement en trois types :

- « les usagers utilisent mal les latrines et manquent d'hygiène » ;
- « les usagers sont de mauvais payeurs » ;
- « les usagers sont discourtois et belliqueux ».

· *Quand « les usagers utilisent mal les latrines et manquent d'hygiène ! »*

Dans les gares et les marchés, partout les gérants reprochent aux usagers la mauvaise utilisation des latrines, en les tenant pour responsables du mauvais état des latrines :

- *« les usagers défèquent hors des trous ou même hors des latrines» (*Gare routière de Dori) ;
- *« Certains usagers défèquent dans les douches » (*Mosquée de la gare de Pouytenga) ;
- *« Etant donné qu'il n y a pas d'urinoir, tout le monde utilise les latrines, donc on ne sait pas qui fait quoi exactement ! » (*Nouveau marché, Bloc 1, Houndé) ;
- *« On constate seulement que certains vomissent et défèquent hors du trou !» (*Nouveau marché, Bloc 2 Houndé) ;
- *« Certains usagers salissent les latrines en ne visant pas dans le trou ; d'autres font leur besoin au niveau des urinoirs » (*Gare routière de Houndé) ;
- *« Ceux qui font leur toilette dans les cabines des latrines utilisent beaucoup d'eau et je crains que cela ne remplisse trop vite les latrines et les gâtent à la longue !» (*Marché central Pouytenga) :
- *« Ce sont de ''mauvais viseurs'' en plus de la salive et de la morve, sans compter qu'ils gaspillent l'eau et le savon » (*Aire de stationnement face à la gare de Houndé).

La seule femme gérante en sous-location de latrines, Z. Bibata, gérante au niveau de l'ancien marché de Houndé, a pris l'initiative d'acheter plusieurs boites de grésil pour atténuer les odeurs qui dérangent ceux qui sont autour et de refaire deux portes pour préserver l'intimité des usagers au niveau du bloc d'urinoir. Mais elle aussi se plaint de ses clients: *« certains salissent les latrines et n'ont aucun sens de l'hygiène».*

· *Quand « les usagers sont mauvais payeurs »*

L'analyse du rapport à la latrine constatait la réticence des usagers à utiliser les latrines du fait du manque d'hygiène des ouvrages et mentionnait que la question pécuniaire restait subsidiaire dans la fréquentation des latrines, du moins du point de vue des usagers. Les gérants, eux, mettent souvent le doigt sur les problèmes qu'ils ont avec certains « mauvais payeurs » dans diverses situations:

- *« Certains refusent de payer sous prétexte que la Mairie a construit les latrines pour la population, d'autres défèquent à côté, et en plus, les bouilloires ''disparaissent'' souvent »* (Marché de céréales Pouytenga) ;
- *« Certains ne veulent pas payer, ils disent que c'est pour la commune »* (Aire de stationnement face à la gare de Houndé) ;

- *« Certains viennent avec de gros billets et la monnaie manque »* (Marché central de Pouytenga) ;
- *« Certains ne veulent pas payer le tarif indiqué, d'autres n'ont jamais de monnaie pour payer » (Nouveau marché, Bloc 1 Houndé)*
- *« D'autres viennent avec 1000 F CFA pour payer 25 F CFA, ils font exprès car ils savent bien que nous n'avons pas de monnaie : c'est pour ne pas payer ! » (Mosquée de la gare de Pouytenga)*
- *« Les esprits malins, après défécation présentent 5000 F CFA ou 2000 F CFA pour ''enlever'' les 25 FCFA : une autre forme de refus de payer »* (Marché central de Dori) ;
- *« La plupart du temps ça va avec les usagers que sont les chauffeurs et les quelques riverains. Mais il y a des chauffeurs qui, dans leurs manœuvres, détruisent parfois les pans des infrastructures, parfois ils ne payent même pas pour utiliser les latrines»* (Aire de stationnement côté Sofitex de Houndé) ;
- *« Certains passagers ne payent pas, c'est une gare d'escale, donc le temps d'arrêt est court, les passagers se précipitent aux toilettes et repartent aussitôt, d'autres n'ont pas de monnaie ».* (Gare routière de Houndé) ;
- *« Certains clients ne payent pas et quand on réclame, ils ont tendance à se fâcher »* (Z. Bibata, Ancien marché de Houndé).

· *Quand « les usagers sont discourtois et belliqueux »*

Parfois, gérants et usagers en viennent même aux mains. Le gérant des latrines au CMA relate les faits suivants: *« Les malades et les accompagnants, hommes comme femmes, utilisent les latrines. J'ai eu une fois un problème avec une femme accompagnante d'un malade. Elle est venue utiliser les toilettes et elle est restée dans la cabine plus d'une heure et demie alors que les gens attendaient leur tour. Quand elle est sortie, je lui ai fait la remarque et elle n'a pas apprécié, me disant qu'elle peut payer pour toutes celles et ceux qui attendaient. Je lui ai dit que là n'est pas le problème, elle s'est énervée et elle a porté la main sur moi et j'ai riposté. Puis elle a fait appel à trois gars qui sont venus me menacer, mais les gens autour leur ont dit que la dame n'avait pas raison ».*

Deux propos de gérants résument en quelque sorte les trois types de reproches principaux faits aux usagers par les gérants :

- *« Le problème c'est avec les usagers qui ne payent pas et qui salissent les latrines sans se dire que c'est une personne âgée qui doit nettoyer ; ils sont impolis car ils ne payent pas et ne savent même pas que je suis une personne âgée »* (gérant du Bloc 2 du nouveau marché de Houndé, 65 ans) ;
- *« Nous avons quelques altercations avec les usagers qui ne veulent pas payer car selon eux, au sein de l'hôpital, les toilettes doivent être gratuites. Nous sommes tous les jours injuriés, beaucoup ne savent pas comment on utilise les toilettes car ils viennent du milieu rural »* (gérant des latrines de CHR de Ouahigouya).

8.2.3.2. Conflits locataire-gérants

Les gérants des latrines publiques ne sont pas encore syndiqués, bien que la relation qu'ils entretiennent avec leur ''patrons'' (les locataires) ne soit pas toujours fluide. Les locataires tendent à montrer qu'ils leur laissent souvent une bonne marge de manœuvre: *« Le gérant paie le matériel et les produits d'entretien et se ''débrouille'' avec le reste de l'argent »* affirme le locataire des latrines du marché de céréales de Houndé, tandis que le gérant lui, affirme que le locataire ne lui permet de ''gérer'' que les 20 jours non rentables du mois, *« les 10 autres jours de marché plus rentables, il envoie quelqu'un d'autre pour encaisser et lui verser directement l'argent »*.

Les gérants travaillent dans des conditions austères, sans équipement adéquat (nonobstant les clauses des conventions de gérance qui font obligation aux locataires de mettre à la disposition de leur personnel ces équipements) en prenant tous les risques sanitaires (*« nous n'avons ni gants, ni chaussures de travail »* insiste le gérant au marché de céréales de Pouytenga). Une ONG en a relevé les risques, en dotant, par exemple, le Bloc 5 du marché central de Ouahigouya d'un équipement complet de lavage de mains dans le cadre de la lutte contre le virus Ebola.

Le sous-locataire au Bloc 8 du marché central de Ouahigouya note que *« le locataire ne s'intéresse qu'au versement de 2000 FCFA que je lui fais chaque soir »* sans se préoccuper de l'entretien des latrines. Une situation qui aboutit au conflit d'intérêt : *« actuellement je suis en querelle avec le locataire, car depuis quelque temps, il refuse de faire la vidange des latrines qui se remplissent vite ; à cause des odeurs nous avons perdu des clients qui sont à côté mais qui préfèrent aller ailleurs, alors j'ai décidé de ne plus lui verser de l'argent pour pouvoir économiser et faire la vidange moi-même ; je suis allé expliquer le problème à l'EPCD[132] et on l'a convoqué, et jusque-là où je te parle, il n'est pas encore allé répondre ».*

Tous ces montages, ces arrangements, ces sous-contrats, qui engendrent des conflits latents ou ouverts, et remettent en cause la qualité du service, semblent échapper à l'information et au contrôle des « bailleurs » (Mairie, EPCD) du fait d'un déficit de supervision et de suivi-évaluation des installations confiées aux locataires.

8.2.3.3. Conflits locataires-bailleurs

Dans les centres de santé, certaines formes d'entente visent à responsabiliser des gestionnaires de latrines (le service est payant pour permettre une autoportance dans le maintien d'un certain niveau de propreté). C'est l'exemple de l'accord entre l'association ASMA et le CHR de Ouahigouya : le CHR a confié la gestion de la salubrité à l'association qui s'occupe de l'hygiène et l'assainissement dans ce milieu hospitalier ; *«nous avons des membres qui balaient et nettoient les chambres et les toilettes, ramassent les ordures dans la cour, assistent les malades sans accompagnants ; c'est une association pour le bien être de la commune de Ouahigouya»* (gérant des latrines CHR, membre de l'association ASMA).

Par contre, il en va tout autrement dans la gestion des latrines des gares et marchés. Visiblement, locataires et bailleurs se rencontrent peu, une fois les conventions de location-

[132] Etablissement Public Communal de Développement

gérance signées, en dehors du moment du versement de la redevance et en cas de problèmes signalés. Cela ne signifie pas pour autant que l'on fasse abstraction d'un certain nombre de griefs. Les locataires disent être disposés à assumer leur part de responsabilité dans la maintenance des équipements : *« je n'ai pas encore réparé quelque chose mais comme il y a un contrat dans lequel tout est dit, je vais devoir respecter !»*, assure le locataire de l'aire de stationnement face à la gare de Houndé, concernant les réparations éventuelles qui lui incombent.

Pendant que l'administration reproche aux locataires de ne pas rendre compte l'état des installations et de ne pas prendre en charge suffisamment les petites réparations en vue de la maintenance des installations qui leur ont été confiées, ceux-ci se plaignent de la municipalité pour au moins trois motifs principaux :

- le manque de réfection des installations ;
- le sous-équipement des installations, et
- l'absence de suivi et de renouvellement des ouvrages.

· *Le manque de réfection des installations et le problème de la vidange*

Les locataires estiment que la réfection des latrines est déficiente, leur empêchant d'attirer plus de clients. Les problèmes de maintenance et surtout de vidange qu'ils rencontrent sont même en partie imputés à la municipalité ; ils se plaignent du manque de camions vidangeurs des boues dans la ville. *« Les latrines se remplissent très vite, il faut curer ; quand la citerne vient pour la vidange, elle enlève juste l'eau mais la boue s'accumule à l'intérieur : une seule société de vidange, avec un seul camion vidangeur pour toute la ville : pour l'avoir, c'est tout un problème et comme c'est le seul, il fait ce qu'il veut, fixe les prix comme il veut et vient quand il veut » (*locataire marché central de Ouahigouya Bloc 3) ; *«s'il y avait la concurrence, il n'allait pas faire son malin chaque fois qu'on a besoin de ses services »* (locataire au marché central de Ouahigouya Bloc 5) ; *« la vidange prend toute la recette » (*locataire au marché de céréales de Pouytenga) ; *« la commune de Houndé doit allouer un véhicule de vidange propre au marché de Houndé »* (locataire au nouveau marché de Houndé).

· *Le sous-équipement des installations*

Les douches bonifient l'exploitation et c'est pourquoi les locataires en réclament de plus en plus : au marché de céréales de Pouytenga, le locataire note cet aspect du sous-équipement des installations. De même, au niveau de l'aire de stationnement située face à la gare de Houndé, le locataire reclame des douches pour ses usagers : *« il n'y a pas de douches ni de branchements d'eau, les chauffeurs sont obligés de se laver dans les cabines des latrines, ce qui entraine des désagréments avec les odeurs et l'écoulement de l'eau »* ; une situation similaire se présente au niveau de l'aire de stationnement du côté de la Sofitex où *« les chauffeurs se douchent dans l'enceinte des urinoirs».*

· *L'absence de suivi et de renouvellement des ouvrages*

Au CMA de Pouytenga, *« avant, les deux blocs de latrines fonctionnaient ensemble ; mais il y a eu un problème de robinet dans le bloc des femmes. Donc maintenant, tout le monde utilise le même bloc. Alors quand certains hommes constatent que les femmes sont là, ils préfèrent aller*

uriner dans les broussailles du CMA » (gérant des latrines du CMA Pouytenga). Au niveau du marché central de Pouytenga : « o*n dépense beaucoup pour les réparations et le salaire des manœuvres sans aucun soutien de la part des autorités municipales, il est important de changer les dalles car elles sont presque à bout d'usage et les gens ont peur d'utiliser les latrines ; nous demandons aux autorités municipales de nous aider à réparer les dalles défectueuses car elles présentent beaucoup de dangers pour les usagers, on pourrait avoir des problèmes en cas d'accident ; un usager a failli chuter un jour dans la fosse car la dalle a cédé : on a pu le sauver de justesse»* (gérant au marché central de Pouytenga). Au marché de céréales de Pouytenga, on se plaint du manque d'eau tandis qu'à la gare routière de cette ville, on en appelle à l'Etat tout simplement : *« il faut une forte implication de l'Etat dans la gestion et l'utilisation des latrines publiques»* (Gare routière de Pouytenga).

A Houndé, au niveau de l'aire de stationnement du côté de la Sofitex, le locataire des installations promet de rencontrer la ''Commune'' : *« nous voulons voir la commune pour renégocier le contrat de gestion à la baisse, il est impératif de mettre des portes aux douches et d'assurer la disponibilité de l'eau sur les lieux»* tandis que le gérant des latrines du marché note que *« les dalles sont cassées, mais la mairie ne les répare pas ».*

A Ouahigouya, les locataires des latrines de la gare routière et ceux de la quasi-totalité des blocs de latrines du marché central en convention de gérance font le procès de l'EPCD et mettent en cause son absence de suivi des installations :

- *« Les latrines n'ont pas assez d'ouverture, elles ne sont pas éclairées, c'est sombre à l'intérieur, pas d'éclairage et les dalles sont détériorées » ;*
- *« L'EPCD ne vient jamais ici, nous avons demandé de mettre de l'électricité au niveau des cabines car pendant la nuit on ne voit rien, le personnel de la gare ne veut pas payer pour utiliser les latrines. La facture d'eau est devenue très élevée, nous avons sollicité l'aide de l'EPCD qui n'est jamais venue, alors l'ONEA a coupé l'eau au niveau des latrines. La gare étant une nouvelle gare, elle n'est pas si fréquentée, ce qui joue sur les recettes ! » ;*
- *« les fossés aux alentours des latrines sont pleines de sachets, les fosses se remplissent vite et la vidange coûte cher, mais l'EPCD ne fait rien selon le contrat, nous faisons la vidange et nos réparations » ;*
- *« Depuis plus de six mois, l'EPCD est venu ramasser les portes des cabines pour réparation et jusque là où je vous parle, nous n'avons pas nos portes, et en plus on a demandé de curer les toilettes car ça se remplit vite, mais rien n'est fait. Nous souffrons beaucoup ici, les clients ne viennent plus assez» ;*
- *« Tu sens l'odeur ?, ça vient des latrines qui se remplissent vite, j'ai perdu beaucoup de clients à cause de l'état de la latrine, les gens se plaignent des odeurs » ;*
- *« Au début, l'EPCD devait faire la vidange, former les gestionnaires et faire des contrôles sur le terrain. Mais depuis quelques années, ils ne font rien. Nous sommes obligés de tout supporter. L'EPCD n'a pas respecté ses engagements. Mais comme nous ne voulons pas perdre le travail alors nous faisons avec ! ».*

Concernant le ''marché du 13'' qui ne fonctionne pas véritablement (avec ses quelques rares stands et ses trois blocs de latrines insalubres et sans gérance), les commerçants font un diagnostic sans appel et croient déceler la solution au problème : *«Le marché n'est pas fonctionnel compte tenu du prix de la location des magasins ; les latrines ne sont pas fonctionnelles aussi. Il faut revoir les tarifs des magasins, trouver un système pour permettre à beaucoup d'avoir des hangars, ce qui demande une bonne gestion et un bon suivi. Les latrines sont bien faites mais par manque de suivi et de gestion, ''ça ne peut pas aller loin'', c'est l'EPCD qui a tué le marché»* (Marché du secteur 13 de Ouahigouya).

Photo 36: Gérant et usager des toilettes au CMA de Pouytenga
Cliché Z. BOURAIMA, 2015

Photo 37: Passagers et vendeurs ambulants à la gare routière de Pouytenga
Cliché Z.BOURAIMA, 2015

8.3. Assainissement, latrinisation et maitrise d'ouvrage communale

Les compétences transférées dans les domaines de l'assainissement et de l'eau au Burkina Faso font des communes les actrices principales de la gestion, de l'exploitation et du suivi du service public dans ces domaines et consacrent officiellement la maîtrise d'ouvrage communale. A ce titre, les communes sont censées jouer pleinement leur rôle de maîtres d'ouvrage en tant que personnes morales de droit public, propriétaires finales des infrastructures et équipements sur leur territoire. Elles sont donc supposées être outillées pour planifier, mettre en œuvre, désigner, responsabiliser et contrôler les maitres d'œuvre (personnes morales ou physiques) à qui elles confient la réalisation ou la gestion des services tels l'accès à l'assainissement et à l'eau potable.

L'exercice de la compétence ''accès à l'assainissement'' implique pour les villes en émergence d'être outillées pour ce faire, de se donner des procédures précises et opératoires, de disposer des ressources financières et humaines nécessaires, de renforcer leurs capacités pour pouvoir jouer ce rôle multidimensionnel de maître d'ouvrage. En l'espèce, à quelle contraintes et limites font-elles face ? Quelles sont leurs marges de manœuvre en termes de mobilisation de ressources et de mise en œuvre de projets de développement ? De quelles capacités disposent-elles et quels outils se donnent-elles pour assumer leurs responsabilités ?

8.3.1. La contrainte des ressources humaines et financières

Les faits montrent que les communes rencontrent de multiples difficultés pour exploiter leur potentiel en matière de mobilisation de ressources financières; de même, elles manquent de personnel pour assumer les fonctions administratives et surtout techniques. Il est vrai que dans les régions et provinces du pays, les services techniques déconcentrées, censés suppléer les communes naissantes en personnels et compétences additionnels, manquent elles aussi de ressources humaines pour remplir leurs propres missions, montrant toutes les limites, en la matière, aux échelles nationales, régionales, provinciales et communales.

A titre illustratif, sur 36 agents, la mairie de Dori ne compte que 8 cadres dont 4 cadres techniques (un ingénieur sanitaire, deux techniciens en génie civil et un technicien en bâtiment). A Ouahigouya, sur un personnel municipal de 118 personnes, l'on ne dénombre qu'un ingénieur en eau et assainissement, un géographe, deux techniciens en bâtiment. Huit personnes travaillent aux services techniques et l'on ne dénombre que 5 cadres au total pour toute la mairie.

Au niveau de la commune de Pouytenga, sur un effectif total de 51 agents, il n'y a que 6 cadres dont 5 aux services techniques (un ingénieur des travaux en génie sanitaire, un technicien supérieur en génie civil et trois agents domaniaux). Quant à Houndé, sur un effectif total de 32 agents communaux, le service technique ''eau environnement et assainissement'' de la mairie ne dispose que de deux agents (de niveau BEPC).

S'agissant des ressources financières propres, à Ouahigouya par exemple, les recettes de la commune proviennent des produits d'exploitation, produits domaniaux, recouvrements, impôts, taxes, etc. Ces recettes sont largement en-deçà des besoins d'investissement à l'instar de la situation de la plupart des communes. Le dernier exercice budgétaire montre un niveau de recettes totales de 80.892.104 FCFA pour des investissements de 282.339.043 F. CFA (sources communales).
Houndé fait mieux avec un budget communal, en 2014, de 517.373.481 F CFA provenant de droits, taxes, impôts, subvention des partenaires et de l'Etat pour un niveau de recouvrement de recettes à hauteur de 394.798.985 FCFA (sources communales).

Ces exemples corroborent les difficultés que rencontrent les communes pour assumer leurs missions, notamment la maitrise d'ouvrage communale, tant leurs marges de manœuvre semble réduit au vu de la faiblesse de leurs ressources financières et humaines.

8.3.2. L'accompagnement des communes par les partenaires

Dans la concrétisation de leurs missions vis-à-vis des administrés, les municipalités sont accompagnées par des partenaires qui mettent en œuvre, souvent conjointement, les projets. Les différentes villes n'ont pas les mêmes capacités de mobilisation de ressources extérieures qui sont fonction, par exemple en matière de coopération décentralisée, du dynamisme et du carnet d'adresses des responsables municipaux. Ainsi dans ce domaine, Pouytenga attire moins de partenaires que les autres villes.

Les coopérations bilatérales ou multilatérales interviennent par ailleurs sur la base de leurs propres diagnostics et de leurs cartes d'intervention dans le pays. Les financements extérieurs se mettent en place enfin quand les « demandeurs » sont capables d'élaborer des projets pertinents, structurants et à forte valeur ajoutée pour le développement de la commune.

Si l'on prend le cas spécifique de Dori, la ville bénéficie d'une diversité de partenaires, de nature diverse, qui l'accompagnent dans ses projets, dans le cadre de la coopération : coopération suisse, italienne (Milan et Bolzano), française, canadienne, Wateraid, Water-Right, Usaid-Wash, ONU-Habitat etc. Elle a noué en outre une coopération décentralisée dynamique avec Annecy-le-Vieux (France) qui participe aux financements de plusieurs projets structurants, notamment en matière d'assainissement[133].

La planification technique récente – Plan communal de développement, Plan stratégique d'assainissement, des eaux usées et excreta, Aménagement de la mare de Dori, Programme pays urbain du Burkina, C3 sahel etc. – et les réalisations effectives (AEPS de Katchirga et Nelba en affermage, latrines publiques sous contrat de gérance, station de traitement des boues de vidange etc.) à Dori, visent à améliorer l'accès à l'assainissement et à l'eau potable. Il s'agit aussi de prendre en charge les problèmes environnementaux (la gestion des sachets plastiques par exemple) qui influent sur la santé humaine, mais aussi qui impactent la santé animale dans la ville et sa zone d'influence rurale, dans cette région a fort potentiel pastoral.

La place stratégique de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable se perçoit aussi dans cette planification budgétaire à Dori : dans le PCD (Plan communal de développement) 2009-2013, par exemple, sur un coût total de 3.360.960 000 F CFA, 535.500.000 F CFA concernent les activités d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement[134].

En 2012, un centre de traitement des boues de vidange a été mis en place à Dori sur financement conjoint de la commune d'Annecy-le-Vieux, de l'Union européenne (PAAEPA) et de la coopération danoise. D'un coût de 134 000 000 F CFA, il vise à assurer la gestion des eaux usées et excreta, des ordures ménagères et des déchets plastiques.

Le cas de la Commune de Ouahigouya est aussi intéressant à analyser. Ouahigouya est également soutenue dans ses actions de développement par une diversité de partenaires :

- les partenaires locaux : les associations (Bang-N-Tuum, Bayire Noma ; Vie meilleure, les associations des usagers de l'eau ;
- les ONG (NEED, DSF, les Six S) ;
- les structures nationales (ONEA) ;
- la Coopération décentralisée : avec Chambéry (France), COCOPA (Italie), CAGECT (Suisse) ;

[133] Depuis 2005, la loi Oudin-Santini autorise les collectivités territoriales françaises, les établissements publics intercommunaux et les syndicats des eaux et/ou d'assainissement à mobiliser jusqu'à 1% de leur budget eau et assainissement pour financer des actions de coopération internationale dans ces secteurs.

[134] Commune de Dori PCD 2009-2013

- les communes de Nenhtein (Allemagne), Vence (France), Mopti (Mali), Wa (Ghana), Banfora et Pouytenga (Burkina Faso) avec lesquelles Ouahigouya est jumelée.

Des interventions récentes mises en œuvre dans les domaines de l'accès à l'assainissement et à l'eau potable proviennent de programmes tels le PAEPC (Programme d'accès à l'eau potable des communautés), le PAMU, le Programme d'approvisionnement en potable de la commune de Ouahigouya (2010-2012) qui s'est poursuivi jusqu'en 2015.

Certes des bacs à ordures existent autour du marché central, au niveau des secteurs 2 et 11 mais ils ne pas contrôlés et les ordures se retrouvent à même le sol. Il n'y a pas de convention avec les associations locales de collecte, qui manquent de professionnalisme dans leur secteur de métier.

En termes de perspectives, les interventions envisagées à court terme concernent le Plan d'action sur l'assainissement greffé sur le PAMU, le Projet eau 2016 (animation dans les villages sur la gestion des ouvrages déjà réalisés) et des interventions de type HIMO sur la période 2014-2018 (recruter de jeunes à affecter à l'assainissement dans le cadre du ramassage des ordures dans les quartiers, du curage des caniveaux etc.).

Dans le cas particulier de Pouytenga, les principaux partenaires actuels de la commune dans le domaine de l'accès à l'assainissement et l'eau potable sont l'ONEA (PSA) et l'ONG LVIA (Association italienne) présente au Burkina Faso depuis 1972 et intervenant dans les secteurs de l'environnement, de l'assainissement, de la promotion de la jeunesse, de la santé et de la nutrition).

La commune bénéficie des investissements du Fonds Permanent pour le Développement des Collectivités Territoriales (FPDCT) et d'un projet HIMO (Haute Intensité de Main-d'œuvre) sur un financement de l'Etat accompagnant les collectivités territoriales.

A l'inverse des trois autres communes, Pouytenga n'a pas de partenaires de coopération décentralisée mais un jumelage avec Ouahigouya et Banfora (sans activités spécifiques relatives à ces jumelages locaux).

Le projet récent majeur concerne le PSA (ONEA) ; le service d'eau est assuré par l'ONEA sans infrastructures en affermage, contrairement aux ouvrages d'assainissement qui sont mis en location-gérance dans leur totalité.

Nous proposons de mettre la focale sur Houndé du fait de la spécificité de cette Commune qui ces dernières années développe des initiatives et des partenariats pour assurer la maitrise d'ouvrage de ses infrastructures.

8.3.3. Etude de cas : Maitrise d'Ouvrage Communale (MOC) à Houndé

Nous analysons ici, à titre illustratif, ce cas spécifique de la Commune de Houndé en matière de fonctionnement administratif et de maitrise d'ouvrage communal dans le domaine de

l'assainissement. Ce cas est d'autant plus pertinent à analyser que la Commune de Houndé est souvent citée en exemple parmi les municipalités du Burkina Faso[135].

- *Evolution administrative et territoriale*

La création de Houndé en tant qu'entité administrative date des années 1910 au cours de la période précoloniale. En 1916, la ville est érigée en poste militaire, puis transformée en circonscription administrative l'année suivante. Celle-ci sera supprimée en 1929 pour être reconstituée en 1943. En 1960, à l'indépendance du Burkina Faso (ex Haute-Volta), Houndé devient un cercle administratif, puis une sous-préfecture, pour être institué plus tard en chef-lieu de département sous l'avènement de la révolution en 1984.

Houndé ne devient une Commune qu'en mai 1987 avec les villages de Karaba (secteur 1) et Koho-Yabiro (secteur 5) qui y sont rattachés. Houndé est ensuite érigée en commune de plein exercice en 1995 puis, par la loi du 26 Avril 1996, portant création et dénomination de 15 nouvelles provinces, elle devient le chef-lieu de la province du Tuy.

En 2004, le Code Général des Collectivités Territoriales, qui consacre la communalisation intégrale du territoire, élargit les contours de la commune à celle du département et l'érige en Commune urbaine: 15 villages sont alors rattachés à l'entité communale (*cf. infra*).

- *Fonctionnement communal*

Trois commissions permanentes, régies par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'occupaient de domaines spécialisés dans le fonctionnement de la mairie, à l'instar des autres collectivités:

- La commission des affaires générales, sociales et culturelles (CAGSC);
- La commission des affaires économiques et financières (CAEF);
- La commission Environnement et Développement Local (CEDL) qui comprend 12 membres.

En dehors de ces trois commissions classiques, la Commune de Houndé a mis en place une Commission Communale de l'Eau et de l'Assainissement (CCEA), ayant pour mission de gérer les partenariats en la matière et d'aider la commune à assumer son rôle de maître d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement. Cette commission est composée de représentants de plusieurs institutions et services, tels que : ONEA, la Direction Provinciale de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DPAHRH), la Direction Provinciale de l'Environnement et du Cadre de Vie (DPECV), l'ADAE, l'Association des Usagers de l'Eau (AUE), la chefferie coutumière etc.

Par ailleurs, une commission ad hoc, chargée du suivi du Plan Communal de Développement (PCD), a été instituée par la Commune : elle se compose de membres issus

[135] La Commune de Houndé a remporté la compétition intercommunale nationale sur la gouvernance locale (COPEGOL) en 2013 en soumettant un thème sur la délivrance adéquate des services d'eau potable et d'assainissement dans la commune).

des représentants du Conseil Municipal, des services techniques déconcentrés et de la société civile.

Outre la préfecture du département, la ville de Houndé abrite le Haut-commissariat de la province du Tuy (tutelle administrative des communes de la province) ainsi que les services provinciaux de différents ministères techniques.

Ces différents services apportent un appui technique à la commune dans leurs domaines d'activité respectifs et contribuent notamment à accompagner la commune dans son rôle de maître d'ouvrage dans les secteurs transférés. D'autant qu'en termes de personnel administratif et technique, la Mairie manque fortement de cadres techniques: les seuls agents techniques actuels sont l'animateur assainissement et un agent environnement qui vient de rejoindre l'équipe (2015).

- *La Délégation spéciale : une parenthèse institutionnelle*

Suite à l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014, et après avoir dissous l'Assemblée Nationale et le Gouvernement, les nouvelles autorités politiques de la Transition, par un décret en date du 17 novembre 2014, ont annoncé la dissolution des Conseils municipaux et régionaux sur toute l'étendue du territoire national.

En lieu et place, l'installation de Délégations spéciales[136] est actée pour gérer les collectivités territoriales. De fait, ce décret met fin à la fonction des maires élus en 2012, soit deux après leur élection.

Quant au fonctionnement, la Délégation spéciale a mandat pour statuer sur toutes les matières dont elle est saisie, soit à l'initiative de son président, soit à la demande d'au moins un tiers (1/3) des membres.

Ainsi, donnant suite à la décision de dissolution du Conseil municipal, et conformément aux dispositions existantes, la Haut-commissaire de la province du Tuy a procédé à l'installation de la Délégation spéciale communale de Houndé le 10 janvier 2015. C'est donc cette Délégation spéciale communale qui a assuré la gestion de la municipalité de Houndé à l'instar des autres collectivités territoriales du Burkina Faso jusqu'aux dernières élections municipales de mai 2016.
Au cours de cette parenthèse institutionnelle au niveau local, à Houndé comme dans d'autres communes, les projets et les partenaires qui mettent en œuvre des projets ont adopté une attitude attentiste, en ralentissant leurs interventions, jusqu'à la mise en place des nouveaux conseils municipaux.

[136] L'article 2 dudit décret dispose : « la Délégation spéciale est une Commission administrative composée de membres nommés dans une collectivité territoriale et chargée d'assurer l'administration de la collectivité, lorsque l'organe délibérant de la collectivité a été dissout, ne peut se réunir du fait de la démission de ses membres devenue définitive de l'élection de tous ses membres ». L'article 9 stipule qu'au niveau communal, la délégation spéciale est installée par le Haut-commissaire et en son article 12, le même décret stipule : « la Délégation spéciale communale » est présidée par le Président, en l'occurrence le Préfet de département. .

- *Partenariats et accès à l'eau potable et l'assainissement*

En dehors des réalisations physiques, la commune de Houndé a su mobiliser ses partenaires pour l'accompagner en matière de maitrise d'ouvrage communale. Celle-ci se met en place d'abord par la maitrise de la planification communale et, en la matière, la coopération technique allemande a par exemple financé l'élaboration du Plan Communal de Développement - Volet Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement (PCD-AEPA) adopté en 2010.

Ce PCD-AEPA a constitué un document de plaidoyer ayant ensuite permis de mobiliser des partenaires tels l'Union Européenne, l'ONG Medicus Mundi, le Syndicat des Eaux d'Ile de France (SEDIF) qui interviennent dans la mise en œuvre du PCD-AEPA.

Le Ministères (MEAHA, 2012) dans le Rapport grand public 2012 cite en exemple un montage financier mobilisant plusieurs partenaires autour d'une intervention spécifique comme le ''Projet 7 villages'' (réalisation et réhabilitation de nouveaux forages équipés de pompes à motricité humaine, construction de latrines scolaires) soutenu par la commune de Saint-Fons, Grand Lyon à travers le Fonds de Solidarité pour le Développement (FSD), la Fondation Veolia, la Région Rhône-Alpes ainsi que le PEA/GIZ[137].

- *OMD et accès à l'assainissement à Houndé*

Selon le PCD-AEPA (élaboré en 2009), la Commune de Houndé visait, concernant les OMD pour l'assainissement, un taux d'assainissement en zone urbaine de 51 % et un taux en zone rurale de 50%. Les résultats visés en termes quantitatifs pour 2015 visaient l'accès à l'assainissement pour 26 865 personnes en zone urbaine et 23 427 personnes en zone rurale

En termes de quantité d'ouvrages, il s'agissait de :

- réaliser 5030 systèmes d'assainissement familiaux ;
- réaliser 99 systèmes d'assainissement publics ;
- réaliser les études d'exécution et contrôle des travaux

Ces objectifs étaient budgétisés à hauteur de 930,4 millions FCFA pour la réalisation des infrastructures d'assainissement et 110 millions FCFA pour les mesures d'accompagnement (à savoir la mise en place de systèmes de gestion des ouvrages d'assainissements publics, la sensibilisation et la formation pour le renforcement de capacités et la maîtrise d'ouvrage communale, la communication et le suivi-évaluation du PCD-AEPA).

Force est de constater que ces objectifs, au plan quantitatif, sont loin d'être atteints : en effet, les taux d'accès à l'assainissement mentionnés dans l'ENA 2010 montraient une faible progression vers ces objectifs dans la province du Tuy (dont Houndé est le chef-lieu et la seule commune urbaine parmi les 7 communes). Malgré le nombre de ménages utilisant une latrine, le taux d'accès à l'assainissement chute à 0,2 % aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural du fait que seuls 0,3% des ménages (en milieu rural) et 1,4% (en milieu urbain) utilisent une latrine améliorée.

[137] MEAHA, (2012) Rapport grand public « Valorisation des PCD-AEPA : initiatives et perspectives »

- *Les Projets d'assainissement récents intervenant à Houndé*[138]

Pour continuer à relever les défis de l'assainissement dans les sphères domestique et publique, plusieurs « Projets » interviennent dans la Commune de Houndé en matière de réalisation d'ouvrages et d'appui au renforcement de la maitrise d'ouvrage communale, dont nous présentons ici les plus récents.

Projet d'amélioration de l'assainissement familial dans 12 communes du Burkina (SaniFaso)

Financé par l'Union Européenne avec les contributions diverses des parties prenantes et mis en œuvre par Eau Vive, en collaboration avec Helvetas, PEA/GIZ, IRC et Wateraid, le projet SaniFaso (achevé en 2014) vise l'amélioration de la santé des populations dans 12 Communes au Burkina Faso par la prévention des maladies liées à l'hygiène tout en contribuant à l'atteinte des OMD liés à l'assainissement dans sa zone d'intervention.
Plus spécifiquement, le projet Sanifaso vise à améliorer durablement les conditions d'assainissement des ménages à travers les offres de services d'assainissement, les pratiques d'hygiène et le renforcement des compétences communales (240 villages, 5 régions, 12 communes dont Houndé étaient concernés). Concernant la Commune de Houndé, 2766 latrines ont été réalisées au cours du projet, pour une prévision 1450 latrines, soit un taux de réalisation de 191 %.

Projet d'Assainissement de base dans 10 petites et moyennes villes du Burkina Faso

Financé par la coopération allemande (KFW) pour le compte de l'ONEA et mise en œuvre par IGIP/Afrique, ce projet, d'une durée de 4 ans (février 2014-janvier 2018), s'inscrit dans les lignes d'action des objectifs globaux de la SCADD et des OMD dans les 10 villes moyennes couvertes (Boromo, Poura, Fara, Diébougou, Gaoua, Houndé, Léo, Bagassi, Koumbia et Réo).
Ces actions portent sur la construction d'ouvrages d'assainissement des excreta et des eaux usées ménagères pour les ménages, la réduction du pourcentage de la population pratiquant la défécation en plein air, l'amélioration de la connaissance des populations sur les maladies causées par manque d'hygiène et une mauvaise gestion des excreta et des eaux usées, l'intégration de l'aspect genre et la prise en compte des personnes à mobilité réduite dans l'ensemble des sites à équiper en ouvrage sanitaires publics.

Projet AEPA 7 villages

Avec l'appui technique du pS-Eau, du programme d'approvisionnement en eau et assainissement financé par la GIZ (PEA/GIZ), de la Région des Hauts-Bassins, de l'Association pour le Développement des Adductions d'Eau dans la Région de Bobo-Dioulasso et de la mairie de Saint Fons, la commune de Houndé a élaboré et finalisé avec un financement diversifié (Grand Lyon, Veolia, Rhône-Alpes, PEA/GIZ) d'un montant total de 131 664 750) FCFA le projet d'amélioration du service décentralisé d'approvisionnement en eau et d'assainissement dans sept (07) villages de la commune de Houndé.

[138] Rapports d'activités et informations communales

Le projet intervient dans le cadre de la mise en œuvre du PCD-AEPA et a comme objectif global le renforcement du service local d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement pour sept villages de la commune de Houndé. La spécificité de ce projet est que l'ensemble du pilotage est assuré par la mairie de Houndé à travers ses propres instances, dont la Commission Communale de l'Eau et de l'Assainissement et le Service Eau, Environnement et Assainissement. La commune a été appuyée dans leur rôle de maître d'ouvrage par l'ADAE, la DREAHA des Hauts-bassins et le PEA/GIZ. Dans ce cadre, la mairie de Houndé et l'ADAE ont signé au cours du dernier trimestre de l'année 2011, un protocole d'accord visant à appuyer la mairie dans l'exécution du projet.

La mise en œuvre de ce projet d'amélioration du service décentralisé d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement dans les villages de la commune de Houndé a abouti en deux années d'exécution (septembre 2011-octobre 2013) à la réalisation d'infrastructures (8 forages, 4 blocs de latrines au profit des écoles de Bouéré et de Bouahoun, 13 pompes à motricité humaine réhabilitées) et au renforcement des capacités des agents communaux, des membres de la CCEA, des acteurs de l'éducation (instituteurs, parents d'élèves et encadreurs pédagogiques), des AUE et des maintenanciers.
Mais c'est surtout l'option adoptée, consistant à centrer son exécution sur la maîtrise d'ouvrage communale, qui en fait un projet novateur et un modèle de collaboration multi-acteurs au niveau local (collectivité, services étatiques, société civile et partenaires). Du reste, d'autres communes des Hauts-Bassins et d'autres régions du pays ont eu à solliciter Houndé pour partager cette expérience.

- *Dimensions de la maitrise d'ouvrage communale*

Le processus d'acquisition de la compétence de maitrise d'ouvrage au niveau de la commune fait appel à une mobilisation aussi bien de l'Etat que des partenaires et des projets qui sont mis en œuvre et implique un renforcement de la capacité de la commune à prendre en charge la planification et la gestion des ouvrages.

En effet, l'Etat, ses services provinciaux déconcentrés, et des institutions comme l'ONEA, accompagnent les communes en matière de maitrise d'ouvrage communale, apportent non seulement leur appui en ressources financières et/ou humaines aux communes, mais inscrivent de plus en plus leur action dans une optique de responsabilisation des acteurs de la gouvernance locale afin qu'ils s'émancipent progressivement de la tutelle de l'Etat central et qu'ils jouent leur rôle de maître d'ouvrage.

Les projets et les partenaires au développement qui les financent prennent également la mesure de la nécessité d'accompagner la Commune dans la MOC au-delà des ouvrages dont ils financent la réalisation. Le renforcement des capacités communales, la formation de techniciens, la mise en place de services intercommunaux, de plateformes de concertation sur l'assainissement, la gestion affermée des ouvrages sont autant de domaines explorés à Houndé par la coopération bilatérale (GIZ, KFW, etc.) les ONG (SNV, Medicus Mundi Castilla-La Mancha, Eau Vive etc.) et la coopération décentralisée (Commune jumelées avec Houndé : Commune de Saint-Fons en Région Rhône-Alpes et d'Albacete en Espagne).

Dans cette optique, la commune s'est engagée dans une démarche de délégation des services publics de l'eau et de l'assainissement. Dans le domaine de l'eau, elle a délégué le service public de l'eau à l'ONEA qui dispose d'un Centre Affermé basé à Houndé: cette délégation s'est étendue depuis 2014 aux deux secteurs non lotis de Houndé. Un contrat de sous affermage est établi entre l'ONEA et un sous-fermier dans chaque secteur chargé de la desserte finale vers les usagers. Concernant l'assainissement, 6 contrats de gestion des latrines publiques ont été signés avec des « locataires » pour gérer le service public des infrastructures d'assainissement (blocs de latrines) au niveau des lieux publics (3 bloc au niveau des marchés, deux aires de stationnement et une gare routière).

Dans la mesure où la MOC suppose des staffs en quantité mais aussi disposant des compétences en la matière, la Commune et ses partenaires se sont inscrits dans le renforcement des compétences de la Municipalité. Ainsi par exemple, dans le cadre du plan d'opération de la Composante 4 du Programme Eau Assainissement des petites et moyennes villes, deux agents techniques de la Mairie de Houndé ont bénéficié de formations en matière de maitrise d'ouvrage communale sur des thèmes variés[139].

Cette analyse spécifique de la Commune de Houndé sous l'angle de la maitrise d'ouvrage communale dans le domaine de l'assainissement inspire quelques réflexions :

- Les choix technologiques et la réalisation des infrastructures ne comblent pas à eux seuls le déficit d'assainissement : encore faut-il asseoir les dispositions idoines pour leur mise en œuvre et leur gestion efficiente afin que le service public soit performant, continu et durable ;
- Le Commune de Houndé et ses partenaires tentent de s'inscrire dans cette dynamique afin de prendre en charge cette maîtrise d'ouvrage qui suppose planification, délégation, suivi-évaluation des contractants chargés d'assurer le service ;
- Une maitrise d'ouvrage par la Commune (avec des capacités méthodologiques et procédurales renforcées) est d'autant plus importante que les communes font face à des insuffisances en ressources financières et humaines.

8.4. Action publique, citoyenneté et durabilité des ouvrages d'assainissement

Dans cette partie, nous percevons la citoyenneté d'un point de vue sociologique, c'est-à-dire en considérant d'une part le degré d'appartenance à une cité (*la polis*) et d'autre part, la participation à la « chose publique » (*res publica).* Dans ce sens, la citoyenneté connote le primat du « bien commun » de la cité (qu'il faut respecter et gérer) sur les intérêts

[139] Les formations sur la maitrise d'ouvrage communale portent sur les thèmes suivants : aspects institutionnels et réglementaires du secteur de l'eau et de l'assainissement, planification, programmation et budgétisation des services publics d'approvisionnement en eau potable d'hygiène et d'assainissement, mobilisation des ressources pour le développement du secteur, réalisation et suivi des travaux, services et fournitures relatives aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement, gestion durable des services d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement et de promotion de l'hygiène, gouvernance et monitoring des services d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement au niveau communal, structuration municipale pour l'exercice de la maitrise d'ouvrage communale.

individuels. L'idée de citoyenneté suppose donc ici une conscience de ce bien commun au service de tous et une responsabilité individuelle – dans les décisions, les comportements et les pratiques quotidiennes – pour garantir la mise en place, la gestion, la conservation et la durabilité de ce « bien commun ».

La citoyenneté est donc par excellence un concept sociologique dans le sens où elle interroge le sentiment d'appartenance de l'individu à la cité et ses rapports avec ses concitoyens. La vie dans la cité implique par ailleurs des obligations (que les citoyens attendent de la collectivité) et des devoirs du citoyen vis-à-vis de ses concitoyens : d'où la notion de civisme qui, elle aussi, invoque notre rapport au bien public.

Relativement à cette acception, nous analysons ici la citoyenneté sous l'angle de sa construction dans les villes étudiées, sous l'optique de la politique municipale et des comportements des individus dans leurs rapports aux infrastructures et équipements en place (en particulier celles d'assainissement) et à l'environnement immédiat. Les attentes et récriminations mutuelles entre « gouvernants » et « gouvernés » montrent la lente et difficile construction d'une citoyenneté et d'une gouvernance dans ces villes secondaires.

8.4.1. La construction d'une citoyenneté dans les villes secondaires

Dans leur statut de ville et par les services à offrir aux citoyens, les villes secondaires de Dori, Ouahigouya, Houndé et Pouytenga sont en quête d'urbanité. Elles tentent de ''mériter'' ce statut en mettant en place progressivement les infrastructures et équipements qui visent à opérer leur mutation de « gros villages » (il y a quelques années) à « villes ». Les compétences que la décentralisation leur transfère doivent se traduire dans les faits par des offres de services diversifiées. Les administrés attendent des municipalités des services de plus en plus larges et performants en matière d'assainissement, de salubrité publique, de voirie, d'accès à l'eau potable, de santé, d'énergie, d'habitat etc. Face à cette demande multiforme, force est de constater qu'une multiplicité de contraintes freinent cette transformation et ce processus d' « urbanisation ».

- *Politique publique et sous-équipement*

Face aux attentes dans tous les secteurs d'activités, l'on assiste à une forme de « saupoudrage » tant les ressources internes mobilisées restent faibles par rapport aux investissements neufs souhaités dans les programmes et plans d'actions. Les citoyens ont donc le sentiment que la *« Mairie ne fait rien »*, *« on se demande s'il y a une mairie dans cette ville»*. Le sous-équipement évident au centre-ville, et plus particulièrement à la périphérie, met donc immédiatement en cause la gouvernance et la politique publique dans ces villes en devenir.

Or, en matière d'offre de services, les communes font face aux mêmes limites structurelles que celles que rencontrent les instances au niveau central : à savoir la question de la mobilisation des ressources financières et la disponibilité du personnel adéquat pour remplir la mission dévolue.

- *Citoyenneté, action collective et redevabilité : quand la saleté appelle la saleté*

La citoyenneté se construit sur le socle d'un contrat social entre une demande collective qui met entre les mains d'une équipe de citoyens l'organisation et le développement de l'offre de services. Quand un tel contrat est perçu comme rompu unilatéralement par l'une des parties, l'action collective vers la construction du « vivre ensemble » s'en trouve bridée et remise en cause.

La problématique de la redevabilité ne s'exprime pas seulement entre « bailleurs de fonds » extérieurs et « responsables gestionnaires » des fonds des projets et programmes. De plus en plus de communautés des villes et villages demandent des comptes aux « gouvernants » quand elles estiment que ceux-ci sont défaillants, inefficaces ou peu transparents.

La contestation des gouvernés vis-à-vis des gouvernants prend deux formes principales : bruyante et médiatisée sur le terrain politique, silencieuse et pernicieuse sur le terrain social, comme une nouvelle forme de résistance passive, les deux facettes étant liées.

Sur le terrain politique, plus particulièrement depuis une décennie, au Burkina Faso, la population a exprimé son ressentiment assez violemment en s'en prenant à des édifices publics (à Ouahigouya, Koudougou, Gaoua) où des mairies, palais de justice etc. ont été saccagés ou même brûlés, quand la population conteste les décisions administratives, politiques ou judiciaires: actes symboliques mais summum de la contestation populaire, signifiant la rupture du contrat social entre « gouvernés » et « gouvernants ». Les points culminants de ces formes de contestations ont été l'insurrection populaire des 30 et 31 octobre 2014 et la remise en cause de la tentative de coup d'Etat de septembre 2015.

Au plan social, dans les villes secondaires, les comportements des populations semblent d'une part « sanctionner » cette absence de redevabilité, et d'autre part, « ajouter la saleté à la saleté » dans un contexte où chacun estime individuellement que la salubrité publique n'intéresse personne, comme si le bien public, parce qu'il appartient à tout le monde, n'appartenait à personne. En ce qui concerne la redevabilité, le postulat est le suivant : « puisque la mairie ne fait rien, ne veut rien nous dire, n'explique pas ce qu'elle fait des taxes que nous payons, alors nous aussi on fait ce qu'on veut ». Quand « la saleté appelle la saleté » le postulat est : « c'est déjà sale partout, à quoi bon se fatiguer ? donc on peut continuer à salir sans problème».

8.4.2. La communauté contre la commune

La question du sentiment d'appartenance à une ville agrège une diversité de facteurs et de conditions à la fois politiques, administratifs, culturels, affectifs, individuels, communautaires etc. Les citoyens se sentent-ils suffisamment entendus et pris en charge par la « ville » ? S'approprient-ils la ville ? Quel degré d'attachement affectif et « filial » les lient-ils à « leur » ville ? (qu'ils en soient des fils « biologiques » ou « adoptifs ») ? L'ancrage culturel initial opère-t-il encore dans ce degré d'appartenance à une ville de plus en plus ouverte et cosmopolite ? Les réponses à ces questions expliquent en grande partie le rapport que les gens peuvent avoir avec le bien collectif, leurs comportements

communautaires et individuels face à la commune et leur pratique effective de la citoyenneté.

- *Le rapport distancié au bien collectif*

La construction de la citoyenneté est certes l'affaire des « gouvernants » dans l'organisation et la mise à disposition des services publics. Mais elle est aussi le fait des citoyens dans leurs comportements individuels et leur rapport au bien public. L'environnement physique, les ressources disponibles, les équipements et les infrastructures sont exploités à outrance sans restitution et sans égard en termes de conservation, quand les gens n'ont pas suffisamment d'attachement affectif et symbolique à la cité dans laquelle ils évoluent. Le bien collectif est donc entièrement « instrumentalisé » au service des usages, des besoins, des activités et des ambitions personnelles.

Nos données ont montré que même si, théoriquement, les usagers des latrines publiques se disent concernés par les ouvrages et même prêts à contribuer à leur mise en place, il n'en demeure pas moins qu'une partie non négligeable des citoyens ne se sent pas concernée par la mise en place d'une latrine dans un lieu public. Ces derniers estiment que c'est du ressort des pouvoirs publics : 40 % des usagers disent qu'une telle action ne les intéresse nullement ; seuls 12% des usagers estiment que le village (ou le quartier) a quelque rôle à jouer dans la mise en place des ouvrages d'assainissement.

- *Le primat des solidarités interpersonnelles sur l'appartenance citoyenne*

Comme nous l'avons documenté à partir de nos terrains dans les chapitres précédents, les attitudes individuelles et les pratiques quotidiennes des ménages, dans certains cas, semblent dénier toute forme de conscience écologique ou d'altérité. L'espace domestique, les ruelles attenantes, la rue ou le cœur de la ville se confondent dans l'idée de leur utilisation intensive et abusive. De même, ces comportements individuels semblent ignorer l' « autre », le concitoyen, le voisin, et ne pas tenir compte de la gêne et des désagréments que les mauvaises pratiques peuvent lui occasionner. Ainsi, par exemple, à Dori, les pratiques de rejets des eaux usées et les déchets solides dans les caniveaux et sur les places publiques attestent de ce manque de citoyenneté. A Ouahigouya, la problématique de l'assainissement se pose particulièrement au niveau des vieux quartiers : malgré certaines actions de sensibilisation, la population continue de jeter les ordures et de déverser les eaux de toilettes dans la rue ; tout comme l'embouche ovine et bovine qui se pratique dans les concessions.

Dans le contexte des villes moyennes en devenir où la conscience citoyenne est déficitaire, les individus et les groupes d'appartenance divers privilégient les relations *intuitu personae*, les liens d'affaires, le capital social propre dans des stratégies interpersonnelles au détriment d'une adhésion à une dynamique citoyenne formelle.

- *Les imputations mutuelles : entre pouvoirs publics inefficaces et populations inciviques*

La construction de la citoyenneté implique différents acteurs : les groupes d'acteurs (gouvernants et gouvernés) se rejettent la responsabilité des situations observées dans les villes analysées. La population estime que si les gens ont des comportements peu citoyens c'est à cause des autorités municipales qui ne jouent pas leur rôle, tandis que les responsables municipaux mettent en cause les comportements inciviques des populations et leur rapport abusif au bien public.

Les administrés mettent le doigt sur les défaillances des autorités municipales : « *à Houndé actuellement il n y a plus de système de gestion des ordures ménagères, tout est en attente* » ; « *à Ouahigouya, nous manquons de caniveaux pour les eaux de ruissellement et surtout pas assez de bacs pour collecter les ordures*».

Les « gouvernants » relèvent l'incivisme des populations et expriment en quelque sorte leur impuissance face à l'attitude des populations : *« La population de Ouahigouya aime trop revendiquer des choses qui ne sont pas réalisables, en plus il y a le manque d'autorité sur la population »*. Quant aux autorités municipales de Houndé, elles notent que *« la mairie voudrait bien doter tous les lieux publics de latrines, mais les habitudes et certains facteurs sociaux et culturels perdurent, ce qui rend le processus long et pénible. La population ne perçoit pas vraiment le sens du terme citoyenneté, nous essayons à travers des canaux de communication de les sensibiliser mais c'est un processus qui prend du temps avant de faire effet »*.

En définitive, dans les villes moyennes relevant de nos investigations, la construction de la citoyenneté, à l'épreuve des pratiques et du rapport au bien collectif, se trouve bridée par une confrontation difficile entre communauté et commune, un manque de contrat social et d'adhésion collective à un projet communal de développement. Gouvernants et gouvernés des communes incriminent tour à tour l'attitude de l'autre partie dans un « dialogue de sourds ». Les faits observés sur nos terrains rappellent la forme d'affrontement que Bouju (2010) a analysée à Bobo-Dioulasso, entre une municipalité « sourde » et des citadins « muets ».

8.4.3. Etude de cas de Pouytenga : une citoyenneté à construire

Il est intéressant d'étayer cette problématique de construction citoyenne, à travers l'étude de cas de Pouytenga, une ville caractérisée par son cosmopolitisme, culturellement composite, et où nos enquêtes ont montré une forme de confrontation entre « gouvernants » et « gouvernés » dans un contexte d'insalubrité et de déficit de services d'assainissement.

- *Une ville cosmopolite et commerçante*

Ville-carrefour, ancienne bourgade rurale, Pouytenga a bâti sa réputation au fil des décennies sur son dynamisme commerçant. Plusieurs communautés du pays, puis des allogènes en provenance des pays voisins viendront se joindre aux autochtones pour former

l'entité actuelle qui tente de construire son urbanité. Pouytenga est actuellement l'un des principaux marchés à bétail du Burkina Faso, en plus de l'important commerce de céréales, de fruits et légumes qui intéresse la population locale mais aussi de nombreux exportateurs.

Les marchés s'animent particulièrement tous les trois jours (jours de marchés) et attirent les acheteurs et vendeurs en provenance de l'hinterland rural, des autres villes du pays et des commerçants des pays voisins. Ce dynamisme économique, qui avait attiré anciennement des gens venus du Niger, du Togo, du Bénin etc., est à la l'origine du cosmopolitisme actuel : les communautés issues de ces pays s'y sont établies et fixées depuis des décennies, donnant à la ville une stature sous-régionale du point de vue de sa composition humaine.

- *Un environnement pollué*

Au regard de sa difficulté à gérer sa salubrité publique et de son niveau de pollution environnementale, l'on peut dire que Pouytenga est, d'une certaine manière, victime de son succès commerçant. Densément habitée dans la ville-centre notamment, Pouytenga, par ses activités économiques, génère d'importantes quantités de déchets solides et liquides. Ces sources de pollution environnementale, d'origine anthropique, ont des incidences négatives sur l'écosystème du barrage de Yitenga, par ailleurs particulièrement utilisé par la population.

Les eaux usées et les déchets solides de la ville et des villages en amont sont charriés vers le barrage en période hivernale, démultipliant les risques sur la santé humaine d'autant que l'eau du barrage est consommée par une partie de la population.

- *Des services d'eau et d'assainissement déficitaires*

Dans la ville-centre, l'approvisionnement en eau de boisson se fait à partir de branchements particuliers, de bornes-fontaines mais aussi de puits et par l'eau du barrage de Yitenga tandis qu'en zone rurale, la population s'approvisionne essentiellement aux forages, puits à grand diamètre mais aussi des puits traditionnels dans une forme de combinaison de ces différentes sources pour nombre de ménages.

Même en ville, la continuité du service est incertaine : en 2014, durant la période de chaleur, l'ONEA n'arrivait pas à satisfaire la demande, d'où la pénurie d'eau qu'a connue la population de Pouytenga.

S'agissant de la collecte des ordures ménagères, la mairie a mis en place, à partir de 2012, un système de ramassage en collaboration avec une association féminine, mais la décharge à la périphérie urbaine reste incontrôlée et non traitée.

Le système d'évacuation et de traitement des eaux pluviales et usées reste sommaire dans la commune de Pouytenga. Quant à la latrinisation (en milieu domestique et dans l'espace publique), elle se caractérise par la faiblesse de couverture et le manque d'entretien occasionnant des risques de survenue de maladies à support hydrique et fécal.

Le district sanitaire de Pouytenga relève, dans son dernier Plan d'action, deux faits à risques pour la santé humaine, en mentionnant que « les activités d'inspection des denrées alimentaires et des lieux publics ne sont pas menées du fait en partie de l'absence de comité communal ; la cohabitation des populations avec les animaux dans le cadre de l'embouche favorise la transmission des maladies vectorielles et des accidents physiques »[140].

- *Des comportements quotidiens à risques*

La pratique de la défécation à l'air libre est courante aussi bien en milieu rural qu'en ville. De même, les eaux des douches et de la vaisselle sont rejetées directement dans la rue ou canalisées vers des puisards à ciel ouvert. Le mix des déchets solides, des eaux usées et des excreta engendre dans les rues ou les lieux d'activité économique très fréquentés une nuisance olfactive et visuelle assez marquée.

L'élevage de case, pratiqué également dans la ville de Pouytenga et les villages environnants, caractérisé par la cohabitation homme-animal et la stagnation des eaux dans la cour et les ruelles, engendre des risques divers pour la santé humaine: développement des moustiques responsables de paludisme, risques de contamination de l'eau de boisson[141] stockée dans des récipients entreposés dans la cour[142], risques directs de zoonoses.

Photo 38: Alentours du marché de céréale de Pouytenga
Cliché Z. BOURAIMA, 2015

Photo 39: Scène – Marché de céréales de Pouytenga
Cliché Z.BOURAIMA, 2015

[140] District Sanitaire de Pouytenga, (2015) Plan d'action 2016 du District Sanitaire de Pouytenga

[141] De nombreuses publications ont traité des risques de contamination de l'eau de potable de la source à la consommation ; ainsi WRIGHT, J., GUNDRY, S, CONROY, R., Household drinking water in developing countries : asystematic review of microbiological contamination between source and point-of-use. Top Med Int Health 2004 ; 9 : 106-17

[142] Lalanne, F. (2012) montre, dans une étude sur la qualité de l'eau dans la province du Ganzourgou, l'effectivité de la contamination de l'eau le long de la chaîne d'utilisation (source, transport et stockage) en lien avec les pratiques et comportements des ménages, y compris la contamination d'origine fécale, surtout après le stockage, stade auquel la quasi-totalité de l'eau consommée est contaminée.

- *Une citoyenneté mise à mal : divergences « gouvernants » et « gouvernés »*

Face à ce tableau résumant, à titre illustratif, les difficultés d'une ville comme Pouytenga à prendre en charge sa construction citoyenne, les gouvernés et les responsables des services de santé incriminent les comportements de la population:

- *« Les pratiques de défécation à l'air libre sont courantes même en ville, de même que le rejet des boues de vidange dans les ruelles de la ville qui s'écoulent ensuite dans le barrage, alors que certains utilisent cette même eau »* (Responsable Mairie de Pouytenga) ;
- *« Comment comprendre que les gens viennent jusqu'au bac à ordures et décident de jeter leurs ordures juste à côté ?»* (Responsable Mairie de Pouytenga) ;
- *« Les questions d'assainissement sont importantes, en particulier la gestion des excreta. Après sa propre chambre, normalement ce sont les WC qui viennent en termes de propreté, or dans les pratiques quotidiennes, l'on ne s'inscrit pas dans une mentalité préventive, il y a d'énormes problèmes d'assainissement ici »* (Médecin Chef du District sanitaire de Pouytenga) ;
- *« Il y a un véritable problème de citoyenneté, d'incivisme même ; les gens attendent tout de la commune sans se demander ce qu'ils peuvent eux lui apporter »* (Responsable Mairie de Pouytenga) ;
- *« Pour eux, tous les devoirs et obligations sont à la Commune, eux n'ont que des droits, ils refusent de payer les taxes»* (Responsable Mairie de Pouytenga) ;
- *« On perçoit que la population n'a pas compris et ne s'est pas encore approprié la décentralisation quand certains vous disent que la Commune est venue trouver le marché et que, donc, le marché ne saurait lui appartenir, d'où le refus de payer les taxes ! »* (Responsable Mairie de Pouytenga).

L'analyse des points de vue et opinions, sur la base des interviews individuelles des directeurs d'écoles, des majors des centres de santé, des gestionnaires de gares et marchés et des locataires et gérants de latrines publiques, montre que leurs avis rejoignent ceux des usagers sur le bien-fondé des latrines publiques, l'insuffisance d'ouvrage, mais aussi le manque d'entretien et des problèmes d'hygiène au niveau des latrines publiques. Ceci rend l'élargissement de l'offre, l'amélioration de la gérance et du nettoyage, la formation des gérants et la sensibilisation des usagers impératifs, comme des pistes visant à infléchir la situation actuelle.

8.4.4. Les latrines publiques : entre faiblesse de l'offre et défaut d'hygiène

Du point de vue des responsables, les latrines publiques sont d'une importance capitale et constituent une bonne option en matière de santé publique (*« contribuer à éviter les maladies », « assainir le milieu de vie »* etc.). Elles sont donc indispensables dans les lieux publics». Pour l'un des interviewés, *« les latrines publiques montrent le niveau de développement d'une ville »*.

La fonction pratique des latrines serait de bannir les comportements négatifs de la population (*« Les latrines publiques sont indispensables pour éviter que les gens urinent partout le long des murs »*). Dans les écoles plus spécifiquement, elles sont censées garantir la santé des enfants (*« un outil indispensable dans la lutte contre le péril fécal »*) et protéger leur environnement immédiat. Leur fonction sociale et morale est également soulignée

(*« en matière de dignité, les latrines offrent un confort »*). Mais partout se pose le problème d'entretien des latrines : aussi bien en milieu domestique qu'en milieu public.

Les responsables interviewés reviennent régulièrement sur les problèmes d'entretien et la faiblesse de l'offre (*« les latrines sont insuffisantes »*) : il est vrai que l'offre actuelle n'arrive pas à couvrir une demande qui augmente avec la croissance démographique de la ville. Mais l'autre problème souligné est le manque d'entretien des infrastructures existantes (*« les latrines publiques sont sales en général »*). Quand l'accès à l'eau est rare ou inexistant, l'accès à l'assainissement se pose avec encore plus d'acuité (*« le problème de l'accès à l'eau se pose partout, même les citadins n'ont pas d'eau courante », « une école sans point d'eau rend la vie difficile aux élèves et aux enseignants »*). En définitive, *« mal gérées, mal utilisées, mal nettoyées, les latrines publiques contribuent à diffuser les mêmes maladies contre lesquelles elles étaient censées lutter »*.

Les mauvais comportements des uns et des autres pose la question de la citoyenneté selon certains interviewés : *« il y a un manque de citoyenneté avec ces sachets et emballages jetés partout, et quand les gens urinent et défèquent partout ; regardez le Ghana voisin qui est épatant en matière de citoyenneté » ; « au niveau des latrines, les gens font ce qu'ils veulent, alors que les latrines doivent nous permettre d'éviter des maladies, il en résulte un désordre total : manque d'hygiène, manque de matériel et de produits de nettoyage et de désinfection, des portes qui ne se ferment ou des cabines sans portes, des odeurs à l'intérieur et à l'extérieur, des dalles détériorées avec tous les risques pour les usagers ».*

Le champ d'analyse de la mise en place et de la gestion des ouvrages d'assainissement montre le déficit de citoyenneté qui caractérise les comportements des individus et influe sur la salubrité et le niveau d'entretien des latrines plus spécifiquement. Le rapport distancié au bien collectif, mis en exergue dans l'étude de cas de Pouytenga, à travers les divergences de perceptions et de stratégies entre municipalité et citoyens impacte négativement l'entretien et remet en cause la durabilité des infrastructures d'assainissement, en l'occurrence les latrines publiques.

Conclusion de la partie 3

Dans cette partie de la thèse, la troisième hypothèse présupposait une inadéquation entre l'offre publique de latrinisation et la demande sociale, explicative des contraintes d'accessibilité à l'équipement latrine.

Si l'on revient plus spécifiquement sur l'offre de latrinisation, il s'agissait de voir dans quelle mesure elle est à la hauteur de la « demande », du point de vue du déploiement de l'action publique, des projets qui développent des initiatives et mettent en place des réalisations physiques et des actions de sensibilisation. Quant à la demande, la question était de savoir si elle est effective et capable de « recevoir » l'offre du point de vue de la capacité et de la motivation des individus et des ménages à acquérir et à s'approprier les équipements, mais aussi du point de vue des pesanteurs socioculturelles éventuelles et des contraintes endogènes.

De l'instruction des variables de cette hypothèse, il ressort que la rencontre entre l'offre et la demande de latrines, et d'ouvrages d'assainissement en général, est fonction des conditions technologiques, méthodologiques, technologiques, financières, institutionnelles, sociologiques et environnementales de part et d'autre. La nature de l'offre évolue sur différents aspects : à la construction d'ouvrages d'assainissement se greffent des activités d'accompagnement des communes sous forme d'appui à la maitrise d'ouvrage, et de renforcement du secteur privé local (artisans constructeurs, maçons, pré-fabricants de latrines).

Cependant, malgré les options politiques prises, les stratégies d'intervention élaborées et les ressources mobilisées, les taux d'accès à l'assainissement sont très en-deçà des résultats escomptés. Par ailleurs, les problèmes d'harmonisation des interventions entre les ministères induisent des difficultés d'ordre structurel qui amenuisent la portée de l'offre. Les différents instruments organisationnels de coordination du secteur - Cadre Unifié d'Intervention'' (CUI) en place depuis 2006 et Cadre unifié de coordination de l'assainissement (CUCA) et prévue par le Programme post 2015 - n'induisent pas encore un niveau performant de coordination et d'harmonisation des interventions dans le secteur de l'assainissement. A ces difficultés s'ajoutent les contraintes de ressources financières et humaines auxquelles sont confrontées les communes. Ces différentes limites institutionnelles, financières, structurelles et opératoires, qui caractérisent l'offre d'assainissement au Burkina Faso, expliquent les difficultés à élargir l'accessibilité et la couverture en ouvrages d'assainissement.

Quant à la dimension « soft », sa prise en compte dans l'analyse de l'offre et dans la discussion de notre hypothèse est importante dans la mesure où les intervenants du secteur s'accordent à la considérer comme le pendant complémentaire et indispensable des réalisations physiques. Les interventions en matière d'assainissement s'orientent ainsi, de plus en plus, vers une dimension de communication pour le changement de comportement. En effet, l'offre de latrinisation, outre la construction des latrines, porte sur un volet de sensibilisation à l'hygiène et à la santé qui vise à stimuler la demande, à renforcer l'appropriation et à inculquer de nouveaux réflexes hygiéniques.

Mais, comme nous l'avons montré dans l'analyse des représentations sociales, les bonnes intentions des programmes de sensibilisation IEC et CCC sont lentes à se concrétiser du fait de la distanciation entre discours hygiéniste normé et référents culturels.

L'accessibilité à l'équipement-latrine suppose par ailleurs une « demande » de la part de ceux que le lexique du développement désigne sous le vocable de « bénéficiaires ». L'offre que nous venons d'évoquer n'est pertinente que si elle répond à une demande locale. Or, beaucoup d'intervenants du segment de la latrinisation estiment que cette demande est inexistante ou, à tout le moins, faible. De fait, il est important de l'examiner dans la discussion de cette hypothèse relative à l'accessibilité à la latrine.

L'analyse de la demande montre que les pesanteurs culturelles incriminées quant à l'étroitesse de la demande doivent être relativisées, au regard des paramètres matériels qui y concourent également, en termes de choix stratégiques des ménages. Le niveau de pauvreté et les difficultés des ménages à faire face aux besoins primaires d'alimentation et de santé réduisent les opportunités à acquérir cet équipement, et conduisent à opérer un arbitrage en défaveur de la latrine, sans que ces choix ne traduisent exclusivement et systématiquement un « rejet » et une « absence de demande ».

L'accessibilité à la latrine reste réduite du fait de l'inadéquation entre offre et demande de latrines : l'offre de latrinisation ne pourrait coïncider avec la demande qu'à la condition d'intégrer les multiples paramètres qui expliquent la « timidité » de cette demande.

Dans cette partie de thèse, la quatrième hypothèse présumait une incidence des modes de gouvernance et des dispositifs de gestion sur la durabilité des latrines existantes. Ceci imposait d'analyser l'efficacité des systèmes de gestion et d'évaluer le comportement des usagers en termes d'utilisation et d'appropriation des installations en place. En effet, le processus de latrinisation se conçoit, en plus de la construction de nouveaux ouvrages, en termes de maintenance des infrastructures déjà réalisées.
Même si les dispositifs de gestion diffèrent selon qu'il s'agit des latrines domestiques ou des latrines des lieux publics, à savoir les latrines ''institutionnelles'' (écoles et centres de santé) et les latrines publiques (gares routières et marchés), l'on observe partout un déficit d'entretien des équipements.
Dans les concessions, où le type de latrine est ''traditionnel'' du fait du coût prohibitif des autres technologies et du choix de latrines ''sèches'' plus facile à entretenir, le niveau d'entretien par la famille reste néanmoins très faible. Une situation qui, du fait de la difficulté à mobiliser le matériel de nettoyage adéquat et des produits de désinfection, entraine des nuisances olfactives. Celles-ci constituent l'une des causes principales qui détourne certains ménages de la mise en place la latrine dans la concession ou qui les conduit à l'installer hors de la cour de la concession. La répartition du travail d'entretien et de maintenance des latrines selon le genre (nettoyage-balayage par les femmes et les filles, vidange par les hommes et les garçons), qui mobilise la main-d'œuvre familiale, n'arrive pas cependant à prendre en charge la gestion des latrines dans les domiciles du fait des contraintes logistiques et pécuniaires.
Au niveau des latrines ''institutionnelles'', le système d'entretien se caractérise essentiellement par le bénévolat, et des formes non formelles d'organisation de l'entretien.

En effet, la mise à contribution des élèves, des gérants bénévoles, des manœuvres, des accompagnants des malades et des usagers, montre ses limites dans la prise en charge de l'entretien, notamment au niveau des écoles et des centres de santé.

Quant aux modes de gestion des installations dans les gares et marchés centraux, les dispositifs d'organisation de l'entretien montrent une diversité de schémas : gestion ''informelle'' dans les gares privées, gestion affermée dans les gares et marchés relevant de la municipalité. Cette dernière forme de gestion, assez récente dans les choix des mairies à confier leurs installations sanitaires à travers des conventions de gérance et que nous avons analysée plus finement, montre que l'exploitation d'une latrine publique est une activité rentable. Même si l'eau et la vidange constituent des charges fixes importantes, l'exploitation des latrines publiques permet de subvenir aux besoins des familles des locataires et des gérants qui s'engagent dans les conventions de gérance avec les municipalités.
Malgré ces formes d'exploitation formelles des latrines, l'on ne peut conclure à une appropriation des latrines si l'on considère les comportements des usagers, les conflits de gestion et d'usage des latrines qui impliquent différents acteurs et le mauvais état des installations sanitaires existantes. Ce déficit d'appropriation remet en cause la durabilité des latrines et freine le processus de latrinisation.

Nous avons mis en évidence le rôle des communes comme maitres d'ouvrage, suite aux compétences transférées dans les domaines de l'assainissement et de l'eau au Burkina Faso. Mais l'analyse de la gestion des latrines publiques illustre toutes leurs difficultés à exercer pleinement cette fonction de maîtres d'ouvrage. Leurs contraintes de mobilisation de ressources et leurs faibles ressources humaines amoindrissent leur capacité de suivi et de renouvellement de leurs infrastructures. Les griefs que les citoyens, usagers et personnes en contrats de gérance leurs adressent, la défiance et les récriminations mutuelles entre « gouvernants » et « gouvernés » expriment au fond le difficile cheminement vers la construction d'une citoyenneté. Dans les villes moyennes en devenir où la conscience citoyenne est déficitaire, les individus et les groupes d'appartenance divers privilégient les relations personnelles ou familiales, les liens d'affaires, le capital social au détriment d'une adhésion à une dynamique citoyenne formelle.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette thèse, il est temps de tirer quelques constatations consécutives à la confrontation de nos cadres d'analyse, de nos modes d'investigation et des données factuelles qu'il nous a été donné de réunir sur nos « terrains ». Que nous livre l'instruction de nos résultats pour valider ou infirmer les hypothèses que nous avons formulées dans le cadre de notre recherche ? Quels sont nos apports et les limites sur le sujet traité dans cette thèse?

Globalement, la thèse a montré que dans la trame de l'assainissement, le segment « latrinisation », au centre de notre intérêt heuristique, reste un défi majeur des processus d'urbanisation au Burkina Faso. Les villes moyennes peuvent-elles prétendre à l'urbanisation, au statut de « ville », au quitus d'une bonne administration communale de villes et villages demandeurs de services, en mésestimant la gestion des excreta et des déchets ? Là est l'un des défis capitaux, non seulement des villes moyennes de Ouahigouya, Dori, Houndé et Pouytenga, analysées dans cette thèse, mais aussi du processus global d'urbanisation au Burkina Faso. La diffusion de la latrine au Burkina Faso et les processus attenants, telle que l'action publique tente de les mettre en place et de les organiser, se confrontent à des contraintes d'ordres techniques, sociologiques, organisationnelles et opératoires que nous avons analysées dans une perspective large.

Une analyse holiste de la problématique de latrinisation : entre représentations, pratiques et gouvernance

Dans une approche holiste de la problématique de gestion des excréta et de la latrinisation, la thèse a traité du sujet sous des angles divers, montrant toute sa complexité. La question initiale, relative aux freins de la diffusion des latrines, a été discutée tout au long de la thèse, tant sous les angles des représentations sociales et des logiques d'action qui portent les pratiques, que sous celui des dimensions contextuelles relatives à l'accessibilité à l'équipement « latrine » (en termes d'offre et de demande), à la gouvernance et aux dispositifs de gestion des latrines.

Cette complexité des représentations sociales, concernant le rapport des individus au déchet (notamment les déchets solides), a été analysée, dans la littérature, sous des perspectives évoquant les liens entre sociabilité et déchets (Bouju et Ouattara 2002), l'instrumentalisation des ordures qui influe sur leur gestion (Guitard 2012) et induit des dysfonctionnements concernant les systèmes de gestion des déchets (Blundo, Hahonou, Olivier de Sardan 2002). Les relations conflictuelles entre municipalités et citadins (Bouju 2010), sur fond de logiques antagoniques entre acteurs (Traoré M.Y., 2011, Sorry et Tallet 2012), ont également été analysées dans des publications relativement récentes en sciences sociales et ont servi de socle à notre thèse.

Dans cette thèse, nous proposons de compléter ces travaux en abordant d'autres dimensions, sur une thématique (la gestion des excreta et la latrinisation) peu abordée en sciences sociales. Comme précédemment mentionné, nous avons donc traité ce sujet dans la perspective des représentations du propre et du sale, en considérant par ailleurs leurs dimensions spatiales et ontologiques, leurs liens avec les excreta et le processus de

latrination, les pratiques subséquentes des acteurs dans la sphère domestique et l'espace public, dans la ville moyenne et son hinterland rural. Nous avons aussi mis l'accent sur la confrontation des acteurs face aux installations sanitaires et aux dispositifs de gestion des équipements du point de vue de la gouvernance municipale et de la citoyenneté.

L'influence des représentations sociales du propre et du sale sur les processus de latrinisation

La première hypothèse de la thèse présumait que les représentations sociales et symboliques des communautés, relatives au propre et au sale en général et à la symbolique de la latrine plus spécifiquement, influencent le processus de latrinisation, tant dans la sphère privée que dans la sphère publique. Cette hypothèse a conduit à questionner les référents culturels des communautés, en tentant de les relier aux actes individuels posés par les acteurs des processus de latrinisation. Ainsi, nous avons tenté de dépasser une approche ciblant seulement les facteurs culturels pour montrer la nécessité de raisonner de façon holistique en considérant plusieurs facteurs.

L'analyse de ces représentations sociales a mis en exergue la valorisation de la propreté dans ses perceptions vitales, biomédicales et esthétiques : assurer la propreté exige, du point de vue des populations, un effort individuel, et ceci dépend des comportements de ceux qui vivent ensemble dans la concession, le quartier, le village ou la cité, d'où une dimension collective. C'est cet effort à fournir (tant du point de vue individuel que collectif) qui explique la connotation ontologique de la notion de propreté (hygiène corporelle, hygiène alimentaire, actes et comportements de sociabilité). Elle complète ainsi la dimension technique et instrumentale (salubrité physique du cadre vie, actes quotidiens et répétés de balayage, de rangement des objets, de lavage des ustensiles, etc.). Ainsi, dans les différents espaces de vie, la vision des populations est celle d'une salubrité qui englobe autant les questions logistiques que les dimensions anthropiques et la responsabilité quotidienne des personnes.

Parmi les catégories représentationnelles que nos enquêtes ont révélées, la gestion des excréta tient une bien moindre place que la ''gestion des déchets solides'' qui constitue la composante primordiale dans l'image de la propreté, aussi bien dans l'espace public que dans l'espace domestique. Par ailleurs, la propreté, au-delà de sa dimension logistique, est perçue sous l'expression d'une forme de ''sociabilité''. Cette dimension indique que, du point de vue des individus et des communautés, la salubrité est une affaire collective qui requiert sociabilité, solidarité, responsabilité individuelle et citoyenneté. Enfin, nous avons constaté que le lien entre l'insalubrité et la survenue de maladies est bien perçu par les ménages et tous les autres acteurs. La question de la qualité de l'eau, notamment potable, dont le caractère biologique vital est mentionné, n'est cependant pas suffisamment incluse dans ces perceptions directes et globales de l'assainissement.

Ces représentations développées dans la thèse – socle potentiel de messages pour les processus de latrinisation, aussi bien dans la sphère privée que dans la sphère publique – infirment les idées reçues qui stigmatisent une certaine ''ignorance'' des populations et une absence généralisée de prise de conscience des populations quant au péril fécal.

Les perceptions ambivalentes qui influencent la latrinisation

La thèse a montré l'ambivalence de l'image associée à « l'outil latrine ». D'un côté, la latrine véhicule une symbolique plurielle « positive » : objet utilitaire garantissant la santé, équipement qui assure une commodité sociale, qui permet de préserver une certaine intimité et qui garantit la dignité, quand bien même il est entouré de beaucoup de pudeur et de pesanteurs qui expliquent souvent la réticence à l'utiliser. De l'autre, la latrine renvoie une image négative : source d'odeurs et de dépenses supplémentaires, nid de moustiques et de cafards, lieu dangereux du fait des risques de chutes et de contamination.

La perception de la latrine comme objet d'«utilité pratique » et de « commodité sociale » n'en fait cependant pas un ''outil sanitaire'' indispensable dans la perception des populations. Le paradoxe à ce sujet est qu'on ''adopte'' la latrine pour son « utilité pratique » parce qu'on ne peut plus aller loin, en parcourant de longues distances, pour faire ses besoins à l'air libre du fait de la nature de l'urbanisation et qu'on estime que la latrine est une « commodité sociale » parce qu'on est gêné quand on reçoit un étranger dans une concession sans latrine. Nous en concluons que la présence de la latrine dans la concession ne garantit pas son ''acceptation'' et son utilisation effective : dans la concession, elle est souvent destinée aux enfants, aux personnes impotentes et aux étrangers. Certains blocages liés à la pudeur freinent l'utilisation de la latrine : il faut se ''cacher'' face aux ménages qui résident dans la concession, a fortiori face aux habitants du quartier pour ce qui concerne la fréquentation des latrines publiques.

L'utilité des latrines n'est pas mise pas en cause, mais les inconvénients, liés aux raisons représentationnelles et aux risques objectifs des latrines tels que relevés par l'analyse, peuvent expliquer la dépréciation de la latrine, sa faible acceptation et son utilisation minimale aussi bien dans la sphère domestique que dans l'espace public. Ceci peut, selon nous, remettre en cause l'adhésion à cet équipement et freiner la motivation à l'acquérir et à l'utiliser.

Des pratiques d'hygiène et d'assainissement balançant entre « latrines » et « nature »

La deuxième hypothèse présupposait que les pratiques quotidiennes des populations, relatives à l'assainissement et à leur rapport à la latrine, sont guidées à la fois par des habitudes d'usages dans les sphères domestique et publique, et par des logiques individuelles spécifiques. La thèse a montré, à ce propos, que les comportements en matière d'hygiène et d'assainissement sont marqués du sceau de « l'habitus » : qu'il s'agisse de la gestion des eaux noires ou des eaux grises qui sont déversées dans les ruelles, de la cohabitation homme-animaux ou de la question du lavage des mains, certaines conceptions culturelles justifient la perpétuation des pratiques et contredisent le discours hygiéniste normatif.

Dans la sphère domestique, la latrine est en compétition avec « la nature » : outil relégué à un plan secondaire dans l'équipement des ménages, l'on s'en détourne souvent pour « aller en brousse », par choix délibéré ou sous la contrainte pratique. Le phénomène de la défécation à l'air libre n'est pas que ''rural''. Dans les villes moyennes en effet, les comportements ''urbains'' et ''ruraux'' en matière d'insalubrité domestique et publique et de

pollution environnementale se rejoignent, s'imbriquent et se confondent dans une sorte de continuum d'usages : les pratiques du domicile se transposent aux lieux publics et celles du village à la ville. Nous avons expliqué en quoi cette défécation à l'air libre constitue un « fait social total » par l'imbrication de facteurs matériels, économiques, financiers et sociétaux qui participent à son interprétation.

Mais dans la sphère publique, notre thèse a montré également qu'en l'absence, voire même en présence de latrines dans leur cour, les ménages utilisent souvent les latrines publiques, confirmant l'importance et la pertinence de ces ouvrages dans le processus de latrinisation, même si un quart des usagers des latrines publiques continuent toujours d''utiliser'' « la brousse » comme lieu de défécation habituel, tout en l'alternant avec l'utilisation des latrines publiques. Ces pratiques évoluent cependant, sous l'emprise des risques de la défécation à l'air libre, des commodités pratiques, des référents de pudeur et de dignité, de la densification de l'habitat, de l'accroissement démographique et de certains messages ciblés portés par divers acteurs institutionnels (coopérations techniques, projets, ONG, etc.)

Utilisation des latrines publiques : un continuum de pratiques

Concernant les latrines publiques, plus rarement documentées, d'où l'intérêt de les considérer de façon approfondie, la thèse a traité des pratiques et du rapport à la latrine, de la sphère domestique à la sphère publique, et de la campagne à la ville. Il s'agissait d'observer en quoi un continuum de mauvaises pratiques impacterait l'utilisation et l'état des latrines. Cette problématique du continuum d'usages a été abordée en termes de reproduction et de transposition de comportements, de la maison à l'espace public, dans un contexte de déplacements quotidiens de populations pour les activités économiques et pour l'accès aux services sociaux de santé, d'éducation et d'administration, et d'une offre de latrines publiques qui s'adresse aux populations de la ville-centre et à celles des villages proches.

Notre thèse a montré que l'état défectueux des latrines peut en partie être interprété à travers ce « continuum » de mauvaises pratiques sans l'imputer cependant uniquement aux populations rurales qui fréquentent les latrines des villes. En effet, le mauvais état des latrines publiques et le rapport à la latrine d'une manière générale sont fonction de facteurs multidimensionnels qui concernent aussi bien les ruraux que les citadins.

Une accessibilité à la latrine freinée par l'inadéquation entre l' « offre » et la « demande »

Dans la troisième hypothèse, les contraintes relatives à l'accessibilité et à la diffusion des latrines ont été questionnées par rapport à l'offre publique de latrinisation (par les promoteurs de latrines) et la demande sociétale (sous l'angle du besoin et de la capacité des ménages à se doter des équipements et à se les approprier).

L'analyse de la question montre une inadéquation entre l'offre et la demande de latrines qui tient plus à des difficultés pratiques qu'à un ''rejet'' de la latrine par les populations, rejet qui relèverait exclusivement de considérations culturelles. On met souvent exagérément en avant ce postulat de la méconnaissance des populations concernant les risques sanitaires et les freins culturels qui justifieraient toutes leurs pratiques. Mais les éléments d'analyse

ébauchés dans cette thèse relativisent la place des ''pesanteurs culturelles'' et la complètent par d'autres paramètres, notamment matériels. Le coût élevé des latrines améliorées restreint leur diffusion auprès d'une grande partie des ménages interviewés à cause du niveau de pauvreté auquel ils sont confrontés. En effet, les conditions contextuelles locales influencent les choix stratégiques des ménages et les incitent, en général, à conférer une place marginale à la latrine dans l'échelle des besoins pratiques. Ainsi, la latrine reste « secondaire » face à des préoccupations « prioritaires » telles que l'alimentation, les soins de santé, la scolarisation, etc..

L'offre a du mal à s'ajuster à la demande dans la mesure où les messages d'information et de communication proposés par les intervenants en assainissement n'arrivent pas à intégrer la complexité et les interactions entre les paramètres variés que nous avons documentés dans la thèse. L'offre est en outre décalée par rapport aux conditions de vie et d'habitat des ménages et des usagers, mais aussi face à une demande qui s'exprime dans une pluralité de territoires.

La thèse a ainsi montré que l'évaluation de la demande en latrines doit donc prendre en compte - en plus des facteurs réprésentationnels - des paramètres relatifs aux conditions économiques locales, aux niveaux de pauvreté, et subséquemment aux choix stratégiques des populations, ainsi que leur motivation et leur capacité à s'approprier l'équipement. Cette conclusion à laquelle nous aboutissons pourrait guider vers une méthodologie renouvelée qui placerait la latrine dans un champ d'action plus large : stimulation et adaptation à la demande, appui aux systèmes de production et relèvement du niveau de vie des populations, incitation à l'émergence d'un marché de l'assainissement par un soutien plus affirmé aux artisans et micro-entreprises (maçons, éboueurs, etc.) qui opèrent dans le secteur, fonctionnalité de la chaîne d'approvisionnement en matériaux, appropriation et maitrise d'ouvrage des technologies, synergie eau-assainissement etc.

L'appropriation et la durabilité des latrines mises en cause

La quatrième hypothèse questionnait la durabilité des équipements relativement aux modes de gouvernance et aux dispositifs de gestion des latrines. Plus spécifiquement, la question de la durabilité a été analysée à l'épreuve de la maintenance des latrines en milieu domestique, des modes de gestion des ouvrages dans la sphère publique, des comportements des usagers et du rôle des municipalités qui tentent d'assumer leur mission de maitre d'ouvrage dans la sphère publique.

Les modes de gestion des latrines diffèrent, mais dans l'ensemble, qu'elles soient installées en milieu domestique ou dans l'espace public, elles présentent toutes un faible niveau d'entretien. Si, dans les concessions, l'on assiste à une prise en charge familiale de l'entretien de ces latrines essentiellement auto-construites, en milieu ''institutionnel'' (écoles, centres de santé), c'est le bénévolat qui prédomine, tandis que dans les gares routières et les marchés, ces installations sont exploitées à travers des conventions de gérance.

L'analyse détaillée qui a porté sur les sites de latrines publiques, dans les gares, marchés et aires de stationnement de camions, a décrit ces schémas de gérance, variés, qui mobilisent

une diversité d'acteurs (locataires, gérants, aides-gérants et sous-locataires) aux intérêts souvent antagonistes. La thèse a montré également que ces formes d'exploitation constituent une véritable activité économique, rentable pour les locataires. A contrario, ces conventions de gérance ne profitent pas aux municipalités en termes de ressources financières pour garantir la maintenance et le renouvellement des ouvrages. Ceci remet en cause la durabilité et la réplicabilité des infrastructures. L'attitude des usagers face à la latrine publique, la déconsidération des gérants des latrines et, en général, des personnes travaillant ''dans les déchets'', l'utilisation déficiente de la cabine des latrines et le faible niveau d'entretien indiquent que l'appropriation n'est pas encore effective.

Au-delà des latrines, le rapport des citoyens à la salubrité et à la gestion de l'espace public met la question de la citoyenneté au cœur du sujet. Les communes analysées se caractérisent par ailleurs par la faiblesse de leurs ressources financières et humaines ce qui réduit leur capacité à remplir leur mission d'action publique. Les installations sanitaires qu'elles tentent de mettre en place dans les lieux publics sont conçues sans dispositifs d'accompagnement et de suivi. Ce déficit de gouvernance ne permet donc pas de garantir la durabilité et le renouvellement des infrastructures.

L'ensemble de ces constats, issus d'une recherche empirique approfondie, nous conduit à présenter quelques limites de la thèse et à dégager quelques perspectives et prolongements.

Limites et perspectives de la thèse

Les limites sont inhérentes à la conduite d'une étude fondée sur le matériau des données vivantes[143] : il y a toujours un risque de biais[144] dans l'extraction des données de terrain.

Dans notre thèse s'y ajoute la difficulté de traduction de l'enquêté à l'enquêteur, liée parfois aux différences de champ lexical (nonobstant le temps pris pour former les brigades d'enquêteurs lancées à l'assaut des douze sites ayant relevé de nos investigations).

[143] Cette nécessaire relativisation des données vivantes et la complexité de leur interprétation est clairement expliquée par MENDRAS, H. (1996), Eléments de sociologie, Paris, Armand Colin, 248 p, édition originale : 1989. Il explicite la question en ces termes : « Comment connaitre la « mentalité » d'un individu ou d'un groupe ? La première manière est de les regarder agir, d'observer leur comportement qui trahit leurs mœurs mais aussi leur mentalité, pour employer ces mots du langage courant. La seconde manière est de demander aux membres du groupe de s'exprimer, non plus en actes mais en paroles. Et comme chacun sait, il y a souvent une différence notable entre ce que les gens font et ce qu'ils disent ; de plus ce qu'ils disent n'est pas toujours cohérent, sans pour autant qu'ils mentent. Le rôle du sociologue est ensuite d'interpréter ces comportements et ces « expressions verbales » pour en faire une description explicative et éventuellement prédictive…Pour savoir si les gens croient en Dieu vaut-il mieux le leur demander explicitement ou regarder si le dimanche ils vont à l'église ? Ni l'un ni l'autre, car aller à la messe et affirmer verbalement une croyance peuvent être simplement des manifestations de convenance sociale et l'enquêteur ne peut en inférer directement une croyance sans un jeu complexe d'interprétations ». p 57-58

144 De Singly, F. note fort à propos, à ce sujet, que toute enquête comporte des « biais » inévitables et qu' « un questionnaire ne décrit jamais exhaustivement une pratique et lorsqu'il approche trop précisément cette activité, les données seront ensuite regroupées, recodées pour éviter l'éparpillement et rendre possible l'analyse statistique ». , DE SINGLY, F. (1997) L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Paris, Editions : Nathan Université, 126 p., édition originale : 1992, p 21

Par ailleurs, les conditions de réalisation des enquêtes ont imposé parfois un arbitrage, certaines variables ayant été, de ce fait, développées plus que d'autres (latrines publiques versus latrines domestiques, gestion du « hard » versus analyse des processus « soft » au niveau de l'analyse des politiques).

Ainsi, l'entretien des latrines publiques est plus documenté du fait de leur accès plus facile pour l'enquêteur, compte tenu de leur caractère public. Une analyse aussi approfondie de l'entretien des latrines domestiques aurait impliqué des passages répétés dans l'habitat des ménages et une familiarisation avec eux qui n'étaient pas à la portée de nos moyens d'enquête. De même, la dimension soft a été moins étudiée car nous n'avons pas eu l'occasion d'effectuer des enquêtes aux moments où des actions d'IEC étaient réalisées sur certains sites par les agents des ONG, des agences de coopération et des services déconcentrés qui interviennent dans le secteur.

Prolongements de la thèse

Pour mieux cerner les obstacles auxquels le processus de latrinisation au niveau domestique faisait face, nous avons évoqué le caractère sommaire de l'habitat dans lequel vit une grande partie des ménages, la promiscuité qui règne dans certaines concessions du fait du grand nombre de ménages. Concernant les latrines publiques, notamment au niveau des écoles, nous avons fait le lien entre leur usage abusif par les adultes qui vivent à proximité et l'insuffisance des latrines domestiques dans les quartiers périphériques et les villages de l'hinterland. Nous avons montré aussi qu'on ne peut analyser le déficit d'entretien des latrines publiques sans évoquer la pénurie de moyens auxquelles les institutions dont elles dépendent sont confrontées. Ainsi, les carences au niveau de l'entretien des latrines scolaires ne peuvent être vraiment caractérisées sans mettre l'accent sur l'ampleur des problèmes vécus par les établissements tels que l'insuffisance des vivres et des condiments pour les repas des enfants et la mauvaise hygiène des cantines à cause du manque de récipients, d'eau. Ces aspects mériteraient donc des investigations plus poussées dans des travaux futurs.

Au plan des méthodes et des modes d'investigation, la combinaison de méthodes qualitatives et de quantification (par une variation d'outils et d'unités d'analyse) pour traiter le sujet, et la démarche de ''catégorisations à postériori''[145] adoptée ont permis d'approcher les tendances globales vers lesquelles les choix individuels conduisent. L'identification de ces tendances peut guider, non seulement dans la compréhension du phénomène, mais aussi au plan opératoire, dans la formulation des projets de promotion d'assainissement et la gestion des infrastructures existantes : au niveau des latrines publiques par exemple, outre la sensibilisation des usagers et des gestionnaires, les constatations montrent que les pistes relatives à l'entretien et au renouvellement des infrastructures sont déterminantes et

[145] Au sujet de cette distanciation d'avec la réalité construite, Marc Augé et Jean-Paul Colleyn invitent le chercheur à s'efforcer de « remettre en cause ses propres classifications, ses propres découpages de la réalité, afin de vérifier qu'il ne crée pas lui-même l'objet qu'il prétend étudier », AUGE, M. et COLLEYN, J.P (2007) L'anthropologie, Paris, Editions : PUF, Collection Que sais-je ?, p. 82.

appellent une maitrise d'ouvrage communale assumée. Ainsi, les interactions entre recherche et opérationnel apparaissent de manière évidente, et devraient donner lieu à des pistes de réflexions plus poussées à l'avenir.

La délimitation heuristique de la thèse a pris soin de circonscrire la recherche sur une composante particulière, à savoir la latrinisation, soumise à l'analyse sociologique. Chemin faisant, l'analyse du cadre institutionnel, que nous avons abordée dans la première partie de la thèse, nous indique que l'efficacité du secteur de l'assainissement tient à ces paramètres de type organisationnels et structurels. L'un d'entre eux est la dimension institutionnelle qui nous semble être un domaine d'analyse porteur, mais peu abordé dans les travaux actuels et traité de manière somme toute marginale dans la thèse. Nous nous sommes interrogés sur l'efficacité du cadre institutionnel de l'assainissement au Burkina Faso. Il n'est pas sans intérêt de l'analyser avec plus d'attention. Les constructions institutionnelles récentes qui modifient continuellement les rôles des acteurs et leurs interrelations ont-elles les moyens de leur politique en termes de dispositifs méthodologiques, de ressources financières et de personnel? Les réponses à cette question permettront assurément de comprendre d'autres types de problèmes que rencontre le secteur de l'assainissement en général, autour d'autres travaux de recherche à conduire pour appréhender le sujet dans sa complexité.

BIBLIOGRAPHIE

AITEC (Association Internationale des Techniciens Experts et Chercheurs) (1994) L'eau et l'assainissement dans les villes du monde, Paris : AITEC, 9 p.

ALBIGES L. (2007) « Gestion des déchets et assainissement à Fada N'Gourma (Burkina Faso). Deux réalités, un récit », Étude Récit n°20, Ouagadougou, Laboratoire Citoyennetés, 39p.

AMBLARD, H. et al. (1996) Les nouvelles approches sociologiques des organisations, Paris, Editions : Seuil, Coll. : Sociologie, 244 p.

AMCOW (2010) Approvisionnement en eau potable et assainissement au Burkina Faso, Traduire les financements en services à l'horizon 2015 et au delà, Abuja : AMCOW, 36 p.

ASSEMBLEE NATIONALE (2013) Loi n° 006-2013 / AN portant code de l'environnement au Burkina Faso

AUGE, M. et COLLEYN, J.P (2007) L'anthropologie, Paris, Editions : PUF, Collection Que sais-je ?, 127 p.

BAD, OCDE, PNUD (2015) Perspectives économiques en Afrique, Burkina Faso 2015

BALANDIER, G. (1971) Sens et puissance, les dynamiques sociales, Paris, Editions : Presses Universitaires de France

BANQUE MONDIALE / BNWP Burkina Faso (2008) Revue des dépenses publiques Secteur de l'Eau et de l'Assainissement en Milieu Rural. AFTU 2 46 p.

BARLES, S. « La boue, la voiture et l'amuseur public. Les transformations de la voirie parisienne, fin XVIIe – fin XIXe siècles », *Ethnologie française* 2015/3 (N° 153), p. 421-430. DOI 10.3917/ethn.153.0421

BARON, C. (2014) « ''Corporatisation'' dans le secteur de l'eau potable, L'ONEA, une expérience inédite en Afrique de l'Ouest (traduction) » in McDonald, D. A. (dir.) Rethinking Corporatization and Public Services in the Global South, Editions : Zed Books, pp ….

BARON, C. et BONNASSIEUX, A. (dir.) (2013) Amélioration des conditions d'accès à l'eau et l'assainissement et réduction de la grande pauvreté et de la vulnérabilité dans les quartiers d'habitat précaire (Niamey, Ouagadougou), Rapport, Paris : Projet de recherche pour l'Agence Française de Développement 2011-2013.

BAZIE, J.-B. (2014) *« Le rôle des ONG : de la réalisation de points d'eau à l'accompagnement de la maitrise d'ouvrage des services d'eau et d'assainissement au niveau local »*, in Jamati Claude, (2014), (dir.), L'Afrique et l'eau, Paris, Edition : Alpharès, p. 144

BEAU, S. et WEBER, F. (2003), Guide de l'enquête de terrain, Produire et analyser des données ethnographiques, Paris, Editions : La découverte, 357 p., édition originale : 1997

BERE, A.C. (2011), Field note sur la stratégie de promotion de l'assainissement autonome, Rapport final, Ouagadougou : ONEA, 83 p.
BERTHELOT, J.-M. (1991) La construction de la sociologie, Paris, Presses Universitaires de France, Coll. : Que sais-je ?

BERTRAND, J. et GELI, H. (2015) L'ONEA, Office National de l'Eau et de l'Assainissement du Burkina Faso, de la faillite à l'excellence, histoire extraordinaire d'une transformation, Paris, Editions : Foxit Reader, 250 p.

BLANCHET, A. et al. (1995) Les techniques d'enquête en sciences sociales, Paris, Editions : Dunod, 197 p., édition originale : 1987

BLANC-PAMARD, C. (dir.) (1992) La santé en société : regards et remèdes, Paris, Editions : ORSTOM, Coll. : Colloques et Séminaires, 302 p.

BLUNDO G., HAHONOU, E. et OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2002) La question des déchets et de l'assainissement dans deux villes moyennes du Niger, Rapport final, Niamey : LASDEL, 121 p.

BLUNDO, G, (2009) Des ordures et de hommes, la gouvernance de l'assainissement à Dogondoutchi

BONNASSIEUX A. (2010) « Enjeux autour de l'accès à l'eau et diversification des modes de gouvernance des infrastructures hydrauliques au Burkina Faso », Geodoc, Université Toulouse le Mirail, pp 185-205

BONNASSIEUX, A. (2004) Diversité des représentations de la pauvreté dans l'Afrique sahélienne, Communication à l'atelier Identité, pauvreté et espace public de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (MSHS), 8 p.
BONNASSIEUX, A. (2012) Représentations de l'usage de l'eau et stratégies au Burkina Faso, 7 p.

BONNASSIEUX, A. et al. (2003) Conflits d'usage et conflits de représentation de l'eau en Afrique, L'exemple du Burkina Faso, 35 p.

BONNASSIEUX, A., C. BARON, W.CAPELLER et alii (2005) « Conflits d'usage et conflits de représentation de l'eau en Afrique. L'exemple du Burkina Faso », in German Solinis (coord.), Construire des gouvernances : entre citoyens, décideurs et scientifiques, Publication MOST-Unesco, Editions : PIE-Peter Lang, 101-129.

BONTIANTI, A et SIDIKOU, A. H, 2008, Gestion des déchets à Niamey, l'Harmattan
BOUDON, R. et al. (1996), (dir.) Dictionnaire de la sociologie, Paris, Editions : Larousse, 280 p.

BOUDON, R. et BOURRICAUD, F. (1982) Dictionnaire critique de la sociologie, Paris, Editions : Presses Universitaires de France

BOUGUERRA, M. L. (2003) Les batailles de l'eau. Pour un bien commun de l'humanité, Paris, Editions : L'Atelier, Coll. : Enjeux planètes, 239 p.

BOUJU, J. (2010) La leçon des ordures ou l'affrontement entre une municipalité « sourde » et des citadins « muets » (Bobo-Dioulasso, Burkina Faso) in Révoltes et oppositions dans un régime semi-autoritaire, le cas du Burkina Faso, HILGERS, M. et MASOCHETTI, J. (dir.) Editions : Karthala, pp 151-173

BOUJU, J. et OUATTARA, F. (2002) Une anthropologie de la fange : Conceptions culturelles, pratiques sociales et enjeux institutionnels de la propreté urbaine à Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (Burkina Faso), Marseille/Ouagadougou : PS-Eau/PDM, Shadyc/Gril, 223 p.

BOURAIMA, Z. (2005) Les processus d'innovation en milieu rural ouest africain, Rapport final, Paris : Institut de la Banque Mondiale, 100 p.

BOURDIEU, P. (1980) Questions de sociologie, Paris, Editions : Minuit

BOURDIEU, P. (1979) La distinction, critique sociale du jugement, Paris, Editions : Minuit

BRECHET, J.-P et SCHIEB-BIENFAIT, N. (2009) Logique d'action et projet dans l'action collective, Réflexions théoriques comparées, HAL Archives ouvertes, 21 p.

BUCO (Bureau de Coopération Suisse au Burkina) (2013) Note de présentation du Programme d'appui à la gestion des collectivités territoriales – Phase d'extension à l'échelon régional et contribution à la Politique nationale de développement des centres secondaires PNDSC, ex PDVM

CAGEC (Cellule d'Appui à la Gestion Communale) (2006) Plan stratégique de gestion des ordures ménagères de la ville de Ouahigouya, Ouagadougou : Efficience Agence

CAIRNCROSS, S. (2003) 'Handwashing with soap – a new way to prevent ARIs?' Tropical Medicine and International Health, Volume n° 8 pp 677–679 Aug.2003

CERNEA, M.E. (1998) La dimension humaine dans les projets de développement, les variables sociologiques et culturelles, Paris, Editions : Karthala, 586 p., édition originale : 1985

CERTU (Centre d'Etude sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques) (2001) L'analyse des systèmes d'acteurs, diagnostic de territoires, Cahier n° 1, Lyon : CERTU, 104 p.

COLLIGNON, B. (2002) Les entreprises de vidange mécanique des systèmes d'assainissement autonome dans les grandes villes africaines (Mauritanie, Burkina Faso, Sénégal, Bénin, Tanzanie, Ouganda) » Paris : MAE, PDM, pS-Eau, 50 p.

COLLIGNON, B. et VEZINA, M. (2000) Les opérateurs indépendants des services de l'approvisionnement en eau potable et de l'assainissement en milieu urbain africain, Rapport de synthèse de 10 études de cas en Afrique, Programme pour l'eau et l'assainissement, Washington : Banque Mondiale, 97 p.

CONSEIL NATIONAL DE PROSPECTIVE ET DE PLANIFICATION STRATEGIQUE (2005) Etude Nationale de Prospective « Burkina 2025 », Rapport général, Ouagadougou : CNPPS, 149 p.

CORTEEL, D., LE LAY, S. 2011, Les travailleurs des déchets, Clinique du travail

COULIBALY, D. (non daté) Rapport. Note d'information sur l'évolution du cadre juridique et institutionnel de la décentralisation au Burkina Faso, 20 p.

CREPA (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement) / ASDI (Agence de Coopération Suédoise) (2005) Programme Régional d'assainissement Ecologique, Projet pilote de Saaba (Burkina Faso), Ouagadougou, CREPA, 76 p.

CREPA (Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement) / ASDI (Agence de Coopération Suédoise) (2005), Programme Régional d'assainissement Ecologique, Projet pilote de Sabtenga (Burkina Faso), Ouagadougou, CREPA, 71 p.

CROZIER, M. et FRIEDBERG, E. (1977) L'acteur et le système, Paris, Editions : Seuil
DAKOURE, D., BATIANA, P. et SANON, D. (2002) Les entreprises de vidange mécanique des systèmes d'assainissement autonome dans les grandes villes africaines, Etude de cas de Bobo Dioulasso (Burkina Faso), Hydroconseil, 53 p.

DANIC, I. (2006) La notion de représentation pour les sociologues, Premier aperçu, Exposé, Séminaire UMR ESO sur les représentations, 4 p.

DE SINGLY, F. (1997) L'enquête et ses méthodes : le questionnaire, Paris, Editions : Nathan Université, 126 p., édition originale : 1992

DELAS, J.-P. et MILLY, B. (1994) Histoire des pensées sociologiques, Paris, Editions : Sirey, Coll. : Synthèse, 321 p.

DEMAZIERE, C. (2014) « Pourquoi et comment analyser les villes moyennes ? Un potentiel pour la recherche urbaine », Métropolitiques, 6 p.

DENYS, C. « La police du nettoiement au XXe siècle », *Ethnologie française* 2015/3 (N° 153), p. 411-420. DOI 10.3917/ethn.153.0411

DERRUAU, M. (1999) Géographie humaine, Paris, Edition : Armand Colin, 447 p., édition originale : 1976

DESJEUX, D., FAVRE, I. et SIMONGIOVANI, J. (1993) Anthropologie d'une maladie ordinaire. Étude de la diarrhée de l'enfant en Algérie, Thaïlande, Chine et Égypte. Paris, Editions : L'Harmattan.

DFAE – DCC (2013) Stratégie de coopération Suisse 2013-2016, Berne

DIAWARA, A. B., 2009, Les déchets solides à Dakar. Environnement, sociétés et gestion urbaine. Thèse de géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III

DOS SANTOS, S. (2006) Accès à l'eau et enjeux socio-sanitaires à Ouagadougou, Burkina Faso, Espace Population Sociétés 2006/2-3, Université des Sciences et Technologies de Lille, 16 p.

DOUGLAS, M. (2001) De la souillure, Essai sur les notions de pollution et de tabou, Paris, Editions : La découverte, 206 p.

DOZON J.-P. et FASSIN, D. (dir.) (2001) Critique de la santé publique. Une approche anthropologique. Paris, Editions : Balland.

DUCHASTEL, J. (2002) La citoyenneté dans les sociétés contemporaines : entre mondialisation des marchés et revendications démocratiques, Congrès de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences (ACFAS), Québec : Université Laval 16 mai 2002, 13 p.

DUMEZ, H. (2013) Méthodologie de la recherche qualitative, les 10 questions clés de la démarche compréhensive, Paris, Editions : Vuibert, 227 p.

DURKHEIM, E. (1898) « Représentations individuelles et représentations collectives » in Revue de Métaphysique et de Morale, tome VI, numéro de mai 1898, Edition électronique réalisée par Tremblay, J.-M, Chicoutimi, Québec, 26 février 2002, 22 p.

DURKHEIM, E. (1999) Les règles de la méthode sociologique, Paris, Editions : Quadrige/Presses Universitaires de France, 10ème édition, édition originale : 1937, 149 p.

EAU VIVE (2010a) Pour une meilleure diffusion des ouvrages d'assainissement en milieu rural sahélien, 80 propositions concrètes, Montreuil : EAU VIVE, 74 p.

EAU VIVE (2010b) Pour une meilleure diffusion des ouvrages d'assainissement en milieu rural sahélien, Burkina Faso, Rapport final, Ouagadougou: EAU VIVE, 99 p.

EL MAOULA EL IRAKI, A. (1999) Petites villes et villes moyennes : Etat, migrants et élites locales. Thèse de doctorat es lettres et sciences humaines, option géographie, Université de Paris 1. Panthéon-Sorbonne.
Etudes sur le semis et comparaison du système social et spatial de sept localités : Badou et Anié (Togo) ; Jasikan et Kadjebi (Ghana) ; Torodi, Tamaské et Keïta (Niger), Thèse, Université Panthéon-Sorbonne – Paris I, 427 p.

FASSIN, D. et JAFFRE, Y. (dir.) (1990) Sociétés, développement et santé, Paris, Editions : Ellipses/Aupelf, 290 p.

FERREOL, G. (dir.) (1995) Dictionnaire de sociologie, Paris, Editions : Armand Colin, 315 p.

FERREOL, G. et DEUBEL, P. (1993) Méthodologie des sciences sociales, Paris, Editions : Armand Colin, 191 p.

GAUDIN J-P., « L'acteur. Une notion en question dans les sciences sociales », Revue européenne des sciences sociales [En ligne], XXXIX-121 | 2001, mis en ligne le 11 décembre 2009, consulté le 30 septembre 2016. URL : http://ress.revues.org/641 ; DOI : 10.4000/ress.641

GIRAUT, F (1994) La petite ville, Un milieu adapté aux paradoxes de l'Afrique de l'Ouest

GIRAUT, F. et al. (2006) Les politiques d'aménagement et de développement des territoires du Sud. Une synthèse des pratiques et des tendances contemporaines, l'UMR PACTE-Territoires (CNRS-Université Joseph-Fourier), Grenoble

GIZ (Agence de Coopération Technique Allemande) et ONEA (Office Nationale de l'Eau et de l'Assainissement) (2014) Appui au démarrage de la délégation de services public de l'eau potable dans deux secteurs non lotis de Houndé, Rapport de démarrage, version provisoire, Ouagadougou : Hydroconseil

GOUESSET, V. (2009) Développement urbain et mobilités à Ouagadougou : le rôle des politiques publiques. In : Boyer F. et Delaunay, D. (coord.) Peuplement de Ouagadougou et développement urbain : rapport provisoire. Ouagadougou ; Paris : IRD ; Université Paris 1, p. 136-167.

GOUHIER, J. (2000) Au-delà du déchet, le territoire de qualité, Manuel de Rudologie, Edition : Presses Universitaire de Rouen et du Havre

GRAFMEYER, Y et JOSEPH I, (1984) L'Ecole de Chicago, Naissance de l'écologie urbaine, Paris, Edition : Aubier Champ urbain, 2e édition

GRAWITZ, M. (1999) Lexique des sciences sociales, Paris, Editions : Dalloz, 7ème édition, 424 p.

GRAWITZ, M. (2001) Méthodes des sciences sociales, Paris, Editions : Dalloz, 11ème édition, édition originale : 1974, 1019 p.

GUENE, O. et al. (1999) Promotion de l'hygiène du milieu, une stratégie participative, Editions : PPUR

GUICHAOUA, A. et GOUSSAULT, Y. (1993) Sciences sociales et développement, Paris, Editions : Armand Colin, 190 p.

GUITARD, E, 2012, Le chef et le tas d'ordures. Politique africaine, Karthala, 2012, 3 (127), pp.155-177

GUITARD, E, 2015, « Est-ce que c'est ta voirie ? Manipulation des déchets et contrôle des espaces collectifs à Garoua » Ethnologie française, 2015/3 (N° 153) pp. 455-466. DOI 10.3917 / ethn. 153.0455

HILGERS, M. (2012) « Contribution à une anthropologie des villes secondaires », Cahiers d'études africaines, 205 : 29-55.

HUTTON, G. (2015) Water and Sanitation assessment paper, Benefits and costs of the Water Sanitation and Hygiene Targets for the Post-2015 Developement Agenda, Copenhagen Consensus Center

INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie) (2009) Projections démographiques de 2007 à 2020 , Ouagadougou : INSD, 69 p.

INSD (Institut National de la Statistique et de la Démographie) (2014) Annuaire statistique 2013, Ouagadougou : INSD, 376 p.

INSD (Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie) (2006) Analyse des résultats de l'enquête annuelle sur les conditions de vie des ménages et du suivi de la pauvreté en 2005, Avril 2006, Ouagadougou : INSD

INSD (Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie) (2010) Enquête Intégrale sur les Conditions de Vie de Ménages (EICVM), septembre 2010, Ouagadougou : INSD

JAFFRE, Y. (1999) « Les services de santé "pour de vrai". Politiques sanitaires et interactions quotidiennes dans quelques centres de santé (Bamako, Dakar, Niamey) », Bulletin de l'APAD, 17 : 3-17.

JAFFRE, Y. et OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (dir.) (1999) La construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest, Paris, Editions : Presses universitaires de France, 374 p. Coll : « Les champs de la santé ».

JAFFRE, Y. et. OLIVIER DE SARDAN, J.-P (dir.) (2003) Une médecine inhospitalière. Les difficiles relations entre soignants et soignés dans cinq capitales d'Afrique de l'Ouest. Paris, Karthala.

JAGLIN (Sylvy) (1995), Gestion urbaine partagée à Ouagadougou, pouvoirs et périphéries (1983-1991), Paris, Karthala-Orstom, 659 p.

JAMATI, C. (dir.) (2014) L'Afrique et l'Eau, Paris, Editions : AfWA/AAE Alpharès, 363 p.

JAVEAU, C. (2001) Leçons de sociologie, Paris, Editions : Armand Colin/VUEF, 229 p., édition originale : 1997

JEANJEAN, A. « Le management du résidu. Le déchet vingt ans après », *Ethnologie française* 2015/ 3 (N° 153), pp. 477-485. DOI 10.3917/ethn.153.0477
JENKINS, M. et SUGDEN, S. (2006) Rethinking Sanitation – Lessons and Innovation for

JONES, R.A. (2000) Méthodes de recherche en sciences humaines, traduction et adaptation de la deuxième édition américaine par Burnay, N. et O. Servais, Bruxelles, Editions : De Boeck Université, 332 p.

KAR, K. et CHAMBERS, R. (2008) Manuel de l'assainissement total piloté par la communauté, Londres : Plan UK, IDS, 100 p.

KLUTSE, A., BOURAIMA, Z. et alii. (2011) Analyse des coûts unitaires d'accès aux services d'eau et d'assainissement au Burkina Faso, Rapport de recherche WashCost Burkina Faso, Ouagadougou : IRC/CREPA, 143 p.

KLUTSE, A., BOURAIMA, Z. et AMEGNRAN, C. (2010) « Sanitation costs analysis in Burkina Faso », Communication, IRC Symposium 2010 Pumps, Pipes and Promises, 24 p

KOMPETUS MANAGEMENT CONSULTING (2014) Audit organisationnel de la Direction de l'Assainissement de l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement, Berlin : KOMPETUS, 112 p.

KOVACS, M. (dir.) (1994) La dimension culturelle du développement, vers une approche pratique, Paris, Editions : Unesco, Coll. : Culture et développement, 241 p.

LABORATOIRE CITOYENNETES (2008) Etude diagnostic sur l'assainissement dans la ville de Ouahigouya, Ouagadougou : Cabinet IFIP

LABURTHE-TOLRA, P. et WARNIER, J.-P. (1997) Ethnologie Anthropologie, Paris, Editions : Presses Universitaires de France, 3ème édition, 412 p, édition originale : 1993

LAGERKVISTC. J., S. KOKKO et N. KARANJA (2014) « Health in perspective: framing motivational factors for personal sanitation in urban slums in Nairobi, Kenya, using anchored best–worst scaling » in Journal of Water, Sanitation and Hygiene for Development, 04.1 2014, IWA Publishing, 13 p.

LALANNE, F. (2012) Etude de la qualité de l'eau le long de la chaîne d'approvisionnement au niveau des consommateurs dans 10 villages de la province du Ganzourgou (Région du Plateau Central, Burkina Faso), Ouagadougou, 2IE/UNICEF, 71 p.

LALLEMENT, M. (1993a) Histoire des idées sociologiques, Tome 1, des origines à Weber, Paris, Editions : Nathan, 256 .p

LALLEMENT, M. (1993b), Histoire des idées sociologiques Tome 2, de Parsons aux contemporains, Paris, Editions Nathan, 255 p.
LAMBERT, H. et McKEVITT, C. (2002) « Anthropology in Health Research : From Qualitative Methods to Multidisciplinarity » in British Medical Journal, 325 : 210-213.

LAURENT P.-J. (1995) « Les pouvoirs locaux et la décentralisation au Burkina Faso », Cahiers du CIDEP, 26.

LAVIGNE DELVILLE, Ph. (2000) « Impasses cognitives et expertises en sciences sociales, réflexion à propos du développement rural en Afrique », in Jacob, J.-P (dir.) Sciences sociales et coopération en Afrique : les rendez-vous manqués, numéro : 10 Nouveaux cahiers de l'IUED, PUF, pp. 66-99

LAVIGNE DELVILLE, Ph., SELLAMNA, N.-E. et MATHIEU, M. (dir.) (2000) Les enquêtes participatives en débat, Ambitions, pratiques et enjeux, Paris, Editions : Karthala, Gret, Icra, 543 p.

LE DORLOT, E., 1998, Pour une approche géographique de la gestion des déchets ménagers : les rapports Etat / collectivités locales dans le département des Hautes-Pyrénées, Université Paris 1

LE JALLE, CH. et DESILLE, D. (2008) Relever le défi de l'assainissement en Afrique, une composante clé de la gestion des ressources en eau, Paris : pS-Eau / PFE, 13 p.

LESERVOISIER, O. et VIDAL, L. (dir.) (2007) L'anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques. Paris, Éditions : Archives Contemporaines.

LOMBARD, J. (1999) Introduction à l'ethnologie, Paris, Editions : Armand Colin, 191 p., édition originale : 1994

MAH (Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique) et DGAEUE (Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta) (2011) Enquête nationale sur l'accès des ménages aux ouvrages d'assainissement familial, Monographie, Ouagadougou : MAH, 129 p.

MAH (Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique), MEDD (Ministère de l'Environnement et du Développement Durable), MRA (Ministère des Ressources Animales), MATDS (Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité) et MEF (Ministère de l'Economie et des Finances) (2012) Programme national du secteur rural du Burkina (PNSR) 2011-2015, Ouagadougou, 97 p

MAH (Ministère de l'Agriculture et de l'Hydraulique) (2012) Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement à l'horizon 2015, Rapport bilan au 31 décembre 2011, Ouagadougou : MAH

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques), (2007) Politique et stratégie nationales d'assainissement (PSNA) (adopté le 4 juillet 2007), Ouagadougou, MAHRH

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DGRE (Direction Générale des Ressources en Eau) (2010) Revue conjointe PNAEPA/PAGIRE, Ouagadougou, MAHRH

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques)/ DGRE (Direction Générale des Ressources en Eau) (2006) Programme National d'Approvisionnement en Eau potable et d'Assainissement à l'horizon 2015, Ouagadougou MAHRH

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DGRE (Direction Générale des Ressources en Eau) (2008) Document de cadrage pour la mise en œuvre de la stratégie du sous-secteur ''assainissement eaux usées et excreta (EUE)'' en milieu rural dans le cadre du PN-AEPA, Ouagadougou : MAHRH

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DANIDA (2008) Composante Eau Hygiène et Assainissement en milieu rural (EHA rural), Rapport de mission 4, Ouagadougou : MAHRH

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DGAEUE (Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usée et Excreta) (2009a) Programme National d'Approvisionnement en eau potable et d'assainissement à l'horizon 2015, PNAEPA 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » Volet 1 : Contexte socio-économique des populations et motivations liées à l'assainissement, Ouagadougou : MAHRH

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DGAEUE (Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usée et Excreta) (2009b) Programme National d'Approvisionnement en eau potable et d'assainissement à l'horizon 2015, PNAEPA 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural »

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DGAEUE (Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usée et Excreta) (2009c) Programme National d'Approvisionnement en eau potable et d'assainissement à l'horizon 2015, PNAEPA 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » Volet 3 : Méthodes d'animation pour la promotion « hygiène/assainissement » et conditions de pérennisation/diffusion des activités, Ouagadougou : MAHRH

MAHRH (Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques) et DGAEUE (Direction Générale de l'Assainissement des Eaux Usée et Excreta) (2009d)

Programme National d'Approvisionnement en eau potable et d'assainissement à l'horizon 2015, PNAEPA 2015, Opérationnalisation de la stratégie de mise en œuvre de la composante « infrastructures d'assainissement en milieu rural » Volet 4 : Stratégies opérationnelles, Ouagadougou : MAHRH

MASSE, R. (2010) « Les nouveaux défis pour l'anthropologie de la santé », Anthropologie et Santé, 1.

MASSN (Ministère de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale) (2007) Politique Nationale d'Action Sociale, Ouagadougou : MASSN, 69 p.

MATD (Ministère de l'Administration Territoriale et de la décentralisation) (2004) Loi N° 055-2004/AN portant code général des collectivités territoriales du Burkina Faso

MATD (Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation), (2006) Cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation (CSMOD) Décret N° 2007-095/PRES/PM/MATD/MFB portant adoption du cadre stratégique de mise en œuvre de la décentralisation 2006-2015 (5 juillet 2006), Ouagadougou, MATD

MEAHA (Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement) (2013a) Rapport des travaux des groupes thématiques de la revue conjointe 2013 du PN-AEPA et du PAGIRE, Groupe thématique n° 2 « Assainissement », Ouagadougou : MEAHA, 28 p.

MEAHA (Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement) (2013b) Rapport Grand public 2012, Valorisation des PCD-AEPA, initiatives et perspectives Ouagadougou : MEAHA, 34 p.

MEAHA (Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement) (2013c) Document de procédure détaillée concertée et harmonisée entre les acteurs, étatiques et non étatiques pour promouvoir l'assainissement en milieu rural, Ouagadougou : MEAHA, 35 p.

MEAHA (Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement) et BANQUE MONDIALE, WSP (2014a) Lignes directrices d'identification et de ciblage des pauvres et vulnérables dans les programmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement au Burkina Faso, Ouagadougou : MEAHA, 14 p.

MEAHA (Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement) et BANQUE MONDIALE, WSP (2014b) Synthèse analytique de l'étude de ciblage et modalités d'inclusion des pauvres et vulnérables dans les programmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement Post 2015, Ouagadougou : MEAHA, 34 p.

MEAHA (Ministère de l'Eau, des Aménagements Hydrauliques et de l'Assainissement) (2015) Programme National Post 2015 (2016- 2030) de l'Assainissement des Eaux Usées et Excreta, Rapport provisoire Ouagadougou : MEAHA

MEF (Ministère de l'Economie et des Finances) (2007) Politique de développement des centres urbains – Rapport, Ouagadougou : MEF

MEF (Ministère de l'Economie et des Finances) (2009) Analyse des résultats définitifs du recensement général de la population et de l'habitation de 2006, Thème 9 : Croissance urbaine, Ouagadougou : MEF

MEF (Ministère de l'Economie et des Finances) (2011) Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD) 2011-2015, Ouagadougou : MEF, 152 p.

MENDRAS, H. (1996), Eléments de sociologie, Paris, Armand Colin, 248 p, édition originale : 1989.

MERINO, M., 2007, Sociologie politique de l'action publique urbaine : politique publique de gestion des déchets à Nairobi (Kenya) de 1964 à 2002, Thèse Université de Pau

METZGER, P., (1994) « Contribution à une problématique de l'environnement urbain » ORSTOM, Cahier des Sciences Humaines 30 (4) 1994: 595-619

MEUNIER-NIKIEMA, A. (2007) Géographie d'une ville à travers la gestion des déchets : Ouagadougou, Ouagadougou : M@ppemonde INSS CNRST, 15 p.

MHU (Ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme) (2008) Politique nationale de l'habitat et du développement urbain, Ouagadougou : MHU, 40 p.

MILLIOT, V. « Remettre de l'ordre dans la rue. Politiques de l'espace public à la Goutte d'Or (Paris) », *Ethnologie française* 2015/3 (N° 153), p. 431-443. DOI 10.3917/ethn.153.0431

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES (France), PROGRAMME SOLIDARITE EAU (pS-Eau) et PARTENARIAT POUR LE DEVELOPPEMENT MUNICIPAL (PDM) (2002) Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain, Paris : MAE, 192 p.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES (Pays-Bas) et MINISTERE FEDERAL DE LA COOPERATION ECONOMIQUE ET DU DEVELOPPEMEN, BMZ (Allemagne) (2011) Evaluation d'impact des programmes d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement au Bénin, Le risque d'effets éphémères, La Haye : MAE, 218 p.

MOLLO-BOUVIER, S. Vigarello (Georges). – Le propre et le sale : l'hygiène du corps depuis le Moyen Age. In : Revue française de pédagogie. Volume 83, 1988, pp. 119 -121

MOREL A l'HUISSIER, A. et MILANESI, J. (2003) Gestion domestique des eaux usées et des excreta : étude des pratiques et comportements, des fonctions de demande, de leur mesure en situation contingente et de leur opérationnalisation (Guinée, Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Niger, Tanzanie), 364 p

MORELLA, E., FOSTER, V. et. BANERJEE, S.G (2008) Diagnostic des infrastructures nationales en Afrique, L'état de l'assainissement en Afrique subsaharienne, Résumé du document de référence 13, Washington : Banque Mondiale, 10 p.
MS (Ministère de la Santé) (2005) Politique nationale d'information, éducation et communication pour la santé, Ouagadougou MS

NANSI, J., SAIDOU, K.P et PEZON, Ch. (2014) Efficacité de l'aide publique au développement dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement, Etude de cas du Burkina Faso de 2007 à 2013, La Haye : IRC, 78 p.

NATIONS-UNIES (2014) Rapport sur les perspectives de l'urbanisation édition 2014, New York : ONU

OLIVIER DE SARDAN J.-P. (1995) Anthropologie et développement. Essai en socio-anthropologie du changement social, Paris, Editions : Karthala.

OLIVIER DE SARDAN J.-P. (2008) La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique, Louvain-la-Neuve : Academia-Bruylant.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (1999) « Les représentations des maladies : des modules ? » : 15-40, in Y. Jaffré et J.-P. Olivier de Sardan (dir.), La construction sociale des maladies. Les entités nosologiques populaires en Afrique de l'Ouest. Paris, Presses universitaires de France.

OLIVIER DE SARDAN, J.-P. (2007) « De la nouvelle anthropologie du développement à la socio-anthropologie des espaces publics africains », Revue Tiers Monde, 191 : 543-552.

OMS (2010) Normes relatives à l'eau et l'assainissement, l'hygiène et l'eau en milieu scolaire dans les environnements pauvres et ressources, Genève : OMS, 79 p.

OMS (2013) GLAAS 2012, Analyse et évaluation mondiales de l'ONU-Eau sur l'assainissement et l'eau potable, Le Défi : l'extension et le maintien des services, Genève : OMS, 112 p.

OMS (2014) Statistiques sanitaires mondiales 2014, Genève : OMS, 182 p.

OMS (2015) Aide-mémoire N° 391 Juillet 2015, Genève : OMS

OMS et UNICEF (2014a) Progrès en matière d'alimentation en eau et d'assainissement. Rapport 2014, Genève : OMS, 80 p.

OMS et UNICEF (2014b) WASH pour l'après 2015, Propositions de cibles et d'indicateurs pour l'eau potable l'assainissement et l'hygiène, Genève : OMS, 12 p.

OMS et UNICEF (2015) L'eau, l'assainissement et l'hygiène dans les établissements de soins de santé, Genève : OMS, 52 p.

ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement) (2012) Plan Stratégique d'Assainissement, des eaux usées et excreta de Ouagadougou (PSAO) 2012-2020, Rapport final, Ouagadougou : ONEA 130 p.

ONEA (Office National de l'Eau et de l'Assainissement) (2012) Plan Stratégique d'Assainissement, des eaux usées et excreta de Bobo-Dioulasso (PSAB) 2012-2020, Rapport final, Ouagadougou : ONEA 121 p.

OUATTARA, A. et SOME, L. (2009) Recensement générale de la population et de l'habitation, Analyse des résultats définitifs, Thème 9 : Croissance urbaine, Ouagadougou : INSD, 188 p.

PAILLE, P. (2007) « La méthodologie de recherche dans un contexte de recherche professionnalisante: douze devis méthodologiques exemplaires » in Recherches qualitatives – vol. 27(2), 2007, pp. 133-151.

PAILLE, P. et MUCCHIELLI, A. (2003) L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales. Paris, Editions : Armand Colin.

PEARL, A., EVANS, B. et VAN DER VOORDEN, C. (2011) Introduction aux stratégies participatives et de promotion en matière d'hygiène et d'assainissement, Genève : Conseil de Concertation pour l'Approvisionnement en Eau et l'Assainissement (WSSCC), 156 p.

PNUD (2014) Rapport sur le Développement Humain : réduire les vulnérabilités et renforcer la résilience, New York : PNUD, 259 p.

PNUE (2013) 3ème Rapport de l'avenir de l'environnement en Afrique, Notre environnement notre santé, Résumé à l'intention des décideurs, Nairobi : PNUE, 40 p.

POLONI, A. (1990) « Sociologie et hygiène, Des pratiques de propreté dans les secteurs périphériques de Ouagadougou » in Fassin, D. et Jaffré, Y. (coord.), Sociétés, développement et santé, Coll. Universités francophones, Paris, Editions : Ellipses/Aupelf, p. 273-287

POURTIER, R. (1993) "Petites villes et villes moyennes : développement local et encadrement étatique" in Afrique Contemporaine n° Spécial 4° trim. 1993

PRESIDENCE DU FASO (2012) Décret n° 2012-308 /PRES/PM/MATDS/MEF portant statut général de la communauté de communes.

PS-EAU (2011) La mise en place des services techniques municipaux d'eau potable et d'assainissement, Retour d'expériences au Burkina, Paris : PS-Eau, 52 p.

PS-Eau (2012) Guide pratique. Intervenir pour l'assainissement dans les pays en développement, Les questions essentielles pour les services durables, , 54 p.

PS-Eau et PDM (2003) La question des déchets et de l'assainissement dans deux villes moyennes du Niger, Paris : pS-Eau

QUIVY, R. et CAMPENHOUDT, L.V. (1995) Manuel de recherche en sciences sociales, Paris, Editions : Dunod, 287 p., édition originale : 1988

ROCHER, G. (1972a) Introduction à la sociologie générale, 1. L'action sociale, Montréal, Editions : HMH, Coll. : Points essais, 189 p.

ROCHER, G. (1972b) Introduction à la sociologie générale, 2. L'organisation sociale, Montréal, Editions : HMH, Coll. : Points essais, 258 p.

ROCHER, G. (1972c) Introduction à la sociologie générale, 1. Le changement social, Montréal, Editions : HMH, Coll. : Points essais, 318 p.

ROMELAER, P. et KALIKA, M. (2013) Comment réussir sa thèse, Paris, Editions : Dunod, 222 p., édition originale : 2011

RUF, T. (1995), Cinq siècles de conflits sur l'eau dans les Andes équatoriennes : Fondations de réseaux et partage de l'eau à Urcuqui, Les sciences hors d'Occident au XXe siècle, Paris, 19-23 septembre 1994. 2e session : courants et controverses, les mutations des paradigmes, Atelier 2.3/2.4 : des sciences naturelles aux sciences de l'environnement, Paris, ORSTOM, UNESCO pp. 195-221

SAWADOGO, B. (2006) La décentralisation au Burkina Faso: Concepts et enjeux, compétences et responsabilités des collectivités locales dans la gestion de l'eau. Contribution à l'atelier de formation sur 'Décentralisation et renforcement des compétences des acteurs dans le domaine de l'approvisionnement en eau potable communautaire.' MATD, Février 2006.

SORRY, I. et TALLET, B « Un partenariat public-privé à l'épreuve des logiques d'acteurs : le Schéma directeur de gestion des déchets solides à Ouagadougou », Géocarrefour 90/1 (2015) Actions publiques dans les Suds : trajectoires et ajustement.

SORRY, I. et TALLET, B. « Des choix d'aménagement urbains porteurs d'inégalités sociales et environnementales : la gestion des déchets solides à Ouagadougou (Burkina Faso), Métropolis 2012/3 – N° 89-90 pp. 79-89
Sustainability and Success in the New Millennium, document thématique du PNUD sur l'assainissement, London School of Hygiene and Tropical Medicine, Janvier 2006.

TEARFUND, ODI et ACCEDES (2007) Assainissement et hygiène dans les pays en voie de développement, Identifier les obstacles et y apporter des réponses. Etude de cas au Burkina Faso, Middlesex : TEARFUND, 52 p.

TEXIER, P (2009) Synthèse technique, Etude des conditions de diffusion d'ouvrages d'assainissement autonome en milieu rural sahélien, Paris : Agro-ParisTech, FARM, Eau Vive, 18 p.

THOMSIN, L. (2001) « Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé », *Ruralia*, 09-2001, 13 p.

THONART, P. et DIABATE, S.I. (dir.) (2005) Guide pratique sur la gestion des déchets ménagers et des sites d'enfouissement technique dans les pays du sud, Québec : IEPF Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie, Coll. : « Points de repères », 146 p.

TOURAINE, A (1984) Le retour de l'acteur. Essai de sociologie Paris : Librairie Arthème Fayard, 350 pp. Collection : Mouvements, no 3.

TRAORE M.Y. (2011), Le sale et le propre. Modes de gestion des déchets ménagers et logiques identitaires à Ouagadougou, Thèse de sociologie, Université de Poitiers

TRAORE, I et al. (2015), « Impact de la logique paysanne de l'espace-assainissement sur la demande de latrines familiales dans la vallée du Sourou, Nord-Ouest du Burkina Faso », In Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou, Numéro 04, Sept. 2015, Vol. 1

UNDP (2014), Human Development Report 2014, Explanatory note on the 2014 Human Development Report, Burkina Faso, HDI values and rank changes in the 2014 Human Development Report

UNICEF-WHO (2015) 25 Years Progress on sanitation and drinking water – Update and MDG Assessment, Genève : OMS, 90 p.

UNITED NATIONS (2015) World population prospects, Key findings prospects and advance tables, Revision 2015), New York : ONU, 66 p.

VAN METER, K.M. (dir.) (1994) La sociologie, Paris, Editions : Larousse, Coll. : Textes essentiels, 891 p., édition originale : 1992
VERHAGEN, J. et al. (2010) Sanitation services for urban poor : partnership and governance, The Hague, IRC, 239 p.

VIDAL L. (2010) Faire de l'anthropologie. Santé, science et développement. Paris, Éditions La Découverte.

VIGARELLO, G. (2014) Le propre et le sale, l'hygiène du corps depuis le Moyen Age, Paris, Editions : Seuil, 282 p, édition originale : 1985
Volet 2 : Options technologiques, Ouagadougou : MAHRH

WACKERMANN, G. et ROUGIER, H. (2009) L'eau, ressources et usages, Paris, Editions : Ellipses, Coll. : Carrefour, 272 p.

WRIGHT, J., GUNDRY, S, CONROY, R., Household drinking water in developing countries : asystematic review of microbiological contamination between source and point-of-use. Top Med Int Health 2004 ; 9 : 106-17

YONKEU, S. et alii. (2005) Elaboration de stratégies de réduction des risques de maladies diarrhéiques dus aux petits barrages en Afrique de l'Ouest : cas du barrage de Yitenga au Burkina Faso, Rapport final de recherche, Octobre 2002 – Décembre 2005, Ouagadougou : Groupe EIER/CRDI, 286 p.

ANNEXES

1. Focus groupe
2. Fiche technique latrine publique
3. Questionnaire ménage
4. Questionnaire Responsable Latrines publiques
5. Questionnaire Usagers Latrines publiques
6. Comptes d'exploitation des latrines
7. Convention de gérance des latrines publiques du marché central de Pouytenga

ANNEXE 1

Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso

Fiche Focus Groupe

Numéro de la fiche :	Date de l'enquête :	Région :	Code :
Enquêteurs:		Province :	Code :
		Quartier / Village :	Code :
Région :	Code :	Nombre de participants au Focus Groupe (hommes/Femmes):	
Nombre de ménages sur le site :		Population totale du site :	

I. Organisation sociale du site

1. Nom du site (que signifie le nom de ce site ?)
2. Noms des différents quartiers
3. Différentes ethnies
4. Description des types d'habitations (cases ?, maisons en banco ? en ''dur'' ? etc.)
5. Religions (citez par ordre d'importance numérique)
6. Histoire de la fondation du site (fondateur ? autochtones ? origine des habitants ?)
7. Pouvoir traditionnel (succession des chefs traditionnels, nombre d'années de règne)
8. Schéma de la carte communautaire (à la fin du focus group)

II. Profil historique du site

9. Faits significatifs positifs ayant marqué l'histoire du site (années / faits) : année de création de la première école, du dispensaire ? installation du premier forage ? de la première latrine, chronologie des projets d'assainissement dans le village etc.
10. Faits significatifs négatifs ayant marqué l'histoire du site (années / faits) : épidémies ? famines ? conflits ? catastrophes naturelles ? etc.

III. Volet assainissement

11. Lieu d'implantation des latrines publiques	Nombre par bloc	Quartier	Année de réalisation	Source de financement	Contribution du village (Oui /Non)

12. Nombre de latrines domestiques sur le site

13. Représentations du propre du sale, du pur et de l'impur

- Comment décririez-vous la ''propreté'' ?
- Comment décririez-vous la ''saleté'' ?
- Comment décririez-vous le ''pur'' ?
- Comment décririez-vous l'''impur'' ?

14. Représentations spatiales de la propreté et de la saleté

- Qu'est-ce qu'un Quartier (ou Village) propre ?
- Qu'est-ce qu'un Quartier (ou Village) sale ?
- Qu'est-ce qu'une Concession propre ?
- Qu'est-ce qu'une Concession sale ?
- Qu'est-ce qu'une chambre (case) propre ?
- Qu'est-ce qu'une chambre (ou case) sale ?

15. Représentations comportementales de la propreté et de la saleté

- Qu'est-ce qu'une femme propre ?
- Qu'est-ce qu'une femme sale ?
- Qu'est-ce qu'un homme propre ?
- Qu'est-ce qu'un homme sale ?
- Qu'est-ce qu'un enfant propre ?
- Qu'est-ce qu'un enfant sale ?

16. Perceptions de la latrine et des représentations culturelles de l'assainissement

- Que symbolise la latrine pour vous?
- Quelles sont les avantages, inconvénients et risques liés à l'existence ou l'absence d'une latrine dans une concession?
- Quelles sont les maladies les plus fréquentes dans le quartier (village) et leurs causes ?
- Quels sont les avantages à avoir un cadre de vie sain ?
- Quels sont les problèmes liés à un cadre de vie non assaini ?
- Quelles sont les pratiques et représentations culturelles favorables à l'assainissement dans votre ethnie ?
- Quelles sont les pratiques et représentations culturelles défavorables à l'assainissement dans votre ethnie ?

17. Comportements liées à l'assainissement (utilisation de latrines ? défécation dans la nature etc.)

18. Avis de la population sur les latrines domestiques (que pense la population de l'existence d'une latrine dans une concession ?)

19. Avis de la population sur les latrines publiques (que pense la population des latrines publiques dans ce site ? tarifs ? blocages socioculturels ? emplacement ? etc.)

20. Avis de la population sur le rôle des services techniques en matière d'assainissement

IV. Critères de caractérisation de la pauvreté (très pauvre, pauvre, non pauvre)

21. Catégories de pauvreté envisagées	Critères de caractérisation mentionnés
'' Très pauvre''	
''Pauvre''	

‘’Non pauvre’’	

V. Socio-économie / Agriculture / Elevage / Activités extra-agricoles

22. Agricultures (principales productions, cultures vivrières, cultures de rente etc.)

23. Elevage (cheptels, espèces vendues etc.)

24. Activités extra-agricoles (artisanat, petits métiers etc.)

25. Autres activités économiques

VI. Relations Ville-Village

26. Quels sont, dans la zone environnante, les villes (villages) avec lesquels vous avez des relations ?

27. Quels types de relations entretenez-vous avec ces villages au plan économique et professionnel ?

28. Quels types de relations entretenez-vous avec ces villages au plan social et familial ?

VII. Infrastructures sociales (éducation, santé, religion…)

Type d’infrastructure	Quartier	Année de réalisation	Source de financement
29. Infrastructures éducatives (écoles, centres de formation)			
30. Infrastructures sanitaires (CSPS, dispensaire)			

31. Infrastructures religieuses (mosquées, églises etc.)			
32. Autres			

VIII. Volet Eau

Nom du point d'eau (baptiser chaque point d'eau)	Quartier	Année de réalisation	Source de financement	Contribution du village (Oui /Non)
33. Points d'eau potable (bornes-fontaines, forages, poste d'eau autonomes)				
34. Points d'eau alternatifs (puits, puits traditionnels, mares, barrages)				

35. Perceptions et vision de la population sur l'eau (qu'est-ce que l'eau représente pour vous ? proverbes sur l'eau ? importance de l'eau ?)

36. Avis de la population sur le prix de l'eau (les tarifs sont-ils abordables ?)

37. Avis de la population sur l'accessibilité aux infrastructures d'eau potable (distance ? attentes aux points d'eau etc.)

38. Avis de la population sur la qualité de l'eau (l'eau dans ce village est-elle de bonne qualité ? expliquez)

39. Comportement des ménages liés à l'eau (récipients utilisés pour la collecte, moyens de transport de l'eau, récipients pour le stockage de l'eau ; utilisation des points d'eau non potables etc.)

IX. Groupements et associations

40. Dénomination des groupements et associations	Année de création	Composition (Hommes, Femmes, Mixte)	Objectifs	Réalisations principales

X. Projets actuels intervenant dans le site

41. Dénomination des projets	Année de démarrage	Objectifs	Réalisations principales

Observations générales :

ANNEXE 2

Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso

Fiche Technique Latrines Publiques

Numéro de la fiche :	Date de l'enquête :	Région :	Code :
Nom de l'enquêteur:		Province :	Code :
Commune:	Code :	Quartier / Village :	Code :
Lieu/Institution : Gare ☐ Marché ☐ Ecole ☐ Centre de santé ☐ Autres ☐ (préciser :)			
Nom de la gare, du marché, de l'école ou du centre de santé:			Code
Propriétaire de la latrine : Commune ☐ Structure ☐ Privé ☐ Autres ☐ (préciser :)			
Année de réalisation de la latrine :		Source de financement de la latrine :	

I. Caractéristiques Techniques

1. Type de Latrine :

Traditionnelle ☐ VIP ☐ Toilette à chasse manuelle (TCM) ☐ Ecosan ☐

Autres *(préciser :)*

2. Nombre de blocs :

3. Nombre de cabines dans un bloc de latrines:

5. Matériaux de construction des la cabine:

Briques de ciment ☐ Briques de terre ☐ Paille ☐

Autres ☐ *(préciser :)*

6. Type de porte :

Métallique ☐ Bois ☐ Paille ☐ Autres ☐ *(préciser :)*

7. Dimensions de la cabine:

- Longueur :
- Largeur :
- Hauteur :

8. Section de la fosse :

Rectangulaire ☐ Trapézoïdale ☐ Circulaire ☐

9. Dimensions de la fosse:

- Longueur :
- Largeur :
- Profondeur :

10. Présence de trou ou tuyau d'aération :

Oui ☐ Non ☐ (préciser le matériau du tuyau :)

11. Type de dalle :

Dalle traditionnelle ☐ Carrelage☐ Autre ☐ (préciser)

12. Fonctionnement de la latrine:

Bon ☐ Mauvais ☐ Autre ☐ (préciser)

13. Description de l'état actuel de la latrine et des alentours:

Photos (Intérieur / Extérieur)	Observations de l'enquêteur

ANNEXE 3

Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso

Questionnaire Ménage

Numéro de la fiche :	Date de l'enquête :	Région :	Code :
Nom de l'enquêteur:		Province :	Code :
Commune:	Code :	Quartier / Village :	Code :
Nombre de personnes dans le ménage:		Nombre de ménages dans la concession :	
Nombre de latrines dans le ménage:		Nombre de personnes dans la concession :	
Types de latrines dans le ménage :		Nombre de latrines dans la concession :	
Mode d'approvisionnement en eau : 1= forage 2=borne-fontaine 3= puits à grand diamètre 4=puits 5=mare 6=branchement privé 7=autre (préciser)		Mode d'éclairage : 1=lampe à pétrole 2=lampe torche 3=électricité 4=autre (préciser)	

A. Identification de l'interviewé

1. Nom et prénom de l'interviewé :

2. Ethnie

3. Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐

4. Age :

5. Situation matrimoniale: Marié ☐ Célibataire ☐ Veuf /Veuve ☐

(préciser nombre de conjointes du mari :)

6. Religion :

Islam ☐ Christianisme ☐ Animisme ☐ Autres ☐ *(préciser :)*

7. Profession :

8. Ancienneté

9. Activité principale :

10. Activité secondaire :

B. Partie : Représentations Sociales et Symboliques de l'assainissement et de la latrine

II. Représentations du propre du sale, du pur et de l'impur

11. Comment décririez-vous la ''propreté'' ?

12. Comment décririez-vous la ''saleté'' ?

13. Comment décririez-vous le ''pur'' ?

14. Comment décririez-vous l'''impur'' ?

III. Représentations spatiales et comportementales de la propreté et de la saleté

15. Le niveau Quartier (Village) ?

Qu'est-ce qu'un Quartier (ou Village) propre ?	Qu'est-ce qu'un Quartier (ou Village) sale ?
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.

16. Le niveau Concession ?

Qu'est-ce qu'une Concession propre ?	Qu'est-ce qu'une Concession sale ?
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.

17. Le niveau Chambre (case) ?

Qu'est-ce qu'une chambre (case) propre ?	Qu'est-ce qu'une chambre (ou case) sale ?
.	.
.	.

. . . .	. . . .

18. La femme propre/sale?

Qu'est-ce qu'une femme propre ?	Qu'est-ce qu'une femme sale ?
. . . .	. . . .

19. L'homme propre/sale ?

Qu'est-ce qu'un homme propre ?	Qu'est-ce qu'un homme sale ?
. . . .	. . . .

IV. Perceptions de la latrine et des représentations culturelles de l'assainissement

20. Que symbolise la latrine pour vous?

21. Quelles sont les avantages, inconvénients et risques liés à l'existence ou l'absence d'une latrine dans une concession?

Rubriques	Avantages	Inconvénients	Risques
Existence d'une latrine	. .	. .	. .

	. . .	. . . .	. . . .
Absence d'une latrine	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .

22. Quelles sont les maladies les plus fréquentes dans le quartier (village) et leurs causes ?

Maladies	Causes

23. Quels sont les avantages à avoir un cadre de vie sain ?

24. Quels sont les problèmes liés à un cadre de vie non assaini ?

25. Quelles sont les pratiques et représentations culturelles favorables à l'assainissement dans votre ethnie ?

Rubriques	Réponses
Réalisations et Organisations	
Comportements	
Proverbes en langue locale	
Slogans pour mobiliser la population	

Autres (préciser)	

26. Quelles sont les pratiques et représentations culturelles défavorables à l'assainissement dans votre ethnie ?

Rubriques	Réponses
Comportements	
Autres	

C. Partie : Pauvreté - Capacité financière des ménages – Motivations et Initiatives d'Accès à l'équipement-latrine – Positionnement de la latrine dans l'Echelle des besoins pratiques des ménages

I. Pauvreté-Capacité monétaire des ménages

27. Estimation des revenus monétaires du ménage (année écoulée)

Activités	Revenus mensuels	Revenus annuels
Activités agricoles (agriculture, cueillette etc.)		
Activités d'élevage		
Activités rurales non agricoles (artisanat, petit commerce)		
Activités urbaines (fonctions publiques, privées, commerce)		
Soutiens monétaires reçus		
Autres (précisez)		

28. Estimation des dépenses monétaires annuelles (année écoulée)

Rubriques de dépenses	Composantes	Montants annuels
Alimentation	Produits vivriers	
	Achats quotidiens pour la cuisine	
Eau	Eau	
Electricité	Electricité	

Santé	Santé	
Scolarisation des enfants	Scolarisation des enfants	
Dépenses sociales propres au ménage	Mariage	
	Baptême	
	Funérailles	
	Autres (précisez)	
Dépenses sociales de soutien à d'autres ménages (dons, visites à des malades, contributions à des mariages, baptêmes etc.)	Dépenses sociales de soutien à d'autres ménages	

29. Type d'habitation du ménage

Types d'habitation	Nombre
Cases totalement en paille	
Cases en banco avec toiture de chaume (paille)	
Maison en banco avec toiture en terre	
Maison en banco avec toiture en tôle	
Maison en ''dur'' (ciment)	
Autres	

30. Moyens de déplacement du ménage

Moyens de déplacement	Nombre
Vélo	
Moto	
Voiture	
Ane	
Cheval	
Chameau	
Autres	

31. Commodités et équipements du ménage

Commodités et équipements	Nombre
Climatiseur	
Ventilateur	
Réfrigérateur	
Congélateur	

Cuisinière (gaz, électricité)	
Poste téléviseur	
Poste radio	
Antenne parabolique/abonnement chaînes	
Téléphone portable	
Charette	
Charrue	
Autres	

II. Motivations – Initiatives individuelles et Accès à l'équipement-latrine

32. Au niveau de votre ménage, quels sont les freins à l'investissement dans une latrine? (Citez par ordre d'importance)

    1.
    2.
    3.
    4.
    5.

33. Seriez-vous prêt à investir dans la construction d'une latrine ?

    Oui ☐

    Non ☐

(Justifiez votre réponse)

34. Quelles formes d'investissement êtes-vous prêts à consentir pour la construction d'une latrine ? (Investissement financier, physique etc.)

    Financier ☐ (préciser le montant)

    Physique ☐ (précisez)

    Autres ☐ (précisez)

35. Quelles mesures avez-vous eu à prendre personnellement en matière d'assainissement (latrines, puisards, hygiène etc.) ?

36. Quelles initiatives des personnes du village ont-elles prises en matière d'assainissement ? (latrines, puisards, hygiène etc.) ?

III. Positionnement de la latrine dans l'échelle des besoins pratiques

37. Pouvez-vous citer l'ensemble des préoccupations pratiques du ménage ?

38. Comment les classeriez-vous par ordre d'importance (priorisation)?

    1.
    2.
    3.
    4.
    5.
    6.

7.

39. Quelle place occupe la latrine dans ce classement ? (Dites pourquoi)

D. Partie : Rapport à la latrine et Pratiques d'hygiène-assainissement (Sphère domestique-Sphère publique, Continuum Ville-Campagne)

I. Rapport à la latrine

40. Avez-vous une (des) latrine (s) dans le ménage ?
    Oui ☐
    Non ☐

41. Si oui donnez les précisions suivantes :

Rubriques	Latrine 1	Latrine 2 (précisez le type)
Type de latrine		
Date de construction		
Sources de financement de la latrine		
Coût de la latrine		
Nombre d'usagers de la latrine		
Etat de la latrine (bon : 1 moyen :2 mauvais :3)		
Défauts actuels de la latrine		
Qui est chargé de l'entretien		
Coût annuel de l'entretien (balais, eau, savon, grésil etc.)		
Coût de la vidange		
Fréquence de la vidange		
Emplacement géographique de la latrine dans la maison ? (expliquez) ?		

Que pensez-vous de cet emplacement ?		

42. Si non pourquoi n'avez vous pas de latrine?

43. Quel est votre lieu de défécation ?

44. Que pensez-vous de ce mode de défécation ?

45. Quels sont les risques liés à la défécation dans la nature ?

II. Pratiques d'hygiène-assainissement

46. Comportements du ménage en matière d'hygiène (cochez)

Comportements	Oui	Non	Observations (de l'enquêteur)
Lavage simple des mains avant repas			
Lavage des mains avec savon avant repas			
Lavage simple après défécation			
Lavage avec savon après défécation			
Bénéficiaire de campagne d'hygiène			
Utilisation d'une latrine			
Défécation dans la nature			
Existence d'animaux dans la cour			
Autres			

47. Si vous ne vous lavez pas les mains après défécation, dites pourquoi ?

48. Où vous lavez-vous ?

Douche traditionnelle ☐

Douche moderne ☐

Enceinte de la latrine ☐

Autres (à préciser):

49. Les animaux vivant à l'intérieur de la concession ont-ils un enclos?

Oui ☐

Non ☐

50. Que pensez-vous de l'existence des animaux à l'intérieur de la concession ?

51. Quels sont les modes d'évacuation des eaux usées domestiques

Modes	Lieux de rejet des eaux usées : cochez le (s) option (s)					
	Cour	Route	Champ	Fosse fumière	Puisard	Autres
Rejet des eaux de douche						
Rejet des eaux de vaisselle						
Rejet des eaux de lessive						

52. Quels sont les prestations et les coûts de la vidange des eaux usées

Equipements	Vidange par le ménage	Vidange par un prestataire (précisez)	Fréquence annuelle	Montant de la prestation
Lavoir (bac à laver)				
Puisard-douche				
Puits perdu				
Autres (précisez)				

53. Quel équipement de stockage des ordures ménagères avez-vous ?

Poubelle ☐

Fosse fumière ☐

Autres ☐

54. Quels sont les modes d'évacuation des ordures ménagères et les coûts

Modes	Coût mensuel	Fréquence mensuelle	Coût annuel total
Incinération (déchets brûlés)			
Transport au champ			
Evacuation par un prestataire			
Autres (précisez)			

55. Que proposeriez-vous pour améliorer vos conditions d'assainissement ?

E. Partie : Utilisation –Continuum - Appropriation des latrines publiques et institutionnelles

I. Utilisation – Continuum d'usage des latrines publiques

56. Vous arrive t-il d'utiliser des latrines publiques ?

Oui ☐ Non ☐

57. Si non pourquoi ?

58. Si oui dites quelles sont les latrines publiques qu'il vous arrive d'utiliser dans votre quartier (village) ?

Latrine (précisez le lieu)	Fréquence d'utilisation (par jour, par semaine, par mois)

59. Quelles sont les latrines publiques qu'il vous arrive d'utiliser hors de votre quartier (village) ?

Latrine (précisez le lieu)	Fréquence d'utilisation (par jour, par semaine, par mois)

60. Avez-vous des blocages personnels pour utiliser les latrines publiques ?

Oui ☐

Non ☐

61. Justifiez votre réponse ?

62. A votre avis pourquoi les gens ont des problèmes pour utiliser les latrines publiques dans votre quartier (village)?

63. Comment peut-on améliorer l'utilisation des latrines publiques dans votre quartier (village)?

64. A votre avis pourquoi les gens ont des problèmes pour utiliser les latrines publiques en générale ?

65. Comment peut-on améliorer l'utilisation des latrines publiques en générale?

66. Que pouvez-vous faire personnellement pour l'amélioration de l'utilisation des latrines publiques

Observations des enquêtés :	Observations de l'enquêteur :

A. Identification de l'interviewée (femme)

Les questions de cette partie du questionnaire sont exclusivement adressées à la femme du ménage.

1. Nom et prénom de l'enquêté :

2. Ethnie

3. Age :

4. Situation matrimoniale: Marié ☐ Célibataire ☐ Veuve ☐

5. Religion :

Islam ☐ Christianisme ☐ Animisme ☐ Autres ☐ *(préciser :)*

6. Profession :

7. Ancienneté

8. Activité principale :

9. Activité secondaire :

B. Partie : Représentations Sociales et Symboliques de l'assainissement et de la latrine

I. Représentations du propre du sale, du pur et de l'impur

10. Comment décririez-vous la ''propreté'' ?

11. Comment décririez-vous la ''saleté'' ?

12. Comment décririez-vous le ''pur'' ?

13. Comment décririez-vous l'''impur'' ?

II. Représentations spatiales et comportementales de la propreté et de la saleté

14. Le niveau Quartier (Village) ?

Qu'est-ce qu'un Quartier (ou Village) propre ?	Qu'est-ce qu'un Quartier (ou Village) sale ?
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.

15. Le niveau Concession ?

Qu'est-ce qu'une Concession propre ?	Qu'est-ce qu'une Concession sale ?
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.
.	.

16. Le niveau Chambre (case) ?

Qu'est-ce qu'une chambre (case) propre ?	Qu'est-ce qu'une chambre (ou case) sale ?
.	.
.	.
.	.

. . .	. . .

17. La femme propre/sale?

Qu'est-ce qu'une femme propre ?	Qu'est-ce qu'une femme sale ?
. . . .	. . . .

18. L'homme propre/sale ?

Qu'est-ce qu'un homme propre ?	Qu'est-ce qu'un homme sale ?
. . . .	. . . .

III. Perceptions de la latrine et des représentations culturelles de l'assainissement

19. Que symbolise la latrine pour vous?

20. Quelles sont les avantages, inconvénients et risques liés à l'existence ou l'absence d'une latrine dans une concession?

Rubriques	Avantages	Inconvénients	Risques
Existence d'une latrine	. . . .	. . . .	. . . .

	. 	. .	. .
Absence d'une latrine	. . . . . .	. . . . . .	. . . . . .

21. Quelles sont les maladies les plus fréquentes dans le quartier (village) et leurs causes ?

Maladies	Causes

22. Quels sont les avantages à avoir un cadre de vie sain ?

23. Quels sont les problèmes liés à un cadre de vie non assaini ?

24. Quelles sont les pratiques et représentations culturelles favorables à l'assainissement dans votre ethnie ?

Rubriques	Réponses
Réalisations et Organisations	
Comportements	
Proverbes en langue locale	
Slogans pour mobiliser la population	
Autres (préciser)	

25. Quelles sont les pratiques et représentations culturelles défavorables à l'assainissement dans votre ethnie ?

Rubriques	Réponses
Comportements	
Autres	

26. Quel est votre lieu de défécation ?

27. Que pensez-vous de ce lieu de défécation ?

28. Quels sont les risques lies à la défécation dans la nature ?

IV. Utilisation-Continuum d'usages des latrines publiques

29. Vous arrive t-il d'utiliser des latrines publiques ? Oui ☐ Non ☐

30. Si non pourquoi ?

31. Si oui dites quelles sont les latrines publiques qu'il vous arrive d'utiliser dans votre quartier (village) ?

Latrine (précisez le lieu)	Fréquence d'utilisation (par jour, par semaine, par mois)

32. Quelles sont les latrines publiques qu'il vous arrive d'utiliser hors de votre quartier (village) ?

Latrine (précisez le lieu)	Fréquence d'utilisation (par jour, par semaine, par mois)

33. Avez-vous des blocages personnels pour utiliser les latrines publiques ?

Oui ☐ Non ☐

34. Justifiez votre réponse ?
35. A votre avis pourquoi les gens ont des problèmes pour utiliser les latrines publiques dans votre quartier (village)?

36. Comment peut-on améliorer l'utilisation des latrines publiques dans votre quartier (village)?

37. A votre avis pourquoi les gens ont des problèmes pour utiliser les latrines publiques en générale ?

38. Comment peut-on améliorer l'utilisation des latrines publiques en générale?

39. Que pouvez-vous faire personnellement pour l'amélioration de l'utilisation des latrines publiques

ANNEXE 4

Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso

Questionnaire Responsables Latrines Publiques

Numéro de la fiche :	Date de l'enquête :	Région :	Code :
Nom de l'enquêteur:		Province :	Code :
Commune:	Code :	Quartier / Village :	Code :
Lieu/Institution : Gare ☐ Marché ☐ Ecole ☐ Centre de santé ☐ Autres ☐ (préciser :)			
Nom de la gare, du marché, de l'école ou du centre de santé:			Code
Année de réalisation de la gare, du marché, de l'école ou du centre de santé:		Source de financement:	
Année de réalisation des latrines :		Source de financement des latrines :	
Propriétaire de la latrine : Commune ☐ Structure interviewée ☐ Privé ☐ Autres ☐ (préciser :)			

V. Identification de l'interviewé

1. Nom et prénom de l'interviewé:
2. Contact téléphonique :
3. Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐
4. Fonction:
5. Résidence :
6. Fonction et résidence du personnel travaillant avec le responsable

Fonction	Nombre	Résidence

VI. Description des composantes de la structure

7. Les différentes composantes de la structure

	Rubriques	Nombre
Pour les Ecoles	Classes	
	Effectif total des élèves	
	Effectif des garçons	
	Effectif des filles	
	Blocs de latrines	
	Cabines de latrines	
	Cabines de latrines fonctionnelles	
	Lave-mains	
	Lave-mains fonctionnels	
	Points d'eau (préciser forage/ adduction d'eau…)	
	Autres	

	Rubriques	Nombre
Pour les Centres de santé	Maternité	
	Dispensaire	
	Dépôt pharmaceutique	
	Lits	
	Salles de consultations	
	Salles pansement	
	Blocs de latrines	
	Cabines de latrines	
	Cabines de latrines fonctionnelles	
	Lave-mains	

	Lave-mains fonctionnels	
	Points d'eau (préciser forage/ adduction d'eau…)	
	Autres	

	Rubriques	Nombre
Pour les Gares routières	Bureaux	
	Trafic automobile par jour	
	Passagers par jour	
	Commerces alentours	
	Blocs de latrines	
	Cabines de latrines	
	Points d'eau (préciser forage/ adduction d'eau…)	
	Autres	

	Rubriques	Nombre
Pour les Marchés	Bureaux	
	Stands	
	Commerces alentours	
	Blocs de latrines	
	Cabines de latrines	
	Cabines de latrines fonctionnelles	
	Lave-mains	
	Lave-mains fonctionnels	
	Points d'eau (préciser forage/ adduction d'eau…)	
	Autres	

8. Jours de travail :

9. Horaires de travail :

VII. Mode d'entretien de la latrine

10. Les latrines sont-elles nettoyées ?

Oui ☐ Non ☐

11. Qui s'occupe du nettoyage des latrines (personnes impliquées)?

12. Quelles sont les tâches des personnes chargées du nettoyage :

Personnes chargées du nettoyage	Tâches

13. Quelle est la fréquence de nettoyage des latrines ?

Par Jour ☐ Par semaine ☐ Par mois ☐ Autres ☐ (préciser)

14. Quelle est la fréquence de nettoyage des accessoires ?

Par Jour ☐ Par semaine ☐ Par mois ☐ Autres ☐ (préciser)

15. Quels équipements de nettoyage sont utilisés ?

Balais ☐
Utilisation d'eau ☐
Utilisation de savon /omo ☐
Utilisation de grésil ☐
Autres ☐ (préciser)

16. Qui s'occupe de la surveillance des latrines ?

17. Pour les écoles décrivez le mode d'organisation des cantines scolaires (organisation, hygiène etc.) ?

VIII. Coûts – Mode de Gestion – Tarifs – Maintenance

18. Coût de réalisation des latrines :

19. Description sommaire du contrat de gestion des latrines (pour les gares et marchés) :

20. Acteurs du contrat de gestion des latrines (pour les gares et marchés)

Acteurs du contrat de gestion des latrines	Rôles et responsabilités

21. Tâches du gérant :

22. Frais du loyer :

23. Salaire du gérant :

24. Tarifs pour l'usage de la latrine

- Pour déféquer :

- Pour uriner :
- Autres (préciser) :

25. Avez-vous déjà fait la vidange ?

    Oui ☐ Non ☐

26. Si oui qui fait la vidange ?

27. Quelle est la fréquence de la vidange ?

28. Quel est le coût de la vidange ?

29. Quelle est la destination des boues de vidange ?

30. Quel est le coût des autres réparations ?

IX. Usagers – Utilisation – Contraintes

31. Qui sont les usagers des latrines ?

32. D'où viennent-ils en général ?

33. Quels sont ici les problèmes liés à l'utilisation des latrines par ces usagers ?

X. Opinion – Suggestions sur l'utilisation des latrines publiques

34. Quel est votre opinion sur les latrines publiques en général ?

35. Quels sont vos suggestions pour une amélioration de l'utilisation des latrines publiques par les usages ?

Observations de l'enquêté	Observations de l'enquêteur

ANNEXE 5

Sociologie de l'assainissement : latrinisation, représentations sociales et logiques d'action dans les villes moyennes au Burkina Faso

Questionnaire Usagers des Latrines Publiques et Institutionnelles

Numéro de la fiche :	Date de l'enquête :	Région :	Code :
Nom de l'enquêteur:		Province :	Code :
Commune:	Code :	Quartier / Village :	Code :
Lieu/Institutuion: Gare ☐ Marché ☐ Ecole ☐ Centre de santé ☐ Autres ☐ (préciser :)			
Nom de la gare, du marché, de l'école ou du centre de santé:			Code
Cocher la catégorie d'usager : Pour les gares : Passager ☐ Personnel de la gare ☐ Autres (préciser :) Pour les marchés: Commerçant ☐ Client ☐ Autres (préciser :) Pour les écoles : Élève ☐ Enseignant ☐ Autres (préciser :) Pour les centre de santé : Malade ☐ Accompagnant ☐ Autres (préciser :)			

XI. Identification de l'interviewé

1. Nom et prénom de l'interviewé:
2. Ethnie :
3. Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐
4. Age :
5. Situation matrimoniale: Marié ☐ Célibataire ☐ Veuf /Veuve ☐

(préciser nombre de conjointes du mari :)

6. Religion :

Islam ☐ Christianisme ☐ Animisme ☐ Autres ☐ *(préciser :)*

7. Profession :
8. Ancienneté :
9. Activité principale :
10. Activité secondaire :
11. Résidence de l'usager :

XII. Représentations du propre, du sale, de la latrine

12. Comment décririez-vous une concession ''propre'' ?

13. Comment décririez-vous une concession ''sale'' ?

14. Comment décririez-vous une personne ''propre'' ?

15. Comment décririez-vous une personne ''sale'' ?

16. Que représente la latrine pour vous ?

XIII. Utilisation (Pratiques-Continuum, Tarifs, Contraintes culturelles)

17. Avez-vous une latrine dans votre concession ?

Oui ☐ Non ☐

18. Justifiez votre réponse ?

19. Quel est votre lieu de défécation habituel ?

20. Que pensez-vous de ce mode de défécation ?

21. Quelles sont les latrines publiques qu'il vous arrive d'utiliser dans votre quartier (village) ?

22. Quelles sont les latrines publiques qu'il vous arrive d'utiliser hors de votre quartier (village) ?

23. Avez-vous des blocages personnels pour utiliser les latrines publiques ?

Oui ☐
Non ☐

24. Si oui, lesquels ?

25. Selon vous, la latrine de ce lieu public est-elle bien entretenu ?

Oui ☐
Non ☐

26. Justifiez votre réponse ?

27. Que pensez- vous du tarif d'utilisation de cette latrine publique ?

Pas cher ☐
Cher ☐
Très cher ☐
Autre (précisez) ☐

28. Justifiez votre réponse

29. Quelles propositions feriez-vous pour un bon entretien de la latrine de ce lieu public ?

30. A votre avis, pourquoi les gens ont des problèmes pour utiliser les latrines publiques en générale ?

XIV. Participation - Citoyenneté - Appropriation

31. Avez-vous déjà participé à la mise en œuvre d'un ouvrage d'assainissement dans un lieu public?

Oui ☐
Non ☐

32. Expliquez

33. Seriez-vous prêt participer à la mise en œuvre d'une latrine dans un lieu public ?

Oui ☐
Non ☐

34. Si non pourquoi ?

35. Si oui sous quelles formes ?

Financière ☐ (préciser le montant estimatif :)
Physique ☐ (préciser les formes de contribution :)

Autres ☐ (préciser :)

36. Selon vous, qui doit être impliqué dans la mise en œuvre des latrines dans ce lieu public ?

Qui	Comment

37. Comment peut-on améliorer l'utilisation des latrines publiques en générale?

38. Que pouvez-vous faire personnellement pour l'amélioration de l'utilisation des latrines publiques ?

XV. Capacités - Type d'habitation - Conditions de vie du ménage de l'usager

39. Estimation des revenus du ménage de l'usager

- Mensuels :
- Annuels

40. Type d'habitation du ménage de l'usager

Types d'habitation	Nombre
Cases totalement en paille	
Cases en banco avec toiture de chaume (paille)	
Maison en banco avec toiture en terre	
Maison en banco avec toiture en tôle	
Maison en ''dur'' (ciment)	
Autres (préciser)	

41. Moyens de déplacement du ménage de l'usager

Moyens de déplacement	Nombre
Vélo	
Moto	
Voiture	
Ane	
Cheval	
Chameau	
Autres (préciser)	

42. Commodités et équipements du ménage de l'usager

Commodités et équipements	Nombre
Climatiseur	
Ventilateur	
Réfrigérateur	
Congélateur	
Cuisinière (gaz, électricité)	
Poste téléviseur	
Poste radio	
Antenne parabolique/abonnement chaînes	
Téléphone portable	
Charette	
Charrue	
Autres (préciser)	

Observations des enquêtés :	Observations de l'enquêteur :

ANNEXE 6 .Analyse financière de l'exploitation des latrines publiques

L'observation, fondée sur la collecte de données analysées d'un point de vue comptable, donne les comptes de résultat, pour chacune des latrines publiques où l'usage est payant. Nous en exposons les résultats financiers spécifiques par ville, avant d'en déduire les tendances globales et d'en tirer quelques enseignements.

A Dori

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE DORI (6 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	1.095.000
Recettes de service	1.095.000
CHARGES	526.900
Charges variables	310.900
Achat de matériel de nettoyage (balais seaux bouilloires gobelets, barriques)	30.000
Facture d'eau	210.000
Omo et Eau de javel	32.400
Frais de réparations (serrures)	3.500
Frais de vidange	35.000
Charges fixes	216.000
Loyer	36.000
Rémunération du locataire-gérant	0
Rémunération de l'aide-gérant	180.000
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	568.100

Au niveau de ce bloc de latrines du marché central de Dori, le locataire en contrat avec la Mairie est lui-même le gérant de son exploitation. Il se fait néanmoins suppléer par un aide-gérant. Son résultat net est positif (568.100 FCFA) malgré une facture d'eau qui renchérit ses charges (elle en constitue environ 40%).

LATRINES DE LA GARE ROUTIERE DE DORI (7 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	547.500
Recettes de service	547.500
CHARGES	130.600
Charges variables	94.600
Achat de matériel de nettoyage (balais)	2.400
Achat de produits d'entretien (eau, savon,	70.200

‘’omo’’, grésil)	
Frais de réparations (serrures)	2.000
Frais de vidange	20.000
Charges fixes	36.000
Loyer	36.000
Rémunération du gérant	0
Rémunération de l’aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	416.900

La gestion affermée de ce bloc de latrines de la gare routière de Dori est similaire à celle du marché avec un résultat positif (416.900 FCFA), à la différence que les recettes sont moindres, de même que les charges, notamment les charges fixes qui concernent uniquement le reversement du loyer (l’intéressé gérant son affaire sans faire appel à un aide-gérant).

A Pouytenga

LATRINES DU CMA DE POUYTENGA (2 CABINES + 3 DOUCHES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	730.000
Recettes de service	730.000
CHARGES	146.000
Charges variables	35.000
Achat de matériel de nettoyage (balais serpillières etc.)	10.000
Achat de produits d’entretien (omo, eau de javel etc.)	10.000
Frais de réparations	0
Frais de vidange	15.000
Charges fixes	111.000
Loyer	75.000
Rémunération du gérant	0
Rémunération de l’aide-gérant	36.000
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	584.000

L’analyse du compte d’exploitation de l’activité fait ressortir un résultat annuel positif de 584.000 CFA, soit un bénéfice mensuel moyen de 48.600 FCFA pour l’exploitant de ce bloc de latrines du CMA : ses charges sont moindres du fait qu’il exploite lui-même les latrines avec une bonne partie des charges (notamment l’eau) supportées par le centre médical dans ce contrat verbal.

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE POUYTENGA (8 CABINES + 4 DOUCHES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	5.475.000
Recettes de service	5.475.000
CHARGES	1.214.500
Charges variables	839.500
Achat de matériel de nettoyage (balais et bouilloires)	18.500
Facture d'eau ONEA	210.000
Désodorisant spécial	100.000
''Omo''	6.000
Frais de réparations (serrures maçonnerie etc.)	25.000
Frais de vidange	480.000
Charges fixes	375.000
Loyer	300.000
Rémunération du gérant	0
Rémunération de l'aide-gérant	75.000
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	4.260.500

Pour ce bloc de 8 latrines et 4 douches, l'on note un résultat largement positif (4.260.500 CFA). L'on relève toutefois une part assez élevée des charges variables (69% du total des charges) qui, ici, pourrait se justifier par l'intensité de l'activité.

LATRINES DE CEREALES DE POUYTENGA (6 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	1.800.000
Recettes de service	1.800.000
CHARGES	880.000
Charges variables	220. 000
Achat de matériel de nettoyage (balais)	15.000
Achat de produits d'entretien (eau, Omo grésil etc.)	25.000
Frais de réparations des portes	22.500
Frais de vidange (3)	157.500
Charges fixes	660.000
Loyer	180.000
Rémunération du gérant	480.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0

RESULTAT NET	920.000

L'analyse montre ici également un résultat excédentaire de 920.000 F CFA. On relève des charges de structure très élevées (75% des charges totales) principalement imputables à la rémunération du gérant qui reste une part importante dans les charges globales (54%) et qui se trouve être à un niveau supérieur par rapport aux autres rémunérations dans le secteur d'activité. Toutefois, l'on note un volume d'activité assez élevé (1.800.000 F CFA) qui compense largement.

LATRINES DE GARE ROUTIERE DE POUYTENGA (8 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	730.000
Recettes de service	730.000
CHARGES	635.500
Charges variables	155.500
Achat de matériel de nettoyage (balais bouilloires seaux et gants)	35.000
Achat de produits d'entretien (eau et ''omo'') savon grésil etc.)	98.000
Frais de réparations (maçonnerie/renforcement etc.)	7.500
Frais de vidange	15.000
Charges fixes	480.000
Loyer	180.000
Rémunération du gérant	120.000
Rémunération de l'aide-gérant	180.000
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	94.500

Le résultat final est faible mais l'activité est rentable malgré la vétusté de ces latrines gérées selon un mode patrimonial complexe par le locataire, son ami et ses fils, d'où des charges fixes élevées (75% des charges).

LATRINES DE LA MOSQUEE DE LA GARE ROUTIERE DE POUYTENGA (4 CABINES + 12 DOUCHES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	730.000
Recettes de service	730.000
CHARGES	634.500
Charges variables	454.500
Achat de matériel de nettoyage (balais bouilloires etc.)	48.000
Achat de produits d'entretien (eau	31.500

savon liquide, ‘’omo’’ et eau de javel)	
Frais de réparations (réparation de la tuyauterie des douches etc.)	60.000
Frais de vidange (9)	315.000
Charges fixes	180.000
Loyer	0
Rémunération du gérant	180.000
Rémunération de l’aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	95.500

Ces latrines et douches sont initialement destinées aux personnes fréquentant la mosquée de la gare pour leurs besoins et ablutions. Plus propres et mieux entretenues que les latrines de la gare, elles sont finalement fréquentées par beaucoup d’autres usagers habituels de la gare. Le résultat de leur exploitation est positif bien qu’elles soient avant tout gérées dans une démarche de service complémentaire à la fréquentation de la mosquée.

A Houndé

LATRINES DE L’ANCIEN MARCHE DE HOUNDE (4 CABINES + BLOC D’URINOIRS)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	273.750
Recettes de service	273.750
CHARGES	277.250
Charges variables	97.250
Achat de matériel de nettoyage (balais seaux gants bouilloires etc.)	18.000
Achat de produits d’entretien (eau savon grésil etc.)	59.250
Frais de réparations (portes)	20.000
Frais de vidange	0
Charges fixes	180.000
Loyer	180.000
Rémunération du gérant	0
Rémunération de l’aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	-3.500

Ce bloc de latrines et d’urinoirs de l’ancien marché de Houndé est géré par une dame à qui le beau-frère a entièrement rétrocédé l’affaire, même s’il en demeure le locataire officiel. Le résultat est négatif: l’analyse des charges montre une situation standard par rapport aux

latrines similaires, mais les recettes sont faibles car c'est un nouveau bloc qui n'a pas encore fidélisé sa clientèle.

LATRINES DU NOUVEAU MARCHE DE HOUNDE (BLOC 1 : 4 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	Total 1
Recettes de service	328.500
CHARGES	252.000
Charges variables	156.000
Achat de matériel de nettoyage (balais, bouilloires, barrique)	29.000
Eau	54.750
Omo	18.250
Frais de réparations (remplacement de crochets)	4.000
Frais de vidange	50.000
Charges fixes	96.000
Loyer	96.000
Rémunération du gérant	0
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	76.500

Le résultat de ce bloc de latrines exploité par le locataire qui en est lui-même le gérant est positif mais faible. Le niveau des charges est énorme tandis que le chiffre d'affaire est assez faible comparé auxautres blocs ayant le même nombre de cabines : le gérant doit faire face à des clients qui ne paient pas toujours ; l'activité reste rentable mais l'augmentation des recettes est assujettie à une gestion plus rigoureuse.

LATRINES DU NOUVEAU MARCHE DE HOUNDE (BLOC 2 : 4 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	511.000
Recettes de service	511.000
CHARGES	244.500
Charges variables	148.000
Achat de matériel de nettoyage (balais seaux bouilloires etc.)	21.500
Eau	54.750
Omo	18.250
Frais de réparations (cadenas)	4.000
Frais de vidange	50.000
Charges fixes	96.000
Loyer	96.000

Rémunération du gérant	0
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	266.500

Ce second bloc du nouveau marché est également directement géré par le locataire: son résultat positif est nettement meilleur à celui de son homologue du bloc 1.

LATRINES DE LA GARE ROUTIERE DE HOUNDE (9 CABINES DE LATRINES + 5 CABINES D'URINOIRS)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	2.190.000
Recettes de service	2.190.000
CHARGES	1.853.050
Charges variables	113.050
Achat de matériel de nettoyage (balais seaux bouilloires etc.)	17.800
Eau	54.750
Eau, savon, ''omo'', grésil	40.500
Frais de réparations	0
Frais de vidange	100.000
Charges fixes	1.740.000
Loyer	1.200.000
Rémunération des gérants	540.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	336.950

Le résultat du bloc de 9 cabines de latrines et 5 cabines d'urinoirs, également positif, est de 336.950 FCFA. Cependant pour un chiffre d'affaire de 2.190.000 F CFA, le résultat est faible, du fait des charges fixes très élevées.

LATRINES DE L'AIRE DE STATIONNEMENT FACE A LA GARE DE HOUNDE (4 cabines)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	456.250
Recettes de service	456.250
CHARGES	390.950
Charges variables	114.950
Achat de matériel de nettoyage (balais, seaux bouilloires etc.)	30.000

Eau	54.750
Omo	5.200
Frais de réparations	0
Frais de vidange	25.000
Charges fixes	276.000
Loyer	96.000
Rémunération du gérant	180.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	65.300

Le résultat de l'exploitation de ce bloc de latrines est positif mais pas très élevé du fait de la la zone de ''chalandise'' : l'aire de stationnement face à la gare n'est pas très fréquentée, les usagers habituels de la gare préférant y rester.

LATRINES DE L'AIRE DE STATIONNEMENT COTE SOFITEX DE HOUNDE (4 cabines)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA
PRODUITS	511.000
Recettes de service	511.000
CHARGES	281.400
Charges variables	149.400
Achat de matériel de nettoyage (balais seaux bouilloires)	11400
Achat de produits d'entretien (eau savon grésil)	108.000
Frais de réparations (serrures maçonnerie etc.)	5.000
Frais de vidange	25.000
Charges fixes	132.000
Loyer	72.000
Rémunération du gérant	60.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	229.600

L'exploitation du bloc de latrines de l'aire de stationnement du côté de la Sofitex donne un résultat excédentaire de 229.600 FCFA. Les recettes et les charges peu élevées s'expliquent là aussi par la zone d'implantation moins fréquentée.

A Ouahigouya

LATRINES DU CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE OUAHIGOUYA (16

CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	2.735.500
Recettes de service	2.735.500
CHARGES	748.000
Charges variables	508.000
Achat de matériel de nettoyage (Balais, brosses, raclettes, serpillières, bouilloires, barriques, gants et cache-nez)	138.000
Achat de produits d'entretien (eau, savon, ''omo'', grésil, eau de javel).	360.000
Frais de réparations	10.000
Frais de vidange	0
Charges fixes	240.000
Loyer	0
Rémunération du gérant	240.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	1.987.500

La gestion de ces latrines du CHR de Ouahigouya, à l'instar de celles du CMA de Pouytenga, n'est pas contractualisée formellement : dans les deux cas l'accord vise à gérer la salubrité générale des lieux en responsabilisant une association (dans le cas du CHR) et un individu (dans le cas du CMA). Ici, les charges fixes sont minimes pour l'association ASMA à qui la gestion de ces latrines est confiée. Elle a un bon résultat d'exploitation sans supporter les frais de vidange et de loyer.

LATRINES DE LA GARE ROUTIERE DE OUAHIGOUYA (6 CABINES + 2 DOUCHES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	2.007.500
Recettes de service	2.007.500
CHARGES	1.102.000
Charges variables	382.000
Achat de matériel de nettoyage (Balais, raclettes, serpillières, seaux, barrique, gobelets et bidons d'eau, gants)	78.000
Achat de produits d'entretien (eau, savon liquide, ''omo'', grésil)	180.000
Frais de réparations	4.000
Frais de vidange (6)	120.000

Charges fixes	720.000
Loyer	240.000
Rémunération du gérant	480.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	905.500

Malgré des charges fixes conséquentes (loyer et rémunération du gérant), l'activité est rentable pour le locataire des latrines de la nouvelle gare routière du marché. Les douches viennent davantage bonifier le résultat positif final.

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE OUAHIGOUYA (BLOC 1: 6 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	2.190.000
Recettes de service	2.190.000
CHARGES	1.353.000
Charges variables	393.000
Achat de matériel de nettoyage (balais, bouilloires, barrique, bidons pour chercher l'eau, seaux)	48.000
Achat de produits d'entretien (eau, savon, omo, savon liquide parfumé, eau de javel, , encens et grésil)	220.000
Frais de réparations	5.000
Frais de vidange (6)	120.000
Charges fixes	960.000
Loyer	240.000
Rémunération du gérant	720.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	837.000

Dans cette gestion du bloc 1 des latrines du marché central de Ouahigouya, les frais de vidange (plusieurs fois dans l'année), la rémunération du gérant (un cas un peu exceptionnel où le locataire affirme rétrocéder le tiers des recettes de service au gérant) ainsi que l'achat de produits d'entretien, augmentent le montant des charges. Malgré tout, le locataire s'en tire avec un résultat positif significatif.

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE OUAHIGOUYA (BLOC 2 : 3 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	1.095.000
Recettes de service	1.095.000

CHARGES	561.700
Charges variables	321.700
Achat de matériel de nettoyage (balais, bouilloires, seaux, barrique d'eau, gobelets)	36.000
Achat de produits d'entretien (eau, savons, savon en poudre, encens)	74.400
Frais de réparations	1.300
Frais de vidange (12)	210.000
Charges fixes	240.000
Loyer	60.000
Rémunération du gérant	180.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	533.300

L'exploitation des latrines du bloc 2 du marché central de Ouahigouya montre un résultat net positif de 533.300 FCFA. Le chiffre d'affaire obtenu constituant le double des charges globales, l'on note une bonne gestion de l'affaire.

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE OUAHIGOUYA (BLOC 3 : 3 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	1.551.250
Recettes de service	1.551.250
CHARGES	818.750
Charges variables	516.000
Achat de matériel de nettoyage (balais, seaux, bouilloires, bidons, barrique)	90.000
Achat de produits d'entretien (eau, savon, omo, grésil, encens)	300.000
Frais de réparations	6.000
Frais de vidange	120.000
Charges fixes	302.750
Loyer	60.000
Rémunération du sous-locataire-gérant	242.750
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	732.500

Au niveau de ce bloc de latrines n°3 du marché central de Ouahigouya, l'exploitation est sous-traitée par le locataire officiel (par ailleurs gérant d'une borne-fontaine au secteur 1) à son fils, un déscolarisé. Sur les recettes de service, le sous-traitant supporte les charges relatives au matériel, aux produits de nettoyage et aux petites réparations ainsi qu'un

versement journalier de 2500 FCFA au locataire. Il gagne ainsi un montant annuel de 242.750 tandis que le locataire, qui prend en charge les frais de vidange et le paiement du loyer à l'EPCD, fait un résultat net de 732.500 FCFA.

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE OUAHIGOUYA (BLOC 4 : 3 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	1.825.000
Recettes de service	1.825.000
CHARGES	1.212.500
Charges variables	661.500
Achat de matériel de nettoyage (balais, seaux, bouilloires, barrique, gobelets)	60.000
Achat de produits d'entretien (eau, savon, ''omo'', grésil, encens)	360.000
Frais de réparations	1.500
Frais de vidange	240.000
Charges fixes	551.000
Loyer	60.000
Rémunération du sous-locataire-gérant	491.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	612.500

Dans cet autre cas de sous-location de l'exploitation des latrines (Bloc 4 du marché central de Ouahigouya), le partage des bénéfices est presque équitable avec un résultat net positif de 612.500 F CFA pour le locataire officiel et des gains annuels de l'ordre de 491.000 FCFA pour le sous-traitant-gérant.

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE OUAHIGOUYA (BLOC 5 : 3 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	2.735.500
Recettes de service	2.735.500
CHARGES	943.400
Charges variables	703.400
Achat de matériel de nettoyage (balais, bouilloires, gants, bottes, seaux, masque, blouse de nettoyage, barrique, raclette, serpillières etc.)	156.000
Achat de produits d'entretien (eau, savon liquide, ''omo'', grésil, pétrole, eau de javel, encens)	304.200

Frais de réparations	3.200
Frais de vidange	240.000
Charges fixes	240.000
Loyer	60.000
Rémunération du gérant	0
Rémunération de l'aide-gérant	180.000
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	1.792.100

Le résultat net positif de l'exploitation du bloc 5 des latrines du grand marché de Ouahigouya est nettement supérieur à ceux des blocs précédents avec le même nombre de cabines. Cela s'explique par le fait que l'exploitant locataire est lui-même le gérant de son affaire : il emploie un aide-gérant pour le seconder dans ses tâches.

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE OUAHIGOUYA (BLOC 6 : 3 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	1.095.000
Recettes de service	1.095.000
CHARGES	756.250
Charges variables	526.600
Achat de matériel de nettoyage (balais, bouilloires, seaux, bidons, barriques, gobelet)	21.600
Achat de produits d'entretien (eau, omo, pétrole, encens)	261.000
Frais de réparations	4.000
Frais de vidange (12)	240.000
Charges fixes	229.650
Loyer	60.000
Rémunération du sous-locataire-gérant	169.650
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	338.750

Dans cette autre sous-location (Bloc 6 du marché central de Ouahigouya), le résultat net positif, à l'avantage du locataire officie,l double les gains du sous-traitant-gérant. Mais les gains sont relativement modestes : tandis que le premier fait face à des frais de vidange élevés, le second voit ses gains baisser du fait d'une charge élevée en produits d'entretien.

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE OUAHIGOUYA (BLOC 7: 3 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	2.920.000

Recettes de service	2.920.000
CHARGES	1.942.500
Charges variables	786.000
Achat de matériel de nettoyage (balais, serpillière bouilloires, seau, bidons, barrique, gobelets)	120.000
Achat de produits d'entretien (eau, ''omo'' savon liquide, grésil, eau de javel et encens)	420.000
Frais de réparations	6.000
Frais de vidange	240.000
Charges fixes	1.156.500
Loyer	60.000
Rémunération du sous-locataire-gérant	1.060.500
Rémunération de l'aide-gérant	36.000
Autres charges	0
Impôts et taxes	0
RESULTAT NET	977.500

Ces latrines du bloc 7 du marché central de Ouahigouya sont également gérées en sous-location: sur une recette journalière de 8000 FCFA, le sous-traitant rétrocède au locataire officiel la somme de 3.500 FCFA. Malgré des charges variables conséquentes, le sous-traitant-gérant (qui emploie même un aide) se retrouve avec un montant annuel de plus d'un million, dépassant même légèrement le résultat net final que réalise le locataire officiel.

LATRINES DU MARCHE CENTRAL DE OUAHIGOUYA (BLOC 8 : 3 CABINES)	
RUBRIQUES	MONTANTS annuel (F CFA)
PRODUITS	912.500
Recettes de service	912.500
CHARGES	482500
Charges variables	421.500
Achat de matériel de nettoyage (balais, bouilloires, seau, bidon, barrique)	30.000
Achat de produits d'entretien (eau, ''omo'', savon liquide, pétrole)	150.000
Frais de réparations	1.500
Frais de vidange	240.000
Charges fixes	61.000
Loyer	60.000
Rémunération du sous-locataire-gérant	1.000
Rémunération de l'aide-gérant	0
Autres charges	0
Impôts et taxes	0

RESULTAT NET	430.000

Cette sous-traitance dans l'exploitation des latrines du bloc 7 du marché central de Ouahigouya fonctionne au détriment du sous-locataire-gérant. Avec des recettes modiques et un partage léonin, la collaboration tourne au conflit : le sous-traitant refusant désormais de faire les versements journaliers prévus en faveur du locataire contractant.

ANNEXE 7

COMMUNE DE POUYTENGA
=-=-=-=-=--=
MAIRIE
=-=-=-=-=--=
SECRETARIAT GENERAL
=-=-=-=-=--=

BURKINA FASO
=-=-=-=-=--=
Unité-Progrès-Justice

CONVENTION DE GERANCE DES LATRINES

Mars

Entre les soussignés :

La Présidente de Délégation Spéciale de la Commune de Pouytenga, agissant au nom et pour le compte de la Commune de Pouytenga, désigné ci-dessous par le terme « bailleur ».

d'une part,

Et :

Monsieur KABORE Rasmané Jean, agissant pour son compte personnel et désigné ci-dessous par le terme « locataire »

d'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1er : Le bailleur donne en location gérance trois blocs de latrines : il s'agit
- du bloc n°1 situé au centre du marché comprenant 4 cabines et 2 urinoirs
- du bloc n°2 situé à l'ouest du marché comprenant 10 cabines
- du bloc n°3 situé au côté sud du marché comprenant 4 cabines

ARTICLE 2 : Le contrat est conclu pour une durée de douze (12) mois, à compter du 1er mars 2013.

Le contrat est renouvelable exprès ou par tacite reconduction.

DES CLAUSES DE LA CONVENTION

ARTICLE 3 : Les parties à la présente convention s'engagent à respecter les clauses suivantes.

DES FRAIS DE LOCATION

ARTICLE 4 : Les frais de location de l'ensemble des latrines ci-dessus indiquées s'élèvent à soixante quinze mille (75 000) francs CFA par mois.
A titre exceptionnel, pour le mois de mars 2013, le locataire versera cinquante mille (50 000) francs au bailleur en attendant de se voir remettre les clés du bloc n°3.

ARTICLE 5 : Le locataire doit s'acquitter mensuellement des frais de location auprès du régisseur municipal de Pouytenga.

Il est tenu, après chaque versement, d'envoyer une copie de la quittance ou du reçu à la Direction des Services Techniques Municipaux dans un délai de deux jours.

DE LA CAUTION

ARTICLE 6 : Une caution d'un montant de deux cent vingt cinq mille (225 000) francs CFA correspondant à trois mois de loyer doit être déposée par le locataire auprès du régisseur municipal de Pouytenga dès la signature de la convention.

Cette somme est remboursable au locataire à la fin de la convention s'il est à jour du versement des frais de location et après constat des lieux par le bailleur.

DE L'ENTRETIEN, DE LA REPARATION ET DE L'HYGIENE DES LOCAUX

ARTICLE 7 : L'hygiène et l'entretien des latrines incombent au locataire.
A cet effet, il doit observer et satisfaire à toutes les prescriptions de l'hygiène publique, conformément aux textes en vigueur au Burkina Faso.

ARTICLE 8 : La vidange périodique des fosses incombe au locataire

ARTICLE 9 : Toute transformation et/ou modification dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail et de la satisfaction du client, doit requérir au préalable l'autorisation du bailleur.

ARTICLE 10 : Toute réparation, modification et/ou transformation devient de plein droit une propriété du bailleur et ne peut constituer matière à indemnisation.

ARTICLE 11: Les petites réparations sont à la charge du locataire.

ARTICLE 12: Les transformations importantes et les grosses réparations sont à la charge du bailleur.

ARTICLE 13 : Le locataire ne peut ni céder son droit à la présente convention, ni le sous-traiter avec une tierce personne.

DES MODIFICATIONS

Article 14 : La présente convention peut être modifiée par l'une ou l'autre des parties. La partie qui désire la modifier dispose d'un délai de trois (03) mois pour le notifier par écrit à l'autre partie.
Pour être effective, cette modification doit être signée par les deux (02) parties.

DE LA RUPTURE

Article 15: Il peut être mis fin à la présente convention en cas de :
- Non respect par le locataire des clauses de la présente convention
- Accord des parties

Article 16 : Le locataire peut librement renoncer à la présente convention ; toutefois, il le notifie au bailleur par écrit et ceci trois mois avant la date présumée de la cessation de son activité. Il est par ailleurs tenu de vidanger à ses frais, les fosses des latrines si celles-ci sont pleines avant qu'il ne soit mis fin à la présente convention.

DU REGLEMENT DES LITIGES

ARTICLE 17 : Tout litige né de l'exécution de la présente convention doit au préalable faire l'objet d'un règlement à l'amiable.

ARTICLE 18 : En cas d'échec d'un règlement à l'amiable, la partie qui s'estime lésée peut saisir la juridiction nationale territorialement compétente.

Fait à Pouytenga, le 27 mars 2013

Le locataire

Le bailleur
La Présidente de la Délégation Spéciale
de la commune de Pouytenga

KABORE Rasmané Jean

Aminata SORGHO/GOUBA
Administrateur Civil

Tables des matières

En vue de l'obtention du 1
Titre : 1
École doctorale et discipline ou spécialité : 1
Unité de recherche : 1
Directeur / trice(s) de Thèse : 1
Jury : 1
Dédicace 2
Remerciements 3
Liste des sigles 11
Liste des photos 16
Liste des cartes 17
Liste des figures 18
Liste des tableaux 20
Liste des encadrés 22
INTRODUCTION GENERALE 23
PARTIE I : PROBLEMATIQUE, METHODOLOGIE ET CADRE DE REFERENCE 36
Chapitre 1 : Thématique et problématique de la thèse : l'assainissement, des composantes multiples 36
1.1. Thématique de l'assainissement : un enjeu de développement urbain 37
1.1.1. Le concept opératoire d'assainissement : des composantes plurielles 37
1.1.1.1. Composante ''Eaux pluviales'' 37
1.1.1.2. Composante ''Eaux usées'' 37
1.1.1.3. Composante ''Excreta'' 38
1.1.1.4. Composante ''Déchets solides'' 39
1.1.2. Le segment « latrine » dans la gestion des excreta 40
1.1.3. Enjeux et défis d'assainissement 41
1.1.3.1. L'assainissement : une question de santé publique 41
1.1.3.2. Assainissement : un enjeu de développement urbain 43
1.2. Processus de latrinisation au Burkina Faso 44
1.2.1. Assainissement et latrinisation au Burkina Faso 44
1.2.2. Normes, technologies et niveaux de couverture 46
1.2.2.1. Technologies d'assainissement privé 46
1.2.2.2. Technologies d'assainissement public 47
1.2.2.3. Technologies d'assainissement institutionnel 48

1.2.3. Typologie des technologies courantes 52
1.3. Problématique de la thèse 54
1.3.1. La problématique de l'assainissement dans le contexte des villes moyennes au Burkina Faso 54
1.3.1.1. Caractérisation des « villes moyennes » au Burkina Faso : une notion ambiguë 55
1.3.1.2. Défis d'urbanisation en lien avec la problématique d'accès aux services de base 59
1.3.1.3. Les villes moyennes dans le contexte des politiques publiques de décentralisation 61
1.3.1.4. Les interventions et actions dans les villes moyennes en matière d'infrastructures 62
1.3.2. Problématique de l'ingénierie et schèmes d'une sociologie de l'assainissement 65
1.3.2.1. Complexité des liens entre ingénierie du développement et sciences humaines 65
1.3.2.2. Epistémologie des sciences sociales : holisme ou individualisme méthodologique pour analyser le changement social ? 67
1.3.2.3. Les schèmes d'une sociologie appliquée à l'assainissement 69
1.3.3. Revue de la littérature, questionnement et hypothèses 72
1.3.3.1. Etat de l'art sur l'hygiène et l'assainissement dans les sciences sociales 72
1.3.3.2. Questionnement et hypothèses de la thèse 82
La question de départ 84
Les hypothèses de la thèse 85
1.3.3.3. La grille d'analyse 86
Chapitre 2 : Protocole méthodologique 89
2.1. Terrains et unités d'analyse 89
2.1.1. Critères de choix des « terrains » 89
2.1.2. Unités d'analyse 92
2.2. Méthodes, outils et organisation 93
2.2.1. Démarches quantitatives et qualitatives 93
2.2.2. Outils d'enquêtes 94
2.2.3. Organisation de la collecte des données 95
2.3. Traitement et analyse des données 95
2.3.1. Données et traitement 95
2.3.2. Catégorisation ''à posteriori'' des réponses 95
2.4. Caractérisation descriptive des sites d'enquête 97

2.4.1. Sites de Ouahigouya 97
2.4.1.1. Ville de Ouahigouya 97
2.4.1.2. Secteur 9 (quartier central) 105
2.4.1.3. Secteur 13 (quartier périphérique) 107
2.4.1.4. Sissamba (Village de l'hinterland) 108
2.4.2. Sites de Dori 110
2.4.2.1. Ville de Dori 110
2.4.2.2. Secteur 4 (quartier central) 116
2.4.2.3. Gnarala (quartier périphérique) 117
2.4.2.4. N'Djomga (Village de l'hinterland) 118
2.4.3. Sites de Houndé 120
2.4.3.1. Ville de Houndé 120
2.4.3.2. Secteur 2 (Quartier central) 125
2.4.3.3. Secteur 5 –Koho-Yabiro (quartier périphérique) 126
2.4.3.4. Dohoun (Village de l'hinterland) 127
2.4.4. Sites de Pouytenga 128
2.4.4.1. Ville de Pouytenga 128
2.4.4.2. Secteur 5 (quartier central) 132
2.4.4.3. Secteur 3 (quartier périphérique) 133
2.4.4.4. Kalwartenga (Village de l'hinterland) 133
Chapitre 3 : Cadre institutionnel et politiques d'assainissement au Burkina Faso : une production de textes foisonnante 135
3.1. L'évolution des politiques et stratégies d'assainissement 135
3.1.1. Les prémices de la visibilité de l'assainissement à partir de 1996 135
3.1.2. Les déficits constatés : état des lieux en 2006 136
3.1.3. Le Programme National d'Approvisionnement en Eau Potable et d'Assainissement (PNAEPA) : une rupture à partir de 2006 137
3.1.4. Politique et Stratégie Nationale d'Assainissement en 2007 : un engagement étatique plus affirmé en faveur de l'assainissement 138
3.1.5. La dynamique stratégique et opératoire à partir de 2008 139
3.1.6. Politique nationale de l'eau : les références à l'assainissement 141
3.1.7. Les stratégies de changement de comportement 142
3.2. Politiques et stratégies connexes 143
3.2.1. Politique nationale en matière d'hygiène publique 143
3.2.2. Politique Sanitaire Nationale 143

3.2.3. Politiques nationales en matière d'environnement et de développement durable 144
3.2.4. Politique nationale Genre 144
3.3. Des politiques sectorielles en cohérence avec les grandes orientations de politique générale et la décentralisation 145
3.3.2.1. Genèse et processus de décentralisation 146
3.3.2.2. Le défi du transfert de compétences 148
3.4. Cadre législatif et réglementaire 150
3.4.1. Le Code Général des Collectivités Territoriales 150
3.4.2. Le Code de la santé publique 151
3.4.3. Le Code de l'hygiène publique 151
3.4.4. Le Code de l'environnement 152
3.4.5. La Loi sur la prévention et la gestion des risques et catastrophes 152
3.4.6. Le Code de l'urbanisme et de la construction 152
3.4.7. La Loi d'orientation relative à la gestion de l'eau 153
3.5. Identification et rôle des acteurs du secteur de l'assainissement 153
3.5.1. L'Etat et ses démembrements techniques 154
3.5.2. Le partage de l'urbain et du rural: ONEA et DGAEUE 154
3.5.3. Les Partenaires Techniques et Financiers 155
3.5.4. Les ONG et Associations 155
3.5.5. Les institutions de formation et de recherche-action 156
3.5.6. Prestataires et opérateurs privés 156
3.5.7. Communes, communautés et usagers 159
3.5.8. Analyse de la complexe coordination entre acteurs 160
Conclusion de la partie 1 161
PARTIE II: REPRESENTATIONS SOCIALES, LOGIQUES ET PRATIQUES D'USAGE 166
Chapitre 4 : Représentations sociales et symboliques 166
4.1. Représentations du propre et du sale 166
4.1.1. Représentations générales du propre et du sale – focus communautaires 167
4.1.1.1. Représentations courantes sur le propre et le sale 167
4.1.1.2. Le propre et le sale de l'espace public à l'espace intime 169
4.1.1.3. Du propre et du sale : les comportements valorisés et reprouvés 172
4.1.1.4. Le propre et le sale : un exemple de perceptions différenciées des hommes et des femmes 174
4.1.2. Analyse du propre et du sale dans les proverbes, maximes et adages 177

4.1.2.1. La valorisation de la propreté 178
4.1.2.2. La fonction vitale, sanitaire et sociale de l'eau, symbole de propreté 178
4.1.2.3. La réprobation de la saleté - les risques sanitaires..... 179
4.1.2.4. La valorisation de la personne propre 179
4.1.2.5. La mise à l'index de la personne sale..... 179
4.1.2.6. Propreté, hygiène et sociabilité..... 180
4.1.3. Représentations individuelles du propre et du sale : catégorisations et tendances-à partir d'interviews individuelles 180
4.1.3.1. Du propre et du sale dans les perceptions individuelles..... 181
4.1.3.2. Du pur et de l'impur..... 183
4.1.3.3. Le propre et le sale : de l'espace du quartier-village à la chambre-case 184
4.1.3.4. Dimensions ontologiques du propre et du sale: l'homme et la femme 189
4.2. Symbolisme de la latrine..... 192
4.2.1. Symbolisme de la latrine – Focus Group 192
4.2.2. Symbolisme de la latrine – tendances des perceptions individuelles..... 194
4.3. Rapport culturel à la latrine 197
4.3.1. Rapport à la latrine dans la sphère domestique 197
4.3.2. Rapport à la latrine dans la sphère publique..... 207
4.3.2.1. Profil des usagers des latrines publiques 207
4.3.2.2. Le rapport à la latrine publique : tendances globales et spécifiques locales 208
4.3.3. Analyse des spécificités urbaines et rurales dans le rapport à la latrine ... 213
Chapitre 5 : Pratiques d'hygiène,-assainissement et logiques d'usages des latrines....218
5.1. Pratiques, comportements domestiques et accès à l'hygiène et l'assainissement..... 220
5.1.1. Habitation, promiscuité et insalubrité domestique..... 220
5.1.2. Une conception de la salubrité centrée sur le balayage quotidien 221
5.1.3. Le déficit de gestion des eaux usées domestiques..... 221
5.1.4. Une gestion domestique des excreta par des latrines non ''améliorées'' . 222
5.1.5. Des modes d'entretien déficitaires et risqués..... 225
5.1.6. Charge humaine et usages ''hors-normes'' des latrines 226
5.1.7. Des taux d'accès à l'assainissement familial très bas 226
5.1.8. La problématique du lavage des mains..... 227
5.2. Le phénomène de la défécation à l'air libre (DAL): un « fait social total » 230

5.2.1. L'envergure du phénomène de la DAL 231
5.2.2. La caractérisation de la pratique de la DAL 232
5.2.3. Les perceptions endogènes de la DAL 234
5.3. Logiques d'usage des latrines dans la sphère domestique 237
5.3.1. Perceptions de la latrine : fonction sociale – équipement à risques 237
5.3.2. La problématique de l'entretien : maintenance et nuisances olfactives ... 238
5.3.3. La latrine : un investissement ''lourd'' pour les ménages 239
5.3.4. La latrine : un équipement pour la frange impotente 241
5.4. Logiques d'usage des latrines dans la sphère publique 243
5.4.1. L'entretien : nœud gordien de la gestion des latrines publiques 243
5.4.2. Le cercle vicieux du déficit d'entretien : facteur de ''rejet'' des latrines publiques 243
5.4.3. Les freins socioculturels et psychosociaux : le regard introspectif des populations sur le rapport aux latrines publiques 246
5.4.3.1. La pudeur (« la honte »), le regard des autres et les pesanteurs socioculturelles 247
5.4.3.2. Le manque d'intimité, la peur, la timidité et les blocages mentaux .. 248
5.4.3.3. L'habitude, l'absence de latrines à domicile, la reproduction des mauvais comportements de la maison à la latrine publique 248
5.4.3.4. La mauvaise utilisation, l'incivisme, la ''mauvaise foi' 248
5.4.3.5. Latrines versus défécation à l'air libre 249
5.4.3.6. La saleté, les odeurs, les risques et les craintes nosologiques 250
5.4.3.7. Le facteur pécuniaire 250
5.4.3.8. La mauvaise gestion, l'insuffisance d'ouvrages et le déficit d'action publique 250
5.5. Problématique du continuum d'usage des latrines 251
5.5.1. De la reproduction des pratiques de la sphère domestique à la sphère publique 251
5.5.1.1. Les latrines institutionnelles rurales 251
5.5.1.2. Etude de cas du village de Sissamba 253
5.5.2. De la transposition des usages de la campagne à la ville ? 260
5.5.2.1. Synopsis de l'état des latrines publiques urbaines 260
5.5.3. De l'usage des latrines publiques urbaines par les ruraux et les ''citadins'' 266
5.5.3.1. Les comportements dans les gares et les marchés 267
5.5.3.2. Les usages dans les centres de santé 268
Conclusion de la partie 2 271

PARTIE III : ACCESSIBILITE AUX LATRINES, MODES DE GESTION ET DURABILITE .. 274
Chapitre 6 : L'accessibilité à l'équipement latrine : entre offre et demande 274
6.1. De l'offre d'assainissement et de latrinisation 274
6.1.1. Action publique et axes d'intervention 274
6.1.2. Financement et déficits 275
6.1.3. Limites structurelles et opératoires de l'offre d'assainissement 277
6.1.3.1. Faiblesses institutionnelles et structurelles 277
6.1.3.2. Contraintes de mise en œuvre 278
6.1.4. Initiatives de projets et actions de terrain 279
6.1.5. L'IEC et la question du « soft » 282
6.2. De la demande d'assainissement et de latrinisation 284
6.2.1. Pratiques et relativité des pesanteurs socioculturelles 285
6.2.2. Conditions contextuelles, motivations et choix stratégiques 285
Chapitre 7 : Dispositifs de gestion et de maintenance des latrines 287
7.1. Gestion des latrines en milieu domestique 287
7.1.1. Type de latrine et capacité des ménages 287
7.1.2. Rôle de la femme dans la salubrité domestique 289
7.1.3. Contraintes logistiques et pratiques quotidiennes 289
7.2. Organisation de l'entretien des latrines ''institutionnelles'' : diversité de l'offre et prédominance du bénévolat 289
7.2.1. Des structures sanitaires et éducatives aux sources de financement variées 290
7.2.2. Organisation de l'entretien des latrines institutionnelles 292
7.3. Latrines des gares routières et des marchés : gestion, maintenance et acteurs 293
7.3.1. Diversité des modes de gestion dans les gares et marchés 293
7.3.2. Eclectisme de l'organisation de l'entretien et de la maintenance 295
7.4. Gestion affermée : le « business » des latrines publiques 296
7.4.1. Type de conventions de gérance et clauses contractuelles 296
7.4.2. Modèles d'exploitation et profils des locataires et gérants 297
7.4.3. Analyse financière de l'exploitation des latrines publiques 301
Chapitre 8 : Appropriation, citoyenneté et durabilité des ouvrages 305
8.1. Des usagers des latrines publiques et de leur provenance 305
8.2. Appropriation des latrines publiques : jeux d'acteurs et griefs croisés 306
8.2.1. Utilisation et déficit d'appropriation au niveau des latrines ''institutionnelles'' 306

8.2.2. Contraintes de fonctionnement des latrines publiques en convention de gérance 307
8.2.3. Conflits de gestion et d'usage des latrines publiques 310
8.2.3.1. Conflits gérants-usagers 310
8.2.3.2. Conflits locataire-gérants 313
8.2.3.3. Conflits locataires-bailleurs 313
8.3. Assainissement, latrinisation et maitrise d'ouvrage communale 316
8.3.1. La contrainte des ressources humaines et financières 317
8.3.2. L'accompagnement des communes par les partenaires 317
8.3.3. Etude de cas : Maitrise d'Ouvrage Communale (MOC) à Houndé 319
8.4. Action publique, citoyenneté et durabilité des ouvrages d'assainissement 325
8.4.1. La construction d'une citoyenneté dans les villes secondaires 326
8.4.2. La communauté contre la commune 327
8.4.3. Etude de cas de Pouytenga : une citoyenneté à construire 329
8.4.4. Les latrines publiques : entre faiblesse de l'offre et défaut d'hygiène 332
Conclusion de la partie 3 334
CONCLUSION GENERALE 337
BIBLIOGRAPHIE 345
ANNEXES 362